

Université de Montréal

**LA FORMATION DES TRADUCTEURS EN
AMÉRIQUE DU NORD ET EN EUROPE
OCCIDENTALE AU XX^e SIÈCLE**

par

Kornebari Baritore Kumbe

Département de linguistique et de traduction

Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
En vue de l'obtention du grade Philosophiæ Doctor (Ph.D.)
en traductologie

Janvier 2017

©Kornebari Baritore Kumbe, 2017

Cette thèse intitulée

**LA FORMATION DES TRADUCTEURS EN
AMÉRIQUE DU NORD ET EN EUROPE
OCCIDENTALE AU XX^e SIÈCLE**

présentée par

Kornebari Baritore Kumbe

a été évaluée par un jury composé de

Georges Bastin, président-rapporteur

Álvaro Echeverri, directeur

Egan Valentine, évaluateur externe

Marie-Alice Belle, membre du jury

Kevin Tuit, représentant du doyen

© Kornebari Baritore Kumbe, 2017

Résumé

La présente thèse porte sur l'évolution de la formation des traducteurs depuis son entrée à l'université au milieu du XX^e siècle. Nous nous sommes intéressée au cheminement de la traduction dans le monde universitaire en tant que discipline académique en examinant les types de départements qui dispensent la formation des traducteurs et les types de programmes offerts. La visée de notre étude est descriptive, c'est-à-dire qu'elle cherche à dresser le portrait historique de la formation des traducteurs dans quatre pays, à savoir le Canada, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni. La présente étude expose les circonstances difficiles qui ont entouré l'institutionnalisation de la traduction dans chacun des pays étudiés. En effet, la traduction était considérée comme un métier ; dès lors, la traduction ne pouvait pas s'enseigner à l'université. Par conséquent, divers modèles de formation ont été créés en réponse aux besoins locaux et nationaux. Ce sont ces différents modèles que nous avons décrits en traçant l'évolution des programmes universitaires créés depuis les années 1940-60 jusqu'en 2016. Cette étude montre le passage de programmes de formation des traducteurs d'un profil nettement linguistique à un profil professionnel. En outre, les résultats des recherches mettent en lumière les aspects de la formation qui ont évolué dans chacun des quatre pays étudiés et particulièrement ceux qui ont permis d'assurer l'autonomie de la traduction en tant que domaine d'études universitaires. Notre travail est une étude sociohistorique et exploratoire qui se fonde sur la théorie interprétative des documents. Cette approche théorique a été développée par des historiens du XIX^e siècle, notamment Leopold Ranke (1795-1886), Johann Gustav Droysen (1808-1884) et Wilhelm Dilthey (1833-1911). Selon le postulat interprétatif, les documents sont des « 'social constructions' by particular individuals at particular times which could be the object of varying interpretations by different 'audiences' with varying effects » (Jupp et Norris, 1993, p. 38). L'approche interprétative des documents s'applique à des recherches qualitatives. La méthodologie de recherche adoptée est une approche sociohistorique exploratoire. Nous avons tout d'abord collecté des données dans différents types de documents. Puis, nous avons fait une sélection rigoureuse des documents en appliquant les critères proposés par John Scott (1990) et Gary McCulloch (2004) à savoir l'authenticité, la fiabilité, la validité, la crédibilité, la représentativité, la clarté du sens et la théorisation. Comme grille d'analyse pour la théorisation,

nous avons utilisé l'induction analytique proposée par Florian Znaniecki (1934) afin d'examiner chacune de nos questions de recherche et de décrire les phénomènes révélés par nos résultats. Ceux-ci montrent que, de manière générale, la formation des traducteurs a connu une évolution variant d'un pays à l'autre. Cependant, en 2016, un grand nombre de programmes de traduction sont encore créés dans des départements de langues étrangères ou les sections de traduction cohabitent avec celles de linguistique, de littérature et de langues étrangères, entre autres, dans le même département.

Mots-clés : traduction, traducteurs, formation, enseignement, institutionnalisation, Canada, États-Unis, France, Royaume-Uni.

Abstract

This thesis centers on the history of translator training since its institutionalization in the mid twentieth century. Our goal is to trace the development of translation as an academic discipline within the university set up by considering the types of departments offering translator training and the types of programs that are being offered. We have carried out a descriptive study by presenting a historical picture of translator training in the following four countries: Canada, France, the United Kingdom, the United States of America. Our study reveals the difficult circumstances that surrounded the institutionalization of translation in each of these countries. Due to the opposition from academia and society at large, translation could not find its place among other disciplines because translation was considered a vocational activity, therefore unfit to be taught as an academic subject within the university structure. As a result, different training models were developed in different countries in order to meet local and national demands. These diverse training models form the object of our study. We have presented a historical description of university translation programs from inception in the 1940-60s to 2016. Our study reveals how translation programs changed from being linguistics oriented to adopting a professional approach. Beyond that, our research also sheds light on the aspects of translator training in which significant development has occurred in each of the countries studied. Our study is a sociohistorical and exploratory research inscribed within the documentary interpretative theory framework. This theoretical approach was developed by historians like Leopold Ranke (1795-1886), Johann Gustav Droysen (1808-1884) and Wilhelm Dilthey (1833-1911) in the XIXth century (Müller, 2009). The interpretative theory argues that documents are « ‘social constructions’ by particular individuals at particular times which could be the object of varying interpretations by different ‘audiences’ with varying effects » (Jupp et Norris, 1993, p. 38). The documentary interpretative approach is used in qualitative research. Our research methodology is sociohistorical and exploratory. We started out by gathering our data from different types of documents, then proceeded through a rigorous selection of these documents by applying the criteria proposed John Scott (1990) and Gary McCulloch (2004) namely authenticity, reliability, validity, credibility, representativeness, clarity of meaning and theorisation. We adopted, as method of analysis for theorisation, analytic induction proposed by Florian Znaniecki (1934, p. 235-245) to examine each of our research questions in order to describe the facts revealed by

our results. Our research shows that, in general, development has occurred in translator training, nevertheless, the degree of this development varies from one country to another. In 2016, a great number of translator training programs are still being housed in departments of foreign languages. In other cases, the translation sections share the same department with the linguistics, literature or foreign language sections (among others).

Keywords: translation, translators, training, teaching, institutionalization, Canada, France, United Kingdom, United States of America.

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	iii
Table des matières.....	v
Liste des tableaux.....	xi
Liste des abréviations.....	xiv
Remerciements.....	xix
Introduction.....	1
Entrée de la traduction à l'université	1
Problématique : manque de données sur l'évolution de la formation des traducteurs.....	4
Objectif général de recherche	9
Objectifs spécifiques.....	11
Question générale de recherche	12
Questions spécifiques.....	13
Étendue de la recherche	15
Chapitre 1. Tour d'horizon de la formation des traducteurs depuis 1930.	17
1.1 Traduction à l'université : état de l'art.....	17
1.2 Institutionnalisation de la traduction.....	42
Chapitre 2. Recherche sociohistorique des documents.....	51
2.1 Théorie interprétative des documents : une approche sociohistorique	51
2.2 Méthodologie de recherche : approche sociohistorique.....	60
2.3 Présentation du corpus	64
Chapitre 3. Formation des traducteurs au Canada et aux États-Unis.....	67
3.1 Institutionnalisation des programmes de traduction au Canada	67
3.1.1 Formation des traducteurs à Ottawa	68
3.1.1.1 Sommaire du premier cours de traduction donné par Pierre Daviault	69
3.1.1.2 Création d'une maîtrise en linguistique (option traduction) en 1968.	71
3.1.1.3 Création de l'École de traduction et d'interprétation (ÉTI) en 1971.	72

3.1.1.4	Création du programme de baccalauréat à l'ÉTI	72
3.1.2	Formation des traducteurs à Montréal	75
3.1.2.1	Fondation de l'Institut de traduction de Montréal	76
3.1.2.2	Création d'un programme de maîtrise ès arts (option traduction)	84
3.1.2.3	Création de la première licence en traduction au Canada	89
3.1.2.4	Premier baccalauréat en traduction au Canada	94
3.1.3	Création d'autres programmes de traduction universitaires	96
3.1.4	Thèses et recherches portant sur la formation des traducteurs au Canada	99
3.1.4.1	Egan Valentine	99
3.1.4.2	Marco Fiola	107
3.1.4.3	Geneviève Mareschal	118
3.1.5	Institutions offrant des programmes de traduction au Canada en 2016	122
3.2.	Institutionnalisation des programmes de traduction aux États-Unis	125
3.2.1	Traduction à l'université : une intégration difficile	130
3.2.2	Répertoires des programmes de traduction publiés par l'ATA	138
3.2.3	Programmes de cycles supérieurs aux États-Unis	143
3.2.3.1	Programmes de maîtrise	143
3.2.3.2	Programmes de certificat de cycles supérieurs	145
3.2.4	Programmes de premier cycle aux États-Unis	146
3.2.4.1	Baccalauréats	146
3.2.4.2	Mineures	147
3.2.4.3	Certificats	147
Chapitre 4.	Formation des traducteurs en France et au Royaume-Uni	149
4.1	Institutionnalisation des programmes de traduction en France	150
4.1.1	Création de l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ÉSIT)	153
4.1.1.1	Réformes à l'ÉSIT	154
4.1.1.2	Descriptifs des programmes à l'ÉSIT	155
4.1.1.3	Méthodologie pédagogique à l'ÉSIT	162
4.1.1.4	Débuts de la recherche à l'ÉSIT	164
4.1.2	ISIT – Institut de management et de communication interculturels	167

4.1.3 Institut de traducteurs, d'interprètes et de relations internationales (ITIRI).....	172
4.2 Institutionnalisation des programmes de traduction au Royaume-Uni.....	178
4.2.1 Création des programmes de traduction au Royaume-Uni	180
4.2.2 Sommaire d'une étude sur les programmes de langues en 1971-1972.....	190
4.2.3 Associations professionnelles des langagiers au Royaume-Uni.....	196
4.2.4 Offre et demande dans les secteurs langagiers au Royaume-Uni	198
4.2.4.1 Heriot-Watt University: BA Language Studies	200
4.2.4.2 University of Bath.....	202
4.2.4.3 University of Bradford	205
4.2.4.4 Polytechnic of Central London	208
4.2.4.5 University of Kent.....	212
4.2.4.6 University of Salford.....	215
4.2.4.7 University of Surrey.....	216
4.2.4.8 Comparaison des programmes de traduction	217
4.2.5 Multiplication des programmes de traduction	218
Chapitre 5. Analyse quantitative et qualitative des données.....	221
5.1 Critères d'analyse des phénomènes observés	221
5.2 Analyse des cours et programmes de traduction au Canada.....	222
5.2.1 Premiers cours et programmes de traduction à Ottawa et à Montréal	222
5.2.2 Premiers programmes de traduction à l'Université de Montréal	223
5.2.2.1 Premier programme de traduction universitaire au Canada.....	223
5.2.2.2 Premier programme de licence en traduction au Canada.....	225
5.2.2.3 Premier programme de baccalauréat en traduction au Canada	229
5.2.3 Refontes du baccalauréat en traduction entre 1969 et 1975	232
5.2.4 Comparaison des programmes de traduction de 1968, 1969 et 1975	234
5.2.5 Programmes de traduction dans les universités canadiennes entre 1968 et 1975..	236
5.2.6 Programmes de baccalauréat dans les universités canadiennes en 1995	239
5.2.7 Réformes des programmes de traduction offerts entre 1995 et 2005	245
5.2.8 Réformes des programmes de traduction offerts entre 2005 et 2016	251
5.2.9 Histoire institutionnelle des programmes	259

5.2.10 Conclusion de l'analyse des crédits par catégorie de cours	267
5.3 Analyse des programmes de traduction aux États-Unis	271
5.3.1 Premiers programmes universitaires de traduction aux États-Unis	271
5.3.2 Types de programmes de traduction offerts aux États-Unis	274
5.3.3.1 Programmes de maîtrise aux États-Unis	275
5.3.3.2 Programmes de certificat en traduction aux cycles supérieurs	284
5.3.3.3 Programmes de baccalauréat en traduction aux États-Unis	294
5.3.3.4 Programmes de certificat en traduction au premier cycle.....	301
5.4 Analyse des programmes de traduction en France	311
5.4.1 Premiers programmes de traduction en France.....	311
5.4.2 Types de programmes de traduction offerts en France	312
5.4.2.1 Programmes dans les écoles et instituts de traduction en France	313
5.4.2.2 Programmes de traduction sanctionnés par la mention LEA.....	318
5.4.2.3 Programmes sanctionnés par la mention Traduction et Interprétation	322
5.4.2.4 Conclusion de l'analyse de départements et de programmes de traduction ...	326
5.5 Analyse des programmes de traduction au Royaume-Uni.....	330
5.5.1. Premiers programmes de traduction au Royaume-Uni.....	330
5.5.2 Différentes formules de formation des traducteurs au Royaume-Uni	331
5.5.3 Programmes de maîtrise en traduction en 2016.....	333
5.5.4 Programmes de baccalauréat en traduction en 2016.....	342
Chapitre 6. Formation des traducteurs : un domaine en pleine évolution	350
6.1. Résultats de l'analyse et discussion sur le Canada	351
6.1.1 Évolution des types de départements	352
6.1.2 Évolution des programmes d'études en traduction	354
6.1.2.1 Nombre de programmes et différentes formules offerts	354
6.1.3 Évolution de l'orientation des programmes de traduction	355
6.1.4 Évolution des titres de diplômes décernés.	357
6.2. Résultats de l'analyse et discussion sur les États-Unis	358
6.2.1 Évolution des types de départements	358
6.2.2 Évolution des programmes d'études en traduction	360

6.2.2.1 Nombre de programmes d'études en traduction	362
6.2.4 Évolution des titres de diplômes décernés	363
6.3 Résultats de l'analyse et discussion sur la France	364
6.3.1 Évolution des types de départements	364
6.3.2 Évolution des types de programmes d'études en traduction.....	367
6.3.3 Évolution de l'orientation des programmes	369
6.3.4 Évolution des titres de diplômes décernés	370
6.4 Résultats de l'analyse et discussion sur le Royaume-Uni.....	371
6.4.1 Évolution des types de départements	371
6.4.2 Évolution de types de programmes d'études	372
6.4.3 Évolution de l'orientation des programmes	376
6.4.4 Évolution des titres de diplômes décernés	376
Conclusion	378
Références bibliographiques	i
Sources primaires	xiv
Annexe 1 : Sites web des institutions offrant des formations des traducteurs.....	xviii
Institutions au Canada.....	xviii
Institutions aux États-Unis	xix
Institutions en France	xxi
Institutions au Royaume-Uni	xxiii
Annexe 2 : Répertoires des institutions offrant des formations des traducteurs.....	xxvi
Répertoire des institutions offrant des programmes de traduction au Canada.....	xxvi
Répertoire des institutions offrant des programmes de traduction aux États-Unis.....	xxx
Répertoire des institutions offrant des formations des traducteurs en France	xxxix
Répertoire des institutions offrant des formations des traducteurs au Royaume-Uni.....	xl
Annexe 3 Cours offerts dans les baccalauréats en traduction aux Canada	lvii
Programmes de baccalauréat en traduction au Canada en 1995	lvii
Programmes de baccalauréat en traduction au Canada en 2005	lxiv
Programmes de baccalauréat en traduction au Canada en 2016	lxvii

Liste des tableaux

Tableau I.	Nombre d'institutions offrant des programmes de traduction dans le monde ..	34
Tableau II.	Évolution du programme de traduction à l'Université d'Ottawa.....	75
Tableau III.	Descriptifs des cours à l'Institut de traduction	79
Tableau IV.	Ancien programme et nouveau programme de l'Institut de traduction	83
Tableau V.	Sommaire de l'enseignement de la traduction à Montréal.....	88
Tableau VI.	Catégories des cours de la première licence en traduction	89
Tableau VII.	Répartition des crédits du premier baccalauréat en traduction au Canada ...	95
Tableau VIII.	Comparaison des composantes centrale 1 et centrale 2	107
Tableau IX.	Historique de la formation en traduction aux États-Unis.....	134
Tableau X.	Institutions offrant des formations des traducteurs aux États-Unis.	139
Tableau XI.	Programmes de traduction non littéraire aux États-Unis en 2002	142
Tableau XII.	Cours généraux enseignés à l'ÉSIT en 1972	156
Tableau XIII.	Programme du master professionnel de l'ÉSIT en 2016	160
Tableau XIV.	Programme du régime spécial de l'ÉSIT en 2016	161
Tableau XV.	Cours de maîtrise en traduction à l'Université de Montréal en 1951	224
Tableau XVI.	Nombre de cours par catégorie de la première maîtrise en traduction	225
Tableau XVII.	Catégories de cours de la première licence en traduction au Canada	226
Tableau XVIII.	Crédits par catégorie de cours de la première licence en traduction.....	228
Tableau XIX.	Catégories de cours du premier baccalauréat en traduction au Canada.....	229
Tableau XX.	Crédits par catégorie de cours du premier baccalauréat en traduction	231
Tableau XXI.	Première licence et premier baccalauréat en traduction au Canada.....	232
Tableau XXII.	Crédits par catégorie de cours du baccalauréat de l'UdeM en 1975.....	234
Tableau XXIII.	Évolution du programme de traduction de l'UdeM de 1968 à 1975	235
Tableau XXIV.	Programmes de traduction entre 1936 et 1975 au Canada.....	238
Tableau XXV.	Crédits par catégorie de cours dans dix universités en 1995	244
Tableau XXVI.	Crédits par catégorie de cours dans dix universités en 2005	250
Tableau XXVII.	Crédits par catégorie de cours dans onze universités en 2016.....	258
Tableau XXVIII.	Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de Concordia	259
Tableau XXIX.	Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de l'UL	260

Tableau XXX.	Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de Laval	261
Tableau XXXI.	Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de McGill	261
Tableau XXXII.	Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de Moncton	262
Tableau XXXIII.	Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de l'UdeM	263
Tableau XXXIV.	Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction d'Ottawa	264
Tableau XXXV.	Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de l'UQO	264
Tableau XXXVI.	Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de l'USB	265
Tableau XXXVII.	Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de l'UdeS	265
Tableau XXXVIII.	Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de l'UQTR	266
Tableau XXXIX.	Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de York	267
Tableau XL.	Programmes de maîtrise en traduction aux États-Unis en 1983	275
Tableau XLI.	Programmes de maîtrise en traduction aux États-Unis en 1993	277
Tableau XLII.	Programmes de maîtrise en traduction aux États-Unis en 1998/2002	279
Tableau XLIII.	Programmes de maîtrise en traduction aux États-Unis en 2016	281
Tableau XLIV.	Évolution des programmes de maîtrise en traduction aux États-Unis	283
Tableau XLV.	Certificats en traduction de cycles supérieurs en 1983	285
Tableau XLVI.	Certificats en traduction de cycles supérieurs en 1993	286
Tableau XLVII.	Certificats en traduction de cycles supérieurs en 1998/2002	289
Tableau XLVIII.	Certificats en traduction de cycles supérieurs en 2016	292
Tableau XLIX.	Évolution des certificats en traduction de cycles supérieurs	293
Tableau L.	Baccalauréats en traduction en 1983	294
Tableau LI.	Baccalauréats en traduction en 1993	296
Tableau LII.	Baccalauréats en traduction en 1998/2002	298
Tableau LIII.	Baccalauréats en traduction en 2016	300
Tableau LIV.	Évolution des baccalauréats en traduction aux États-Unis	301
Tableau LV.	Programmes de certificat en traduction de premier cycle en 1983	302
Tableau LVI.	Programmes de certificat en traduction de premier cycle en 1993	305
Tableau LVII.	Programmes de certificats en traduction de premier cycle en 1998/2002 ..	306
Tableau LVIII.	Programmes de certificat en traduction de premier cycle en 2016	308
Tableau LIX.	Évolution des programmes de certificat de premier cycle	310
Tableau LX.	Trois catégories d'établissements en France	313

Tableau LXI.	Programmes offerts dans des instituts, écoles et centre en 2016	314
Tableau LXII.	Programmes de traduction sanctionnés par la mention LEA en 2016	319
Tableau LXIII.	Programmes sanctionnés par la mention Traduction et Interprétation ...	323
Tableau LXIV.	Département de langues modernes	336
Tableau LXV.	Départements de langues, d'études culturelles et régionales et sociales	338
Tableau LXVI.	Départements de littérature, linguistique, culture et humanités.....	340
Tableau LXVII.	Départements de sciences politiques, communication et traduction	341
Tableau LXVIII.	Départements divers.....	342
Tableau LXIX.	Départements de langues modernes.....	344
Tableau LXX.	Départements de langues et d'études culturelles, régionales et sociales	346
Tableau LXXI.	Départements de sciences politiques, communication et traduction	347
Tableau LXXII.	Départements divers.....	349

Liste des abréviations

La liste ci-dessous présente les abréviations et les acronymes employés dans cette thèse.

Abréviation	Signification
ACET	Association canadienne des écoles de traduction
AFFUMT	Association française des formations universitaires aux métiers de la traduction
ATA	American Translators Association
BSc (Hons)	Bachelor of Science (Honours)
CERN	Conseil européen pour la recherche nucléaire
CFFT	Consortium pour la formation de formateurs de traducteurs
CNAA	Council for National Academic Awards
(CIOL)	Chartered Institute of Linguists
CIUTI	Conférence Internationale Permanente d'Instituts Universitaires de Traducteurs et d'Interprètes
CUSB	Collège universitaire Saint-Boniface
DALF	Diplôme approfondi de langue française
DCLF	Diplôme de compétence en langue française
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DGT	Direction générale de la traduction
D.U.E.S.	Diplôme universitaire d'études scientifiques
D.U.E.L.	Diplôme universitaire d'études littéraires
DEUG	Diplôme d'études universitaires générales
D.Ph	Doctor Philosophiæ
ECTS	European Credit Transfer System
EMCI	European Masters in Conference Interpreting
EMT	European Master's in Translation
ÉSIT	École supérieure d'interprètes et de traducteurs
ETI	École de traduction et d'interprétation (Université de Genève)
ÉTI	École de traduction et d'interprétation (Université d'Ottawa)

É.-U.	États-Unis
FIT	Fédération internationale des traducteurs
FTI	Faculté de traduction et d'interprétation
GCE A-Level	General Certificate of Education Advanced Level
GCE O-Level	General Certificate of Education Ordinary Level
GSCE	General Certificate of Secondary Education
IAEA	International Atomic Energy Agency
ILL	Institute of Languages and Linguistics
ISG	Intercultural Studies Group
ISIT	Institut supérieur d'interprétation et de traduction
ISTI	Institut supérieur de traducteurs et d'interprètes
ITI	Institute of Translation and Interpretating
LÉA	Langues étrangères appliquées
LLCE	Littératures, langues et civilisations étrangères
LMD	Licence-Master-Doctorat
METS	Master européen en traduction spécialisée
NIHE	National Institute for Higher Education
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
O.L.F.	Office québécois de la langue française
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations Unies
PCL	Polytechnic of Central London
PgDip.	Postgraduate Diploma
PEV	Politique européenne de voisinage
PRA	Projet de recherche appliquée
R.-U.	Royaume-Uni
SFT	Société française des traducteurs
STM	Société des traducteurs de Montréal
TCF	Test de connaissance du français
TIT	Théorie interprétative de la traduction

TOEFL	Test of English as a Foreign Language
UCCA	Universities Central Council on Admissions
UCL	University College London
UdeM	Université de Montréal
UdeS	Université de Sherbrooke
UL	Université Laurentienne
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UQO	Université du Québec en Outaouais
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières
UTM	Université de Toulouse 2 Le Mirail

Liste des abréviations des langues¹ figurant dans les tableaux

Abréviation	Langue
all	allemand
ang	anglais
ara	arabe
bul	bulgare
cat	catalan
ch	chinois
co	coréen
cr	croate
dan	danois
esp	espagnol
fr	français
gal	gallois
gr	grec
héb	hébreu

¹ Nous présentons dans cette liste les abréviations des langues qui figurent dans les tableaux de cette thèse. Nous avons formulé ces abréviations en retenant les deux ou trois premières lettres des mots pour alléger le style et pour faciliter la compréhension du lecteur.

hon	hongrois
ita	italien
irl	irlandais
jap	japonais
man	mandarin
né	néerlandais
nor	norvégien
por	portugais
pol	polonais
per	persan
rou	roumain
rus	russe
ser	serbe
sl	slave
sué	suédois
swa	swahili
tch	tchèque
th	thaï
tur	turc
wel	welche

*Cette thèse est dédiée à la mémoire de mes parents...
qui m'ont envoyée à l'école.*

Remerciements

Nos premiers remerciements vont à notre directeur de thèse, M. Álvaro Echeverri, qui a accepté de diriger notre recherche et qui nous a soutenue tout au long du parcours. Ses conseils et sa disponibilité ont été une véritable source d'encouragement. Nous lui en sommes très reconnaissante.

Nous voulons également remercier tous les professeurs du Département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal avec qui nous avons été en contact lors ce parcours doctoral, spécialement M. Georges Bastin. Nous sommes aussi reconnaissante aux membres du jury pour leurs lectures et commentaires de cette thèse.

Nos remerciements vont aussi à la direction du Département de linguistique et de traduction qui nous a octroyé la bourse d'excellence à deux reprises ainsi que la bourse de rédaction, et à la Faculté des études supérieures et postdoctorales pour la bourse de la fin d'études de doctorat.

Nous sommes aussi très reconnaissante aux sections des archives de différentes universités qui ont répondu très favorablement à nos demandes des documents. Sans leur collaboration, cette étude aurait été impossible.

Nous remercions également nos amis et surtout les membres de notre famille qui nous ont soutenue moralement et financièrement tout au long de ces études doctorales, spécifiquement ma sœur Bariton Ékaka-a, qui nous a appuyée financièrement à plusieurs reprises. Vos gestes de soutien nous ont été très précieux.

Introduction

Entrée de la traduction à l'université

L'enseignement de la traduction professionnelle à l'université est un phénomène relativement récent. Même si la traduction se pratique depuis des siècles, son enseignement à l'université date de la première moitié du XX^e siècle avec la création des programmes de traduction à Heidelberg (1930), Moscou (1930), Genève (1941), Vienne (1943) (Caminade et Pym (1998, p. 281-283). Pourtant, cette entrée de la traduction dans un cadre universitaire structuré n'a pas eu lieu sans résistance comme nous le verrons dans les cas des pays concernés par notre étude. La problématique de l'intégration de la traduction à l'université est évoquée par Jean Delisle (1980), et par José Lambert (2013) dans son article « The institutionalization of the discipline ». Delisle (1980, p. 15) affirme que l'entrée de la traduction « à l'université en tant que discipline autonome a soulevé de nombreux problèmes épistémologiques et méthodologiques qui sont loin d'être résolus. On cherche encore à quelle enseigne la loger ». En effet, dans le milieu universitaire, la traduction était considérée comme un métier et son enseignement devait avoir lieu dans des institutions de formation professionnelle. La conséquence d'une telle perception est que la traduction n'avait pas de place dans un cursus universitaire. Une telle opposition a mené à la création des écoles et instituts de traduction dont l'enseignement était structuré différemment de celui des universités classiques.

Lambert note une certaine opposition de la part des universités à l'entrée de la traduction en tant que domaine d'études au sein de l'enseignement supérieur. Selon Lambert (2013, p. 7), même avec la théorisation de la traduction, qui a attiré l'attention des linguistes et des littéraires, le conflit persistait entre les deux camps : la traduction est-elle une science ou un art ? Lambert (2013, p. 7-8) explique le fait que :

there was still no space for translation as a canonized topic until the end of the twentieth century, when it was recognized that internationalization deserved to be taken seriously, under the label globalisation [...]. Where exactly to put translation was a peripheral issue. In academic structuring, such spaces might be called 'shoeboxes', because their shape and format depend mainly on local options rather than worldviews.

Dès lors, les débuts historiques de l'enseignement et de la recherche en traduction révèlent les origines de la diversité qui persiste dans les types de formation et dans les méthodologies d'enseignement. Néanmoins, malgré un début difficile, la traduction a réussi à s'intégrer comme domaine d'études et de recherche au sein de l'enseignement supérieur, même si son autonomie est toujours remise en question.

À l'heure actuelle, au XXI^e siècle, des départements, des écoles et des facultés de traduction (en Suisse et en Espagne) existent dans plusieurs parties du monde. Toutefois, la situation reste très variée d'un pays à l'autre. Dans certains cas, l'enseignement de la traduction non littéraire est étroitement lié à celui des langues étrangères comme c'est le cas aux États-Unis et au Royaume-Uni et commence, le plus souvent, au deuxième cycle (États-Unis, Royaume-Uni, France)². Par contre, dans d'autres pays (Belgique, Canada, Espagne, Suisse, etc.), des programmes de traduction commencent souvent au premier cycle et sont offerts aux trois cycles universitaires (baccalauréat ou licence, maîtrise et doctorat). Nous considérons que l'enseignement de la traduction non littéraire qui a fait son entrée à l'université au milieu du XX^e siècle mérite une étude historique qui permettra de tracer son évolution. Notre étude porte sur l'histoire de la formation de traducteurs non littéraires en Amérique du Nord et en Europe occidentale, notamment dans les pays suivants : le Canada, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni.

La formation formelle³ des traducteurs et des interprètes en Europe occidentale date des années 1930 avec la création d'instituts de traduction (Caminade et Pym, 1998, p. 281-282). Le premier institut universitaire destiné à la formation des interprètes et des traducteurs est créé en 1941 à Genève : « The first School of Interpretation and Translation at the University of Geneva was founded in 1941, largely through the work of Antoine Velleman, a noted interpreter of the inter-war period⁴ » (D. Bowen, 1985, p. 129). Velleman commence sa carrière d'interprète en

² Le cas de la France est particulier, même si la formule du thème et de la version est offerte dans les départements de langues étrangères dans les programmes de premier cycle, l'enseignement dispensé dans les écoles de traduction (ESIT, ISIT, ITIRI, CETIM) est distinct.

³ Formation donnée habituellement dans des écoles, dans des établissements d'enseignement, dans des organismes ou dans des locaux de formation, BIT (1987), cité dans *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Legendre (2005, p. 695).

⁴ La citation est tirée d'un discours commémoratif intitulé « Geneva Genesis, 40th Anniversary Commemorative, 1981 », et prononcé lors du 40^e anniversaire par R. William, le président de l'École de Genève à l'époque. Cette information est citée par D. Bowen (1985) dans sa thèse de doctorat déposée à la Georgetown University.

1919 à la Conférence internationale de travail à Washington. Par la suite, il occupe des postes dans d'autres organisations telles que l'Assemblée générale de la Ligue des Nations, la Cour permanente de justice internationale, l'Institut international d'agriculture, etc.⁵

En 1941, professeur à l'Université de Genève, Velleman propose, lors d'une réunion de la Faculté des arts, la création d'un institut pour la formation des interprètes à l'université. Ses collègues expriment des doutes à propos de la place qu'occuperait un institut professionnel à l'université dans les années 1940. Néanmoins, à la suite des délibérations administratives, le Conseil d'État et le Canton de Genève rendent un décret qui autorise la fondation d'une école d'interprètes comme un institut attaché à la Faculté des arts. Il convient de noter que, même si l'institut deviendra ultérieurement une école d'interprètes et de traducteurs, l'intention initiale de Velleman était de fonder une école d'interprètes. Un éventail de cours optionnels est offert dans les domaines suivants : droit international public, économie, finances publiques, législation sociale, statistique, droit constitutionnel, bibliographie et tout autre sujet dans lequel les étudiants désirent se spécialiser. Ils doivent aussi se familiariser avec l'histoire et la géographie d'au moins un des pays majeurs où se parle chacune de leurs langues de travail.

Les étudiants sont censés passer quatre semestres à l'université dont deux à l'Institut d'interprètes. Un stage de séjour ou de travail fait partie intégrante de la formation dans le but de faciliter le perfectionnement linguistique. Lors de la première année une vingtaine d'étudiants s'inscrivent. Les étudiants suivent 20 heures de cours par semaine à l'Institut d'interprètes, sans compter les cours suivis dans d'autres départements et les autres activités hors cursus. À la fin du quatrième semestre, les étudiants passent des examens écrits et oraux pour obtenir un des diplômes décernés par l'Institut d'interprètes : traducteur, translateur-interprète, interprète au Parlement. En ce qui concerne l'enseignement, Velleman a la chance de faire appel à l'expérience et la compétence du personnel des organisations internationales situées à Genève, explique D. Bowen, (1985, p. 129-131).

Par la suite, d'autres institutions consacrées principalement à la formation des interprètes sont créées à Graz (1946), Innsbruck (1946), Germersheim (1947) et Saarbrücken (1948) dans les années suivant la Deuxième Guerre mondiale. Ensuite, d'autres écoles de traducteurs et d'interprètes sont fondées en Europe telles que l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs

⁵ David Bowen (1985) donne plus de détails sur la vie et la carrière d'Antoine Velleman.

(ESIT) et l'Institut supérieur d'interprétation et traduction (ISIT) créés à Paris en 1957 (Caminade et Pym, 1998, p. 282). Au Royaume-Uni, la Polytechnic of Central London crée un « Diploma in Technical and Specialized Translation » en 1964. Puis, le premier programme de traduction et d'interprétation sanctionné par le « Postgraduate Diploma in Language Studies » est créé en 1966 à l'Université de Bath et un autre « Postgraduate Diploma » est fondé à la Polytechnic of Central London dès 1967. Le premier programme de traduction de premier cycle au Royaume-Uni voit le jour en 1970 à la Heriot-Watt University (Coveney, 1982).

Dans le cas de l'Amérique du Nord, la création du premier cours de traduction offert dans une université canadienne remonte à 1936 à l'Université d'Ottawa (Daviault, 1957, p. 152-153). Puis, en 1940, Jeanne Grégoire crée les premiers cours de traduction à Montréal⁶. Aux États-Unis, les premiers cours de traduction universitaires débutent en 1949. C'est à cette époque que Leon Dostert fonde l'« Institute of Languages and Linguistics in the School of Foreign Services of the Georgetown University in Washington, D.C. » (Bulletin de l'Institute of Language and Linguistics, vol. 1, p. 5-18; vol. 2, p. 16-17). Depuis cette époque, plusieurs écoles, instituts et départements de traduction ont vu le jour dans plusieurs pays avec une grande diversité de modèles de formation en ce qui concerne les types de programmes (1^{er} ou 2^e cycle), la durée, les formules, l'orientation, les domaines de spécialité, etc.

Problématique : manque de données sur l'évolution de la formation des traducteurs

Depuis quelques années la bibliographie traductologique fait état d'un manque d'innovation dans la formation des traducteurs (Kiraly, 1995, 2000 ; Kelly, 2005 ; Echeverri, 2010). Compte tenu des efforts consacrés à la formation des traducteurs partout dans le monde, il est pour le moins surprenant que les pratiques de formation des traducteurs n'aient pas évolué proportionnellement aux progrès constatés en traductologie comme discipline universitaire. Nous sommes d'avis qu'une partie du blâme du retard épistémologique dans la formation des traducteurs peut être attribuée à une méconnaissance des pratiques de formation mises en œuvre dans les différents pays. Afin de pallier cette méconnaissance, nous proposons une étude

⁶ Son organisme devient l'Institut de traduction fondé par Georges Panneton en 1942.

historique de l'évolution de la formation des traducteurs professionnels en Amérique du Nord et en Europe occidentale, notamment au Canada, aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni. Nous consulterons différents types de documents tels que programmes d'études, descriptifs de cours, brochures universitaires, articles, monographies, revues et sites web institutionnels afin de mettre en évidence l'évolution qui a eu lieu dans la formation des traducteurs en milieu universitaire. Ainsi, en répertoriant dans le présent travail l'évolution historique de la formation des traducteurs dans les pays à l'étude, nous tracerons les lignes qui marquent les différentes conceptions éducatives et l'institutionnalisation de la formation des traducteurs professionnels. Nous présenterons les premières initiatives de la formation en traduction professionnelle dans chaque pays en question, son entrée à l'université et les obstacles rencontrés, les modèles de formation, les types d'institutions offrant les formations, les types de diplômes décernés, etc.

La problématique de notre recherche se définit de manière précise par la remarque de George Mounin dans la préface de *TRADUIRE : Pour une pédagogie de la traduction* de Claude Tatilon (1986, p. ix). Les observations faites par Mounin révèlent le manque de documentation sur la formation des traducteurs surtout dans la première moitié du XX^e siècle :

Paradoxalement, pendant la première moitié du XX^e siècle, le développement de ces écoles [de traduction]⁷ n'a pas été accompagné par une activité pédagogique visible. Certes, quelques écoles ont publié leurs programmes. Mais la substance des cours semble être restée longtemps confidentielle. Tout se passait comme s'il fallait garder le secret de cet artisanat supérieur, lequel par ailleurs était aussi considéré comme un art, difficile à transmettre explicitement. L'apprentissage de la traduction devait se faire sur le tas, dans la pratique. Ne surnageaient à l'épreuve que ceux qui se révélaient avoir le don. Longtemps la résistance larvée des praticiens a été nourrie d'objections liées à ce courant d'idées, qui vit encore.

[...] Si l'expression 'méthode de traduction' est née voici plus de trente ans sous la plume de Vinay et Darbelnet, l'expression 'pédagogie de la traduction' n'a guère qu'à peine quinze ou vingt ans. On peut dire à cet égard qu'on tâtonne encore (Mounin, 1986, p. ix-x).

Ces propos de Mounin datent de 1986, soit 56 ans après les débuts de l'enseignement de la traduction à l'université. À l'heure actuelle, au XXI^e siècle, grâce aux changements introduits par les technologies de l'information et de la communication qui facilitent la diffusion des

⁷ Notre ajout.

données, des programmes de formation sont publiés sur les sites web de la plupart des départements et des écoles de traduction. Par contre, il est plus difficile d'avoir accès aux informations concernant les programmes d'études antérieurs à l'essor d'Internet. Trouver les documents portant sur les programmes d'études représente un défi que nous avons dû relever lors de notre recherche. Malgré le fait que quelques études ont été réalisées sur l'enseignement de la traduction dans certains pays à différentes époques, lesquelles seront passées en revue dans notre travail, peu d'attention a été portée sur l'étude diachronique de la formation des traducteurs, d'où l'originalité de notre recherche. La visée de notre étude est principalement descriptive, mais aussi analytique, une approche qui nous permet de cerner les aspects de la formation ayant évolué. Notre recherche porte sur deux grands aspects de la formation des traducteurs : les départements de formation en traduction et les programmes d'études.

Un autre élément important dans la remarque de Mounin porte sur le fait que l'expression « méthode de traduction » n'est apparue qu'en 1958 dans le titre de *La stylistique comparée du français et de l'anglais : méthode de traduction* de Vinay et Darbelnet (1958). L'ouvrage de Vinay et Darbelnet représente sans conteste un moment charnière dans l'histoire de la pédagogie de la traduction. Pourtant, dans son article « Histoire et didactique de la traduction », Michel Ballard (1995, p. 245) émet des réserves à l'égard de l'éloge fait par Mounin (1960) dans son compte rendu de l'ouvrage de Vinay et Darbelnet, éloge que Mounin a repris dans *Linguistique et traduction* lorsqu'il affirme que « cet ouvrage est le premier traité de traduction » (Mounin, 1976, p. 227). Ballard réfute l'affirmation de Mounin en soulignant que la parution de l'ouvrage de Vinay et Darbelnet n'est qu'un évènement symbolique de renaissance de la didactique de la traduction. À l'évidence, il convient d'abord de noter que Ballard atteste qu'à l'époque de la parution de l'ouvrage de Vinay et Darbelnet existaient d'autres manuels – *Les Traquenards de la version anglaise* de Henri Veslot et J. Banchet (1928) et *Les Épines du thème anglais* de Henri Veslot (1928) – et que « ces ouvrages (ont fort) bien rempli leur fonction en leur temps » (Ballard, 1995, p. 232). Ballard poursuit son exposé sur la préexistence de la didactique de la traduction avant le XX^e siècle en renvoyant à un autre précurseur, Gaspard de Tende. Ballard (1995, p. 236) trouve que « *Les Règles de la traduction ou moyens pour traduire de latin en françois* de Gaspard de Tende (1660) sont du Vinay et Darbelnet avant la lettre. La qualité de l'ouvrage est encore attestée au milieu du XVIII^e siècle par l'abbé Goujet [qui le décrit comme] 'le meilleur et le plus complet que nous avons en François sur cette matière' ». En commentant

la méthode de Gaspard de Tende, Ballard souligne que les principes de la comparaison et du commentaire à la base lui donnent son caractère scientifique (1995, p. 238). Ainsi, selon Ballard, dans le langage d'aujourd'hui, la méthode de Gaspard de Tende serait décrite comme l'observation des récurrences.

De la même façon, Ballard inscrit la Théorie interprétative de la Traduction (TIT) proposée par Seleskovitch et Lederer (1984, 1989), dans les méthodes employées par les traducteurs bibliques, dont saint Jérôme, qui accompagnait ses traductions de deux commentaires ou plus, basées sur la comparaison de plusieurs traductions du même texte. « Le travail de Jérôme qui a abouti à la Vulgate repose donc sur l'exégèse et le commentaire de traduction », note Ballard (1995, p. 237). Ce dernier passe aussi en revue le travail de Rollin (1838) qui, dans son « De la traduction », publié dans *Traité des études* [1726-1730], préconise le commentaire comme activité pédagogique. Enfin, en ce qui concerne ses propres travaux, Ballard déclare avoir indiqué dans le même esprit, dans son article « Pour un enseignement de la traduction » (1986), l'utilisation du commentaire comme exercice pédagogique complémentaire à ceux du thème et de la version. Ballard propose les techniques du commentaire à deux niveaux à savoir le commentaire simple et le commentaire comparé. Selon Ballard, « un commentaire simple [...] fonctionne comme une sorte de travail d'autocorrection où l'élève est invité à trouver ses erreurs et ses insuffisances par rapport à un modèle prestigieux et à les commenter » (1995, p. 239). Quant au commentaire comparé, il consiste à proposer deux traductions, ou plus, d'un même texte et demander aux étudiants d'observer les techniques de traduction ainsi que les tendances propres à chaque langue (1995, p. 239). Les modalités des techniques de commentaire sur la traduction sont explicitées dans son article « Le commentaire de la version » (1988) et son manuel *Le commentaire de traduction anglaise* (1992) est consacré à la didactique du commentaire.

Vingt-deux ans après l'ouvrage de Vinay et Darbelnet, paraît *L'analyse du discours comme méthode de traduction : initiation à la traduction des textes pragmatiques anglais* de Jean Delisle (1980). Cet ouvrage marque un point de départ vers le développement des méthodologies autres que la méthode dite de la *performance magistrale* (Ladmiral 1979, p. 73). La particularité de l'ouvrage de Delisle repose sur ses fondements théoriques. Il propose une approche d'apprentissage par objectifs ancrée dans la Théorie interprétative de la Traduction

(TIT) de Danica Seleskovitch. Même si d'autres manuels existaient à l'époque, Delisle remet en question la qualité de leurs contenus pédagogiques. Dans son article « Les manuels de traduction – essai de classification » publié en 1992, Delisle dresse une liste de 49 manuels en didactique de traduction (domaine anglais-français, 1952-1992) publiés depuis la Deuxième Guerre mondiale. Il les classe selon leurs objectifs généraux et orientations pédagogiques en faisant six observations :

- 1) À l'exception de Michel Ballard (1988) et Peter Newmark (1988), les auteurs évitent d'inclure le mot « manuel » ou « textbook » dans le titre dans leurs ouvrages. Delisle trouve que « les objectifs d'apprentissage des cours de traduction, scolaire ou professionnelle, sont mal définis et que, par conséquent, cet enseignement se prête encore mal à un enseignement structuré, méthodique et progressif » (1992, p. 21).
- 2) Les auteurs ne font pas tous une distinction entre la pédagogie de la traduction et la traduction pédagogique.
- 3) Les manuels dont les contenus sont spécifiquement destinés à la formation des traducteurs ont commencé à voir le jour à partir de 1980, à titre d'exemple : Delisle (1980), Horguelin (1978 ; 1985), Bédard, (1986), Van Hoof (1987 ; 1989) et Guivarc'h (1989).
- 4) La méthode proposée est rarement basée sur une théorie clairement définie. Par contre, la conception que chaque auteur expose de la traduction détermine les stratégies pédagogiques proposées dans le manuel.
- 5) Le public auquel plusieurs manuels s'adressent est mal défini, c'est-à-dire que les manuels sont destinés à un public très large et visent en même temps la traduction professionnelle et la traduction pédagogique.
- 6) Les manuels manquent souvent d'homogénéité quant aux contenus du fait que les auteurs n'établissent pas la distinction entre la traduction grammaticale et la traduction professionnelle.

Ainsi, le manuel de Delisle se distingue par son ancrage dans des théories pédagogique et traductologique, soit l'approche par objectifs d'apprentissage de base behavioriste et la Théorie interprétative de la Traduction. Ensuite, le manuel est destiné à la formation des

traducteurs professionnels, plus précisément à la traduction de l'anglais vers le français. Les critiques formulées par Delisle à l'endroit des manuels révèlent la problématique liée à la didactique de la traduction, à savoir que l'absence de manuels dotés d'objectifs ciblés. Ce manque d'une méthode plus adaptée à l'enseignement amène les professeurs à avoir recours à des méthodologies telles que l'approche comparative de textes décontextualisés, la traduction grammaticale, la *performance magistrale* (Ladmiral, 1979, p. 73) et *Who'll take the next sentence* (WTNS) (Király, 2005, p. 1100). Quant à la problématique de notre étude, il s'agit du manque de données sur l'évolution de la formation des traducteurs dans le cadre universitaire, un manque que nous cherchons à combler en étudiant les documents portant sur des départements d'enseignement supérieur offrant des formations des traducteurs ainsi que les programmes de traduction. La méconnaissance de l'histoire de la formation en traduction est sans conteste un des facteurs qui retardent le développement d'une forte tradition de recherche en pédagogie de la traduction. Les objectifs de notre recherche sont explicités dans les pages qui suivent.

Objectif général de recherche

L'objectif général de notre étude consiste à tracer l'évolution de la formation des traducteurs professionnels dans le cadre de l'enseignement supérieur en Amérique du Nord et en Europe occidentale à partir des années 1930, date de création de premiers programmes de formation des traducteurs non littéraires. Ce que nous entendons, ici, par « tracer » est le fait d'étudier différents types de documents portant sur la formation des traducteurs afin de répertorier et d'examiner en détail les mutations qui ont marqué les départements et les programmes de formation en traduction dans les quatre pays à l'étude notamment le Canada, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni. Il s'agit donc d'une étude de l'évolution de la formation des traducteurs professionnels. Dans le contexte de notre étude, le terme « évolution », signifie une suite de transformations ou de développements. Nous concevons l'« histoire » comme la connaissance et le récit des événements du passé ou une étude scientifique de l'évolution d'un phénomène social. Les deux sens compris dans la définition d'histoire sont relatifs à notre travail. Notre étude porte à la fois sur des événements du passé et constitue une étude scientifique du passé fondée sur la notion de « compréhension » de sources primaires dans le

sens scientifique développé au XIX^e siècle par trois historiens de renom : Leopold Ranke (1795-1886), Johann Gustav Droysen (1808-1884) et Wilhelm Dilthey (1833-1911).

Les approches historiographiques documentaires développées par ces historiens présentent le cadre théorique dans lequel s'insère notre étude de l'histoire de la formation des traducteurs. Nous étudierons différents types de documents dans le but d'exposer la manière dont ont évolué les établissements (écoles, instituts et départements) qui offrent des formations des traducteurs. Nous présenterons les circonstances entourant la fondation de ces établissements, leur statut, leur évolution ou disparition et les types de formation qu'elles dispensaient ou dispensent. Nous étudierons également les programmes de traduction, surtout les premiers programmes, pour montrer les besoins qui ont mené à leur création, les refontes auxquelles ils sont soumis au fil des années et les changements de leur orientation. Un programme de traduction dans notre étude signifie les cursus de formation des traducteurs comportant au moins quatre cours de traduction (12 crédits pour les programmes de certificat aux États-Unis) offerts dans un établissement d'enseignement supérieur.

Notre étude se concentre sur la formation offerte dans le milieu universitaire ou les établissements d'enseignement supérieur. Le concept d'enseignement universitaire, selon le *Dictionnaire actuel de l'Éducation* (Legendre, 2005, p. 696), « désigne généralement les études universitaires des 1^{er}, 2^e et 3^e cycles ». Pourtant, compte tenu de la diversité de types d'établissements et de modèles de programmes proposés dans différents pays, le concept d'enseignement supérieur dans notre étude désigne ce que le *Dictionnaire actuel de l'Éducation* définit comme « tout type d'éducation dispensée en institutions postsecondaires (« colleges »⁸, instituts, universités) et permettant, en fin d'études, l'obtention d'un grade, diplôme ou certificat » (Legendre, 2005, p. 591). La définition de l'enseignement supérieur englobe donc l'enseignement universitaire, mais ne s'y limite pas : elle comprend également l'enseignement donné dans des institutions autres que l'université tels que les instituts et écoles d'études spécialisées (privés ou publics) autonomes ou rattachés à une université.

Notre étude inclut ainsi les départements, écoles et instituts de traduction ainsi que d'autres types de départements offrant des cours ou programmes en traduction professionnelle

⁸ Le sens du mot « college » dans ce contexte implique des études postsecondaires surtout dans le contexte anglo-saxon.

au sein des institutions d'enseignement supérieur. Les formations offertes dans les entreprises, bureaux de traduction, centres culturels et autres, même si elles sont formelles sont exclues de notre étude. La deuxième précision porte sur la distinction entre la formation en traduction et la formation en interprétation. Notre étude porte uniquement sur la formation des traducteurs même si, sur le plan administratif les deux disciplines sont souvent abritées par le même département. Nous sommes d'avis qu'il s'agit de deux pratiques distinctes qui demandent chacune des types de formation particuliers. Dans les cas où les informations sur les programmes d'études dans les deux disciplines sont étroitement liées, nous tiendrons à les préciser. Les programmes ayant pour objectif principal l'enseignement de langues étrangères et de la traduction littéraire sont exclus de notre étude. Néanmoins, les programmes de certificat en traduction ou les majeures intégrés aux programmes de langues étrangères ou de littérature en font partie.

Objectifs spécifiques

- 1) Le premier objectif spécifique de la présente étude consiste d'une part, à tracer l'évolution des écoles, instituts et départements qui offrent des programmes de traduction au Canada et aux États-Unis, et d'autre part à dresser un répertoire de ces établissements. En d'autres termes, nous dresserons le portrait historique des écoles et d'autres types de départements offrant la formation des traducteurs ainsi que des programmes d'études en traduction dans ces deux pays.
- 2) Comme deuxième objectif spécifique, nous tracerons l'évolution des départements en France et au Royaume-Uni qui offrent des formations des traducteurs ; puis, nous créerons un répertoire de ces établissements. En d'autres termes, nous dresserons le portrait historique des écoles et départements offrant la formation des traducteurs, et des programmes de traduction dans ces deux pays.
- 3) Comme troisième objectif spécifique, nous ferons une analyse des données recueillies sur les types de départements, les types de programmes dispensés, l'orientation des programmes, et les types de diplômes décernés dans chaque pays à l'étude.
- 4) Comme quatrième objectif, nous répondrons à la question générale et aux questions spécifiques de notre étude à l'appui des résultats de nos données. Nous indiquerons les

aspects de la formation des traducteurs qui ont connu une évolution tout en expliquant son ampleur.

En conclusion, nous formulerons, à partir des données recueillies sur les institutions offrant des formations en traduction professionnelle et sur les programmes de traduction, des affirmations hypothétiques à l'égard de l'évolution de la formation des traducteurs depuis son institutionnalisation au milieu du XX^e siècle dans les pays étudiés. Ainsi, à partir des résultats obtenus, nous décrirons, par la méthode d'induction analytique, les phénomènes prévalant dans la formation des traducteurs professionnels dans chacun de ces pays. La méthode d'induction analytique proposée par Florian Znaniecki (1934) et reposée sur la théorie interprétative d'analyse des documents s'oppose aux méthodes statistiques d'analyse des données. Il s'agit d'une approche sociohistorique développée par William I. Thomas et Florian Znaniecki (1919) dans la première moitié du XX^e siècle aux États-Unis. Notre étude s'appuie sur la théorie interprétative des documents, développée par les historiens allemands du XIX^e siècle (Ranke, Droysen et Dilthey, parmi d'autres), qui s'applique aux études scientifiques des documents en sociologie, en histoire et en éducation. Nous apporterons plus de précisions sur cette approche dans la partie consacrée au cadre théorique.

Question générale de recherche

La formation des traducteurs a-t-elle connu une évolution ? En cas d'une réponse affirmative, dans quelle mesure et sous quelle forme l'évolution a-t-elle eu lieu dans les institutions de formation et les programmes d'études ? Nous considérerons le terme « évolution » dans deux sens, d'abord dans le sens de progrès et puis dans le sens de réforme. C'est-à-dire, nous étudierons le progrès qui a eu lieu en ce qui concerne la formation des traducteurs professionnels en tant que domaine d'études dans le cadre de l'enseignement supérieur. Nous examinerons le statut administratif des départements de traduction et la création de départements autonomes destinés uniquement à la formation des traducteurs professionnels. Autrement dit, quelle évolution a eu lieu à l'égard des types de départements qui dispensent des formations de traduction ? Pourquoi y a-t-il très peu de départements de traduction ? Pourquoi n'y a-t-il pas de départements de traduction dans certains pays ? Dans le cas où des départements de traduction ne sont pas créés, dans quels départements faut-il créer des programmes de

traduction ? Dans quelle mesure l'existence de départements autonomes de traduction favorise-t-elle l'épanouissement de la formation des traducteurs professionnels en milieu universitaire ? En ce qui concerne les programmes d'études, nous considérerons les réformes auxquelles ils ont été soumis, c'est-à-dire la manière dont les cours de traduction ou les programmes de certificat ou de majeure intégrés aux programmes de langues au moment de leur création ont été convertis en programmes de maîtrise ou de baccalauréat. C'est dans la perspective de réformes ayant eu lieu dans l'ensemble de ces institutions et programmes que nous étudierons le phénomène d'évolution de la formation des traducteurs dans les quatre pays choisis. Nous apporterons plus de précision à notre réponse en répondant aux quatre questions ci-dessous.

Questions spécifiques

- 1) Quelle évolution a eu lieu à l'égard des types de départements offrant des formations en traduction professionnelle ? Comme critères d'analyse, nous examinerons d'abord les types de départements qui offraient les programmes de traduction au moment de l'institutionnalisation. A-t-on créé des écoles, instituts ou départements de traduction et comment ont-ils été intégrés au milieu de l'enseignement supérieur ? Puis, nous considérerons également les tendances qui caractérisent les types de départements offrant des programmes de traduction dans chacun des pays étudiés.

- 2) Quelle évolution a eu lieu à l'égard des types de programmes d'études ? Pour analyser l'évolution des programmes de traduction, nous étudierons les types de programmes créés au moment de l'institutionnalisation et la manière dont ces programmes ont évolué. Quels types de programmes a-t-on créés (maîtrise, baccalauréat et certificat) ; puis à quels cycles (premier cycle ou cycles supérieurs) les programmes sont-ils créés et quels facteurs déterminent ce niveau ? Un examen des types de programmes amènera à la considération des conditions d'admission, si ces critères sont uniformisés au sein du même pays ou non. Nous examinerons les conditions d'admission mises en place dans chaque pays afin d'en montrer les divergences. Nous considérons également l'histoire institutionnelle des programmes en décrivant les circonstances qui entourent la création de ces programmes ainsi que le statut et la cohérence des programmes dans le pays concerné. Nous décrirons les types de programmes créés : programmes complets de

traduction ou composantes, majeures ou options en traduction intégrées aux programmes d'études dans d'autres disciplines.

- 3) Quelle évolution a eu lieu dans l'orientation des programmes ? Comme critères d'analyse, nous étudierons d'abord les types de cours proposés (orientation linguistique ou littéraire, domaines de spécialité, combinaisons linguistiques, pratiques professionnelles) au moment de la création de cours ou de programmes pionniers de traduction. Puis, nous considérerons les réformes auxquelles ces programmes ont été soumis, c'est-à-dire l'ajout ou la suppression de certaines composantes (types de cours) afin de déterminer la présence ou l'absence de l'évolution ainsi que l'orientation de ces programmes.

- 4) Quelle évolution a eu lieu à l'égard des titres de diplômes décernés ? Nous prendrons comme critère d'analyse la présence du mot « traduction » dans le titre des diplômes. C'est-à-dire, nous tiendrons en compte le titre du diplôme qui sanctionnait les études en traduction au moment de la création des programmes, si le titre portait le mot « traduction » ou non. Puis, nous noterons à quel moment le titre a changé pour refléter le domaine de la traduction.

Les réponses à ces questions permettront de décrire l'évolution qui a eu lieu, les contextes ainsi que les domaines dans lesquels elle a eu lieu selon les frontières nationales et selon les zones culturelles. Autrement dit, ces données nous permettront de déterminer les tendances les plus porteuses pour la formation des traducteurs et les facteurs qui favorisent un tel épanouissement, et de faire ressortir les convergences et les divergences entre les programmes dans le même pays et les programmes dans les quatre pays étudiés. De cette manière, nous serons en mesure de dégager les traditions particulières qui se révèlent à travers les types de départements qui dispensent la formation des traducteurs, les types de programmes créés, le nombre de programmes offerts, le nombre de langues proposées, les combinaisons linguistiques et le sens dans lequel les étudiants traduisent au cours de leur formation.

Étendue de la recherche

La présente étude est une étude historique portant sur les institutions qui offrent des formations des traducteurs non littéraires au Canada, aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni. Seuls les documents rédigés dans nos langues de travail (anglais et français) seront considérés dans la construction de notre corpus. Au début de notre étude, nous avons retenu six pays, soit les quatre mentionnés ci-dessus y compris la Belgique et la Suisse. Mais, compte tenu de notre méthodologie de recherche, qui implique l'inclusion de tous les cas et toutes les données recueillies sur les phénomènes à l'étude, nous avons constaté qu'il nous était impossible d'étudier la totalité des documents portant sur la formation des traducteurs en Belgique et en Suisse. Cela relève de la limite de nos langues de travail à savoir l'anglais et le français. En fait, trois langues officielles sont parlées (allemand, français et néerlandais) en Belgique et quatre langues officielles (allemand, français, italien, et romanche) en Suisse. Face à la situation linguistique de ces deux pays, il nous est impossible d'étudier les documents rédigés dans les langues autres que l'anglais et le français ; par conséquent, nous avons dû exclure ces deux pays de notre étude. En revanche, l'étude ne se limite pas aux situations d'enseignement avec la combinaison linguistique anglais-français, car, mis à part le cas particulier du Canada, où la combinaison linguistique se limite quasiment aux deux langues officielles du pays, dans la majorité des cas, les écoles de traduction dispensent la formation en trois langues ou plus.

Un autre facteur ayant influencé notre choix des pays est l'étude sur les établissements offrant des formations de traducteurs menée par l'Université de Montréal et publiée dans la revue *Meta* en 1965. Cette étude porte sur trois pays d'Europe (la Belgique, la France et la Suisse) et deux pays d'Amérique du Nord (le Canada et les États-Unis). Nous passerons cette étude en revue dans la partie consacrée à l'état de l'art de notre étude. Nous voulions examiner l'évolution de ces écoles, instituts et départements et de ces programmes de traduction depuis la publication de l'étude de 1965. Mais comme nous l'avons expliqué plus haut, il nous a fallu exclure la Belgique et la Suisse de notre étude. En ce qui concerne le Royaume-Uni, aucun établissement de formation des traducteurs n'est recensé dans l'étude publiée en 1965. Cependant, nous avons choisi ce pays compte tenu de l'importance de la langue anglaise dans le monde et de la place qu'occupe ce pays sur le plan international. En effet, nos deux langues de travail (l'anglais et le français) constituent un facteur déterminant dans notre choix des pays

étudiés. Par conséquent, notre étude permet de dégager certaines tendances culturelles anglo-saxonnes dans les cas des États-Unis et du Royaume-Uni, et certaines traditions nationales du Canada et de la France

Chapitre 1. Tour d’horizon de la formation des traducteurs depuis 1930.

1.1 Traduction à l’université : état de l’art

Le présent chapitre examine l’état de l’art de notre sujet de recherche à savoir l’évolution de la formation des traducteurs en Amérique du Nord et en Europe occidentale précisément dans les pays suivants : le Canada, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni. Malgré le fait que l’art de traduire remonte aussi loin que la tour de Babel, affirme Michel Ballard (2007, p. vii-x), l’institutionnalisation de la formation des traducteurs ne date que du début du XX^e siècle, et les programmes de traduction de grades universitaires⁹ n’ont débuté que dans les années 1950 (Caminade et Pym, 1998, p. 285). Plusieurs ouvrages ont été consacrés à la documentation portant sur l’histoire de la traduction, les traducteurs et les traductrices dans l’histoire (Delisle, 2002 ; Delisle et Woodsworth, 2007), les idées régissant la traduction à différentes époques et les stratégies employées dans différents types de traduction (Venuti, 2012). En ce qui concerne les programmes d’études en traduction, plusieurs ouvrages, numéros de revues, études et thèses de doctorat y ont été consacrés. En revanche, peu de recherches ont été centrées sur la question de l’évolution de la formation des traducteurs depuis son entrée à l’université.

Avant d’examiner la situation de la formation des traducteurs dans chacun des pays mentionnés ci-dessus, nous présentons, dans les pages qui suivent, les travaux clés qui portent sur l’enseignement de la traduction en général. Le huitième volume de la revue *Babel* (n° 3), publié en 1962, est consacré à l’examen du rapport entre la traduction et l’université. Dans l’introduction, André Meynieux jette la lumière sur les démarches entreprises par la Fédération internationale des traducteurs (FIT) pour mener une enquête sur les rapports qui peuvent exister ou qui existaient entre la « Traduction et l’université ». La FIT avait envoyé un questionnaire, publié dans *Babel*, (vol. 7, n° 1), à plusieurs personnalités, entreprises et administrateurs de plusieurs pays. On a reçu une soixantaine de réponses à ce questionnaire des pays suivants :

⁹ Rang dans la hiérarchie des diplômes universitaires, O.L.F (1998). Grade universitaire est un terme générique tandis que le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat sont des termes spécifiques et sont des diplômes. Les certificats et les diplômes décernés par un établissement universitaire ne sont pas de grades (Legendre 2005, p. 718).

l'Allemagne, la Belgique, les États-Unis d'Amérique, la France, l'Inde et la Pologne. Ces réponses font l'objet de la publication de *Babel*, volume 8, numéro 3 qui se divise en trois parties. La première partie donne un aperçu général sur les rapports entre la traduction et l'université à l'époque. La situation de la traduction dans chaque pays y est présentée par un expert du domaine. La deuxième partie contient les réponses apportées par trois personnalités de renom : Edgar Faure (président du Conseil des ministres de la République française à plusieurs reprises et administrateurs à l'époque), Pierre Leyris (traducteur de classiques anglais et américains : Shakespeare, Thomas More, Dickens, etc.), et Marcel Cohen, (éminent linguiste français). La troisième partie résume les questions spécifiques posées par la FIT et les réponses obtenues de différentes personnes venant de différents pays.

En 1965, l'Université de Montréal publie une étude sur les programmes et l'enseignement de la traduction dans cinq pays : trois en Europe (la Belgique, la France et la Suisse) et deux en Amérique du Nord (le Canada et les États-Unis)¹⁰. L'étude présente les programmes offerts par les douze institutions ci-dessous (Hanna, 1965, p. 51) :

- Anvers : Institut supérieur de traducteurs et d'interprètes, Centre universitaire d'Anvers, Belgique.
- Bruxelles : École supérieure de traducteurs et d'interprètes, Institut technique de l'État, Bruxelles, Belgique.
- Bruxelles-Ville : Ville de Bruxelles, Instruction publique, cours pratiques de langues vivantes (cours d'interprètes), Belgique.
- Genève : École d'interprètes, Université de Genève, Genève, Suisse.
- Georgetown: Institute of Languages and Linguistics, Georgetown University, Washington, D.C.
- Louvain : École supérieure de traduction et d'interprétariat, Belgique.
- Montréal : Département de linguistique, Faculté des lettres, Université de Montréal, Montréal, Canada.
- Montréal : Institut de traduction : Montréal, Québec, Canada.
- Montréal: McGill University, Department of University Extension, Evening Courses, Montreal, Canada.

¹⁰ Les résultats de cette étude sont publiés dans *Journal des traducteurs*, 10(2), p. 51-59.

- Paris : École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ÉSIT), Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Paris, Centre Albert Châtelet, Paris, France.
- Paris HEC : École d'interprètes et de traducteurs, École des Hautes Études commerciales de Paris, Paris, France.
- Paris : Institut catholique de Paris : Institut supérieur d'interprétariat et de traduction (ISIT), Paris, France.

Le répertoire de ces institutions est accompagné d'un résumé précisant l'orientation de chaque programme (traduction générale ou spécialisée) et les conditions d'admission. Le niveau d'études secondaires est requis par les écoles offrant des programmes de premier cycle ; et le baccalauréat en plus d'autres conditions constituent les critères d'admission pour les programmes de maîtrise. De manière générale, des matières autres que la traduction, y compris des cours de langues, sont intégrées aux programmes proposés dans la majorité des institutions : philosophie, droit, économie, politique, histoire, sociologie, linguistique, géographie, stylistique, littérature. L'étude révèle divers types de formations proposées. Quatre institutions offrent des cours du soir : Bruxelles-Ville, Institut de traduction, McGill et Paris HEC. Les autres institutions proposent des programmes complets de cours de jour dont la durée varie entre un et quatre an(s). Les programmes présentés sont divisés en deux grandes catégories : ceux qui offrent une formation universitaire avec une spécialisation en traduction et ceux qui dispensent une formation professionnelle. La première catégorie est composée des institutions suivantes : ISTI (Anvers), ESTI (Bruxelles), École d'interprètes (Genève), ILL (Georgetown), Institut catholique (Paris), ESTI (Louvain) et UdeM (Montréal). La deuxième catégorie comprend Bruxelles-Ville, Genève, l'Institut de traduction de Montréal, McGill, Paris HEC et Paris (ESIT). Dans le cas de Genève, l'institution offre une formation universitaire et une formation professionnelle. La diversité se révèle aussi dans les conditions d'admission et les types de diplômes délivrés. Certaines institutions n'exigent que le diplôme de fin d'études secondaires : Anvers, Bruxelles, Bruxelles-Ville, l'Institut de traduction de Montréal et Louvain. D'autres exigent le baccalauréat ou le diplôme secondaire avec au moins une année d'études universitaires : Genève, Georgetown, l'Institut catholique et l'Université de Montréal. Enfin, Paris-HEC et l'Université de Paris demandent la licence (équivalent du baccalauréat au Canada) ou un diplôme universitaire pour être admis au programme de traduction. Les diplômes délivrés par toutes ces institutions sont les suivants :

Diplôme

- Anvers, Bruxelles, Genève, Institut de traduction, Institut catholique, Louvain, McGill, Paris HEC et Université de Paris.

Certificat de traduction ou d'interprétation

- Georgetown, Institut de traduction, Institut catholique.

Certificat de langue moderne (avec la mention de la langue)

- Genève

Licence ou baccalauréat spécialisé

- Anvers et Georgetown.

Maîtrise ès arts en traduction

- Université de Montréal.

Diplôme d'études supérieures

- Institut catholique.

Voici les conclusions tirées au terme de cette étude. Tout d'abord, l'auteur constate un manque d'affinité parmi les types d'institutions. Ce fait est notable, particulièrement en ce qui concerne la disparité des programmes offerts et les diplômes délivrés. Cette disparité porte sur trois aspects : « la clientèle desservie, la formation antérieure exigée de celle-ci et l'étendue du programme d'études » (Hanna 1965, p. 57). Or, une telle diversité engendre des questions par rapport à la compétence exigée d'un traducteur sur les plans intellectuel, technique et linguistique. Ensuite, l'auteur regroupe les écoles en cinq catégories distinctes : deux catégories d'écoles offrant des programmes du soir : la première catégorie offre une formation aux diplômés de l'éducation secondaire centrée sur les notions techniques de base indispensables au métier du traducteur (Bruxelles-Ville, Institut de traduction). Puis, la deuxième catégorie propose le même type de formation centrée sur les techniques de base en traduction à une clientèle plus âgée disposant d'une formation intellectuelle plus avancée : (McGill et Paris HEC). Enfin, trois catégories d'écoles dispensent une formation de niveau universitaire comme indiqué dans la citation ci-dessous :

La première offre une formation universitaire qui se veut complète, avec spécialisation en traduction et interprétation en plus. La deuxième catégorie s'oriente vers les exigences du futur professionnel qui achève ses études et qui possède déjà une formation universitaire générale qu'il désire compléter. La dernière catégorie offre un grade avancé très spécialisé à des candidats qui possèdent, en plus de la formation générale du niveau

universitaire, une spécialisation dans un domaine autre que la traduction (Hanna, 1965, p. 58).

Hanna juge que cette diversité pose la difficulté d'évaluer la compétence du traducteur et estime que la solution aurait pu être la normalisation des titres décernés en vue d'une plus grande uniformité permettant une évaluation plus rapide de la compétence et de la formation d'un candidat. Le point commun entre les institutions reste la reconnaissance du fait que le traducteur professionnel a besoin d'une formation universitaire. Or, quel type de formation lui faut-il ? Une question qui exige beaucoup de réflexion de la part des professionnels aussi bien que des universitaires, remarque Hanna (1965, p. 58).

En 1968, l'*American Translators Association* (ATA), confie à son comité chargé de la formation des traducteurs l'étude des programmes de traduction offerts dans les institutions d'enseignement supérieur à l'époque. L'*ATA Committee on Translator Education* a été constitué lors de la réunion du conseil d'administration tenue à Philadelphie le 12 novembre 1967. Stephan F. Horn, le président du comité, mène une étude sur les programmes de traduction, en consultant des annuaires des institutions et la revue *American Translator*. Il obtient aussi des réponses des responsables des programmes. Horn présente treize établissements offrant des programmes de traduction : huit institutions plus deux centres de traduction aux États-Unis et trois institutions au Canada. Ces institutions présentées en ordre alphabétique sont les suivantes (Horn, 1968a, 1968b) :

Canada

- 1) McGill University, Montreal. Depuis 1950¹¹, le *Department of University Extension* offre un cours de traduction français-anglais et anglais-français. Le programme d'une durée de trois ans a été créé pour répondre aux besoins du secteur commercial. Jusqu'en 1968, chaque année scolaire est d'une durée de 20 semaines avec deux heures de cours par semaine. À partir de l'année scolaire 1968-69, on augmente la durée du programme à 25 semaines. Les candidats qui obtiennent des notes élevées à l'examen d'entrée

¹¹ Selon les informations fournies par Jean Darbelnet (1984, p. 27), le fondateur du programme, le certificat en traduction de McGill a été créé en 1943.

passent directement en deuxième année. Pendant les deux premières années, le programme d'études porte principalement sur la terminologie des langues des affaires. Puis, en troisième année, les cours portent sur la traduction littéraire et la traduction journalistique. À la fin du programme, les étudiants obtiennent un *Diploma in Translation* ou un *Certificate of Proficiency in Translation*. Ces deux diplômes sont décernés en fonction des résultats au cours des deux dernières années d'études. Le « *Diploma* » est décerné aux étudiants avec 80 % dans la langue A et 70 % dans la langue B et le « *Certificate* » aux étudiants avec 70 % dans la langue A et 60 % dans la langue B.

- 2) Université de Montréal, Département de linguistique et de langues modernes. L'étude indique que le programme de maîtrise en traduction (M.Trad.) d'une durée de deux ans sera remplacé par un programme de licence de trois ans à l'automne 1968. Les étudiants effectueront au moins six semaines de stage dans un bureau de traduction pendant les vacances entre la deuxième et la troisième année. Les deux langues de travail des étudiants dans le nouveau programme seront le français et l'anglais. D'autres langues étrangères (allemand, italien, russe et espagnol) seront enseignées quatre heures par semaine.
- 3) Laurentian University, Sudbury, Ontario. L'université annonce la création d'une École de traducteurs et d'interprètes en septembre 1968.

États-Unis

- 1) Boston University, Department of Modern Languages, Boston, Massachusetts. Le département offre un programme de traduction professionnelle couvrant des sujets tels que l'histoire de la traduction, les travaux et les approches de grands traducteurs, les différents types de traduction (scientifique, technique, littéraire et autres), la théorie de la traduction, la comparaison rédactionnelle en anglais et en français, l'analyse critique des œuvres littéraires ainsi que les méthodologies de recherche terminologique.
- 2) Columbia University, The Writing Division of Columbia University's School of Arts, New York, N. Y. Le département annonce la création d'une maîtrise en rédaction et décernera un diplôme de « *Masters in Fine arts (M.F.A)* » à la fin du programme. Un

séminaire de traduction sera offert dans le cadre de ce programme. Les combinaisons linguistiques envisagées ne sont pas indiquées dans le rapport d'étude.

- 3) Georgetown University, School¹² of Languages and Linguistics, Washington, D.C. L'école offre un programme d'une durée de deux semestres (trois heures par semaine) en traduction avancée depuis 1949. À la fin du deuxième semestre, l'étudiant doit choisir entre l'examen régulier intitulé « Course Examination » et le « Certificate Examination » qui est un examen plus difficile. En cas de réussite avec la mention A ou B, l'étudiant obtient le « Certificate of Proficiency in Translation, with distinction for A, without for B » Horn, 1968, p. 10-11). Les combinaisons linguistiques de l'étudiant sont indiquées sur le certificat. Le programme comporte aussi des cours portant sur plusieurs domaines : politique, économie, littérature, sociologie, technologie, science, etc. Les combinaisons linguistiques offertes sont les suivantes : français-anglais, anglais-français, espagnol-français, français-espagnol, allemand-anglais, anglais-allemand, portugais-anglais, anglais-portugais, russe-anglais, anglais-russe, espagnol-anglais, anglais-espagnol.
- 4) The Monterey Institute of Foreign Studies, California. L'institut fonde en 1966 la *School of International Conference Interpreters*. Y sont offerts un programme en traduction et un programme en interprétation consécutive et simultanée. Des cours sont également dispensés dans les domaines suivants : terminologie, droit international, politique et économie. Les candidats doivent maîtriser deux langues étrangères en plus de leur langue maternelle et réussir à un examen d'entrée pour être admis. À la fin de la première année, les étudiants doivent passer un examen d'orientation, puis ils choisissent entre un diplôme en traduction ou un diplôme en interprétation. À la fin du programme, ils passent un examen de synthèse afin d'obtenir le diplôme. Les langues proposées sont les suivantes : arabe, russe, chinois, japonais, français, espagnol, allemand, portugais.
- 5) New York University, School of Continuing Education and Extension Services, New York, N.Y. L'école offre des séminaires de traduction à partir des langues étrangères

¹² L'école portait le nom de « Institute of Languages and Linguistics » à sa fondation, d'après l'information trouvée dans le Bulletin de l'Institut publié en 1949, n° 1, p. 7.

(français, allemand, espagnol) vers l'anglais. Il s'agit d'un cours du soir de deux heures chaque vendredi.

- 6) Trinity College, Washington, D.C. Un cours de traduction est offert pendant un semestre tous les deux ans.
- 7) The University of Vermont, Burlington donne des cours de traduction littéraire de l'anglais vers des langues étrangères (français, espagnol et allemand).
- 8) Ohio University, Department of English and Literature, Athens, Ohio. Le département dispense depuis septembre 1967 un séminaire en traduction littéraire dans le cadre des programmes de « Comparative Literature and Creative Writing ».

Deux centres de traduction aux États-Unis

- 1) Le National Translation Center, Texas, affilié à l'University of Texas, a été créé en 1965 par la Ford Foundation dans le but d'assurer la qualité et la disponibilité de traductions vers l'anglais des textes ayant de l'importance culturelle et artistique, et aussi d'offrir des prix pour ces traductions. Les travaux concernés proviennent des domaines suivants : sciences humaines, arts, sciences sociales, sciences naturelles, etc. Le National Translation Center offre 3000 \$ chaque année aux écrivains, poètes et traducteurs possédant des compétences linguistiques. D'autres aides financières sont aussi disponibles pour des traducteurs indépendants engagés dans des projets de traduction et de retraduction. D'autres fonds sont aussi consacrés à des projets pilotes de retraduction des œuvres classiques et de révision des éditions bilingues des œuvres littéraires.
- 2) Proposed Center for Translation, University of Puerto Rico. Le centre, à sa fondation, devrait offrir un programme de deuxième cycle similaire à celui offert par l'université. Le programme, d'une durée de deux ans, devrait décerner un « Certificate in Translation » à la fin de la première année et un diplôme de « Master's degree in Translation » après la deuxième année. Les deux langues de travail sont l'anglais et le français.

La formation formelle en traduction a connu une progression remarquable depuis la deuxième moitié du XX^e siècle et plusieurs ouvrages lui ont été consacrés. La première bibliographie sur l'enseignement de la traduction a été réalisée par Roda P. Roberts et Johanne

Blais qui affirment que « this bibliography has been compiled to fill a major gap in many existing bibliographies on translation and interpretation » (1981, p. 265). Selon les auteurs, les bibliographies existantes à l'époque ne contenaient pas de section sur la didactique de la traduction. Et même si l'*International Bibliography of Translation* publiée par Henri van Hoof (1973) en comportait une section, elle n'était pas exhaustive. La bibliographie de Roberts et Blais (1981)¹³ intitulée « The Didactics of Translation and Interpretation : an Annotated Bibliography » contient 88 références de sources diverses : bibliographies, revues, périodiques, etc. Les références présentées dans cette bibliographie se sont avérées très utiles pour notre recherche des documents et ont constitué une piste vers d'autres documents portant sur la formation des traducteurs.

L'ouvrage *L'enseignement de l'interprétation et de la traduction* a été publié sous la direction de Jean Delisle en 1981, l'année qui marque le dixième anniversaire de l'École de traduction et d'interprétation de cette université. Il s'agit d'un numéro spécial de la collection *Les Cahiers de traductologie* (cahier 4) consacré à des articles traitant de l'enseignement dans les écoles de traduction. Les articles dans cet ouvrage sont rédigés par des enseignants-traductologues de renom dont Jean Delisle, Mariano Garcia-Landa, Brian Harris, Mariane Lederer et Danica Seleskovitch. L'article de Delisle propose une esquisse historique de l'enseignement de la traduction à l'Université d'Ottawa. Delisle décrit les circonstances entourant la création du premier cours de traduction en 1936. Nous examinerons en détail ces circonstances dans la partie portant sur le Canada. En outre, la monographie *The Translator's Handbook* publiée en 1983 sous la direction de Catriona Picken consacre son deuxième chapitre, intitulé « Training of Translators », à la formation des traducteurs au Royaume-Uni ainsi qu'en Europe et ailleurs dans le monde. Le chapitre se termine par une liste des institutions de traduction au Royaume-Uni et dans d'autres pays en Europe, en Amérique du Nord et Amérique du Sud, en Afrique et en Asie.

La revue *Meta* (vol. 33, n° 2), intitulée *L'enseignement de la traduction au Canada*, publiée en 1988 sous la direction de Robert Larose, porte sur diverses méthodes et pratiques d'enseignement mises en œuvre dans les universités canadiennes. Les auteurs enseignant dans

¹³ La bibliographie annotée est publiée dans Delisle, J. (1981). *L'enseignement de l'interprétation et de la traduction*. Coll. Les Cahiers de traductologie. Éditions de l'Université d'Ottawa, p. 265-294.

les écoles principales de traduction exposent les éléments constitutifs de leur cours (objectifs, répartitions de la matière, modalités d'évaluation) et les pratiques en vigueur dans leur salle de classe comme le rôle du corrigé, le choix des textes, le travail d'équipe, les modalités de correction et d'évaluation, etc.

À propos des États-Unis, l'*American Translators Association* (ATA) a publié différents répertoires de formations des traducteurs et des interprètes dispensées dans les universités américaines. Le premier répertoire (1981) a été dressé par Etilvia Arjona et le deuxième (1983) par Marilyn Gaddis Rose. Les deux répertoires s'intitulent *Survey of Schools Offering Translator and Interpreter Training*. Nous ferons plus loin une analyse des données présentées dans ces répertoires. En 1984, l'ATA a publié les actes de colloque intitulés *Silver Tongues* sous la direction de Patricia E. Newman pour marquer le 25^e anniversaire de l'association. Les articles du volume se divisent en cinq parties ; dans la dernière figurent des articles portant sur la formation des traducteurs et des interprètes. William Park a proposé un répertoire intitulé *Translator and Interpreter Training in the USA: A Survey* publié en 1993 par l'ATA. Le volume III de la monographie¹⁴ de l'*American Translators Association* a pour titre *Translator and Interpreter Training and Foreign Language Pedagogy*. Cet ouvrage, publié en 1989 sous la direction de Peter W. Krawutschke, comporte douze articles consacrés entièrement à la formation des traducteurs et des interprètes.

Dans le Volume VII de la monographie de l'ATA intitulé *Professional Issues for Translators and Interpreters* publié en 1994, la sixième section est consacrée à la pédagogie de la traduction et de l'interprétation. Dans son article, Anne Cordero souligne l'importance du rôle de l'université dans la professionnalisation du traducteur. Margareta Bowen examine les différents éléments qui assurent le succès d'un expert langagier tels que le multilinguisme, la traduction naturelle, les études de langues, les connaissances générales, les études universitaires, la personnalité, la satisfaction professionnelle. David Bowen, dans son article intitulé « Non-Discriminatory Approaches to Translation Studies », soulève la problématique d'un modèle unifié pour la formation des traducteurs et des interprètes compte tenu de la diversité culturelle et politique dans chaque pays du monde. Dans le dernier article du volume, William M. Park

¹⁴ Le premier volume des séries de la monographie annuelle de l'ATA, intitulé *Translation Excellence: Assessment, Achievement, Maintenance*, a été publié en 1987 sous la direction de Marilyn Gaddis Rose.

présente la formation des traducteurs et des interprètes existant aux États-Unis en 1994 et passe en revue les différents répertoires proposés par l'ATA Translation Studies Committee sur les programmes de traduction et d'interprétation. En 1998, Park crée un autre répertoire des programmes de traduction et d'interprétation publié par l'ATA sous le titre *Translating and Interpreting Programs in North America: A Survey*. L'analyse de ce répertoire, effectuée par Madeleine Velguth, est publiée dans *Programs in Translation Studies: An ATA Handbook*, un ouvrage dirigé par Getrud Graubart Champe (2002). Nous apporterons plus de détail sur les données présentées dans ces études dans la partie portant sur les États-Unis.

Sur un plan plus global, Monique Caminade et Anthony Pym dressent, en 1995, un répertoire des institutions offrant des programmes de traduction dans le monde, qu'ils intitulent *Annuaire mondial des formations en traduction et interprétation*. Il s'agit d'un numéro spécial de la revue *Traduire*, de la Société française des traducteurs (SFT). Ensuite, Monique Caminade publie en 1995 un article expliquant le contenu de l'*Annuaire* proposé conjointement avec Anthony Pym. Il s'agit d'un recensement des formations en traduction et interprétation dans le cadre de l'enseignement supérieur. Caminade déclare qu'ils ont choisi comme critère :

les programmes d'études dans chaque pays débouchant sur un diplôme – ou – titre portant la mention de 'traducteurs', 'interprète', 'traduction', 'interprétation', ou tout autre dérivé : 'traductique', 'traductologie', etc. [...] Sur 136 institutions recensées en Europe de l'Ouest, nous avons relevé 218 diplômes à tous les niveaux de formation au sein de l'enseignement supérieur (1995, p. 248).

À l'aide d'un schéma, Caminade montre l'évolution du nombre d'institutions offrant des programmes de traduction et d'interprétation à partir des années 1920. L'auteure observe que les formations en traduction et interprétation se sont développées en Europe occidentale à partir des années 1940 à 1950 dans le cadre d'écoles supérieures ou d'instituts privés. Puis, ces institutions ont été progressivement intégrées à l'université. Elle précise que si les formations étaient peu nombreuses au début, elles ont augmenté de façon lente et constante jusqu'au début des années 1980 où une évolution plus rapide a été enregistrée : de 1985 à 1990, une vingtaine de programmes ont été créés. Puis, Caminade note un ralentissement de la création de programmes en Europe occidentale à partir des années 1990, une situation qu'elle explique comme suit :

la difficulté à définir un objet scientifique concernant la traduction et le manque de reconnaissance persistant des professions de la traduction au niveau de la société, ainsi sans doute que la récession économique, introduisent un doute sur la pertinence de tous ces projets (1995, p. 249-250).

Caminade parle de trois différences qui caractérisent les formations dans tous les pays :

1) le statut des formations en traduction et interprétation dans l'enseignement supérieur. Dans certains cas, les formations sont complètement professionnelles, offertes dans des écoles ou des instituts et sanctionnées par des diplômes différents de ceux des formations universitaires traditionnelles. D'autres formations s'inscrivent dans le cadre des formations universitaires traditionnelles dont certaines débouchent sur des études doctorales (1995, p. 250). Caminade identifie la deuxième différence à l'égard du profil des formations en matière de nombre d'années et de niveau d'études. Elle décrit trois types de formation :

les formations longues et moyennes (respectivement de quatre ou cinq ans et de trois ans, à partir de l'accès à l'enseignement supérieur), ainsi que les formations courtes, de moyen ou haut niveau (un an après une formation universitaire de trois ou quatre ans) (Caminade, 1995, p. 250).

Caminade soutient l'idée que le profil des formations s'explique le plus souvent par la différence des systèmes éducatifs nationaux plutôt que par un critère de qualité des formations. Elle décrit à titre d'exemple les systèmes éducatifs allemands et français : en Allemagne, « le *Diplom* se prépare en quatre ans sans diplôme intermédiaire et les formations postuniversitaires en traduction sont toutes des formations doctorales » (Caminade, 1995, p. 251). Les études universitaires françaises sont divisées en trois cycles débouchant chacun sur un diplôme propre. Le deuxième cycle se compose de deux diplômes : la licence, puis la maîtrise qui donne accès au troisième cycle ; le troisième cycle, quant à lui, offre deux options : les formations professionnelles courtes (diplômes d'études supérieures spécialisées ou DESS) et les formations doctorales.

La troisième différence décrite par Caminade est le rapport entre les formations de traduction et d'interprétation : quatre modèles sont identifiés : 1) les deux font objet d'un cursus global de formation, 2) elles sont enseignées dans deux programmes séparés, 3) la formation débouche sur deux diplômes spécialisés. 4) deux formations successives sont offertes : la

traduction d'abord, puis l'interprétation. En général, Caminade observe deux modèles opposés : celui qui tend à séparer les deux disciplines et celui qui propose un enseignement global dans le cadre des professions de la communication interculturelle. Caminade procède à « un état des lieux » des formations des traducteurs et des interprètes en Europe de l'Ouest autour des trois différences décrites plus haut.

En ce qui concerne le profil des formations, elle remarque que ces formations, créées dans les années 1940 à 1950, sont axées sur la pratique et destinées à former des professionnels à travailler dans des organisations spécifiques : armée, ministère de l'Économie et des Finances, des Affaires étrangères, grande organisation internationale, etc. Il s'agit des formations offertes par des écoles ou instituts séparés du cadre universitaire traditionnel. Néanmoins, Caminade note que grâce au développement théorique faisant de la traduction un objet de recherche, des cursus diversifiés sont créés permettant l'intégration de l'enseignement de la traduction professionnelle au cadre universitaire traditionnel.

Concernant le statut des formations, l'auteure remarque qu'en 1995, environ 70 % des formations sont inscrites dans le cadre de formation universitaire ou rattachées à l'université et 30 % constituent des formations non universitaires. Ces formations s'intègrent au sein de l'université de deux façons : elles ont leur propre structure en tant que départements, facultés ou écoles, ou elles sont intégrées à des départements relevant d'autres disciplines comme langues, linguistique, langues et linguistique appliquées, littérature ou économie et commerce (Caminade, 1995, p. 253). L'auteure présente un état des lieux des formations de traduction et d'interprétation dans 17 pays de l'Europe de l'Ouest : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, le Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse.

Caminade précise qu'il n'y a pas deux pays de l'Europe de l'Ouest qui présentent la même situation. D'abord, la différence entre les systèmes éducatifs est un facteur déterminant, mais au-delà de ces différences, tant que la pratique de la traduction et de l'interprétation s'applique à des domaines multiples, leur enseignement s'intègre à des domaines très diversifiés tels que l'école de commerce, les départements de littérature ou de langues appliquées, ou les instituts de technologie, chacun servant différents objectifs de communication. Caminade commente que cette diversité de structures institutionnelles n'est pas problématique en soi

jusqu'au moment où on cherche à définir la traduction en tant que domaine de recherche à part entière au sein des institutions universitaires.

Quant à la durée et au niveau des études, Caminade note une évolution en ce que les formations moyennes souvent dispensées dans des écoles ou instituts non universitaires sont abandonnées pour les formations longues d'une durée de quatre à cinq ans et les formations courtes (1995, p. 260). L'auteure explique que ces deux types de formation représentent 39 % et 41,5 % respectivement, soit 80 % du total des formations. Les formations moyennes de trois ans constituent 20 %. Les formations longues sont surtout dispensées dans les pays suivants : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande et le Pays-Bas, tandis que les formations courtes sont plus fréquentes en France et en Grande-Bretagne. Les formations longues se sont développées parallèlement aux formations courtes en Belgique, en Espagne et au Portugal. Les formations moyennes se trouvent surtout en Italie et au Portugal.

Au sujet de la formation des traducteurs et des interprètes, Caminade affirme que les formations longues et les formations courtes de moyen ou haut niveau constituent deux options différentes. Elle identifie certains facteurs qui déterminent le choix entre ces deux options tels que

[I]es systèmes éducatifs nationaux, le niveau et le développement de l'enseignement des langues étrangères, le développement de l'enseignement des langues dans les différents pays, les stratégies choisies pour introduire les disciplines de la traduction et de l'interprétation dans le domaine universitaire, etc., [et les] considérations théoriques sur un modèle idéal de formation (Caminade, 1995, p. 262).

Parlant des programmes de doctorat, Caminade atteste qu'en 1995, il en existe une dizaine. Elle décrit deux orientations dans l'introduction de la traduction comme domaine d'études au milieu universitaire. La première considère la traduction comme une opération inter-linguistique et la deuxième l'aborde dans une perspective interdisciplinaire au même plan que les théories littéraires et sociologiques. En matière de formation en traduction et interprétation, Caminade identifie quatre modèles en Europe de l'Ouest :

Le modèle Y où la traduction et l'interprétation font l'objet de deux formations spécialisées après un cursus d'études communes ; le modèle global où la traduction et l'interprétation font l'objet d'une formation commune et où tous les étudiants sont formés à la fois à la traduction et à l'interprétation ; le modèle progressif où la formation

en interprétation intervient après un cursus d'études en traduction ; le modèle parallèle où la traduction et l'interprétation font l'objet de deux cursus parallèles, au sein de la même institution (1995, p. 263).

Caminade constate que le modèle Y domine l'ensemble des formations (46 %) et se trouve surtout en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Italie et en Grèce. Le modèle global constitue 42 % des formations et est offert principalement en Espagne, au Danemark et en Finlande et dans une moindre mesure en France et en Grande-Bretagne. Caminade explique que le modèle progressif et le modèle parallèle sont minoritaires. Le premier est représenté par l'Institut de Perfectionnement en Langues Vivantes d'Angers et l'École de Traducteurs et d'Interprètes de Genève. Le second est représenté en France par l'ESIT, l'ISIT de Paris et l'ITIRI de Strasbourg, au Royaume-Uni par l'University of Westminster (Londres) et en Italie par le SSIT « San Pellegrino » Misano Adriatico.

En conclusion, Caminade juge que la diversité qui caractérise le statut des formations des traducteurs et des interprètes découle de plusieurs facteurs. D'abord, ces formations sont relativement récentes, évoluent constamment et oscillent entre formation universitaire et formation professionnelle, ce qui met en jeu la place qu'elles peuvent revendiquer à l'université. Puis, les facteurs économiques déterminés par des restrictions budgétaires influencent la création des programmes et les soutiens reçus de la part des ministères de l'Éducation dans différents pays. Ensuite, à l'égard du profil des formations et au rapport traduction/interprétation, Caminade note que les formations longues rivalisent les formations courtes de moyen ou de haut niveau. Quant aux formations de durée moyenne, elles sont en voie de disparition. Les formations universitaires débouchent souvent sur la recherche au doctorat tandis que les formations courtes de haut niveau sont conçues spécifiquement pour une carrière professionnelle. En ce qui concerne le rapport traduction-interprétation, Caminade observe que les modèles Y et global dominant. Par ailleurs, elle remarque aussi que dans certains pays où les premières formations pour traducteurs et des interprètes ont été créées dans les années 1940-50, le modèle Y domine notamment en Allemagne, en Autriche, en Belgique et en Italie. Quant à la cohérence, Caminade trouve qu'elle se situe plutôt sur le plan international que sur le plan national :

l'espace de communication et de coopération entre les institutions se situe bien plus au niveau international – c'est-à-dire au niveau européen – qu'au niveau national. La concertation entre les institutions d'un même pays reste en général très limitée. Les échanges, les rencontres et les réseaux qui se constituent et qui sont les véritables foyers de réflexion se situent au-delà des frontières nationales (1995, p. 269).

Dans la monographie intitulée *Teaching Translation in Universities: Present and Future Perspectives*¹⁵ et publiée en 1996 sous la direction de Penelope Sewell et Ian Higgins, les auteurs exposent différentes perspectives adoptées dans l'enseignement de la traduction dans trois pays dont l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. La traduction est considérée sous deux angles : son rôle en tant que technique d'enseignement et d'apprentissage dans une classe de langue étrangère et l'enseignement de la traduction comme activité professionnelle. Le livre présente des programmes d'études et jette de la lumière sur les pratiques pédagogiques mises en œuvre dans l'enseignement de la traduction. Les articles révèlent la diversité d'approches d'enseignement déterminée par la théorie de traduction à la base de chaque pratique pédagogique.

Dans son article, Penelope Sewell présente le rapport d'une étude entreprise par le biais d'un questionnaire soumis dans 21 institutions (20 institutions britanniques et une institution française). Les institutions étudiées sont divisées en deux catégories. La première catégorie intègre des cours de traduction à leurs programmes de langue pour plusieurs objectifs liés à l'acquisition des compétences dans la langue étrangère (dans ce cas, le français). Quelques stratégies de traduction sont aussi enseignées dans ces programmes. La deuxième catégorie se compose de neuf institutions qui offrent ce que Sewell décrit comme des « specialised translations modules (or courses) » offerts comme option d'un programme de premier cycle (Sewell, 1996, p. 154). L'auteure garde l'anonymat de ces institutions en les présentant avec des lettres A, B, C, etc. En revanche, elle décrit les cours de traduction offerts par chacune de ces neuf institutions ainsi que le nombre d'heures consacrées à chaque cours, le niveau d'études où les cours de traduction sont offerts et l'objectif visé.

¹⁵ Cette monographie, une édition dans la série *Current Issues in University Language Teaching* est publiée par l'Association for French Language Teaching and Research en collaboration avec le Center for Information on Language Teaching and Research en Grande Bretagne (Sewell et Higgins, 1996, p. 7).

Toujours en 1996, le *Center for Research in Translation* of the *State University of New York (SUNY)* at Binghamton publie un volume de *Translation Perspectives* (le périodique du Centre) intitulé *Translation Horizons Beyond the Boundaries of Translation Spectrum*. L'ouvrage, un collectif de 24 textes, se divise en cinq parties avec les titres suivants : « General Considerations », « Translation Studies and Its Disciplines », « Ideology », « From Theory to Practice », « Beyond the Horizon ». Dans l'avant-dernière partie, deux articles sont consacrés à la formation des traducteurs aux États-Unis : « The Education of a Translator : Thoughts on Some Models for the United States » par Getrud Graubart Champe et « The Dilemma of Professionalism in American Translation Studies » par Marilyn Gaddis Rose.

Un autre répertoire présentant 235 institutions de traduction et d'interprétation (*Translation and Interpreting Schools*) a été publié en 1997 par Brian Harris sous les auspices du « *Language International World Directory* ». Harris dit que ce nombre ne représente pas une liste exhaustive. Caminade et Pym (1998), dans l'article, « Translator-training institutions », publié dans *l'Encyclopedia of Translation Studies*, exposent une esquisse historique et chronologique de l'institutionnalisation de la formation des traducteurs. Les auteurs remarquent que la formation en traduction à Tolède et celles de la cour au XIII^e siècle se faisaient de manière informelle. Plus tard, pendant l'époque coloniale, selon Caminade et Pym, les colonisateurs ramenaient leurs sujets aux métropoles pour qu'ils y apprennent leur langue. Ceux-ci, une fois de retour dans les colonies servaient comme intermédiaires bilingues entre les colonisateurs et les colonisés. Dans les pays européens, la création de cultures nationales incite les programmes de formation en traduction littéraire, comme en Finlande en 1831. En Allemagne, un programme de traduction pour les diplomates est mis en place de 1884 à 1944. En Espagne, le ministère des Affaires étrangères est chargé de la formation et de l'organisation des examens pour les traducteurs assermentés. Dans la même veine, la *Copenhagen Business School* forme des traducteurs assermentés depuis 1921, et à Paris, l'Institut de droit comparé dispense une formation à la traduction juridique depuis 1931. Même si la création des institutions offrant des formations de traduction date des années 1930, l'institutionnalisation n'a pris de son essor qu'après la Deuxième Guerre mondiale.

Caminade et Pym (1998, p. 283) présentent la progression du nombre d'institutions offrant des programmes de traduction et d'interprétation : 49 en 1960, puis 108 en 1980, et en

1994, on atteint 250. Les auteurs attribuent cette expansion à la demande croissante de la traduction à l'échelle mondiale. En revanche, on assiste à un ralentissement de la création de programmes dans les années 1990. Dans son article « Translation Schools: A global overview » (2002), Pym estime que 300 institutions dans le monde dispensent des programmes de traduction. Selon les statistiques publiées par Pym en 2011 (p. 477), le nombre approximatif de centres de formation s'élève à 300.

Tableau I. Nombre d'institutions offrant des programmes de traduction dans le monde

Auteurs	Année	Nb. d'institutions
Caminade et Pym	1960	49
Caminade et Pym	1980	108
Caminade et Pym	1994	250
Harris	1997	235
Pym	2002	300
Pym	2011	environ 300

En 1999, le Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction a publié le rapport d'une enquête menée sur la traduction en tant que profession. Le comité est composé de différentes parties prenantes représentant différents secteurs : « traducteurs, terminologues, interprètes, établissements d'enseignement supérieur, gestionnaires de services linguistiques, concepteurs et distributeurs d'outils d'aide à la traduction ou de traduction automatique et d'observateurs divers du gouvernement » (Rapport sectoriel, p. 1). Afin d'offrir des propositions qui puissent contribuer à l'amélioration de l'avenir de la profession de traduction au Canada en tant qu'activité économique, le Comité formule un nombre de questions portant sur la reconnaissance professionnelle, la mondialisation et le problème de la relève, parmi d'autres. Le rapport indique un taux élevé de scolarisation des traducteurs professionnels au Canada : 81 % des professionnels détiennent au moins le baccalauréat dont 26 % une maîtrise, surtout dans le cas des interprètes (1999, p. 25). Le Comité attire l'attention sur le vieillissement de l'effectif des traducteurs qui travaillent dans les cabinets de traduction et le besoin de former plus de jeunes traducteurs qui prendront la relève en vue de la demande croissante de la traduction au pays.

Selon le rapport du Comité, la demande des professionnels se situe entre 900 et 1000 pour les trois années suivant la période de l'enquête. 40 % des professionnels travaillant dans les cabinets et 70 % dans les services internes devraient posséder un baccalauréat spécialisé ou une maîtrise en traduction. Entre 360 et 400 de ces diplômés seront en demande chaque année. Un autre constat porte sur l'écart entre les attentes des employeurs et la formation des diplômés universitaires en traduction : les employeurs trouvent que la formation offerte par les universités est trop générale et trop théorique. L'enquête montre que le degré de satisfaction des répondants à propos de la formation de ces jeunes professionnels langagiers est modéré. En outre, le Comité propose que la formation des traducteurs au Canada axée sur les deux langues officielles du pays devrait s'ouvrir vers d'autres langues étrangères dans le but de mieux préparer l'industrie de la traduction aux exigences de la mondialisation. En conclusion, le Comité recommande l'amélioration de la formation des professionnels de l'industrie de la traduction sur les points suivants : le maintien d'un niveau de qualité élevé par les institutions de formation, l'adaptation des programmes de formation pour mieux répondre aux demandes de l'industrie, l'ouverture de la formation en traduction au contexte mondial (1999, p. 112).

Deux thèses de doctorat ayant trait principalement sur les programmes de formation des traducteurs au Canada apportent des éclaircissements sur le contenu des programmes offerts par les universités du pays. Dans sa thèse de doctorat intitulée *Traductologie, traduction et formation : vers une modélisation de la formation en traduction – l'expérience canadienne*, Egan Valentine (1996) élabore un modèle généralisable des programmes de formation en traduction. Valentine analyse les cours offerts par dix universités canadiennes et propose un modèle qui servirait de cadre d'examen du contexte dans la conception ou le renouvellement des programmes de formation des traducteurs. Pour sa part, Marco A. Fiola (2003) propose, dans sa thèse intitulée *La notion de programme en didactique de la traduction professionnelle : le cas du Canada*, une analyse de onze programmes de baccalauréat offerts par onze universités canadiennes. Nous fournirons plus de détails sur ces deux thèses dans la partie consacrée sur le Canada.

Différents volumes d'actes de colloques sont entièrement consacrés à l'enseignement de la traduction : *Quelle formation pour le traducteur de l'an 2000 ?*, colloque organisé par l'ESIT en 1996, comptait 175 participants provenant de 30 pays. Les actes de ce colloque, réunis par

Fortunato Israël, expose plusieurs sujets tels que les discours théoriques sur la formation des traducteurs, les outils du traducteur, la terminologie et la traduction, etc. Quatre ans après le colloque de l'ESIT, Daniel Gouadec organise en 1999 un colloque international à l'Université de Rennes 2 sur le sujet *Formation des traducteurs* et, puis un autre colloque en 2006, intitulé *Quelle qualification pour les traducteurs ?*. Les actes de ces deux colloques ont été publiés par La Maison du Dictionnaire en 2000 et 2007 respectivement. Enfin, la Société française des traducteurs (SFT) consacre trois numéros de sa revue à la présentation des programmes de traduction et d'interprétation : *Traduire : La formation en traduction et en interprétation dans le monde*, 1^{re} partie (2002), 2^e partie (2003) et 3^e partie (2004).

Dans l'introduction de *Traduire : La formation en traduction et en interprétation dans le monde*, 1^{re} partie (2002), Elena de la Fuente soulève les questions relatives à la formation des traducteurs et des interprètes face à l'évolution technologique qui a abouti à la production des outils du traducteur. Elle s'interroge sur la problématique de l'intégration des outils informatiques à la formation afin de préparer les diplômés en traduction aux défis du marché du travail. Le numéro est dédié à Danica Seleskovitch, pédagogue, interprète et traductologue renommée du XX^e siècle. L'allocution de clôture prononcée par Seleskovitch au colloque international, *Quelle formation pour le traducteur de l'an 2000 ?*, ouvre le volume. Les réflexions de Seleskovitch s'arrêtent sur plusieurs questions centrées sur le traducteur, les éléments constitutifs de sa formation, le niveau d'études où intervient sa formation ainsi que l'apprentissage des langues. Dans l'ouvrage, plusieurs responsables de formation provenant de l'Asie, du Canada et de l'Europe présentent leurs programmes d'études. Le volume se clôt sur un article de Seleskovitch intitulé « Interprétation ou interprétariat ? ».

Ensuite, *Traduire : La formation en traduction et en interprétation dans le monde*, 2^e partie (2003), est consacré à la formation initiale, la formation continue et la formation spécialisée des traducteurs et des interprètes. La première partie du volume, intitulée, « Contrôle de qualité en matière de formation », est ouverte par un résumé de la conférence « Instituts de formation et marché de travail », donnée par Hannelore Lee-Jahnke au Forum International organisé par la Conférence internationale Permanente des Instituts Universitaires de Traducteurs et d'Interprètes (CIUTI) à Genève en 2003. Lee-Jahnke souligne les défis posés par les exigences du marché de la traduction par rapport aux manques constatés dans les formations

universitaires. Elle est d'avis que, du fait des défauts des programmes d'études, les diplômés en traduction ne répondent pas aux demandes du marché qui est toujours en évolution. L'ouvrage examine principalement la problématique causée par l'écart entre la formation et le marché de la traduction, un écart lié à la mondialisation et les secousses du marché international.

La deuxième partie de l'ouvrage présente l'École de Traducteurs et d'Interprètes de Beyrouth (ETIB), l'Institut Supérieur d'Interprétation et de Traduction (ISIT) de Paris, l'Institut Libre Marie Haps (ILMH) de Bruxelles et le Département de Traduction et d'Interprétation (DTI) et la Faculté de Traduction et d'Interprétation (FTI) de l'Université [Autonome]¹⁶ de Barcelone (UAB). Puis, différents responsables de programmes décrivent leurs formations spécialisées en traduction juridique et en traduction communautaire. Enfin, la présentation de Diana Abi Abboud Isa, alors présidente de l'Association des Anciens de l'École de Traducteurs et d'interprètes de Beyrouth, clôt l'ouvrage. Elle rend compte des progrès enregistrés à l'égard de la reconnaissance légale de l'Ordre des traducteurs et interprètes diplômés au Liban.

Traduire : La formation en traduction et en interprétation dans le monde, 3^e partie (2004), contient les réflexions des auteurs sur la formation initiale, la formation dans des domaines de spécialité et la formation doctorale au début des années 2000 dans les pays suivants : la Belgique, le Canada (Montréal), la France, Israël, la Lituanie, le Pays-Bas et la Suisse francophone. Dans l'introduction qui s'intitule « État sommaire de la formation initiale, spécialisée et doctorale au début du XXI^e siècle », Elena de la Fuente, présente un résumé du contenu de l'ouvrage. La première partie de ce numéro s'intitule « Formation à la pratique ». Deux articles sont consacrés à la formation initiale : le premier décrit le programme d'études offert à l'Institut Supérieur de Traducteurs et Interprètes (ISTI) de la Haute École de Bruxelles présenté par Christian Balliu. Le deuxième article, écrit par Vytautas Bikulcius de l'Université de Siaulia porte sur la formation des traducteurs et des interprètes en Lituanie.

Quatre articles exposent la formation spécialisée sous les titres suivants : « L'interprète et le traducteur judiciaires en Belgique », « The Criminal Court interpreters course set up by SIGV », « La formation du traducteur juridique canadien en rédaction claire et simple »,

¹⁶ Le mot « Autonome » a été omis dans le texte dans *Traduire* (2003). Nous l'avons ajouté pour éviter toute confusion, car l'Université de Barcelone et l'Université Autonome de Barcelone sont deux institutions distinctes.

« Former des traducteurs à la rédaction technique ». Dans la deuxième partie intitulée « Formation à la recherche », Georges L. Bastin décrit, lors d'un entretien avec Elena de la Fuente, le programme doctoral offert par le Département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal ; ensuite, Ruth Morris, qui avait préparé une thèse en interprétation judiciaire et qui donnait un séminaire dans ce domaine à la Bar-Ilan University en Israël, offre une description des processus impliqués et des défis auxquels elle a fait face dans la conception du cursus pour un programme de maîtrise. Puis, Jacques Pelage propose quelques réflexions sur la traductologie juridique. Enfin, la rétrospective n° 19 de *Traduire* rédigée par Maurice Voituriez termine le volume.

En 2005, pour fêter son 50^e anniversaire, la revue *Meta* consacre un numéro spécial à l'enseignement de la traduction dans le monde. Les articles de ce numéro sont rédigés par des enseignants et traductologues provenant de plusieurs pays à savoir l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, l'Espagne, la France, le Liban, la Roumanie, la Suisse, et la Tunisie. Différents sujets liés à l'enseignement de la traduction sont abordés y compris les programmes d'études et la didactique de la traduction ainsi que la docimologie. Nous reviendrons sur l'article de Geneviève Mareschal portant sur l'enseignement de la traduction au Canada plus loin dans la présente étude.

Margherita Ulrych publie, en 2005, une étude sur les institutions les plus connues offrant des programmes de formation des traducteurs en Europe et en Amérique du Nord. Parmi les 65 institutions auxquelles elle envoie un questionnaire, 41 institutions répondent en provenance des quinze pays suivants : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Hongrie, l'Israël, l'Italie, la Pologne, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suisse. Les questions posées visent à contextualiser et à vérifier le type d'institution : institution destinée exclusivement à la formation des traducteurs et des interprètes ou autre type d'institution. Les questions sont formulées autour des sujets suivants : nombre de professeurs (permanents, temporaires ou à temps partiel, engagés uniquement pour l'enseignement de la traduction), nombre d'étudiants, critères d'admission, types de diplôme, durée d'études, curricula, matériels didactiques, contact avec le marché de la traduction.

Parmi les institutions étudiées, 79 % offrent des programmes de traduction au premier cycle et 89 % au deuxième cycle dont 74 % correspondent au niveau de maîtrise (équivalent à

MA\MSc) avec une durée d'une ou deux année(s). 29 % offrent un programme de doctorat durant deux ou trois années. 48 % proposent des programmes de premier cycle et de cycles supérieurs. Ulrych note que les institutions qui discernent un diplôme général au premier cycle offrent un diplôme spécialisé aux cycles supérieurs. La répartition des types de diplômes décernés va comme suit : 38 % en traduction et 28 % en interprétation (surtout aux cycles supérieurs dans les deux cas) ; 71 % en traduction et en interprétation (surtout au premier cycle).

L'étude d'Ulrych montre que la durée des programmes diffère d'un pays à l'autre, et qu'elle est déterminée par le système éducatif national : dans 81 % des institutions, la durée des programmes de premier cycle est de quatre ans, 16 % de trois ans, et une minorité offrent des programmes de certificat de deux ans. Pour les programmes de cycles supérieurs (M.A.), la durée va d'un à deux ans et de deux à trois ans pour les programmes de doctorat. Quant aux questions portant sur les critères d'admission, Ulrych observe que les politiques d'éducation nationale jouent un rôle déterminant. Dans certains pays, un candidat qui possède un diplôme de fin d'études secondaires a le droit de s'inscrire dans un programme universitaire et l'université n'a pas droit à la sélection de ses futurs étudiants. Pourtant, elle remarque que la majorité des écoles de traduction et d'interprétation ont le droit de faire la sélection de leurs futurs étudiants même si la sélection n'inclut pas toujours un examen d'entrée. Ulrych (2005, p. 8) présente les pourcentages des institutions qui utilisent les examens d'entrée ou différentes clauses comme critères de sélection pour leurs futurs étudiants. L'étude d'Ulrych révèle de façon détaillée les contenus des programmes dans les pays étudiés. Dans la partie suivante, les auteurs des textes passés en revue décrivent les différentes approches en œuvre dans l'enseignement de la traduction.

Dans l'*Encyclopedia of Translation Studies* (2^e éd.), Dorothy Kelly et Anne Martin (2009) mettent en lumière les grandes lignes de quatre aspects de l'enseignement de la traduction. L'article qui s'intitule « Training and Education » débute en soulignant une distinction entre la formation universitaire et la formation professionnelle des traducteurs. Les auteures précisent que ces deux composantes constituent deux approches adaptées à la formation des traducteurs. La première décrit une approche qui vise le développement de compétences intellectuelles particulières à l'enseignement supérieur, outre la compétence traductionnelle, la deuxième se traduit par une approche plutôt ancrée sur les besoins du marché de la traduction.

Après un bref sommaire de l'historique présenté par Caminade et Pym (1998) dans l'édition précédente, Kelly et Martin évoquent la question de la multiplication des programmes et des écoles de traduction dans le monde. Elles citent les statistiques présentées sur le site web de l'Intercultural Studies Group (ISG)¹⁷ en avril 2006, indiquant 380 programmes offerts dans 63 pays (Kelly et Martin, 2009, p. 294). Les auteures éclairent ensuite les tendances prévalentes dans la conception des cursus de traduction selon la base de données de l'ISG.

Tout d'abord, les programmes se caractérisent par la diversité en ce qui concerne la durée des programmes : trois, quatre ou cinq ans pour les programmes de premier cycle en Allemagne, en Belgique, au Canada et en Espagne), et un ou deux an(s) pour les programmes de deuxième cycle en France, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Si certains programmes sont complètement intégrés au système universitaire, d'autres offrent des formations professionnelles ne le sont pas. Kelly et Martin remarquent que les contenus des programmes dépendent principalement des objectifs visés par chaque institution. Pourtant, un point commun est que dans la majorité des programmes, les compétences en langue maternelle et deux langues étrangères constituent une condition d'admission. Un autre trait concerne l'organisation des programmes en modules selon les domaines suivants : compétences langagières, culture, civilisation, traduction, interprétation, compétences en outils de traduction tels que la traduction assistée par ordinateur (TAO), la recherche documentaire, la gestion terminologique et les options en domaines de spécialité.

Procédant de manière chronologique, Kelly et Martin proposent un résumé des méthodes d'enseignement pratiquées en traduction et interprétation. Les auteures remarquent que l'enseignement de la traduction dans les années 1950-60 était axé sur la méthode transmissionniste, une approche centrée sur l'enseignant. Elles affirment que l'approche transmissionniste cède la place progressivement à d'autres approches centrées sur l'apprenant telles que l'approche par objectifs de Jean Delisle (1980, 1993/2003, 1998), l'approche fonctionnaliste de Christiane Nord (1991/2006), l'approche cognitiviste et psycholinguistique

¹⁷ L'Intercultural Studies Group (ISG), de l'*Universitat Rovira i Virgili* en Espagne, entreprend des recherches sur la médiation interculturelle liée notamment à des nouvelles technologies. L'ISG, sous les auspices de la Société européenne des études traductologiques et la Comité chargé de la formation et la qualification de la Fédération internationale des Traducteurs (FIT), dirige l'observatoire de la formation des traducteurs. Les responsables de l'ISG sont Anthony Pym, John Style, Mar Gutiérrez Colón de la Plana (site web de l'ISG, consulté le 3 janvier, 2014).

de Paul Kussmaul (1995) et Donald Kiraly (1995), l'approche situationnelle de Jean Vienne (1994) et Daniel Gouadec (2002), l'approche par tâches d'Amparo Hurtado Albir (1999) et de María González Davies (2004), et l'approche socioconstructiviste de Donald Kiraly (2000). D'autre part, les auteures trouvent que la recherche dans les domaines de l'évaluation et de la formation des formateurs n'est pas très avancée. Elles relient la complexité du contrôle de qualité de la traduction en général à l'évaluation des travaux des apprenants. Néanmoins, elles estiment que la formation des formateurs a progressé depuis le début du XXI^e siècle notamment le programme offert par « le Consortium pour la formation de formateurs de traducteurs » (CFFT) mis en place en 2000 et celui de l'École de traduction et d'interprétation (ETI) de Genève sous la direction de Barbara Moser-Mercer (Kelly et Martin 2009, p. 299). Enfin, les auteures jugent que la recherche en pédagogie de la traduction en est à ses premiers balbutiements et que la majorité des publications sont des actes de colloque.

Dorothy Kelly, dans son article « Translation Didactics » (2010)¹⁸, trace l'historique des approches pédagogiques de la traduction, notamment depuis l'approche d'apprentissage par objectifs proposé par Delisle (1980, 1993, 1998), l'approche fonctionnaliste de Christiane Nord (1988/1991), l'approche centrée sur le processus de Daniel Gile (1995), l'approche cognitive et psycholinguistique de Donald Kiraly (1995), l'approche situationnelle de Jean Vienne (1994) et Daniel Gouadec (1994, 2003), l'apprentissage par tâches d'Amparo Hurtado Albir (1999), l'approche socioconstructiviste d'Donald Kiraly (2000), l'apprentissage par tâches de María González Davies (2003, 2004), et l'approche par induction, déduction et abduction de Douglas Robinson (1997/2003).

De son côté, Yves Gambier, dans son article « Teaching Translation and Training Translators » (2012)¹⁹, soulève la problématique de la multiplicité de méthodologies depuis l'institutionnalisation de la traduction dans les années 1930 à Mannheim, Heidelberg et Ottawa. Gambier passe en revue les différentes activités proposées dans les différentes approches d'apprentissage en traduction. Il explicite les activités associées à l'approche centrée sur les processus de traduction ainsi que celles reliées à l'approche situationnelle. Par ailleurs, il ajoute des commentaires sur la formation à distance (*E-learning*) et les techniques impliquées en citant

¹⁸ Publié dans *Handbook of Translation Studies*, vol. 1, (2010).

¹⁹ Publié dans *Handbook of Translation Studies*, vol. 3, (2012).

les programmes de Rennes 2 (traduction spécialisée), Barcelone (traduction audiovisuelle), Montréal (traduction médicale), New York University (traduction spécialisée) ainsi que les programmes de formation à distance mis en place par des sociétés privées comme Logo Group, SDL et TGP Consulting. Pour finir, Gambier évoque les défis qui sont liés à la mise en œuvre des programmes de formation, à savoir la progression de l'apprentissage, la spécialisation, l'évaluation et le contrôle de qualité ainsi que les profils et compétences des formateurs.

D'autres études publiées portent sur l'enseignement de la traduction dans des pays particuliers et nous les présenterons dans la partie consacrée aux pays concernés par notre étude. Compte tenu de l'état de l'art de notre sujet, à savoir l'évolution de la formation des traducteurs en Amérique du Nord et en Europe occidentale, nous constatons qu'aucune étude historique n'a été entreprise depuis le début du XX^e siècle que la traduction est entrée à l'université, d'où la pertinence de notre recherche. En fait, notre travail s'inscrit dans le cadre de la recherche historique en éducation. En d'autres termes, notre recherche documentaire ne se limitera pas aux documents relatifs à la traductologie ou à la pédagogie de la traduction. Avant de passer à la présentation du cadre théorique et de l'approche méthodologique de notre étude, nous considérerons les rôles joués par quelques organisations internationales dans l'institutionnalisation de la traduction.

1.2 Institutionnalisation de la traduction

Même si la traduction s'enseigne dans le milieu universitaire depuis les années 1930, son intégration à l'université a rencontré beaucoup de résistance de la part des chercheurs universitaires qui considéraient la traduction comme une activité professionnelle. Non seulement le statut de la traduction en tant que discipline universitaire était remis en question, mais aussi la société estimait que la traduction pouvait être effectuée par quiconque s'estimant bilingue. Une telle perception de la traduction se reflète dans le commentaire de Jeanne Grégoire, l'initiatrice des cours de traduction à Montréal en 1940 et la directrice des cours à l'Institut de traduction fondé en 1942 :

Malgré l'enthousiasme du grand public, il faut noter que la création de cours de l'Institut de traduction avait soulevé dès l'abord plusieurs commentaires plutôt pessimistes. L'opinion se faisait mal à l'idée 'que la traduction s'enseigne' comme toute autre

matière. On pensait que, pour qui connaît bien les deux langues, point n'est besoin de cours pour apprendre à traduire... On sait aussi la facilité avec laquelle les intéressés se décernent l'étiquette de 'bilingues', voire 'parfaits bilingues' – étiquette qui devrait les dispenser haut la main de toute préparation adéquate.²⁰

Le commentaire de Delisle (1980, p. 34-35) sur la conception simpliste de la traduction rejoint celui de Grégoire. Delisle affirme que le bilinguisme n'est pas suffisant pour pratiquer le métier de traducteur professionnel. L'idée de percevoir la traduction comme un métier que tout individu bilingue peut entreprendre a constitué un obstacle à son intégration au milieu de l'enseignement supérieur. Par conséquent, son enseignement restait subordonné à celui des langues étrangères, de la linguistique, de la littérature, de la littérature comparée, etc.

Un autre obstacle à l'entrée de la traduction à l'université provenait de la perspective selon laquelle la traduction relevait d'une activité qui s'apprend sur le tas, donc ne constitue pas un objet de recherche. En 1977, Peter W. Krawutschke a entrepris une étude, sous les auspices de l'ATA, portant sur l'impact que les activités de traduction avaient sur les décisions concernant les postes et les promotions des professeurs dans les institutions d'enseignement supérieur. Krawutschke rapporte que

[t]he results of this study were generally depressing; i.e., at best, 'translation' didn't influence these decisions, I still remember one faculty member's letter in which he told that he had translated and published a work of a major Swiss philosopher only to be told by his dean that he wouldn't be recommended for promotion from assistant to associate professor (!) because he hadn't demonstrated his ability to do original research (Krawutschke, 1984, p. 394).

En outre, la problématique de l'institutionnalisation qui persiste est liée à la complexité du concept de traduction, ce qui ne permet pas de délimiter facilement son domaine d'études. Par conséquent, la problématique liée à la complexité du concept de traduction reste un sujet de débat parmi plusieurs disciplines qui s'intéressent à la traduction en tant que domaine d'études universitaires. Par ailleurs, si l'enseignement de la traduction s'est intégré avec succès à l'université, la pédagogie liée à cet enseignement cherche encore sa place parmi les autres disciplines universitaires. Certes, de nombreuses études ont été effectuées sur les programmes

²⁰ Extrait d'un mémoire préparé par Jean Grégoire cité dans la revue *Meta*, vol. 2, p. 150-151.

d'études et plusieurs auteurs ont proposé différentes approches à l'enseignement de la traduction : Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet (1958), Jean Delisle (1980, 1993/2003, 2013), Christiane Nord (1991/2006), Donald Kiraly (2000), Daniel Gile (2005), entre autres. Pourtant, toutes ces propositions reposent sur de bases épistémologiques très diversifiées provenant de plusieurs disciplines : la traductologie, la linguistique, la littérature comparée, les études culturelles, la communication, etc. En fait, une grande proportion de la recherche en traductologie provient de ces disciplines connexes et contribue énormément à son développement et à son épanouissement dans le milieu universitaire. Toutefois, la pédagogie de la traduction, qui est une branche de la traductologie appliquée selon la carte disciplinaire proposée par James Holmes (2004), elle est encore embryonnaire, et même si beaucoup de progrès ont été fait à ce sujet, les études restent encore isolées. Une pédagogie *sui generis* de la traduction n'est pas encore née.

Comme nous avons indiqué dans l'introduction de notre étude, différents programmes de traduction sont créés dans la première moitié du XX^e (Caminade et Pym, 1998, p. 281-283). Pourtant, en Europe occidentale, la création du premier institut universitaire consacré à la formation en traduction et en interprétation a lieu avec la fondation de l'École d'interprètes de Genève en 1941. Même si l'intention initiale de son fondateur (Antoine Velleman) est d'établir une école d'interprètes, l'école devient ultérieurement l'École de traduction et d'interprétation, puis la Faculté de traduction et d'interprétation. Il existe actuellement des départements, des instituts, des écoles, voire des facultés²¹ de traduction dans plusieurs pays. Parlant de l'évolution de l'enseignement de la traduction au Canada dans l'avant-propos de *Meta* (vol. 33, n^o. 2), Robert Larose (1988, p. 131) note que « de nouveaux territoires restent à explorer en matière de la pédagogie de la traduction ». Larose est d'avis qu'il n'existe pas « encore de véritables manuels de traduction dans le plein sens du terme [...] » (p. 131). En ce qui concerne l'évolution de la rédaction des manuels de traduction, elle constitue un domaine de recherche à explorer qui ne relève pas de l'objectif de la présente étude. À propos de l'adaptation des programmes d'études aux exigences du marché de la traduction, Lee-Jahnke (2003) déplore, dans sa conférence donnée au forum international organisé par la CIUTI, la qualité des formations

²¹ Il y a la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI) de l'Université de Genève en Suisse, la Faculté de traduction et d'interprétation de l'Université de Mons en Belgique et une dizaine de facultés de traduction et d'interprétation en Espagne.

offertes par les universités. Le Forum « avait pour but une rencontre et un échange de vues entre formateurs de traducteurs et interprètes et le marché du travail » (Lee-Jahnke, 2003, p. 16). Lee-Jahnke souligne, dans le but de mettre en garde les institutions de formation contre les critiques de la part du marché, que les institutions devraient tenir compte de multiples facettes du profil du traducteur. Par contre, Ulrych atteste, dans son étude publiée en 2005, que les institutions de formation proposent de plus en plus des programmes plus orientés vers la pratique professionnelle. Nous nous attarderons davantage sur les progrès des formations offertes au cinquième chapitre de la présente étude.

Dans les pages qui suivent, nous verrons les apports des politiques ou des réformes mises en œuvre par des organisations internationales en vue de l'améliorer la qualité des formations offertes en traduction à l'université. Dans le but de donner un appui à la reconnaissance de la traduction en tant que profession et de proposer une solution à l'intégration difficile de la traduction au sein de l'enseignement supérieur, la Conférence générale de l'UNESCO, lors de sa 18^e session tenue à Nairobi en 1976, avec la résolution 6.13, adopte un instrument international sur la protection des traducteurs sous forme de recommandations à ses États membres. Dans le rapport de l'UNESCO intitulé *International Instrument for the Protection of Translators*²², sous la rubrique « Formation des traducteurs », il est indiqué que :

Les États membres devraient reconnaître le principe selon lequel la traduction est une discipline à part entière dont l'enseignement doit être distinct de l'enseignement proprement linguistique, et selon lequel une formation spécialisée est utile pour la réalisation de traductions de tous genres. Ils devraient encourager la mise sur pied, en liaison notamment avec des universités ou d'autres établissements d'enseignement de cours de rédaction destinés aux traducteurs, ainsi que l'organisation de séminaires et de stages pratiques dans ce domaine.

Il conviendrait aussi de reconnaître que le traducteur a le droit de bénéficier d'une formation continue chaque fois qu'une telle formation est assurée ou organisée à l'intention d'autres catégories de personnes effectuant un travail de création (p. 64).

La Recommandation de Nairobi (1976) devient un texte clé qui sert d'appui pour l'épanouissement de la traduction en tant que discipline universitaire. La Conférence

²² Le rapport est publié dans *Babel*, vol. 22, n^o. 2, p. 52-65.

Internationale Permanente des Instituts Universitaires de Traducteurs et d'Interprètes (CIUTI) adopte et intègre la Recommandation de Nairobi à ses documents officiels²³.

Une autre initiative qui renforce le statut des départements de formation des traducteurs et des interprètes dans le milieu universitaire est la fondation de la Conférence Internationale Permanente des Instituts Universitaires de Traducteurs et d'Interprètes (CIUTI) à Bâle en 1960. Dans un texte publié sur son site web, la CIUTI se décrit comme « l'association internationale la plus ancienne et la plus prestigieuse des instituts universitaires de traduction et d'interprétation²⁴ ». Les années suivant la Deuxième Guerre mondiale voient la création de beaucoup de regroupements internationaux ayant pour objectifs la prévention des conflits entre les nations et le maintien de la paix. Ainsi, la création de l'Union européenne, la signature du Traité de Rome, l'intégration économique de l'Europe et l'adoption de chaque langue officielle des pays membres par l'Union européenne ont augmenté les besoins de former des traducteurs et des interprètes.

C'est dans ce contexte qu'en 1960, les directeurs des écoles d'interprètes et de traducteurs des universités de Genève, de Heidelberg, de Mayence (Germeisheim) et de Paris-Sorbonne se sont réunis à Bâle pour parler de problèmes relatifs à la formation des traducteurs et des interprètes. Le document, 'Guidelines for New Membership'²⁵, met l'accent sur le statut universitaire des membres dont les programmes doivent atteindre le niveau d'excellence établi par la CIUTI.

Le but de l'association, initialement dénommée la Conférence Internationale Permanente de Directeurs d'Instituts Universitaires pour la Formation de Traducteurs et d'Interprètes²⁶, consiste à assurer l'excellente qualité de la formation des traducteurs et des interprètes. L'article 3 de la CIUTI précise qu'elle a pour mission :

- d'optimiser la qualité de la formation ;
- de faciliter la mobilité des étudiants et des professeurs entre les instituts membres ;

²³ Information récupérée sur le site web de la CIUTI le 10 juin 2016 à www.ciuti.org

²⁴ Information récupérer sur le site web de la CIUTI le 10 juin 2016 à www.ciuti.org

²⁵ Un document publié en 1995 selon l'information trouvée sur le site web de la CIUTI.

²⁶ En 1994, la CIUTI a été reconnue association internationale, régie par la loi belge sous la dénomination de Conférence internationale Permanente d'Instituts Universitaires de Traducteurs et Interprètes. Information récupérée le 10 juin 2016 à www.ciuti.org

- d'assurer la collaboration de ses membres dans le domaine de la recherche, dans le développement de nouvelles méthodes d'enseignement ;
- de promouvoir les relations avec les organisations, les associations et les entreprises nationales et internationales, portant intérêt à la formation de professionnels de l'interprétation, de la traduction, de la communication multilingue et interculturelle²⁷.

Pour devenir membre, les institutions doivent faire parvenir leur demande au secrétariat général de la CIUTI, qui la transmet à la commission d'admission. Il revient à l'Assemblée générale de prendre la décision finale sur l'adhésion d'un membre. La CIUTI évalue les cursus et les textes d'examens des institutions candidates par un examen approfondi et choisit des observateurs qui assistent aux examens dans les institutions concernées (Lee-Jahnke, 2003, p. 18). La CIUTI, qui à l'origine, n'était qu'une association européenne, s'est élargie pour inclure des institutions à l'échelle mondiale et compterait un effectif de 40 membres, selon l'article de Martin Forstner (2012, p. 8). La CIUTI, une association sans but lucratif, est régie par la loi belge et dirigée par le Bureau et le Conseil dont les membres sont élus par l'Assemblée générale composée des délégués de tous ses instituts membres.

Puis, la réforme européenne de l'enseignement supérieur connue sous le nom du « processus de Bologne » constitue un autre facteur clé dans l'intégration des programmes de traduction et d'interprétation dans le cadre universitaire. Il s'agit de la déclaration commune des ministres de l'Éducation de 29 pays européens réunis à Bologne le 19 juin 1999. Le processus de Bologne comporterait des séries de réunions où des accords signés par les ministres européens d'Éducation ont abouti à la réforme européenne de l'enseignement supérieur terminée en 2010. Les objectifs de cette réforme ayant trait aux programmes d'études des pays situés dans l'espace européen de l'enseignement supérieur sont les suivants :

- 1) Adoption d'un système de diplômes facilement lisibles et comparables, entre autres par le biais du « Supplément au diplôme », afin de favoriser l'intégration des citoyens européens sur le marché du travail et d'améliorer la compétitivité du système d'enseignement supérieur européen à l'échelon mondial ;
- 2) Adoption d'un système qui se fonde essentiellement sur deux cursus, avant et après la licence. L'accès au deuxième cursus nécessitera d'avoir achevé le premier cursus, d'une durée minimale de trois ans. Les diplômes délivrés au terme du premier cursus

²⁷ Information récupérée le 10 juin 2016 à www.ciuti.org

correspondront à un niveau de qualification appropriée pour l’insertion sur le marché du travail européen. Le second cursus devrait conduire au master et/ou au doctorat comme dans beaucoup de pays européens ;

- 3) Mise en place d’un système de crédits – comme celui du système ECTS – comme moyen approprié pour promouvoir la mobilité des étudiants le plus largement possible. Les crédits pourraient également être acquis en dehors du système de l’enseignement supérieur, y compris par l’éducation tout au long de la vie, dans la mesure où ceux-ci sont reconnus par les établissements d’enseignement supérieur concernés ;
- 4) Promotion de la mobilité en surmontant les obstacles à la libre circulation, en portant une attention particulière à :
 - pour les étudiants, l’accès aux études, aux possibilités de formation et aux services qui leur sont liés.
 - pour les enseignants, les chercheurs et les personnels administratifs, la reconnaissance et la valorisation des périodes de recherche, d’enseignement et de formation dans un contexte européen, sans préjudice pour leurs droits statutaires.
- 5) Promotion de la coopération européenne en matière d’évaluation de la qualité, dans la perspective de l’élaboration de critères et de méthodologies comparables.
- 6) Promotion de la nécessaire dimension européenne dans l’enseignement supérieur, notamment en ce qui concerne l’élaboration de programmes d’études, la coopération entre établissements, les programmes de mobilité et les programmes intégrés d’études, de formation et de recherche²⁸.

Un autre projet de l’Union européenne ayant une influence directe sur la formation des traducteurs en Europe est le Master européen en traduction (*European Master in Translation ou EMT*) mis en place par la Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne.²⁹ La marque EMT représente le sceau de qualité qui distingue les programmes membres de son réseau. Compte tenu de l’hétérogénéité des programmes de traduction offerts dans différents pays, l’évaluation des programmes en vue d’appartenance au réseau EMT s’avère problématique. De ce fait, la DGT constitue un groupe de huit personnes dont la tâche consiste à établir les critères de qualité servant de référentiel de compétences appliquées aux métiers langagiers :

²⁸ Source : <http://www.sup.adc.education.fr/europedu/french/index.html>

²⁹ En ce concerne l’interprétation, la Direction générale de la traduction de la Commission européenne a mis en place le projet de Master européen en interprétation de conférence (EMCI).

Le référentiel doit être pris en compte dans le contexte global de la formation des traducteurs, qui dépasse très largement les compétences professionnelles recensées. Il précise ce qu'il faut atteindre, acquérir, maîtriser en fin de formation ou pour les besoins d'une activité déterminée, quels que soient les moments d'apprentissage, leur lieu, leur organisation. Il correspond à une formation de 2^e cycle de 60 à 120 crédits (ECTS) présupposant la maîtrise des langues de travail (de niveau C1 au moins : « utilisateur expérimenté autonome », selon le Cadre européen commun de référence pour les langues). Il se veut une base permettant d'établir le contenu des séquences/modules/cours/séances de formation et pour choisir les moyens pédagogiques les plus appropriés. Il s'intéresse aux fins (les compétences), mais ne préjuge en rien des moyens (ressources, cursus, pédagogie) (Groupe d'experts EMT, 2009, p. 3)³⁰.

Le référentiel de compétences « EMT » ne recommande ni des contenus ni une méthodologie de formation de traduction, en revanche, il énonce 48 compétences attendues des diplômés des programmes EMT. Le référentiel se divise en six domaines : 1) compétence en matière de prestation du service de traduction ; 2) compétence linguistique ; 3) compétence interculturelle ; 4) compétence en matière d'extraction de l'information ; 5) compétence thématique ; 6) compétence technologique (maîtrise d'outils). Ces compétences ne sont pas présentées en ordre d'importance : elles sont toutes égales, mutuellement interdépendantes et transversales.

Contrairement à la politique d'admission mise en place par le réseau de Master européen en interprétation de conférence (EMCI)³¹, l'adhésion au réseau EMT est ouverte à tout programme offert dans les pays membres de l'Union européenne ainsi que les programmes offerts dans les pays candidats ou potentiels de l'Union européenne. Les programmes offerts en Suisse et en Russie et dans les pays participant à la Politique européenne de voisinage (PEV) et à l'Espace économique européen peuvent demander l'adhésion au réseau EMT selon les mêmes critères que les États membres. Les programmes offerts dans les pays non membres de l'Union européenne et qui satisfont aux critères d'adhésion sont admis à titre de membres observateurs. Le premier processus de sélection des membres du réseau EMT a eu lieu en 2009.

³⁰ www.ec.europa.eu consulté le 15 juin 2016.

³¹ Le réseau de Master européen en interprétation de conférence (EMCI) admet un seul programme pour chaque État membre de l'Union européenne. Information tirée du document intitulé « European Master's in Translation frequently asked questions ». www.ec.europa.eu, consulté le 15 juin 2016.

Dans ce chapitre, nous avons examiné l'état de l'art de notre sujet de recherche à savoir la formation des traducteurs en Amérique du Nord et en Europe occidentale. Nous avons également présenté les travaux clés portant sur la formation des traducteurs et l'enseignement de la traduction ainsi que les contributions des organisations internationales telles que l'UNESCO, la CIUTI et l'Union européenne à l'institutionnalisation de la traduction. D'après notre constat, aucune étude diachronique portant sur la formation des traducteurs n'a été menée dans les quatre pays à l'étude. Nous jugeons donc que le sujet mérite une étude afin de montrer l'évolution de la formation des traducteurs au sein de l'université depuis son institutionnalisation. Dans le chapitre suivant, nous présenterons notre cadre théorique et notre méthodologie de recherche.

Chapitre 2. Recherche sociohistorique des documents

2.1 Théorie interprétative des documents : une approche sociohistorique

Notre étude de l'histoire de la formation des traducteurs s'inscrit dans le cadre théorique interprétatif des documents, développé par les historiens allemands du XIX^e siècle. Dans le premier chapitre de *Reading Primary Sources : The Interpretation of Texts From Nineteenth- and Twentieth-Century History*, Philipp Müller (2009, p. 21-36) expose les différentes approches à la recherche documentaire développées par trois historiens allemands de renom : Leopold Ranke (1795-1886), Johann Gustav Droysen (1808-1884) et Wilhelm Dilthey (1833-1911), partisans de l'herméneutique de l'histoire au cours du XIX^e siècle. Ranke, philologue de formation, appuie son approche historiographique sur la critique textuelle développée par ses prédécesseurs en philologie classique. Il s'agit de la vérification de sources primaires afin de détecter la probabilité de distorsion des faits. Pour ce faire, on effectue la comparaison de différentes versions et contenus de textes ainsi que la vérification du style et des langues. Néanmoins, au-delà de la critique textuelle, Ranke soutient aussi l'idée que l'historien doit arriver à une certaine forme de compréhension pour reconstruire le passé. Ainsi, il développe sa pratique de la critique de sources primaires et de la compréhension dans le cadre de ses écrits historiques empiriques. Pourtant, le rejet de définitions philosophiques abstraites empêche Ranke d'élaborer théoriquement ses réflexions sur l'histoire, remarque Müller (2009, p. 26). Ce dernier juge que c'est le silence de Ranke sur le concept de la compréhension qui amène Johann Gustav Droysen à croire que Ranke limite son approche historiographique à l'étude de la critique textuelle.

Par conséquent, Droysen critique beaucoup Ranke pour avoir donné une image simple de l'étude historiographique. Droysen développe le concept et la théorie de la compréhension (*Verstehen*). Pour lui, même si les faits tirés de sources primaires représentent le passé, les faits ne parlent pas ; il incombe à l'historien de les interpréter pour que leur signification soit révélée. Droysen souligne que l'historien doit s'intéresser aux résultats des pensées et des projets du passé exprimés dans les actions historiques au lieu de se limiter au sens littéral des documents.

Il établit une distinction entre l'interprétation historique centrée sur l'histoire au sens large, et l'interprétation psychologique, qui porte sur les motivations personnelles. Pour Droysen, la compréhension des actions de manière psychologique veut dire les retracer jusqu'aux caractères et personnalités des individus. Droysen postule que la compréhension historique se base sur le fait que la volonté de l'homme dépend du monde dont elle fait partie ; par conséquent, elle doit être perçue au-delà de simples résultats de motivations psychologiques. Droysen soutient l'idée selon laquelle l'épistémologie historique peut se baser sur l'existence d'une chaîne d'idées générales derrière la pensée individuelle qui donne la signification aux pensées et aux motivations. Ce postulat constitue la clé du caractère herméneutique de la théorie et de l'étude de sources primaires fondées par Droysen. Les idées de Droysen ont été approfondies et systématisées par Wilhelm Dilthey (Müller, 2009, p. 29).

Dilthey développe un intérêt pour les questions philosophiques intégrées à la recherche extensive sur l'histoire de la littérature, l'historiographie et l'histoire intellectuelle générale (Müller, 2009, p. 29). Son objectif est de développer un fondement scientifique pour les humanités. Il forme le terme *Geisteswissenschaften* (sciences de l'esprit) dans son ouvrage *Introduction to the Human Sciences* publié en 1883. Il ancre son travail dans le concept de *Bildung*, qui est déjà présent dans les travaux de Ranke et Droysen, explique Müller (2009, p. 30). Le terme *Bildung* combine le sens de connaissance et d'autoformation exprimée par la notion de compréhension. Dilthey élabore les caractéristiques des études historiques dans une théorie des humanités qui doivent justifier leur nature scientifique. Il est d'avis que les sciences humaines se focalisent sur les dimensions subjectives de l'expérience des objets d'étude. Ainsi, il établit une distinction entre la « compréhension », un concept propre aux sciences humaines et « l'explication » comme une méthode applicable aux sciences naturelles. Dilthey décrit deux types de « compréhension » : d'abord, la compréhension élémentaire qui étudie les expressions de la vie mentale à partir des résultats jusqu'à la source ; puis, la reviviscence, qui est un degré de compréhension plus élevé. Dans ce dernier cas, l'historien cherche à revivre l'expérience de ceux ont vécu à des époques antérieures, des peuples qui existaient dans le passé en prenant ses propres expériences comme un point de départ, puis, reconstruit le sens de l'expérience des autres par analogie. Ainsi, comme Ranke et Droysen, Dilthey soutient l'idée selon laquelle la connaissance historique et la recherche ne doivent pas être comprises séparément de l'objet d'étude.

Müller (2009, p. 31-32) remarque qu'au cours du XIX^e siècle, la notion de *Verstehen* unit deux approches de l'histoire séparées pendant longtemps par les traditions historiographiques, à savoir les antiquaires préoccupés par la collecte des vestiges du passé et les historiens philosophes intéressés au développement historique dans le sens général. Müller affirme que la compréhension et la critique de textes sources constituent le fondement scientifique de l'historiographie en Europe et en Amérique du Nord depuis son institutionnalisation universitaire au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, même si, à partir des années 1960, des efforts ont été déployés pour transformer l'historiographie intellectuelle en science sociale historique, bouleversant ainsi la notion de *Verstehen* en tant que fondement d'études historiques. Müller (2009, p. 32) note que, malgré une telle opposition, quelques historiens étudient encore les documents historiques selon la tradition établie par Ranke, Droysen et Dilthey, et qu'un grand nombre de leurs idées ont survécu ou ont été réinventées dans le domaine anthropologique et dans les approches micro-historiques.

William I. Thomas et Florian Znaniecki, dans leur analyse scientifique des documents au début du XX^e siècle, ont employé l'approche interprétative et sociohistorique dans *The Polish Peasant in Europe and America* (1927). Les auteurs ont exposé dans cinq volumes les problèmes sociaux liés à un groupe social, à savoir les paysans polonais. Ils ont appliqué l'approche interprétative dans une étude portant sur l'organisation de groupes primaires paysans (famille et communauté) et sur l'évolution partielle de ce système d'organisation sous l'influence du nouveau système industriel et de l'immigration en Amérique et en Allemagne. En ce qui concerne l'objet d'étude, Thomas et Znaniecki (1927, p. 18-19) arguent qu'il importe de tenir en compte la vie entière d'une société donnée plutôt que de sélectionner de manière arbitraire et d'isoler préalablement certaines catégories de phénomènes, et que pour étudier un problème, il faut relier le problème au contexte social. En appliquant ce principe à notre recherche, nous avons tenu compte de tous les programmes de traduction offerts dans chaque pays étudié plutôt que de présenter certains programmes comme représentatifs de la tradition du pays, une approche qui correspond au critère de représentativité préconisé par John Scott, que nous avons mentionné plus haut. En outre, nous avons montré l'influence des facteurs sociaux, tels que les besoins de traduction, les comportements d'une société envers la traduction et le système d'éducation, sur les types de programmes dispensés dans les pays étudiés.

Thomas et Znaniecki (1927, p. 18-19) postulent que, pour étudier un problème social, la méthode propice consiste à commencer avec l'hypothèse de ne rien savoir sur le sujet excepté les critères qui permettent de délimiter le domaine d'étude. Puis, après la collecte initiale des données, il faut effectuer une sélection à l'aide des critères qui impliquent des généralisations méthodologiques et des hypothèses scientifiques. Ensuite, on procède à l'analyse des données, la systématisation des éléments analysés, la définition des phénomènes sociaux, et enfin, la théorisation. Thomas et Znaniecki (1927, p. 54) sont d'avis que la théorisation ne pose aucune difficulté si les phénomènes sont définis de manière adéquate. Cela implique que quand nous découvrons un effet produit par une certaine cause, la formulation de la cause de la relation cause-effet porte en elle le caractère d'une loi, c'est-à-dire que nous supposons qu'à chaque récurrence de cette cause l'effet se reproduira. Au-delà de la théorisation vient la nécessité d'expliquer les exceptions. Une telle explication constitue un facteur de progrès si la méthode employée est adéquate ; toutefois, elle peut devenir une embuche dans le cas contraire.

Selon le postulat interprétatif, les documents sont considérés comme des « constructions sociales élaborées par des individus à une époque donnée qui pourraient constituer l'objet d'interprétations variées pour différents 'publics', ayant des effets différents³² » (Jupp et Norris, 1993, p. 38). De plus, le chercheur a l'obligation de comprendre le texte dans son contexte d'énonciation, notamment la raison pour laquelle le texte a été produit et comment il a été reçu. Une telle approche à la recherche documentaire s'appuie sur l'argument qu'un mot ou une expression peut changer de sens au fil du temps. De ce fait, le chercheur doit préciser le sens selon son utilisation à l'époque dont il s'agit. En outre, la théorie interprétative implique, pour le chercheur, la compréhension de la textualité du document. Selon Gary McCulloch³³ (2004, p. 45), « this entails recognition of technical phrases, esoteric allusions and references to individuals and institutions, as well as of the changing usages of particular words and terms ». L'approche interprétative d'analyse des documents s'oppose donc au positivisme sociologique

³² Notre traduction.

³³ Gary McCulloch est professeur titulaire en histoire de l'éducation à l'Institute of Education, University of London. Cette information est extraite de son ouvrage, *Documentary Research in Education, History and the Social Sciences* de McCulloch (2004, p. i).

selon lequel les « phénomènes sociaux sont ‘objectifs’ et existent de manière externe aux individus qui constituent la société ou un groupe social³⁴ » (Jupp et Norris, 1993, p. 40).

C’est dans cette perspective d’une approche interprétative et sociohistorique que nous inscrivons notre étude sur l’évolution de la formation des traducteurs. McCulloch (2011, p. 248) souligne que les méthodologies de recherche historique et documentaire sont conçues pour faciliter la compréhension dans trois domaines de connaissance relatifs aux activités des sociétés : 1) le passé, 2) les processus de changement, et 3) les origines du présent qui éclairent les structures, les rapports et les comportements dans le contexte des tendances récentes et des tendances à long terme. McCulloch (2004, p. 4) met l’accent sur l’interprétation des documents par rapport à leur contexte, en tenant compte des facteurs à l’origine de leur production, tels que les rapports historiques, politiques, sociaux et personnels. Ainsi, l’approche proposée par McCulloch est liée à la théorie interprétative du fait qu’elle tient pour acquis que les documents sont des constructions sociales et historiques et qu’ils doivent être compris, dans la mesure du possible, par rapport à leur auteur et l’objectif de leur écriture. D’après McCulloch (2011, p. 248), l’histoire de l’enseignement

[...] characteristically examines the longer term development of education in relation to the broader society, including for example pertaining social change and mobility, the economy, national traditions, gender, ethnicity and work [...]. The study of the history of education draws on the historical, educational and social scientific methods and insights [...], with a duty to both the people of the past and the current generation as well as the search for truth [...].

McCulloch (2004, p. 42-45) soutient l’idée qu’une analyse scientifique des documents doit se bâtir sur quatre principes : authenticité, validité, clarté du sens et théorisation. John Scott (1990, p. 6), pour sa part, souligne les mêmes principes en d’autres termes : authenticité, crédibilité, représentativité et théorisation. Pour McCulloch et Scott, l’authenticité du document occupe la première place par rapport à son auteur, le lieu et la date de publication. Scott (1990, p. 6-7) affirme que « authenticity is a fundamental criterion in social research, [...]. Unless the researcher is able to come to a conclusion about the authenticity of the evidence, there is no possibility of an informed judgment about the quality of the data eventually constructed ». Le

³⁴ Notre traduction.

deuxième principe consiste en l'évaluation de la validité (McCulloch) ou de la crédibilité (Scott) des contenus du document. Pour McCulloch, il s'agit de la compétence et de l'expertise de l'auteur par rapport à la matière (poste, expérience professionnelle, etc.). L'auteur est-il en position de présenter les faits concernant l'événement ? Est-il influencé par sa subjectivité ? De son côté, Scott considère la sincérité de l'auteur et l'exactitude des informations présentées, ce qui repose sur la raison pour laquelle l'auteur a produit ledit document.

En outre, Scott soulève la question de la représentativité de l'ensemble des documents consultés, à savoir que le chercheur doit s'assurer que les documents consultés sont représentatifs de la totalité des documents pertinents, ce qui dépend de la survie et de la disponibilité des documents. Un autre principe proposé par McCulloch et Scott est la clarté du sens du document. McCulloch estime que la clarté et la compréhension du document sont capitales pour le chercheur, c'est-à-dire qu'il doit comprendre le document selon le contexte (auteur, domaine et époque) de production. Scott juge que toute évaluation préalable doit mener à la compréhension du document étudié. Il énumère plusieurs facteurs fondamentaux pour la compréhension d'un document : écriture d'un manuscrit, déformation à cause de la reproduction, phraséologie, style de datation, parmi d'autres. Tous ces principes sont appliqués à l'interprétation des documents dans notre étude.

Enfin, McCulloch et Scott relient le principe de l'interprétation des documents à celui de la théorisation. C'est-à-dire que le chercheur doit ancrer son travail dans un cadre théorique grâce auquel il fera l'interprétation des résultats de sa recherche. McCulloch évoque les trois approches théoriques traditionnelles pour l'analyse documentaire que décrivent Jupp et Norris (1993) : positiviste, interprétative et critique. La méthode d'analyse documentaire dans chacune de ces approches théoriques est différente. En ce qui concerne le positivisme, Jupp et Norris le considèrent dans la perspective de positivisme sociologique selon laquelle les « phénomènes sociaux sont 'objectifs' et existent de manière externe par rapport aux individus qui constituent une société ou un groupe social ». Dans une telle perspective, la recherche positiviste adopte les principes de la recherche scientifique naturelle et commence par la formulation des hypothèses et par la réalisation des tests dans le but de déduire des causes et des effets de certains phénomènes sociaux. Le chercheur emploie des procédures objectives et systématiques régies par des règles explicites. L'analyse du contenu est typiquement quantitative et généralisable,

s'appuie sur la fréquence des thèmes ou mots. Elle se limite aux significations explicites du contenu pour établir la statistique.

Quant aux approches critiques d'analyse documentaire, elles s'intéressent aux concepts négligés dans l'approche positiviste tels que l'organisation et les conflits sociaux, la réglementation de l'ordre social, l'idéologie, le pouvoir et la domination. Pourtant, les approches critiques ne se placent pas en opposition aux méthodes quantitatives positivistes. Les chercheurs qui adoptent les approches critiques emploient des méthodes qui permettent d'accéder aux concepts clés du paradigme critique tels que l'histoire de la vie, les entrevues informelles, les méthodes d'observation comme les études de cas et la recherche à l'aide de l'histoire sociale. Ces méthodes sont plutôt qualitatives, non positivistes.

Dans notre travail, nous adopterons l'approche interprétative comme nous l'avons indiqué plus tôt. L'approche interprétative est axée sur l'argument que les phénomènes sociaux sont essentiellement différents des phénomènes naturels. C'est-à-dire qu'ils ne sont pas objectifs et externes. Ils sont, par contre, socialement construits par des individus. Basée sur un tel argument, la tradition interprétative rejette l'approche positiviste d'analyse de contenu limitée à l'analyse quantitative des données observées dans le texte (Jupp et Norris, 1993, p. 42). Le paradigme interprétatif postule que la théorie émerge de l'étude et qu'elle ne doit pas la précéder (Cohen, Manion et Morrison, 2011, p. 18). En d'autres termes, les théories sont construites à partir de données tirées de situations particulières. Elles sont aussi diverses que les phénomènes et les comportements humains qu'elles expliquent. Ainsi, le but de la recherche interprétative consiste à comprendre certains phénomènes dans une société donnée à une époque donnée en comparaison avec ce qui se passe dans d'autres sociétés et ce qui s'est passé dans d'autres époques. L'approche interprétative d'analyse documentaire permet de construire des significations à partir des données, offrant ainsi des éclaircissements sur des comportements humains.

Nous avons fait le choix de la théorie interprétative, car elle nous permet d'analyser les documents par rapport aux réalités sociohistoriques, une approche qui ne sera pas possible dans une approche positiviste et structurée où le chercheur mène son étude dans le but de valider des hypothèses déjà formulées avant de commencer ses recherches. En outre, la visée de notre recherche est descriptive. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas adopté une approche critique qui s'intéresse à l'interprétation des documents par rapport aux concepts politiques et

idéologiques ainsi qu'aux conflits sociaux. Une telle approche est fondée sur la théorie de discours appuyée sur l'analyse du discours. Pour notre étude, nous avons choisi l'approche interprétative, ce qui nous permettra d'étudier les documents portant sur la formation des traducteurs professionnels en établissant un rapport entre les types de départements, les types de programmes de traduction créés et les réalités sociohistoriques ainsi que les politiques éducatives de chacun des pays à l'étude. C'est-à-dire, nous examinerons l'influence des phénomènes sociaux tels que le bilinguisme, l'immigration et les responsabilités des pays au sein des organisations internationales sur la création des programmes de traduction.

Un autre aspect important de notre étude repose sur le fait qu'elle relève de la traductologie appliquée dans le sens décrit par James Holmes (2004) dans son article présentant la carte disciplinaire de la traductologie. L'auteur affirme que :

In this discipline, as in so many others, the first thing that comes to mind when one considers the applications that extend beyond the limits of the discipline itself is that of teaching. [...] *[T]ranslator training*, has raised a number of question that fairly cry for answers: questions that have to do with teaching methods, testing techniques, and curriculum planning. It is obvious that the search for well-founded, reliable answers to these questions constitutes a major area (and for the time being, at least, the major area) of research in applied translation studies (Holmes, 1988, p. 189).

Holmes souligne également un autre aspect de la traductologie qui porte sur les différences entre les études centrées sur l'histoire de la description de la traduction et l'histoire de la traductologie appliquée dont font partie l'enseignement de la traduction et la formation des traducteurs. En nous appuyant sur les propositions de Holmes, notre étude s'inscrit dans l'histoire de l'enseignement de la traduction qui constitue une branche de la traductologie appliquée. Par conséquent, notre étude offre une histoire de la formation des traducteurs dans les quatre pays étudiés et constitue à la fois un pont entre la traductologie et la pédagogie. Compte tenu du fait que les documents formant la base de notre corpus portent majoritairement sur les programmes d'études en traduction et les départements offrant ces programmes, nous baserons notre travail sur un cadre théorique et une méthodologie de recherche en éducation et en histoire. Car, même si les traductologues proposent des méthodologies pour l'étude historique des traductions, les outils d'analyse proposés se limitent à l'étude des traductions et des documents qui y sont associés. Par conséquent, les méthodologies de recherche historique

en traductologie ne sont pas adaptées à notre étude, compte tenu de la typologie des documents qui constituent notre corpus. Comme McCulloch (2011, p 248) explique dans le texte que nous avons cité plus haut, l'étude de l'histoire de l'éducation s'appuie sur des méthodes et concepts en histoire, éducation et sciences sociales. Nous avons choisi l'approche théorique interprétative du fait qu'elle fournit les outils adaptés à l'analyse documentaire pour notre étude sur la formation en traduction.

Comme procédure analytique de théorisation, nous adopterons la méthode d'induction analytique proposée par Znaniecki (1934) en opposition aux méthodes statistiques d'analyse des données reliées à l'approche positiviste. Znaniecki (1934, p. 249) décrit la méthode analytique de la manière suivante :

[...], in analytic induction certain particular objects are determined by intensive study, and the problem is to define the logical classes which they represent. No definition of the class precedes in analytic induction the selection of data to be studied as representatives of this class. The analysis of data is all done before any general formulations; and if well done, there is nothing more of importance to be learned about the class which these data represent by any subsequent investigation of more data of the same class.

L'induction analytique est conçue comme une méthode de construction des théories adoptée par les chercheurs dans la recherche qualitative (LeCompte et Preissle, 1993, p. 253-254). Les critères d'analyse établis pour notre étude sont les suivants : les types de départements qui offrent des programmes de traduction, les types de programmes créés, l'orientation des programmes et les titres de diplômés décernés. Nous avons décrit en détail ces quatre critères dans nos questions de recherche spécifiques présentées dans l'introduction de la présente étude. Nous emploierons la méthode d'induction analytique telle qu'elle est élaborée par Cressey (1950)³⁵ dans les six procédures suivantes :

- Formulation provisoire du phénomène à expliquer ;
- Formulation de l'explication hypothétique du phénomène ;

³⁵ Cassey (1950), *Criminal Violation of Financial Trust*, a dissertation at Indiana University, cité par W. S. Robinson (1951). *The Logical Structure of Analytic Induction* publié dans *American Sociological Review*, vol. 16, n° 6, p. 812-818.

- Étude d'un cas particulier à la lumière de l'hypothèse dans le but de vérifier si les données confirment l'hypothèse avancée ;
- Dans le cas où les données étudiées ne confirment pas l'hypothèse, soit l'hypothèse est reformulée, soit le phénomène à expliquer est redéfini, ce qui mènera à l'exclusion du cas en question ;
- La certitude pratique est atteinte après l'étude d'un nombre de cas. Par contre, la découverte des cas négatifs annule l'explication et, par conséquent, une reformulation s'impose ;
- La procédure d'étude des cas, de redéfinition du phénomène et de reformulation de l'hypothèse continue jusqu'à l'établissement d'un rapport universel. Chaque cas négatif nécessitera une redéfinition de l'hypothèse (Cohen, Manion et Morrison, 2011, p. 557).

2.2 Méthodologie de recherche : approche sociohistorique

Comme méthodologie de recherche, nous adopterons l'approche sociohistorique proposée par Gary McCulloch (2004). Ainsi, nous mènerons notre étude dans le but de tracer l'évolution de la formation des traducteurs dans des contextes sociohistoriques des quatre pays en question. Cette méthode nous permettra de relier la création des programmes de traduction aux réalités sociohistoriques de chaque pays étudié. Dans notre étude, il s'agit d'une recherche qualitative, ce qui nous permettra d'adopter une approche historique exploratoire³⁶. Ainsi, c'est à partir des phénomènes observés dans les documents que nous formulerons nos hypothèses avec notre question générale et nos questions spécifiques servant de fils conducteurs. D'abord, nous ferons une collecte méthodique des documents portant sur la formation des traducteurs depuis son entrée à l'université jusqu'à nos jours dans les pays étudiés, et une critique textuelle rigoureuse basée sur les critères proposés par McCulloch (2004, p. 42) et Scott (1990, 1990, p. 6) à savoir l'authenticité, la fiabilité, la validité, la crédibilité, la représentativité, la clarté du sens et la théorisation.

³⁶ « Les méthodes exploratoires servent à découvrir un phénomène qu'il serait impossible d'étudier avec des méthodes plus structurées ». Elles « relèvent principalement de la recherche qualitative » (Lamoureux, 2000, p. 58).

D'après Scott (1990, p. 6), le fondement d'une recherche scientifique est défini par la qualité de la preuve disponible pour l'analyse. À propos de ses quatre critères, Scott formule quatre questions que le chercheur doit se poser : 1) l'authenticité : est-ce que la preuve provient d'une origine incontestable ? 2) la crédibilité : est-ce que la preuve est dénuée d'erreur et de distorsion ? 3) la représentativité : est-ce que la preuve est typique de son genre, et sinon, est-ce possible de savoir le degré de son caractère atypique ? 4) le sens : est-ce que la preuve est claire et compréhensible ? D'après Scott, l'authenticité constitue le critère fondamental. Il souligne donc qu'à moins que le chercheur puisse établir l'authenticité de la preuve, il serait impossible d'arriver à une décision informée à propos des données présentées dans l'étude.

La pertinence de notre étude consiste, entre autres, en l'établissement d'une typologie de documents qui nous permettra de tracer l'évolution de la formation des traducteurs. Qu'est-ce qu'un document ? Scott (1990, p 5) définit un document comme « un artéfact dont le trait principal est un texte écrit³⁷ ». Scott note que l'importance attribuée au « document » commencée par Leopold Ranke, date de la révolution qui a eu lieu au XIX^e siècle dans l'écriture de l'histoire (Scott 1990, p. 10). Par la suite, le document est devenu la pierre angulaire de l'histoire intellectuelle professionnelle. Ainsi, l'apprentissage du traitement des preuves documentaires a constitué la clé de la formation des historiens et est considéré comme la méthode propre de l'histoire (Scott, 2009, p. 10). Scott explique que les documents sont considérés comme des sources valables, car ils ne sont pas délibérément désignés spécialement pour le profit des historiens. Ainsi, ils peuvent être considérés comme le vestige objectif du passé. Selon lui, les documents offrent aux historiens des témoignages involontaires des individus qui existaient dans le passé (Scott, 2009, p. 10-11).

D'après McCulloch (2011, p. 249), « [a] document may be defined briefly as a record of an event or process. Such records may be produced by individuals or groups, and may take many different forms ». McCulloch (2004) établit et décrit différentes catégories de documents utiles pour la recherche documentaire. Il soulève la problématique de l'idée reçue parmi les historiens qui marquent une dichotomie entre les sources primaires et les sources secondaires. Il problématise une telle approche de l'étude documentaire en affirmant que le même document peut servir comme source primaire dans un contexte donné et comme source secondaire dans

³⁷ Notre traduction des textes de Scott (1990, p. 5).

un autre. Toutefois, pour une recherche documentaire en éducation, McCulloch (2011, p. 250) recommande les sources primaires telles que « les livres et les manuels ; les rapports et les comptes rendus ; les journaux et d'autres sources des médias ; les œuvres de fiction telles que les romans et les pièces de théâtre et les documents personnels tels que les agendas, les lettres, et les autobiographies »³⁸.

Plus précisément, à l'égard d'une recherche sur l'évolution des programmes universitaires, McCulloch préconise les rapports institutionnels, les notes de cours et agendas des étudiants s'ils sont accessibles, et les documents dans des archives institutionnelles (McCulloch 2011, 250-253). En nous inspirant des définitions du terme « document » selon Scott (1990) et McCulloch (2004), ainsi que des types de documents proposés par McCulloch (2004), nous avons établi pour notre étude la typologie de documents suivante :

Documents officiels :

- Comptes rendus des réunions des départements universitaires ;
- Procès-verbaux des commissions des études ;
- Lettres officielles et administratives ;
- Documents officiels des associations professionnelles ;
- Comptes rendus des tables rondes avec la participation des parties prenantes de l'enseignement de la traduction ;
- Documents des ministères de l'éducation ;
- Documents établissant des lois sur l'éducation.

Documents institutionnels :

- Annuaire des universités ;
- Guides d'études ;
- Brochures publicitaires des programmes d'études ;
- Descriptifs des cours ;
- Documents des archives des universités.
- Notes de cours des professeurs ;

³⁸ Notre traduction des textes de McCulloch (2011, p. 250).

- Lettres personnelles ;
- Agendas.

Revue scientifique et périodiques :

- Actes des colloques ;
- Articles scientifiques ;

Livres et publications scientifiques :

- Encyclopédies ;
- Monographies ;
- Livres d'histoire (de l'éducation) ;
- Manuels ;
- Thèses de doctorat sur des programmes de traduction.

Ressources en ligne :

- Sites web des institutions de formation des traducteurs (écoles, instituts, département, collèges, etc.) ;
- Sites web des organismes (ACET, AFFUMT, ATA, British Council, CIUTI, CIOL, FIT, ITI, SFT, UNESCO, etc.) ;
- Bases de données ;
- Articles en ligne ;
- Livres en ligne.

Bibliographies :

- Bibliographies des revues scientifiques ;
- Bibliographies des bases de données ;
- Bibliographies sur l'enseignement de la traduction ;
- Bibliographies traductologiques ;
- Références bibliographiques dans les livres et articles consultés.

Rapports d'études :

- Rapports d'études sur les écoles, instituts et départements de traduction ;
- Rapports d'études sur les programmes d'études en traduction.

Les documents indiqués ci-dessus constituent la base de notre corpus. Nous tenons en compte le fait souligné par McCulloch (2011, p. 249) selon lequel « documentary research

typically makes use of documents produced previously and by others, rather than in the process of the research or by the researcher ». Par conséquent, l'approche méthodologique que nous adoptons exclut l'utilisation des documents produits avec l'intervention directe ou indirecte du chercheur. L'intervention du chercheur dans la production des documents implique une interaction entre le chercheur et celui qui produit le document par le biais des entretiens ou des questionnaires. En outre, notre corpus exclut les supports visuels tels que des peintures et des films ainsi que les vestiges comme des bâtiments, des meubles, etc. Notre étude se limite aux documents écrits sans aucune intervention du chercheur. Enfin, nous n'avons pas pu éviter certaines contraintes caractéristiques de notre approche à savoir l'inaccessibilité à certains documents et le fait que certains types de documents ne sont pas produits dans tous les pays étudiés.

2.3 Présentation du corpus

En nous inspirant des types de documents proposés par McCulloch, nous avons établi une typologie des documents sur laquelle nous avons construit notre corpus. Nous avons commencé par la recherche des documents portant sur la formation des traducteurs et l'enseignement de la traduction dans la bibliographie de la traductologie. La première bibliographie sur l'enseignement de la traduction, réalisée par Roda P. Roberts et Johanne Blais, nous a fourni un bon point de départ pour la recherche des documents historiques. Deux bibliographies traductologiques intitulées *A Bibliography of Pedagogy and Research in Interpretation and Translation* (1993) et *A Topical Bibliography of Translation and Interpretation : Chinese-English / English-Chinese* (1995) a servi de guide dans la recherche des documents de chacun des pays étudiés. Le livre de Delisle (1987) intitulé *La traduction au Canada, 1834-1984 = Translation in Canada 1834-1984* nous a également offert des pistes très utiles dans nos recherches. Nous avons cherché dans les références bibliographiques des documents sur la formation des traducteurs, une méthode qui nous a été très fructueuse. Nous avons obtenu une grande partie de nos documents par le service du prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines de l'Université de Montréal sous forme d'articles, de livres, de microfiches et de microfilms.

Nous avons également trouvé une grande quantité de documents utiles pour notre recherche dans les bibliothèques de l'Université de Montréal, surtout en ce qui concerne les

débuts de la formation des traducteurs à Montréal précisément sur les activités de l'Institut de traduction de Montréal. Les premiers volumes du *Journal des traducteurs* (l'actuelle revue *Meta*) qui nous ont servi de source primaire. En fait, la majorité des auteurs des documents étudiés sont directement impliqués dans les événements qu'ils décrivent, comme Jeanne Grégoire, la fondatrice des premiers cours de traduction à Montréal, Georges Panneton, le directeur et fondateur de l'Institut de traduction de Montréal, François Vézina, le successeur de Georges Panneton et d'autres individus qui sont membres du personnel administratif et du corps enseignant de l'Institut.

En outre, nous avons trouvé au service des archives de l'Université de Montréal les fonds contenant le « Mémoire de l'Institut de traduction », les correspondances de Georges Panneton, de Jeanne Grégoire et d'autres membres de l'Institut, ainsi que des documents sur les premiers programmes de traduction créés à l'Université de Montréal. Ces documents nous ont servi de sources primaires authentiques. L'authenticité des documents que nous avons consultés témoigne de la fiabilité des résultats de nos recherches. La qualité de ces documents répond aux quatre critères établis par Scott (1990) et McCulloch (2004), à savoir l'authenticité, la fiabilité, la validité, la crédibilité. Nous avons veillé à ce que ces critères soient respectés autant que possible dans la sélection de tous les documents. Par exemple, lorsque différents auteurs présentent des données sur le même fait, nous avons retenu les données présentées par l'auteur impliqué directement dans l'événement dont il s'agit. En ce qui concerne les données sur la création des premiers programmes d'études, nous avons préféré consulter les documents produits par les fondateurs des programmes. Par exemple, dans le cas du premier cours de traduction au Canada créé à l'Université d'Ottawa, nous avons consulté les écrits de Pierre Daviault lui-même, y compris ses notes de cours de 1936-1937.

Au sujet du premier programme de traduction aux États-Unis, nous avons consulté les documents écrits par le fondateur, le P^r Leon Dostert. Dans le cas du Royaume-Uni, nous avons étudié le document de James Coveney, le fondateur du premier programme de « Postgraduate Diploma in translation », qui décrit les tout premiers programmes de traduction ; nous avons également consulté le rapport d'une étude sur les programmes d'études en langues étrangères, une thèse sur les programmes de traduction et d'autres documents produits par l'Institute of Translators and Interpreters (ITI), l'association professionnelle de traducteurs et d'interprètes au Royaume-Uni. Nous avons aussi obtenu de la section des archives de l'Université de la

Sorbonne Nouvelle – Paris III, des documents portant sur la création du programme de traduction, rédigés par Maurice Gravier, le premier directeur de l'ESIT, Danica Seleskovitch, son successeur ainsi que des documents écrits par d'autres directeurs de l'ÉSIT.

En ce qui concerne la représentativité des documents étudiés, nous nous sommes assurée que la liste des institutions offrant les programmes de traduction soit récupérée des sources officielles présentant tous les programmes de traduction reconnus par le gouvernement ou par une association professionnelle. Ainsi, pour le Canada, nous avons consulté le site web de l'Association canadienne des écoles de traduction pour avoir la liste des universités offrant la formation en traduction. Notre répertoire pour les États-Unis est basé sur la liste fournie sur le site web de l'American Translators Association (ATA). Les programmes enregistrés sur ce site doivent remplir certains critères d'habilitation établis par l'ATA. En ce qui concerne la France, nous avons retenu les universités membres de l'Association française des formations universitaires aux métiers de la traduction (AFFUMT). Pour le Royaume-Uni, nous avons créé le répertoire à partir des données présentées sur le site web du British Council.

Nous avons également contacté les services des archives de plusieurs universités pour obtenir des documents portant sur la création des programmes d'études en traduction. Les rapports officiels des gouvernements et les comptes rendus des facultés et des départements trouvés en archives nous ont fourni d'importantes données. Les thèses de doctorat ainsi que les études menées sur les programmes de traduction ont été d'une grande utilité. Nous avons consulté des revues professionnelles, des monographies et des actes de colloques pour des données publiées par des experts dans le domaine de formation en traduction. Enfin, nous avons recueilli des données sur les sites web des institutions offrant des formations en traduction. En respectant les règles régissant la méthode de recherche documentaire que nous avons adoptée, aucun questionnaire n'a été administré. Nous ne nous sommes intervenue d'aucune manière dans la production des documents qui servent de références bibliographiques pour notre étude. Dans le troisième chapitre, nous tracerons l'évolution de la formation des traducteurs au Canada et aux États-Unis depuis que la traduction a fait son entrée à l'université dans chacun de ces pays.

Chapitre 3. Formation des traducteurs au Canada et aux États-Unis

3.1 Institutionnalisation des programmes de traduction au Canada

Dans le présent chapitre, nous examinerons la formation des traducteurs en Amérique du Nord plus précisément au Canada et aux États-Unis. Nous présentons les tout premiers programmes de traduction dans chacun des deux pays jusqu'aux programmes existants en 2016 en commençant par le Canada. La création des programmes de traduction était déterminée par des facteurs historiques, sociolinguistiques et politiques au Canada. Les événements historiques, c'est-à-dire, la conquête du Canada en 1763 par les Anglais, font du Canada un pays bilingue. L'Acte de Québec de 1774 reconnaît la dualité culturelle du Québec et les lois françaises, renforçant par conséquent le caractère officiel du français (Juhel, 1982, p. 4). Pendant une centaine d'années entre la Conquête et la Confédération (1867) du Haut-Canada (l'actuel Ontario) et du Bas-Canada comprenant l'actuel Québec, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, une politique d'immigration favorise la domination numérique anglophone et l'abrogation du statut des lois françaises sans pouvoir assimiler les communautés francophones (Juhel, 1982, p. 4-5). En 1867, l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord rétablit l'usage du français officiel dans les tribunaux et à l'Assemblée législative. Dans certaines provinces, l'usage du français à l'école est restreint et l'anglais devient la langue d'enseignement. Pourtant, à partir des années 1960, des lois rétablissant le statut de la langue française sont adoptées : la *Loi sur les langues officielles* adoptée par le Parlement canadien en 1969 instaure le bilinguisme institutionnel au Canada, la *Charte canadienne des droits et libertés*, la *Loi pour promouvoir la langue française au Québec* est déclarée par son Assemblée nationale en 1977, les lois linguistiques au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba sont adoptées.

Juhel (1982, p. 16) distingue le bilinguisme au Canada sur deux plans, à savoir le bilinguisme des individus et le bilinguisme né du contact des deux langues (deux unilinguismes coexistants). Juhel explique que le deuxième type de bilinguisme se manifeste sous deux formes, à savoir le bilinguisme institutionnel, c'est-à-dire celui des institutions et échelons du

gouvernement et le bilinguisme né du contact socioéconomique des communautés linguistiques, qui se manifestent dans les activités quotidiennes comme la presse écrite et parlée, les spectacles, etc. (Juhel, 1982, p. 16). Le bilinguisme institutionnel au Canada implique l'usage de la traduction à grande échelle afin de répondre aux besoins du marché du travail. Pour fournir à ces besoins de traduction à l'intérieur du pays, le Bureau des traductions est créé en 1934 avec 91 traducteurs et interprètes à Ottawa, la capitale canadienne. La politique linguistique fédérale favorise une croissance spectaculaire en matière de traduction (Juhel, 1982, p. 42). En 1969, la Commission royale recommande l'usage du français en tant que langue de travail à tous les échelons de l'administration, par conséquent, une grande variété de documents du gouvernement fédéral et des ministères doit être traduite. (Juhel, 1982, p. 58). C'est dans un tel contexte de rétablissement du statut de la langue française que l'institutionnalisation de la traduction s'est inscrite. Nous examinerons dans les pages qui suivent les tout premiers cours et programmes de traduction créés au Canada.

3.1.1 Formation des traducteurs à Ottawa

Le premier cours de traduction (de l'anglais vers le français) au Canada a été offert à l'Université d'Ottawa (Daviault, 1957, p. 152 ; Delisle, 1981, p. 9). En 1936, Pierre Daviault, traducteur au Parlement, propose au Conseil de la Faculté des arts la création d'un cours de traduction. Le Conseil, présidé par le recteur, le père Joseph Hébert approuve la proposition de Daviault. Cet événement marque le début de l'enseignement de la traduction professionnelle au Canada (Daviault, 1957, p. 152 ; Delisle 1981, p. 8-9). Daviault enseigne ce cours de traduction pendant 27 ans sans interruption. Cependant, ce cours du soir n'est pas sanctionné par un grade universitaire, mais plutôt par un certificat (Daviault, 1957, p. 152). Dans une lettre adressée au recteur, Daviault décrit sa méthode d'enseignement et la durée du cours :

[...] au cours de mes leçons, j'expose à mes élèves la théorie de la traduction, mais aussi des indications sur le vocabulaire et en outre sur la transposition des syntaxes anglaise et française d'une langue à l'autre. Au surplus je distribue un modèle de traduction de ce texte. Les élèves font ainsi trente « devoirs » par année, soit soixante durant deux années de cours. La pratique qu'ils acquièrent ainsi, toujours sous la direction d'un traducteur d'expérience, vaut évidemment de longs mois d'expérience sans guide.

Mon cours comporte trente leçons par année et a une durée de deux ans. Chaque leçon dure plus d'une heure, mais les élèves travaillent plusieurs heures chaque semaine

chez eux, de sorte que, dans les deux années du cours, on peut dire qu'ils consacrent au moins trois cents heures à une traduction dirigée³⁹.

3.1.1.1 Sommaire du premier cours de traduction donné par Pierre Daviault

Les descriptifs de ce cours de l'année scolaire 1936-1937 sont les suivants :

Cours de traduction vers le français :

- Études du langage en général et des règles de la traduction, en particulier de la traduction de l'anglais au français ;
- Règles du vocabulaire et de la syntaxe ;
- Notions de linguistique et de sémantique ;
- Histoire de la traduction ;
- Analyse de traduction ;
- Bibliographie et instruments de travail essentiels aux traducteurs (Delisle, 1981, p. 7).

Les notes de cours de Daviault conservées à l'École de traduction et d'interprétation d'Ottawa détaillent le contenu de 29 séances de cours commençant du 1^{er} octobre 1936 au 19 mai 1937.

Voici les sujets abordés lors de la première séance de cours :

- 1) Le rôle de la traduction dans la formation intellectuelle en général.
- 2) L'intérêt de la traduction dans un pays bilingue.
- 3) La traduction est un art qu'il importe d'apprendre et qui peut s'apprendre⁴⁰.

Daviault propose cette définition de la traduction :

Traduire, c'est rendre accessible à tout un groupe linguistique toute la pensée d'une nation. La traduction, c'est un pont jeté entre les générations ; c'est l'un des instruments les plus utiles au service des nations, mais traduction n'est pas création⁴¹.

Lors du deuxième cours, Daviault présente à ses élèves les règles de la traduction fondées sur les « qualités d'une bonne traduction ». Daviault (1936, 1936, p. 2) affirme qu'une bonne traduction « rend la pensée avec toutes les nuances. La traduction crée la même émotion que

³⁹ Cette lettre de Pierre Daviault (Ottawa, 22 novembre 1943) adressée au père Philippe Corneille (Ottawa) est citée par Delisle (1981, p. 10).

⁴⁰ Daviault, notes de cours 1936-1937, 1^{er} cours.

⁴¹ Daviault, notes de cours 1936-1937, 1^{er} cours.

l'original ». Il donne à titre d'exemple la traduction suivante pour appuyer sa définition d'une bonne traduction : « A thing of beauty is a joy forever ». « Une chose de beauté est une joie à jamais ». À l'appui de cette définition, Daviault établit les règles de traduction suivantes :

- 1) La fidélité : l'exactitude quant au fond et à la forme (la traduction doit rendre entièrement la pensée de l'auteur avec toutes ses nuances).
- 2) Le style et le ton de la traduction doivent [être les mêmes que] ceux de l'original.
- 3) La traduction doit avoir le sens d'une composition originale.

Sous la rubrique « Plan du cours », on trouve les énoncés suivants :

Nous supposons que les auditeurs connaissent les deux langues [français/anglais]. Étudier la technique de transposition. Pour les travaux pratiques, distribution de copies qu'il faudra traduire en se servant de dictionnaires. Papier format lettre, à la machine, marge suffisante. Correction comportera des commentaires.

Leçon théorique et la semaine suivante leçon pratique consistera de la correction des devoirs ; commentaires sur les textes ; réponse aux questions posées par écrit (Daviault, 1936, p. 2).

Les trois règles citées plus haut constituent le fondement du cours de Daviault. Il explique chaque règle par plusieurs principes qui doivent régir l'activité du traducteur. Les exemples et exercices proposés en classe sont conçus autour de tels principes. Les règles s'expliquent à travers des exercices à partir du deuxième cours jusqu'au neuvième. Les cours restants sont consacrés à des sujets divers : vocabulaire des textes traduits par les apprenants, faux amis, phrases idiomatiques et proverbiales, vocabulaire des arts et métiers, syntaxe comparée. Le vingt-neuvième et dernier cours porte sur la méthodologie en général : la documentation (l'usage de différents types de dictionnaires) et la spécialisation (la lecture d'ouvrages spécialisés et la création de fiches terminologiques). Les notes de cours de Daviault se terminent avec les conseils suivants : « Faites-vous une méthode. Lisez, lisez beaucoup. Ce n'est qu'en lisant qu'on apprend à s'exprimer facilement » (Daviault, 1936-1937, 29^e cours, p. 3). La méthode d'enseignement de Daviault se résume comme suit :

- 1) Cours théoriques (règles de la traduction, processus de la traduction, techniques de la traduction) ;
- 2) Textes à traduire à la maison ;
- 3) Corrections et commentaires sur les copies des élèves ;

4) Corrections et commentaires en classe basés sur les difficultés relevées dans les traductions des élèves ;

5) Généralisation des explications à d'autres contextes de traduction.

En 1950, M. Clément Beauchamp⁴² inaugure un deuxième cours de traduction à l'Université d'Ottawa. Il s'agit d'un cours de traduction du français vers l'anglais qu'il donne à peine un an avant sa mort en 1951. Joseph-Henriot Mayer prend la relève, puis, Irène Arnould et enfin Denys Goulet qui l'enseigne de 1956 à 1968. Le cours est conçu surtout pour des individus qui désirent améliorer leur connaissance de la langue anglaise (Delisle, 1981, p. 18). Le descriptif du cours de traduction du français vers l'anglais se présente comme suit :

Philologie théorique, historique et appliquée. Littérature et grammaire comparée. Étude de textes choisis en français et en anglais. Exercices pratiques. Principes élémentaires et traduction⁴³.

Il importe de noter que l'enseignement de ces deux cours de traduction de l'anglais vers le français et vice versa a été confié à des traducteurs d'expérience. Il s'agit d'une formation pratique visant à développer un savoir-faire chez les apprenants.

3.1.1.2 Création d'une maîtrise en linguistique (option traduction) en 1968.

Au cours des années 1960, l'Université Carleton et l'Université d'Ottawa se mettent d'accord pour créer une école de traduction afin de répondre à la demande croissante des traducteurs compétents. Pourtant, ce projet ne voit pas le jour (Delisle, 1981, p. 13). En revanche, l'enseignement de la traduction est offert au Département de linguistique et de langues modernes de l'Université d'Ottawa, créé en 1968, à l'initiative du père Jean-Marie Quirion, le doyen de la Faculté des arts. Avant de créer ce département, il consulte le linguiste Jean-Paul Vinay et l'invite à Ottawa pour donner une conférence à un groupe d'administrateurs de la Faculté des arts. Lors de cette conférence intitulée « L'enseignement de la linguistique », Vinay décrit la traduction comme un sous-domaine de la linguistique appliquée, par conséquent, son enseignement relève de cette discipline. C'est ainsi que, sur la proposition de Vinay, le

⁴² Clément Beauchamp, traducteur célèbre à Ottawa, élu au poste de président de l'Institut professionnel du Service civil du Canada, est le premier francophone et le premier traducteur à occuper ce poste prestigieux (Delisle, 1981, p. 10-11).

⁴³ Annuaire de la Faculté des arts, 1956-1957, p. 145, cité par Delisle (1981, p. 12).

Département de linguistique et de langues modernes est créé et sa direction est confiée à Guy Rondeau. Le nouveau département offre un programme de traduction sanctionné par une maîtrise en linguistique (option traduction). Parmi les professeurs du programme, on compte Louis G. Kelly qui occupe le poste de responsable du programme et, Émile Boucher, successeur de Pierre Daviault en 1965, Michel Boisvert, Roch Blais et Irène Buisseret (Delisle, 1981, p. 14).

3.1.1.3 Création de l'École de traduction et d'interprétation (ÉTI) en 1971.

Bien que le programme de maîtrise en traduction soit offert dans le Département de linguistique et de langues modernes, le directeur Guy Rondeau remarque que l'enseignement de la traduction exige une approche distincte de celle employée dans des programmes universitaires classiques. C'est-à-dire que l'approche appliquée à l'enseignement de la traduction devrait permettre de suivre l'évolution du marché de traduction et répondre aux besoins de futurs traducteurs. À la suite de ce constat, Rondeau recommande la création d'une école de traduction autonome. L'École de traduction et d'interprétation (ÉTI) de l'Université d'Ottawa est ainsi fondée le 1^{er} juillet 1971, 35 ans après le début des cours de traduction professionnelle à l'université au Canada. Le sénat de l'Université d'Ottawa accorde à l'ÉTI le statut de département au sein de la Faculté des arts (Delisle, 1981, p. 7). Pourtant, l'ÉTI conserve pendant les deux premières années le programme de maîtrise hérité du Département de linguistique et de langues modernes, qu'elle continue à modifier pendant les cinq à six premières années de son existence. Émile Boucher, le premier directeur de ÉTI, note dans son premier rapport annuel que :

l'École a reçu du Département de linguistique et de langues modernes un programme d'études qu'elle a gardé sans changement durant l'année qui s'achève [...]. Ce programme [...] très fortement axé sur la linguistique [...] s'est graduellement orienté vers la traduction proprement dite, tout en laissant une place, jugée nécessaire, à la linguistique (Delisle, 1981, p. 16).

3.1.1.4 Création du programme de baccalauréat à l'ÉTI.

Le programme de baccalauréat spécialisé en traduction d'une durée de quatre ans est créé en 1971 pour former des traducteurs travaillant en français et en anglais. Il est indiqué dans le plan

d'études 1975-1976⁴⁴ que 21 cours sont requis pour obtenir ce baccalauréat spécialisé en traduction, soit six cours en première année, cinq en deuxième année, cinq en troisième année et cinq en quatrième année. L'étudiant peut suivre des cours additionnels avec la permission de la Faculté sur recommandation de l'ÉTI. La répartition des cours sur les quatre ans se présente comme suit :

1^{re} année

ANG 2301 et ENG 2301 ou deux demi-cours choisis parmi ENG 1101-1103, 1302-1304 ou 1113-1114 ; FRA 1617, PHI 1620 et trois cours facultatifs de la série 1000 sauf LIN 1001 qui sera suivi en 3^e année.

2^e année

TRA 2111, 2299, 2522, 2688 et un cours facultatif ; (aucun étudiant ne sera admis en 3^e année sans avoir suivi les cours TRA 2111, 2299, 2522 et 2688).

3^e année

TRA 3111, 3533, 3588, 3622, 3955, 3977 ; un 1001 et un demi-cours facultatif.

4^e année

TRA 4088, 4111, 4533, 4555 ou 4566, 4622, 4644, 4977.

D'après ce plan d'études, aucun cours de traduction pratique n'est offert en première année : six cours dont quatre sont consacrés à l'étude de langues, un cours de philosophie et un cours facultatif choisi parmi trois. Les cours pratiques de traduction commencent en deuxième année ; tous les cours de deuxième, de troisième et de quatrième année ont le sigle TRA, à l'exception d'un cours facultatif de deuxième année (non spécifié), un cours de linguistique et un demi-cours facultatif de troisième année. Basé sur ce constat, on peut déduire que le programme est axé sur des cours pratiques de traduction.

Delisle fournit des informations clés sur les débuts de l'enseignement de la traduction à Ottawa et au Canada : les premiers enseignants⁴⁵, les premiers directeurs de l'ÉTI (Émile Boucher, Fred Glaus, Brian Harris, Roda P. Roberts) et les premiers cours de traduction. Émile Boucher n'occupe le poste de directeur que pendant un an et demi. À la suite d'une maladie, il remettra sa démission à la fin de 1972. Pierre Cardinal, professeur à temps plein, assure l'intérim. La direction de l'ÉTI est finalement confiée à Fred Glaus qui débute son mandat le 1^{er} août 1973. Sous la direction Glaus, le programme de maîtrise inauguré en 1968 est suspendu

⁴⁴ Ce programme d'études a été récupéré de l'annexe de la thèse d'Egan Valentine (1996).

⁴⁵ Delisle (1981, p. 18) dresse une liste des professeurs et des directeurs entre 1971 et 1981.

dans le but d'en effectuer une révision complète (Delisle, 1981, p. 16). À la fin de son mandat en 1975, Glaus reprend ses fonctions au Secrétariat d'État. Brian Harris, professeur au Département de linguistique et de langues modernes de l'Université d'Ottawa, lui succède au poste de directeur de l'ÉTI (Delisle, 1981, p. 17). Il effectue de profondes réformes des programmes de traduction et crée une option pour les anglophones. Il relance le programme de maîtrise orienté vers la recherche en 1976. Harris termine son mandat en 1979 et la direction de l'ÉTI passe à Roda P. Roberts de l'Université Laval, qui entre en fonction le 1^{er} juillet 1979. Delisle (1981, p. 17) atteste que les principales réalisations de Roberts sont les suivantes :

consolidation des programmes existants, resserrements des liens avec les milieux professionnels (traduction, terminologie et interprétation) ; lancement d'une deuxième collection, *Les cahiers de traductologie* (quatre titres paraissent en deux ans) ; inauguration d'un nouveau programme de certificat en rédaction française et anglaise ; organisation, à titre expérimental, de stages en vue d'inclure des stages crédités dans le programme de baccalauréat ; assouplissement des conditions d'admission à la maîtrise afin d'accueillir des étudiants à temps partiel ; organisation d'un mini-colloque sur l'interprétation auprès des tribunaux ; et obtention de subventions du Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes afin de financer des projets de recherche en lexicographie juridique.

Le programme de baccalauréat spécialisé en traduction créé en 1973 a beaucoup évolué et en 2016 quatre options sont offertes, d'après l'information fournie sur le site web⁴⁶ de l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa :

- 1) B.A. spécialisé en traduction anglais-espagnol-français (3 ans)
- 2) B.A. spécialisé en traduction anglais-espagnol-français (2 ans)
- 3) B.A. spécialisé en traduction anglais-français (3 ans)
- 4) B.A. spécialisé en traduction anglais-français (2 ans)

Le tableau ci-dessous présente les différents programmes de traduction offerts à l'Université d'Ottawa avec les dates de création et les diplômes délivrés :

⁴⁶ <https://arts.uottawa.ca/traduction/programmes>

Tableau II.Évolution du programme de traduction à l’Université d’Ottawa

Création de cours / programmes et de l’ÉTI	Année	Durée	Diplômes délivrés	Initiateur/directeur
1 ^{er} cours de traduction (anglais – français)	1936	2 ans	Certificat	Pierre Daviault (initiateur)
2 ^e cours de traduction (français – anglais)	1950	2 ans	Certificat	Clément Beauchamp (enseignant)
Création du Département de linguistique et de langues modernes	1968		Maitrise en linguistique appliquée (option traduction)	Louis Kelly (responsable)
Création de l’École de traduction et d’interprétation (ÉTI)	1971		Maitrise en linguistique appliquée (option traduction) Baccalauréat en linguistique appliquée (option traduction)	Émile Boucher (directeur)
Programme de baccalauréat spécialisé	1974	4 ans	Baccalauréat spécialisé en traduction	Fred Glaus (directeur)
Programme de maîtrise à l’ÉTI	1976		Maitrise en traduction (orientation recherche)	Brian Harris (directeur)

Dans la partie qui suit, nous présentons les débuts de la formation des traducteurs à Montréal en décrivant les tout premiers cours et programmes.

3.1.2 Formation des traducteurs à Montréal

Quant à l’enseignement de la traduction à Montréal, les cours du soir sont créés en 1940 grâce à l’initiative de Jeanne Grégoire⁴⁷. Cette même année, une association de secrétaires bilingues demande la création des cours répondant aux besoins de ses membres. Ces cours sont aussi conçus pour former des traducteurs professionnels destinés à travailler pour le gouvernement fédéral. Jeanne Grégoire, institutrice de carrière, est sollicitée pour l’organisation et la direction de ces cours. Elle met en place des cours de traduction en français et en anglais. Les deux cours

⁴⁷ Cette information est tirée de l’article intitulé « Hommage respectueux à Mademoiselle Jeanne Grégoire » (1955), publié dans *Journal des traducteurs*, 1(1), p. 1. Il s’agit du premier numéro de *Journal des traducteurs* dédié à Jeanne Grégoire en tant que directrice des cours en 1955, cofondatrice de l’Institut de traduction, et initiatrice des cours de traduction à Montréal.

débutent dès la première semaine d'octobre 1940 avec 32 inscriptions. Georges Panneton donne le cours de traduction en français et Dudley Wilson, celui de la traduction en anglais⁴⁸.

3.1.2.1 Fondation de l'Institut de traduction de Montréal

En 1941, un Bureau consultatif⁴⁹ constitué de spécialistes et de techniciens est créé par Georges Panneton « sous l'égide de T. Taggart Smyth, directeur général de la Banque d'Épargne, à titre de président d'honneur, et Thomas Guérin, D.Ph., M.A.L., à titre de vice-président d'honneur ». On met aussi sur pied un Comité d'études, de recherches et de travaux sous le nom d'« Agora » chargé des problèmes de traduction et de lexicologie⁵⁰. Finalement, l'organisation responsable des cours fondés par Jeanne Grégoire en 1940 reçoit le titre d'INSTITUT DE TRADUCTION à l'Hôtel Winsow⁵¹ le 24 avril 1942. L'Institut est enregistré en tant que Bureau consultant⁵² le 5 février 1943, sous le numéro 24671, vol. 69-0- No. 238. Les cours comportent un programme triennal de 43 leçons réparties d'octobre à mai. Un certificat couronne la réussite de chaque cycle. Quatre professeurs (deux pour chaque langue) assurent les cours à une cohorte de 72 étudiants en 1943. Le bureau administratif de l'Institut de traduction se compose ainsi : un président, un vice-président, un secrétaire-trésorier de langue française, un secrétaire de langue anglaise, un directeur des cours postsecondaires et un publiciste.

Dans une lettre signée et datée du 6 décembre 1943, les fondateurs⁵³ de l'Institut de traduction présentent une demande à Monseigneur le Recteur Olivier Maurault, son annexion à l'Université de Montréal⁵⁴ (Vézina, 1952, p. 13). En réponse à cette demande, l'Institut de traduction est officiellement annexé à l'Université de Montréal⁵⁵ par la Commission des études

⁴⁸ *Journal des traducteurs*, vol. 5, n° 1, p. 11.

⁴⁹ Les informations sur la fondation de l'Institut de traduction ont été tirées de *Journal des Traducteurs*, vol. 5, n° 1, p.11-12.

⁵⁰ *Journal des Traducteurs*, vol. 5, n° 1, p.11-12.

⁵¹ Les directeurs et fondateurs présents à cette réunion sont : Messieurs T. Taggart Smyth, A. Papineau-Couture, J-Jacques Lefebvre, Paul LaRocque, Henri Comte, Jean Charbonneau, George Panneton, Mlle Jeanne Grégoire (Fonds 586/1219 archives UdeM).

⁵² Les noms des 25 membres du Bureau consultant sont indiqués dans le « Mémoire de l'Institut de traduction » (Fonds 586/1219, archives UdeM).

⁵³ T. Taggart Smyth (président honoraire, Thomas Guérin, François Vézina, Georges Panneton). Lettre adressée au recteur le 6 décembre 1943 (Fonds 586/1219 archives UdeM).

⁵⁴ « Mémoire sur l'Institut de traduction » (Fonds 586/1219 archives UdeM).

⁵⁵ Vézina, 1952, p.13.

lors de la 166^e réunion tenue le 30 mars 1944⁵⁶. Puis, en janvier 1945, l'Institut de traduction crée une section de cours de traduction par correspondance en français et en anglais (Vézina, 1952, p. 12). Quant à la direction de l'Institut de traduction, suite au décès du président fondateur Georges Panneton, en 1947, la présidence est confiée à François Vézina. Jeanne Grégoire occupe le poste de directrice des cours et Robert DeLeeuw celui de secrétaire-trésorier⁵⁷. Le 23 septembre 1947, l'Institut de traduction obtient « du Secrétariat de la Province de Québec ses Lettres Patentes⁵⁸. Il est constitué en vertu des dispositions de la troisième partie de la loi des compagnies de Québec » (Vézina, 1952, p.13). Vézina, en parlant du succès de l'Institut de traduction confirme que :

[dès] mai 1948, l'Institut de traduction ouvre un centre à Paris qui prépare des candidats aux examens du Certificat d'Études supérieures de Langues Vivantes, section littéraire, et section de Correspondancier et d'Interprète Commercial, organisé par la Société pour la Propagation des Langues étrangères en France, dont le siège social est à Paris⁵⁹ (Vézina, 1952, p. 13).

Dans le cadre de cet accord entre Paris et Montréal, la Société pour la propagation des langues étrangères de Paris prépare ses étudiants aux examens du diplôme de l'Institut de traduction annexé à l'Université de Montréal. Une telle collaboration est mise en place par l'entremise de Jean-Paul Vinay. De plus, en mai 1950, l'Institut de traduction devient membre de l'Association technologique de langue française d'Ottawa (Vézina, 1952, p 13). Par la suite, en octobre de cette même année, l'Institut crée un cours spécial destiné à la préparation aux examens du Service civil (section de la traduction). En 1955, ce cours spécial est converti en un cours de stylistique en langue anglaise et en langue française. En octobre 1959, le cours de stylistique est

⁵⁶ L'information sur l'approbation de l'annexion de l'Institut de traduction à l'Université de Montréal est tirée du rapport de la Commission des études trouvé aux archives de l'Université de Montréal (Fonds 586/1219 : Correspondance de Georges Panneton).

⁵⁷ Lettre de Robert DeLeeuw adressée au recteur Olivier Maurault le 6 juin 1947 (Fonds 586/1219, archives UdeM).

⁵⁸ Information repérée d'une copie des Lettres Patentes constituant en corporation l'INSTITUT DE TRADUCTION/INSTITUTE OF TRANSLATION trouvée dans le Fonds 78/D35/C17 du Service de l'Extension de l'enseignement aux archives de l'Université de Montréal.

⁵⁹ Lettre du secrétaire général, Édouard Montpetit, datée du 23 mars 1948 et adressée au président de l'Institut de traduction, François Vézina, qui indique l'approbation de la Commission des études permettant à l'Institut de décerner aux élèves de la Société pour la propagation des langues étrangères en France son diplôme régulier (Fonds 586/1219, archives UdeM).

remplacé par un cours de perfectionnement ouvert uniquement aux détenteurs du « Diplôme de compétence en traduction bilingue » de l'Institut de traduction. Ces cours de thème, version et dissertation visent à la préparation des candidats pour l'obtention du « Diplôme de traduction – degré supérieur général » de l'Institut de traduction ainsi qu'à la préparation des candidats aux examens du Service civil (section de la traduction) et à la préparation des candidats aux examens pour l'obtention du diplôme d'études supérieures de langues vivantes, section littéraire, de la Société pour la propagation des langues étrangères en France⁶⁰.

Effectif des étudiants

Le nombre d'étudiants inscrits aux cours à l'Institut de traduction est passé de 32 en octobre 1940, date de la fondation des premiers cours par Jeanne Grégoire, à 150 en 1943 (Vézina 1952, p. 12). Dans un rapport sur les activités de l'Institut de traduction pour l'année 1959-1960, Jeanne Grégoire, alors la directrice des études, indique que :

[l]e nombre des étudiants inscrits aux cours de l'Institut de traduction depuis leur fondation en octobre 1940 est de 3356. De ce nombre, 281 ont reçu le diplôme de traduction bilingue préparé par les soins du secrétariat général de l'Université de Montréal⁶¹.

Le « Diplôme universitaire en compétence de traduction bilingue » couronne les études de la troisième année de l'Institut de traduction. Les études de la deuxième année sont sanctionnées par le « Certificat B » et celles de la première année par le « Certificat C ». La directrice adjointe, Magdelhayne Buteau (1961) explique que « [d]ue to a high registration of over 200 students, an additional class was opened so as to avoid overcrowded groups »⁶². À la rentrée en octobre 1963, l'Institut compte 218 élèves inscrits et répartis en quatre classes de première année, deux classes de deuxième, et 2 classes de troisième. Pendant l'année scolaire 1964-1965, l'Institut enregistre 270 inscriptions⁶³. L'effectif des étudiants à l'Institut de traduction à la rentrée scolaire 1965

⁶⁰ *Journal des traducteurs*, vol. 5, n° 1, p. 51.

⁶¹ *Journal des traducteurs*, vol. 5, n° 3, p. 84.

⁶² *Journal des traducteurs*, vol. 6, n° 1, p. 16.

⁶³ *Journal des traducteurs*, vol. 4, n° 4, p. 127.

(année qui marque la fin de l'existence de l'Institut) s'élève à 386 étudiants répartis comme suit :

- 61 en classe préparatoire (2 classes)
- 147 en 1^{re} année (6 classes)
- 86 en 2^e année (3 classes)
- 70 en 3^e année (2 classes)
- 19 en 4^e année (cours de perfectionnement) (Horguelin, 1966, p. 14).

Tableau III. Descriptifs des cours à l'Institut de traduction

Niveau d'études	Cours	Descriptif des cours et conditions d'admission	Diplômes délivrés
Cours de traduction - 1 ^{re} année : série « C »	- T.50 Traduction du français à l'anglais ; - T.51 Traduction de l'anglais au français.	Cours élémentaires d'initiation à la traduction – étude des principes fondamentaux de la traduction, et de la stylistique française et anglaise. Traduction de lettres commerciales simples et de textes sur des sujets variés du domaine commercial. Minimum de connaissances requises : certificat de 12 ^e année ou finissants du cours Lettres-Sciences ou l'équivalent. Bonne connaissance des deux langues (française et anglaise). Les candidats y sont admis après examen dans les deux langues. Un corrigé-type est remis aux élèves à la fin de chaque leçon.	Certificat C
Cours de traduction - 2 ^e année : série « B »	- T. 150 Traduction du français à l'anglais ; - T. 151 Traduction de l'anglais au français.	Ces deux cours sont ouverts à ceux qui ont déjà quelque expérience en traduction et après concours d'admission. Ils portent sur l'étude et la traduction de lettres commerciales, de textes pratiques relatifs au commerce, à l'industrie, à la finance, à la publicité, etc. Ils s'accompagnent d'un commentaire grammatical. Un corrigé-type est remis aux élèves à la fin de chaque leçon.	Certificat B
Cours de traduction - 3 ^e année : série « A »	T. 170 Traduction du français à l'anglais ; T. 171 Traduction de l'anglais au français.	Ces deux cours de traduction avancés sont ouverts aux étudiants détenteurs du certificat « B » et, après concours, aux étudiants qui justifient des connaissances linguistiques suffisantes et une bonne expérience dans la profession de traducteur. Ils portent sur la traduction de textes généraux sur des domaines variés : journalisme, commerce, publicité, administration, littérature. Un corrigé-type est remis aux élèves à la fin de chaque leçon.	Diplôme universitaire de compétence en traduction bilingue ⁶⁴ .

⁶⁴ Établie par les soins du Secrétariat général de l'Université de Montréal (*Journal des traducteurs*, vol. 4, n° 4, p. 130).

Cours de stylistique – 4 ^e année	T. 190 - Cours spécial : stylistique et dissertation françaises et anglaises.	Ces deux cours sont ouverts à toute personne possédant parfaitement la grammaire française aussi bien que la grammaire anglaise, désireuse d'améliorer ses connaissances stylistiques. Il est destiné spécialement à préparer les diplômés de l'Institut de traduction aux épreuves de l'examen proposé par la Société pour la propagation des langues étrangères en France, qui porte sur les épreuves de thème, de version et de dissertation.	Diplôme de langues vivantes, degré supérieur général, section littéraire ⁶⁵ .
Cours de perfectionnement – 4 ^e année (à partir de l'année scolaire 1959-1960)	T. 190 – Traduction de français à l'anglais et dissertation en anglais ; T. 191 – Traduction de l'anglais au français et dissertation en français.	Cours supérieurs de traduction et de composition, réservés aux détenteurs du « Diplôme de compétence en traduction bilingue » de l'Institut de traduction ⁶⁶ (3 ^e année)	- Diplôme de traduction, degré supérieur général de l'Institut de traduction ; - Examen de la Commission du Service civil ⁶⁷ ; - Diplôme de langues vivantes, degré supérieur général, section littéraire.

Publications à l'Institut de traduction

En 1952, dix ans après sa fondation, l'Institut de traduction publie un volume édité par Jean-Paul Vinay sous le titre « *Traductions : mélanges offerts en mémoire de Georges Panneton* ». L'ouvrage⁶⁸ contient notamment des conférences présentées par les diplômés de l'Institut, y compris deux chapitres d'une thèse sur la traduction présentée à l'Université de Montréal par Georges Panneton, le président fondateur de l'Institut de traduction⁶⁹. En octobre 1955, le *Journal des traducteurs*, revue trimestrielle est fondée par l'Association des diplômés en traduction de l'Institut de traduction et de l'Université de Montréal, sous la direction du frère Stanislas-Joseph Taillefer, i.c. Dès 1956, Jean-Paul Vinay prend la direction de la revue, qui est

⁶⁵ Les cours préparent aussi les candidats aux examens de la Société pour la propagation des langues étrangères en France (*Journal des traducteurs*, vol. 4, n^o. 3, p.130).

⁶⁶ L'examen comporte un exercice de thème, un exercice de version et une dissertation. Inscription minimum : 15 élèves.

⁶⁷ Bureau de traduction (*Journal des traducteurs*, vol. 4, n^o4, p. 130).

⁶⁸ L'ouvrage constitue le premier collectif sur la traduction (Delisle, 1987, p.70). La liste des membres de l'Institut de traduction, les postes occupés à l'Institut, leur formation et leurs expériences professionnelles sont indiqués dans l'ouvrage (*Traduction : Mélanges offerts en mémoire de Georges Panneton*, 1952, p. 15-17).

⁶⁹ La thèse de G. Panneton, intitulée, *La transposition : principe de traduction, son rôle dans l'interprétation de la presse, sa valeur de base technique* et présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, est la première thèse sur la traduction (Delisle, 1987, p.67).

publiée en collaboration avec l'Institut de traduction. Elle devient très vite l'organe de diffusion de recherches dans tous les domaines de la traduction et de l'interprétation et, quatre ans plus tard, celle de toutes les sociétés de traducteurs du Canada⁷⁰ (la revue est rebaptisée *META* avec le sous-titre *Journal des traducteurs* en 1966). Les représentants de ces sociétés forment le comité de rédaction et d'administration de la revue. Puis, en 1958, J.-P. Vinay, professeur à l'Institut de traduction et à l'Université de Montréal, et Jean Darbelnet, professeur à l'Université Laval, publient leur célèbre ouvrage, *La stylistique comparée du français et de l'anglais : méthode de traduction*, qui a dominé l'enseignement de la traduction pendant des décennies.

Intégration de l'Institut de traduction à l'Université de Montréal.

L'Institut de traduction voit la fin de son existence lors de son intégration à l'Université de Montréal en 1965. Il importe de souligner les difficultés liées à cette intégration. Malgré l'approbation de son annexion en principe par la Commission des études de l'Université de Montréal en 1944, la correspondance entre les directions des deux organismes révèle que l'Institut de traduction reste, jusqu'en 1965, en marge de l'Université de Montréal autant sur le plan administratif que pédagogique. La Commission des études, à la suite de l'approbation en 1944, demande à la Faculté des lettres d'établir les conditions de cette annexion. Au contraire, le Conseil de la Faculté des lettres refuse l'annexion de l'Institut pour des raisons liées à la qualité de son enseignement et de son corps professoral⁷¹. Malgré ce refus, l'Institut de traduction demeure annexé directement à l'Université sans aucune signature d'une convention officielle. Cette situation crée des rapports tendus entre l'Institut de traduction et l'Université de Montréal. Ce n'est qu'en 1964 que le dossier d'annexion est étudié de nouveau. Le directeur de l'Extension de l'enseignement, Jean Houpert, propose à la direction de l'Université de Montréal, le rattachement de l'Institut de traduction à son département. Par la suite, il entame des discussions avec les membres de la direction de l'Institut de traduction et les conditions sont négociées entre les deux parties⁷². Le comité exécutif de l'Institut de traduction approuve, lors

⁷⁰ *Journal des traducteurs*, vol. 10, n° 3, p. 83.

⁷¹ Lettre datée du 10 mai 1944, adressée par Mgr. Émile Chartier, le doyen-secrétaire de la Faculté des lettres au président de l'Institut de traduction, Georges Panneton (Fonds 586/1219, archives UdeM).

⁷² Lettre datée du 10 mars 1964, adressée par Jean Houpert à M^{lle} Jeanne Grégoire, directrice des études de l'Institut de traduction. Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil de l'Institut de traduction tenue le 28 janvier 1965.

de sa réunion du 26 avril 1965, les conditions de l'intégration de l'Institut de traduction à l'Extension de l'enseignement de l'Université de Montréal.

C'est ainsi que, le 1^{er} juillet 1965, l'Institut de traduction cesse ses activités et est intégré à l'Extension de l'enseignement de l'Université de Montréal qui en assume la direction administrative et donne les cours en collaboration avec le Département de linguistique et de langues modernes de la Faculté des lettres⁷³ (Horguelin, 1966, p. 145). Ce changement de régime entraîne de sérieuses réformes de la structure et de l'enseignement : l'Université de Montréal nomme un directeur pédagogique et une directrice administrative pour assurer la liaison entre les deux départements concernés ainsi qu'entre les professeurs et étudiants. Les réformes s'échelonnent sur deux ans et le nouveau programme n'entre entièrement en vigueur qu'à partir de la rentrée scolaire 1967. Deux objectifs principaux sont visés par le plan directeur encadrant ces réformes : relever le niveau des cours et assurer une meilleure coordination de l'enseignement. Pour atteindre ces objectifs, l'examen d'entrée composé d'épreuves de thème et de version est remplacé par un test de connaissances dans les quatre domaines suivants : langue française, langue anglaise, traduction et culture générale.

Les candidats sont classés selon leurs résultats : ceux qui ne possèdent pas les compétences requises pour l'admission au programme suivent des cours de rattrapage en anglais ou en français donnés par l'Extension de l'enseignement. D'autres sont admis en classe préparatoire ou en première année. La formation en classe préparatoire, destinée aux candidats possédant une bonne connaissance du français et de l'anglais, est centrée principalement sur des aspects liés aux problèmes lexicaux : anglicismes, faux amis, calques, etc. Quant aux réformes du programme des cours normaux, elles visent à introduire :

[...] un certain degré de spécialisation par année et à assurer l'uniformité et la continuité des cours d'une classe à l'autre. C'est ainsi que la première année [est donc] consacrée plus spécialement à la traduction commerciale ; la deuxième année à la traduction

Demande de l'intégration de l'Institut de traduction adressée par l'Extension de l'enseignement, signée par Jean Houpert et adressée au recteur de l'Université de Montréal. Lettre du 29 mars 1965 du secrétaire général, Léon Lortie, au président de l'Institut de traduction, François Vézina (Fonds 78/D35/C17 du service l'Extension de l'enseignement, archives UdeM).

⁷³ Historique sur le programme de traduction intitulé « Université de Montréal, Extension de l'enseignement, Certificat de traduction » (Fonds 78/D35/C17). Document du Bureau de presse, Université de Montréal daté du 16 septembre 1965, intitulé « Cours de l'Institut de traduction assumés par l'Extension de l'enseignement de l'Université de Montréal » (Fonds 78/D35/C17).

technique et spécialisée ; la troisième année, à la traduction littéraire et publicitaire (Horguelin, 1966b, p. 146).

Le deuxième objectif du plan directeur des réformes vise la progression et la coordination de l'enseignement afin que les étudiants progressent tous selon un programme bien défini et arrivent à la fin de leurs études avec un bagage intellectuel comparable. Dans la même optique, « l'enseignement de la stylistique comparée (selon la méthode et les manuels de Vinay et Darbelnet) [est] réparti sur les trois années, et cette matière figure au programme des examens [...] » (Horguelin, 1966b, p. 146). Un régime particulier est mis en place pour les étudiants inscrits à l'ancien programme. C'est-à-dire :

Au terme de l'année universitaire 1967/68, le programme de cours de traduction publié dans le prospectus de cette même année sera abandonné. Ainsi qu'il avait été prévu, ceux qui auront terminé avec succès les cours TRAD 200EX, 300EX et 400EX recevront le brevet de compétence en traduction qui a été décerné jusqu'ici.

Les quelque 733 étudiants qui auront obtenu le brevet de compétence entre les années 1944 et 1968 pourront obtenir le certificat de traduction prévu par le nouveau programme en s'inscrivant avant le 1^{er} septembre 1970 aux deux cours supplémentaires qui seraient exigés pour obtenir le certificat.

Quant aux étudiants qui étaient inscrits au programme de traduction au cours de l'année 1967/1968, sans toutefois l'avoir complété, ils pourront obtenir des équivalences dans le nouveau programme de telle sorte qu'ils n'aient à compléter que les cours [suivants] [...] : LING 092, TRAD 093, 094, 095⁷⁴.

Tableau IV. Ancien programme et nouveau programme de l'Institut de traduction

Cours	Ancien programme	Nouveau programme	Total
TRAD 200EX	40 h.	240 h.	280 h
TRAD 300EX	80 h.	180 h.	260 h.
TRAD 400EX	120 h.	120 h.	240 h.

Le nouveau programme comporte sept cours de 60 heures chacun et comprend 28 crédits. Il est divisé en deux parties dont l'une est un préalable à l'autre :

⁷⁴ Projet de Certificat en traduction (P. V. Originaux de la section de traduction du Département de linguistique et de langues modernes, Fonds 2007, archives UdeM).

a) Cours de formation de base :

- LING 091
- ANGL 091
- LING 092

b) Cours de formation technique

- TRAD 092
- TRAD 093
- TRAD 094
- TRAD 095

Ce nouveau programme met fin à celui hérité de l'Institut de traduction et, par conséquent, fin à l'Institut de traduction en matière d'enseignement de la traduction. Cependant, un programme de maîtrise en traduction a été créé en 1951 par Jean-Paul Vinay à la Section de linguistique de l'Université de Montréal. Nous considérerons la structure et le contenu de ce programme dans les pages qui suivent.

3.1.2.2 Création d'un programme de maîtrise ès arts (option traduction).

La Section de linguistique, philologie et phonétique de l'Université de Montréal a été créée en 1949. Elle devient la Section de linguistique, traduction et phonétique en 1957, puis la Section de linguistique, phonétique et traduction en 1961. En 1962, l'Université de Montréal fonde le Département de linguistique et, en 1966, le Conseil de la Faculté des lettres effectue une fusion du Département de linguistique et du Département de langues et de littératures modernes sous le nom de Département de linguistique et de langues modernes. Ce dernier comporte neuf sections, y compris une section de traduction⁷⁵. La responsabilité de cette dernière est confiée à M. André Clas.

Pour être admis au programme de maîtrise ès arts (option traduction) créé par Jean-Paul Vinay en 1951, le candidat doit posséder un baccalauréat ès arts de l'Université de Montréal ou

⁷⁵ Information tirée du « Projet de fusion des Départements de linguistique et de langues de littératures modernes : Mémo de la Faculté des Lettres » datée du 3 mai 1966 trouvé dans le fonds du Département de linguistique et de langues modernes : création et statut, et d'un document intitulé « Linguistique et langues modernes, un département en rapide évolution » dans *Hebdo-information* du 6 mai 1968 (Fonds 43/D35/C13, 58 : 16 mars – 10 juillet 1968, archives UdeM).

un baccalauréat équivalent et passer une épreuve de thème, version et dissertation donnant accès à la première année ou à l'année préparatoire, selon le résultat du candidat (Vinay, 1957, p. 148). Dans l'Annuaire de la Faculté des lettres, sous la rubrique « Sommaire des cours (1954-1955) », figurent les cours enseignés dans la Section de linguistique, philologie et phonétique que Vinay dirige. On précise que la Section « prépare également aux carrières civiles et administratives (traducteurs, interprètes, etc.) pour lesquelles une connaissance approfondie des langues est exigée ». Ainsi, on trouve aux numéros 3 et 7 de la liste des « Grades et Diplômes préparés par la Section » les titres suivants :

3. *Maitrise ès Arts (M.A.) en traduction*. Pour obtenir ce grade, il faut : a) posséder le baccalauréat ès arts de l'Université de Montréal ou un baccalauréat équivalent ; b) être inscrit à la Faculté pendant au moins deux années et y suivre le programme établi par la direction de la Faculté ; c) rédiger une thèse.

7. *Diplôme de traduction*. Les candidats à ce diplôme doivent avoir reçu une formation équivalente à celle des bacheliers. Les conditions d'obtention du diplôme sont les mêmes que pour la maîtrise en traduction⁷⁶.

Cette maîtrise en traduction est un programme de deux ans comportant un minimum de 300 heures de travaux pratiques par année scolaire. L'enseignement de la deuxième année est consacré à la traduction générale et celui de la deuxième année à la traduction spécialisée (Vinay, 1957, p. 148).

Quant au cursus, il porte sur les domaines suivants : traduction littéraire et stylistique ; textes publicitaires, commerciaux et techniques ; interprétation simultanée et travaux pratiques d'interprétation ; phonétique, introduction à la linguistique anglaise ; histoire de langue française ; grammaire supérieure ; principes de sémantique de l'anglais ; géographie, histoire, littérature ; langues étrangères ; étude d'une troisième langue autre que le français et l'anglais⁷⁷. Les élèves effectuent un stage dans un milieu professionnel au cours de la scolarité. En deuxième année, les étudiants préparent une thèse d'environ 100 pages portant sur les domaines suivants :

⁷⁶ *Annuaire de la Faculté des lettres de l'Université de Montréal*, 1957-1961, p. 30-31.

⁷⁷ Information tirée d'un article publié par Paule Langlois en 1959, dans *Journal des traducteurs*, vol. IV, no. 3, p. 135.

la stylistique comparée, la lexicographie, la terminologie et l'interprétation. Les cours dispensés pendant les deux années du programme de maîtrise sont les suivants :

1^{re} année

a) Cours théoriques :

« Séminaire », Théorie de la traduction 1
Stylistique comparée anglais-français 1 (lexique, agencement)
Traduction littéraire (version)
English Semantics
Interprétation simultanée (vers le français)
Vocabulaire comparé anglais-français
Histoire de la langue anglaise
Méthodologie de la recherche

b) Cours pratiques :

Travaux pratiques de thème
Travaux pratiques de version
Travaux pratiques d'interprétation
Travaux pratiques de phonétique anglaise
Étude d'une 3^e langue

c) Culture générale :

Histoire du Canada ou Histoire générale
Histoire de l'art
Littérature française (« Survey course »)

2^e année

a) Cours théoriques :

« Séminaire » de traduction II
Stylistique comparée anglais-français II (message, métalinguistique)
Traduction littéraire et technique (thème)
Sémantique du français moderne
Interprétation simultanée (vers l'anglais)
Documents internationaux
Linguistique générale
Méthodologie de la thèse

b) Cours pratiques

Travaux pratiques de rédaction et de « précis-writing »
Travaux pratiques de version (commerciale, publicitaire)
Travaux pratiques d'interprétation
Travaux pratiques de lexicologie
Étude d'une 3^e langue

c) Culture générale :

Géographie du Canada
Géographie générale
Littérature anglaise (« Survey course »)

Stage professionnel
Une thèse de 100 pages sur un sujet de stylistique ou de lexicologie
(Vinay, 1957, p. 149).

Les études dans ce programme sont sanctionnées par la « Maitrise ès arts en traduction » de 1951 à 1964. En 1965, J.-P. Vinay propose la modification du titre du diplôme en « Maitrise en traduction » au Conseil de la Faculté des Lettres qui l'adopte à l'unanimité⁷⁸. Cependant, ce programme de maîtrise est supprimé et un programme de premier cycle sanctionné par une licence en traduction est créé en 1968. Dans un document de la Section de traduction intitulé « Proposition de la refonte du programme en traduction », quatre motifs de la refonte sont élaborés et dont voici les résumés :

- 1) Le programme de « Maitrise en traduction » rencontre beaucoup de critiques dans les milieux professionnels.
- 2) La prolifération des thèses, rédigées par les candidats qui n'ont reçu que deux ans de formation, exige une supervision soutenue de la part des directeurs.
- 3) Le diplôme de « Maitrise en traduction » se compare difficilement à d'autres diplômes : il ne comporte que 48 crédits et la rédaction d'une thèse alors que d'autres programmes de maîtrise en comportent une centaine.
- 4) Le rapport d'un colloque des diplômés de l'Université de Montréal cité dans *L'Inter*⁷⁹ VIII, 5 (mai/juin 1967, p. 17), selon lequel l'Université de Montréal doit étudier le problème relié à la formation en traduction et créer un département de traduction habilité à dispenser une formation professionnelle et à délivrer une licence en traduction.

Cependant, l'ancien programme de la deuxième année est maintenu pour permettre aux étudiants inscrits en 1967 de terminer leurs études et d'obtenir leur diplôme de maîtrise en traduction. Par contre, les nouveaux étudiants admis en 1968 sont inscrits au nouveau programme de trois ans et obtiennent à la fin de leur scolarité une licence en traduction.

⁷⁸ Fonds 43/D35/C13, 79 du Département de linguistique et des langues modernes : cours de traduction, archives UdeM.

⁷⁹ Mensuel d'information des diplômés de l'Université de Montréal (Fonds 43/D35/C13, 79, archives UdeM).

Tableau V.Sommaire de l'enseignement de la traduction à Montréal

Événements	Année	Durée	Diplômes décernés	Responsables
Création des cours de traduction ⁸⁰	1940	2 ans		Jeanne Grégoire (initiatrice)
Fondation de l'Institut de traduction de Montréal	1942	3 ans	Certificat « C » à la fin de la 1 ^{re} année.	Georges Panneton (fondateur)
Affiliation de l'Institut de Traduction à l'Université de Montréal	1944		Certificat « B » à la fin de la 2 ^e année.	
Offre d'un cours de traduction par correspondance à Institut de traduction	1945		Diplôme de traduction à la fin de la 3 ^e année. Diplôme d'études supérieures de langues vivantes de la S.P.L.E.F. de Paris	
Création d'un programme de maîtrise en traduction à la Section de Linguistique	1951	2 ans	Maîtrise ès Arts (option traduction)	Jean-Paul Vinay (fondateur)
Rattachement de l'Institut de traduction à l'Extension de l'enseignement de l'Université de Montréal.	1965	3 ans + 1 ans cours de perfectionnement	- Certificat « C » - Certificat « B » - Diplôme universitaire de compétence en traduction bilingue	
Maîtrise ès arts (option traduction) est remplacée par maîtrise en traduction.	1965			
Création du Département de linguistique et de langues modernes de l'Université de Montréal.	1966			
Création du programme de licence en traduction.	1968		Licence en traduction	André Clas
Création d'un cours de traduction par le Service de l'éducation permanente.	1968		Certificat de traduction	Henri Charbonneau
Conversion de la licence en traduction en baccalauréat en traduction	1969		Baccalauréat en traduction	
Adhésion de la Section de traduction du Département de linguistique et de langues modernes à la CIUTI				
Rebaptême du Département de linguistique et de langues modernes de l'Université de Montréal en Département de linguistique et de philologie	1972			
Création des certificats de traduction I et II	1974			Nicole Panet et Raymond Roy

⁸⁰ Il s'agit des cours de traduction en français et en anglais dont l'enseignement est confié à Georges Panneton et Dudley Wilson (*Journal des traducteurs*, vol. 5, n° 1, p. 11).

3.1.2.3 Création de la première licence en traduction au Canada

En novembre 1967, la Section de traduction du Département de linguistique et de langues modernes de l'Université de Montréal propose une refonte totale du programme de traduction en vigueur. Lors des réunions de l'assemblée du département tenue le 16 et le 23 novembre 1967⁸¹, M. André Clas présente un nouveau programme en traduction d'une durée de trois ans à temps plein sanctionné par une licence en traduction. L'assemblée du département approuve le nouveau programme à l'unanimité après y avoir apporté quelques modifications⁸². Les candidats sont admis selon les critères exigés par la Faculté des lettres pour l'inscription aux programmes de licence, c'est-à-dire être titulaire d'un baccalauréat ès lettres ou l'équivalent. Pour réussir un cours, le candidat doit obtenir un minimum de 50 % à l'examen et dans les travaux pratiques. Pour obtenir le diplôme à la fin des études, le candidat doit obtenir une moyenne générale d'au moins 60 %. Les matières offertes dans le programme sont classées en trois catégories :

Tableau VI. Catégories des cours de la première licence en traduction

Catégories des cours	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	Total
Formation culturelle	30 cr.	13 cr.	6 cr.	49 cr.
Formation technique	8 cr.	10 cr.	2 cr.	20 cr.
Formation pratique	-	10 cr.	23 cr.	33 cr.
Total	38 cr.	33 cr.	31 cr.	102 cr.

Le corps professoral pour le programme de licence en traduction se compose de :

M. André Clas : M. A., D. Ph (Tübingen).

M. Blake T. Hanna, M. A., Ph. D.

Mme Irène Vachon-Spilka (Columbia).

M. Paul Horguelin, M. A.

M. Noël Salathé, licencié en droit international (Aix-en Provence) et diplômé en traduction (Paris).

⁸¹ Compte rendu de la dixième réunion de l'assemblée du Département de linguistique et de langues modernes datée du 16 novembre 1967 (D35/C13,79, archives UdeM).

⁸² Le programme proposé se trouve dans le Mémo du Département de linguistique et des langues (Fonds 43/D35/C13,79, archives UdeM).

M. Simon Méléras, licencié ès lettres (Paris) et diplômé d'interprétation de conférence (Paris).

En plus de ceux-ci, la Faculté des lettres compte recruter de professeurs spécialisés en traduction⁸³.

Le programme de licence en traduction est lancé en septembre 1968. Le communiqué de presse de l'Université de Montréal du 25 septembre 1968, révèle l'intérêt que le gouvernement fédéral canadien manifeste à l'égard de ce nouveau programme, puisqu'il établit un programme d'assistance « mis au point par le Secrétariat d'État et la Commission de la fonction publique » :

Parmi les 86 candidats admis à la licence en traduction, 20 ont été choisis, par des normes rigoureuses, par la Commission de la fonction publique qui les considère dès maintenant comme des élèves-traducteurs du Secrétariat d'État, et qui les emploiera pendant l'été, à Ottawa comme traducteurs débutants rémunérés à plein temps. Ils bénéficient pendant l'année universitaire 1968-1969 d'une indemnité de \$ 1,900 et ils ont droit, de plus, au remboursement de leurs frais de scolarité.

Après obtention de leur diplôme, ils seront immédiatement admissibles à un poste de traducteur dans l'une des quelque trente divisions du Bureau des traductions. En vertu d'engagement les diplômés réservent au Bureau des traductions les trois premières années de leur carrière. Mutations et avancement leur seront alors accessibles, au mérite, au sein d'une organisation qui compte déjà plus 350 traducteurs.

La Commission de la fonction publique et le Secrétariat d'État mettront en œuvre, incessamment, les opérations de recrutement des étudiants qui commenceront leur première année de licence en traduction en septembre 1969. Le même programme sera offert l'année suivante, de sorte qu'en 1970, une cinquantaine de candidats suivront les cours de la licence en traduction à l'Université de Montréal sous les auspices du Gouvernement fédéral⁸⁴.

Ainsi, le programme débute en 1968 avec le soutien du gouvernement fédéral. Voici le programme d'études de la première licence en traduction au Canada :

⁸³ Fonds 43/D35/C13, 79 du Département de linguistique et de langues modernes : Refonte du programme en traduction : Nouveau programme – licence en traduction.

⁸⁴ Communiqué de presse trouvé dans le Fonds 43/D35/C13, 79 du Département de linguistique et de des langues modernes (archives UdeM).

Programme de première année⁸⁵ :

a) Cours obligatoires de formation culturelle :

Les étudiants suivraient des cours de formation générale en :

1) FRANÇAIS

FRAN 425	Initiation aux études supérieures en littératures françaises	2
* ⁸⁶	Programme de lecture de littérature française et canadienne fr.	4
*	Travaux pratiques de littérature française et canadienne fr.	6

2) ANGLAIS

ANGL 403	History of English Literature	3
ANGL TP3	English Composition and Language	3

3) LANGUES (3^e langue)

Allemand, espagnol, italien ou russe	4
	22 cr

b) Cours à option de formation culturelle

Les étudiants doivent choisir 8 crédits parmi les cours suivants (soit 8 crédits dans une même discipline, soit 4 crédits dans une discipline et 4 crédits dans une autre discipline) :

1) HISTOIRE

HIST 430	Précis d'histoire de la civilisation atlantique	4
HIST 480	Initiation à l'histoire du Canada de 1760 à nos jours	4

2) GÉOGRAPHIE

GEO 401	Géographie humaine	4
GEO 402	Géographie économique	4

3) DROIT

DR 131	Droit international public	4
DR 141	Droit constitutionnel et droit administratif	4

4) SCIENCES ÉCONOMIQUES

ÉCON 101-A	Éléments d'économie	4
ÉCON 131	Développement économique	4

⁸⁵ Nous avons trouvé ce programme d'études de la première licence créée à l'Université de Montréal dans le Fonds 43/D35/C13, 79, Département de linguistique et des langues modernes : cours de traduction, archives UdeM.

⁸⁶ L'astérisque marque les nouveaux cours ajoutés après la refonte du programme.

5)	SCIENCES		
	*	Histoire des sciences	4
	*	Introduction générale aux sciences contemporaines	4
6)	PHILOSOPHIE		
	*	Philosophie et langage	4
	PHI 385	Histoire de la philosophie moderne prékantienne	4
c) Cours obligatoires de formation techniques			
1)	LINGUISTIQUE		
	LING 398	Étude normative du français oral (examen de dispense)	(2)
	LING 409	Étude normative du français écrit	2
	LING 410	Grammaire supérieure du français moderne	2
	LING 411	Stylistique du français moderne	1
	LING 440	Éléments de linguistique générale	1
			6 (8) cr.

Total pour la 1^{re} année : 36(38) crédits.

2. Programme de 2^e année

a) Cours obligatoires de formation culturelle

1)	FRANÇAIS		
	FRAN TP6	Étude de textes de français moderne	4
2)	LINGUISTIQUE		
	LING 611	Histoire de la langue française	2
3)	ANGLAIS		
	ANGL 526	History of the English Language	3
4)	LANGUES (3 ^e langue)		4
			13 cr.

b) Cours obligatoires de formation technique

1)	LINGUISTIQUE		
	LING 518	Stylistique comparée 1	2
	LING 526	Introduction générale à l'interprétation de conférence	2
	LING 552	Stylistique française	2

	LING 570	The Syntax of Modern English	3
	LING 609	Problèmes de grammaires descriptives du français moderne	<u>1</u>
			10 cr.
c)	Cours obligatoires de formation pratique		
	LING 505	Thème	2
	LING 516	Traduction littéraire 1	2
	*	Traduction commerciale 1	2
	*	Traduction juridique 1	2
	*	Traduction technique 1	<u>2</u>
			10 cr.

Total pour la 2^e année : 33 cr + 36(38) = 69(71)

3. Programme de 3^e année

a)	Cours obligatoires de formation culturelle		
1)	LANGUES (3 ^e langue)		4
2)	SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES		
	*	Mouvements politiques et sociaux	<u>2</u>
			6 cr
b)	Cours obligatoires de formation technique		
1)	LINGUISTIQUE		
	LING 618	Stylistique comparée II	<u>2</u>
			2 cr.
c)	Cours obligatoires de formation pratique		
1)	LINGUISTIQUE		
	LING 604	Traduction technique II	2
	LING 605	Thème technique	2
	LING 614	Traduction à vue	2
	LING 623	Séminaire de traduction	2
	*	Anglicismes et canadianismes	1
	*	Vocabulaire technique et spécial	2
	*	Traduction commerciale II	2

*	Traduction juridique	2
*	Critique et révision de textes	2
LING 615	Précis-writing	2
LING 616	Traduction littéraire II	2
*	Travaux pratiques de traduction (traduction de la forme et de préférence de rythme au fond – traduction pour l’ouïe ou pour l’oreille). Retraduction.	2
ou		
LING 626	Interprétation simultanée (selon les aptitudes du candidat)	<u>2</u>
		23 cr.

Total pour la 3e année : 31 crédits

Grand total : 36 (38) + 33 + 31 = 100 (102) crédits

Dans la partie consacrée à l’analyse des données, nous présenterons le nombre et le pourcentage de crédits alloués à chaque catégorie de cours dans ce programme de licence. En 1969, le programme de licence est converti en baccalauréat spécialisé en traduction.

3.1.2.4 Premier baccalauréat en traduction au Canada

Les conditions d’admission pour ce baccalauréat en traduction sont les mêmes que celles d’autres baccalauréats spécialisés dans les autres disciplines. La connaissance du français et de l’anglais est obligatoire. La durée d’études reste trois ans. L’étudiant effectue un stage d’un minimum de 6 semaines dans un bureau de traduction pendant les vacances entre la deuxième et la troisième année. Le programme comporte 91 crédits au lieu des 102 crédits de celui du programme de la licence, soit 33 crédits en première année, 33 crédits en deuxième année et 25 crédits en troisième année. En première et deuxième année, 27 crédits sont imposés à l’étudiant et six crédits sont au choix. En troisième année, l’étudiant complète 23 crédits de cours obligatoires et un minimum de deux crédits de cours au choix.

Tableau VII. Répartition des crédits du premier baccalauréat en traduction au Canada

Catégories de cours	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	Total
Formation culturelle	22 cr.	9 cr.	4 cr.	35 cr.
Formation technique	9 cr.	10 cr.	2 cr.	21 cr.
Formation pratique	2 cr.	14 cr.	19 cr.	35 cr.
Total	33 cr.	33 cr.	25 cr.	91 cr.

Le premier point remarquable entre le programme de licence et celui de baccalauréat se trouve dans la manière dont les crédits de cours sont repartis. Si la répartition des crédits du programme de licence est présentée en fraction, ce qui ne donne qu'une quantification approximative, celle du baccalauréat se calcule en pourcentage, permettant ainsi de fixer un nombre de crédits précis pour chaque niveau de formation. En outre, deux crédits de cours pratique figurent déjà en première année de baccalauréat, tandis qu'aucun cours pratique n'est offert en première année dans le programme de licence.

Refonte du programme de baccalauréat en traduction

Les modifications du programme de baccalauréat par rapport au programme de licence portent principalement sur les cours de littérature. En première année, des crédits alloués aux littératures française et anglaise sont supprimés et remplacés par un cours de traduction pratique. Deux langues (latin et grec) sont ajoutées aux quatre (allemand, espagnol, italien et russe) déjà proposées. Dans le programme de licence, les cours de linguistique sont qualifiés de cours de formation technique. En revanche, dans le programme de baccalauréat, un seul cours de linguistique et un cours de stylistique obligatoires sont offerts.

En deuxième année, les cours obligatoires de formation culturelle et les cours de langue figurent sous la rubrique de cours à option et certains cours de linguistique sont supprimés. On remarque aussi l'introduction du sigle TRAD pour les cours de traduction, et l'orientation des cours vers les compétences rédactionnelles et traductionnelles. Autrement dit, le nouveau programme s'oriente vers la traduction pragmatique et non plus vers la linguistique. L'étudiant doit choisir une langue parmi les six proposées comme troisième langue de travail et six crédits au minimum parmi les cours à option. Le programme de la deuxième année comporte 33 crédits.

En troisième année, les étudiants suivent 21 crédits obligatoires consacrés en grande partie à la traduction pratique ainsi qu'à la révision et à l'histoire de la traduction. Deux crédits sont consacrés à un cours d'une troisième langue de travail et deux autres crédits à un cours à option en interprétation simultanée, à un cours de travaux pratiques ou à un cours en sciences sociales et politiques. On constate la suppression du cours d'anglicismes et de canadianismes et celui de vocabulaire technique.

3.1.3 Création d'autres programmes de traduction universitaires

D'autres programmes sont aussi créés dans d'autres universités à travers le Canada. Au début des années 1940 marquées par la fondation de l'Institut de traduction à Montréal, « [l]a Société des traducteurs de Montréal (STM) crée, en 1943, des cours de traduction en collaboration avec l'Université McGill. Ces cours sont confiés à Jean Darbelnet » (Delisle 1987, p. 67), en fonction de son poste de directeur du Département d'études françaises. Darbelnet (1984, p. 27) en parle ainsi :

En ce qui concerne l'Université McGill, je fus chargé en 1943 par le colonel Bovey, directeur des cours de l'extension, d'y organiser cet enseignement spécialisé de la traduction, réparti sur trois ans et sanctionné par un certificat annuel, avec possibilité, par la suite, de recevoir un diplôme attribué sur la base des notes obtenues au cours de la scolarité.

Darbelnet explique, en éclaircissant sa conception de la traduction, qu'il a attribué une grande part à des exercices de traduction de l'anglais vers le français dans son département dans le but de permettre aux étudiants anglophones d'améliorer leurs connaissances en français. En outre, avant d'arriver au Canada, en tant qu'angliciste, formé à la Sorbonne dans la perspective française de thème et de version, il avait enseigné le thème français dans trois universités au Royaume-Uni. Darbelnet explique (1984, p. 28) donc :

[sa] conception de la traduction et en quoi elle différait de celle qui, nécessairement prévaut actuellement dans les milieux professionnels canadiens, [...]. Je n'étais pas un traducteur professionnel, mais un angliciste qui, au cours de sa formation de professeur, s'était efforcé de posséder ses deux langues de travail à peu près à égalité. [...] Je voyais donc la traduction uniquement comme moyen d'approfondir la connaissance de deux langues mises en parallèle.

Ces cours de traduction, créés à la Section de l'Extension de l'enseignement de l'Université McGill et destinés à former des traducteurs, s'enseignent avec une approche comparative, ce qui révèle l'orientation linguistique du programme.

Puis, dans les années 1960-70, plusieurs cours et programmes de traduction sont montés dans différentes universités canadiennes. À l'Université Laval, Jean Darbelnet crée des cours de traduction en 1963. À propos de ceux-ci, Darbelnet (1984, p. 29) remarque que :

En 1963, quand je fis à Laval ce que j'avais fait à McGill vingt ans plus tôt, j'avais, au cours des cinq années précédentes, pris conscience des problèmes langagiers des francophones vivant, directement ou indirectement, au contact de l'anglais dans un pays officiellement bilingue. Dès lors, il s'agissait d'exiger non seulement la compréhension de l'anglais, mais aussi une bonne connaissance du français.

Ces cours sont composés de deux niveaux : une classe de première année et une de deuxième année. Majoritairement francophones, les étudiants des deux classes ont des compétences linguistiques en anglais. Ils sont de tous âges, allant des adolescents aux sexagénaires possédant des bagages intellectuels très divers. Les élèves pour le programme de la deuxième année sont admis après la réussite à un examen d'entrée (Planel, 1965, p. 168).

Ensuite, J. F. Henry fonde, en 1968, un baccalauréat spécialisé en science du langage (BSL) à l'École des traducteurs et des interprètes de l'Université Laurentienne (Delisle 1987, p. 81). Le programme d'une durée de quatre ans, a pour objectif :

[d']apprendre aux étudiants à travailler de manière efficace dans les deux langues officielles du Canada, et dans une troisième langue. L'étudiant doit donc suivre un programme intensif de formation qui lui donnera les connaissances nécessaires d'une deuxième et d'une troisième langue, qui lui apprendra la théorie et la pratique de sa future profession, qui élargira ses vues et sa culture par le moyen d'une série de cours dans diverses matières.⁸⁷

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit réussir à un examen d'entrée composé de tests de connaissances en anglais, en français et en une troisième langue et remplir les conditions stipulées par l'université et l'École des traducteurs et des interprètes. L'étudiant choisit une

⁸⁷ Information tirée d'un article intitulé « Université Laurentienne Sudbury, Ontario », publié dans *Babel*, vol. 8, n° 1, 1972, p. 34.

troisième langue parmi les suivantes : espagnol, russe, allemand ou italien. Le baccalauréat spécialisé en science du langage de l'Université Laurentienne, conçu pour former des traducteurs et des interprètes a une visée différente des autres baccalauréats offerts ailleurs au Canada. Le programme dispense des cours en langue, en traduction et en d'autres matières connexes. L'étudiant doit atteindre un certain niveau de bilinguisme lui permettant de traduire dans les deux langues à la fin de la deuxième année. Il doit également entamer des études plus spécialisées en lexicologie et en linguistique. En quatrième année, l'étudiant a l'occasion d'effectuer des visites auprès des sociétés et des industries et des bureaux de traduction y compris ceux des Nations Unies à New York.

En 1969, une licence ès lettres en traduction voit le jour à l'Université Laval. Clarence Parson crée un programme de « diploma » en traduction au Woodworth College de l'Université de Toronto (Delisle 1987, p. 83). En 1972, Christel Gallant crée le baccalauréat spécialisé en traduction dans le Département de langues de l'Université de Moncton. Geoffrey Vitale fonde, la même année, le baccalauréat en langues modernes (option traduction) au sein du Département de langues modernes de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Toujours en 1972, à l'initiative de Jean-Paul Brunet, un programme de traduction faisant partie du programme de « B.A. French » est monté à l'University of Western Ontario. L'Université de Sherbrooke, pour sa part, offre un certificat de traduction de 1972 à 1975 (Delisle 1987, p. 89).

En 1973, le Département de langues modernes de l'Université du Québec à Trois-Rivières crée un certificat en traduction. Son programme de baccalauréat en langues modernes (option traduction), est converti en baccalauréat en traduction. En 1974, le Département de langues de l'Université de Moncton est rebaptisé Département de traduction et de langues. Le baccalauréat en linguistique appliquée (option traduction) de l'École de traducteurs et d'interprètes de l'Université d'Ottawa change de titre pour devenir le baccalauréat spécialisé en traduction en 1974 (Delisle 1987, p. 91-85).

3.1.4 Thèses et recherches portant sur la formation des traducteurs au Canada

3.1.4.1 Egan Valentine

Dans sa thèse de doctorat présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal en 1996 et intitulée *Traductologie, traduction et formation : vers une modélisation de la formation en traduction – l'expérience canadienne*, Egan Valentine élabore un modèle généralisable des baccalauréats en traduction. Son étude porte sur dix programmes de baccalauréat dans les dix universités suivantes : Collège universitaire Saint-Boniface (CUSB), Université Concordia, Université Laurentienne, Université Laval, Université McGill, Université de Moncton, Université de Montréal (UdeM), Université d'Ottawa, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et Université York (Glendon) (Valentine 2003, p. 31). Il base son étude sur des programmes idéaux publiés dans des documents officiels (annuaires des universités et programmes d'études). Par ailleurs, Valentine remarque qu'il pourrait exister des écarts entre les programmes annoncés et les programmes réels. Selon l'auteur, les modèles de programmes sont fortement liés à l'histoire des établissements. Dans le but d'examiner, de caractériser et d'analyser les composantes des programmes d'études, Valentine construit une grille d'analyse du contenu qui lui permet d'effectuer une évaluation holistique. Sa grille d'analyse intègre les éléments qui interviennent dans le système de formation et permet de rendre compte de leur interdépendance. Valentine prend en considération les paramètres suivants dans l'élaboration de sa grille d'analyse (Valentine, 1996, p. 120).

Contexte structurel (cadre général) :

- Objectifs et types de formation (énoncés d'intentions)
- Exigences particulières (conditions d'admission)
- Durée d'études (exprimée en années ou en crédits)

Compétence (savoir et savoir-faire : éléments en relation avec la traductologie)

- Savoir-lire (compréhension)
- Savoir-écrire (expression)
- Connaissance du monde
- Savoir-traduire

Contexte pédagogique (activités de formation)

- Liste des activités
- Stratégies
- Fonctions des activités (lien fonction-compétence)
- Organisation des activités (regroupement des éléments regroupables)

Valentine entreprend sa démarche d'analyse par une lecture historique de premiers programmes de trois universités canadiennes : Université McGill, Université de Montréal, Université d'Ottawa. Puis, il présente la description des programmes d'études en traduction dans trois universités à savoir l'Université Laval, l'Université de Montréal et l'Université d'Ottawa en 1975 et en 1985. Ensuite, il examine les programmes de baccalauréat des dix universités de l'année scolaire 1995-1996 en regroupant les éléments constitutifs en cinq grandes composantes ou compétences, une méthode qui lui permet de décrire le poids de chaque composante dans chacun des dix programmes et de montrer leur interdépendance.

Dans sa lecture des programmes universitaires à Laval, Montréal et Ottawa en 1975, Valentine (1996, p. 131) relève les convergences et regroupe les cours dispensés dans les catégories suivantes :

Cours visant le renforcement de la langue

Ce sont des cours de langue générale en français et en anglais, les deux langues officielles au Canada : « Syntaxe et sémantique anglaises » (Laval), « Problèmes du français contemporain », « Everyday English » (Ottawa), « Stylistique du français » (Montréal).

Cours faisant appel à la comparaison des langues

Il s'agit des cours portant sur la grammaire différentielle ou la stylistique comparée. Valentine note que cet aspect est très présent dans tous les programmes : « Contrastive Stylistics » (Laval et Ottawa) ».

Cours visant le renforcement de la culture générale

Ces cours sont destinés à l'élargissement de la culture générale des étudiants : « Contexte culturel anglo-américain » (Laval), « Questions d'actualité » (Ottawa).

Cours visant le renforcement de la compréhension et la production écrite

Ces cours sont conçus pour développer chez l'étudiant les aptitudes de compréhension et de rédaction : « Analyse de textes anglo-américains » (Laval), « Précis-Writing et rédaction » (Montréal).

Cours de traduction de type général ou spécialisé, vers le français surtout

Les trois programmes comportent des cours de traduction (version) commerciale, économique, technique ou spécialisée ; « cours de traduction juridique et administrative » et « cours d'adaptation commerciale » à Montréal ; « cours de thème général ou spécialisé » à Ottawa et à Montréal ; « cours de version sociologique » à Laval.

Cours visant le renforcement de la capacité traductionnelle

Il s'agit des cours qui visent au développement de compétences liées à la traduction : cours de terminologie, de langues de spécialité, de documentation, de lexicographie et de révision.

Cours portant sur des savoirs connexes

Il s'agit des quelques cours théoriques et d'histoire de la traduction : un cours de théorie de la traduction et un cours d'histoire de la traduction à Montréal, un cours de méthodologie et pratique à Ottawa.

Cours visant des savoirs externes à la traduction

Ce sont des cours destinés à faciliter l'acquisition des connaissances spécialisées portant sur des domaines diversifiés : économie, droit et sciences politiques.

En ce qui concerne les programmes d'études en traduction de ces trois universités notamment (Laval, Montréal et Ottawa) en 1985, soit dix ans plus tard, Valentine fait le constat suivant :

On observe les mêmes types de cours, mais les programmes présentent quelques changements. [...] Si au cours des années 70, la réflexion en didactique des langues tendait à réserver les termes thème et version pour désigner la traduction dans le cadre de l'enseignement des langues étrangères, c'est cette terminologie qu'emploient désormais les programmes de Laval et de Montréal. En ce qui concerne l'intégration et la mise en pratique des savoirs, on note l'instauration d'un cours de stage pratique, offert en option (Valentine, 1996, p. 134).

Valentine note qu'à Ottawa, le programme est surtout orienté vers l'apprentissage de la traduction, une tendance révélée par les titres de cours de consolidation linguistique portant sur la stylistique anglaise ou la stylistique française offerte en option. Des cours théoriques tels que « Concepts linguistiques et traduction », « Bilinguisme » (offerts en option) et « Théorie de la traduction » sont introduits (Valentine, 1996, p. 135). Valentine observe l'apparition des cours portant sur l'informatique et la traduction à Montréal et à Ottawa ainsi que la présence d'un cours de linguistique obligatoire dans le cursus à Montréal. Selon Valentine (1996, p. 135), ce fait relève de la cohabitation de la linguistique et la traduction dans le même département. Au sujet des langues de spécialité, Valentine note que des cours ont été ajoutés aux programmes, tels que « Langue technique », « Langue juridique et administrative » et, à Montréal, un cours de rédaction professionnelle (Valentine, 1996, p. 135-136).

Après cette analyse des programmes de baccalauréat en traduction à Laval, Montréal et Ottawa, Valentine (1996, p. 136-137) en conclut que :

l'enseignement de la traduction s'articule autour de cinq composantes ou compétences en interaction, soit :

- 1) une compétence prétraductionnelle correspondant à la préparation à la traduction ;
- 2) une compétence centrale, c'est-à-dire la traduction proprement dite, assortie d'une compétence centrale périphérique qui renforce la capacité traductionnelle ;
- 3) une compétence complémentaire théorique et pratique (l'apport théorique et pratique) ;
- 4) une compétence pratique (la mise en pratique) ;
- 5) une compétence extradisciplinaire (initiation aux savoirs spécialisés, externes).

Au regard de l'ensemble des programmes de baccalauréat en 1995, Valentine affirme que son analyse révèle une relative diversité des exigences et des parcours. Toutefois, les programmes présentent de nombreuses convergences qui témoignent de l'originalité canadienne. Les points de convergence sont les suivants (Valentine, 1996, p. 137-139) :

- 1) Tous les programmes (à l'exception de celui de McGill) ont pour but la formation des traducteurs généralistes pour le contexte canadien participant ainsi d'un modèle bilingue anglais-français unidirectionnel avec une dimension bidirectionnelle (cours de thème) ;

- 2) Les conditions d'admission sont les mêmes dans tous les programmes : diplôme de fin d'études collégiales (DEC) au Québec ou fin de secondaire (Grade 13) dans les autres provinces, un examen d'entrée visant à tester la compétence linguistique et la culture générale des candidats ;
- 3) La durée de la formation varie entre trois et quatre ans selon le régime universitaire en vigueur dans les provinces ;
- 4) En ce qui concerne la structure et l'organisation, les mêmes types de cours sont dispensés et portent sur les aspects suivants : le perfectionnement des langues de travail des étudiants ; la comparaison des langues ; la compréhension de la LD et la rédaction générale et spécialisée ; la démarche de traduction et des éléments de civilisation. Ces cours sont répartis en trois catégories : cours obligatoires, cours optionnels (liés à la traduction) et cours au choix (externes à la discipline).
- 5) Le noyau des programmes, composé du savoir-traduire formant la compétence centrale, englobe les cours de traduction générale et des cours de traduction spécialisée dans au moins deux domaines. Ceux privilégiés sont la traduction scientifique et technique et la traduction commerciale. Ce noyau en nombre de crédits représente entre 21 % et 43 % de la formation.

Malgré toutes ces convergences, Valentine tient à signaler ces particularités de chaque programme. Il explique qu'elles sont reliées au contexte de formation. Par exemple, certains programmes sont jumelés aux études françaises : le programme de Concordia comporte 12 crédits de littérature, soit 19 % de la formation ; celui de McGill en comporte 24 crédits, soit 26,6 % de la formation.

À l'Université de Montréal, l'objectif du programme est de former des traducteurs généralistes. Néanmoins deux orientations de spécialisation sont proposées : 1) la traduction commerciale et économique 2) la traduction scientifique et technique. L'apprentissage s'effectue en trois étapes d'acquisition de compétence : langue, rédaction et traduction. Une telle approche qui présente une sorte de systématisation de l'apprentissage. Le programme de Montréal met l'accent sur l'enseignement des langues de spécialité dans le but de développer la rédaction spécialisée liée à la traduction. Des cours de langue technique, de langue juridique, de langue administrative, de langue médico-pharmaceutique et de langue informatique sont

proposés à cet effet. À l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), un cours intitulé « Langue technique et traduction » est offert. Valentine identifie la présence des cours en langues de spécialité dans les programmes en 1995 dans les cas ci-dessous :

Version en sciences sociales à CUSB, Version comptable et Version administrative et politique à l'UQTR, Version sociologique à l'Université Laval, Texte officiel à Moncton. Laval et Montréal offrent des cours de traduction médicale. Le [...] programme de l'Université de Montréal comporte un cours de traduction cinématographique (Valentine, 1996, p. 141).

À l'égard du programme du CUSB, Valentine commente que l'approche comparative est mise en évidence à travers les intitulés des cours tels que « Syntaxe comparée », « Lexicologie comparée », « Lexicographie comparée », « Rédaction comparée », « Terminologie bilingue » (Valentine, 1996, p. 141).

À propos de la pédagogie de la traduction, Valentine estime que « l'apprentissage de cette activité passe par la maîtrise des techniques de rédaction (1996, p. 141). Pour montrer le caractère indissociable du « tandem rédaction-traduction », Valentine relève les titres de certains cours dispensés par les universités : « Rédaction et Traduction commerciale et administrative » à l'Université d'Ottawa, un cours de rédaction technique et un autre de traduction technique à l'Université Laurentienne. À l'égard des langues étrangères (langues autres que l'anglais et le français), l'Université d'Ottawa propose le thème et la version en russe et en espagnol. L'Université York offre un cours de version et de thème vers l'espagnol. L'Université de Moncton dispense un cours obligatoire de troisième langue, et des cours d'espagnol et d'allemand sont offerts en option à l'UQTR. L'auteur identifie également la création d'un cours qui répond au développement d'habiletés socioprofessionnelles des étudiants : « La vie professionnelle du traducteur » à l'UQTR et « Réalités professionnelles » à Montréal. Valentine observe l'existence de la formule de stages internes effectués sous la surveillance d'un professeur proposés au CUSB et à l'Université d'Ottawa, et la formule de l'enseignement coopératif, un mode de formation permettant de combiner en alternance des sessions d'études et des sessions de stages rémunérés, mise en place à Concordia et à Ottawa.

À travers ses analyses, Valentine identifie certaines caractéristiques des programmes de traduction en 1995-96 :

- 1) Les programmes comportent les mêmes regroupements.
- 2) Les cours obligatoires diminuent au fil des années.
- 3) La composante centrale périphérique et la compétence complémentaire théorique et pratique se développent.
- 4) La formation s'élargit par la création de nouveaux cours.

Valentine constate que la formation, d'abord centrée sur la pratique, s'élargit progressivement par l'ajout des cours relevant d'autres domaines de spécialité ainsi que des cours de linguistique et de théorie de la traduction. L'auteur déclare que :

Cette évolution, même si elle ne constitue pas forcément une reconceptualisation de l'enseignement de la traduction, puisque le modèle demeure le même, constitue le reflet de la vie d'une discipline naissante et croissante, non seulement par les besoins exprimés par le milieu, mais aussi par les intérêts et les efforts de recherches menées par des théoriciens et des professeurs-formateurs (1996, p. 144).

Ainsi Valentine affirme que le modèle n'a pas changé entre 1985 et 1995 malgré les modifications apportées aux différents programmes. Il décrit la formation des traducteurs au Canada par un modèle généralisable en tenant compte de tous les éléments d'enseignement-apprentissage « comme un système ou un réseau de compétence en interaction » (1996, p. 145-147). Les cinq compétences dégagées à travers cette analyse sont les suivantes :

- 1) La compétence prétraductionnelle.
- 2) La compétence centrale (thème-version).
- 3) La compétence pratique.
- 4) La compétence complémentaire théorique et pratique.
- 5) La compétence extradisciplinaire.

Pour Valentine, cet ensemble de multicompétence représente les rôles que le traducteur doit tenir en situation professionnelle. Selon l'auteur, il s'agit d'un modèle centripète où tous les éléments convergent vers un savoir central : le *savoir-traduire*. Par ailleurs, il explique que si les programmes participent du même modèle et, s'ils sont construits autour de mêmes

composantes ou compétences, le poids de ces compétences varie en fonction de l'orientation ou des particularités de chaque programme. Valentine trouve que la souplesse ou la rigidité de chaque programme s'explique par la répartition des crédits entre les trois catégories de cours (obligatoire, optionnel, au choix) et que les programmes qui donnent plus de place aux cours issus d'autres disciplines mettent en valeur l'aspect transdisciplinaire de la traduction. Selon l'analyse de Valentine, au total, les cours obligatoires vont de 42 % au CUSB à 100 % à Concordia pour l'année scolaire de 1995-1996⁸⁸. Toutefois, les données montrent une tendance vers l'assouplissement et la diversification, qui se manifeste dans la diminution du nombre de cours obligatoires et l'ajout des cours optionnels ou au choix. Quant au poids attribué à chacune des cinq composantes des programmes de traduction, Valentine (1996, p. 165) le présente en crédits et en pourcentage par rapport au total des crédits offerts dans le programme. Pour les trois programmes les plus anciens, c'est-à-dire ceux de Laval, Montréal et Ottawa, Valentine fournit les données de 1975-76 et 1985-86. Ensuite, il présente les données de 1995-96 pour les programmes offerts dans les dix universités suivantes : Concordia, CUSB, Laurentienne, Laval, McGill, Moncton, Ottawa, UdeM, UQTR et York.

En 1975, la composante prétraductionnelle est de 28 % à Laval, 38 % à Ottawa et 12 % à Montréal. En 1985, elle est de 28 % à Laval, 15 % à Ottawa et 20 % à Montréal. Sur l'ensemble des programmes pour l'année scolaire 1995-96, la composante prétraductionnelle représente entre 7 % (McGill) et 36 % (Moncton) ; dans les trois programmes les plus anciens et avec le nombre d'étudiants le plus élevé, elle est de 20 % à Laval, 18 % à Ottawa, 23 % à Montréal.

Valentine note que la composante centrale représente en moyenne 30 % de la formation en 1995-96. C'est-à-dire, « dans sept programmes sur dix, le pourcentage est supérieur à 30 » (p. 170), ce qui explique le fait que cette composante occupe une place importante dans l'ensemble des programmes. L'auteur divise cette composante en deux catégories : les éléments centraux forment la compétence centrale 1 (C₁) et les éléments centraux périphériques la compétence centrale 2 (C₂) (Valentine, 1996, p. 171).

⁸⁸ Valentine présente en tableau la place des cours obligatoires dans les programmes en nombre de crédits pour les trois catégories des cours et aussi en pourcentage pour les cours obligatoires pour les années scolaires 1975-76, 1985-86 et 1995-96 (1996, p. 163).

Tableau VIII. Comparaison des composantes centrale 1 et centrale 2

Tendance*	Place de C ₁ et C ₂ dans la composante centrale		Université
	C ₁	C ₂	
a) de 12 à 19 %		%**	
	12	88	McGill
	16	84	Laurentienne
	19	81	Laval
	19	81	Moncton
b) de 24 à 30 %	19	81	UQTR
	24	76	CUSB
	29	71	Ottawa
c) autour de 50 %	29	71	York
	45	55	Concordia
	53	47	U de M

* Tendance exprimée en fonction de C₂

** 100 % = composante centrale

L'étude montre la cohérence et la ressemblance entre les programmes de traduction dans les universités canadiennes malgré certaines particularités (Valentine, 2003, p. 27). Selon Valentine, son modèle sert de « cadre d'examen du contexte de formation » en permettant « de relever les axes d'observation à privilégier dans tout processus de renouvellement ou d'élaboration de programme et d'aider le formateur-concepteur de programme à faire la part des choses entre l'essentiel, l'utile et l'accessoire » (Valentine 2003, p. 30-31).

3.1.4.2 Marco Fiola

S'agissant des programmes de traduction de premier cycle au Canada, Marco Fiola, dans sa thèse intitulée *La notion de programme en didactique de la traduction professionnelle : le cas du Canada* (2003), a comme objectif l'« analyse des programmes de traduction professionnelle offerts [...] au Canada en vue de proposer une définition de la notion de programme en didactique de la traduction professionnelle » (2003, p. 2). L'objet de son étude se compose des programmes de premier cycle conçus pour former des traducteurs professionnels destinés à traduire des textes pragmatiques. Le corpus analysé est constitué de « l'ensemble de programmes de traduction professionnelle offerts par les universités canadiennes, et les réponses

à un sondage effectué par voie d'un questionnaire autoadministré, envoyé aux formateurs de traducteurs » (Fiola, 2003, p. 98). L'auteur analyse ces programmes d'études dans le but de faire ressortir leurs similitudes et de dégager des tendances générales. Cependant, il a constitué un corpus en appliquant des filtres afin de ne retenir que des programmes comparables eu égard à leur nature et leur fonction, compte tenu de la diversité des types de programmes de formation en traduction existant au Canada : certificats, baccalauréats, mineures, majeures, diplômes d'études supérieures spécialisées, maîtrises, doctorats (Fiola, 2003, p. 99).

En ce qui concerne les programmes de premier cycle, Fiola identifie cinq formules : les microprogrammes (moins de 30 crédits), la mineure et le certificat (30 crédits), la majeure (60 crédits) et les baccalauréats (au moins 90 crédits). Fiola recense dix institutions offrant un programme de certificat composé de cours obligatoires et de cours optionnels, et étalés sur deux ou trois sessions⁸⁹ à temps plein (Fiola, 2003, p. 43) ; onze institutions offrant un programme de baccalauréat en traduction composé de cours obligatoires, cours optionnels et cours au choix, et étalés sur trois ou quatre ans selon le régime universitaire de chaque province ; puis, six institutions proposant des programmes de maîtrise. Fiola présente également deux institutions (Université d'Ottawa et Université de Montréal) offrant un programme de doctorat en traduction et une institution (Université Concordia) proposant un programme de doctorat en humanités (option traduction) (Fiola, 2003, p. 44). Les données analysées par Fiola sont tirées des annuaires universitaires de 2000-2001. Il importe donc d'ajouter que l'Université Laval offre actuellement un programme de doctorat en linguistique (option traductologie) selon les données présentées sur le site web de l'université⁹⁰.

Fiola énumère également quatre institutions qui n'offrent des cours de traduction qu'au premier cycle. Il s'agit des départements de langues de l'Université d'Alberta (Edmonton), l'Université de Colombie-Britannique, de l'Université de Manitoba et de l'Université de Regina. Le nombre d'institutions offrant des programmes de premier cycle et de cycles supérieurs s'élève à treize, plus les quatre institutions ne dispensant que des cours de traduction au premier cycle, pour un total de dix-sept institutions en 2000-2001, d'après l'étude de Fiola (2003, p. 54). Parmi les treize institutions, deux n'offrent que des programmes de certificat : Université

⁸⁹ Une session veut dire un trimestre (de septembre à décembre ou janvier à avril).

⁹⁰ Information repérée en juin 2015 au site web de l'Université Laval :

<https://www.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/doctorat-en-linguistique-traductologie-ph-d.html>

Carleton (Ottawa) (un certificat), Université de Sherbrooke (un certificat et une mineure). Les onze autres institutions proposent toutes des programmes de baccalauréat : Collège universitaire Saint-Boniface, Université Concordia (Montréal), Université de Moncton, Université de Montréal, Université d'Ottawa, Université du Québec en Outaouais, Université du Québec à Trois-Rivières, Université Laurentienne, Université Laval, Université McGill (Montréal), Université York (Toronto).

Selon les données recueillies par Fiola (2003, p. 53-54), différents types de programmes de formation en traduction sont offerts aux cycles supérieurs par six universités canadiennes en 2000-2001 :

Université Concordia :

- Diplôme de deuxième cycle en traduction
- Maîtrise en traductologie ;

Université de Montréal :

- Maîtrise (recherche)
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en traduction (anglais-français)
- Maîtrise ès arts en traduction, option traduction professionnelle (anglais-français) et option traduction professionnelle (français-anglais) ;

Université d'Ottawa⁹¹ :

- Diplôme d'études supérieures en traduction espagnole
- Maîtrise en traduction ;

Université Laval :

- Maîtrise en terminologie et traduction ;

Université McGill :

- Diplôme d'études supérieures en traduction (français, anglais, espagnol) offert par le Centre d'éducation permanente ;

Université York :

- Maîtrise en traduction.

Les dix institutions offrant des programmes de certificat recensées par Fiola en 2000-2001 sont les suivants : Collège universitaire Saint-Boniface, Université Laurentienne (Sudbury), Collège universitaire Glendon (Université York, Toronto), Université Carleton (Ottawa), Université de Montréal : deux programmes de certificat sont offerts : la Faculté des arts et sciences délivre le « Certificat en troisième langue » et la Faculté de l'éducation

⁹¹ L'Université d'Ottawa offre aussi un Diplôme d'études supérieures en interprétation de conférence (Fiola, 2003, p. 53).

permanente le « Certificat I » et le « Certificat II », Université du Québec en Outaouais, Université du Québec à Trois-Rivières, Université Laval, Université McGill (Centre d'éducation permanente), Université Sherbrooke (Fiola, 2004, p. 44).

Cependant, Fiola concentre son étude sur le programme de baccalauréat qui, comme il a raison d'affirmer, constitue le noyau des programmes de formation en traduction au Canada. En effet, Fiola (2003, p. 99) explique que les programmes de baccalauréat constituent le cadre permettant aux universités canadiennes d'admettre des candidats sans aucune connaissance en traduction, de les former et de les intégrer au marché du travail. L'auteur analyse plusieurs éléments constituant la formation des traducteurs au Canada. Il décrit trois éléments qui forment le triangle pédagogique⁹² dans le processus de formation à savoir le formateur, l'apprenant et le savoir. En ce qui concerne les formateurs, Fiola présente la composition du corps enseignant des programmes de traduction au Canada en 2000-2001, qui se chiffre comme suit : professeurs titulaires, 15 % ; professeurs agrégés, 10 % ; professeurs adjoints, 15 % ; professeurs réguliers, 15 % ; chargés de cours, 42 % ; boursiers, 3 %. Ces données montrent que 45 % (les chargés de cours et les boursiers) des formateurs de traducteurs travaillent à temps partiel. Ces résultats révèlent également deux grandes catégories de formateurs en traduction, soit les professeurs et les chargés de cours.

À l'égard de l'apprenant, Fiola soulève plusieurs problématiques liées aux connaissances ou aux compétences qu'il doit posséder en amont de la formation en traduction. Fiola attire l'attention sur la problématique posée par les cas où les critères d'admission ont une fonction éliminatoire et où tous les candidats qui atteignent le seuil minimal sont admis, ce qui donnerait comme résultat un groupe d'étudiants hétérogène. Fiola est d'avis que pour résoudre le problème causé par l'hétérogénéité d'un groupe d'étudiants, on devrait avoir recours à une approche pédagogique différenciée axée sur l'étudiant et sur ses besoins particuliers, ce qui n'est pas toujours le cas dans la situation canadienne, selon lui. D'autre part, dans certaines universités les critères d'admission ont une fonction indicative, c'est-à-dire qu'ils permettent d'orienter les étudiants vers les cours de perfectionnement dont ils ont besoin. Fiola critique également le fait que les compétences technologiques et la culture générale ne font pas partie des critères

⁹² Fiola prend le terme « triangle pédagogique » à Houssaye (1988, p. 41).

d'admission. Or, ces deux compétences font défaut chez les diplômés en traduction selon l'industrie de la traduction (Fiola, 2003, p. 134-135). Pour résoudre ces problèmes, Fiola propose que les universités s'engagent à inculquer ces compétences aux étudiants, ou bien qu'elles les incluent dans les critères d'admission.

Une autre question posée par l'étude de Fiola porte sur les compétences linguistiques des étudiants. Fiola est d'avis que, si idéalement, l'apprenti traducteur doit idéalement maîtriser ses langues de travail, en réalité ce n'est pas toujours le cas. Pour rectifier une telle situation, les programmes universitaires doivent prévoir des aménagements pour le perfectionnement des compétences lacunaires. Fiola remarque que les critères d'admission varient d'une université à l'autre, ce qui donne la possibilité à un candidat dont la candidature est rejetée par une université d'être accepté par une autre. Selon Fiola (2003, p. 136-137) :

Cette pratique montre que les critères d'admission ne sont pas établis en fonction d'une série de compétences idéales, attendues dans la profession, mais plutôt comme une série de compétences et de connaissances minimales en deçà desquelles les universités ne s'engagent pas à accepter, donc à former, un étudiant en vue d'en faire un traducteur. [...] On peut spéculer et imaginer que si les établissements de formation s'entendaient sur une série de critères minimaux, et que ces critères étaient suffisamment élevés, la qualité des étudiants formés pourrait être accrue.

D'après Fiola, puisque les critères d'admission ne sont pas standardisés, les programmes de formation répondent à des impératifs propres à chaque établissement, un constat qui révèle un manque de cohésion entre les programmes de formation et les besoins de l'industrie de la traduction.

Quant à l'analyse du contenu de la formation, qui constitue le troisième élément du triangle pédagogique, Fiola (2003, p. 146-147) établit dix catégories des cours comme suit :

1. Cours de linguistique. Il s'agit des cours qui visent à faire acquérir des connaissances non linguistiques, mais plutôt sur la langue 'objet d'étude' : les cours d'histoire de langue, de lexicologie, de sémantique, de sémiotique, etc.
2. Cours de littérature. Cours sur les littératures québécoise, française, anglo-saxonne, de même que sur le théâtre.

3. Cours de méthodologie : Cours qui, sans être des cours pratiques de traduction, permettent l'acquisition d'une méthode de travail notamment en sensibilisant l'apprenant à l'utilité de la recherche documentaire et de la terminologie.
4. Cours de perfectionnement linguistique. Ils comprennent deux types de cours, soit les cours visant à appuyer la compétence rédactionnelle du traducteur, c'est-à-dire les cours de rédaction générale et spécialisée, d'une part, et les cours visant l'amélioration des compétences linguistiques dans leur sens le plus répandu, tant en langue maternelle qu'en langue étrangère, d'autre part.
5. Cours pratiques ou « stages ». Cours devant permettre à l'apprenant de se familiariser avec la pratique du métier de traducteur, soit en milieu de travail et durant lesquels les apprenants sont amenés à mettre en pratique ce qu'ils ont appris pendant leur formation dans un cadre où l'on cherche à recréer les conditions du marché de la traduction. Sont également inclus dans cette catégorie les cours ayant pour objectif de faire connaître aux apprenants les caractéristiques de la pratique professionnelle en milieu de travail.
6. Cours techniques ou de technologie langagière. Cours permettant aux étudiants de se familiariser avec les outils informatiques dont se sert le traducteur.
7. Cours thématiques ou de traduction spécialisée. Cours de traduction spécialisée, autres que les cours de traduction littéraire.
8. Cours de théorie et d'histoire de la traduction. Cours purement théoriques portant sur la théorie sous-jacente au programme de traduction, soit sur l'ensemble des connaissances théoriques liées à la traduction, de même que les cours d'histoire de la traduction.
9. Cours de transfert linguistique. Comprennent les cours de traduction générale, les cours de stylistique comparée, les cours de traduction littéraire et les cours de révision.
10. Cours autres. Comprennent les cours de formation générale grâce auxquels l'apprenant est amené à se familiariser avec un ou des domaines d'études autres que la traduction. [...] : cours de droit, de biologie, de finance, par exemple. Il s'agit des cours d'initiation à diverses disciplines (2003, p. 147).

Fiola fournit les pourcentages de chaque catégorie de cours obligatoires comme suit : cours de linguistique : 4 % ; cours de littérature : 6% ; cours de méthodologie : 12 % ; cours de perfectionnement linguistique : 26 % ; cours pratiques : 2 % ; cours techniques ou de technologie langagière : 5 % ; cours thématiques ou de traduction spécialisée : 15 % ; cours de théorie et d'histoire de la traduction : 3 % ; cours de transfert linguistique : 25 % ; cours autres : 2 %. Fiola présente les proportions de chaque catégorie de cours optionnels comme suit : cours de linguistique : 12 % ; cours de littérature : 19 % ; cours de méthodologie : 2 % ; cours de

perfectionnement linguistique : 16 % ; cours pratiques : 3 % ; cours techniques ou de technologie langagière : 1 % ; cours thématiques ou de traduction spécialisée : 13 % ; cours de théorie et d'histoire de la traduction : 2 % ; cours de transfert linguistique : 16 % ; cours autres : 16 %. Selon ces données, en ce qui concerne les cours obligatoires, les cours de transfert et de perfectionnement linguistiques occupent une bonne partie du programme de formation. Pour les cours à option, les cours de littérature (de culture) et les cours autres représentent une moyenne de 35 % dépassant ainsi les pourcentages des cours de transfert linguistique et de traduction thématique (32 %) (Fiola, 2003, p. 149). À la fin de son analyse du contenu des programmes de baccalauréat de chacune des onze universités, Fiola constate que la linguistique occupe une place importante dans les programmes de traduction à l'exception d'une seule université où le cours de linguistique est absent.

Fiola soutient l'idée selon laquelle l'appartenance à un département de linguistique a peu d'effet sur la composition des programmes de traduction qui en relèvent. Il explique que dans cinq universités, tous les cours de linguistique sont obligatoires. En revanche, trois universités n'offrent qu'un cours obligatoire de linguistique. Par rapport aux cours de littérature, seules deux universités sur neuf incluent des cours obligatoires de littérature dans leur programme d'études. Toutefois, cinq universités consacrent une part faible ou modérée aux cours de littérature. Au sujet des cours de perfectionnement linguistique, Fiola trouve que la partie importante que les universités y consacrent témoigne de la sensibilité de celles-ci aux lacunes linguistiques chez les étudiants inscrits dans les programmes de traduction. Il s'agit des cours obligatoires en langue maternelle, en langue étrangère et en rédaction. Parmi ces trois types de cours, ce sont les cours obligatoires de perfectionnement en langue maternelle qui l'emportent, contrairement à ce qu'on aurait cru, c'est-à-dire que les universités accorderaient plus de place aux cours de perfectionnement en langue étrangère : de 40 % à 100 % de place réservée aux cours obligatoires en langue maternelle. Seule une institution sur onze n'offre aucun cours de perfectionnement linguistique. Toutefois, parmi les cours optionnels, les cours de perfectionnement en langue étrangère prennent plus de place. Parmi les cours obligatoires et les cours optionnels, les cours de rédaction sont moins représentés (Fiola, 2003, p. 177-181).

En ce qui concerne les cours pratiques (stages), Fiola note que les universités semblent partagées, c'est-à-dire, seules quatre universités intègrent des stages obligatoires dans leurs programmes, et deux parmi celles-ci proposent aussi des stages optionnels. Cinq proposent des

stages optionnels. Ainsi, sept universités sur onze offrent des stages obligatoires ou optionnels (Fiola, 2003, p. 181-183). À propos des cours techniques, c'est-à-dire, les cours de traductique, de terminotique, d'édition et de localisation, quatre universités sur onze n'offrent aucune formation portant sur l'utilisation des logiciels de la traduction en 2000-2001. Fiola juge que, puisque les universités n'incluent pas les compétences informatiques dans les conditions d'admission à l'époque, il s'avère important de proposer de la formation dans ce domaine compte tenu de l'importance des outils technologiques dans le travail des langagiers. Concernant les cours de traduction thématique, c'est-à-dire, les cours de traduction spécialisée, à la suite de son analyse, Fiola fait le constat que, si les universités s'entendent sur l'importance de former les étudiants dans les domaines de spécialité, les contenus des cours se révèlent très hétérogènes.

À l'issue de son analyse, Fiola tire les conclusions suivantes : les programmes se composent de dix catégories de cours. En revanche, l'importance de chaque catégorie des cours varie d'un programme à l'autre. Malgré cela, l'objectif fixé pour chacune des catégories reste sensiblement le même. Par contre, différents moyens sont employés pour l'atteindre. À propos du lien qui existe entre la traduction et la linguistique, Fiola soutient l'idée que la linguistique occupe une place très restreinte au cœur des programmes de traduction. Quant au lien entre la traduction et la littérature, Fiola (2003, p. 209-210) trouve que, si quelques programmes de traduction, créés à l'époque où la traduction servait à l'étude comparative des œuvres littéraires et à la réflexion sur la traduisibilité, portent encore la marque de leurs origines, la distinction semble se faire de plus en plus : seulement deux universités sur onze offrent des cours obligatoires en littérature. En ce qui a trait aux cours de méthodologie, tous les programmes comportent des cours obligatoires à cet égard, donc toutes les universités tiennent compte de l'importance que joue cet élément de la compétence chez le futur traducteur. Quant au perfectionnement linguistique, Fiola dit qu'un cours sur cinq y est consacré. À ce sujet il trouve que la proportion de cours consacrés au perfectionnement linguistique tant en langue maternelle qu'en langue étrangère montre que les compétences linguistiques des étudiants sont à parfaire (Fiola, 2003, p. 210).

Fiola observe que les stages pratiques ne font pas encore partie intégrante de tous les programmes. Il critique le cas de certaines universités où des étudiants considérés faibles se voient refuser l'accès à un stage, or ceux-ci reçoivent tout de même leur diplôme de traducteur quelques mois plus tard. Il estime qu'une telle approche creuse l'écart entre les étudiants doués

et les étudiants prometteurs et, que « si la valeur des stages est reconnue et éprouvée, il est essentiel que tous puissent en profiter » (Fiola, 2003, p. 212).

À propos des stratégies pédagogiques employées dans l'enseignement de la traduction au Canada, les résultats de l'étude obtenus par Fiola à l'aide d'un questionnaire révèlent que « la performance magistrale reste très utilisée dans la formation des traducteurs : 60 % des répondants y recourent « toujours », « souvent », « régulièrement ». Ce constat démontre la prédominance de cette pratique pédagogique au Canada. Quant à l'enseignement par travaux pratiques, Fiola indique que la quasi-totalité des répondants l'utilisent conjointement avec d'autres approches. L'auteur explique que cette approche, qui s'inscrit dans le paradigme d'une formation centrée sur l'apprentissage, sert à transmettre les connaissances procédurales aux apprenants.

Fiola tire les conclusions suivantes à la fin de l'analyse du contenu des cours de l'année scolaire 2000-2001 et des réponses au questionnaire. Si la majorité des programmes de traduction au Canada partagent sensiblement le même objectif, à l'exception de deux dont la visée est plutôt littéraire, la composition révèle une divergence que Fiola (2003, p. 295) attribue aux facteurs suivants : « les apprenants, les formateurs, le contenu de formation et les ressources matérielles ». Parlant de l'effet des apprenants sur la conception des programmes, Fiola explique que si la compétence linguistique constitue un des critères d'admission aux programmes de traduction, la majorité des formateurs responsables des cours axés sur le transfert linguistique trouvent que les apprenants ne possèdent pas les compétences linguistiques requises. Ce fait explique la présence des cours de perfectionnement linguistique dans les programmes d'études. À cet égard, Fiola juge que :

Il y aurait donc un écart entre la compétence linguistique à laquelle mènent les études préuniversitaires et la compétence linguistique attendue du traducteur professionnel. En dépit du fait que les écoles de traduction se défendent d'être des écoles de langue, cet écart de compétence est reconnu et pris en compte dans les programmes. Cette approche dénote, de la part des concepteurs, un souci d'intégration des programmes à l'égard des besoins de perfectionnement linguistique des apprenants (2003, p. 295).

Un deuxième effet des caractéristiques des apprenants sur les programmes de formation, selon Fiola, relève de l'insuffisance de leur culture générale dont l'université doit tenir compte au moment de concevoir les programmes. Mais au-delà du fait que le contenu des programmes

dépend en partie de la population étudiante, Fiola (2003, p. 297) évoque le phénomène d'un « curriculum caché » provenant d'une situation où « le contenu réel des programmes ne correspond pas nécessairement au contenu prévu », et que le formateur s'engage à faire acquérir les apprenants certaines connaissances préalables nécessaires avant de présenter le contenu du cours établi par l'université. Selon Fiola, le curriculum caché risque de compromettre l'intégrité des programmes dans leur continuité et la complémentarité de leurs éléments.

Le deuxième facteur porte sur l'effet des formateurs sur la conception des programmes d'études. Fiola affirme que les formateurs (les chargés de cours et les professeurs) ont une influence indéniable et importante sur le contenu des programmes. Pourtant, cette influence comporte certaines particularités dans le cas des chargés de cours comme dans celui des professeurs. Sur ce point, Fiola soulève la problématique de l'écart entre le domaine de spécialisation des professeurs ou l'expérience des chargés de cours, d'une part, et les cours qu'ils enseignent d'autre part. À propos des cours techniques, Fiola critique le fait que certains formateurs qui assurent les cours de traduction spécialisée ne possèdent aucune formation en traduction.

En ce qui concerne l'effet du savoir à acquérir sur l'enseignement de la traduction, Fiola signale la problématique posée par la notion de « savoir » par rapport au contenu des programmes. Son étude révèle l'existence d'une grande hétérogénéité par rapport à la part allouée aux cours de traduction générale, de traduction spécialisée ou cours théoriques, pratiques, techniques et aux stages en milieu professionnel. Il souligne le fait que la définition ou la circonscription du savoir à transmettre aux apprenants reste à faire même si une certaine unanimité dans les objectifs existe entre les programmes d'études. Quant aux programmes de traduction offerts par des départements de linguistique, Fiola constate qu'ils ne portent pas la marque de ceux-ci contrairement à ce qu'on aurait pu croire. Par contre, les programmes de traduction offerts par des départements de littérature consacrent une large part aux études littéraires.

Le quatrième facteur est relié aux effets que les ressources matérielles disponibles ont sur le contenu des programmes. En ce qui concerne le nombre d'étudiants par classe, Fiola est d'avis qu'un nombre restreint d'étudiants permettrait à un formateur de diversifier ses approches pédagogiques. Quant aux stages, Fiola propose aux universités de donner la chance à tous les futurs traducteurs inscrits à l'un de leurs programmes d'effectuer un stage en milieu

professionnel au cours de leur formation. Dans la même veine, il soutient l'idée que les universités doivent prévoir une formation aux outils informatiques utilisés par les traducteurs puisqu'il s'agit d'une composante de la compétence traductionnelle.

Fiola identifie des éléments que les concepteurs des programmes de traduction doivent prendre en considération en vue d'améliorer leurs programmes. Selon Fiola, ces éléments interviennent en trois temps par rapport à la formation du traducteur : en amont de la formation, durant la formation et en aval de la formation. Les éléments qui interviennent en amont de la formation se composent d'abord des apprenants qui, selon Fiola, sont hétérogènes en dépit des critères d'admission fixés. Il explique qu'une des raisons de cette hétérogénéité est que les universités accordent une place démesurée à la maîtrise des langues lors de la sélection en comparaison avec les autres éléments constituant l'ensemble du bagage cognitif des candidats. Or, dans les faits, l'approche pédagogique souvent adoptée pour l'enseignement de la traduction ne tient pas compte des besoins particuliers des apprenants. En ce qui concerne les éléments qui interviennent durant la formation, Fiola estime que les concepteurs doivent déterminer avec précision la finalité des programmes, ce qui permettrait de définir l'ensemble des compétences que les apprenants devront acquérir. En outre, selon Fiola, les concepteurs également doivent connaître également les besoins de la clientèle étudiante. Quant aux éléments intervenant en aval de la formation, il s'agit des facteurs relatifs aux employeurs et aux associations professionnelles.

Malgré la problématique d'hétérogénéité que présentent les programmes de traduction au Canada, Fiola postule qu'il existe une pédagogie et une didactique propres à la traduction. Son étude révèle que l'on enseigne beaucoup par l'exemple dans les cours pratiques, une approche pédagogique qui permet de transmettre des connaissances procédurales, voire des connaissances conditionnelles. Il remarque l'omniprésence de la performance magistrale, une approche appropriée pour la transmission des connaissances déclaratives, surtout dans le cas d'une classe homogène. Pourtant, compte tenu de l'hétérogénéité des clientèles étudiantes canadiennes en traduction, la performance magistrale ne représente pas une approche efficace (Fiola, 2003, p. 315). Fiola estime qu'à l'égard de l'établissement scientifique d'une didactique de la traduction, presque tout reste à faire. À la question de savoir si les programmes de baccalauréat correspondent à la notion de programme comme un « système intégré de formation » selon l'idée de Fontaine (1992, p. 2, citée par Fiola), Fiola répond par l'affirmative.

D'autre part, il trouve qu'un rapprochement des cours et l'approche pédagogique employée pour les enseigner sont en désaccord avec certains éléments de la situation didactique :

tous les étudiants ne possèdent pas les compétences nécessaires à la poursuite d'études en traduction ; les formateurs ne tiennent pas toujours compte de ce que les étudiants savent déjà ; le contenu de cours n'est pas toujours défini en fonction des besoins des étudiants, mais parfois en fonction des connaissances des formateurs, etc. En ce sens, les baccalauréats en traduction du Canada ne sont pas entièrement intégrés et, ne constituent pas de véritables programmes, au sens propre du terme (Fiola, 2003, p. 320).

Fiola postule que tout programme d'études devrait placer en priorité les besoins des apprenants avant tout. Dans le cas contraire, un tel programme ne répondrait pas à la notion de programme de formation. Nous examinons, dans les pages qui suivent, la présentation de Geneviève Mareschal sur les programmes de traduction au Canada, publié en 2005.

3.1.4.3 Geneviève Mareschal

Geneviève Mareschal (2005) commence, dans son article intitulé « L'enseignement de la traduction au Canada », par une brève esquisse de la situation linguistique du Canada et le facteur ayant mené à la création de premiers programmes universitaires de traduction, c'est-à-dire le bilinguisme officiel du pays. Mareschal affirme que « le premier programme universitaire complet d'enseignement de la traduction professionnelle, sous forme d'un baccalauréat spécialisé de premier cycle d'une durée de trois ans » a vu le jour à l'Université de Montréal, suivie par l'Université de Laval et l'Université d'Ottawa. Cette affirmation est en accord avec les données que nous avons présentées au début du présent chapitre. Elle précise que d'autres universités canadiennes ont suivi sa trace et, à la fin des années 1970, neuf baccalauréats de traduction ont été créés au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario. Le plus grand nombre d'écoles et de programmes de traduction se trouve au Québec et en Ontario. Mareschal estime que l'augmentation du nombre des institutions de formation en traduction ne devrait pas être considérée comme un phénomène singulier. En revanche, l'adoption en 1969 par le Parlement canadien de la *Loi sur les langues officielles* qui a institué le bilinguisme au pays, la *Loi pour promouvoir la langue française au Québec* et la *Loi sur les langues officielles* adoptée par l'assemblée législative du Nouveau-Brunswick renvoyait à une conjoncture

politique et culturelle favorable à la création des programmes de traduction (Mareschal, 2005, p. 250). Ce sont ces réalités socio-politico-linguistiques qui définissent les particularités de l'industrie de la traduction et les programmes d'études au Canada.

Mareschal (2005, p. 252) remarque que, contrairement aux écoles de traduction européennes qui exigent des étudiants au moins trois langues de travail et offrent plusieurs combinaisons de langues, les programmes de traduction au Canada sont conçus autour d'une combinaison de deux langues (anglais et français), une situation dictée par le marché du travail. Selon Mareschal (2005, p. 252), l'introduction de l'espagnol comme troisième langue dans certains programmes de traduction au Canada est un phénomène attribuable à la ratification de traités de libre-échange avec certains pays d'Amérique latine et à l'accroissement des échanges qui en a résulté. Selon Mareschal (2005, p. 252), il a fallu attendre plusieurs années avant la création des programmes axés sur la combinaison linguistique français>anglais et ils étaient peu nombreux : seulement trois universités sur quatorze en 2005. L'auteure précise que la population étudiante en traduction est majoritairement francophone et inscrite en combinaison linguistique anglais>français. Elle remarque que ces programmes d'études partagent un objectif commun : il s'agit de former des traducteurs généralistes pour le marché canadien. En plus, ils présentent les mêmes composantes qui varient en proportion d'un programme à l'autre. Mareschal (2005, p. 252) énumère quatorze institutions offrant des programmes de traduction en 2005. Toutes ces universités sont membres de l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET), fondée en 1973 :

Treize universités et un établissement postsecondaire dispensent actuellement des formations structurées en traduction, terminologie ou interprétation. Ces institutions sont, dans l'ordre alphabétique, l'Université Carleton, l'Université Concordia (à Montréal), l'Université Laurentienne (à Sudbury), l'Université Laval (à Québec), l'Université McGill (à Montréal), l'Université de Moncton, l'Université de Montréal, l'Université d'Ottawa, l'Université du Québec en Outaouais (à Gatineau), l'Université du Québec à Trois-Rivières, le Collège universitaire de Saint-Boniface, l'Université de Sherbrooke, et le Collège Glendon de l'Université York (à Toronto) (Mareschal, 2005, p. 253).

Parmi ces institutions, onze offrent des programmes de baccalauréat en traduction. Quant aux trois autres, deux d'entre elles offrent des programmes de certificat et une propose un

programme d'interprétation communautaire. L'évolution remarquable dans le domaine de la formation en traduction au Canada est perceptible dans la création des programmes à tous les niveaux universitaires, note Mareschal (2005, p. 254). Le baccalauréat spécialisé est un programme professionnel de premier cycle qui répond directement aux besoins du marché de traduction. Sa durée est de trois à quatre ans et il compte de 90 à 120 crédits. Au deuxième cycle, des programmes accélérés en traduction professionnelle sont offerts dans certaines universités (Concordia, Laval, Montréal, Ottawa, Université du Québec en Outaouais, York,) aux personnes ayant déjà obtenu un diplôme de traduction au premier cycle ou un diplôme dans un autre domaine. Toujours au deuxième cycle on retrouve des programmes de maîtrise orientés vers la recherche dont les cours dispensés sont théoriques. Enfin, des programmes de doctorat en traductologie sont offerts par l'Université de Montréal et l'Université d'Ottawa. Quant au contenu des programmes, Mareschal les définit en termes de compétences :

- 1) Compétences linguistiques : Il s'agit des compétences et connaissances approfondies et pratiques des langues de travail du traducteur. L'auteure, comme Fiola, affirme que les programmes comportent des cours de perfectionnement linguistique malgré le fait que les étudiants seraient idéalement supposés posséder ces connaissances en amont de la formation.
- 2) Compétences traductionnelles. Elles incluent les techniques, méthodes, moyens et outils pour effectuer le transfert linguistique entre deux langues de manière professionnelle. Les catégories de cours qui contribuent à l'acquisition des compétences traductionnelles sont les suivantes : traduction générale, traduction spécialisée et de méthodologie de la traduction.
- 3) Compétences rédactionnelles. Ce sont les outils qui permettent à l'étudiant de rédiger des textes de traduction générale ou traduction spécialisée de manière qualitative et donc s'avèrent complémentaires aux compétences linguistiques et compétences traductionnelles.
- 4) Compétences thématiques. Il s'agit des connaissances des domaines de spécialité tels que le droit, l'économie, la sociologie, etc. Mareschal (2005, p. 256) décrit deux approches utilisées pour transmettre ce type de connaissances aux étudiants en traduction. Dans la première approche, il s'agit de l'intégration des connaissances thématiques aux cours de traduction spécialisée centrée sur un ou plusieurs domaines.

La deuxième approche propose une spécialisation axée sur le même domaine en introduisant les étudiants aux concepts, à la terminologie et à la pratique de la traduction qui y sont associés.

- 5) Compétences de recherche. Il s'agit des méthodes et techniques nécessaires pour trouver l'information et la terminologie dont le traducteur a besoin pour traduire un texte donné dans un domaine de spécialité. Ces compétences renforcent la qualité de la traduction et assurent l'autonomie et la polyvalence du traducteur.
- 6) Compétences informatiques : Elles se définissent par la maîtrise des outils et logiciels traductiques et terminotiques pertinents à la traduction. Mareschal indique que tous les programmes comportent un ou plusieurs cours d'outils informatiques et que la majorité des écoles de traduction sont dotées de laboratoires informatiques multipostes qu'elles mettent à la disposition des étudiants.

Mareschal (2005, p. 257-259) revient, comme Fiola (2003) sur l'importance des stages pour la formation des traducteurs et en décrit différents types : 1) le stage externe, où l'étudiant passe une période précise dans un cabinet de traduction ou un service de traduction d'une entreprise ; 2) le stage interne ou en cabinet étudiant simulé au sein de l'université, sous la supervision d'un professeur ou un traducteur professionnel ; 3) le stage en partenariat, où l'étudiant, attaché à un traducteur professionnel, un cabinet de traduction ou un traducteur indépendant, traduit entre 700 et 1000 mots par semaine. Les échanges se font principalement par internet. Le traducteur assume la responsabilité de la correction, de la révision, de la relecture ainsi que des commentaires pédagogiques des traductions de l'étudiant ; 4) le stage en programme coopératif (« coop ») offre la possibilité de travail-études où l'étudiant suit en alternance une session d'études de quatre mois et une session de stage de quatre mois. Dans cette formule, la durée d'études est prolongée, mais l'étudiant a le privilège d'une année d'expérience professionnelle au terme de sa formation.

Mareschal se prononce aussi également sur les défis que les programmes de traduction doivent affronter par rapport aux nouvelles technologies liées à la traduction tant sur le plan financier que professoral pour les universités. Elle est également d'avis que, pour répondre aux besoins de la mondialisation, l'industrie de la traduction au Canada devrait s'ouvrir au multilinguisme, un défi que les concepteurs des programmes et les universités devraient relever.

Finalement Mareschal déplore « la pénurie des traducteurs sur tous les fronts, sur la scène nationale et internationale, et dans toutes les spécialités » (Mareschal, 2005, p. 260). Elle propose aux départements qui offrent des programmes de traduction de relever ce défi en recrutant des diplômés d'autres disciplines comme le droit, l'économie, les sciences médicales, la biologie, etc., et en leur proposant des programmes accélérés en traduction afin de combler les besoins en matière de traduction spécialisée. Elle affirme néanmoins que certaines universités ont tenu compte des constats et des recommandations du Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction et ont commencé à adapter leurs programmes aux demandes du marché de la traduction.

En résumé, il ressort que la formation de traduction au Canada a connu un essor notable depuis son inauguration en 1936 à l'Université d'Ottawa avec un cours du soir. Différents programmes de baccalauréat, et de maîtrise (professionnelle ou de recherche) et de doctorat ont été créés dans plusieurs universités. L'enseignement de la traduction au Canada, instauré pour répondre aux besoins en communication dans le pays, a considérablement évolué pour s'adapter au marché du travail et le suivre. La diversité des matières comprises dans les programmes d'études montre la reconnaissance de la diversité des compétences requises d'un traducteur professionnel autre que la compétence traductionnelle. Enfin, les études de Valentine (2003) et de Fiola (2003) révèlent une certaine cohérence ainsi qu'une certaine ressemblance entre les programmes de baccalauréat même s'ils présentent quelques particularités. Les trois auteurs que nous venons d'examiner fournissent les descriptions détaillées des programmes d'études en traduction dans les universités canadiennes et soulignent les aspects de la formation qui présentent encore des lacunes. Dans la partie qui suit, nous considérerons les institutions qui offrent des programmes de traduction en 2016.

3.1.5 Institutions offrant des programmes de traduction au Canada en 2016

En nous appuyant sur la liste des institutions membres de l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET⁹³), nous avons créé un répertoire des institutions offrant des programmes de traduction. Ce répertoire se trouve à l'annexe 2 de la présente étude. Nous avons repéré les données relatives aux programmes d'études de l'année scolaire 2016-2017 sur les sites web de

⁹³ Information repérée sur le site web de l'ACET consulté le 10 mars 2015.

chacune des universités en question. Les 51 programmes que nous avons répertoriés sont offerts par un total de onze universités. Les programmes offerts au premier cycle sont le baccalauréat (22), le certificat (8), la majeure (3) et la mineure (6). Aux cycles supérieurs, il existe huit programmes de maîtrise et quatre programmes de doctorat.

Le baccalauréat représente le modèle qui définit la formation des traducteurs au Canada : 22 programmes de baccalauréat sont offerts dans onze institutions, dont six offrent de deux à quatre programmes avec des orientations diversifiées. Nous présenterons l'analyse détaillée des programmes de baccalauréat offerts dans ces onze universités au cinquième chapitre.

3.2. Institutionnalisation des programmes de traduction aux États-Unis

Les premiers cours de formation en traduction aux États-Unis sont créés par le professeur Leon Dostert en 1949 à l'Institute of Languages and Linguistics de la Georgetown University en réponse aux besoins de communication sur le plan international après la Deuxième Guerre mondiale. Compte tenu des responsabilités politiques et militaires confiées au gouvernement américain par la communauté internationale, la formation des langagiers compétents destinés à travailler dans différents domaines d'activité s'impose. On peut aussi relier la fondation du programme de traduction à la Georgetown University en 1949 à la création en 1945 de l'Organisation des Nations Unies dont le siège se trouve à New York et qui comprend nombre d'agences comme le Conseil de sécurité (responsable du maintien de la paix à l'échelle mondiale), l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation mondiale du commerce. Le fondateur du programme en parle ainsi :

The idea underlying the new programme was to provide instruction sufficient to train American students to achieve adequate communication with people of different cultures in various areas of the world, in order to meet the increasing needs of America's international responsibilities (Dostert, 1953, p. 3).

En 1949, à l'occasion du trentième anniversaire de la School of Foreign Service of the Georgetown University, le Révérend Edmund A. Walsh, S. J., le directeur (the Regent) de l'école, en collaboration avec le professeur Léon Dostert, fonde l'Institute of Languages and Linguistics (ILL). L'objectif initial de l'Institute est de préparer les étudiants au baccalauréat ès science en langage⁹⁴ dans le but combler les besoins nationaux en matière des langagiers capables de représenter les États-Unis dans différents domaines d'activité sur le plan international. Le programme d'études comporte trois volets : langues, linguistique, cultures et civilisation (Dostert, 1953, p. 3). L'Institute se compose de trois divisions : langues, linguistique et méthodologie⁹⁵. Dans le bulletin de l'Institute (n° 1, p. 7), il est indiqué que :

⁹⁴ Bachelor of Science in Languages.

⁹⁵ Institute of Languages and Linguistics Bulletin, 1949, n° 1, p. 7.

The threefold aim of the Institute of Languages and Linguistics will thus be: to offer specialized practical training in languages; to conduct creative research in the field of contemporary linguistics; and to pursue the growing quest for improvement in technical pedagogical aids in the teaching of languages. Hence the Institute will be organized in three divisions: languages, linguistics and methodology.

Au début du programme, la Division de langues offre l'enseignement des langues germaniques, romanes, slaves, arabe et extrême-orientales, tout en envisageant d'inclure d'autres langues minoritaires au fur et à mesure que le programme s'élargit. La Division de linguistique a pour objectif principal le développement et la publication de glossaires spécialisés normalisés de nouvelles terminologies dans les domaines techniques et scientifiques d'importance internationale. Puis, la Division de méthodologie doit mener des études consacrées au matériel didactique et pédagogique (existant ou nouveau) destiné à l'enseignement des langues comme des enregistrements et des appareils audiovisuels afin d'assurer l'efficacité de l'enseignement. Le programme fondé par Leon Dostert n'est pas un programme destiné principalement à l'enseignement de la traduction, il s'agit plutôt d'un programme de langues avec une composante consacrée à la traduction. Les étudiants, après réussite à un test de langue, peuvent s'inscrire aux cours de traduction et d'interprétation seulement en troisième et dernière année d'études. Ces cours sont sanctionnés par un certificat (Institute of Languages and Linguistics Bulletin, Fall 1952, p. 28).

La durée des études est fixée à trois ans, dont un séjour d'un an à l'étranger. Pour obtenir le baccalauréat ès science en langues, il faut démontrer l'acquisition des compétences en deux langues étrangères. La clientèle visée se compose d'étudiants qui avaient terminé deux années d'études universitaires en arts ou en sciences humaines et qui désiraient acquérir des compétences professionnelles en langues et études régionales (Dostert, 1953, p. 3). Au début, le nombre de places est limité à 200. Le programme est d'abord mis à l'essai, et puis il est révisé après trois années pour voir s'il répond aux besoins du système d'éducation des États-Unis.

À l'époque, la responsabilité de former des individus pour acquérir de compétences linguistiques dans les relations internationales est exclusivement confiée à certaines écoles publiques telles que l'Army Language School à Monterey, le Foreign Service Institute of the Department of State et le Navy Language School d'Anacostia (Dostert, 1953, p. 3). Cette

situation est révélatrice du besoin d'une telle formation et du fait que les universités n'offraient pas ce type de formation avant la création de celle de Georgetown. L'Institute of Languages and Linguistics utilise une méthode d'enseignement intensive, condensée et répétitive qui permet à l'étudiant de maîtriser de manière pratique et aussitôt que possible les langues étudiées. Cette méthode est une combinaison des techniques traditionnelles et nouvelles. Les cours de langues s'offrent aux niveaux débutant, intermédiaire et avancé à raison de 30 heures par semaine. Les étudiants suivent aussi des cours en géographie, histoire, civilisation en russe, en français et en espagnol. L'usage des manuels est réduit au minimum ; en revanche, l'utilisation de la bibliothèque, des conférences, des enregistrements, des cours, du travail de groupe et du tutorat est privilégiée. Pour compléter le programme, les étudiants suivent des cours dans les différentes divisions de la School of Foreign Service.

La troisième année est consacrée au perfectionnement des connaissances acquises par les étudiants afin de les préparer pour les pratiques professionnelles dans différents domaines d'activité tels que l'interprétation de conférence, la traduction professionnelle, la révision, l'enseignement des langues étrangères ainsi que les postes administratifs et professionnels au sein d'organisations internationales. Le programme est conçu pour répondre aux besoins linguistiques des Américains face aux exigences en relations internationales, comme indique l'*Institute of Languages and Linguistics Bulletin* (1949, n°1, p. 16) :

[...] the Institute is confident that its efforts will contribute to the improvement of studies in the field of International relations. In contrast to their achievements in other domains, Americans have too often found themselves handicapped in foreign affairs due to lack of proper language instruction.

Sur le plan administratif, le Révérend Edmund A. Walsh, S.J., directeur (Regent) de la *School of Foreign Service of the Georgetown University* est à la tête des affaires, le poste de directeur de l'*Institute of Languages and Linguistics* est confié à Leon Dostert.

L'Institute travaille en collaboration avec les membres du Département des langues modernes de la School of Foreign Service. Les cours débutent en automne 1949 avec les langues suivantes : français, italien, portugais, espagnol et roumain pour les langues latines ; allemand, néerlandais, norvégien et suédois pour les langues germaniques ; russe, polonais et serbo-croates pour les langues slaves. Plusieurs langues orientales (non spécifiées) sont également enseignées

d'après l'information contenue dans le Bulletin de l'Institute (1949, n°.1, p. 2). Quant aux cours de traduction et d'interprétation, seuls les étudiants en troisième année possédant une bonne connaissance de deux ou trois langues étrangères peuvent s'y inscrire. Les cours portent sur la traduction littéraire, juridique, technique et d'autres domaines de spécialité et sont assurés par Leon Dostert, Stephan Horn et d'autres professeurs.

En matière de didactique, les textes sont tirés des domaines très diversifiés, y compris les procès-verbaux des Nations Unies et ses agences spécialisées. Grâce à l'installation de l'équipement d'IBM, utilisé principalement pour l'enseignement de l'interprétation simultanée, l'Institute peut dispenser certains cours et séminaires dans plusieurs langues à la fois. L'interprétation des cours est confiée aux étudiants avancés inscrits aux cours d'interprétation de conférence. Pour le développement des connaissances générales, les étudiants suivent des cours en civilisation et en études contemporaines relatives à leurs langues ou domaines de spécialisation lors de l'année passée à l'étranger. En revanche, pour les étudiants exempts du séjour à l'étranger, les cours suivants sont proposés : Western Europe (400), Central Europe (405), Eastern Europe (409), The Near and Middle East (413), The Indian Sub-Continent (414), Latin America (401), The Pacific Area (415). Ces séminaires hebdomadaires de trois heures sont offerts pendant toute l'année. Il importe de noter que, même s'il agit d'un programme de langues, sa visée est très professionnalisante, un fait qui se manifeste dans le programme d'études, les descriptifs des cours et la méthodologie d'enseignement. L'apprentissage des langues ne s'effectue qu'au cours de la première année (ILL Bulletin, 1949, vol. 1, p. 9) :

In this Institute, language courses properly speaking will be normally limited to the first year of instruction. They will comprise introductory, intermediate and advanced courses with some thirty hours of instruction, drill and training per week.

Dans le Bulletin de l'Institute publié à l'automne 1952, il est indiqué que depuis 1951, les étudiants inscrits en interprétation de conférence sont affectés à différents types de conférences, à savoir l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal, l'Association des producteurs nationaux à New York et à Houston, l'Organisation mondiale de la santé, etc. Les étudiants désignés pour cette tâche sont engagés par l'organisation concernée, ce qui démontre le caractère professionnel de la formation. Les cours de traduction se donnent en

plusieurs langues. Les étudiants obtiennent le « Certificate of Proficiency as Conference Interpreter or Translator » après réussite à des examens oraux et écrits.

Le deuxième programme de traduction aux États-Unis est créé en 1967 au Monterey Institute of Foreign Studies en Californie. Il s'agit d'un programme conçu pour la formation de traducteurs et d'interprètes. Selon Etilvia Arjona (1977, p. 35), le programme à Monterey est :

the first integrated curriculum for the training of translators and interpreters within an academic structure of higher education [...], the program offers training in English, French, German, Russian, and Spanish. All students have English as their A and B language and hold either a Bachelor of Arts or a Master of Arts degree prior to entrance into the program. They follow a two-year program of professional and multi-disciplinary studies which, after the defence of a thesis and professional comprehensive examinations, leads to an M.A. degree in Intercultural Communication and a Certificate in their chosen specialization.

Arjona explique que :

At the Monterey Institute of Foreign Studies, the underlying philosophy is that: (1) translation is the generic term for the inter-lingual, socio-linguistic, and cultural transfer of any message from one community to another through various modes of written, oral, or mechanical means, or combinations thereof; (2) translation is a specialized discipline of academic study within the field of international and intercultural communication; and (3) interpretation is the oral translation of a message across a cultural/linguistic barrier (1977, p. 35-36).

Les cours sont divisés en deux catégories : les cours de base et les cours pratiques. Ces deux types de cours sont complémentaires. L'objectif vise à la réalisation d'une approche intégrée dans la formation des étudiants. Tous les cours de base se donnent en anglais ; en revanche, les cours pratiques sont plutôt bilingues, ils sont divisés selon les deux disciplines (traduction et interprétation) et couvrent les aspects suivants : la traduction écrite, la traduction à vue et l'interprétation consécutive et simultanée.

Plus tard, un autre programme de traduction voit le jour à la State University of New York at Binghamton en 1971 (Mahn, 1989, p. 101). Ce programme est soumis à une refonte pour y inclure d'autres disciplines, qui aboutit au programme connu actuellement sous le titre de « Translation Research and Instruction Program » (TRIP). Fondé sur une approche interdisciplinaire, le TRIP propose un certificat en traduction aux cycles supérieurs (« Graduate

Certificate in Translation ») en combinaison avec des disciplines telles que la comptabilité, l'anthropologie, les sciences biologiques, la littérature comparée, la musicologie, la philosophie, la science politique, la psychologie, la rhétorique, la langue et la sociologie. Les langues offertes comprennent des langues romanes, des langues germaniques, l'arabe, le chinois et le japonais. Avant d'examiner d'autres programmes créés aux États-Unis, voyons d'abord le portrait historique de la formation des traducteurs du pays.

3.2.1 Traduction à l'université : une intégration difficile

De manière générale, le regard porté sur les débuts de la formation des traducteurs professionnels aux États-Unis se révèle critique, voire négatif. Ce constat apparaît clairement dans un article intitulé « American Doctoral Dissertations, 1970-1974 » de Royal L. Tinsley, Jr. et Harry Zohn (1977, p. 102), publié dans *The Modern Language Journal* :

The United States is perhaps unique in the disdain with which scholars view translation. No other nation of international political and economic importance has so few facilities for training translators. Few other governments and few other academic communities are so completely indifferent and even antagonistic toward translation as an academic discipline and as a profession.

Malgré la perspective négative qui prévaut à l'époque, Tinsley, Jr. et Zohn (1977) présentent plusieurs arguments en faveur de la traduction en tant qu'activité de recherche et d'érudition, qui devrait être acceptée comme projet de thèse au niveau de doctorat compte tenu de la place qu'occupe la traduction dans la transmission des idées entre les États-Unis et d'autres pays. Les auteurs proposent ainsi trois processus par lesquelles la communauté intellectuelle pourrait « réhabiliter » la traduction en tant que discipline universitaire.

La phase initiale consisterait en l'acceptation des traductions accompagnées de recherches et des critiques comme mémoire de maîtrise et thèse de doctorat. Pour appuyer cette proposition, les auteurs expliquent que :

The State University of New York at Binghamton is one institution where literary scholars have demonstrated their competence to supervise translations. The Chairperson of the Department of Comparative Literature reports that the proposal of an edited translation option for M. A. and Ph.D. theses was accepted 'without dissent, almost

without discussion,' in May, 1970, and the first translation theses were accepted for the June, 1971 commencement (Tinsley, Jr., et Zohn, 1977, p. 104).

À la suite de cette proposition, entre 1971 et 1975, le Département de littérature comparée de la State University of New York accepte, en plus des traductions réalisées par des étudiants et validées pour publication, quinze mémoires de maîtrise et trois thèses de doctorat.

La deuxième démarche recommandée par Tinsley, Jr. et Zohn est la retraduction de documents dont la traduction existante est devenue obsolète, afin de familiariser la nouvelle génération des étudiants avec les œuvres des grands auteurs. La phase finale de la réhabilitation de la traduction serait de décerner de grades universitaires avec une majeure en traduction. À l'époque, seuls le Département de littérature comparée de la State University of New York at Binghamton et le Monterey Institute of Foreign Studies à Monterey en Californie décernent un grade de maîtrise en traduction. En revanche, dans d'autres institutions, différents départements décernent la licence ou la maîtrise en langues ou en d'autres domaines d'études accompagnés d'une mineure soit en traduction soit en interprétation soit les deux (Tinsley, Jr. et Zohn, 1977, p. 105).

Selon le rapport de l'étude sur les thèses de doctorat portant sur la traduction pendant les années 1970-1974, publié dans *Dissertation Abstracts International*, des diplômes universitaires sont décernés en douze domaines des sciences humaines à 284 candidats dont les thèses abordent d'une manière ou d'une autre la traduction (Tinsley, Jr. et Zohn 1977, p. 105-106). De ce nombre, seules 155 thèses (soit 54,5 %) sont en langues modernes, en littérature ou en littérature comparée, 22 % en arts et musique et ce qui pourrait paraître surprenant, deux en pédagogie⁹⁶. Il est intéressant de noter que, parmi toutes ces thèses, trois sont préparées non dans les sciences humaines, mais plutôt dans des départements de sciences exactes. Les politiques et les règles qui établissent la traduction comme sujet de travaux de maîtrise et de doctorat au Département de littérature comparée de la State University of New York at Binghamton sont adoptées le 15 septembre 1976 (Tinsley, Jr. et Zohn, 1977, p. 108).

⁹⁶ Il nous paraît pertinent d'indiquer les auteurs et les titres des thèses en pédagogie tels que recensés par Tinsley, Jr. et Zohn :

a) Scoon, Annabelle Rousse. 'The Feasibility of Test Translation – English to Navajo' (Minority Education, University of New Mexico, 1974).

b) Vent, Torrey Erwin. 'Translation, Illustration, and Adaptation of Beowulf for Secondary School Use' (Lalia Phipps Boone, Director, Comparative Literature, Indiana University, 1970).

Sous l'angle historique, les besoins croissants en traduction se font sentir aux États-Unis après la Deuxième Guerre mondiale. Pour répondre à ces besoins, le gouvernement américain fait appel aux immigrants pour entreprendre la traduction des documents rédigés en langues étrangères (Hammond, 1990, p. 134). La raison vient du fait que les Américains s'intéressent peu aux langues étrangères, phénomène à l'origine de l'insuffisance du nombre de traducteurs pour effectuer des tâches de traduction. En outre, l'anglais est devenu plus ou moins la langue internationale par excellence et le commerce américain fleurit. Pourtant, Deanna Lindberg Hammond⁹⁷ (1990, p. 136) remarque que la situation a plutôt changé : elle affirme que le pourcentage de revues techniques publiées en anglais décline et que des revues professionnelles sont produites de plus en plus en d'autres langues que l'anglais, le français et l'allemand. Hammond apporte des éclaircissements sur la situation :

In the not-too-distant past, U.S. researchers and scientists generally felt that anything worth reading would automatically appear in English. That attitude has all but vanished. Advanced technologies, including databases, have made scientists more aware than ever of the vast amount of material being produced outside the United States. Currently one-fourth to one-half of all scientific scholarly production is in languages not handled by U.S. scientists, and about 20 percent of the 10,000 technical journals published in Japan are translated into English. Not only has the percentage of technical journals published in English declined, but many new ones are written in languages that have not traditionally received much attention in the United States, such as Japanese, Russian, Portuguese and Chinese (Hammond, 1990, p. 136).

Il ressort de cette citation que même les Américains qui maîtrisent les langues majeures dépendent de la traduction pour comprendre les documents techniques. Hammond estime que les États-Unis ne peuvent plus se passer de la traduction à cause du commerce international, des découvertes scientifiques réalisées ailleurs qu'États-Unis, des droits de paternité et des documents techniques, en particulier ceux rédigés en japonais. L'exigence de traduction dans divers domaines d'activité et les effets de la mondialisation ont une influence salutaire et, contribuent autant au développement de la traduction en tant que profession aussi bien qu'à l'épanouissement des associations professionnelles comme l'American Translators Association

⁹⁷ Au moment de la publication de son article, Deanna Lindberg Hammond était la présidente de l'American Translators Association et la directrice de la section du Congressional Research Service chargé des traductions pour le Congrès des États-Unis.

(ATA), qui est membre de la Fédération internationale des traducteurs (FIT) (Hammond, 1990, p. 138).

La formation des traducteurs professionnels aux États-Unis date seulement de quelques décennies. On observe une croissance remarquable dans les années 1980 (Hammond 1990, p. 142). La formation universitaire en traduction aux États-Unis débute avec la création de l'Institute of Languages and Linguistics à la Georgetown University à Washington, D.C. en 1949 par Leon Dostert, comme nous l'avons mentionné plus haut. Magareta Bowen (1989, p. 52) remarque que :

When Leon Dostert founded Georgetown University's translation/interpretation program in 1949, he brought with him the experience of the United Nations. His trainees came from many countries and backgrounds, most of them having learned their languages informally, [...] because of changing domiciles and schooling in different communities (Bowen 1989, p. 52).

Avant 1971, seuls la Georgetown University à Washington, D. C. et le Monterey Institute of Foreign Studies en Californie offrent des programmes en interprétation de conférence et en traduction professionnelle ; l'unique programme de traduction littéraire aux États-Unis à l'époque est offert à la State University of New York at Binghamton⁹⁸ (Tinsley, Jr. Et Zohn, 1977, p. 249). Toutefois, la situation semble avoir beaucoup changé. D'après Peter Krawutschke (1989, p. 174), l'ATA publie en 1975 un répertoire de 23 institutions offrant des cours ou programmes de traduction et/ou d'interprétation. Puis, une étude publiée par l'ATA Translation Studies Committee sous la direction d'Etilvia Arjona révèle que 76 institutions offrent des cours ou des programmes de traduction et/ou d'interprétation en 1981. Une étude similaire publiée en 1983 recense 257 institutions (Gaddis Rose, 1983). La majorité de ces institutions n'offrent que des cours de traduction.

⁹⁸ Cette information date de 1977. La situation aurait sans doute changé depuis cette époque-là.

Tableau IX. Historique de la formation en traduction aux États-Unis

Année	Université	Département	Diplôme
1949	Georgetown University à Washington, D.C.	Institute of Languages and Linguistics	Certificate of Proficiency as Translator
1967	Monterey Institute of Foreign Studies en Californie.	Division of Interpretation and Translation	MA in Intercultural Communication and a Certificate in their chosen Specialization
1971	State University of New York at Binghamton	Department of Comparative Literature	Graduate Certificate in Translation

Si la multiplication des programmes de formation en traduction aux États-Unis constitue, de toute évidence, un signe d'intérêt, elle représente aussi un danger pour la traduction en tant que discipline universitaire émergente. Avec justesse, Krawutschke (1984, p. 394-399) juge que les programmes doivent être habilités afin d'en contrôler la qualité. À l'époque, la traduction n'est pas encore considérée ni comme une profession ni comme une discipline académique, et les programmes de traduction sont le plus souvent proposés par les départements de langues étrangères, de littérature comparée ou de linguistique. Krawutschke (1984, p. 394) soulève la question de la compétence des formateurs : les programmes de traduction sont créés majoritairement par des enseignants de langues, de littérature comparée et de linguistique qui ne possèdent pas tous une expérience pratique préalable ou une formation en traduction. Le même auteur (1984, p. 395) s'interroge sur le sujet en ces termes : « since we academics seem to live by the publish-or-perish maxim, where is the flood of scholarly publications in the field of translation to commensurate with the proliferation of academic programs? »

En ce qui concerne le contenu des cours et les conditions d'admission, Stefan F. Horn propose en 1966⁹⁹ un curriculum conçu pour les programmes universitaires de traduction aux États-Unis. Le curriculum tient pour acquis le fait que le traducteur ou interprète doit avoir une bonne maîtrise de ses langues actives et passives ainsi que des connaissances dans les domaines de sciences sociales, de sciences physiques et de sciences humaines. L'objectif est les suivants : au terme de ses études, le traducteur ou l'interprète doit être expert dans ses langues de travail,

⁹⁹ Horn, S. F. (1966). A College Curriculum for the Training of Translators and Interpreters in the USA. *Meta*, 11(4), p. 147-154.

pas dans les domaines de spécialité. En revanche, la formation doit lui offrir des compétences qui lui permettent de fonctionner de manière indépendante dans tout domaine dans lequel il travaillera (Horn, 1966, p. 147). En matière de combinaisons linguistiques, l'étudiant doit être en mesure de traduire d'au moins de deux langues étrangères dans sa langue « A » qui n'est pas forcément sa langue maternelle.

Les étudiants doivent choisir des cours de perfectionnement linguistique dans les domaines suivants : littérature classique et moderne, linguistique générale, lexicologie, traduction automatique et entraînement de la mémoire. Dans le but de donner une base solide aux futurs traducteurs, le curriculum élaboré par Horn (1966) propose l'inclusion des matières tirées des domaines suivants : science politique, histoire, philosophie, économie, droit international, relations internationales, arts, sciences physiques, technologie et ingénierie. En plus, l'accent est mis sur les compétences qui renforcent l'autonomie chez le futur traducteur au cas où il devrait travailler dans des domaines hautement spécialisés.

Dans le domaine de la culture générale, le cursus comprend des cours de civilisation portant sur l'histoire, la culture, les institutions politiques et la géographie des pays dont les langues officielles constituent les langues de travail des étudiants. Les cours de traduction doivent commencer au troisième trimestre avec des textes traitant de connaissances générales et historiques. Le nombre d'heures total du programme correspond à 146 heures pendant huit trimestres, dont 44 heures (soit 33.1 %) consacrées aux cours de traduction. Seules les mentions « C » et plus sont acceptées pour les cours spécialisés et les cours de civilisation. Pour les cours de traduction, l'apprenant doit obtenir la mention « A » ou « B ». En cas d'échec, il doit soit reprendre les cours en question, soit changer de programme. La durée du programme de licence est de quatre ans et l'étudiant doit rédiger un mémoire lors de la dernière année (Horn, 1966, p. 147-149).

En 1973, le comité chargé de la formation des traducteurs de l'ATA prépare un document intitulé *Guidelines For College And University Programs In Translator Training*. Le comité tient à mettre en garde les institutions et les étudiants contre l'absence de statistiques sur l'emploi pour les traducteurs à l'époque. Les remarques suivantes résument la situation :

The Committee feels a further obligation to call attention to the fact that there are at present no statistics available which give even an approximate picture of the current and

future needs in the field of translation. In view of this situation, and the fact that there is an apparent current decrease in governmental and free-lance translation work in the Washington-New York area, institutions are advised to proceed with caution in the development of translator training programs (Tinsley, Jr., 1973).

Un deuxième point à retenir porte sur le fait que ces *Guidelines For College And University Programs In Translator Training* sont destinées aux étudiants inscrits aux programmes de langues étrangères, et aux étudiants inscrits dans des domaines scientifiques et techniques, qui suivent en même temps des cours de traduction comme option mineure. On constate le fait que dans les *Guidelines* la traduction est liée à l'enseignement des langues étrangères, et non pas considérée comme une discipline universitaire à part entière.

Cependant, la situation présentée par Krawutschke dans son article de 1989 montre qu'aux États-Unis la traduction a beaucoup évolué dans le milieu de l'enseignement supérieur en ce qui a trait au nombre de programmes offerts, même si la majorité est composée de certificats, treize ans après l'adoption de la recommandation de l'UNESCO lors du congrès de Nairobi¹⁰⁰. La recommandation précise que :

Members States should recognize in principle that translation is an independent discipline requiring an education distinct from exclusively language teaching and that this discipline requires special training (Krawutschke 1989, p. 174).

Malgré le progrès réalisé, l'intégration complète de la traduction à l'enseignement supérieur reste problématique. Krawutschke observe que l'omission de la traduction du titre de l'annuaire de la Modern Language Association (MLA) révèle un problème d'identité disciplinaire pour la traduction, considérée à l'époque comme un domaine auxiliaire de l'apprentissage des langues étrangères, de la littérature ou de la linguistique. Pour résoudre le problème, Krawutschke (1989, p. 175-176) propose que la discipline de traduction s'intellectualise en établissant des liens avec la linguistique.

Toujours sur le plan de l'institutionnalisation de la traduction, Krawutchke juge que les désignations accordées aux programmes et diplômes de traduction à tous les niveaux d'études

¹⁰⁰ Lors de la 19^e session de l'UNESCO tenue à Nairobi en 1976, la recommandation sur la protection des traducteurs et des traductions a été acceptée. L'intégralité du document est publiée dans *Babel*, vol. 22, n° 2, p. 52-65 et dans *The Translator's Handbook* (1983) sous la direction de C. Picken.

universitaires comportent des embûches en matière de l'autonomie de la traduction en tant que discipline universitaire. Krawutschke est d'avis qu'on devrait avoir :

'a major in translation', just as there is a 'major in accounting', an 'M.A. in translation', just as there [sic] 'M.A. in Spanish', and we are looking forward to hearing of the first courageous faculty at a U.S. university who will offer the first Ph.D. in translation; not a track within a Ph.D. in comparative literature, or a Ph.D. in German with a translation as a dissertation but a Doctor of Philosophy in Translation just as the folks in education have their Ed.D. or even their Ph.D in Education (Krawutschke, 1989, p. 177).

Krawutschke déplore également la situation dans laquelle se trouvent les enseignants de traduction. Outre ceux de la Georgetown University, qui portent le titre de « Professor of translation and interpretation », les enseignants dans d'autres universités conservent le titre de leur discipline de base : « Professor of French », « Professor of Linguistics », etc ». En ce qui concerne la présence croissante de la traduction au sein de l'enseignement supérieur, Krawutschke (1989, p. 177) explique que l'American Translators Association (ATA), sous la direction de Patricia Newman, a joué un rôle majeur en mettant en place des mesures pour la publication des travaux des chercheurs engagés dans la traduction pragmatique.

Hammond (1990, p. 144) affirme que la demande en traducteurs compétents aux États-Unis continue à augmenter et que le gouvernement américain ne peut plus se contenter d'avoir recours aux immigrants pour réaliser des traductions. L'auteure estime que le besoin pour la formation universitaire en traduction devient de plus en plus évident dans la société américaine. Hammond (1990, p. 144) juge qu'il est avantageux pour le gouvernement américain de travailler en étroite collaboration avec les institutions de formation des traducteurs dans les domaines techniques. Pour sa part, Margareta Bowen (1994, p 190) remarque que le répertoire des programmes universitaires publié par l'ATA révèle la diversité des formules de formation offertes en réponse aux besoins du marché de la traduction : traduction générale, traduction technique, interprétation communautaire, terminologie et traduction assistée par ordinateur, interprétation de conférence.

Au sujet du nombre de programmes, l'étude de 1989, dont la deuxième édition a été publiée en 1993 par l'ATA, présente une trentaine de programmes de formation en traduction aux États-Unis (Park, 1994, p. 202). La baisse du nombre de programmes par rapport aux

chiffres enregistrés au cours des années précédentes (257 programmes en 1983¹⁰¹, par exemple) est attribuée aux critères appliqués dans les dernières études, c'est-à-dire qu'un triage aurait été effectué pour distinguer les programmes voués exclusivement à la formation de traducteurs et d'interprètes et les programmes destinés à l'enseignement des langues étrangères, mais qui comprennent quelques cours de traduction. En général, la traduction dans le milieu universitaire aux États-Unis jouit d'une plus grande reconnaissance que celle qui prévalait dans les années 1970. Magareta. Bowen (1994, p. 190) précise que le nombre de traducteurs ayant reçu une formation universitaire continue à augmenter et que si auparavant les traducteurs étaient souvent des immigrants sans formation en traduction, un grade universitaire est désormais requis pour un emploi dans la majorité des agences gouvernementales et des organisations intergouvernementales. Dans la partie qui suit, nous présenterons les résumés des différents répertoires des institutions offrant des programmes de formation en traduction publiés par l'ATA.

3.2.2 Répertoires des programmes de traduction publiés par l'ATA.

Depuis la création du premier programme de traduction aux États-Unis par Leon Dostert en 1949, le nombre de programmes consacrés à la formation des traducteurs a progressivement augmenté. En 1975, l'ATA publie un document indiquant une liste de 23 institutions (Krawutschke, 1989, p. 174). Puis, on enregistre une augmentation du nombre d'institutions (76) offrant des programmes de formation des traducteurs et des interprètes dans le répertoire *Survey of Schools Offering Translator and Interpreter Training* compilé par l'ATA Translation Studies Committee et publié en 1981 sous la direction d'Etilvia Arjona. Un autre répertoire portant le même titre que celui de 1981 et faisant état de l'existence de 257 institutions, est publié en 1983 sous la direction de Marilyn Gaddis-Rose dans le cadre de son mandat de présidente du « Translation Studies Committee » de l'ATA. En vue de produire le document de 1983, un questionnaire a été envoyé à « all English and foreign-language chairs in two-year and four-year institutions, listed by the Modern Language Association for the continental United States » (ATA, 1983, p. 3). Dix ans plus tard, en 1993, W. M. Park dresse un autre répertoire de 67 institutions avec des critères de triage permettant de ne retenir que les programmes destinés

¹⁰¹ ATA Translation Studies Committee. (1983). *Survey of Schools Offering Translator and Interpreter Training*.

à former principalement des traducteurs non littéraires. Le répertoire, intitulé *Translator and Interpreter Training in the USA. A Survey* et publié par l'ATA en 1993, contient aussi un index géographique. Le tableau ci-dessous résume le nombre d'institutions offrant des programmes de traduction dans les répertoires publiés par l'ATA.

Tableau X. Institutions offrant des formations des traducteurs aux États-Unis.

Année	N ^{bre} d'institutions	Auteur(s)
1975	23	ATA
1981	76	ATA
1983	257	ATA
1993	67	Park/ATA
1998	46	Park/ATA

Puisque notre étude est centrée sur l'évolution de l'enseignement de la traduction non littéraire, nous ne présentons ci-après que les données fournies dans le répertoire publié par Park en 1993 et 1998. Il recense 67 institutions offrant un total de 79 programmes ou cours de traduction : trois de « Doctorate », dix de « Master's », neuf de « Bachelor's », sept de « Graduate Certificate », douze d'« Undergraduate Certificate », cinq d'« Undergraduate Minor ». D'autres programmes ou cours sont offerts dans le cadre de « Non-credit Program », « Summer Program », « Two/Three Course Sequence », « Four-Course Sequence », « Two course Sequence » ou « Individual Course Sequence ». Dans notre étude, nous ne retenons que les programmes de cycles supérieurs (Master's Programs et Graduate Certificate Programs), et de premier cycle (Bachelor's Program, Undergraduate Major Programs, Undergraduate Certificate Programs).

Gertrud Graubart Champe (1996, p. 285-286), dans son analyse de l'étude de Park (1993), note que 48 programmes sont offerts dans des départements de langues, neuf programmes sont indépendants et huit sont offerts par des départements ou divisions de traduction, six par des départements de littérature comparée et deux par des départements de linguistique. Champe (1996, p. 286) identifie comme suit les différents domaines représentés dans les programmes d'études de traduction :

AREA OF STUDY OR EMPHASIS	No. OF PROGRAM (n=79)
1. Translation theory	35
2. Literary theory	2
3. Linguistic theory	4
4. Reference and bibliography	2
5. Use of computers and electronic tools	5
6. Theory and practice of terminology	4
7. Stylistic, lexicology, advanced syntax (B language)	11
8. Writing in the B language	6
9. Cultural aspects of language or translation	7
10. Translation courses divided by area	27
11. Professional aspects/internship	13
12. Study in subject area of specialization	3
13. Translation criticism	1
14. Proficiency or certification examination	13

Dans ses commentaires, Champe propose sept points descriptifs des cours dispensés dans les programmes de traduction recensés par Park (1993). 1) La majorité des cours offerts relèvent de la traduction classique dans le cadre de l'acquisition d'une langue étrangère, où les étudiants traduisent des textes fournis par le professeur qui les corrige en prescrivant ses propres traductions. 2) Les cours de théorie de la traduction portent sur la description des tâches du traducteur, des stratégies et du processus de traduction. 3) Les théories intégrées aux cours sont littéraires et linguistiques ; d'autres perspectives théoriques ne sont pas beaucoup représentées : deux cours de théorie littéraire, quatre de linguistique et quatre de terminologie. 4) Seulement quatre cours sont consacrés à l'informatique et aux outils d'aide à la traduction, et deux cours de bibliographie et de référence. 5) Seulement sept programmes parmi les 79 offrent un cours obligatoire portant sur l'anthropologie. 6) En général, les cours de perfectionnement linguistique ne sont pas obligatoires dans les programmes étudiés : onze programmes offrent des cours obligatoires de stylistique, de lexicologie et de syntaxe. Six programmes incluent des cours de rédaction. 7) En général, les programmes ne sont pas conçus pour la formation à la traduction professionnelle.

William M. Park compile un autre répertoire en 1998, intitulé *Translating and Interpreting Programs in North America. A survey*, qui recense 46 institutions offrant des programmes de traduction ou de traduction et d'interprétation aux États-Unis, neuf au Canada et quatre au Mexique. Park exclut de son étude les programmes proposant des cours de traduction isolés. En 2002, sous la direction de Gertrud Graubart Champe, l'ATA publie un ouvrage consacré à la présentation et à l'analyse des programmes de traduction. Le livre, intitulé *Programs in Translation Studies: An ATA Handbook*, est rédigé par une groupe de 20 personnes dont dix professeurs de traduction, trois propriétaires des entreprises de traduction, quatre traducteurs indépendants, un interprète diplomate indépendant, deux employés des compagnies de technologie de pointe. L'ouvrage présente différents aspects de la formation des traducteurs aux États-Unis comme la place des programmes de traduction au sein de l'université, les programmes de certains départements universitaires, la traduction en tant que discipline en sciences humaines, la vie professionnelle des traducteurs, les profils des professions langagières, etc.

Au deuxième chapitre, Madeleine Velguth propose une analyse comparative des programmes de traduction recensés par William M. Park en 1998. Au-delà des données fournies par Park, Velguth explique qu'elle a entrepris des recherches supplémentaires par des visites dans différents départements pour observer le déroulement des cours, examiner les ressources technologiques mises en place, étudier les descriptifs des cours ou par des questionnaires envoyés aux responsables des programmes. Ainsi, Velguth incorpore les modifications enregistrées dans les programmes entre la fin de l'étude de Park en 1997 et 2002, l'année de la publication de son propre travail. Elle souligne que les programmes sont en constante évolution du fait qu'ils sont soumis à des modifications fréquentes afin de répondre aux demandes du marché de la traduction, et que de nouveaux programmes sont créés pour la même raison.

Si Velguth base son analyse sur le répertoire de Park, composé de tous les programmes en traduction y compris les programmes en interprétation, elle limite son étude aux programmes conçus principalement pour l'enseignement de la traduction non littéraire et orientés vers les pratiques professionnelles. Velguth note que, statistiquement parlant, ces programmes sont les plus nombreux et que la majorité est créée dans des départements de langues étrangères. Velguth explique que le changement d'orientation des programmes de langues vers l'enseignement de la traduction professionnelle aux États-Unis s'est produit au cours des années 1990. D'abord,

on enregistre une croissance dans le nombre d'inscriptions aux programmes de langues étrangères ; ensuite, les étudiants demandent des cours pratiques qui peuvent les préparer pour des postes dans les organisations internationales, la fonction publique et le commerce international. En réponse aux demandes du marché du travail et celles des étudiants, des cours et puis des programmes sont ainsi créés. Velguth précise que ces nouveaux programmes s'ajoutent à ceux qui existent déjà à Georgetown (1949), Monterey (1968), Binghamton (1971), et Pittsburgh (1979), y compris ceux qui ont été créés dans les années 1980 : City University of New York, Rutgers, Arizona et Kent State (Velguth, 2002, p. 8). Le tableau ci-dessous tiré du travail de Velguth (2002, p. 9), indique le nombre de chaque type de programme de traduction offert aux États-Unis en 2002.

Tableau XI. Programmes de traduction non littéraire aux États-Unis en 2002

Doctoral Programs:	1
Master's programs:	8
Graduate certificate programs:	11
Bachelor's programs:	7
Undergraduate minor programs:	4
Undergraduate certificate programs:	12
Summer programs:	1
Noncredit programs:	4

Ces 48 programmes sont répartis dans 33 institutions, dont la majorité est composée d'universités, situées dans différentes régions des États-Unis. Velguth (2002, p. 9) constate que les programmes de traduction en espagnol sont les plus nombreux, surtout dans les régions avec une grande concentration de population d'origine hispanique : parmi ces 33 institutions offrant de la formation en traduction non littéraire, douze (36 %) proposent uniquement des programmes de traduction de l'espagnol vers anglais. Velguth soutient l'idée qu'un grand consensus existe parmi les professeurs de traduction en ce qui concerne les composantes d'un programme d'études pour la formation des traducteurs.

3.2.3 Programmes de cycles supérieurs aux États-Unis

L'analyse de Velguth montre que les 20 programmes de cycles supérieurs sont offerts dans quinze universités. L'Arizona State University, le Monterey Institute et l'University of Wisconsin-Milwaukee offrent des programmes de certificats et de maîtrise. La Binghamton University propose un programme de certificat qui peut être combiné avec une maîtrise (M.A.) ou un doctorat. Velguth observe que, selon les données recueillies par Park en mai 1997, environ 600 étudiants étaient inscrits aux programmes de traduction, dont 72 % en programmes de maîtrise. Le Monterey Institute's Graduate School of Translation and Interpretation et l'Universidad de Puerto Rico comptaient pour 57 % du total des inscriptions enregistrées dans l'étude de Park (1998) (Velguth, 2002, p. 11). Velguth estime que les programmes offerts à Monterey et à Puerto Rico sont les plus généraux. Elle précise que les programmes de deuxième cycle se divisent en deux catégories : 1) les programmes de maîtrise (Arizona State, Binghamton, City University of New York, Kent State, Monterey, Puerto Rico, Rutgers ; 2) les programmes de certificat (American University, Arizona State University, Binghamton - SUNY, George Mason University, Georgetown University, Georgia State University, University of Iowa, Wis-Milwaukee, Monterey, Pittsburgh, SUNNY Albany, U. of Wis-Milwaukee).

3.2.3.1 Programmes de maîtrise

Parmi les sept institutions offrant des programmes de maîtrise, Kent State University est la seule institution qui propose un programme de traduction des langues étrangères vers l'anglais seulement ; dans les autres institutions, les étudiants peuvent traduire dans les deux sens. Le nombre de crédits minimal requis pour obtenir la maîtrise en traduction va de 30 à 66 à Monterey. Cinq parmi les sept institutions intègrent une composante d'outils technologiques de traduction dans leur programme. Velguth identifie les points communs entre les programmes de maîtrise en traduction. Dans toutes les institutions, les conditions d'admission comprennent un diplôme de premier cycle qui n'est pas forcément en traduction, et les compétences en langue maternelle ainsi qu'en langues étrangères (Velguth, 2002, p. 12-14).

Quant aux programmes d'études, les cours de traduction vont de deux cours à Binghamton (8 crédits) à six cours à Monterey dont, deux cours de 8 crédits et quatre cours de 4 crédits pour un total de 32 crédits en traduction. Un cours de théorie de la traduction figure

dans tous les programmes de maîtrise. Velguth explique les deux types de théorie dont il s'agit : d'un côté, la théorie qui pose les fondements disciplinaires de la traductologie en tant que discipline scientifique ; de l'autre, la théorie de la traduction pratique ancrée dans la linguistique, donnant ainsi au traducteur des compétences qui lui permettent de comprendre les processus et les techniques de la traduction. Tous les programmes de maîtrise comportent un cours sur l'utilisation des logiciels de traduction, un cours de terminologie et d'informatique ensemble ou séparément. Quatre des sept programmes de maîtrise utilisent TRADOS MultiTerm pour la gestion terminologique (Binghamton, Kent, Monterey et Milwaukee), et les trois recourent plutôt au TRADOS Translator's Workbench. TRADOS semble le logiciel de traduction préféré dans les programmes de maîtrise en traduction parmi les institutions figurant dans l'étude de Velguth (2002).

Un autre élément qui caractérise ces programmes en 2002 est les stages professionnels qui initient les étudiants à la vie professionnelle. Le stage s'effectue dans des milieux très variés : entreprises de traduction, services de traduction au sein d'entreprises, secteur privé et secteur public. À Monterey, la gestion des projets de traduction fait partie du stage. Velguth observe que les deux tiers du programme de chacune de ces institutions comportent des cours similaires. Six des sept programmes proposent des cours à option (de 3 à 8 crédits) soit dans la langue B des étudiants, soit dans leur domaine de spécialisation. Tous les sept programmes exigent au moins une condition pour l'obtention du diplôme : un mémoire, un examen de synthèse ou un examen de synthèse plus un mémoire. Cependant, on peut noter des différences marquées entre les programmes relevant de l'organisation institutionnelle, du système d'éducation local et des questions financières. Seuls des sept programmes décernent un diplôme intitulé « M.A. Translation » : le Kent State's Institute for Applied Linguistics et la Monterey Graduate School of Translation and Interpretation (GSTI). Velguth commente que :

The others are all M.A.'s in something else with a Translation « Component », « Option », « Track » or « Specialization. » This means they are either housed in a department such as Spanish (Arizona and Rutgers) or Comparative Literature (Binghamton), or they are interdisciplinary (City University of New York, University of Wisconsin-Milwaukee) (Velguth, 2002, p. 14).

Velguth explique que le Kent's State Institute for Applied Linguistics et le Monterey Institute's Graduate School of Translation and Interpretation ont été essentiellement créés pour la formation des traducteurs (et des interprètes dans le cas de Monterey).

3.2.3.2 Programmes de certificat de cycles supérieurs

Onze programmes de certificats (« Graduate Certificate ») sont offerts aux cycles supérieurs, y compris quatre programmes qui décernent un diplôme de maîtrise et qui proposent les mêmes cours dans leur programme de certificat (Velguth (2002, p. 15). L'auteure présente les particularités de certains programmes de certificats : à Binghamton, le certificat en traduction peut être combiné avec n'importe quel programme de cycles supérieurs offert par l'université ; par exemple, un « M.A. in Comparative Literature » ou un programme de doctorat en traduction. En 2002, selon Velguth, le programme de doctorat en traduction à Binghamton est le seul aux États-Unis. Velguth remarque que les doctorants à Binghamton donnent des cours de traduction à des étudiants inscrits dans une formation d'une paire de langues spécifique, et qu'une telle offre à ces doctorants leur donne l'occasion d'effectuer une sorte de stage en enseignement, ce qui les prépare pour une carrière universitaire.

Un programme spécial de stage offert aux cycles supérieurs intitulé l'« University of Iowa's Graduate Level Apprenticeship » était abrité par le Translation laboratory consacré à la traduction académique et technique, la traduction non littéraire et littéraire ainsi qu'à l'interprétation. Fondé en 1982, le Translation Laboratory travaillait dans plus de 30 langues. Les documents traduits se composaient de manuels, de catalogues de musées, de monographies médicales, de relevés de notes, d'attestations, de diplômes, etc. Le Translation Laboratory était une entreprise de traduction où les étudiants s'engageaient dans de vrais projets de traduction sous la supervision de la directrice, Getrud Champe¹⁰². Les étudiants y effectuaient un stage qui leur donnait l'occasion de vivre une expérience professionnelle de traduction. Aucun crédit n'était attribué à ce stage ; en revanche, les étudiants recevaient un certificat accompagné d'une lettre spécifiant les détails de leur participation.

Pour y être admis, la compétence dans une deuxième langue est exigée. Dans certains cas, les étudiants doivent être titulaires d'un diplôme de premier cycle et passer un examen

¹⁰² Le Translation Laboratoire a été fermé ses portes suite au départ à la retraite de Getrud Champe.

d'entrée. Ces programmes de certificat de cycles supérieurs (Graduate Certificate Programs) présentent des points communs entre eux et avec les programmes de maîtrise tels que des cours de traduction pratique, des cours d'informatique et de logiciels de traduction, y compris le stage dans certains cas (Velguth 2002, p. 17). Le nombre de crédits pour les « Graduate Certificate Programs » varie entre 6 et 15. Certains de ces programmes sont centrés sur les techniques de traduction, comme à la Georgetown University et à la Georgia State University. Les cours de traduction, les cours d'outils technologiques de traduction et le stage forment le noyau des programmes de traduction aux cycles supérieurs. Velguth souligne un trait important qui est commun aux 17 programmes des cycles supérieurs aux États-Unis : leur corps enseignant inclut bon nombre de traducteurs professionnels. À Monterey, il est entièrement composé de professionnels titulaires d'une maîtrise en traduction ; à Kent, le corps professoral se constitue de traducteurs professionnels titulaires d'un doctorat (Velguth 2002, p. 19).

3.2.4 Programmes de premier cycle aux États-Unis

Dans son étude, Velguth répertorie 26 programmes de premier cycle offerts dans 21 institutions de formation, répartis en trois catégories : sept de baccalauréat, treize de certificat et cinq de mineure. Elle note que, selon les données présentées dans l'étude de Park, plus de 430 étudiants étaient inscrits aux programmes de premier cycle aux États-Unis en mai 1997, les cohortes les plus importantes se trouvant à la Florida International University (85 étudiants, y compris ceux inscrits en interprétation) et à la Montclair State University (65 étudiants). Un grand nombre d'étudiants était également inscrit au Bellevue Community Collège, à la Kent State University et à la San Diego State University (Velguth, 2002, p. 20).

3.2.4.1 Baccalauréats

Les sept programmes de baccalauréat sont offerts dans les institutions suivantes : Brigham Young University, California State University Long Beach, University of Iowa, Kent State University, National Hispanic University, University of Nebraska at Kearney et University of North Carolina at Charlotte. Dans quatre de celles-ci, les étudiants traduisent des langues étrangères vers l'anglais ; à la Kent State University les étudiants traduisent uniquement des langues étrangères vers l'anglais ; à l'University of Iowa et à l'University of North Carolina at Charlotte, enfin, les étudiants traduisent de l'anglais vers le français et de l'allemand vers

l'anglais, respectivement. D'après les observations faites par Velguth, les programmes de traduction typiques en baccalauréat se combinent avec des cours de langue et de littérature requis pour compléter les crédits du programme de majeure. Les cours de traduction vont de 9 crédits à l'University of Iowa et à l'University of Nebraska at Kearny, à 44 crédits dans le cas de la National Hispanic University. Les diplômes décernés au terme de ces programmes portent les titres suivants : « B.A. Spanish Translation », « B.A. in Spanish, option in Translation », « B.A. Major in Language with Translation Component », « B.S. Translation in French, German, Russian or Spanish », « Major in Spanish and Translation Studies », « Translation and Interpretation Major in French, German, Spanish » et « B. A. in German, Translating Option ».

3.2.4.2 Mineures

Velguth (2002, p. 24) trouve que les programmes de mineure sont plus homogènes que ceux de baccalauréat du fait qu'ils sont plus centrés sur la pratique et qu'ils visent à offrir aux étudiants les compétences requises par le marché du travail. La Georgetown University et la Florida International University, avec 15 crédits de cours de traduction, proposent autant de crédits en cours pratiques de traduction que les programmes de cycles supérieurs excepté celui de Monterey. Dans les programmes offrant des cours de traduction en anglais et en espagnol, les étudiants traduisent dans les deux sens. Tous les programmes proposent un cours sur l'utilisation de logiciels de traduction à l'exception du programme de l'University de Nebraska at Kearny. Outre ces points communs, chaque institution oriente son programme vers l'objectif fixé pour son programme. Par exemple, la Florida International University offre six cours à option de 3 crédits dans des domaines spécialisés. Georgetown offre un cours en « Interpretation and Translation as a Profession », des cours à option en introduction à l'interprétation, en terminologie comparative, sur les systèmes et les stratégies parlementaires et sur la procédure de la Cour internationale de Justice.

3.2.4.3 Certificats

Velguth (2002, p. 25) constate que les programmes de certificat de premier cycle, à l'exception de celui de Monterey, relèvent tous d'universités et de « collèges communautaires ». Les programmes de certificat sont fortement orientés vers la pratique professionnelle et les outils de traduction ayant pour objectif la préparation des étudiants pour la pratique professionnelle.

Velguth remarque que les programmes de certificat de cycles supérieurs à l'American University, à la Georgetown University et à l'University of Pittsburgh sont identiques et, que les programmes de mineure à la Florida International University et à la National Hispanic University sont identiques. Velguth est d'avis que ces programmes sont orientés vers la pratique professionnelle afin de les rendre accessibles à des clientèles variées à des coûts abordables. Les crédits offerts vont de 9 à 20, dépassant ainsi ceux des programmes de certificat de deuxième cycle (9 à 15 crédits).

Dans cette partie, nous présenterons les données correspondant aux programmes de traduction offerts aux États-Unis en 2016. Un répertoire contenant tous ces programmes avec les institutions et les départements qui les abritent se trouve à l'annexe 2 de la présente étude. Le répertoire que nous avons créé exclut les programmes d'été, les programmes offrant moins de quatre cours de traduction, les cours sans crédits et les programmes orientés uniquement vers la traduction littéraire. En revanche, nous avons répertorié les départements de littérature ou de littérature comparée offrant des programmes de traduction non littéraire. Bien que les données sur les institutions publiées par l'ATA et par William M. Park constituent un point de départ pour notre étude, nous avons toutefois consulté la liste des institutions de traduction proposée sur le site web de l'ATA, les sites web institutionnels et les sections d'archives des universités afin de vérifier les données, d'y apporter plus de précision et d'obtenir les données les plus récentes, telles que la modification des titres et la création ou la suppression des programmes. Ainsi, nous avons dressé un répertoire de 39 institutions offrant des programmes de traduction en 2016 : maîtrise, certificat aux cycles supérieurs, baccalauréat, et certificat au premier cycle.

Comme nous venons de le constater, des différences très marquées existent entre les traditions de formation des traducteurs au Canada et aux États-Unis. Si les programmes canadiens sont fortement marqués par une tradition comparative anglais-français, les programmes américains sont, quant à eux, majoritairement intégrés aux programmes destinés à l'apprentissage de langues étrangères. Nous verrons ci-après les modèles mis en œuvre pour la formation des traducteurs en Europe, notamment en France et au Royaume-Uni.

Chapitre 4. Formation des traducteurs en France et au Royaume-Uni

Le présent chapitre se concentre sur la formation des traducteurs en France et au Royaume-Uni (R.-U.). Ces deux pays européens ont des traditions très différentes par rapport à l'enseignement de la traduction. En Europe, le plus ancien centre de formation des interprètes date de 1938 avec la fondation à Londres du Linguist's Club Working Party par A. T. Pilley, un interprète de conférence (Coveney 1982, p. 43). Quant à la formation universitaire des interprètes, le premier établissement voit le jour en 1941 à Genève, en Suisse, sous le nom d'École d'interprètes de Genève (EIG)¹⁰³. En 1972, elle est rebaptisée l'École de traduction et d'interprétation (ETI), et puis elle devient la Faculté de traduction et d'interprétation en 2011 (FTI). Actuellement, la Faculté se compose des trois départements suivants : 1) le Département de traduction, 2) le Département de traitement informatique multilingue et 3) le Département d'interprétation¹⁰⁴. Depuis la fondation de l'EIG en 1941, plusieurs autres programmes de traduction et d'interprétation ont été créés dans différentes universités en Europe et ailleurs le monde. Coveney (1982, p. 42) atteste qu'en 1981, pour marquer son quarantième anniversaire, l'ÉTI accueille la conférence annuelle de la CIUTI (Conférence Internationale des Instituts Universitaires de Traducteurs et d'Interprètes). Cette dernière réunit les directeurs des programmes de traduction et d'interprétation des universités et instituts suivants : Antwerp, Aarhus, Bath, Copenhague, Heidelberg, Heriot-Watt, Mainz, Mons, Montréal, Paris (Paris-Dauphine et l'Institut Catholique), Saarbrücken, Trieste, Vienne et Washington (Georgetown). À part les programmes offerts par ces écoles de traduction membres de la CIUTI, d'autres programmes de traduction ont été créés dans plusieurs pays comme l'indique Naphine (1983, p. 27-32) dans son article publié dans le *The Translator's Handbook*. Toutefois, notre étude sur la formation des traducteurs en Europe occidentale est centrée sur la France et le Royaume-Uni (R.-U.). Nous présenterons d'abord dans les pages qui suivent le cas de la France.

¹⁰³ Nous avons présenté en détail, dans l'introduction de la présente étude, la création de l'École d'interprètes de Genève (EIG).

¹⁰⁴ Informations repérées sur le site web de la FTI le 10 février 2015. <https://www.unige.ch/fti/fr/>

4.1 Institutionnalisation des programmes de traduction en France

Après la Deuxième Guerre mondiale, on assiste à la création de deux écoles de traduction professionnelle en France : l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (l'ÉSIT) et l'Institut supérieur d'interprétation et de traduction (ISIT), fondées en réponse aux besoins de communication dans les organisations internationales telles que l'Organisation des Nations Unies, ses agences afférentes, l'Union européenne, etc. Il convient de mentionner que l'ÉSIT est une des écoles de traduction fondatrices de la CIUTI à Bâle en 1960, un fait qui souligne le rôle de premier plan de l'ÉSIT dans le développement de la formation des traducteurs professionnels en Europe. Tel que nous l'avons mentionné dans le chapitre deux, dans la partie portant sur l'institutionnalisation de la traduction, les politiques de l'Union européenne constituent des facteurs déterminants sur le modèle et la qualité des programmes de traduction en France par le biais de sa réforme européenne dans l'enseignement supérieur aboutissant à l'adoption d'un système fondé sur deux cursus (système de Licence-Master-Doctorat) qui permettent l'insertion sur le marché du travail européen. Suite à cette réforme, les programmes de maîtrise sont convertis en master. De manière concrète, cette réforme touche aux programmes de traduction en France par le projet de « Master européen en traduction » (European Master in Translation – EMT) mis sur pied par la Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne. Les programmes membres du réseau EMT portent le sceau de qualité établi sur le système de transfert de crédits européens qui établit 180 crédits ECTS pour les programmes de licence et 120 pour ceux de master. Ces programmes de traduction sont conçus dans le respect du référentiel de compétences attendues de leurs diplômés.

Après la création de l'ÉSIT et l'ISIT en 1957, d'autres écoles et programmes de traduction seront créés des années plus tard. Avant de parler de toutes ces écoles, il convient de rappeler les deux grandes orientations de l'enseignement de la traduction en France à savoir la traduction pédagogique et la traduction professionnelle. Ensuite, nous considérerons les lignes spécifiques de l'institutionnalisation de la traduction professionnelle en France à travers l'histoire de ses premières écoles. Si la traduction pédagogique est ancrée dans les traditions du système universitaire français, l'enseignement de la traduction professionnelle dans le cadre universitaire en France date seulement des années 1950 (Caminade et Pym, 1998 ; Widlund-Fantini, 2005, p. 13). Bien qu'avant les années 1960, la traduction était considérée comme une

méthode inadéquate dans l'enseignement des langues étrangères au R.-U., elle occupe par contre, une place prépondérante dans l'enseignement universitaire en France. Maurice Pergnier (1998, p. ix) en parle ainsi :

La traduction occupe, par tradition, une place quantitativement et qualitativement importante dans les études universitaires françaises. La version particulièrement, joue un rôle de premier plan dans l'évaluation des compétences (diplômes et concours).

Il importe de souligner que la traduction pédagogique dont parle Pergnier se distingue de la traduction professionnelle. Plusieurs traductologues-enseignants (Ladmiral, 1977 ; Gile, 2005, parmi d'autres) s'interrogent sur la finalité de la traduction comme technique d'enseignement dans les classes des langues étrangères, et certains condamnent farouchement une telle approche à la formation des traducteurs professionnels. Jean-René Ladmiral (1979, p. 41) souligne une opposition entre la traduction pédagogique et ce qu'il décrit comme la « traduction 'traductionnelle' ». Ladmiral insiste sur le fait qu'« [à] la différence du thème et de la version, la traduction (*stricto sensu*) est à elle-même sa propre fin et le texte traduit est la raison de l'opération traduisante ». Ladmiral trouve que « le thème est lui-même un exercice *artificiel* » (1979, p. 47-48) et critique le fait d'exiger un « bilinguisme » des élèves alors qu'ils sont encore dans le processus pédagogique. Daniel Gile (2005, p. 7), qui est moins sévère dans sa critique de la traduction pédagogique, décrit ces deux grandes orientations de l'enseignement de la traduction dans le monde universitaire français en identifiant leurs objectifs. D'après Gile, pour la traduction universitaire (ou pédagogique), il s'agit de la correction des correspondances linguistiques entre le texte de départ et le texte d'arrivée et non pas d'informations contenues dans le texte de départ ni d'objectif fixé pour le texte d'arrivée comme attendu dans le cas de la traduction professionnelle. La distinction entre ces deux approches à l'enseignement de la traduction explique les types de programmes de formation des traducteurs professionnels créés en France.

Quant à l'enseignement de la traduction professionnelle en France, il est dispensé dans des écoles spécialisées telles que l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ÉSIT) de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris III, l'ISIT-Institut de anagement et de communication interculturels rattaché à l'Institut catholique, l'Institut de traducteurs, d'interprètes et de relations internationales (ITIRI) rattaché à l'Université de Strasbourg, l'École supérieure de

traduction et de relations internationales (ESTRI) de l'Université catholique de Lyon, le Centre de traduction, d'interprétation et de médiation linguistique (CETIM) de l'Université de Toulouse Le Mirail et l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO). Les enseignants de ces écoles sont essentiellement des traducteurs professionnels actifs dont quelques universitaires à plein temps, les autres enseignants étant des vacataires (professeurs à temps partiel).

D'autres programmes de master en traduction spécialisée sont également offerts dans plusieurs universités dans les filières de langues étrangères appliquées (LEA), les filières de langues, littératures et civilisations étrangères et d'autres filières en sciences humaines. Au début, ces programmes étaient des diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) en traduction, puis, avec la réforme et l'harmonisation des diplômes en Europe, ils sont devenus des masters. Gile (2005, p. 8) parle des programmes de DESS en traduction à l'Université de Grenoble 3, à l'Université Lyon 2, à l'Université Paris 7 et à l'Université Rennes 2. Pour être admis à ces programmes de cycles supérieurs, les étudiants doivent réussir à un examen d'entrée. D'après Gile, l'enseignement des langues ne fait pas partie des matières de ces programmes ; en revanche, des cours visant au perfectionnement linguistique y sont intégrés, tels que les cours de langues de spécialité et de rédaction technique.

Ces deux grandes orientations, c'est-à-dire, la traduction universitaire (pédagogique) enseignée dans les départements de langues étrangères et la traduction professionnelle offerte par les écoles de traduction spécialisée, dressent le portrait de l'enseignement de la traduction en France. Dans notre recherche, nous retenons comme objet d'étude l'enseignement de la traduction professionnelle dispensé dans les écoles de traduction et les programmes de traduction spécialisée offerts dans les filières rattachées à l'UFR arts, lettres et langues et à d'autres unités universitaires en humanités. Lavault (1993, p. 117) explique que :

les filières de Langues étrangères appliquées de nos universités de Lettres et Langues ont été créées au début des années 70 dans le souci d'adapter les facultés de langues au monde moderne en donnant aux étudiants, selon la définition nationale :

- 'un apprentissage de deux langues étrangères à niveau égal
- des cours orientés vers la réalité des entreprises (gestion, droit des affaires, etc.)
- des stages obligatoires durant l'année de licence' (Ministère de l'Éducation Nationale, octobre 85 cité par Lavault 1993, p. 117).

D'après Lavault, ces filières paraissaient d'abord porteuses d'espoir pour les étudiants en ce qu'elles allaient ouvrir vers d'autres débouchés à ceux qui ne voulaient pas faire carrière dans l'enseignement. Néanmoins, le taux d'abandon au premier cycle et le faible pourcentage d'étudiants diplômés de maîtrise en LEA qui trouvaient du travail avec le BAC + 4 témoignent de l'échec relatif de ces filières. Lavault (1993, p. 118) identifie de nombreux obstacles à un tel enseignement pluridisciplinaire :

- l'étudiant qui attendait un enseignement pratique reçoit un enseignement universitaire¹⁰⁵ ;
- l'enseignant n'est pas formé dans la langue économique et commerciale, il ne connaît pas non plus le monde des entreprises ;
- le manque d'un cahier de charges qui définit les besoins et les objectifs des quatre ans d'études ;
- le manque de précision du niveau seuil pour l'examen de fin d'études.

C'est dans un tel contexte que Lavault souligne l'importance de la place qu'occupe la traduction professionnelle en LEA. Lavault insiste sur le fait que la traduction de type thème et version intégrée dans le cursus de LEA du premier cycle ne prépare pas les étudiants à aborder la traduction professionnelle :

la formation LEA la plus répandue, la mention « Affaires et commerce » ne forme en aucun cas des traducteurs. Il existe une formation spécifique, la mention « Traduction spécialisée », qui est offerte par un tiers seulement des filières LEA et qui ne compte qu'un très petit nombre d'étudiants sélectionnés (Lavault, 1993, p. 125).

Ce sont ces programmes de « Traduction spécialisée » offerts dans le cadre de filières LEA et autres ainsi que les programmes offerts dans les écoles de traduction professionnelle que nous considérerons dans notre étude.

4.1.1 Création de l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ÉSIT)

L'École d'interprètes des Hautes Études commerciales de Paris est créée en 1948 par des hommes d'affaires. Son directeur, Maxime Perrin, confie l'enseignement à des interprètes de l'UNESCO et de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE). Les cours

¹⁰⁵ Un enseignement universitaire dans ce contexte veut dire que l'enseignement n'est pas adapté à la vie professionnelle, donc ne prépare pas l'apprenant pour le marché du travail.

sont donnés le soir, de 18h à 20h. Pour être admis, le candidat doit être titulaire d'une licence, connaître trois langues et faire l'objet d'une sélection rigoureuse. C'est dans cette première école d'interprètes de Paris que Danica Seleskovitch obtient sa formation d'interprète (Widlund-Fantini, 2007, p. 56-57). Puis, en 1951, la Société des amis de l'Université fonde l'Institut des Hautes Études d'Interprétariat. Même s'il est situé dans l'enceinte de l'Université de Paris, l'institut n'y est pas affilié. Sa direction est confiée au P^r Georges Matoré. En 1957, l'Institut des Hautes Études d'Interprétariat devient un institut universitaire. Peu après, l'institut est rebaptisé l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ÉSIT). C'est ainsi que l'ÉSIT, fondée le 3 octobre 1957, succède à l'Institut de Hautes Études d'Interprétariat. Le Conseil de l'Université confie la direction de l'ÉSIT à Maurice Gravier, professeur de la Faculté des lettres, traducteur d'œuvres littéraires scandinaves et ancien interprète militaire (Widlund-Fantini, 2007, p. 168). Après la fondation et le succès de l'ÉSIT, l'École d'interprètes de HEC ferme ses portes au début des années 1970.

Danica Seleskovitch avait déjà commencé sa carrière comme chargée de cours à l'Institut de Hautes Études d'Interprétariat de l'Université de Paris en 1956 (Widlund-Fantini, 2005, p. 13 ; 2007, p. 168). Seleskovitch, en collaboration avec le directeur de l'École d'interprètes M. Gravier, effectue des réformes sur les plans du corps enseignant, des programmes d'enseignement et des conditions d'admission : les professeurs de langue sont remplacés par des praticiens de l'interprétation de conférence, les contenus pédagogiques sont modifiés et la durée des études est fixée à deux ans. Pour être admis à l'ÉSIT, qui comprend deux sections distinctes (interprétation et traduction), les candidats sont censés détenir une licence et posséder les connaissances de deux langues étrangères. Les cours ont lieu le soir et le samedi. Le tout premier diplôme de l'école est décerné à Eliane Orléans-Gerstein (Widlund-Fantini, 2007, p. 169).

4.1.1.1 Réformes à l'ÉSIT

L'ÉSIT, déjà renommée à l'étranger, figure parmi les écoles d'interprètes reconnues par l'Association internationale des interprètes de conférence (AIIC). Ces écoles sont au nombre de trois à l'époque : l'École d'interprètes de Genève (EIG), l'École de Heidelberg et l'ÉSIT (Widlund-Fantini 2007, p. 169-170). L'auteure remarque que :

[a]près mai 68, la réforme de 1969 divise l'Université de Paris en treize facultés et l'ÉSIT, qui relève désormais de Paris III Sorbonne Nouvelle dont le siège est au centre Censier dans le 5^e arrondissement, prend ses quartiers au centre universitaire Dauphine, dans les locaux laissés vacants par l'OTAN trois ans auparavant. [...] C'est au centre universitaire Dauphine que l'ÉSIT se trouve encore aujourd'hui (Widlund-Fantini, 2007, p. 169).

À propos de cette réforme, Seleskovitch (1969, p. 7-8) explique que l'école préparatoire qui admettait les étudiants au baccalauréat a été remplacée par une première année d'études à l'ÉSIT. Pour y être admis, les candidats doivent posséder le D.U.E.S.¹⁰⁶ ou le D.U.E.L.¹⁰⁷ Ce n'est qu'après cette première année préparatoire que les étudiants peuvent être admis soit dans la section de traduction soit dans la section d'interprétation. Ainsi, les études à l'ÉSIT sont d'une durée de quatre ans : deux ans pour le D.U.E.S. ou le D.U.E.L., une année préparatoire et une année de traduction ou d'interprétation. Grâce à cette réforme, l'ÉSIT prévoit l'inscription de son programme de doctorat au troisième cycle.

4.1.1.2 Descriptifs des programmes à l'ÉSIT

L'ÉSIT¹⁰⁸ est organisée en fonction des conditions suivantes pour les candidats : maîtrise obligatoire de trois langues et des connaissances générales étendues. L'enseignement est conçu pour la formation de traducteurs et d'interprètes professionnels (Moskovitz, 1972, p. 110). La langue A est la langue maternelle de l'étudiant ou le français pour un étudiant dont la langue maternelle ne fait pas partie des langues de travail de l'ÉSIT. La langue B est la première langue étrangère de travail et, pour les étudiants étrangers, il s'agit de la langue française. La langue C est la seconde langue étrangère de travail. Selon l'article de Daniel Moskowitz¹⁰⁹ publié en 1972, les langues de travail de l'ÉSIT à l'époque sont les suivantes : allemand, anglais, arabe, danois, espagnol, français, islandais, italien, néerlandais, norvégien, russe et suédois (y compris le chinois dans la section interprétation, puis dans la section traduction à partir de la rentrée universitaire 1972 – 1973). En 1972, la durée des études est fixée à trois ans et les candidats doivent être des titulaires d'un diplôme de premier cycle universitaire. Les candidats titulaires

¹⁰⁶ Diplôme universitaire d'études scientifiques.

¹⁰⁷ Diplôme universitaire d'études littéraires.

¹⁰⁸ Les informations sur l'enseignement à l'ÉSIT sont tirées de l'article de Daniel Moskowitz intitulé « Enseignement de la traduction à l'ÉSIT » publié dans *Langage*, vol. 28, p. 110-117, 1972.

¹⁰⁹ Daniel Moskowitz était le directeur de la section traduction en 1972, et directeur adjoint à M. Maurice Gravier, le premier directeur de l'ÉSIT.

d'un D.U.E.L, d'un D.E.U.S ou d'un diplôme équivalent doivent aussi passer l'examen d'entrée pour être admis en première année ; les titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent, quant à eux, passent l'examen d'entrée pour l'admission en deuxième année (Moskowitz 1972, p. 110).

Les enseignants sont des professeurs universitaires, traducteurs professionnels et spécialistes praticiens d'économie, de droit et de sciences politiques. Le programme de traduction comporte trois parties : langue B, langue C et cours généraux, dont chacune correspond à un minimum de cinq heures par semaine. Les exercices de traduction se font dans les deux sens : de la langue B (ou C) vers le français et du français vers la langue B (ou C). Le programme de la première année vise principalement au perfectionnement linguistique des étudiants. Par conséquent, des cours d'expression écrite et orale s'organisent dans chaque langue de travail, y compris la langue maternelle. L'École offre aussi des cours qui développent des compétences d'analyse et de synthèse de textes (techniques de résumé, procès-verbal, rapport et compte rendu) (Moskovitch, 1972, p. 116).

Dans chaque langue de travail, l'enseignement de la traduction est réparti entre « traduction générale » et « traduction pratique ». Les objectifs communs à tous les cours enseignés sont le perfectionnement linguistique, l'acquisition des techniques de traduction et l'apprentissage du métier de traducteur (Moskowitz, 1972, p. 116). Pourtant, chaque cours a un objectif spécifique : les cours de traduction générale sont destinés à l'étude des institutions et de la civilisation des pays étudiés. Les cours de traduction technique ont pour objectif l'initiation à la technologie, aux sciences et aux techniques. En 1972, les cours généraux sont présentés dans le tableau ci-dessous (Moskowitz, 1972, p. 116) :

Tableau XII.Cours généraux enseignés à l'ÉSIT en 1972

Cours généraux		
1 ^{re} année	Notions de droit public.	Initiation aux problèmes économiques contemporains.
2 ^e année	Compte rendu analytique ; Institutions gouvernementales ; Constitution de l'économie mondiale contemporaine ;	Systèmes monétaires et bancaires ; Vie et institutions internationales.
3 ^e année	Droit privé (civil et commercial).	Relations économiques internationales.
Matière de documentation		
	Exposé de synthèse sur un sujet d'actualité ; Bibliographie détaillée.	Lexique bilingue ou trilingue (présentant la définition de chaque terme et expression).

Les études de l'ÉSIT sont sanctionnées par un « Diplôme de traducteur de l'Université de Paris. Il s'agit d'un diplôme professionnel, sans équivalence¹¹⁰ ». Les études de la première année, établies en conformité au système d'unités de valeur, sont sanctionnées par une « Licence libre de langues modernes » (diplôme de l'Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III) (Moskowitz, 1972, p. 117). À la date de la publication de l'article de Moskowitz (1972), l'ÉSIT dispense un programme de « maîtrise de linguistique appliquée à la traduction » destiné à la formation des enseignants de la traduction et de la recherche.

En 1974, on opère une réforme en ce qui concerne la durée d'études. Selon la brochure de l'ÉSIT de 1974, la durée des études est de trois ans pour les étudiants admis en première année et deux ans pour ceux admis en deuxième année. Les contenus des cours sont organisés en trois parties : 1) traduction de textes généraux, 2) traduction de textes économiques et juridiques, et 3) traduction de textes scientifiques et techniques¹¹¹. Les études de la première année, sanctionnées par une licence libre de langues modernes de l'Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III, mènent à l'admission en deuxième année. La réussite aux études de la deuxième année donne accès à la troisième année. L'étudiant obtient un « Diplôme de Traducteur de l'Université de Paris » à la fin de ses études.

Depuis sa fondation, de 1957 à 1978, l'ÉSIT délivre des diplômes d'université de traducteurs et d'interprètes. En 1978, l'École est habilitée à délivrer le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), un événement qui fait entrer l'enseignement de la traduction et de l'interprétation au troisième cycle, selon l'information indiquée dans le livret étudiant de l'ÉSIT de 1985 produit sous la direction de Danica Seleskovitch. Sous la rubrique « Sanction des études » (p. 110), il est indiqué que les études de la première année sont sanctionnées par une licence Langues étrangères appliquées (traduction spécialisée) (LEA), les études de la deuxième année par une maîtrise LEA, et les études de la troisième année par un DESS (Diplôme des études supérieures spécialisées). Les cours sont divisés en deux catégories : cours de traduction et cours fondamentaux. Ceux-ci portent sur la théorie de la traduction, le droit, l'économie et la politique dans le contexte international. Ces cours débouchent sur des exercices de traduction.

¹¹⁰ Brochure de la section de la traduction de l'ÉSIT (1974, p. 4).

¹¹¹ Brochure de la section de la traduction de l'ÉSIT (1974, p. 3).

Dans le livret étudiant de 1995, sous la direction de Marianne Lederer, l'ÉSIT comprend trois sections : traduction, interprétation et recherche. La section traduction offre les programmes de Diplôme d'Université, de maîtrise LEA en traduction spécialisée et de DESS de traduction éditoriale, économique et technique. La durée des études est de trois ans. L'étudiant est admis sur réussite à l'examen d'entrée et doit posséder au minimum le DEUG¹¹² ou l'équivalent. Les langues de travail sont les suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français, italien, russe et japonais.

En 2005, l'ÉSIT est dirigée par Catherine Teule-Martin. L'école se compose de quatre sections : traduction, interprétation, recherche et langue des signes française. L'École propose une trentaine de combinaisons linguistiques, mais la connaissance du français et de l'anglais est obligatoire. Les étudiants doivent posséder le baccalauréat plus deux années universitaires et réussir au test d'entrée pour être admis au programme de traduction éditoriale, économique et technique, dont la durée est de trois ans : année préparatoire, master 1 et master 2¹¹³. En 2016, l'enseignement à l'ÉSIT est organisé en quatre parcours :

- Master professionnel d'interprétation de conférence ;
- Master professionnel d'interprétation français – LSF et LSF – français ;
- Master professionnel de traduction éditoriale, économique et technique ;
- Master 2 recherche et doctorat en traductologie.

Master professionnel de traduction éditoriale, économique et technique

Dans la présente étude, nous ne considérerons parmi ces programmes que le Master professionnel de traduction éditoriale, économique et technique. Ce programme d'une durée trois ans est créé par Danica Seleskovitch en 1978 sous le titre de DESS. Sur le plan pédagogique, Maryvonne Simoneau (2002, p. 21) note que :

[l']objectif du cursus de trois ans est de tourner radicalement le dos à la traduction pédagogique et de sensibiliser les étudiants à la fonction de communication inhérente à

¹¹² Diplôme d'études universitaires générales.

¹¹³ Livret étudiant 2005, p. 75.

l'acte de traduction. L'acquisition des principes de base de l'opération traduisante passe par l'exposé et la démonstration de la théorie interprétative [...].

La méthode s'appuie sur deux principes fondamentaux : la compréhension du message et la qualité de sa reformulation.

Pour inculquer les principes de la théorie interprétative de la traduction (TIT) aux étudiants, les cours suivants sont offerts (Simoneau, 2002, p. 22) :

- Cours de lecture active (entraînement à l'analyse détaillée de tous les aspects d'un texte dans l'optique d'une traduction) ;
- Méthodologie de la traduction. Initiation à la théorie interprétative ;
- Méthodologie de la recherche documentaire ;
- Perfectionnement linguistique ;
- Initiation aux nouvelles technologies.

Les études de la première année sont consacrées à la traduction générale afin de permettre aux étudiants d'acquérir la méthode préconisée par l'ÉSIT et ancrée dans la TIT. À ce niveau de formation, l'apprentissage vise essentiellement les processus de traduction plutôt que la solution retenue pour le texte. La traduction économique, la traduction technique ainsi que la traduction vers une langue autre que la langue maternelle ne sont abordées qu'en deuxième année et troisième année. Les professeurs sont tous des traducteurs professionnels et adaptent leur enseignement aux domaines dans lesquels ils exercent. L'étudiant prépare un mémoire terminologique sous la direction d'un professeur et le soutient devant un jury pour prouver sa maîtrise du sujet. Enfin, le futur traducteur effectue obligatoirement un stage de 6 semaines à 3 mois en vue de son intégration à la vie professionnelle. Ce master professionnel en traduction comporte 120 crédits ECTS (European Credit Transfer System) répartis en 30 ECTS par semestre universitaire. Ce programme est présenté dans le tableau ci-dessous¹¹⁴ :

¹¹⁴ Informations récupérées sur le site web de l'ÉSIT le 9 août 2016. <http://www.univ-paris3.fr/accueil-traduction-46762.kjsp?RH=1257522045619>

Tableau XIII. Programme du master professionnel de l'ÉSIT en 2016

Master 1 : Maitrise d'une méthode	Master 2 : Acquisition des compétences professionnelles du traducteur
<p><i>Cours magistraux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Théories de la traduction ➤ Analyse du discours ➤ Économie et vie des affaires ➤ Espace européen ➤ Terminologie ➤ Introduction au droit ➤ Approche par corpus 	<p><i>Cours magistraux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisations internationales ➤ Écriture et traduction ➤ Droit comparé
<p><i>Ateliers :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Traduction générale ➤ Traduction économique ➤ Traduction technique et scientifique ➤ Lecture active et recherche documentaire ➤ Atelier informatique ➤ Préparation à la traduction spécialisée ➤ Compétences rédactionnelles et révision ➤ Expression en langue maternelle et en langue étrangère 	<p><i>Ateliers :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Traduction économique ➤ Traduction technique et scientifique ➤ Outils informatiques du traducteur ➤ Introduction aux spécialisations
<p><i>Stage :</i></p> <p>Stage en milieu professionnel (de six semaines au moins), en France ou à l'étranger, avec rédaction d'un rapport et soutenance. L'ÉSIT, qui entretient des liens étroits avec le monde du travail, propose de très nombreux stages et beaucoup d'étudiants choisissent d'effectuer, au cours de leurs études, plusieurs stages ouvrant sur différents aspects du métier de traducteur.</p>	
<p><i>Mémoire :</i></p> <p>Élaboration d'un mémoire de traduction portant sur un sujet spécialisé. Ce travail de recherche fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé du directeur de mémoire et d'un autre enseignant. Les soutenances sont publiques.</p>	

Ce master fait partie de premiers programmes qui reçoivent le statut de membre du réseau du master européen en traduction (EMT – European Master's in Translation) en 2010. Le programme est accessible en formation initiale et en formation continue dans le cadre d'un congé individuel de formation sous réserve d'un accord de l'organisme qui prend en charge l'étudiant. Le candidat est soumis aux mêmes conditions d'admission que ceux qui suivent la formation initiale. Ce master professionnel se déroule en deux ans (quatre semestres universitaires) et l'inscription directe en master 2 n'est pas permise. La formation est destinée aux titulaires d'une licence ou de tout autre diplôme équivalent, quelle qu'en soit la spécialité. Les candidats doivent maîtriser deux langues outre leur langue maternelle. Les étudiants traduisent à partir de deux langues étrangères vers leur langue maternelle. Les langues proposées dans le cadre de ce programme sont les suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol,

français, italien, japonais, portugais et russe. La formation s’offre aussi en combinaison linguistique de deux langues aux candidats parfaitement bilingues.

Régime spécial à l’ÉSIT

L’ÉSIT offre aussi un « certificat de méthodologie de la traduction » en régime spécial pour une durée de deux semestres. Ce programme est ouvert aux candidats dont la langue maternelle ne figure pas parmi les langues proposées à l’ÉSIT. Dans un cas pareil, l’ÉSIT ouvre un groupe spécial en fonction des besoins du marché du travail. Seuls les candidats ayant effectué des études universitaires de français (français langue étrangère, littérature française, etc.), ou trois ans d’études supérieures en France dans n’importe quelle discipline, peuvent présenter leur candidature. La commission pédagogique de l’ÉSIT décide de l’admissibilité des candidatures. Le cursus de ce certificat se présente comme suit¹¹⁵ :

Tableau XIV. Programme du régime spécial de l’ÉSIT en 2016

1 ^{er} semestre	2 ^e semestre
<p><i>Cours magistraux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Théories de la traduction ➤ Économie et vie des affaires 	<p><i>Cours magistraux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Terminologie ➤ Économie et vie des affaires
<p><i>Ateliers :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Traduction de la langue A vers le français ➤ Perfectionnement en français ➤ Lecture active et recherche documentaire ➤ Outils informatiques du traducteur ➤ Atelier informatique 	<p><i>Ateliers :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Traduction de la langue A vers le français ➤ Perfectionnement en français ➤ Lecture active et recherche documentaire ➤ Outils informatiques du traducteur

Les étudiants inscrits dans ce programme sont soumis aux mêmes critères d’évaluation et exigences pédagogiques. Ces études sont sanctionnées par un certificat de méthodologie de la traduction, et non pas par un master. Les étudiants en régime spécial suivent à la fois des cours qui leur sont spécifiques et des cours du cursus de master. La réussite au certificat de méthodologie de la traduction permet d’obtenir 60 ECTS.

¹¹⁵ Informations récupérées du site web de l’ÉSIT le 9 aout 2016.

4.1.1.3 Méthodologie pédagogique à l'ÉSIT

Le principal ouvrage présentant la méthodologie d'enseignement employée à l'ÉSIT est la *Pédagogie raisonnée de l'interprétation* (1989) de Danica Seleskovitch et Marianne Lederer. La deuxième édition de cet ouvrage a été publiée en 2002, un an après la mort de D. Seleskovitch. L'ouvrage expose le fondement théorique de la méthodologie pédagogique préconisée par l'ÉSIT et est essentiellement consacré à la méthode d'enseignement de l'interprétation de conférence (consécutive et simultanée). La théorie interprétative de la traduction (TIT), élaborée par Danica Seleskovitch et Marianne Lederer, deux interprètes de conférence et enseignantes à l'ÉSIT, sert de fondement à l'enseignement de la traduction à l'ÉSIT. Les tenants de la TIT soutiennent l'idée selon laquelle l'enseignement de la traduction doit s'appuyer sur une pédagogie raisonnée, c'est-à-dire, une démarche structurée permettant de fixer des objectifs et de proposer des moyens pour les atteindre. Fortunato Israël (2005, p. 62), professeur à l'ÉSIT, explique que le développement de la TIT a abouti, « en 1990, à la refonte du cursus de la section Traduction de l'ÉSIT afin de renforcer l'articulation entre théorie et pratique ».

Selon le postulat de la TIT, la traduction n'est pas une opération linguistique basée sur les correspondances lexicales, syntaxiques et syntagmatiques entre deux langues. Il s'agit plutôt d'un processus cognitif où le sens que le traducteur transmet est relativement indépendant des formes de la langue de départ. L'approche interprétative de l'enseignement rejette donc l'approche comparative. Elle met plutôt l'accent sur le concept du *complément cognitif* composé des éléments qui contribuent au sens du discours. Seleskovitch (1980, p. 406) identifie ces éléments comme :

les interlocuteurs, la situation qu'ils partagent, le moment où ils se parlent, l'endroit où ils se trouvent, les connaissances qu'ils possèdent les uns et les autres et le souvenir qu'ils gardent de ce qui vient d'être dit. Ces éléments, qui s'adjoignent aux mots et aux phrases sans s'y fixer de façon définitive et donc sans devenir partie intégrante des langues, sont pris en compte intuitivement dans chaque échange verbal.

Dans l'approche interprétative, la traduction est considérée comme un acte de compréhension, un acte de communication et un acte d'écriture. Telle est la perspective de la traduction qui définit la formation à l'ÉSIT. L'objectif de la formation offerte en traduction ne porte donc aucunement sur l'apprentissage de langues, mais bien de transmettre un savoir-faire et une

méthodologie où l'apprenant est sensibilisé au noyau de l'activité de la traduction. Ainsi, les objectifs d'apprentissage à l'ÉSIT sont les suivants (Israël, 2005, p. 61-72) :

- Apprendre à comprendre
- Apprendre à communiquer
- Apprendre à écrire
- Apprendre à évaluer

Les trois concepts clés à la base de la TIT sont les suivants : la compréhension, la déverbalisation et la réexpression. Ces concepts forment le fondement des contenus et des activités pédagogiques. Il s'agit d'une approche centrée sur le processus de traduction et qui inculque aux apprenants une méthodologie de traduction plutôt qu'une expertise axée sur le cumul d'expériences. Dans le modèle interprétatif, la compréhension représente le phénomène de base et constitue la première phase de l'opération de traduction, une idée largement développée par Danica Seleskovitch et Marianne Lederer dans *Interpréter pour traduire* de (2001). Cette compréhension va au-delà de la compréhension linguistique des textes pour tenir compte des paramètres non linguistiques tels que la situation, la date, l'auteur, l'objectif, les connaissances générales et les compléments cognitifs. Les premières activités d'apprentissage à l'ÉSIT consistent en des exercices de lecture et d'analyse dont l'objectif est la compréhension du message. Les activités de ce cours permettent aux étudiants d'apprendre à comprendre (Israël, 2005, p. 63-66).

Le deuxième objectif pédagogique à l'ÉSIT est « apprendre à communiquer ». Le modèle interprétatif considère la traduction comme un acte de communication où le traducteur se situe dans un réseau de relations complexes. Dans cette deuxième phase de l'opération de traduction, les étudiants apprennent à tenir compte des différents paramètres nécessaires pour la transmission du message en traduction : le vouloir-dire de l'auteur, les consignes du donneur d'ouvrage et le besoin de compréhension du destinataire. Au-delà de ces paramètres, le traducteur doit adapter son texte au changement d'idiome, de contexte culturel, de la fonction assignée à la traduction et parfois au changement du support dans lequel la traduction sera présentée (Israël, 2005, p. 66-67).

Ensuite, l'étudiant apprend à écrire. Le troisième concept de base de la TIT est la réexpression et constitue l'aboutissement du processus de traduction. La réexpression est reliée

aux deux premières phases de l'opération de traduction selon le postulat de la TIT, à savoir la compréhension et la déverbalisation. Il ne s'agit pas de reproduire les formes verbales du texte source ; en revanche, le traducteur doit retenir l'essentiel du message (registre, style ou effet) qui lui permet de rendre sa traduction en oubliant les formes. L'enseignant inculque aux étudiants les stratégies de reformulation, notamment la recherche d'équivalences, la créativité, la restitution correcte de l'idée du texte source, la conformité de la traduction au besoin de communication du destinataire, l'idiotisme de la traduction, etc. (Israël, 2005, p. 67-68).

Enfin, la dernière phase, qui correspond au quatrième objectif pédagogique dans le modèle interprétatif, est apprendre à évaluer. Dans cette phase, l'apprenant développe son sens critique par rapport à sa propre traduction afin de pouvoir discerner parmi plusieurs traductions possibles (Israël, 2005, p. 68-69).

4.1.1.4 Débuts de la recherche à l'ÉSIT

En 1969, Seleskovitch est nommée maître de conférence à l'Université de Paris III. Elle prépare une thèse, intitulé *Langage, langue et mémoire – étude de la prise de notes en interprétation consécutive*, sous la direction Maurice Gravier, et elle la soutient en 1973 (Widlund-Fantini, 2005, p. 13). À partir de 1973, Seleskovitch met en place des séminaires de maîtrise pour la section de traduction de l'ÉSIT. Pour le volet théorique, Maurice Pergnier assure le cours d'introduction à la linguistique (Widlund-Fantini, 2007, 178). En ce concerne la création du doctorat en « science de l'interprétation et de la traduction »¹¹⁶, Widlund-Fantini (2007, p. 179) explique que :

Grâce aux efforts conjugués de Maurice Gravier et de Danica, dans le cadre de la réforme du doctorat du troisième cycle, au mois d'août 1974 l'ÉSIT reçoit l'habilitation – c'est une première en France – à préparer à un doctorat de 3^e cycle.

À propos de Seleskovitch, Widlund-Fantini (2007, p. 181) affirme que : « Dans le domaine de l'enseignement de l'interprétation et de la traduction, en France et dans le monde, Danica Seleskovitch aura été un précurseur ». Seleskovitch elle-même (1991, p. 295) parle des débuts de ce programme de doctorat dans les termes suivants :

¹¹⁶ La discipline est rebaptisée « traductologie » en 1974.

Ce doctorat attira bien vite des candidats de valeur : Mariano Garcia Landa, interprète de conférence, Jean Delisle, traducteur de grande réputation, furent les premiers docteurs à sortir de cette formation à laquelle ils apportèrent autant qu'ils en retirèrent. La théorie interprétative de la traduction pouvait se développer en bénéficiant de l'apport de ses disciples.

David Bowen (1994, p. 195) atteste que « The ESIT [...] is the only institution currently offering a doctorate in the science of translation and interpretation ». Cela implique que jusqu'en 1994, d'autres programmes de doctorat en traductologie n'avaient pas encore été créés. En 1978, Seleskovitch réussit à créer le premier diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) d'interprète de conférence ainsi que le DESS de traduction éditoriale, économique et technique, un événement qui fait entrer les études en interprétation et en traduction au troisième cycle universitaire en France. Elle fonde le Centre de recherche en traductologie de l'Université de Paris III. Seleskovitch prend la relève de la direction de l'ÉSIT après le départ de M. Gravier en 1982, un poste qu'elle occupe jusqu'à sa retraite en 1990. Par la suite, elle est nommée professeure émérite et continue à enseigner en DEA et à diriger des thèses. Danica Seleskovitch est décédée le 17 avril 2001 (Widlund-Fantini, 2005, p. 13-14 ; 2007, p. 230).

Théorie interprétative de la traduction de l'ÉSIT

L'enseignement dispensé à l'ÉSIT est ancré obligatoirement dans la théorie interprétative de la traduction. Grâce à la création du programme de doctorat, l'ÉSIT fait son intégration complète à l'Université, d'abord avec l'enseignement supérieur et la recherche sous la direction de Maurice Gravier assisté par Danica Seleskovitch, mais aussi avec « le début officiel » de la théorie interprétative de la traduction (TIT) (Mariane Lederer 2002, p. 28). Seleskovitch explique les fondements théoriques de la théorie interprétative de la traduction comme suit :

nos recherches se démarquaient des grandes options théoriques des années 60 et 70. La tentation 'scientifique', l'alignement des sciences humaines sur les sciences exactes ne pouvait être accepté, car la traduction humaine n'est pas la traduction machine ; elle n'est pas un phénomène observable de l'extérieur (Seleskovitch, 1991, p. 295).

Marianne Lederer souligne que ni les études contrastives des langues ni la grammaire générative n'ont aucune place dans l'enseignement à l'ÉSIT :

La théorie interprétative [...] oppose les théories qui voient dans la traduction un passage direct d'une langue à l'autre, l'expérience apportée par la pratique : traduire n'est pas, et de loin, une simple transposition de mots ; traduire, c'est comprendre, déverbaliser, réexprimer (Lederer, 2002, p. 29).

Les tenants de la TIT placent donc le traducteur au centre de l'activité traductionnelle, car il est censé connaître les deux langues de travail, le sujet, l'auteur, son objectif et la fonction de la traduction afin de communiquer et l'information et l'effet du texte. Cette approche de la traduction est partagée par les enseignants de l'ESIT, remarque Lederer (2002, p. 30). Elle atteste qu'« en conséquence, l'on ne fera pas chez nous d'étude linguistique de la traduction [...] ni d'étude comparative (genre 'Stylistique comparée du français et de l'anglais', de Vinay et Darbelnet) ». Outre l'opposition de la TIT à la linguistique contrastive et la linguistique structurale, Seleskovitch (1991, p. 298) postule que le processus fondamental de la traduction a été appréhendé grâce à l'interprétation, car « l'interprétation présente de façon indivisible tous les paramètres que dissocie la rémanence de l'écrit ». Par cette affirmation, Seleskovitch (1991, p. 298) soutient l'idée que « la traduction ne justifie pas une théorie différente de celle de l'interprétation, une explication différente des processus de compréhension et de réécriture des textes par rapport à celle de la compréhension et à la réexpression des discours ». Colette Laplace (2005, p. 21) fournit les précisions suivantes :

la théorie interprétative de la traduction (TIT) s'est forgée sur une période de 40 ans qui s'étend de 1960, date à laquelle D. Seleskovitch, alors 39 ans, publie un article intitulé 'Les conditions nécessaires à une bonne prestation de l'interprète aux conférences internationales' (1969) à l'année 2000 où elle termine, avec M. Lederer, la révision de la deuxième édition de *Pédagogie raisonnée de l'interprétation* (1989). Ce dernier ouvrage a été publié en 2002.

L'ÉSIT est membre d'organisations internationales telles que la Fédération internationale des traducteurs (FIT), la Conférence Internationale Permanente d'Instituts Universitaires de Traducteurs et d'Interprètes (CIUTI), le Master européen en traduction (EMT – European Masters in Translation). Voyons maintenant un autre institut fondé la même année que l'ÉSIT.

4.1.2 ISIT – Institut de management et de communication interculturels

Une autre école de traduction voit le jour à Paris la même année (1957) que l'ESIT. Il s'agit de l'Institut supérieur d'interprétation et de traduction (l'ISIT, rebaptisé Institut de management et de communication interculturels en 2008). Cet établissement d'enseignement supérieur rattaché à l'Institut catholique de Paris devient membre de la CIUTI en 1981. Selon la présentation de l'Institut publiée par Marie Meriaud, directrice de l'Institut en 2003, Oscar Larrauri, directeur de l'interprétation en 2003 en collaboration avec Jean-René Ladmiral dans *Traduire* (2003, p. 47-56), l'ISIT délivre des diplômes visés par l'État et répond aux exigences d'une formation conforme à la professionnalisation des études. Les auteurs déclarent que l'ISIT offre des programmes au premier cycle et au deuxième cycle avec un cursus de bac + 1, bac + 2, bac + 3. Les candidats sont sélectionnés après l'analyse de leur dossier et de leurs résultats aux tests en langues étrangères (allemand, anglais obligatoire, arabe, espagnol, italien) et en français. Au premier cycle, les étudiants suivent un double cursus, c'est-à-dire le programme de l'ISIT et le DEUG de lettres, langues et civilisation, d'anglais de l'Institut catholique.

Les deux années du premier cycle visent à enseigner aux étudiants les aptitudes telles que l'organisation du travail, la rapidité d'acquisition, la méthodologie de recherche et le travail de groupe. Les candidats détenteurs d'un DEUG ou sortant d'une hypokhâgne¹¹⁷ peuvent être admis directement en deuxième année après l'analyse de leur dossier scolaire et la réussite à un examen portant sur trois langues. Au deuxième cycle, c'est-à-dire en troisième année de scolarité à l'ISIT, les candidats titulaires d'une licence ou sortant d'une khâgne sont admis après réussite à un examen portant sur trois langues et analyse de dossier. La formation professionnelle de traduction est offerte en deux filières : la « traduction affaires internationales » et la « traduction terminologie ». Le programme comporte un tronc commun en traduction générale, traduction technique, thème général et thème technique, stylistique, correction et révision de textes ainsi qu'une formation spécifique à chaque filière. Les étudiants passent un semestre à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus grâce aux nombreuses conventions signées avec de grandes universités. Un stage de huit mois effectué entre la troisième et la quatrième année prépare les étudiants à la vie professionnelle.

¹¹⁷ Il s'agit de la classe préparatoire à l'École normale supérieure (le même sens que Khâgne).

Le projet pédagogique de l'ISIT tient en compte les compétences que les étudiants doivent acquérir pour assurer leur entrée sur le marché du travail. Il intègre donc les compétences professionnelles (compétences langagières, outils et logiciels de traduction). Les grands axes du projet de l'ISIT sont les suivantes : « apprendre à traduire » et « comprendre pour traduire ». Dans le but d'apprendre aux étudiants à traduire, la formation est centrée sur des exercices de traduction spécialisée divisés en fonction des langues de travail. Pour atteindre cet objectif, l'ISIT utilise la formule des « ateliers techniques » portant « sur la traduction médicale, le sous-titrage, la localisation, la terminologie, l'informatique, etc » (Meriaud, Larrauri et Ladmiral, 2003, p. 50). L'ISIT cherche par ces « Ateliers » à offrir aux étudiants l'occasion d'acquérir une aptitude qui leur permet d'innover et de s'adapter à des situations inconnues : consulter efficacement les bases de données, poser des questions ciblées concernant un projet de traduction et utiliser des logiciels professionnels. Compte tenu de la rapidité de l'évolution de ces logiciels, l'objectif de la formation est plutôt d'atteindre une capacité d'adaptation permanente (Meriaud, Larrauri et Ladmiral, 2003, p. 50).

Le deuxième axe du projet pédagogique de l'ISIT est de « comprendre pour traduire ». Il s'agit de la formation fondamentale divisée en trois domaines à savoir l'enseignement des théories de la traduction, l'enseignement de la terminologie et les compétences civilisationnelles. En ce qui concerne l'enseignement des théories de la traduction, en 2003, Jean-René Ladmiral assure le séminaire de traductologie et Christian Balliu donne le cours d'histoire de traduction. L'objectif de ces séminaires consiste à développer chez les étudiants une compétence réflexive sur leur pratique. L'enseignement de la terminologie est conçu pour former des « traducteurs-terminologues ». Daniel Gouadec assure cette formation offerte sur deux ans.

Le troisième axe du projet pédagogique porte sur les compétences civilisationnelles grâce auxquelles les étudiants seraient capables de tenir compte des éléments de la culture source et de la culture cible dans leurs traductions. L'ISIT dispense également une formation en interprétation de conférence. Le sujet étant hors de notre objet d'étude, nous ne nous attarderons pas sur les détails de cette formation.

En 2006, l'ISIT effectue des réformes dans son cursus et commence à offrir un programme de bac + 5¹¹⁸. Puis, en 2008, l'Institut change de nom pour devenir l'Institut de management et de communication interculturels. L'Institut offre actuellement des programmes en trois domaines de formation : 1) management, communication et traduction, 2) interprétation de conférence, et 3) juriste linguiste. Le programme de management, communication et traduction propose trois cursus d'une durée de cinq ans, c'est-à-dire trois ans pour le cursus de premier cycle et deux ans pour le cursus de deuxième cycle. Le programme de premier cycle se répartit comme suit.

La première année comporte des cours de 60 ECTS qui visent au perfectionnement linguistique écrit et oral. Les cours sont divisés en deux catégories : « Expertise linguistique et interculturelle » et « Enjeux internationaux contemporains ». Le parcours d'insertion internationale consiste en une « table ronde autour de l'insertion professionnelle » et un stage de découverte professionnelle d'un mois minimum à l'étranger en fin d'année.

Le programme de la deuxième année comporte des cours de 60 crédits ECTS ayant pour objectif le perfectionnement linguistique et la méthodologie de la traduction. Les cours sont répartis dans les mêmes catégories que celles de la première année. Le deuxième semestre à l'étranger est optionnel, et un stage de découverte d'une entreprise et de développement personnel de six semaines minimum s'effectue à l'étranger en fin d'année. En troisième année, le programme comporte des cours de 60 crédits ECTS ayant comme objectif le perfectionnement linguistique et la validation du choix de spécialisation de deuxième cycle. L'étudiant passe un semestre de la troisième année en formation à l'ISIT et un semestre à l'étranger. La majorité des cours sont de la catégorie « Expertise linguistique et interculturelle » (neuf cours sur douze). La deuxième catégorie « Environnement professionnel » se compose de trois cours portant sur le marketing et la communication, les fondamentaux de l'interculturel et l'initiation à la recherche : essai critique. Dans le parcours d'insertion professionnelle, l'étudiant passe au minimum deux mois en stage d'approche du projet professionnelle en fin d'année.

¹¹⁸ Dans le système d'éducation français, le baccalauréat est le diplôme qui couronne les études secondaires, et qui donne accès aux études universitaires de premier cycle dont la durée est de trois ans. Au terme de ces trois années, les étudiants obtiennent la licence (équivalent du baccalauréat au Québec). Pour obtenir une maîtrise, il faut encore un an d'études pour le master 1 ou deux pour le master 2. Ce cheminement se résume par l'expression bac + 5, c'est-à-dire qu'il faut cinq ans d'études universitaires pour obtenir un master 2 après les études secondaires.

La quatrième année marque le début du deuxième cycle : deux programmes sont offerts à savoir le master en management interculturel (MI) et le master en communication interculturelle et traduction. Ce dernier, dont l'objectif est la spécialisation professionnelle, comporte 60 crédits, ECTS. Deux catégories de cours sont offertes : 1) traduction spécialisée et environnement interculturel, 2) outils de professionnalisation. De plus, trois parcours sont proposés : 1) parcours de spécialisation au choix (traduction et terminologie ou communication et outils web), 2) parcours entreprendre (sur candidature), et 3) parcours d'insertion professionnelle, qui consiste en un forum insertion et construction du projet professionnel et un stage de validation du projet professionnel de trois mois minimum en fin d'année. En ce qui concerne la recherche appliquée, elle comprend un projet de recherche appliquée (PRA), un mémoire de traduction et d'analyse traductologique (MTAT) et un séminaire de méthodologie de la recherche.

En cinquième année, un master en communication interculturelle et traduction de 60 crédits ECTS visant à la spécialisation professionnelle est offert en deux options : soit en apprentissage, soit en convention avec le CERFAL et un semestre de formation suivi d'un stage de fin d'études. Les cours sont répartis en deux catégories à savoir « communication » et « traduction ». L'option communication se divise en trois parties : 1) communication interculturelle, 2) communication web et réseaux sociaux, et 3) ingénierie linguistique et communication multimédia.

L'option traduction spécialisée comprend des cours de traduction dans différents domaines : sites web, traduction à vue, financière et juridique, communication d'entreprise, rédaction technique, structuration des textes et langues contrôlées, DNTS. Sous le volet recherche appliquée figure un projet de recherche appliquée (PRA) comprenant mémoire avec soutenance et ateliers de recherche. Le parcours d'insertion professionnelle se compose de la gestion des projets (fondamentaux) et des ateliers de gestion de projet d'entreprise avec Shadow Manager. L'étudiant choisit le parcours d'insertion professionnelle en fonction de son choix de formation entre les deux options suivantes : un stage d'insertion professionnelle de six mois minimum à partir de mi-mars pour la formation de longue durée ou l'option « apprentissage » au rythme d'une semaine sur deux en entreprise pendant un an.

L'Institut de management et de communication interculturels offre aussi un Master européen en traduction spécialisée (METS) créé en 2004 à l'initiative d'un consortium de sept universités et écoles européennes ainsi que cinq institutions qui se sont jointes plus tard.

Universités et écoles membres du programme METS¹¹⁹ :

Membres fondateurs

Université libre de Bruxelles (ISTI),
Louvain School of Translation and Interpreting - UCL (Louvain-la-Neuve)
ISIT (Paris)
KU Leuven (Anvers)
Université Catholique de l'Ouest (Angers)
Universität Leipzig
Universitat Pompeu Fabra (Barcelone)

Nouveaux membres :

Universität Wien
Università di Bologna (SLLTI-Forlì)
Universidad Comillas (Madrid)
Swansea University
Universidad de Salamanca

Le METS propose aux étudiants une année de spécialisation et de professionnalisation interculturelle sous la forme d'un programme garanti par les critères d'exigence de qualité des douze partenaires. Selon le projet pédagogique de ce master, l'étudiant passe deux semestres dans deux universités partenaires où il choisit 25 crédits de cours ECTS et, 10 crédits de cours dans son université d'origine. Chaque université partenaire du METS offre un programme et un domaine de spécialisation différents. Les combinaisons linguistiques sont aussi très variées. Cette diversité de programmes ainsi que les langues proposées donnent aux étudiants un éventail de choix pour construire leurs domaines de spécialisation et leur profil. De cette façon, les étudiants devraient parfaire leur formation en Europe dans des domaines de compétences

¹¹⁹ Toutes les données sur ce master ont été repérées sur le site web de METS. www.mastertraduction.eu

professionnelles spécialisées et enrichir leur parcours académique en vue d'une meilleure insertion sur le marché du travail international.

L'objectif du METS vise à former des traducteurs professionnels ayant acquis des compétences qui répondent aux exigences des organisations ou entreprises internationales et des associations professionnelles. Comme condition préalable à l'inscription au METS, les étudiants candidats doivent avoir acquis 240 crédits ECTS minimum. Chaque université peut choisir cinq étudiants pour participer au programme METS. Sur le plan d'évaluation, l'étudiant doit obtenir 60 crédits ECTS pour valider sa formation : 25 ECTS dans chacune des deux universités partenaires et 10 crédits dans son université d'origine. En ce qui concerne la certification, l'étudiant obtient le diplôme de son université d'origine et un certificat signé par le consortium des douze universités et écoles européennes de traduction et d'interprétation associées. Quant au programme METS de l'ISIT, deux spécialisations de 25 crédits ECTS sont proposées : « Traduction et entreprise » et « Communication interculturelle et traduction ». Ces programmes sont offerts en cinq modules, y compris un module de projet de recherche appliquée (7 crédits ECTS). Les langues offertes sont les suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français et italien.

Fondé à Paris la même année que l'ÉSIT en 1957, l'ISIT est actuellement connu sous le nom d'Institut de management et de communication interculturels. L'Institut offre des programmes structurés différemment de ceux de l'ÉSIT, qui n'offre ni programmes de langues ni programmes de premier cycle. Après ses réformes de 2006 et de 2008, l'Institut de management et de communication interculturels offre des programmes avec une visée internationale. Nous présenterons dans la partie qui suit un autre institut de traduction créé au cours des années 1980 en France.

4.1.3 Institut de traducteurs, d'interprètes et de relations internationales (ITIRI)

Une autre école de traduction est fondée en France en 1985 par la Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin, il s'agit de l'Institut de traducteurs, d'interprètes et de relations internationales (ITIRI). En 1992, l'ITIRI est intégré à l'Université des sciences humaines (devenue l'Université Marc Bloch en 1999) et est habilité à délivrer la même année ses deux DESS, soit en Relations internationales et en traduction/interprétation. En 2005, dans

le cadre de la réforme LMD¹²⁰ (Bologne), les deux DESS de l'ITIRI sont convertis en masters. En 2009, les trois universités strasbourgeoises fusionnent pour devenir l'Université de Strasbourg. Ainsi, l'ITIRI est un institut universitaire rattaché à l'UFR Langues et sciences humaines appliquées de l'Université de Strasbourg. L'ITIRI est membre de l'Association française des formations universitaires aux métiers de la traduction (AFFUMT)¹²¹. L'Institut propose des formations de master dans trois domaines : traduction, interprétation et relations internationales, et offre trois masters labellisés par l'Europe : 1) Master parcours traduction professionnelle, domaines de spécialité, 2) Master parcours traduction audiovisuelle et accessibilité, 3) Master parcours traduction littéraire. La Direction générale à la traduction de la Commission européenne reconnaît les masters de l'ITIRI parmi les 10 meilleures formations françaises¹²².

Les masters en traduction professionnelle sont une formation post-licence d'une durée de deux ans (quatre semestres). Les langues proposées sont les suivantes : allemand, anglais, arabe, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, roumain, russe, suédois et turc. La première année est consacrée à la traduction générale et la deuxième à la traduction spécialisée :

Traduction professionnelle :

1^{re} année de master (semestres 1 et 2) : tronc commun des masters de traduction

Traduction professionnelle, domaines de spécialité

2^e année de master (semestres 3 et 4)

Traduction audiovisuelle

2^e année de master (semestres 3 et 4)

Traduction littéraire

2^e année de master (semestres 3 et 4)

¹²⁰ Il s'agit de la réforme Licence-Master-Doctorat : un ensemble des mesures ayant modifié l'enseignement supérieur en France en l'adaptant au système d'harmonisation de l'Europe baptisé le processus de Bologne.

¹²¹ L'AFFUMT est l'association qui regroupe 17 institutions offrant des programmes de traduction en France. Information repérée sur le site web de l'association le 20 juin, 2016. <http://www.affumt.fr>

¹²² Information repérée sur le site web de l'ITIRI : www.itiri.unistra.fr

1^{re} année de traduction professionnelle – programme d'études :

Traduction langues de travail (1 ou 2 langues)

Techniques de rédaction

Transferts linguistiques (matières à choix) :

Terminologie

Histoire de la traduction et réflexions théoriques

Méthodologie de la recherche et outils de traduction

Linguistique appliquée à la traduction

Institutions européennes (description)

Ressources électroniques et techniques de documentation

Matières d'application :

Informatique appliquée à la traduction

Initiation à la traduction assistée par ordinateur (Trados et alignement de textes)

Techniques spécialisées

Droit

2^e année de Traduction professionnelle – programme d'études :

Traduction langues de travail (1 ou 2 langues)

Techniques de rédaction

Traductologie

Outils de la traduction et informatique

Mémoire

Stage

2^e année de Master : Traduction audiovisuelle

Traduction langue de travail 1 et langue de travail 2

Traduction audiovisuelle

Techniques de rédaction

Traductologie

Outils de la traduction et accessibilité, informatique

Mémoire

Stage

L'ITIRI propose aussi des programmes de doubles diplômes en traduction suivant des conventions signées avec d'autres universités en Europe. Ces programmes offerts en coopération internationale permettent aux étudiants d'obtenir un double master, par exemple le double diplôme franco-allemand en traduction avec l'Universität Leipzig. Grâce à ces accords de coopération, plusieurs universités partenaires délivrent les diplômes d'ITIRI en traduction, en interprétation et en relations internationales :

- City Unity College, Athens (CityU)
- Institut français de Thessalonique (I.F.T)
- Institut Glossologia, Athènes, Institut Glossologia
- Istituto Superiore per Interpreti e Traduttori de Milan (ISIT)
- Université Hacettepe, Ankara (Turquie)
- Université des langues d'Azerbaïdjan (ADU)

En outre, les étudiants dont la combinaison linguistique comprend l'italien ou le grec suivent la formation de la première année dans les institutions partenaires : à l'Istituto Superiore per Interpreti e Traduttori (ISIT) de Milan en Italie, à l'Institut français de Thessalonique (I.F.T) et au City Unity College d'Athènes (CityU) en Grèce.

Mis à part les programmes offerts par ces trois écoles de traduction en France, plusieurs programmes consacrés à la traduction spécialisée ont été créés dans des départements de langues étrangères appliquées (LEA), d'arts, langues et lettres, et de littératures et civilisations étrangères. Ces programmes sont présentés dans le répertoire que nous avons créé et qui se trouve dans l'annexe 2 de la présente étude. Nous avons dressé ce répertoire à l'appui des listes des institutions offrant des programmes de traduction en France fournies sur le site traducteur-français.com et sur le site de l'AFFUMT. En nous servant de ces listes, nous avons consulté les sites web des institutions en question pour vérifier les données et pour obtenir plus de détails et de précisions. Nous constatons qu'en 2016, il existe deux écoles (ÉSIT et ESTRIT), un institut (ITIRI) et un centre universitaire (CETIM), tous attachés à l'université et consacrés à la formation des traducteurs et des interprètes. Nous présenterons une analyse plus détaillée des programmes de traduction en France dans le cinquième chapitre.

4.2 Institutionnalisation des programmes de traduction au Royaume-Uni

Les premiers programmes de traduction au Royaume-Uni (R.-U.) sont créés dans les années 1960-70 pour former de langagiers destinés à travailler au niveau international. Comme nous le verrons plus tard, ces programmes sont conçus avec des objectifs ciblés pour former des traducteurs et interprètes aptes à occuper des postes au sein de l'Organisation des Nations Unies et ses agences, de l'Union européenne et ses organes ainsi que dans les entreprises britanniques à l'intérieur et l'extérieur du pays. Comme en France, la réforme européenne de l'enseignement supérieur (le processus de Bologne) a des impacts sur les programmes de traduction au R.-U., notamment sur la conversion des programmes de maîtrise en master et l'adhésion des programmes de traduction au réseau EMT. En ce qui concerne les institutions qui offrent la formation des traducteurs au R.-U., la situation se révèle assez particulière, car aucune école ni département de traduction n'existe jusqu'en 2016.

Selon Coveney (1982, p. 42), aucune formation systématique de traduction n'existe dans l'enseignement supérieur au R.-U. avant les années 1960. En revanche, la « British Civil Service Commission » organise des examens en interprétation pour les forces britanniques (marine, armée de terre et armée de l'air), alors que des départements universitaires préparent les individus pour ces examens. Coveney (1982) cite le *Linguists' Club Working Party* comme le premier centre de formation d'interprètes en Europe. Le centre est fondé en 1938 par A. T. Pilley, un interprète de conférence. Les cours ont lieu le soir, car les membres du club travaillent le jour. La durée du programme va de trois mois à un an et ses cohortes ne comptent qu'entre six à huit personnes. Les conditions d'admission consistent en un examen d'entrée pour les personnes âgées de 25 et 45 ans issues de diverses professions comme le journalisme, le droit et l'enseignement. En ce qui concerne la formation des traducteurs au sein de l'enseignement supérieur, elle fait son entrée à l'université difficilement par le biais de l'enseignement des langues étrangères : fondamentalement la traduction est considérée comme inadéquate en tant que méthode d'enseignement ou d'apprentissage des langues. Par conséquent, la traduction subit trop de critiques, puis est bannie des cours de langues étrangères avant les années 1960.

On trouve encore récemment des commentaires sur certaines politiques du gouvernement britannique dont les conséquences se révèlent défavorables à l'apprentissage de langues étrangères, contrairement aux objectifs principaux de ces politiques. Dans un article publié dans le CIUTI-Forum 2012, Alex Krouglov déplore les conséquences néfastes qu'a eues la décision du gouvernement britannique sur l'apprentissage de langues étrangères et, par conséquent, sur la formation des traducteurs :

The decision of the government to make languages non-compulsory at GCSE¹²³ level in 2004 had a negative impact on language training at secondary and higher education and eventually led to shifts in training translators and interpreters at postgraduate level in the Higher Education (HE) (Krouglov, 2012, p. 112).

Krouglov explique que cette décision du gouvernement d'attribuer le statut optionnel aux cours de langues étrangères a entraîné la fermeture de départements de langues étrangères dans plusieurs universités britanniques et que cette situation constitue un défi pour les programmes de traduction au R.-U. Il note que la majorité des étudiants inscrits aux programmes de traduction sont des étrangers ou des issus de la population immigrante reflétant la multiculturalité du R.-U. Krouglov remarque que les étudiants qui sont locuteurs natifs d'anglais constituent seulement un tiers des étudiants inscrits aux programmes de traduction et d'interprétation de cycles supérieurs. Stephen Barbour parle de la même situation dans son article intitulé « Do English-speakers really need other languages? » et publié dans *Translation in Undergraduate Degree Programs* (2004). L'auteur commence son article par des commentaires sur « the crisis perceived by many in the unwillingness of speakers of English in Britain to learn other languages to a high level of proficiency » (Barbour, 2004, p. 185). Barbour juge qu'un tel comportement envers les langues étrangères a des retombées sur le nombre limité de textes traduits en anglais. Il estime également que ce manque d'intérêt pour les langues étrangères chez les Anglais de souche engendre différentes variétés d'anglais du fait que les traductions faites par les étudiants étrangers, qui constituent la majorité des étudiants inscrits dans des programmes de traduction au Royaume-Uni, portent des marques de leur langue maternelle respective.

¹²³ General Certificate of Secondary Education.

Malgré une telle opposition à la traduction de la part de la société britannique, la traduction a fait son entrée dans les cours de langues dans les années 1960. Contrairement à la tendance qui prévaut dans les années 1950 et 1960, Peter Newmark privilégie la traduction comme méthode d'enseignement des langues ainsi que des compétences orales et des compétences écrites à une époque où « translation [...] had often been viewed as a misused technique in language teaching programmes ». Grâce à son approche de l'enseignement, Newmark joue un rôle capital dans la revalorisation de la traduction dans les départements de langues en créant des cours de traduction au sein des programmes de langues. Ainsi, Newmark exerce une influence importante sur le développement de la traduction dans le domaine universitaire par ses écrits, manuels et essais théoriques. Il est sans conteste une référence incontournable dans l'histoire de l'enseignement de la traduction au R.-U. Dans son article intitulé « An Interview with Peter Newmark », Monica Pedrola explique que :

the 1950s and the 1960s were characterised by widespread reluctance to acknowledge any role played by translation in modern languages. Instead the so-called direct method of teaching was favoured, giving priority to the spoken over the written (Pedrola, 1999, p. 18).

C'est dans ce contexte « hostile » que Peter Newmark commence son enseignement de langues modernes au R.-U., d'abord dans des écoles secondaires, puis au Guildford Technical College en 1948. Finalement, grâce à ses efforts, un programme de « Diploma in Technical and Specialized Translation » d'une durée d'un an voit le jour à la Polytechnic of Central London en 1964. Examinons dans la partie qui suit la création des programmes de « Postgraduate Diploma » en traduction dans les universités britanniques.

4.2.1 Création des programmes de traduction au Royaume-Uni

Comme nous venons de le mentionner, l'institutionnalisation de la formation des traducteurs au R.-U. a eu lieu dans les années 1960 : d'abord par le biais des cours de traduction créés dans des programmes de langues étrangères, puis, par la création du « Postgraduate Diploma in Translation » dans quelques universités. Le modèle de formation des traducteurs au R.-U. se distingue de ceux qui existent dans d'autres pays européens. Coveney (1982, p. 42) en parle ainsi :

the provision for training of translators and interpreters at the University level in the United Kingdom differs from that obtaining in continental Europe. The equivalent of the Interpreter and Translator School as a distinct entity, usually forming part of a faculty of arts, and offering an undergraduate degree course, such as exists in continental European Universities, is not found in the United Kingdom. In fact, the fundamental question is sometimes asked as to whether an undergraduate course is the appropriate place to introduce training in interpretation techniques. [...] Instead, programmes for training of translators and interpreters have been established, nearly always at the postgraduate level, in university departments of modern languages where the bulk of the students may not intend to become professional translators or interpreters.

Dans la citation ci-dessus, Coveney atteste qu'aucune université britannique n'a fondé une école ou un institut de traduction et d'interprétation. En revanche, Coveney (1982, p. 42-45) présente de manière chronologique les premiers programmes de traduction et d'interprétation créés surtout dans des départements de langues au R.-U.

En 1958, Peter Newmark est nommé directeur du Département de langues modernes du Holborn College of Law, Languages and Commerce, où son approche de l'enseignement de langues correspond aux objectifs de la formation à visée professionnelle que l'établissement offre. Par la suite et sous sa direction, le nombre de langues et de cours enseignés augmente. En 1963, le Holborn College of Law, Languages and Commerce, rebaptisé plus tard la Polytechnic of Central London¹²⁴ (Pedrola, 1999, p. 18), crée un programme en interprétation de conférence d'une durée de six mois. Les langues offertes sont les suivantes : arabe, chinois, espagnol, français et russe pour les interprètes destinés à travailler pour les Nations Unies ; puis, allemand, danois, français, grec, hollandais, italien pour les interprètes formés pour les communautés européennes. Coveney (1982, p. 43) souligne le fait que ce programme est conçu pour former des interprètes en réponse à des besoins de marchés spécifiques.

En 1964, la Polytechnic of Central London crée un programme de « Diploma in Technical and Specialized Translation » d'une durée d'un an et conçu pour former des traducteurs spécialisés dans le domaine technique et destinés à travailler pour des entreprises britanniques à l'intérieur et à l'extérieur du pays, mais aussi pour des organisations internationales. Le futur traducteur choisit deux langues étrangères parmi les cinq proposées

¹²⁴ La Polytechnic of Central London a été rebaptisée l'University of Westminster.

(allemand, espagnol, français, italien, russe) de même qu'une quatrième langue proche de l'une des deux langues choisies avec la combinaison linguistique suivante : français/italien, allemand/hollandais, russe/tchèque, espagnol/portugais. Le grec est proposé aux candidats ayant déjà des connaissances en grec classique. Le programme, qui comporte une option en traduction institutionnelle et juridique, est orienté vers le domaine technologique : études terminologiques en ingénierie électrique, mécanique et civile, physique nucléaire, chimie industrielle, automatisation, électronique et mine (Coveney, 1982, p. 43-44).

Deux années plus tard, James Coveney (1982, p. 44) crée, en 1966, le premier « Postgraduate Diploma in Language Studies » dans le Département de langues modernes de l'University of Bath au R.-U. Il s'agit du premier programme de cycles supérieurs créé uniquement pour les futurs traducteurs et interprètes désirant travailler dans des organisations internationales. Pour atteindre cet objectif, l'admission au programme est restreinte aux candidats (7 étudiants admis¹²⁵ en 1966) avec les combinaisons linguistiques suivantes : français avec russe ou espagnol pour les traducteurs et interprètes qui travailleront dans les différentes agences de l'ONU, et français avec allemand ou italien pour ceux qui occuperont des postes au sein de l'Union européenne. Tous les étudiants suivent les cours en techniques de traduction, d'interprétation et de précis-writing, ainsi que des cours spécialisés donnés par des spécialistes en économie et politique internationales, droit, science et technologie. Le stage en entreprise qui a lieu dans une organisation internationale, constitue l'une des composantes du programme à Bath (Coveney, 1982, p. 44).

Ensuite, un deuxième programme de traduction de cycles supérieurs est fondé en 1967. Peter Newmark, en collaboration avec Anthony Crane, alors président de la Confederation of British Industry's working Party on Technical Translation, crée à la Polytechnic of Central London, un programme de « Postgraduate Diploma in Technical and Specialized Translation » d'une durée d'un an (Anderman et Roger, 1999, p. 19). Il s'agit du programme de « Diploma » créé en 1964 converti en « Postgraduate diploma ». Le futur traducteur doit ainsi être détenteur

¹²⁵ Coveney (2008, p. xv) atteste que ces sept étudiants occupent, à la sortie du programme, des postes de traducteurs ou d'interprètes dans des organisations internationales, les Nations Unies et ses agences.

d'un diplôme en langues. Sont proposées les mêmes combinaisons linguistiques que celles du programme de 1964.

Avant de présenter un autre programme, il convient d'examiner le rôle joué par Peter Newmark dans le développement de l'enseignement de la traduction et de la traductologie au R.-U. et dans le monde anglophone en général. En 1974, Newmark obtient un poste de professeur de traduction à la Polytechnic of Central London. Par la suite, il introduit, comme partie d'un programme de quatre ans, approuvé par le Council for National Academic Awards (CNAA), les premiers cours de théorie de la traduction, qui comprennent aussi des composantes appliquées en traduction non littéraire et littéraire. Newmark affirme que son enseignement des cours de traduction constitue un facteur majeur définissant son approche de la traduction (Pedrola 1999, p. 20). En 1978, Newmark est nommé doyen de la Faculté de langues modernes de la Polytechnic of Central London, un poste qu'il occupe jusqu'en 1981, l'année où il est nommé professeur émérite et publie son premier ouvrage, *Approaches to Translation*. Le nombre de langues enseignées sous la direction de Newmark atteint 40. Après sa retraite, Newmark continue à enseigner la traduction à titre de professeur invité à l'University of Bradford. Puis, il est nommé professeur invité de la théorie de la traduction (un poste créé en 1982 pour la première fois au R.-U.) à l'University of Surrey, au moment de la création en même année, du Centre for Translation Studies dans le Department of Linguistics and International Studies.

En 1973, un autre programme de traduction voit le jour toujours aux cycles supérieurs à l'Institute of Languages and Linguistics de l'University of Kent (Coveney, 1982, p. 44). Le programme de « Vocational Techniques for Career Linguists » a pour objectif de former des diplômés en traduction spécialisée, traduction technique ou des langagiers professionnels. Pour être admis au programme, le candidat doit être titulaire d'un diplôme en langues étrangères. Les étudiants choisissent deux langues dont une parmi les langues suivantes : allemand, français et russe.

En 1975, le Département de langues modernes de l'University of Bradford crée un programme de traduction et interprétation aux cycles supérieurs. Les candidats admis se composent de diplômés en langues modernes (Coveney, 1982, p. 44). Les cours offerts sont conçus pour les futurs interprètes de conférence et les traducteurs généralistes, techniques et

commerciaux. L'objectif du programme vise à la formation des langagiers professionnels. Les étudiants choisissent deux langues étrangères parmi ces trois : l'allemand, le français et le russe. Les composantes majeures du programme sont les suivantes : les travaux pratiques de traduction, la théorie de la traduction, les techniques du résumé en langues étrangères et l'interprétation de conférence.

Puis, l'University of Salford crée à son tour un programme de traduction et d'interprétation dans le Département des langues modernes en 1979 (Coveney, 1982, p. 44-45). Le programme d'« Advanced Language Studies » vise à développer chez les étudiants les compétences écrites et orales en deux langues ainsi que les compétences en techniques de traduction, d'interprétation et d'analyse stylistique. Les étudiants choisissent deux langues parmi les quatre proposées : allemand, espagnol, français et italien. Seuls les candidats possédant un excellent dossier scolaire en lien avec les deux langues choisies sont admis (baccalauréat en deux langues étrangères à niveau égal ou une majeure dans une langue et une mineure dans une deuxième langue). En plus des cours en traduction et interprétation, on donne d'autres cours en recherche documentaire, stylistique générale, stylistique anglaise, théorie et pratique de traduction et de résumé.

La Heriot-Watt University à Edinburgh fonde le premier programme universitaire de premier cycle consacré à la formation en traduction et en interprétation au R.-U. en 1970 (Fraser, 1993, p. 86). Créé en 1968, le Department of languages fait initialement partie du Department of Industrial Administration and Commerce de la Heriot-Watt University. L'objectif vise à mettre un enseignement de langues à la disposition des étudiants inscrits aux facultés de sciences et d'ingénierie de l'Université dont l'enseignement est dominé par la technologie, déclare Janet Fraser¹²⁶ (1993, p. 86). Pourtant, en réponse au besoin de l'enseignement des langues, un département autonome est créé tout en conservant l'orientation technologique. C'est ainsi qu'en 1970, on assiste à l'inscription de premiers étudiants au nouveau programme de langues sanctionné par un « BA in Languages » (Interpreting and Translation), et qu'en 1974, les six premiers diplômes sont décernés (Fraser, 1993, p. 86). Ce programme d'une durée de quatre

¹²⁶ Janet Fraser, diplômée en 1977 du BA in Languages (Interpreting and Translation) de la Heriot-Watt University à Edinburgh, a occupé le poste de traductrice professionnelle dans plusieurs organisations et a enseigné la traduction dans différentes institutions y compris la Polytechnic of Central London (Fraser, 1993, p. 86 ; ecpdwebinars.co.uk).

ans, se rapproche d'autres programmes de traduction et d'interprétation de premier cycle en Europe continentale, remarque James Coveney (1982, p. 45). Les étudiants doivent atteindre un niveau de connaissance avancé dans deux langues parmi les quatre proposées (allemand, espagnol, français, russe). Coveney cite les objectifs du programme tirés de la brochure universitaire comme suit :

The University publicity literature states that 'the aim of this course is the mastery of the contemporary spoken and written language in a number of fields of a generalized nature; the development of the skills of translating and interpreting; a thorough acquaintance with the contemporary scene and background of the countries whose languages are being studied; and a sound understanding of the structures and functions of European and international organisations (Coveney, 1982, p. 45).

Le programme d'études de la Heriot-Watt University (Coveney, 1982, p.45).

1^{re} année

Étude de deux langues ; cours d'histoire moderne des deux pays où se parlent les langues étudiées ; un cours optionnel choisi parmi les domaines suivants : la comptabilité, le droit du commerce, les relations industrielles, etc.

2^e année

Étude de deux langues ; études européennes ; linguistique ; un cours à option

3^e année

Séjour à l'étranger : les étudiants passent cinq mois d'études dans un département de langues et sont attachés à des départements d'interprétation et de traduction ou à d'autres institutions approuvées.

4^e année

Étude de deux langues ; organisations et économie internationales.

En première année, les étudiants apprennent deux langues étrangères jusqu'au niveau égal parmi celles proposées (français, allemand, russe et espagnol) ainsi que l'histoire des pays où ces langues se parlent. Au cours de la deuxième année, ils suivent des cours en études

européennes et en linguistique générale. Les étudiants effectuent des stages à l'étranger en troisième année. Puis, les études portent sur les organisations internationales et l'économie mondiale en quatrième année. Ils suivent des cours à option parmi une trentaine proposés dans une langue étrangère ou dans un domaine complémentaire au programme pendant les deux premières années. Les cours de langue couvrent un éventail de domaines liés à la vie moderne des pays où se parlent les langues proposées. Ces cours comprennent des exercices de traduction de langues étrangères vers l'anglais et vice versa et des cours d'interprétation. Le programme comporte aussi des activités animées par les assistants d'enseignement pour renforcer les compétences linguistiques orales des étudiants. Quelques heures sont consacrées à l'étude de littératures étrangères (Fraser, 1993, p. 86-87).

Le Département a créé un réseau de programmes d'échange avec des universités à l'étranger dispensant des formations en compétences langagières professionnelles comparables. Cet accord, signé avec maintes universités européennes et des institutions à Moscou et à Mexico City, permet aux étudiants en troisième année de suivre des cours pendant cinq ou six mois dans chaque pays où se parle chacune des deux langues de leur choix. Au cours de leur séjour à l'étranger, les étudiants rédigent une dissertation faisant partie intégrante de leurs examens finaux. Ils choisissent parmi une gamme de sujets portant sur la vie contemporaine du pays de séjour. Le Department abrite également un centre de consultation pour la formation des traducteurs et des interprètes iraqiens. Le premier groupe d'interprètes obtient le « MSc in interpretation » en 1982. (Fraser 1993, p. 86-87).

En résumé, les programmes que nous venons de décrire constituent les premiers programmes consacrés à la formation des traducteurs professionnels au R.-U. À l'exception du programme de Heriot-Watt, créé au premier cycle, tous les programmes sont offerts aux cycles supérieurs, une tendance qui domine toujours en matière de formation des traducteurs au R.-U. Naphine (1983, p. 22) remarque que la majorité des programmes de langues modernes dans le pays comportent un séjour à l'étranger et que, dans certains cas, comprennent quelques éléments de la traduction spécialisée. Elle précise que d'autres programmes du premier cycle proposent une option ou une majeure en traduction et/ou en interprétation, offerts dans des départements de langues modernes à Bradford, Ealing, Central London et Salford. Les conditions d'admission

varient d'une institution à l'autre : deux ou trois matières de « A-levels¹²⁷ » sont requises ; et le plus souvent, deux langues étrangères sont étudiées et une année (la troisième) est passée à l'étranger. Ces programmes de premier cycle sont orientés vers l'étude des langues ; toutefois des cours d'études européennes, d'histoire, de littérature et des pays concernés y sont ajoutés. Les cursus comprennent aussi des cours sur les organisations internationales, la théorie de la traduction, la linguistique aussi bien que des cours optionnels en droit, en comptabilité, en science et en technologie, et un cours d'une troisième langue. Les langues proposées sont l'allemand, l'espagnol, le français, le russe et l'italien. L'University of Salford intègre le portugais aux études hispaniques. Il ne s'agit pas vraiment de programmes créés exclusivement pour l'enseignement de la traduction ; en revanche, il s'agit plutôt des programmes de langues où l'on forme des experts langagiers pour diverses professions (Naphthine 1983, p. 22).

Naphthine (1983, p. 26-27) dresse une liste non exhaustive d'institutions offrant des cours ou programmes de traduction au R.-U., mais aussi dans d'autres pays européens, aux États-Unis, au Canada et ailleurs dans le monde. Nous présentons la liste d'institutions au R.-U. fournie par Naphthine comme suit :

1) Programmes de premier cycle :

Heriot-Watt University, Edinburg:

BA Languages (Interpreting and Translating), 4 ans

Le programme propose l'étude de deux langues étrangères choisies parmi quatre (allemand, espagnol, français, russe) au niveau égal, des études régionales des pays en question, des organisations internationales, l'économie mondiale et des cours à option (comptabilité, droits des affaires, etc.).

University of Bath:

BA Hons European Studies (4 ans)

Le programme propose l'interprétation et la traduction dans des domaines de spécialité en quatrième année.

¹²⁷ Examen sanctionnant la fin du cycle secondaire au Royaume-Uni. Il se prépare deux ans après le GCSE et donne accès aux études universitaires. Les élèves ne présentent en moyenne que trois matières. Cette explication est tirée du *Dictionnaire Larousse* en ligne. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/anglais-francais/A-level/561840>

University of Bradford:

BA Hons Modern Languages (4 ans)

Le programme offre des études européennes, de la traduction et de l'interprétation.

Polytechnic of Central London:

BA Hons and unclassified Modern Languages (4 ans), avec une option en traduction spécialisée et théorie de traduction.

Ealing College of Higher Education:

BA Hons Applied Languages (4 ans)

Le programme propose une option en interprétation et traduction en quatrième année.

University of Salford:

BA Hons Modern Languages (4 ans)

Le programme inclut des cours de linguistique générale, de stylistique, d'études européennes et régionales, de résumé et d'interprétation de liaison et traduction technique.

2) Programmes de cycles supérieurs :

University of Bath:

Postgraduate diploma in Language studies (1 an)

Le programme propose des cours de traduction des documentaires, de traduction à vue, traduction à l'improviste, d'introduction à l'interprétation de conférence, de précis-writing, d'économie internationale, de politique, ainsi que des cours de spécialité en droit, en science et technologie. Les langues offertes sont les suivantes : allemand, espagnol, français, italien et russe.

MA in Translation and Linguistics for Arabic speakers (1 an)

University of Bradford:

Postgraduate diploma/MA in interpreting and translating (1 an)

L'étudiant choisit deux langues parmi les trois offertes (allemand, français et russe). Le programme propose des cours en interprétation de conférence, traduction, théorie de la traduction et de résumé. Pour obtenir le diplôme de « MA in interpreting and translating », l'étudiant doit rédiger une thèse.

Polytechnic of Central London:

Diploma in Technical and Specialized Translation (1 an)

Le programme comporte des cours en traduction et en terminologie. L'étudiant choisit deux langues majeures (allemand, espagnol, français, italien, russe) ainsi qu'une ou deux langues mineures (allemand : niveau de fin d'études secondaires

requis, danois, néerlandais, grec, italien, polonais, portugais, roumain (ab initio), tchèque), parmi celles offertes.

University of Kent at Canterbury:

Postgraduate Diploma in Vocational Techniques for Career Linguists (1 an)

Le programme comporte des cours en techniques de traduction, en stylistique, en théorie de traduction, de même que des cours en techniques de résumé, de compte rendu, en rédaction de rapport, en interprétation de liaison et une thèse. L'étudiant choisit une ou deux langues majeures (allemand, français et russe) ; les mêmes langues sont proposées pour les options mineures, y compris l'italien et le néerlandais (ab initio).

University of Salford:

Diploma/MA Advanced Language Studies

Le programme propose des cours de traduction et d'interprétation dans deux langues majeures ainsi que des cours modulaires en recherche documentaire, en stylistique, etc. Pour obtenir le diplôme de « MA Advanced Language Studies », l'étudiant doit rédiger une thèse.

3) Autres programmes

Aberdeen College of Commerce:

Programme d'interprétation et de traduction (2 ans)

Bradford College:

Un programme de « Diploma » pour des diplomates et des traducteurs (2 ans).

Polytechnic of Central London:

Un programme de « Postgraduate diploma in Arabic/English, English-Arabic Translation Studies » (1 an).

4) Exemples de programmes combinés :

Leeds Polytechnic:

Bsc Information Science (3 ans). Langues proposées : allemand et russe.

Kingston Polytechnic:

Bsc Chemistry en combinaison avec l'allemand ou la gestion des affaires (4 ans).

Naphtine présente les types de programmes offerts pour la formation des langagiers dans les années 1970-80. Mis à part quelques programmes de « Postgraduate diploma » offerts aux cycles supérieurs et dont l'objectif est la formation des traducteurs, la majorité des formations en traduction font partie des programmes de langues étrangères. D'autres types de programmes

comportent des combinaisons des cours en langues étrangères et de matières relevant d'autres disciplines telles que le commerce, le droit, la science, etc., ce qui confirme un modèle de formation présenté dans l'étude de Vaughan James et Sonia Rouve que nous passerons en revue dans la partie qui suit.

4.2.2 Sommaire d'une étude sur les programmes de langues en 1971-1972

Dans une étude menée sur les programmes de langues étrangères dans les universités britanniques au cours de l'année scolaire 1971-1972 et publiée en 1973 sous le titre de *Survey of Curricula and Performance in Modern Languages*, C. Vaughan James et Sonia Rouve présentent une analyse détaillée de différents types de programmes offerts à l'époque. Cette étude, entreprise à la demande du Committee on Research and Development in Modern Languages, doit permettre l'établissement de prévisions à long terme des besoins nationaux en matière de langues modernes. Deux projets de recherche sont conçus : le premier a pour objectif « a pilot survey of national manpower requirements in foreign languages [...] ». Le deuxième projet dont l'objectif consiste à décrire « the existing provision of teaching and levels of achievement in the public education system » est conjointement financé par le Department of Education and Science et le Scottish Education Department. En collaboration avec le Centre for Information on Language Teaching and Research (CILT), le Centre for Educational Technology assume la responsabilité de cette étude portant sur l'enseignement de langues modernes. On confie le mandat de chercheur principal à C. Vaughan James et celui du directeur au P^r. Mackenzie. L'objectif de l'étude en question est décrit comme suit (James et Rouve, 1973, p. iii)

The original brief was to 'describe levels of teaching and standards of achievement in French, German, Italian, Russian and Spanish in terms of (a) what is required for various occupations and professions; (b) what is at present provided by the educational system in Britain, in particular from 13 onward.

Cet objectif initial est interprété de manière plus détaillée dans les six objectifs suivants :

- to evolve a set of descriptors and classification categories for the unambiguous communication of the content and objectives of language curricula within the state system (excluding major university courses of languages and literature);

- to describe the language content and language objectives in French, German, Italian, Russian and Spanish for GCE ('O' and 'A' levels), CSE (selected modes), RSA, Institute of Linguists and CNAA degree courses with language component, plus any others as the Project steering Committee may decide...
- to assess the degree to which the language content is tested in the relevant examinations...
- to assess the degree to which the language tests are congruent with the language objectives;
- to draw conclusions about the degree to which the objectives are achieved;
- to produce a publishable report of its findings based on a model capable of being maintained up-to-date.

La première étape de l'étude consiste à examiner environ 150 programmes d'études et les contenus des examens de langues. Afin de les analyser, James et Rouve divisent les programmes en trois catégories, à savoir 1) « Schools » (écoles secondaires) ; 2) « Higher Education » (enseignement supérieur) ; 3) « Further Education » (éducation permanente) (1973, p. 1). Pour notre étude, nous ne retiendrons que les données sur les programmes offerts dans la catégorie « Higher Education », qui inclut :

- les universités autres que celles qui délivrent les diplômes de premier cycle en langues sans les combiner avec d'autres disciplines ;
- les polytechniques et autres institutions offrant des programmes sanctionnés par des diplômes délivrés par le Council for the National Academic Awards (CNAA) (1973, p. 1)¹²⁸.

La question servant de fil conducteur de cette étude est la suivante : « What can an applicant do? » Pour répondre à cette question, il faut répondre à une autre question : « How does one describe performance in a language ? Et pour répondre à cette deuxième question, il faut décrire les données des cursus. Les données considérées sont tirées principalement des sources suivantes (James et Rouve, 1973, p. 1-2) :

- Les politiques et déclarations des organismes responsables des examens ;
- Les programmes d'examens ;

¹²⁸ Notre traduction.

- Les copies d'épreuves (allemand, français, italien, russe, espagnol) ;
- Les rapports des examinateurs ;
- Les études et les publications précédentes ;
- Les questionnaires distribués faisant partie de l'étude¹²⁹.

Pour trouver une réponse à la question sur la compétence d'un langagier à la fin de ses études et à celle portant sur sa performance, les auteurs divisent la première question en trois parties (1973, p. 2-5) :

- Jusqu'à quel point le candidat peut-il comprendre et utiliser la langue ?
- Dans quels domaines d'activité peut-il exercer ses compétences ?
- Quelle formation spéciale a-t-il reçue dans l'application de ces compétences dans les domaines en question ?¹³⁰

Pour chacune de ces questions, James et Rouve (1973, p. 2-5) proposent les réponses suivantes ; les compétences linguistiques, les contextes linguistiques et les fonctions linguistiques.¹³¹ Pour déterminer les compétences acquises dans ces programmes d'études, les chercheurs décrivent les données suivantes : les objectifs déclarés, les compétences testées en réalité, le rapport entre les objectifs déclarés et les compétences¹³².

Dans les années 1970 où James et Rouve entreprennent cette étude, les programmes de langues étrangères dans l'enseignement supérieur au R.-U. sont répartis en deux grandes catégories : les diplômes délivrés par les universités et les diplômes délivrés par le Council for National Academic Awards (CNAA). Les programmes offerts par les universités s'orientent principalement vers l'enseignement des langues et des littératures, et ceux qui combinent les études de langues et les études en d'autres matières scientifiques (par exemple, le français et l'ingénierie). En revanche, les diplômes délivrés par le CNAA sont d'une plus grande variété. Ce qui distingue les deux catégories, ce sont les types d'institutions qui délivrent le diplôme : les universités pour les programmes universitaires et le CNAA pour les programmes offerts par

¹²⁹ Notre traduction.

¹³⁰ Notre traduction.

¹³¹ Notre traduction.

¹³² Notre traduction.

les polytechniques. Le CNAA vise principalement à mettre sur pied des programmes distincts de la majorité des programmes offerts par les universités. L'objet de l'étude de James et Rouve (1973) exclut les programmes dont le cursus comporte seulement des cours de langues et de littératures. L'étude inclut des programmes de langues avec des composantes relevant des humanités, des sciences sociales, des sciences et de la technologie. Par conséquent, les auteurs se concentrent sur deux grandes catégories : les programmes offerts par les universités dans un premier temps, et ceux offerts par les polytechniques dans un second.

James et Rouve décrivent les programmes de langues modernes approuvés par le CNAA en quatre catégories :

- 1) Langues modernes appliquées : ces programmes sont fondamentalement orientés vers l'enseignement des langues. Deux langues sont étudiées jusqu'au même niveau ou une langue est étudiée en majeure et la deuxième en mineure.
- 2) Études d'une seule langue : ces programmes se concentrent sur l'étude d'une seule communauté linguistique et différents aspects sociaux. Le cursus comporte moins de composantes de langues que les programmes dans la catégorie précédente.
- 3) Études combinées : ces programmes comportent des études d'une gamme de sujets relatifs à une région donnée (par exemple, « Modern European Studies »).
- 4) Études diverses : ces programmes proposent des cours de langue aux étudiants inscrits dans différents domaines. Il s'agit de programmes dans des domaines de spécialité avec des composantes de langues ou des options en langues, par exemple, « BSc (Hon.) Industrial Engineering (French, German) », « BSc Information Science (Language option) ».

Ensuite, James et Rouve présentent les programmes de langues offerts par les universités en deux grandes catégories : les « conventional university courses » et les « non conventional university course ». Les auteurs ne présentent pas une analyse détaillée de programmes universitaires traditionnels qui comportent uniquement des composantes de langues et de littératures. En revanche, ils élargissent le champ de leur étude pour y inclure les programmes de « Language and Humanities ». Les programmes analysés sont répartis en cinq groupes selon leurs points communs, même si chaque programme est distinct. Ils les décrivent comme suit (James et Rouve, 1973, p. 93-95) :

- 1) Language and Science: the distinguishing factor of [this] group of courses [...] is that they all include a major science component. Alternatively, they are best described as

science courses with a major language component. Even so, they vary in the proportions and relative importance given to the two elements.

- 2) Area studies as applied to the second category of courses analysed below signifies the study of language within a context of other disciplines and subjects, possibly including but not restricted to literature and the humanities. Economics [...], politics and institutions, in various proportions, take the place of the literature component of the conventional course. One language is usually studied, though possibly with a minor option in another related language, HE41 [offered by the University of Bradford] which combined two languages of equal weight is an exception.
- 3) European Studies: this category [...] includes courses which [...] have in common the fact that the area studied [...] is considered specifically in a broader European setting. [...] In two of the four courses entailed there are sub-divisions into Western Europe and Eastern Europe [...].
- 4) Applied Languages have a severely vocational aim involving a high degree of functional training.
- 5) Miscellaneous Courses contain two courses with a significant element of linguistic (Essex and Tork). HE54 is the language component of social science course at Kent. HE55 refers to a series of degrees in commerce and social science at Birmingham, sharing a common language element in Russian Studies.

Les tableaux ci-après, tirés de l'étude de James et Rouves (1972, p. 108-109), indiquent les institutions et les programmes décrits dans les cinq catégories ci-haut.

Table 11

1. LANGUAGE AND SCIENCE

The following courses combine the study of languages with that of pure or applied science:

NO.	UNIVERSITY	COURSE	LANGUAGES
HE36	University of Aston in Birmingham	BSc Combined Honours	FG
HE37	University of Aston at Birmingham	BSc (Hons.) Communication Science and Linguistics	G
HE38	University of Bath	BSc Engineering with French	F
HE9	University of Manchester Institute of Science and Technology	BSc Combined Honours	FG R
HE40	University of Surrey	BSc Science with a FL and Regional Studies	FG

Table 12**2. AREA STUDIES**

In the following courses one language (and possibly a second to lesser degree) are studied in conjunction with or in the context of other subjects and disciplines:

HE41	University of Bradford	BA (Hons.) European Studies	FG RS
HE42	University of Lancaster	BA (Hons.) Russian and Soviet Studies	R
HE43	University of Sussex	BA (Hons.) Russian Studies	R
HE44	University of Essex	BA (Hons.) Area Studies	RS
HE45	University of Surrey	BSc (Hons.) Linguistic and Regional Studies	G R (F)

Table 13**3. EUROPEAN STUDIES**

The following courses include the study of one or two European languages seen in a Western or Eastern European context:

HE46	University of Bath	BA (Hons.) European Studies	FGIRS
HE47	University of Bradford	BA (Hons.) European Studies	FG RS
HE48	Loughbough University of Technology	BA (Hons.) Languages, Politics and Economic of Modern Language	FG
HE48	New University of Ulster	BA (Hons.) European Studies	FG R (S)

Table 14¹³³**4. APPLIED LANGUAGES**

In two courses at former CATs the students are given functional training in the application of language skills in several contexts:

HE50	Heriot-Watt University	BA Languages (Interpreting and Translating)	FG RS
HE51	University of Salford	BSc (Hons.) Modern Languages	FG RS

Table 16**5. MISCELLANEOUS COURSES**

The following combine language study with linguistics or integrate it in other disciplines in the social sciences:

HE52	University of Essex	BA (Hons.) Language	F R
HE53	University of York	BA Language	FG
HE54	University of Kent at Canterbury	BA (Hons.) Social Science	FGIR
HE55	University of Birmingham	BCom/B Soc.Sc/BSc and Bcom (Russian studies)	R

¹³³ Le tableau 15 indique le taux d'application de l'aspect fonctionnel des programmes présentés dans le tableau 14. Nous ne l'avons pas inclus dans la présente étude.

L'étude de James et Rouve révèle la perspective dans laquelle l'enseignement de la traduction est abordé dans le système éducatif britannique ; dans la majorité des cas, les cours de traduction sont intégrés aux programmes de langues étrangères. Il ressort aussi que certains programmes en langues étrangères intègrent d'autres matières dans le but de faire acquérir aux étudiants inscrits en sciences, en économie, en sciences politiques et en sciences humaines des compétences langagières. Les cursus proposés diffèrent d'un programme à l'autre sur plusieurs points : la nature et la combinaison des composantes non langagières, le pourcentage de composantes langagières, le rôle accordé à la langue, l'enseignement et les examens. La première catégorie des programmes présentés ci-dessus se distingue du fait que chaque programme comporte une composante majeure de science même si elle varie en proportion. Par exemple, à l'University of Bath, le programme intègre les études en ingénierie aux études de langues étrangères, tandis qu'au Manchester Institute of Science and Technology, l'objectif du programme est de former des scientifiques et technologues ayant de bonnes connaissances en langues étrangères. Dans ces programmes, une immersion linguistique à l'étranger est obligatoire (James et Rouves, 1973, p. 94-95).

4.2.3 Associations professionnelles des langagiers au Royaume-Uni

Le Chartered Institute of Linguists (CIOL) fondé en 1910 est l'association professionnelle responsable de l'agrément des langagiers et des traducteurs au R.U. Cependant, l'Institute of Translation and Interpretation (ITI), l'association professionnelle de traducteurs et d'interprètes au R.-U. est créée en 1986 et tient sa première conférence à Londres du 1^{er} au 2 mai 1987 (ITI Conference 1)¹³⁴. À l'occasion, Brian Griffiths présente un aperçu général des programmes en traduction et en interprétation dans le pays. Il déclare que: « It would perhaps have been useful to look at a representative sample of degrees and diploma courses, but given the wealth and variety of those available today it would require a couple of dozen pages to scratch the surface [...] » (Griffiths, 1987, p. 32). De ce fait, Griffiths divise les départements de langues offrant des cours ou des programmes de traduction en les six catégories suivantes (1987, p. 32-35) :

¹³⁴ Les actes de ce colloque ont été publiés sous le titre *ITI Conference 1 : The Business of Translation and Interpreting* (1987), sous la direction de Catriona Picken.

1) D'abord, on trouve des programmes traditionnels orientés vers la littérature d'une durée de trois ou quatre ans si une année est passée à l'étranger. Ce type de programme est généralement offert par les anciennes universités. Pour cette première catégorie, il s'agit de programmes concentrés sur l'étude des langues par le biais de l'analyse de textes littéraires.

2) La deuxième catégorie regroupe des programmes universitaires orientés vers l'application pragmatique des langues. Ces programmes, d'une durée de quatre ans et comprenant une année d'immersion linguistique à l'étranger, sont créés d'abord aux deux universités pionnières de Salford et de Bradford dans les années 1960, mais ils sont aussi offerts à Aston, Bath et Surrey.

3) La troisième catégorie se compose des programmes décernant de diplômes universitaires en interprétation et en traduction créés à Heriot-Watt et NIHE Dublin. Les contenus de ces programmes révèlent une orientation professionnelle.

4) La quatrième catégorie comprend des programmes modulaires sanctionnés par des grades universitaires et offerts dans plusieurs polytechniques comme celles de Brighton, Bristol, Newcastle, Plymouth et Portsmouth. D'après les extraits de la brochure du programme modulaire de « BA » d'Oxford Polytechnic, l'enseignement de langues modernes est réparti entre les quatre domaines suivants (chacun comportant la moitié des crédits d'un diplôme universitaire) :

1) French Language and Contemporary Studies; 2) French Language and Literature; 3) German Language and Contemporary Studies; 4) German Language and Literature. Any four of these can be taken together, or any one of them with any of the following fields: Accounting and Finance; Anthropology; Biology; Cartography; Catering; Computer Studies; Economics; Education; English Literature Environmental Biology; Food Science and Nutrition; Geography; Geology; History; History of Art; Law; Mathematical Studies; Musical Studies; Physical Sciences; Politics; Psychology; Publishing; Sociology; Visual Studies (Griffiths, 1987, p. 34).

5) La cinquième catégorie est composée des programmes de « Postgraduate Diploma » ou de « MA » en interprétation et traduction offerts à Bath, Bradford, Kent, Salford et Surrey.

6) La sixième et dernière catégorie inclut des programmes ou cours du soir proposés par des polytechniques, collèges et institutions privées décernant une diversité de certificats et diplômes pour des langagiers.

Ces données fournies par Griffiths sont en conformité avec celles présentées par James et Rouve (1972), Coveney (1982) et Napthine (1983). Au R.-U., la traduction est enseignée dans une grande variété de programmes tels que présentés par tous ces auteurs. En fait, dans la majorité des cas, on conçoit des programmes pour former des experts langagiers pouvant travailler comme traducteurs.

4.2.4 Offre et demande dans les secteurs langagiers au Royaume-Uni

Dans une étude intitulée *The Training of Professional Linguists in the United Kingdom*, réalisée dans le cadre d'une thèse de doctorat soutenue à l'University of Bath en 1990, Stephen Peter Slade examine les processus d'admission des candidats aux programmes de traduction et d'interprétation, les formations offertes par les institutions d'enseignement supérieur et les critères de recrutement des langagiers (traducteurs et interprètes) au R.-U. L'étude, dont l'objectif consiste à déterminer la nature exacte de l'offre et de la demande dans le secteur des langagiers, porte principalement sur les programmes avec une orientation professionnelle en traduction et en interprétation au R.-U. Dans le cadre de notre étude, nous ne retiendrons que les données relatives à la formation des traducteurs ; nous excluons donc celles relatives à la formation des interprètes. Slade explique que les programmes conçus exclusivement pour les étudiants étrangers (par exemple, le programme destiné aux étudiants arabes et étudiants africains anglophones) ainsi que les programmes orientés vers la traduction littéraire et la lexicographie sont exclus de son étude.

Pour la constitution de son corpus, Slade recueille les données de base sur la formation des traducteurs et d'interprètes en 1984 par l'entremise de documents officiels (guides d'études, conditions d'admission, descriptifs des cours, etc.) mis à la disposition de futurs étudiants par les établissements en question pour l'année scolaire 1985-1986. Il mène une deuxième enquête en 1987 centrée uniquement sur les programmes commencés à l'automne de la même année. Slade affirme que même si les données recueillies dans le cadre de son étude sur les programmes spécialisés de cycles supérieurs couvrent la période entre 1984 et 1990, les programmes de l'année scolaire terminée en 1987 sont étudiés en profondeur, notamment ce qui a trait à la sélection des candidats, à la formation et au recrutement. Slade étudie aussi en profondeur le programme de la quatrième année de Heriot-Watt de 1987. Citant Keith (1990), l'auteur

explique que les programmes de premier cycle, soumis à la concurrence entre les départements de langues étrangères, subissent des modifications presque chaque année, ce qui rend donc difficile l'obtention d'une image définitive des programmes. Par conséquent, seules les composantes représentatives des programmes sont mises en évidence (Slade, 1990, p. 6).

En 1984, Slade joint par courrier 92 établissements d'enseignement supérieur offrant des cours ou des programmes d'au moins une langue étrangère pour leur demander des guides d'études ainsi tout document contenant des renseignements sur les programmes de langues modernes de premier cycle et de cycles supérieurs. Après avoir étudié les documents reçus, Slade poursuit ses recherches sur les programmes d'études de 1985, 1986 et 1987. Ses résultats révèlent que, parmi les 92 institutions sélectionnées, 69 n'offrent pas de programmes en traduction professionnelle ou en interprétation. Pourtant, les exercices de thème et de version sont intégrés dans presque tous les programmes destinés à l'apprentissage de langues étrangères. Slade établit une distinction entre les 69 institutions offrant des programmes traditionnels de langues et les 23 institutions dispensant des cours ou des programmes destinés à former de traducteurs ou des interprètes. Ces 23 institutions offrent toutes des cours ou des programmes en traduction et/ou interprétation professionnelle dans, au moins, une langue étrangère au premier cycle. Onze institutions offrant des programmes de langues proposent des cours obligatoires ou optionnels en traduction et/ou interprétation professionnelle ; onze intègrent des exercices de traduction dans les cours traditionnels de langues.

La Heriot-Watt University est la seule université qui délivre, en 1990, un diplôme de premier cycle (BA) en langues (option traduction et interprétation) comportant de cours similaires à ceux offerts dans des programmes de cycles supérieurs (Postgraduate Diploma). Cette caractéristique la distingue des 22 autres institutions qui offrent des programmes de langues traditionnels. Les douze institutions qui offrent des programmes avec des composantes de traduction professionnelle sont les suivantes (Slade, 1990, p. 94-112): Aston University, University of Bath, University of Bradford, Ealing College of Higher Education, University of East Anglia, Oxford Polytechnic, University of Stirling, University College, Cardiff, Portsmouth Polytechnic, Roehampton Institute of Higher Education, University of York. Nous présenterons ci-après, seulement les données extraites de l'étude de Slade qui portent sur

l'unique programme de premier cycle orienté vers la pratique professionnelle des langagiers (celui de la Heriot-Watt University) et les programmes de traduction de cycles supérieurs.

4.2.4.1 Heriot-Watt University: BA Language Studies

Le Département de langues de la Heriot-Watt University a été fondé en 1968. Son objectif initial est l'enseignement des langues aux étudiants inscrits dans les facultés de sciences et d'ingénierie. Les diplômés de ce programme peuvent travailler en tant que langagiers professionnels dans divers secteurs tels que les organismes internationaux, les industries et le commerce, le journalisme et la communication. Au début, le nombre d'étudiants admis est de 30 au maximum par année ; dans les années 1980 l'admission est cependant limitée à 25 étudiants pour cause de restrictions budgétaires. Toutefois, au moment de l'étude de Slade le nombre atteint 40 (Slade, 1990, p. 120).

Les candidats retenus doivent répondre aux critères prescrits par le système d'Universities Central Council on Admission (UCCA) pour les programmes de premier cycle au R.-U. (Slade, 1990, p. 122). Dans les années suivant la création du programme, environ 500 candidats se présentaient chaque année. Slade précise que pourtant le nombre se baissait pour se placer autour de 350. Seulement 100 candidats sont retenus après examen de leur dossier scolaire et revue d'une lettre de recommandation de la part d'un ancien professeur. Les candidats sont convoqués à une entrevue et doivent avoir obtenu la mention « A » dans leurs deux langues de travail et de bonnes notes dans les matières. S'il s'agit de l'examen de Scottish Higher Level, ils doivent avoir obtenu la mention « B » dans les deux langues de travail, plus la mention « C » dans une autre matière en « GCE A-Level¹³⁵ ». Les candidats ne passent aucun test écrit. À la fin du processus de sélection, les offres d'admission sont envoyées aux candidats par le système d'UCCA (Slade, 1990, p. 124).

Slade (1990, p.122) note qu'au cours de la première année, on consacre cinq heures par semaine à l'étude de chaque langue : une heure de cours de traduction de la langue étrangère vers la langue anglaise et vice versa, la pratique de l'oral, l'interprétation de liaison, l'initiation à l'interprétation consécutive. Pendant les deux premiers trimestres, les étudiants suivent un

¹³⁵ GCE A-Level : General Certificate of Education Advanced Level est un examen de la fin des études secondaires au Royaume-Uni.

cours d'histoire moderne du pays dont la langue est étudiée. Lors du troisième trimestre, ce cours d'histoire est remplacé par un cours intitulé « European Political Ideology » qui prépare les étudiants pour les études européennes. Un cours de phonétique les prépare pour le cours de linguistique générale en deuxième année. Tous les étudiants, à l'exception de ceux qui suivent les cours de russe *ab initio*, choisissent un cours optionnel ou un cours au choix donné par autre département dans des domaines tels que la comptabilité, les relations industrielles, la gestion de la production et la statistique. Le programme de deuxième année est quasiment le même que celui de la première année à l'exception du fait que les étudiants choisissent un cours optionnel ou un cours au choix parmi les langues suivantes : le danois, le français, l'allemand, l'italien et l'espagnol.

En troisième année, les étudiants passent cinq mois à l'étranger en programme d'échange dans une université située dans un pays où se parle leur langue travail. Ils rédigent un mémoire sur un sujet portant sur un aspect pragmatique dans chacune des deux langues étrangères étudiées. En quatrième année, six heures sont consacrées à l'étude de chaque langue : deux heures de traduction, deux heures de pratique orale et deux heures de cours d'interprétation consécutive et d'interprétation simultanée. Un cours d'une heure par semaine intitulé « International Organizations and Economy » est le seul cours supplémentaire que les étudiants suivent en quatrième année. En général, quatre heures hebdomadaires sont consacrées aux cours de traduction pendant toute la période du programme. Le cours de linguistique générale porte exclusivement sur la théorie de la traduction et vise à développer la capacité intellectuelle des étudiants (Slade 1990, p. 127-128). L'auteur remarque que les professeurs ne sont pas des professionnels, sauf un interprète professionnel qui travaille à Bruxelles. Le stage en entreprise n'est pas une composante du programme.

Quant au lien entre le programme de Heriot-Watt et le marché de la traduction, un document produit par le Département de langues présenté en annexe de l'étude de Slade (1990) révèle les données sur l'emploi initial de 125 diplômés entre 1974 et 1980. Ce document montre que les diplômés du programme travaillaient dans divers secteurs exigeant des compétences langagières, mais qui n'impliquaient pas forcément de la traduction ou de l'interprétation : 20 ont poursuivi des études aux cycles supérieurs ; parmi les 105 qui ont intégré le monde du travail, seuls 17 occupaient des postes qui n'exigent pas de compétences linguistiques. Cinq

travaillaient comme interprètes ou traducteurs indépendants et 25 comme professeurs de langues.

Slade présente sept programmes de traduction et/ou d'interprétation existant aux cycles supérieurs à l'époque de son étude (1984 à 1990). Il établit une distinction entre les programmes conçus uniquement pour les étudiants britanniques (cinq programmes) et ceux qui sont destinés aux étudiants britanniques et étudiants étrangers (deux programmes). Slade concentre son étude sur les programmes conçus pour former uniquement les diplômés de premier cycle en langues modernes d'origine britannique en traduction et/ou interprétation professionnelle. Il exclut les programmes conçus pour former uniquement les étudiants étrangers (par exemple, Arabes ou Africains anglophones).

Les cinq programmes consacrés à la formation des traducteurs professionnels créés aux cycles supérieurs dans les universités britanniques¹³⁶ sont les suivants : 1) « Postgraduate Diploma in Translation and Interpretation » of the University of Bath ; 2) « Postgraduate Diploma/MA in Interpreting and Translating » of the University of Bradford ; 3) « Postgraduate Diploma in Technical and Specialized Translation » of the Polytechnic of Central London ; 4) « Postgraduate Diploma in Conference Interpretation Techniques » of the Polytechnic of Central London ; 5) « Postgraduate Diploma in Vocational Techniques for Career Linguists » of the University of Kent. Slade décrit aussi deux autres programmes ouverts aux étudiants étrangers, mais qui ne rentrent pas dans le cadre de son étude : « MA in Advanced Languages Studies » of the University of Salford » et « Postgraduate/MA in Translation » of the University of Surrey. Nous présenterons les données sur ces programmes extraites de l'étude de Slade (1990) dans la partie suivante.

4.2.4.2 University of Bath

Le « Postgraduate Diploma in Language Studies » de l'University of Bath, créé en 1966, est le premier programme de cycles supérieurs consacré entièrement à la formation des traducteurs et des interprètes au Royaume-Uni. Le programme est conçu pour former des langagiers capables de travailler dans des organisations internationales. Les candidats doivent choisir le français en

¹³⁶ Il convient de noter que la situation a beaucoup évolué depuis l'étude de Slade en 1990. Nous verrons les développements qui ont eu lieu plus tard dans la présente étude.

plus de l'allemand, de l'italien ou du russe comme langues de travail. Slade (1990, p. 153-154) remarque qu'à l'exception de l'allemand, offert chaque année à cause du nombre relativement élevé des candidats, les autres combinaisons linguistiques ne sont pas offertes tous les ans parce que cela implique une surcharge de travail pour le personnel enseignant ou à cause du nombre insuffisant de candidats.

Conditions d'admission

Pour être admis au programme, le candidat doit être détenteur d'un diplôme de premier cycle en langues : la qualité des dossiers des candidats constitue un facteur déterminant lors de la sélection. L'objectif du programme est de former des langagiers de qualité exceptionnelle. Un nombre restreint d'étudiants sont admis au programme dans le but de maintenir la qualité de la formation. Le nombre d'admis est limité au nombre de bourses allouées à l'University of Bath et aux candidats disposant des moyens financiers suffisants pour payer leurs études. Parmi les 100 à 150 candidats qui présentent leur demande d'admission chaque année, environ 45 % sont convoqués à une entrevue après examen de leur dossier et réception d'une lettre de recommandation fournie par un ancien professeur. Les candidats qualifiés sont admis après une série d'entrevues avec un jury et un test d'entrée oral et écrit. Entre dix et seize candidats sont retenus, dont sept se voient automatiquement octroyer une bourse ; ceux qui trouvent d'autres sources de financement sont aussi admis ou placés sur une liste d'attente (Slade, 1990, p. 155-160).

Contenus des cours et méthodologie d'enseignement

Pour le programme de traduction, deux heures hebdomadaires sont consacrées aux cours de traduction dans chacune des langues de travail, en plus d'une heure supplémentaire consacrée à d'autres activités telles que le précis-writing, la terminologie, la recherche et autres activités langagières. Deux heures sont aussi consacrées aux activités de perfectionnement des langues de travail ; cependant, ces activités, assurées par les assistants d'enseignement, ne contribuent aucunement à l'évaluation des travaux des étudiants. En revanche, pendant le deuxième trimestre, ces deux heures sont entièrement consacrées aux exercices d'interprétation avec l'assistance de locuteurs natifs. Les textes à traduire sont tirés de documents des organisations internationales et de documents journalistiques des pays en question. Le premier cours de

traduction consiste en des exercices d'analyse et de traduction des textes en mettant l'accent sur la technicité de ceux-ci. Ensuite, les étudiants reçoivent un texte qu'ils traduisent et remettent au professeur ; celui-ci le corrige et apporte ses commentaires au prochain cours.

Le deuxième cours de traduction est conçu pour la traduction à vue de textes politiques et économiques. Les étudiants reçoivent un devoir de traduction, en général, des dictionnaires spécialisés et des glossaires sont mis à leur disposition. Ils suivent également des cours dispensés par d'autres facultés de l'University of Bath dans des domaines techniques comme l'énergie nucléaire, la technologie aéronautique, le traitement des données et la médecine. Les textes techniques à traduire dans les cours de traduction sont directement reliés à ces domaines, et même si les enseignants de ces cours ne sont pas de traducteurs, ils sont capables d'apporter des éclaircissements scientifiques sur les textes. Un cours de traduction automatique est intégré au programme. Au cours d'une année scolaire, les responsables du programme font venir d'experts traducteurs (traducteurs expérimentés ou retraités) pour partager avec les étudiants leurs expériences professionnelles dans un domaine précis, par exemple, la traduction juridique. Entre 1984 et 1990, c'est-à-dire, la durée de l'étude de Slade, aucun cours portant sur la théorie de la traduction ou sur la stylistique n'est offert. Les contenus des cours en interprétation ne sont pas fournis en détail dans notre étude, mais nous tenons à signaler que les informations sur les deux types de formation sont étroitement liées. Quant au corps enseignant, Slade note qu'il n'est pas composé de traducteurs professionnels. Toutefois, les professeurs travaillent à titre de traducteurs indépendants de temps à l'autre. D'après Slade, puisque le programme existe depuis 20 ans, les professeurs ont déjà acquis un certain degré d'expertise malgré leur manque d'expérience pratique en traduction (Slade, 1990, p. 162-163).

Stage dans les organisations internationales

Le stage en entreprise constitue une autre composante du programme. Tous les étudiants passent normalement quatre semaines de stage (rarement rémunéré) dans une organisation internationale. Ces stages sont mis en place grâce à une entente entre l'administration du programme et les organisations d'accueil dont le Parlement européen, l'IAEA à Vienne, l'Office

européen des brevets à Munich, le Conseil européen pour la recherche nucléaire (CERN)¹³⁷ à Genève, le Conseil de l'Europe à Strasbourg, le Conseil de coopération douanière, la Commission européenne à Bruxelles, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Union internationale des chemins de fer (UIC) (Slade, 1990, p. 167-168).

Évaluation

Seuls les contrôles continus en traduction et en précis-writing totalisant 40 % de la note finale sont pris en compte parmi d'autres activités. Les examens de fin de programme sont constitués d'épreuves en traduction ainsi qu'en interprétation simultanée et consécutive. Pour chaque langue de travail de l'étudiant, l'épreuve en traduction, d'une durée de trois heures, consiste en trois extraits de textes obligatoires totalisant environ 1000 mots à traduire en anglais. Aucun dictionnaire ni document de référence n'est permis. L'évaluation porte aussi sur la traduction d'un texte long juridique partagé entre les étudiants avec l'aide d'un expert traducteur du domaine en question. Chaque étudiant traduit une partie du texte, et un coordinateur se charge de l'harmonisation de la terminologie. Le texte ci-dessous résume l'ensemble de l'évaluation :

The overall total of marks available for the course is 1000. Of these total, 400 are for course work, 300 for the translation tests and 300 for the interpretation tests. The further breakdown is as follows:

coursework: 300 for translation and 100 for précis-writing;

translation test: 50 per passage;

interpretation: 140 for simultaneous, 120 for consecutive and 40 for sight translation;

The pass-mark for the course is 400, which may be obtained by any means. It is not necessary to pass all elements of the course to be awarded the diploma (Slade, 1990, p. 172).

4.2.4.3 University of Bradford

Le Département de langues modernes de l'University of Bradford crée en 1975 le « Postgraduate Diploma in Interpreting and Translation ». Il s'agit d'un programme d'une durée d'un an ayant pour but la formation d'interprètes de conférence et de traducteurs généralistes dans les

¹³⁷ Fondé en 1952, le CERN est aujourd'hui l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire, données repérées sur le site web de l'organisation : <https://home.cern/fr/about> consulté le 22 décembre 2016.

domaines industriels, techniques et commerciaux (Slade, 1990, p. 176). Les étudiants choisissent deux langues étrangères parmi trois (français, allemand et russe).

Conditions d'admission

Aucune contrainte n'est imposée quant au nombre de candidats admis. Cependant, le Département suit de près le marché de la traduction dans les secteurs public et privé afin de prendre de justes décisions concernant les combinaisons linguistiques. La qualité des candidats reste le critère déterminant pour l'admission. Toute candidature qui répond aux critères d'admission est retenue. Le nombre de demandes reçues chaque année va de 120 à 150, dont dix ou onze sont retenues après le test d'entrée, l'entrevue et l'évaluation de la lettre de recommandation fournie par un ancien professeur du candidat. Le nombre de bourses de DES disponibles constitue un autre facteur déterminant pour le nombre de candidatures retenues, même si les candidats qui trouvent d'autres moyens de financement sont également admis. La plus grande cohorte en date de l'étude de Slade était de 15. La majorité des candidats ont le français et l'allemand comme langues de travail (Slade, 1990, p. 179-180).

Contenus des cours et méthodologie d'enseignement

Le programme comporte les matières suivantes : interprétation de conférence, traduction, théorie de la traduction, techniques de résumé. Lors du premier trimestre, tous les étudiants suivent les cours d'introduction dans ces quatre matières. Puis, pendant le deuxième et le troisième trimestre, selon leurs compétences, les étudiants sont orientés vers les cours liés à leur domaine de spécialisation (traduction, interprétation ou traduction et interprétation) et les cours de base du programme. De cette manière, l'étudiant suit les cours dans les deux langues étrangères en interprétation ou en traduction. L'étudiant peut suivre les cours en interprétation dans une langue et les cours de traduction dans une autre. Toutefois, dans des cas exceptionnels et sur approbation du responsable du programme, un étudiant peut suivre les cours dans les deux disciplines. Les étudiants qui réussissent à obtenir le « Postgraduate Diploma », peuvent s'inscrire dans un programme de maîtrise en traduction et interprétation et obtenir la maîtrise en trois mois en travaillant sur un projet de traduction et un mémoire (Slade, 1990, p. 186).

Tout au long du programme, le Département propose deux heures de cours de traduction obligatoires dans chacune des langues de travail. Pour ceux qui choisissent de se spécialiser en

traduction, une heure supplémentaire de cours est proposée, mais elle n'est pas exclusivement consacrée à la traduction : d'autres activités visant à améliorer les connaissances linguistiques y figurent aussi. L'objectif de ce cours consiste à développer chez les étudiants les techniques de la traduction sans mettre l'accent sur un domaine donné, ce qui leur permet ainsi d'étudier une gamme très variée de textes. L'approche de l'enseignement suit le modèle traditionnel : le professeur propose un texte en classe pour analyse et traduction en groupe ; après quoi, les étudiants reçoivent comme devoir un passage à traduire individuellement, qu'ils le remettent au professeur, qui le corrige et le commente en classe (Slade, 1990, p. 187).

Outre les quatre activités de base du programme, à savoir l'interprétation de conférence, la traduction, la théorie de la traduction et le précis-writing et les activités de perfectionnement linguistique, les étudiants consacrent une heure à des activités reliées au métier du traducteur telles que la documentation, la recherche terminologique et la formation en informatique. La traduction vers une langue étrangère n'est pas une exigence dans le cadre du « Postgraduate Diploma in Language Studies » de Bradford. Les examens finaux comportent, notamment, un projet de traduction d'environ 5000 mots à traduire pendant deux jours et demi, ce qui place ainsi l'étudiant dans un contexte de traduction professionnelle. Les textes sont normalement tirés de magazines scientifiques ou techniques. Pour le cours de théorie de la traduction, les étudiants analysent les techniques de la traduction d'un texte par rapport à l'original, ce qui en fait un cours plus pratique que théorique. À l'époque de l'étude de Slade (1990, p.195), la majorité des professeurs enseignant les cours d'interprétation à l'University of Bradford sont des praticiens. Par contre, en ce qui concerne le corps enseignant en traduction, seul un professeur travaille comme traducteur à temps plein, les autres étant des traducteurs indépendants (Slade, 1990, p. 195).

Stage en milieu du travail

Slade (1990, p.196-197) remarque que le stage fait partie intégrante du programme de Bradford. Le stagiaire passe environ quatre semaines dans un bureau de traduction ou une entreprise de langagiers professionnels pendant les vacances de Pâques. La majorité de ces organisations ou entreprises se trouvent à l'étranger : la Commission européenne, le Parlement européen, le CERN, l'OMS, l'ONU à Genève, l'Office européen des brevets à Munich, l'UNESCO à Paris

et la compagnie pétrolière Shell à Londres. Slade note que si le stage n'est que rarement rémunéré, il renforce le lien entre le programme et les employeurs.

Évaluation

En ce qui concerne l'évaluation, les contrôles continus sont corrigés et commentés par les professeurs, sans toutefois compter dans l'évaluation finale donnant lieu à l'obtention du diplôme. L'évaluation finale se compose de sept matières dans lesquelles l'étudiant doit réussir, notamment la traduction de base dans chaque langue, l'interprétation de base dans chaque langue, la théorie de la traduction et deux cours de traduction avancées selon l'option choisie par l'étudiant (Slade, 1990, p. 197-198). La moyenne pour l'obtention du diplôme est fixée à 40 % et le jury d'examen peut accorder la distinction à un étudiant ayant obtenu un résultat exceptionnel. Les étudiants possédant un dossier scolaire exceptionnel peuvent s'inscrire dans un programme de maîtrise et rédiger une thèse pendant les trois mois suivant la fin du programme. Slade (1990, p. 199) atteste que 50 à 60 % des étudiants choisissent cette option.

4.2.4.4 Polytechnic of Central London

La Polytechnic of Central London (PCL) crée le « Diploma in Technical and Specialized Translation » en 1970¹³⁸ pour répondre à la demande croissante de traducteurs spécialisés par les compagnies britanniques locales et internationales et des agences de traduction (Slade, 1990, p. 205). Pour s'inscrire à ce programme d'un an, le candidat doit être diplômé des langues qu'il choisit d'étudier dans le programme, comme le français, l'allemand, l'italien, le russe ou l'espagnol. L'objectif du programme vise à développer chez ces étudiants les compétences professionnelles qui doivent leur permettre de traduire des langues étrangères vers l'anglais. Le nombre de candidats admis était limité à 25 au début du programme dans les années 1970, selon le nombre de bourses DES allouées. Le nombre de candidats admis a augmenté à 30, même si le nombre de bourses a diminué à 18, remarque Slade (1990, p. 206). Les douze places restantes sont offertes aux candidats ayant les moyens financiers pour payer leurs études. Ceux-ci sont de deux catégories : la première se compose des locuteurs natifs d'anglais originaires du Canada et

¹³⁸ Slade donne 1970 comme la date de la création du « Diploma in Technical and Specialized Translation ». Pourtant, selon les données présentées par Coveney et Pedrola, le programme aurait été créé en 1967, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut.

de l'Australie qui retournent dans leur pays à la fin de leurs études, la deuxième catégorie regroupe des étudiants qui font un retour aux études et qui ont le plus souvent l'appui financier de leur employeur. Quant aux combinaisons linguistiques, la majorité des étudiants ont le français comme langue de travail en combinaison avec l'une des quatre langues suivantes : l'allemand, l'espagnol, l'italien et le russe.

Toutes les combinaisons linguistiques suivantes sont offertes chaque année et choisies par quelques étudiants : huit étudiants pour les combinaisons français-allemand et français-italien et six étudiants pour les combinaisons français-espagnol et français-russe. Slade (1990, p. 207) remarque qu'un tel manque de flexibilité des critères de sélection remet en question la qualité des candidats admis dans la combinaison français-russe, par exemple, car un tel système de quota exclut automatiquement certains candidats plus qualifiés en faveur d'autres combinaisons comme français-allemand. Pourtant, Slade (1990, p. 207) estime que l'avantage du système réside dans le fait que les candidats qualifiés ne sont jamais refusés parce que leur combinaison de langues n'est pas offerte pendant une année scolaire donnée.

Conditions d'admission

Environ 200 candidatures sont reçues chaque année. Pour l'examen d'entrée, tous les candidats reçoivent deux textes à traduire (un technique et un deuxième politique, juridique ou financier) d'environ 1000 mots chacun, un dans chacune de leurs langues de travail. Un texte technique et un deuxième texte politique, juridique ou financier. Ceux qui remettent une traduction satisfaisante (entre 40 à 65 % environ), doivent fournir une lettre de recommandation de la part d'un ancien professeur ; ils sont convoqués en entrevue. Une trentaine de candidats sont retenus dont 18 reçoivent des bourses de DES. Le responsable du programme se charge de la correction de toutes les traductions remises par les candidats.

Contenus des cours et méthodologie d'enseignement

Si l'enseignement dans les cours des langues de travail est axé sur les techniques de la traduction, la terminologie et les connaissances des domaines spécialisés, l'enseignement dans la troisième langue étrangère de l'étudiant s'oriente quant à elle vers l'acquisition d'une connaissance passive de la langue en question, assez pour permettre à l'étudiant de traduire. Les trois heures hebdomadaires pendant le premier trimestre sont consacrées à l'enseignement de la

grammaire de base et du vocabulaire élémentaire. Puis, pendant le deuxième et le troisième trimestre, les étudiants travaillent sur des lettres commerciales, des textes publicitaires et des articles journalistiques dont la difficulté progresse d'un niveau à l'autre. Les compétences orales ne sont pas du tout enseignées en dehors de la prononciation de base. Slade (1990, p. 211) remarque que les étudiants se montrent capables de traduire les mêmes catégories de textes utilisés pour les exercices de traduction dans les cours de langues de travail majeures.

Quatre heures par semaine sont consacrées aux cours de traduction technique et non technique dans les langues de travail majeures, et deux heures aux séminaires. Les professeurs du Département enseignent les cours de traduction non technique. Les cours de traduction dans les langues majeures sont donnés le plus souvent par des traducteurs professionnels employés à temps partiel. Pendant l'année scolaire, les cours portent sur douze sujets techniques ; d'ici la fin leurs études, les étudiants acquièrent des compétences dans ces domaines, ce qui leur permet de travailler comme langagiers professionnels. Environ quatre semaines sont consacrées à chaque sujet. Le processus d'enseignement se déroule de la manière suivante : les étudiants assistent à un cours de présentation du sujet ; ensuite, ils étudient des textes sur le sujet et font des lectures et des recherches documentaires guidées ; enfin, ils traduisent des textes sur le sujet (Slade, 1990, p. 211-212).

Des cours supplémentaires sont parfois donnés par des professeurs venant d'autres départements de la Polytechnic of Central London. Les sujets abordés portent souvent sur les domaines suivants : l'ingénierie mécanique, la fabrication du fer et de l'acier, la comptabilité et la recherche pharmaceutique. Ils sont présentés aux étudiants de manière progressive et en ordre de difficulté. Des ateliers qui permettent aux étudiants de participer aux activités communes sont organisés ; visites d'industries, conférences données par des traducteurs spécialistes, exposés sur les possibilités d'emplois, courte présentation par des étudiants d'un sujet sur lequel ils ont fait des recherches, etc. Aucune matière n'est consacrée à la théorie de la traduction ou à la stylistique (Slade, 1990, p. 213).

Corps enseignant et ressources pédagogiques

À l'époque de l'étude de Slade (entre 1984 et 1990), le corps enseignant se compose de 18 personnes, dont treize (majoritairement traducteurs indépendants et spécialistes des domaines) qui viennent de l'extérieur de la PCL pour y enseigner à temps partiel. Ils enseignent, avec le

responsable du programme, les cours de traduction technique et ceux des langues secondaires. Parmi les dix-huit, le responsable du programme est le seul qui soit engagé à temps complet dans l'administration et l'enseignement du programme. Ses quatre collègues qui enseignent partiellement ne possèdent pas d'expérience en traduction professionnelle ; ils sont plutôt pleinement engagés dans l'enseignement des cours de premier cycle.

Stage en milieu du travail

Selon les données présentées par Slade (1990, p. 215), l'administration du programme ne met en place aucun arrangement pour le stage des étudiants pendant la durée du programme pour deux raisons : la première est que l'administration tient à ce que les étudiants ne ratent pas de cours. Par conséquent, le stage pourrait avoir lieu que pendant les vacances de Noël et de Pâques, mais puisque ces périodes sont trop courtes, les apports du stage seraient minimes chez les stagiaires. La deuxième raison est la difficulté de trouver un stage pour une trentaine d'étudiants. Même si certains étudiants s'en trouvent un pendant les vacances de Pâques, le stage ne fait pas partie intégrante du programme. En revanche, à partir de 1985, la PCL a signé un contrat avec des organismes tels que les institutions européennes à Bruxelles et au Luxembourg où les étudiants peuvent effectuer un stage de longue durée à la fin de leurs études à PCL (Slade, 1990, p. 216).

Évaluation

L'évaluation des étudiants se fait entièrement par examens écrits et par deux projets de traduction réalisés au cours des deux premiers trimestres. Chaque projet consiste en un texte de 2500 mots et est évalué sur 20. Les notes supérieures à 10 sont ajoutées aux notes obtenues dans les examens finaux afin d'augmenter les chances de réussite des étudiants, qui doivent obtenir une note minimale de 50 dans chaque épreuve pour obtenir leur diplôme. Les examens ne comportent aucune épreuve orale et ne portent pas sur la théorie de la traduction. Les contrôles continus ne font pas partie de l'évaluation finale. Les étudiants passent trois examens d'une durée de trois heures dans chacune de leurs langues majeures. Chaque épreuve se compose de la traduction d'un texte d'environ 1000 mots. Le premier texte est de nature technique et basé sur un sujet traité en classe ; le deuxième texte est de nature non technique et porte également sur un sujet étudié en cours ; le troisième texte, par contre, porte sur un sujet non traité en classe,

toutefois il est encore technique. Les étudiants sont avertis de ces sujets avant les examens et sont autorisés à apporter du matériel de référence (Slade, 1990, p. 217).

4.2.4.5 University of Kent

L'University of Kent crée, en 1973, « le Postgraduate Diploma for Vocational Techniques in Career Linguists ». Il s'agit d'un programme à temps plein d'une durée d'un an, conçu pour les diplômés en langues modernes et locuteurs natifs anglais. Le programme a pour objectif la formation professionnelle en traduction spécialisée et autres applications pour des langagiers désirant travailler dans des milieux industriels, des organisations internationales et des contextes européens. Les langues sont enseignées à trois niveaux (majeure, mineure et *ab initio*) et dans une variété de combinaisons. Deux ou trois langues sont combinées, y compris l'une des langues suivantes : l'allemand, le français et le russe. Un diplôme dans l'une de ces langues est exigé pour l'admission au programme. Les étudiants titulaires d'un diplôme en deux langues (français-allemand, allemand-russe ou français-russe) peuvent combiner les deux langues en majeure, les autres peuvent combiner une langue en majeure avec une langue en mineure et une langue en *ab initio*. Les langues offertes en mineure sont l'allemand, le français, l'italien et le russe (le « GCE 'A' level » est requis) ; les langues offertes au niveau *ab initio* sont le néerlandais, le russe et le turc. Les étudiants qui choisissent le néerlandais doivent avoir une connaissance de l'allemand. Si toutes les langues maîtrisées par l'étudiant ont un statut égal en cours et en examens, l'étudiant doit identifier ses deux langues majeures dès le début des cours pour la question de l'évaluation (Slade, 1990, p. 241-242).

Conditions d'admission

Environ 100 candidatures sont reçues chaque année. Le processus de sélection commence par une évaluation préliminaire basée sur les informations fournies dans les formulaires de demande d'admission et de références, afin d'éliminer les candidats non qualifiés. Puis, les candidats retenus sont convoqués pour des entrevues et un test. L'examen d'entrée consiste en une entrevue avec le responsable du programme, d'autres entrevues dans les langues de travail de l'étudiant ainsi qu'un test d'anglais. Les entrevues et les tests visent à évaluer les compétences linguistiques des candidats plutôt qu'à évaluer leur potentiel de traducteurs. Le test se compose

essentiellement d'une conversation dans une langue étrangère, une traduction orale, un test de compréhension et des traductions (Slade, 1990, 243-246).

Contenus des cours et méthodologie d'enseignement

Le programme comporte cinq composantes : étude des langues, la théorie de la traduction, cours de perfectionnement linguistique de l'anglais (Use of English), conférences et cours complémentaires dans des domaines techniques particuliers. Six heures de cours sont consacrées aux matières dans chaque langue majeure même si les contenus des cours varient d'une langue à l'autre. Par exemple, le programme pour le français comporte quatre matières enseignées par différents professeurs. La première, d'une heure par semaine, est un cours d'introduction à la traduction de documents techniques et spécialisés. Le cours débute par des textes élémentaires en ingénierie mécanique et s'étend progressivement à d'autres textes plus complexes sur une gamme variée de sujets. Le deuxième cours, de deux heures par semaine, porte sur la traduction générale et non littéraire et vise à développer chez les étudiants des connaissances stylistiques et lexicales en français et en anglais. Les exercices comprennent aussi la comparaison de traductions et le résumé en anglais. Il s'agit surtout de textes journalistiques et administratifs. Le troisième cours, intitulé « French Language Background and Practice », est donné par un locuteur natif. Ce cours, qui vise à l'amélioration des compétences des étudiants en français langue étrangère, se compose de trois types d'activité : 1) des discussions sur la culture et la terminologie des domaines tels que le système juridique ou le système administratif local et central, 2) des séminaires sur la presse française, et 3) des séminaires animés par les étudiants où des textes publicitaires sont traduits, présentés, discutés et comparés. Le quatrième et dernier cours se centre sur la pratique de la traduction à vue et sur l'interprétation. Slade (1990, p. 248) remarque que les autorités chargées du programme y ont inclus la pratique de l'interprétation du fait que les traducteurs employés dans le secteur privé sont souvent appelés à travailler comme interprètes.

Le programme en allemand comporte aussi quatre matières (Slade, 1990, p. 248). Le premier correspond à celui du programme en français. Le deuxième cours porte sur la traduction de textes scientifiques, technologiques et industriels dans les domaines d'ingénierie d'essence et de gazole, de verre et d'optique, de réfrigération et de navigation. Le troisième cours consiste en des exercices de traduction orale en allemand animé par un locuteur natif : deux heures

d'activités en classe et une heure au laboratoire y sont consacrées. Le quatrième cours, d'une heure par semaine, est consacré à la traduction dans le domaine du journalisme économique. Les étudiants dont le français et l'allemand constituent les langues majeures ont une heure supplémentaire pour travailler sur des textes parallèles dans chacune des langues. Ces textes, traduits par des professionnels ou tirés des services de traduction d'entreprises, traitent de différentes spécialités industrielles.

La structure du programme en russe est plus simple : quatre heures d'activités en classe, une heure au laboratoire et une heure d'activités sur des matériels vidéo. Tous ces cours, assurés par le même professeur, visent à développer chez les étudiants les compétences pour traduire les types de textes suivants : articles sociopolitiques, textes scientifiques et technologiques, instructions et spécifications, actualités et reportages radiodiffusés, correspondance commerciale. Le cours comprend des exercices de traduction vers le russe.

En ce qui concerne les programmes mineurs, le contenu des cours est quasi similaire à celui des programmes majeurs, surtout pour les étudiants inscrits aux mineures en français et en allemand. Cependant, quelques modifications ont été apportées aux programmes compte tenu du niveau linguistique inférieur des étudiants. Le programme en italien, offert seulement en mineure, est constitué comme suit : cinq heures de cours par semaine, dont une heure de traduction et d'interprétation à vue en italien, deux heures de traduction générale, une heure d'exercices de résumé et de discussion sur des documents vidéo, puis une de traduction technique.

Quant aux cours du niveau *ab initio* en néerlandais et en turc, Slade (1990, p. 250) explique que les étudiants ont cinq heures de cours par semaine et six heures de cours en russe, en plus d'études personnelles, propres aux étudiants. Ces langues sont enseignées en mettant l'accent sur la traduction : tous les cours comportent des exercices de laboratoires de langue et des traductions en classe. Les étudiants doivent s'exprimer à l'écrit et à l'oral sur des activités quotidiennes. La deuxième composante majeure du programme *ab initio* est intitulée « The translation process and the use of English ». Elle comporte quatre matières différentes : « stylistics, translation theory, journalistic English, précis-writing and abstracting » (Slade, 1990, p. 251). Les responsables du programme invitent des conférenciers qui travaillent dans divers organismes en dehors de l'université pour s'adresser aux étudiants. En outre, plusieurs

cours complémentaires sont proposés afin d'offrir aux étudiants des connaissances générales étendues, par exemple, un cours de deux heures en ingénierie offert durant la première moitié de chaque semestre. Des professeurs venant d'autres départements donnent aussi des cours sur d'autres sujets tels que l'économie et la comptabilité. Ces cours donnés au Canterbury College of Technology sont liés au cours de traduction technique en français et en allemand, et servent de cours d'initiation aux connaissances fondamentales aux plus complexes en ingénierie. Les étudiants effectuent des visites guidées d'entreprises afin de prendre connaissance des activités qui y sont réalisées et, si possible, de leur département de traduction. Pendant les deux premiers semestres, un cours en traitement de texte et en développement de bases de données terminologiques est proposé. Le laboratoire informatique de l'University of Kent offre aussi un cours de trois heures par semaine aux étudiants en sciences humaines. Aucun arrangement n'est mis en place pour le stage des étudiants en milieu professionnel pendant la durée du programme.

Corps enseignant

Selon le rapport de Slade (1990, p. 253-254), la majorité des professeurs du programme sont des universitaires, même si des traducteurs professionnels sont aussi souvent embauchés. Pendant des années, les cours de traduction technique sont assurés par le directeur de la section de traduction de l'ICI.

Évaluation

Quant à l'évaluation des étudiants, les contrôles continus ne sont pas comptabilisés. L'évaluation se base plutôt sur les résultats obtenus aux examens. En revanche, un nombre spécifique des travaux pratiques et un projet de traduction sont requis : cinq travaux pratiques pour chaque langue étudiée et deux pour le cours de « Translation process and use of English » (Slade, 1990, p. 254).

4.2.4.6 University of Salford

À partir de 1979 à 1981, l'University of Salford offre un programme intitulé « MA course in Advanced Language Studies » en traduction et en interprétation pour les diplômés britanniques. Toutefois, le programme est supprimé à la suite des restrictions budgétaires imposées à plusieurs programmes universitaires en 1981. Par la suite, l'University of Salford crée des programmes modulaires permettant aux étudiants d'obtenir un diplôme de cycles supérieurs par une

combinaison de cours modulaires, étalés sur une période allant d'un an à temps plein jusqu'à cinq ans à temps partiel. Ainsi, l'étudiant peut accumuler des crédits, rédiger un mémoire et avoir la flexibilité de composer son propre programme d'études. Un programme comporte six cours d'une valeur de 6 crédits chacun, y compris un mémoire de douze crédits pour un total de 48 crédits exigés pour l'obtention du diplôme (Slade, 1990, p. 141).

Parmi les 165 cours modulaires offerts à l'University of Salford dans plusieurs départements, le Département de langues modernes dispense 35 modules dont quatre en interprétation et cinq en traduction. Les étudiants ont la possibilité de combiner des modules en interprétation, traduction et linguistique pour obtenir une maîtrise en « Advanced Language Studies », une version révisée de l'ancien programme qui a été supprimé en 1981. Cependant, même si le programme de Salford offre de cours spécialisés en traduction et en interprétation, le diplôme obtenu à la fin des études ne permet pas aux diplômés d'entrer directement dans la vie professionnelle à titre de traducteur, d'après Slade (1990, p.145).

4.2.4.7 University of Surrey

Créé en 1984 et chapeauté par le « Center for Translation and Language Studies », le « Postgraduate/MA in Translation » est un programme à temps plein d'une durée d'un an (Slade 1990, p. 146). Ce programme est destiné aux locuteurs natifs anglais possédant un diplôme dans l'une des langues étrangères offertes et aux locuteurs natifs de l'une de ces langues possédant un diplôme en langue anglaise. Seuls les candidats dont le dossier scolaire atteint au moins la mention « second class upper division » sont admis. Les langues proposées sont l'allemand, le français, le norvégien et le suédois. Les étudiants traduisent de l'une de ces langues étrangères vers l'anglais. Aucune bourse de DES n'est octroyée aux étudiants britanniques inscrits dans ce programme même si les autorités locales accordent de l'aide financière aux étudiants de temps en temps (Slade,1990, p. 146).

Le programme a pour objectif la formation des étudiants pour atteindre un niveau avancé dans la pratique de la traduction, les initier aux études terminologiques, leur inculquer des connaissances en sciences sociales et en technologie ainsi que des connaissances en théorie, méthodes et processus de traduction, des applications des outils de traduction et de terminologie. Le nombre de candidats admis varie entre 25 et 30 par année. Les étudiants sont divisés en trois

groupes : le groupe français composé des étudiants britanniques et des étudiants africains occidentaux, le groupe allemand constitué majoritairement des étudiants britanniques et le groupe norvégien/suédois formés entièrement des étudiants scandinaves (Slade, 1990, p. 147).

4.2.4.8 Comparaison des programmes de traduction

Slade (1990, p. 261) attire l'attention sur la distinction entre les cinq programmes destinés à former des langagiers professionnels : deux programmes sont entièrement consacrés à la formation des traducteurs (PCL et Kent), deux à la formation des traducteurs et des interprètes (Bath et Bradford) et un programme destiné exclusivement à la formation des interprètes offert par la Polytechnic of Central London et que nous n'avons pas inclus de notre étude. L'auteur note également que les programmes de la PCL et de Kent sont orientés vers la traduction commerciale et offrent aux étudiants la possibilité d'acquérir de nouvelles langues dans lesquelles ils pourront traduire. En revanche, sur le plan organisationnel, les deux programmes présentent des points de divergence : si la PCL offre une grande étendue de langues en recrutant un grand nombre d'enseignants de l'extérieur, Kent admet des diplômés qui ne possèdent qu'une seule langue étrangère. Ces candidats ne seraient pas admis dans les autres programmes (Slade, 1990, p. 261-262).

Quant aux programmes de Bath et de Bradford, ils présentent plus de points de divergence que ceux de PCL et de Kent : bien qu'ils aient tout deux programmes été conçus pour former des traducteurs et des interprètes, ils visent des clientèles très différentes et, par conséquent, n'ont pas le même objectif. Le programme de Bath a été conçu pour former des langagiers destinés à travailler spécifiquement dans des organisations internationales. Par contre, le programme de Bradford n'impose aucune restriction à propos des secteurs d'employabilité de ses diplômés (Slade, 1990, p. 262).

Enfin l'étude de Slade (1990) expose les formations disponibles au R.-U. en traduction dans les années 1980. Ces programmes ont été majoritairement créés aux cycles supérieurs à l'exception de celui de Heriot-Watt. Même si certains programmes de langues de premier cycle comprennent des cours de traduction, ils n'ont pas été conçus pour former des traducteurs, une tendance qui explique l'approche prévalant dans l'enseignement de la traduction au R.-U. En effet, les étudiants doivent acquérir un certain niveau de compétences linguistiques et de la

culture générale avant d'entreprendre des études en traduction. Gunilla Anderman (1998, p. 5) en parle ainsi :

Without a first degree in the foreign language(s), students may easily find themselves in a situation where they are forced to combine varying stages of language learning with the process of trying to acquire required translation skills. [...] Attempting to develop translation competence in students, not yet linguistically proficient or sufficiently culturally and socially aware, may be a case of trying to make them run before they can walk.

Tous ces programmes que nous venons de présenter ont été créés au sein de départements de langues étrangères. L'enseignement de la traduction est étroitement lié à l'enseignement des langues étrangères. Si seulement sept universités offrent des formations en traduction dans les années 1980, nous verrons dans la partie qui suit que 20 ans plus tard, une vingtaine d'universités proposent des programmes de traduction aux cycles supérieurs.

4.2.5 Multiplication des programmes de traduction

Dans l'introduction des *Proceedings of the Bath Symposium*, qui découlent de l'événement organisé pour marquer le quarantième anniversaire du « MA in Interpreting and Translating » (MAIT) de l'University of Bath, il est indiqué qu'en 1986 sept universités offrent des programmes de maîtrise en interprétation et en traduction. Vingt ans plus tard, en 2006, ces universités continuent non seulement à offrir ces programmes, mais y incluent même d'autres langues, notamment le chinois et le japonais. En 2006, le nombre des universités offrant des programmes de maîtrise en interprétation et en traduction s'élève à 27 (Pellatt et Minelli, 2006, p. vii) :

Aston, Bournemouth, Bristol, Cardiff, City University, Durham, East Anglia, Edinburgh, Essex, Imperial College, Newcastle University, University of North London, Portsmouth, Sheffield, Surrey, Swansea, University of Wales, Warwick, UMIST all offer PG translation courses. Bath, Bradford, Heriot-Watt, Kent, Leeds, London Metropolitan, Middlesex, Newcastle, Salford, and Westminster all offer PG Interpreting and Translating courses.

Les langues proposées sont les suivantes (en combinaison avec l'anglais) :

l'arabe, le bulgare, le catalan, le chinois, le danois, le néerlandais, le français, l'allemand, le grec, l'italien, le japonais, le norvégien, le perse, le polonais, le portugais, le russe, l'espagnol, le suédois, le turc et le romand, et sans doute d'autres plus avec l'expansion de l'Union européenne (Pelatt et Minelli, 2006, p. viii).

Pelatt et Minelli (2006, p. viii) attribuent la multiplication des programmes de traduction à l'augmentation de la demande en traduction en raison de l'immigration croissante et de l'expansion de l'Union européenne. De manière générale, l'enseignement de la traduction au R.-U. est relié à l'enseignement des langues, c'est-à-dire que les cours de traduction sont créés et intégrés aux programmes des départements de langues modernes. Par conséquent, il s'avère difficile d'identifier un modèle singulier des cursus. Nous avons créé un répertoire (en annexe 2) des institutions offrant des programmes de traduction professionnelle au R.-U. en 2016, à partir des données repérées sur le site web du British Council. Nous avons exclu de ce répertoire les programmes n'offrant que des programmes en interprétation ou en traduction littéraire.

Nous avons répertorié 41 institutions d'enseignement supérieur offrant des programmes de traduction. La majorité des programmes sont créés dans des départements de langues étrangères ou des départements de langues, de linguistique et de cultures/média/sciences sociales. D'autres types de départements portant des noms très variés ont aussi créé des programmes de traduction tels que « Business School », « Department of Culture and Creative Industries », « Centre for Intercultural Studies », « School of Journalism, Language and Communication », « School of Politics, Philosophy, Language and Communication Studies », etc., ce qui démontre la nature interdisciplinaire de la traduction. Les langues souvent offertes sont l'anglais, le français, l'allemand, l'italien, l'espagnol, l'arabe et le chinois, entre autres. Les combinaisons linguistiques varient d'une université à l'autre. Il convient de noter que, contrairement à la situation révélée par l'étude de Steve Slade (1990), plusieurs programmes de traduction existent au premier cycle en 2016. Ces programmes, dont la plupart sont intégrées aux programmes de langues étrangères spécifiques, ont une durée de trois à cinq ans. Par exemple, le Département de langues, linguistique et culture de l'Université de Hull offre les six programmes suivants au premier cycle :

- German with Translation Studies BA (Hons)
- Chinese Studies with Translation BA (Hons)
- Italian with Translation Studies BA (Hons)
- Spanish with Translation Studies BA (Hons)
- Two Modern Languages with Translation Studies BA (Hons)
- French with Translation Studies BA (Hons)

Aux cycles supérieurs, un grand nombre de départements offrent un master en traduction pour une durée d'un an. Il importe de remarquer que les programmes de « Master's in Translation » constituent le modèle qui définit la formation des traducteurs professionnels au R.-U. La majorité des programmes qui, au moment de leur création, étaient des « Postgraduate Diploma in Translation » ont été soumis à des réformes et ont été convertis en « Master's in Translation », par exemple les programmes de Bradford, Bath, Kent, Polytechnic of Central London, Salford et Surrey que nous avons présentés au début de ce chapitre. Toutefois, quelques universités offrent des « Postgraduate Diploma » en marge de leur programme de maîtrise. Ces « PgDip » comprennent deux tiers des crédits des programmes de maîtrise (120 crédits pour un « PgDip », 180 crédits pour un « Master's »). La majorité des institutions offrent en moyenne entre quatre à dix programmes de traduction aux cycles supérieurs en proposant différentes combinaisons linguistiques, différents parcours de spécialisation et quelques fois différents types de programmes (« Master's », « Postgraduate Diploma » ou « Postgraduate Certificate »). Des programmes de doctorat en traductologie sont également proposés par seize institutions selon les informations repérées sur le site web du British Council en 2016. En ce qui concerne notre étude, nous ne retiendrons que les programmes universitaires consacrés à la formation des traducteurs professionnels (« BA » au premier cycle, « MA », « PgDip » et « Certificate » aux cycles supérieurs).

Chapitre 5. Analyse quantitative et qualitative des données

5.1 Critères d'analyse des phénomènes observés

Dans ce chapitre, nous présentons une analyse des données recueillies sur la formation des traducteurs dans les quatre pays à l'étude à savoir le Canada, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni. À l'appui de données empiriques, nous traçons l'évolution des départements offrant des programmes de traduction, c'est-à-dire leur statut administratif dans le cadre universitaire ou institutionnel. Puis, nous considérons l'évolution des programmes d'études, c'est-à-dire, nous tenons en compte les types de programmes créés au moment de la création et les réformes auxquelles ils ont été soumis au cours des années. Les critères établis pour l'analyse des phénomènes observés sont les suivantes :

- Les types d'établissements d'enseignement supérieur qui offrent une formation des traducteurs.
- Les types de départements ou d'unités universitaires qui dispensent des programmes de traduction.
- Les types de programmes de traduction offerts dans chaque pays (certificat, baccalauréat et maîtrise).
- La clientèle visée.
- Les conditions d'admission.
- L'orientation des programmes.
- Le nombre de langues offertes.
- Les combinaisons linguistiques.
- Les titres de diplôme délivrés.
- Le nombre de programmes par institution.
- Le nombre de programmes par pays.
- Les convergences et les divergences entre les programmes de chaque pays.

Notre analyse présente en ordre chronologique les faits qui caractérisent chaque période dans chaque pays. Nous commençons avec les données recueillies sur la formation des traducteurs au Canada.

5.2 Analyse des cours et programmes de traduction au Canada

5.2.1 Premiers cours et programmes de traduction à Ottawa et à Montréal

Dans cette partie, nous faisons une analyse des premiers cours et programmes de traduction créés à l'Université d'Ottawa en 1936, à l'Institut de traduction de Montréal en 1942 et à l'Université McGill en 1943. À l'appui des données recueillies, nous observons les phénomènes suivants :

- 1) Les premiers cours de traduction sont sanctionnés par des certificats et non par des grades universitaires, un constat qui confirme la problématique liée au statut de métier attribué à la traduction à l'époque.
- 2) Ces cours de traduction ne sont intégrés à aucun programme, ni au premier cycle ni aux cycles supérieurs, même à l'Université d'Ottawa et à l'Université McGill où les cours ont été créés à l'université. Le statut professionnel associé à la traduction est à l'origine du refus de son intégration à l'université. Ce refus se manifeste également lors de l'intégration de l'Institut de traduction à l'Université de Montréal.
- 3) Quant à la clientèle visée, il s'agit d'un public large ayant des connaissances dans les deux langues de travail ou une certaine expérience en traduction.
- 4) Il s'agit des cours à orientation linguistique. C'est-à-dire que l'approche comparative est appliquée à l'enseignement dans ces cours de traduction. À l'Institut de traduction, la stylistique comparée fait partie des matières enseignées. L'idée de renforcer les connaissances linguistiques dans ces trois programmes laisse entrevoir principalement une visée de perfectionnement linguistique lié à la révalorisation de la langue française dans la communauté francophone canadienne.
- 5) Dans les trois cas, le nombre de langues proposées se limite à deux (français/anglais).
- 6) Sur le plan méthodologique, il s'agit de la performance magistrale qui est une méthode transmissionniste où, le professeur supposé être le détenteur des connaissances, relève

les fautes dans les traductions de ses élèves et propose sa propre traduction pour la version finale.

5.2.2 Premiers programmes de traduction à l'Université de Montréal

Nous présentons par la suite l'analyse des trois premiers programmes de traduction sanctionnés par de grades universitaires à l'Université de Montréal entre 1951 et 1969. Il s'agit d'une maîtrise, une licence et un baccalauréat en traduction. Pour analyser ces programmes, nous avons regroupé tous les cours offerts dans différentes catégories afin de déterminer le nombre de crédits consacrés à chaque composante dans chaque programme. Puis, nous avons indiqué le pourcentage de crédits attribués à chacune des composantes, ce qui permet de cerner l'orientation du programme.

5.2.2.1 Premier programme de traduction universitaire au Canada

La Section de linguistique, philologie et phonétique de l'Université de Montréal crée, en 1951, le premier programme de traduction sanctionné par un grade universitaire. Fondé par Jean-Paul Vinay, directeur de la Section à l'époque, ce programme de deux ans est sanctionné par une « Maîtrise ès arts (option traduction) », puis par une « Maîtrise en traduction » en 1965. Le programme comporte trente-quatre cours plus un stage professionnel et une thèse de 100 pages sur la stylistique ou la lexicologie : dix-sept cours en première année et dix-sept cours en deuxième année répartis tels que nous les présentons dans le tableau XV. Afin de cerner l'orientation de ce programme, nous regroupons tous les cours présentés dans le tableau ci-dessous dans les neuf catégories suivantes : linguistique, littérature et traduction littéraire, culture générale, traduction non littéraire, perfectionnement linguistique, langue, connaissances connexes à la traduction, interprétation simultanée, méthodologie de la recherche. Le nombre de cours dans chacune de ces neuf catégories est organisé comme suit :

- 1) Cours de linguistique. Huit cours de linguistique plus une thèse dont le sujet porte sur la stylistique ou la lexicologie ;
- 2) Cours de littérature et de traduction littéraire. Cinq cours : trois cours théoriques portant sur la traduction littéraire, un cours de littérature française et un cours de littérature anglaise.

Tableau XV. Cours de maîtrise en traduction à l'Université de Montréal en 1951

Catégories de cours	1 ^{re} année	2 ^e année
Cours théoriques	Séminaire théorie de la traduction I	Séminaire de traduction II
	Stylistique comparée anglais-français I (lexique, agencement)	Stylistique comparée anglais-français II (message, métalinguistique)
	Traduction littéraire (Version)	Traduction littéraire et technique (thème)
	English Semantics	Sémantique du français moderne
	English Stylistics	Grammaire du français moderne
	Interprétation simultanée (vers le français)	Interprétation simultanée (vers l'anglais)
	Vocabulaire comparé anglais-français	Documents internationaux
	Histoire de la langue anglaise	Linguistique générale
	Méthodologie de la recherche	Méthodologie de la thèse
Cours pratiques	Travaux pratiques de thème	Travaux pratiques de rédaction et de « précis-writing »
	Travaux pratiques de version	Travaux pratiques de version (commerciale, publicitaire)
	Travaux pratiques d'interprétation	Travaux pratiques d'interprétation
	Travaux pratiques de phonétique anglaise	Travaux pratiques de lexicologie
	Étude d'une 3 ^e langue	Étude d'une 3 ^e langue
Culture générale	Histoire du Canada ou Histoire générale Histoire de l'art	Géographie du Canada ; Géographie générale
	Littérature française	Littérature anglaise (« Survey course »)
		Stage professionnel
		Une thèse de 100 pages sur un sujet de stylistique ou de lexicologie

- 3) Cours de culture générale. Cinq cours : deux consacrés à l'histoire, deux à la géographie et un aux documents internationaux ;
- 4) Cours pratique de traduction non littéraire. Quatre cours : un séminaire de traduction et trois cours pratiques de traduction ;
- 5) Cours de perfectionnement linguistique. Trois cours : « Histoire de la langue anglaise », « Grammaire du français » et « Travaux pratiques de rédaction et de 'précis-writing' » ;
- 6) Cours de connaissances connexes à la traduction. Deux cours : « Séminaire théorie de la traduction I », « Travaux pratiques de lexicologie » ;
- 7) Cours d'interprétation simultanée. Trois cours ;
- 8) Cours de langue. Deux cours consacrés à l'étude d'une 3^e langue ;
- 9) Méthodologie de recherche : deux cours.

Tableau XVI. Nombre de cours par catégorie de la première maîtrise en traduction

Catégories de cours	Nb. de cours	Pourcentage
Linguistique	8	23,52 %
Littérature et traduction littéraire	5	14,70 %
Culture générale	5	14,70 %
Traduction non littéraire	4	11,76 %
Perfectionnement linguistique	3	8,82 %
Connaissances connexes à la traduction	3	8,82 %
Interprétation simultanée	3	8,82 %
Langue	2	5,88 %
Méthodologie de recherche	2	5,88 %
Total	34	100 %

D'après ces données, le nombre de cours le plus élevé est consacré à la linguistique, soit 23,52 %, quasiment le double de celui de la traduction non littéraire. Nous n'avons pas trouvé les données sur le nombre de crédits que porte chacun de ces cours, cependant, dans le cas où ils portent tous le même nombre de crédits, nous pouvons déduire que le nombre de crédits alloués à la linguistique est le plus élevé. Cette maîtrise en traduction est remplacée en 1968 par une licence en traduction.

5.2.2.2 Premier programme de licence en traduction au Canada

En 1967, André Clas, le responsable de la section de traduction du Département de linguistique et de langues modernes propose à l'Assemblée du département, une refonte totale du programme de maîtrise et une modification de son titre. L'Assemblée approuve ces deux propositions à l'unanimité. Le programme de maîtrise est donc remplacé par une licence en traduction en 1968. Ce programme de licence d'une durée de trois ans constitue le premier programme de traduction de premier cycle créé dans une université canadienne. Les cours offerts sont classés en trois catégories (formation culturelle, formation technique et formation pratique) et échelonnés sur trois ans.

Tableau XVII. Catégories de cours de la première licence en traduction au Canada

Catégories des cours	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	Total
Formation culturelle	30 cr.	13 cr.	6 cr.	49
Formation technique	8 cr.	10 cr.	2 cr.	20
Formation pratique	-	10 cr.	23 cr.	33
Total	38 cr.	33 cr.	31 cr.	102

Nous avons déjà présenté le programme d'études de cette licence en traduction dans le chapitre trois. Nous examinons dans cette partie l'orientation de ce premier programme de licence en analysant la répartition des cours. En première année, le total des crédits de cours est de trente-huit. Les cours obligatoires de formation culturelle se composent majoritairement de cours de littératures française, canadienne et anglaise et d'un cours de langue choisi parmi les langues suivantes : allemand, espagnol, italien, russe, pour un total de vingt-deux crédits. Pour les cours à option de formation culturelle, l'étudiant choisit deux cours de quatre crédits chacun dans les domaines suivants : histoire, géographie, droit, sciences économiques, sciences et philosophie. Les cours obligatoires qui constituent la formation technique (huit crédits) se constituent entièrement des cours de linguistique suivants :

LING 398	Étude normative du français oral (examen de dispense)	2 crédits
LING 409	Étude normative du français écrit	2 « «
LING 410	Grammaire supérieure du français moderne	2 « «
LING 411	Stylistique du français moderne	1 « «
LING 440	Éléments de linguistique générale	1 « «

Les sigles et les intitulés de ces cours révèlent encore une fois l'orientation linguistique de cette première licence en traduction. En fait, il est difficile de déterminer la technicité de ces cours par rapport à l'enseignement de la traduction. Apparemment, l'objectif de ces cours est le perfectionnement linguistique et la rédaction. Parmi les onze cours obligatoires en première année, cinq sont consacrés à la linguistique, quatre à la littérature et deux à la langue. En première année, les étudiants ne suivent aucun cours pratique de traduction.

En deuxième année, le total des crédits de cours est de 33. Les quatre cours obligatoires de formation culturelle visent à l'étude des langues (treize crédits). Parmi les cinq cours

obligatoires de formation technique (dix crédits), un cours est consacré à la stylistique, un à la stylistique comparée, un à la syntaxe, un à la grammaire et un à l'interprétation de conférence. Les cinq cours obligatoires de formation pratique (dix crédits) sont consacrés à la traduction.

En troisième année, le total des crédits de cours est de 31 répartis comme suit : deux cours obligatoires (six crédits) consacrés à la formation culturelle : un cours de langue (quatre crédits) et un cours de sciences sociales et politiques (deux crédits) ; un cours obligatoire (deux crédits) de formation technique est consacré à la linguistique (« Stylistique comparée II ») ; parmi les douze cours obligatoires de formation pratique (23 crédits), sept sont consacrés à la traduction plus un cours de travaux pratiques en traduction ou un cours d'interprétation simultanée. Les autres cours sont consacrés à la critique et à la révision de traductions, au vocabulaire et au précis-writing. Le grand total des crédits de cette première licence en traduction au Canada est de 102 crédits.

Dans le but de cerner l'orientation du programme, nous regroupons tous les cours en dix catégories en prenant comme critère principal l'intitulé de chaque cours. Ces dix catégories de cours servent de base d'analyse pour notre étude des programmes de traduction au Canada. C'est-à-dire, nous examinons le nombre de crédits alloués à chacune de ces catégories au cours des années afin de montrer l'orientation de chaque programme. Les dix catégories sont les suivantes :

- 1) Cours pratiques de traduction. Il s'agit des cours de traduction de textes commerciaux, juridiques et techniques, etc.
- 2) Cours de littérature et de traduction littéraire. Cette catégorie de cours se concentre sur des études de littératures française, anglaise et canadienne francophone, et sur la traduction littéraire.
- 3) Cours de linguistique. Ce sont des cours qui portent sur la linguistique générale, la stylistique française, la syntaxe française et la syntaxe anglaise.
- 4) Cours de langue. Il s'agit de l'étude d'une troisième langue choisie parmi les quatre proposées.
- 5) Cours de culture générale. Ces cours portent sur les mouvements politiques et sociaux, et sur un éventail de domaines visant à élargir la culture générale de l'étudiant.
- 6) Cours de perfectionnement linguistique. Il s'agit des cours portant sur les techniques de production orale et de production écrite, la grammaire, l'étude de textes français, les

anglicismes et les canadianismes, le vocabulaire spécial et technique, l'histoire de la langue française et l'histoire de la langue anglaise.

7) Cours de compétences connexes à la traduction. Ce sont des cours de critique et de révision de textes, de documentation terminologique, de gestion de projet de traduction, etc.

8) Cours à option de culture générale.

9) Cours de travaux pratiques. Ce cours est consacré à la traduction et à la retraduction.

10) Cours d'interprétation de conférence.

En ce qui concerne les catégories de cours, on constate quelques réformes entre le programme de maîtrise et le programme de licence : deux catégories sont ajoutées au programme de licence. Il s'agit de cours de compétences connexes à la traduction et de cours de travaux pratiques de traduction et retraduction. Ces cours portant sur les pratiques professionnelles de traducteur comme la révision de textes, la documentation terminologique, la gestion de projet de traduction. En revanche, les cours de méthodologie de recherche sont supprimés. Ainsi, on compte neuf catégories dans le programme de maîtrise et dix catégories dans celui de licence. Nous présentons le nombre de crédits alloués à chacune de ces dix catégories de cours dans le tableau ci-dessous.

Tableau XVIII. Crédits par catégorie de cours de la première licence en traduction

Catégories de cours	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	Total de crédits	% des crédits
Cours pratique de traduction	-	8 cr.	12 cr.	20 cr.	19,60 %
Cours de littérature et de traduction littéraire	15 cr.	2 cr.	2 cr.	19 cr.	18,62 %
Cours de linguistique	8 cr.	8 cr.	2 cr.	18 cr.	17,64 %
Cours de 3 ^e langue (4 langues au choix)	4 cr.	4 cr.	4 cr.	12 cr.	11,76 %
Cours de perfectionnement linguistique	3 cr.	4 cr.	3 cr.	10 cr.	9,86 %
Cours obligatoire de culture générale	-	5 cr.	2 cr.	7 cr.	6,86 %
Cours de compétences connexes à la traduction	-	-	4 cr.	4 cr.	3,92 %
TP de traduction et retraduction	-	-	2 cr.	2 cr.	1,96 %
Introduction à l'interprétation de conférence	-	2 cr.	-	2 cr.	1,96 %
Total des cours obligatoires	30 cr.	33 cr.	31 cr.	94 cr.	95,15 %
Cours à option de culture générale	8 cr.	-	-	8 cr.	7,84 %
Grand total des crédits du programme	38 cr.	33 cr.	31 cr.	102 cr.	102 %

Notre analyse montre une réduction du nombre de crédits alloués aux cours de linguistique par rapport au programme de maîtrise en traduction qui vient d’être remplacé. Dans ce programme de licence, le plus grand pourcentage de crédits est attribué aux cours pratiques de traduction non littéraire, suivis par les cours de littérature et de traduction littéraire, ce qui signifie qu’une place importante est accordée à la littérature dans ce programme. Par contre, la linguistique est mise en troisième position. On remarque également que le programme est plus souple en raison de la présence des cours à option, qui sont complètement absents dans le programme de maîtrise. Toutefois, le cours d’une troisième langue et le cours d’interprétation sont encore présents. Ce programme de licence en traduction qui vient d’être créé est vite remplacé, un an plus tard, par un baccalauréat en traduction.

5.2.2.3 Premier programme de baccalauréat en traduction au Canada

Le nouveau programme de licence en traduction qui vient de remplacer la « maîtrise en traduction » est converti, en 1969, en « baccalauréat en traduction » comportant 91 crédits (le programme de licence comporte 102), soit 33 crédits en première année, 33 crédits en deuxième année et 25 crédits en troisième année. Pendant les première et deuxième années, les étudiants suivent 27 crédits de cours obligatoires et six crédits au choix. En troisième année, ils font 23 crédits de cours obligatoires et deux crédits de cours au choix. Les 91 crédits sont répartis en les trois catégories de cours suivantes :

Tableau XIX. Catégories de cours du premier baccalauréat en traduction au Canada

Catégories de cours	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	Total
Formation culturelle	22 cr.	9 cr.	4 cr.	35 cr.
Formation technique	9 cr.	10 cr.	2 cr.	21 cr.
Formation pratique	2 cr.	14 cr.	19 cr.	35 cr.
Total	33 cr.	33	25	91 cr.

Refonte du programme de baccalauréat en traduction

Dans cette partie, nous considérons les refontes du programme de licence en baccalauréat. En première année, sous la rubrique « Français » : trois cours de douze crédits en études littéraires sont réduits à un seul cours (trois crédits) d’initiation aux études littéraires (Fran 202). Deux nouveaux cours sont créés : « Travaux pratiques » (Fran TP) : six crédits, et « Liste de lecture » :

trois crédits. Sous la rubrique « Anglais », un cours d'histoire de la littérature anglaise est supprimé, le titre du cours « English Composition and Language » est modifié par « English composition » (Angl 201), six crédits sont alloués à ce cours au lieu de trois. Sous la rubrique « Langue » (3^e langue au choix, quatre crédits), le latin et le grec sont ajoutés aux quatre langues (allemand, espagnol, italien et russe) déjà proposées. Dans le programme de licence, les cours de linguistique sont qualifiés de cours de formation technique ; en revanche, dans le programme de baccalauréat, sous la rubrique « Linguistique », on ne retient que trois cours au lieu de cinq. Un cours d'initiation à la traduction est introduit et les cours de grammaire du français écrit sont supprimés. On retient ainsi 27 crédits pour les cours obligatoires au lieu de 28 ou 30. Pour les cours à option en première année, l'étudiant doit choisir six crédits au minimum (huit crédits au minimum dans le programme de licence) parmi 36 cours portant sur des sujets très variés dans plusieurs domaines : langue, linguistique, géographie, histoire, arts, philosophie, économie, et droit.

Le programme en deuxième année comporte 33 crédits. Dans le programme de baccalauréat, les cours de formation culturelle et les cours de langue figurent sous la rubrique de « cours à option » et certains cours de linguistique sont supprimés. Fait intéressant, c'est à ce moment que le sigle TRAD est introduit pour les cours de traduction. De nouveaux cours de perfectionnement linguistique sont créés : un cours de composition en anglais et un cours de travaux pratiques. L'étude d'une troisième langue fait encore partie du cursus et l'étudiant doit choisir une langue parmi les six proposées, et six crédits de cours au minimum parmi les cours à option. De toute évidence, le programme de baccalauréat est plutôt orienté vers la traduction professionnelle que vers la linguistique. Il est aussi clair que la question de perfectionnement linguistique reste une préoccupation majeure des concepteurs du programme. Le nombre de crédits consacrés aux cours de perfectionnement linguistique démontre qu'après la pratique de la traduction, la connaissance des langues de travail constitue l'autre grande préoccupation.

En troisième année, les étudiants suivent des cours obligatoires (21 crédits) consacrés en grande partie à la traduction des textes non littéraires, à la révision et à l'histoire de la traduction, deux crédits à une troisième langue et deux crédits à un cours à option en interprétation simultanée, ou un cours de travaux pratiques ou un cours en sciences sociales et politiques. Les cours d'anglicismes et de canadianismes, de vocabulaire technique et spécial sont supprimés. Les cours en sciences sociales et politiques et en interprétation simultanée deviennent

optionnels. Le programme de baccalauréat comporte 91 crédits et remplace ainsi le programme de licence de 102 crédits. Nous présentons ci-dessous les différentes catégories de cours et le nombre de crédits offerts dans ce premier baccalauréat en traduction créé à l'Université de Montréal.

Tableau XX. Crédits par catégorie de cours du premier baccalauréat en traduction

Catégories de cours	1 ^{er} année	2 ^e année	3 ^e année	Total des crédits	% des crédits
Cours pratiques de traduction	2 cr.	6 cr.	12 cr.	20 cr.	21,97 %
Cours de perfectionnement linguistique	6 cr.	6 cr.	-	12 cr.	13,18 %
Cours de travaux pratiques (FRAN TP)	6 cr.	3 cr.	-	9 cr.	9,89 %
Cours de 3 ^e langue (6 langues au choix)	4 cr.	2 cr.	2 cr.	8 cr.	8,79 %
Cours de compétences connexes à la traduction	-	2 cr.	5 cr.	7 cr.	7,69 %
Cours d'études et de traduction littéraires	3 cr.	2 cr.	2 cr.	7 cr.	7,69 %
Cours de linguistiques	3 cr.	2 cr.	2 cr.	7 cr.	7,69 %
Liste de lecture (FRAN)	3 cr.	2 cr.	-	5 cr.	5,49 %
Introduction à l'interprétation de conférence	-	2 cr.	-	2 cr.	2,19 %
Total de cours obligatoires	27 cr.	27 cr.	23 cr.	77 cr.	84,61 %
Cours à option	6 cr.	6 cr.	2 cr.	14 cr.	15,38 %
Grand total des crédits du programme	33 cr.	33 cr.	25 cr.	91 cr.	100 %

En général, dans le programme de baccalauréat, on constate une réduction dans le nombre de crédits attribués aux cours de littérature, de linguistique et de langue et aux cours obligatoires. L'accent est plutôt mis sur la pratique : les crédits alloués aux travaux pratiques sont augmentés et un cours d'initiation à la traduction est introduit, et sur les cours renforçant le perfectionnement linguistique. Le programme montre une plus grande ouverture vers d'autres domaines par l'introduction d'une liste de lecture et l'augmentation de crédits accordés aux cours optionnels. Le tableau ci-après montre en pourcentage les refontes faites au programme de baccalauréat : réduction de crédits, suppression et création des cours.

Tableau XXI. Première licence et premier baccalauréat en traduction au Canada

Catégories des cours	Licence	Baccalauréat	Différence
Cours pratique de traduction	19,60 %	21,97 %	+2,37 %
Cours de litt. et de traduction littéraire	18,62 %	7,69 %	-10,93 %
Cours de linguistique	17,64 %	7,68 %	-9,96 %
Cours de 3 ^e langue (4 langues au choix)	11,76 %	8,79 %	-2,97 %
Cours de perfectionnement linguistique	9,86 %	13,18 %	+3,32 %
Cours obligatoires de culture générale	6,86 %	-	-6,86 %
Cours de compétences connexes à la traduction	3,92 %	7,69 %	+3,77 %
TP traduction (et retraduction)	1,96 %	9,89 %	+7,93 %
Introduction à l'interprétation de conférence	1,96 %	2,19 %	+0,23 %
Liste de lecture (FRAN)	-	5,49 %	+5,49 %
Total des cours obligatoires	92,18 %	84,57 %	-7,61 %
Cours à option (de culture générale)	7,84 %	15,38 %	+7,54 %
Grand total des programmes	100%	100 %	
Total des crédits ajoutés			30,65 %
Total des crédits supprimés			30,72 %

5.2.3 Refontes du baccalauréat en traduction entre 1969 et 1975

Une comparaison du programme d'études du premier baccalauréat en traduction créé à l'Université de Montréal en 1969 avec celui de l'année scolaire 1975-76 révèle une profonde réforme. Le programme de 1975 comporte 90 crédits au total : 60 crédits obligatoires contre 77 crédits en 1969, quinze crédits à option contre quatorze crédits en 1969, et quinze crédits au choix (aucun cours au choix en 1969). Tous les cours offerts en première année en 1975 sont obligatoires. Le nombre de crédits consacrés aux cours pratiques de traduction est augmenté de dix crédits ; ces cours portent les sigles et les titres suivants : TRA 1011 – Thème 1 et TRA 1031 – Version générale. Par contre, six crédits obligatoires sont attribués à un seul cours de stylistique comparée, ce qui replace ainsi l'accent sur la méthode comparative ; le nombre de

crédits attribués à la stylistique comparée avait diminué en 1969 avec un cours (deux crédits) de stylistique comparée qui ne commençait qu'en deuxième année.

Dans le programme de 1975, on constate pour la première fois la présence d'un cours de théorie de la traduction : TRA 1050/TRA 1060 (« Théories de la traduction »). Puis, un cours portant sur la connaissance connexe à la traduction (« Économique I »), et un cours renforçant les compétences connexes à la traduction (« Initiation à la recherche terminologique ») sont obligatoires. Un cours de perfectionnement linguistique, intitulé « North American English for translators », est offert en anglais. Aucun cours de littérature ou de linguistique générale n'est offert en première année. Le cours d'une troisième langue a le statut hors programme. L'étudiant doit obtenir trois ou neuf crédits dans une de ces langues : espagnol, allemand, italien et russe offerte dans un autre département, s'il ne possède pas les compétences linguistiques dans une troisième langue avant son admission.

Dans le tableau ci-dessous, nous avons ajouté une autre catégorie de cours à savoir « Cours de connaissances connexes à la traduction ». Nous regroupons dans cette catégorie les cours de théorie de la traduction, d'histoire de la traduction, de méthodologie de la traduction, de terminologie, de lexicologie, de lexicographie ainsi que des cours portant sur la connaissance générale. En deuxième année, les étudiants suivent quinze crédits obligatoires de cours pratiques de traduction et neuf crédits de cours à option. Pour les cours obligatoires, il s'agit d'un seul cours de thème, trois cours de version en traduction littéraire, commerciale et technique et un cours de documentation et terminologie. Les cours optionnels visant à développer la culture générale chez les étudiants portent sur l'économie, la géographie, l'administration, la politique et la technologie. Un cours de traduction juridique et administrative et un cours de renforcement linguistique sont aussi optionnels.

Les quinze crédits obligatoires en troisième année sont consacrés à des cours pratiques de traduction et à un cours de documentation et terminologie. Les six crédits optionnels sont consacrés aux cours offerts dans les domaines suivants : organisations internationales, interprétation de conférence, version littéraire, histoire de la traduction, séminaire de traduction, précis-writing et rédaction et lexicologie. Par rapport au programme de 1969, le programme de 1975 est plus structuré, élargi et orienté vers la pratique de traduction professionnelle. La répartition de crédits selon les catégories de cours offerts dans le programme de baccalauréat de traduction en 1975 est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau XXII. Crédits par catégorie de cours du baccalauréat de l'UdeM en 1975

Catégories des cours	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	Total des crédits	% des crédits
Cours pratique de traduction	12 cr.	9 cr.	12 cr.	33 cr.	36,6 %
Cours de littérature et de traduction littéraire	-	3 cr.	-	3 cr.	3,3 %
Cours de linguistique	6 cr.	-	-	6 cr.	6,6 %
Cours de 3 ^e langue (4 langues au choix)	-	-	-	-	-
Cours de perfectionnement linguistique	3 cr.	-	-	3 cr.	3,3 %
Cours de compétences connexes à la traduction	3 cr.	3 cr.	3 cr.	9 cr.	10 %
Cours de connaissances connexes à la traduction	6 cr.	-	-	-	6,6 %
Total des cours obligatoires	30 cr.	15 cr.	15 cr.	60 cr.	66,4 %
Cours à option	-	9 cr.	6 cr.	15 cr.	16,6 %
Cours au choix	-	-	-	15 cr.	16,6 %
Grand total des crédits	30 cr.	24 cr.	21 cr.	90 cr.	100 %

5.2.4 Comparaison des programmes de traduction de 1968, 1969 et 1975

Une comparaison de la première licence en traduction créée en 1968 avec le baccalauréat fondé en 1969 et celui offert en 1975 révèle de profondes réformes et une évolution remarquable à l'égard du nombre de crédits attribués aux différentes catégories de cours. Pour les crédits obligatoires consacrés aux cours pratiques de traduction, on assiste à une augmentation de crédits en 1969, et en 1975, sept ans plus tard, le nombre de crédits a quasiment doublé, c'est-à-dire que 19,60 % de crédits sont alloués aux cours pratiques de traduction en 1968, 21,97 % en 1969 et 36,6 % en 1975. Quant aux cours de littérature et de traduction littéraire, le nombre de crédits a chuté de 18,62 % en 1968 à 7,69 % en 1969, puis à 3,3 % en 1975.

La réduction du nombre de crédits consacrés aux cours de linguistique est également importante : de 17,64 % en 1968 à 7,69 % en 1969, et à 6,6 % en 1975. Le cours d'une 3^e langue ne figure plus parmi les cours obligatoires, et les cours de travaux pratiques, d'interprétation de conférence ainsi que la liste de lecture ont disparu. Moins de crédits obligatoires sont alloués

aux cours de perfectionnement linguistique. En revanche, plus de crédits obligatoires sont consacrés aux cours de compétences connexes à la traduction et une composante de connaissances connexes à la traduction est ajoutée au programme de 1975. On constate également que plus de crédits sont accordés aux cours à option. De cette façon, les étudiants peuvent choisir les cours selon leurs besoins en compétences linguistiques ou en connaissances générales.

Tableau XXIII.Évolution du programme de traduction de l’UdeM de 1968 à 1975

Catégories des cours	Licence (1968)	Bac. (1969)	Bac. (1975)
Cours pratique de traduction	19,60 %	21,97 %	36,6 %
Cours de littérature et de traduction littéraire	18,62 %	7,69 %	3,3 %
Cours de linguistique	17,64 %	7,68 %	6,6 %
Cours de 3 ^e langue (4 langues au choix)	11,76 %	8,79 %	-
Cours de perfectionnement linguistique	9,86 %	13,18 %	3,3 %
Cours de compétences connexes à la traduction	3,92 %	7,69 %	10 %
Cours de connaissances connexes à la traduction	-	-	6,6 %
Cours obligatoires de culture générale	6,86 %	-	-
TP traduction	1,96 %	9,89 %	-
Introduction à l’interprétation de conférence	1,96 %	2,19 %	-
Liste de lecture (FRAN)	-	5,49 %	-
Total des cours obligatoires	92,18 %	84,57 %	66,4 %
Cours à option	7,84 %	15,38 %	16,6 %
Cours au choix	-	-	16,6 %
Grand total	100 %	100 %	100 %

Le programme est apparemment axé sur la traduction pratique (36,6 %) et montre une plus grande souplesse par la réduction du nombre de crédits obligatoires (60 crédits obligatoires contre 77 en 1969), et par l’augmentation du nombre de crédits optionnels ainsi que l’attribution de crédits aux cours au choix.

5.2.5 Programmes de traduction dans les universités canadiennes entre 1968 et 1975

Dans cette partie, nous présentons notre analyse des programmes de traduction dans les universités canadiennes à partir de 1968, la date de la création du premier programme de premier cycle jusqu'en 1975. Nous décrivons les types de départements, les types de programmes et les titres de diplômes décernés. D'autres programmes de premier cycle sont créés dans cinq universités après la création de la licence en traduction à l'Université de Montréal en 1968, convertie en baccalauréat en 1969. Ces universités sont les suivantes : Université Laurentienne (1968), Université Laval (1969), Université d'Ottawa (1971), Université de Moncton (1972), Université du Québec à Trois-Rivières (1972). Ces programmes sont offerts dans des départements de linguistique : Université Laval ; de linguistique et de langues modernes : Université de Montréal, des écoles de traduction et d'interprétation : Université Laurentienne, Université d'Ottawa ; départements de langues modernes : Université de Moncton et Université du Québec à Trois-Rivières.

Les types d'unités académiques qui offrent les programmes de traduction entre 1968 et 1975 expliquent la conception de la traduction à l'époque. L'enseignement de la traduction, considérée comme une branche de la linguistique ou une méthode d'enseignement des langues étrangères, se dispense dans des départements tels que « Département de linguistique », « Département de linguistique et de langues modernes » ou « Département de langues modernes ». Quant aux titres des diplômes décernés à la création de ces programmes, ils sont très divers : licence en traduction, baccalauréat spécialisé en traduction, licence ès lettres (option traduction), baccalauréat en science du langage, baccalauréat en linguistique appliquée (option traduction), baccalauréat en Langues modernes. À l'École de traduction de l'Université d'Ottawa, le diplôme porte initialement le titre « Baccalauréat en linguistique appliquée (option traduction) », ce n'est qu'en 1974 que l'École commence à délivrer le baccalauréat spécialisé en traduction. Les types d'unité académique abritant les programmes de traduction et les titres de diplômes décernés témoignent de la problématique liée au statut de la traduction et son enseignement dans le milieu universitaire de l'époque.

Mis à part les programmes de baccalauréat, trois universités offrent des programmes de certificat en traduction. Il s'agit de l'Université de Montréal qui propose des programmes de

certificat 1 et certificat 2 à la Faculté de l'éducation permanente. Dans son programme d'études de baccalauréat de 1985, il est indiqué que les adultes qui ont complété les deux certificats de traduction peuvent demander l'admission au programme de baccalauréat pour faire les trente derniers crédits et obtenir le BA spécialisé en traduction. L'Université de Sherbrooke et l'Université du Québec à Trois-Rivières offrent aussi des programmes de certificat en traduction. La combinaison linguistique dans tous ces programmes se limite aux deux langues officielles du Canada (anglais-français). Même si les étudiants doivent posséder des compétences dans une troisième langue pour obtenir le diplôme, comme c'est le cas de l'Université de Montréal, le programme ne comporte aucun cours de traduction dans des langues autres que le français et l'anglais.

Les six programmes de baccalauréat consacrés à la formation en traduction présentés dans le tableau ci-dessous portent des titres divers à la création. Cependant, en 1975, cinq programmes sur six décernent des diplômes portant le mot « traduction ». L'Université Laurentienne continue à décerner un « Baccalauréat en science du langage ». Les diplômes décernés dans les autres universités portent les titres suivants : Laval : « B.A. traduction », Moncton : « Baccalauréat spécialisé en traduction », l'UdeM : « Baccalauréat spécialisé en traduction », Ottawa : « B.A. spécialisation en traduction » et l'UQTR : « Baccalauréat en traduction ». Pour donner un aperçu général des débuts de la formation des traducteurs au Canada, nous présentons dans le tableau ci-après les cours et les programmes offerts de 1936 à 1975.

Tableau XXIV. Programmes de traduction entre 1936 et 1975 au Canada.

Dates de création	Cours/Programme	Université	Département/École	Diplôme
1936	Cours de traduction française	Université d'Ottawa	Faculté des arts	Certificat
1942	Cours de traduction française et anglaise	Université de Montréal ¹³⁹	Institut de Traduction	Certificat
1943	Cours de traduction française et anglaise	Université McGill	Section de l'Extension de l'enseignement	Certificat
1950	Cours de traduction anglaise	Université d'Ottawa	Faculté des arts	Certificat
1951	Programme de maîtrise	Université de Montréal	Section de linguistique	Maitrise ès art (option traduction)
1963	Cours de traduction	Université Laval	Dép. de linguistique	Certificat
1968	Programme de maîtrise	Université d'Ottawa	Dép. de linguistique et de langues modernes	Maitrise en linguistique appliquée (option traduction)
1968	Programme de certificat	Université de Montréal	Section de l'Extension de l'enseignement	Certificat
1968	Programme de licence	Université de Montréal	Dép. de linguistique et de langues modernes	Licence en traduction
1968	Programme de baccalauréat	Université Laurentienne	École de traducteurs et d'interprètes	Baccalauréat en science du langage
1969	Programme de baccalauréat	Université de Montréal	Dép. de linguistique et de langues modernes	Baccalauréat spécialisé en traduction
1969	Programme de licence	Université Laval	Dép. de linguistique	Licence ès lettres (option traduction)
1971	Programme de baccalauréat	Université d'Ottawa	École de traduction et d'interprétation	Baccalauréat en linguistique appliquée (option traduction)
1972	Programme de baccalauréat	Université Moncton	Dép. de langues	Baccalauréat spécialisé en traduction

¹³⁹ L'Institut de traduction a été fondé en 1942, mais son affiliation à l'Université de Montréal n'a lieu qu'en 1944 tel que nous avons précisé dans le chapitre trois de notre étude.

1972	Programme de baccalauréat	Université du Québec à Trois-Rivières	Dép. de Langues modernes	Baccalauréat en langues modernes (option traduction)
1972	Programme de certificat	Université de Sherbrooke	Non disponible	Certificat de traduction
1973	Programme de baccalauréat	Université du Québec à Trois-Rivières	Dép. des langues modernes	Certificat en traduction/ Baccalauréat en traduction
1974	Programme de baccalauréat	Université de Moncton	Dép. de traduction et de langues	Baccalauréat spécialisé en traduction
1974	Programme de baccalauréat	Université d'Ottawa	École de traduction et d'interprétation	Baccalauréat spécialisé en traduction

5.2.6 Programmes de baccalauréat dans les universités canadiennes en 1995

Les données recueillies dans notre étude montrent qu'en 1995, le nombre de programmes de baccalauréat en traduction s'élève à dix. Le nombre d'universités qui offrent des programmes de traduction universitaires de premier cycle a augmenté de six (1975) à dix (1995) en vingt ans. Le nombre de crédits offerts dans les programmes en 1995 vont de 63 crédits à l'Université Concordia à 120 crédits au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), à l'Université Laurentienne, à Moncton et à Ottawa. Le nombre de crédits accordés aux cours obligatoires dans ces programmes varie d'un programme à l'autre : de 48 crédits à Laval à 87 crédits à Moncton. Quant aux crédits alloués aux cours optionnels, ils vont de 0 crédit à Concordia à 36 crédits à Laval. N'ayant pas de données sur les titres que portent les départements qui offrent ces programmes en 1995, nous concentrons plutôt notre analyse sur le nombre de crédits alloués aux différentes composantes de ces programmes afin de montrer l'orientation de ceux-ci.

Puis, nous examinons aussi les titres des diplômes décernés pour voir combien ils reflètent le domaine de la traduction. Nous constatons que les titres des diplômes se révèlent quasiment uniformes en 1995 tels que « BA spécialisation en traduction », « B.A. spécialisé en traduction », et « Baccalauréat en traduction », à l'exception de l'Université Laurentienne qui décerne un « Baccalauréat en science du langage » et l'Université McGill qui offre un « Baccalauréat ès arts (option stylistique et traduction) ». Huit sur dix programmes offerts en 1995 décernent des titres qui portent le mot « traduction », et qui ne sont pas une option intégrée à un programme de linguistique, littérature ou langues modernes. La durée de ces programmes varie de trois à quatre ans selon le régime en vigueur dans chaque université : les universités

suivantes proposent des programmes de trois ans : Laval, McGill, Montréal, Ottawa, UQTR ; les cinq autres universités offrent des programmes de quatre ans : Concordia, CUSB, Laurentienne, Moncton, York.

Nous présentons ces baccalauréats en traduction offerts au Canada en 1995 dans les pages qui suivent. La répartition des crédits de cours offerts dans ces programmes est exposée dans des tableaux trouvés dans l'annexe 3 de notre étude. Les types de cours offerts dans les programmes de baccalauréat de traduction indiquent des orientations très diversifiées. À l'Université Concordia, le programme de BA spécialisation en traduction est axé sur la pratique : 27 ou 30 crédits alloués aux cours pratiques de traduction sur un total de 63 crédits (l'étudiant doit choisir trois crédits entre un cours de traduction et un cours de français). Les autres composantes portent sur la langue (quinze ou dix-huit crédits), la littérature (douze crédits), la linguistique (six crédits).

En 1995, le CUSB offre un B.A. spécialisé en traduction de 120 ou 132 crédits, dépendant du niveau de l'étudiant au moment de l'examen d'admission, qui fait partie d'un baccalauréat général. En première année, l'étudiant s'inscrit au programme de baccalauréat général et suit des cours en langues, humanités, sciences, sciences sociales ainsi que des cours au choix pour un total de 30 crédits. Pour obtenir l'admission au baccalauréat spécialisé en traduction, l'étudiant doit passer un examen d'entrée sur réussite de sa première année universitaire.

En deuxième année (première année de baccalauréat en traduction), le programme comporte quinze crédits de cours obligatoires. Pour les cours à option, l'étudiant choisit quinze crédits parmi les cours optionnels divisés en blocs A, B, C, D dans les domaines des humanités, sciences sociales, sciences et d'une troisième langue. Les blocs A « Version » et B « Thème » portent sur la traduction juridique, littéraire, scientifique et technique, commerciale et économique ainsi que sur la traduction en sciences sociales. Le bloc C « Rédaction et traduction » comporte des cours visant au perfectionnement linguistique et au développement des compétences connexes à la traduction : « Grammaire normative », « Lexicologie comparée », « Lexicographie comparée », « Rédaction professionnelle », « Analyse du discours » et « Mémoire de traduction ». Le bloc D « Pratique » comporte deux cours de laboratoire, un atelier sur la traduction professionnelle, la révision et la terminologie appliquée.

Le programme de troisième année (deuxième année de baccalauréat en traduction) comporte quinze crédits de cours obligatoires de syntaxe comparée, d'analyse et résumé de textes, de terminologie et documentation, de version et de thème, et quinze crédits de cours à option. En quatrième année (troisième année de baccalauréat en traduction), l'étudiant choisit 30 crédits de cours dans les blocs A B, C, D. Le programme montre une grande souplesse par le nombre élevé de crédits alloués aux cours optionnels.

L'Université Laurentienne offre, en 1995, un baccalauréat en science du langage conçu pour les étudiants francophones. En première année, le programme s'oriente vers le perfectionnement linguistique. En deuxième année, le programme comporte des cours de linguistique, de langue et de traduction générale. Les cours de traduction professionnelle orientée vers la traduction commerciale ne débutent qu'en troisième année. Les cours offerts en quatrième année portent sur la traduction commerciale et administrative et sur les théories de la traduction. Deux stages : « Stage I » et « Stage II », sont intégrés à ce programme. Les cours au choix portent sur la langue, les compétences rédactionnelles et la langue de spécialité.

À l'Université Laval en 1995, le baccalauréat en traduction comporte 90 crédits dont 48 crédits obligatoires, 36 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix. Les intitulés des cours révèlent une orientation vers les études de langues et vers la linguistique différentielle : Grammaire et lexique, Langue française et expression écrite I et II, Langue française et traduction I et II, Version, Thème, Grammaire différentielle et stylistique comparée, Lexicologie et terminologie différentielle. Parmi les seize cours obligatoires, aucun cours orienté vers des domaines de spécialité en traduction n'est proposé. Par contre, un cours de thème et des cours de version économique, juridique, scientifique, littéraire, médicale et pharmaceutique et spécialisé (sujet libre) sont offerts sous la rubrique de cours à option. Pour la culture générale, les cours sont offerts dans les domaines d'anthropologie, de géographie, d'histoire, de philosophie, de sciences politiques et de sociologie.

Le baccalauréat ès arts (option stylistique et traduction) offert par l'Université McGill en 1995 comporte 69 crédits dont 21 crédits de cours au choix (18 au minimum devaient être obtenus à l'extérieur du département). Le programme montre une grande ouverture vers d'autres domaines et les étudiants ont la possibilité de choisir des cours selon leurs besoins. C'est le seul programme en 1995 dont le titre du diplôme porte le mot « stylistique ». Il convient de rappeler

que le programme de traduction à Université McGill a été fondé en 1943 par Jean Darbelnet, le grand stylisticien. Ce programme en 1995 reflète encore son empreinte. Les cours obligatoires se composent de sept cours pratiques de traduction, deux en première année, deux en deuxième année et trois (dont un cours de traduction spécialisée) en troisième année. Les autres cours portent sur la langue, la linguistique et la littérature. Les intitulés des cours ne révèlent aucun domaine de spécialité.

L'Université de Moncton en 1995 propose un programme de baccalauréat en traduction de 132 crédits répartis comme suit : 36 crédits en première année, 36 crédits en deuxième année, 30 crédits en troisième année et 30 crédits en quatrième année. Quinze crédits sont alloués aux cours à option. Le bloc des cours à option se compose de cours de rédaction et de traduction, de séminaire de traduction littéraire, de traduction et textes d'actualité, de séminaire de traduction, de stage et d'initiation à l'interprétation. Un pourcentage important de crédits de la première année est consacré aux cours de langue. En deuxième année, l'accent est mis sur les compétences rédactionnelles et sur le perfectionnement linguistique. Une place importante est également consacrée aux cours optionnels, ce qui montre la flexibilité du programme.

Le programme de baccalauréat en traduction offert à l'Université de Montréal en 1995 comporte 90 crédits de cours dont 21 de cours obligatoires et neuf de cours à option en première année. Les cours obligatoires constituent la formation de base avec des intitulés tels que « Difficultés du français écrit », « Interférences linguistiques », « Text Analysis », « Concepts clés en traductologie », « Techniques de rédaction », « Recherche documentaire et terminologique », « Méthodologie de la traduction ». Les neuf crédits de cours à option sont consacrés au bloc des cours intitulé « connaissances connexes » à la traduction portant sur la rédaction en anglais, la civilisation canadienne, la civilisation américaine, la théorie de la communication, le traitement informatique des textes, la linguistique et la francophonie.

En deuxième année, trente crédits de cours obligatoires sont offerts dont douze crédits consacrés au développement des outils méthodologiques. Neuf crédits sont consacrés aux cours de langue, de rédaction, de traduction scientifique et technique et, neuf crédits consacrés à la langue, la rédaction et la traduction commerciale et économique. Les cours pratiques de traduction débutent en deuxième année : le cours de traduction générale au premier trimestre, puis les cours de traduction spécialisée au deuxième trimestre. Les douze crédits obligatoires

offerts en troisième année sont attribués aux cours portant sur les connaissances connexes et les compétences connexes à la traduction. L'étudiant choisit quinze crédits dans trois blocs de cours portant sur des sujets très divers : perfectionnement linguistique, terminologie, traduction générale, traduction spécialisée, civilisation, histoire, culture, etc.

L'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa offre en 1995 un programme de baccalauréat de 120 crédits avec spécialisation en traduction d'une durée de trois ans. Le programme de traduction se présente en trois formules : formule régulière avec deux options (option anglais>français et option français>anglais), formule accélérée avec deux options (option anglais>français et option français>anglais) et formule d'enseignement coopératif. Nous présentons dans le tableau en annexe 3 les cours offerts dans le cadre de la formule régulière option anglais>français. En première année de traduction, les cours sont principalement consacrés au perfectionnement linguistique et aussi aux connaissances de base de traduction (méthodologie et terminologie). Le programme de la deuxième année est centré sur la pratique : quatre cours pratiques de traduction parmi les six offerts. Les crédits obligatoires en troisième année portent sur les cours pratiques de traduction spécialisée, le stage, les compétences et les connaissances connexes à la traduction.

En 1995, l'Université du Québec à Trois-Rivières offre un programme de baccalauréat en traduction comportant 90 crédits répartis en 51 crédits de cours obligatoires, 30 crédits de cours à option et 9 crédits de cours au choix. Les 30 crédits obligatoires offerts en première année sont majoritairement consacrés aux cours de perfectionnement linguistique. En deuxième année, l'étudiant fait quinze crédits de cours obligatoires consacrés à la terminologie et à la traduction (thème et version), et choisit quatre cours optionnels et un cours au choix. En troisième année, l'étudiant s'inscrit à quatre cours optionnels et à un cours au choix. Lors de son dernier trimestre, l'étudiant suit trois cours portant sur les réalités professionnelles, un cours optionnel et un cours au choix. Les cours à option portent sur plusieurs domaines de spécialité : version technique, économique, commerciale, juridique, médicale et paramédicale, etc., et des cours de langues espagnole, allemande, cours de perfectionnement linguistique.

Le baccalauréat spécialisé en traduction offert à l'Université York en 1995 est conçu pour les étudiants francophones. L'étudiant doit s'inscrire en première année universitaire pour suivre des cours généraux, puis au programme de baccalauréat spécialisé en traduction en

deuxième année universitaire sur réussite de sa première année universitaire. Le programme de la première année de traduction (deuxième année d'université) comporte cinq cours de traduction et un cours de stylistique comparée. En deuxième année (troisième année universitaire), les cours de traduction, de langue, de stylistique comparée, de documentation et de théories de la traduction sont proposés. Lors de la dernière année, l'étudiant suit trois cours pratiques de traduction, un cours de révision et un cours de terminologie. Le tableau récapitulatif ci-dessous expose le nombre de crédits consacrés aux différentes composantes de chacun des dix programmes que nous venons de décrire.

Tableau XXV. Crédits par catégorie de cours dans dix universités en 1995

Catégories de cours	Concordia	CUSB	Laurentienne	Laval	McGill	Moncton	UdeM	Ottawa	UQTR	York
Cours généraux de 1 ^{re} année	-	30 cr.	-	-	-	-	-	-	-	30 cr.
Cours pratiques de traduction	30 cr.	9 cr.	36 cr.	24 cr.	12 cr.	30 cr.	9 cr.	30 cr.	15 cr.	28 cr.
Cours de littérature et/ou de traduction littéraire	12 cr.	-	-	-	30 cr.	-	-	-	-	6 cr.
Cours de linguistique	6 cr.	3 cr.	9 cr.	6 cr.	9 cr.	12 cr.	3 cr.	3 cr.	15 cr.	10 cr.
Cours de langue	15 cr.	-	-	-	-	30 cr.	-	12 cr.	-	-
Cours de perfectionnement linguistique	-	12 cr.	27 cr.	15 cr.	12 cr.	12 cr.	15 cr.	12 cr.	12 cr.	12 cr.
Cours de connaissances connexes à la traduction	-	-	3 cr.	3 cr.	6 cr.	-	6 cr.	6 cr.	3 cr.	8 cr.
Cours de compétences connexes à la traduction	-	6 cr.	-	-	-	3 cr.	15 cr.	12 cr.	6 cr.	8 cr.
Cours théoriques	-	-	-	-	-	-	6 cr.	-	-	-
Projet dirigé/mémoire	-	-	3 cr.	-	-	-	-	-	-	-
Stage	-	-	-	-	-	-	-	3 cr.	-	-
Interprétation	-	-	3 cr.	-	-	-	-	-	-	-
Total des cours obligatoires	63 cr.	60 cr.	81 cr.	48 cr.	69 cr.	87 cr.	54 cr.	78 cr.	51 cr.	102 cr.
Cours à option	-	15 cr.	9 cr.	36 cr.	21	33 cr.	27 cr.	18 cr.	30 cr.	18 cr.
Cours au choix	-	45 cr.	30 cr.	6 cr.	-	-	9 cr.	24 cr.	9 cr.	-
Grand total des crédits du programme	63 cr.	120 cr.	120 cr.	90 cr.	90 cr.	120 cr.	90 cr.	120 cr.	90 cr.	120 cr.

5.2.7 Réformes des programmes de traduction offerts entre 1995 et 2005

En 2005, dix universités offrent des programmes de baccalauréat en traduction au Canada : Université Concordia, Collège universitaire de Saint-Boniface, Université Laval, Université McGill, Université de Moncton, Université de Montréal, Université d'Ottawa, Université du Québec en Outaouais, Université du Québec à Trois-Rivières, Université York. Le baccalauréat en traduction offert par l'École de traduction de l'Université Laurentienne a cessé d'exister depuis 2004. Toutefois, l'Université du Québec en Outaouais qui ne figure pas dans notre liste de 1995 offre un baccalauréat en traduction en 2005. Trois autres institutions offrent des programmes qui ne rentrent pas dans le cadre de notre étude : l'Université Carleton et l'Université de Sherbrooke offrent des programmes de certificat en traduction et, le Vancouver Community College forme des interprètes communautaires. Notre analyse se centre sur les dix universités qui proposent des programmes de baccalauréat en traduction en 2005. Dans cette partie, nous présentons en tableaux¹⁴⁰ seulement les cours offerts dans les programmes qui ont été soumis à de profondes réformes. En général, nous expliquons les refontes des programmes offerts en 2005 par rapport aux programmes offerts en 1995.

À l'Université Concordia, le baccalauréat spécialisé en traduction de 66 crédits offert en 2005 par le Département des études françaises se présente sous deux formules : la formule standard et la formule coopérative¹⁴¹, ce qui indique que le programme a été soumis à une refonte par rapport à une seule formule offerte en 1995. Outre les conditions d'admission du programme spécialisé standard, celles de la formule coopérative comprennent d'autres exigences telles qu'une lettre d'intention, un examen écrit et une entrevue. Le programme propose deux options : l'option A porte sur la traduction du français vers l'anglais et, l'option B consiste en la traduction de l'anglais vers le français. Les étudiants admis passent des tests de classement dans les deux langues. La répartition des 66 crédits est quasiment la même que celle du programme de 1995.

À l'Université Laurentienne, le programme de baccalauréat en traduction n'est plus offert en 2005. Selon les données fournies par le service de la gestion des archives et de

¹⁴⁰ Ces tableaux sont présentés dans l'annexe 3.

¹⁴¹ Le résumé de l'article de Mareschal que nous avons présenté plus haut explique la formule coopérative.

documentation de l'université, le programme a cessé d'être offert après la session d'hiver 2004. Nous avons reçu du service des archives de l'Université Laurentienne les informations suivantes :

En 1998, les cours de l'ancienne École de traduction et d'interprétation ont été transférés au Département de français. L'école avait été établie en 1968 en réponse à la demande suscitée par la Loi fédérale sur les services en français (1968) et faisait partie de la Faculté des écoles professionnelles (1975). En 2002, elle a cessé d'admettre des étudiants et a été fermée (Service des archives, Université Laurentienne, décembre 2016).

En 2005, l'Université Laval offre un baccalauréat en traduction qui comporte 90 crédits répartis en 48 crédits de cours obligatoires et 42 crédits de cours optionnels. Comme en 1995, les cours obligatoires sont encore orientés vers le perfectionnement linguistique et la linguistique différentielle. Les cours de langues occupent une place importante : 21 crédits à choisir dans un bloc parmi trois, c'est-à-dire langue et culture françaises, langue et culture anglaises et langue et culture espagnoles. Par contre, on remarque une augmentation des crédits alloués aux cours de traduction portant sur des domaines de spécialité par rapport au programme de 1995 : six cours de dix-huit crédits en 2005 contre quatre cours de douze crédits en 1995. Un cours portant sur les outils informatiques du traducteur a été ajouté.

En 2005, on remarque une réforme dans le type de programme offert par le Département de langue et littérature françaises de l'Université McGill. Au lieu d'un baccalauréat ès arts (option stylistique et traduction) offert en 1995, il s'agit d'un baccalauréat ès arts (spécialisation option – lettres et traduction) en 2005. Le programme comporte 90 crédits répartis comme suit : 60 crédits de la majeure lettres et traduction dont 48 crédits obligatoires et douze crédits de cours complémentaires : six crédits en langue/traduction et six crédits en littérature/civilisation française/québécoise. Les crédits obligatoires comprennent 18 crédits de cours pratiques de traduction, douze crédits de cours de perfectionnement linguistique, neuf crédits de cours de littérature, six crédits de cours de connaissances connexes à la traduction et trois crédits de cours de linguistique. Les étudiants doivent aussi faire une concentration mineure de 18 crédits dans un département autre que le Département de langue et littérature française et douze crédits au choix en littérature et mémoire de spécialisation.

À l'Université de Moncton, le programme de traduction en 2005 comporte les mêmes cours qu'en 1995, cependant, d'autres cours y ont été ajoutés : « Stage II », « Stage III », « Histoire et théories », « Traduction administrative », « Traduction commerciale », « Informatique et traduction », « Stage en partenariat », « Stage », « Projet dirigé ».

À l'Université de Montréal, le programme de baccalauréat en traduction pour l'année scolaire 2005-2006, offert dans le Département de linguistique et de traduction, comporte 90 crédits de cours et présente deux orientations : l'orientation générale et l'orientation COOP. Les crédits dans les deux formules se divisent comme suit : 51 crédits obligatoires, 33 à option et six au choix. Les étudiants en première année s'inscrivent aux 24 crédits de cours obligatoires communs aux deux orientations, soit trois crédits de plus par rapport au programme de 1995. Les trois crédits additionnels sont alloués au cours de traduction générale. À l'exception de l'ajout du cours de traduction, les mêmes cours obligatoires qui constituent la formation de base du programme offerts en 1995 sont proposés en 2005.

En deuxième année, douze crédits de cours obligatoires sont offerts contrairement aux trente crédits offerts en 1995 où tous les cours de la deuxième année sont obligatoires. Les cours d'histoire de la traduction et d'outils informatiques des langagiers sont toujours au programme. Par contre, on a supprimé le cours de « Comprehension Difficulties » et on a ajouté les cours de terminologie et terminographie, et de traduction avancée. De plus, en 2005, les cours de langue et de traduction dans les domaines de spécialité ne sont plus obligatoires ; en revanche l'étudiant s'inscrit à un minimum de trois crédits et un maximum de six crédits de cours à option de langues de spécialité et un minimum de douze crédits et un maximum de quinze crédits de cours à option de traduction spécialisée.

En troisième année, l'étudiant s'inscrit aux deux cours obligatoires suivants : « Théories contemporaines de la traduction », « Rédaction professionnelle ». De plus, l'étudiant peut suivre neuf cours optionnels ou au choix (quatre au premier trimestre et cinq au deuxième) portant sur la pratique de la traduction (traduction et adaptation, réalités professionnelles), sur des thématiques particulières : interprétation en milieu social ou communautaire, traduction et culture, localisation, terminologie et aménagement linguistique, traduction audiovisuelle, traduction littéraire, etc., et sur la traduction spécialisée dans divers domaines : traduction technique, commerciale, médicale et pharmaceutique, juridique, scientifique, économique, en

biotechnologie, etc. En 2005, on remarque une baisse du nombre de crédits obligatoires en troisième année (douze en 1995 contre six en 2005) et une hausse de nombre de crédits alloués aux cours à option (quinze en 1995 contre vingt-sept en 2005). En général, nous observons une grande souplesse du programme de 2005.

En 2005, l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa offre le baccalauréat en traduction avec les deux parcours offerts en 1995. Il s'agit d'un programme régulier de baccalauréat ès arts avec spécialisation en traduction de 120 crédits présenté sous deux formules : le programme standard qui propose une option d'enseignement coopératif, et le programme accéléré de baccalauréat ès arts en traduction. Les deux parcours préparent les étudiants à la traduction générale et à la rédaction tout en leur donnant les bases requises pour la traduction spécialisée et technique. Comme dans le programme en 1995, ces deux parcours comportent deux filières, c'est-à-dire la traduction de l'anglais vers le français pour les francophones et la traduction du français vers l'anglais pour les anglophones. En outre, dans chacune de ces filières, une option trilingue (anglais-espagnol-français) est proposée. Ces programmes sont offerts à temps plein, et pour y être admis les étudiants doivent réussir à l'examen d'admission. Le programme de 2005 comporte quasiment les cours offerts en 1995 même si quelques intitulés des cours ont été modifiés.

Pour s'inscrire à l'option d'enseignement coopératif, les étudiants doivent avoir terminé les deux premières années de baccalauréat en traduction et remplir les conditions exigées. Pour être admis à l'option trilingue, l'étudiant doit avoir terminé les deux premières années de baccalauréat ès arts et réussi aux cours d'espagnol exigés. Quant au programme de baccalauréat ès arts accéléré en traduction, il est conçu pour les titulaires d'un diplôme de premier cycle. Ils sont admis directement en troisième année. Pour être admis au programme accéléré trilingue, les candidats doivent avoir réussi au cours d'espagnol exigé, et pour la rédaction professionnelle bilingue, les candidats sont admis sur réussite à l'examen d'admission. Les six options de baccalauréat ès arts en traduction offertes à l'École de traduction de l'Université d'Ottawa en 2005 sont les suivantes :

- 1) B.A. avec spécialisation en traduction (programme régulier – deux options anglais-français/français-anglais) – 120 crédits.

- 2) B.A. avec spécialisation en traduction (programme régulier - option rédaction professionnelle bilingue) – 120 crédits.
- 3) B.A. avec spécialisation en traduction (programme régulier - option anglais-espagnol-français) – 120 crédits.
- 4) B.A. avec spécialisation en traduction (programme accéléré - option anglais-français) – 60 crédits.
- 5) B.A. avec spécialisation en traduction (programme accéléré - option anglais-espagnol-français) – 60 crédits.
- 6) B.A. avec spécialisation en traduction - option enseignement coopératif

En 2005, l'Université du Québec en Outaouais offre un baccalauréat de double formation en traduction et en rédaction de 90 crédits. L'objectif est de former des langagiers professionnels capables de s'engager dans la pratique de la traduction, la révision, la rédaction et la terminologie. Les cours optionnels portent sur le perfectionnement linguistique, le stage, la traduction anglaise et les cours d'espagnol.

En 2005, l'Université Saint-Boniface maintient le même programme de baccalauréat en traduction offert en 1995. Le programme de l'Université du Québec à Trois-Rivières comporte 90 crédits dont 63 crédits obligatoires et 27 crédits optionnels. On remarque des réformes du programme offert en 2005 par rapport à celui de 1995. Le programme de 2005 est moins orienté vers la linguistique en première année. Un cours d'outils informatiques des langagiers et un cours de méthodologie de la traduction y ont été ajoutés. En deuxième année, un cours d'espagnol écrit et oral est proposé. En général, le programme de 2005 a une visée professionnelle, ce qui se voit par la présence des cours dans les domaines administratif et médical.

En 2005, l'École de traduction du Collège universitaire Glendon de l'Université York, en collaboration avec les Départements d'études françaises, d'études hispaniques et le « English Department », offre un baccalauréat spécialisé en traduction avec la mention « English » ou « français », en fonction de la langue A de l'étudiant. Ces deux options montrent une réforme par rapport au programme de 1995 destiné uniquement aux étudiants francophones. Le programme d'une durée de quatre ans comporte 120 crédits dont 30 crédits alloués aux études universitaires générales en première année. Sur les 90 crédits restants répartis sur trois ans, 60 crédits sont obligatoires. Les cours obligatoires visent au perfectionnement linguistique dans

langue A de l'étudiant et à l'amélioration des compétences en langue B, à familiariser l'étudiant avec les connaissances de base en traduction : problèmes pratiques de la traduction, documentation et méthodologie.

Pour être admis au programme, l'étudiant doit avoir complété un an d'études universitaires et réussi à l'examen d'entrée. Pour le cheminement de la mention « français », l'étudiant suit deux cours de français et trois cours de traduction pratiques pour un total de 21 crédits en deuxième année. En troisième année universitaire, l'étudiant suit douze crédits de cours de langue (six en français et six en anglais) et douze crédits de cours de traduction pratiques (24 crédits au total). En quatrième année universitaire, l'étudiant fait cinq cours pratiques de traduction (quinze crédits). L'étudiant peut aussi choisir une majeure en traduction dans un programme de baccalauréat spécialisé avec double majeure ; il peut également s'inscrire à un baccalauréat spécialisé bidisciplinaire où il choisit une majeure en traduction et une mineure (24 crédits) dans un autre département.

Tableau XXVI. Crédits par catégorie de cours dans dix universités en 2005

Catégories de cours	Concordia	Laval	McGill	Moncton	UdeM	Ottawa	UQO	USB	UQTR	York
Cours généraux de 1 ^{re} année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30 cr.
Cours pratiques de traduction	36 cr.	21 cr.	18 cr.	39 cr.	6 cr.	30 cr.	9 cr.	9 cr.	15 cr.	18 cr.
Cours de littérature et/ou de traduction littéraire	12 cr.	-	9 cr.	3 cr.	-	-	-	-	-	-
Cours de linguistique	6 cr.	3 cr.	3 cr.	9 cr.	6 cr.	3 cr.	-	3 cr.	3 cr.	9 cr.
Cours de langue	12 cr.	6 cr.	-	-	-	3 cr.	-	-	9 cr.	-
Cours de perfectionnement linguistique	-	3 cr.	12 cr.	6 cr.	9 cr.	15 cr.	21 cr.	12 cr.	-	6 cr.
Cours de connaissances connexes à la traduction	-	9 cr.	6 cr.	9 cr.	21 cr.	9 cr.	6 cr.	3 cr.	24 cr.	6 cr.
Cours de compétences connexes à la traduction	-	6 cr.	-	6 cr.	9 cr.	15 cr.	24 cr.	3 cr.	6 cr.	9 cr.
Projet dirigé	-	-	-	3 cr.	-	-	-	-	-	-
Stage	-	-	-	15 cr.	-	3 cr.	-	-	6 cr.	-
Interprétation	-	-	-	3 cr.	-	-	-	-	-	-
Total des cours obligatoires	66 cr.	48 cr.	48 cr.	90 cr.	51 cr.	78 cr.	60 cr.	30 cr.	63 cr.	78 cr.
Cours à option	-	42 cr.	30 cr.	-	33 cr.	18 cr.	12 cr.	30 cr.	24 cr.	42 cr.
Cours au choix	-	-	12 cr.	-	6 cr.	24 cr.	18 cr.	30 cr.	3 cr.	-
Grand total des crédits du programme	66 cr.	90 cr.	90 cr.	90 cr.	90 cr.	120 cr.	90 cr.	90 cr.	90 cr.	120 cr.

5.2.8 Réformes des programmes de traduction offerts entre 2005 et 2016

Dans les pages qui suivent, notre analyse révèle les refontes des programmes de traduction offerts en 2016 par rapport à ceux proposés en 2005. Nous ajoutons également le programme de l'Université de Sherbrooke qui ne figure pas en 2005. Nous présentons en tableaux¹⁴² seulement les programmes qui ont été soumis à des refontes importantes. En général, nous expliquons les différences entre les programmes de 2005 et ceux offerts en 2016.

Le Département d'études françaises de l'Université Concordia offre en 2016, un baccalauréat ès arts de 90 ou 120 crédits dépendant des études antérieures de l'étudiant. C'est-à-dire, les étudiants qui ont terminé leurs études secondaires hors du Québec sont admis au programme de quatre ans comportant 30 crédits supplémentaires. Le baccalauréat avec l'option traduction comporte 69 crédits obligatoires et se présente sous les formules suivantes : la formule standard et la formule coopérative. Le même type de programme était offert en 2005 avec les mêmes critères d'admission exigés pour les deux formules. Les étudiants admis passent des tests de classement dans les deux langues. La répartition des crédits reste la même à l'exception de la troisième année où tous les crédits sont consacrés aux cours pratiques de traduction. En 2005, l'étudiant pouvait choisir entre un cours de traduction et un cours d'anglais.

Le Département de langue, linguistique et traduction de l'Université Laval offre en 2016 un baccalauréat en traduction destiné à former principalement des traducteurs travaillant de l'anglais vers le français, et accessoirement du français vers l'anglais et de l'espagnol vers le français. Les 42 crédits de cours obligatoires sont consacrés principalement aux cours de perfectionnement linguistique, de rédaction, de terminologie et de traduction générale. Les 21 crédits de cours optionnels sont majoritairement alloués aux cours pratiques de traduction spécialisée dans les domaines technique, commercial, juridique, médical et pharmaceutique, économique et financier, scientifique, adaptation audiovisuelle et administrative. Un cours de traduction dans une troisième langue (espagnol) est ajouté au programme même s'il est optionnel. Les cours de théorie et d'histoire de la traduction et des stages sont également proposés. Les 27 crédits au choix sont attribués aux cours de langues étrangères (allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, polonais, portugais, russe), et aussi aux cours de

¹⁴² Ces tableaux sont présentés dans l'annexe 3.

rédaction, de civilisation, de linguistique, de connaissances générales. Nous n'avons pas eu accès à la répartition des cours de chaque année d'études. En général, le programme est plus orienté vers la traduction spécialisée que celui offert en 2005.

En 2016, le Département de langue et de littérature françaises de l'Université de McGill offre quatre programmes de baccalauréat ès arts auxquels une composante de traduction est intégrée : 1) Baccalauréat ès arts (B.A.) – concentration majeure langue et littérature françaises – langue française et traduction (36 crédits), 2) Baccalauréat ès arts (B.A.) – concentration mineure langue et littérature françaises – langue française et traduction (18 crédits), 3) Baccalauréat ès Arts (B.A.) – spécialisation en langue et littérature françaises – langue française et traduction (54 crédits), 3) Baccalauréat ès Arts (B.A.) – double spécialisation en langue et littérature françaises - langue française et traduction (36 crédits).

Le programme de spécialisation comporte quinze crédits obligatoires de cours portant sur la littérature, la traduction (générale et avancée), la grammaire avancée et la révision. Les 39 crédits de cours complémentaires sont répartis comme suit : 24 crédits consacrés aux domaines suivants : stylistique comparée, la traduction littéraire, la traduction et la recherche, la terminologie générale ; puis, six à douze crédits consacrés aux cours de linguistique, de littérature, d'histoire de la langue française, d'histoire de la traduction et douze crédits alloués au bloc des « études littéraires ».

Le programme de double spécialisation comporte 36 crédits de cours de traduction et 36 crédits dans un deuxième domaine plus 18 crédits au choix. Les 36 crédits en traduction sont répartis de la même manière que le programme de spécialisation en traduction. Puis, pour les 36 crédits dans un deuxième domaine, l'étudiant peut s'inscrire à un programme dans un département en sciences humaines.

En 2016, à l'Université de Moncton, le programme de baccalauréat en traduction offert par le Département de traduction et de langues comporte 120 crédits répartis de la manière suivante : 90 crédits de cours de formation fondamentale dont 60 crédits sont consacrés aux cours de la discipline principale répartis comme suit : 51 crédits de cours obligatoires alloués aux mêmes types de cours qu'en 2005, neuf crédits à choisir parmi les cours portant sur des connaissances connexes à la traduction : jurilinguistique, ateliers de rédaction et traduction,

traduction littéraire, traduction et interculturalité, terminologie et lexicographie, stage, etc., 21 crédits sont aussi attribués aux cours de disciplines connexes : rédaction (neuf crédits), langues (quinze crédits) à choisir entre l'allemand et l'espagnol, linguistique (trois crédits) et éthique (trois crédits). En plus des 90 crédits consacrés à la formation fondamentale, 30 crédits sont alloués aux cours de formation générale et aux cours au choix. Pourtant, nous n'avons pas eu accès aux données indiquant le nombre de crédits précis consacrés à ces deux catégories de cours.

Le programme de baccalauréat en traduction de 90 crédits offert par l'Université de Montréal pour l'année scolaire 2016-17 dans le Département de linguistique et de traduction, présente trois orientations : l'orientation générale et l'orientation COOP comporte 51 crédits de cours obligatoires, 36 crédits à option et trois crédits au choix, puis le cheminement international comporte 51 crédits obligatoires et 39 à option. Ayant le même total de crédits que celui offert en 2005, le programme propose le même nombre de crédits obligatoires, une hausse de trois crédits à option et une baisse de trois crédits au choix. En comparaison au programme de 2005, une troisième orientation, le cheminement international, a été intégrée au programme. Les étudiants en première année s'inscrivent aux cours obligatoires de 24 crédits communs aux trois orientations. Les mêmes cours de formation de base offerts en première année en 2005 sont toujours au programme en 2016 à l'exception du cours de « Concepts clés en traductologie » remplacé par le cours d'outils informatiques des langagiers qui débute en première année, et son contenu redistribué dans les cours d'« Histoire de la traduction » et de « Théories contemporaines ». Les douze crédits obligatoires du premier trimestre sont alloués à des cours d'ordre linguistique et méthodologique. Ce n'est qu'au deuxième trimestre qu'un cours de traduction générale est introduit ainsi que des cours d'analyse textuelle, de techniques de rédaction et d'outils informatiques. Le programme offre ainsi aux étudiants une base linguistique et méthodologique avant qu'ils n'entament un cours pratique de traduction. Puis, les étudiants doivent choisir six crédits de deux cours à option ou au choix dans les trois rubriques suivantes : 1) connaissances et pratique de l'anglais, 2) connaissances linguistiques et 3) connaissances connexes à la traduction.

En deuxième année, le nombre de crédits obligatoires remonte à quinze (douze en 2005) attribués aux mêmes cours offerts en 2005 (douze crédits), sauf le cours d'outils d'informatiques

avancés et le cours de révision de textes. Puis les étudiants choisissent cinq cours à option dans les domaines suivants : perfectionnement linguistique anglais, langue de spécialité, connaissances linguistiques, connaissances connexes, traduction spécialisée, connaissances thématiques. En deuxième année, six crédits obligatoires sont attribués aux deux cours suivants : « Théories contemporaines de la traduction », « Rédaction professionnelle ». De plus, les étudiants peuvent suivre neuf cours optionnels ou au choix (quatre au premier trimestre et cinq au deuxième) portant sur la pratique de la traduction (traduction et adaptation, réalités professionnelles), sur des thématiques particulières : interprétation en milieu social ou communautaire, traduction et culture, localisation, terminologie et aménagement linguistique, traduction audiovisuelle, traduction littéraire, etc., et sur la traduction spécialisée dans divers domaines : technique, commerciale, médicale et pharmaceutique, juridique, scientifique, économique, biotechnologique, etc.

En 2016, l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa offre un baccalauréat spécialisé en traduction en quatre options : B.A. spécialisé en traduction anglais-espagnol-français (trois ans), B.A. spécialisé en traduction anglais-espagnol-français (deux ans), B.A. spécialisé en traduction anglais-français (trois ans), B.A. spécialisé en traduction anglais-français (deux ans). L'option de baccalauréat spécialisé anglais-espagnol-français indique un élargissement du programme, car elle n'était pas offerte en 2005. En revanche, le B.A. spécialisé en traduction français-anglais offert en 2005 n'est plus présent. Quant à l'option anglais-français, le programme de 2016 comporte quasiment tous les cours offerts en 2005 à l'exception de l'ajout de quelques cours optionnels d'initiation aux études interdisciplinaire en arts.

L'Université du Québec en Outaouais propose en 2016 deux baccalauréats en traduction : un baccalauréat en traduction et rédaction et un baccalauréat en traduction professionnelle. Le programme du baccalauréat en traduction et rédaction comporte quasiment les mêmes cours que celui offert en 2005 avec quelques modifications des intitulés des cours. Il est plus orienté vers la rédaction que la traduction. Le baccalauréat en traduction professionnelle comporte une majeure de 60 crédits en traduction qui peut se combiner avec une mineure choisie parmi 18 domaines d'études.

L'École de traduction de la Faculté des études professionnelles de l'Université Saint-Boniface offre trois baccalauréats en 2016-17 : un baccalauréat ès arts spécialisé en traduction,

un baccalauréat ès arts spécialisé en traduction en ligne, un baccalauréat ès arts avec double spécialisation en français et en traduction. Ces programmes de traduction visent à offrir aux étudiants les connaissances et l'expérience exigées pour devenir des traducteurs professionnels. En général, un diplôme d'études secondaires est requis pour l'admission avec une divergence de conditions selon chaque province canadienne sauf pour les étudiants québécois qui doivent terminer la première année du CÉGEP avec une moyenne minimale de 65 %. Les étudiants internationaux doivent satisfaire aux exigences générales d'admission de l'USB et aux exigences particulières de l'École de traduction. Le programme comporte 120 crédits (qui peuvent aller jusqu'à 132 selon le niveau de l'étudiant au moment de l'admission) y compris 30 crédits de la première année d'études à l'université. C'est-à-dire qu'en première année, l'étudiant s'inscrit directement à l'Université Saint-Boniface et fait 30 crédits de cours en français, sciences humaines (six crédits), sciences (six crédits dont trois en mathématiques), sciences sociales (six crédits), et six crédits au choix. Il est recommandé à l'étudiant de suivre un cours d'une troisième langue. La spécialisation ne commence qu'en deuxième année après avoir terminé la première année universitaire.

Les quinze crédits de cours obligatoires offerts en deuxième année universitaire sont consacrés à la rédaction (Intermediate Writing and Research, six crédits), l'analyse textuelle (Analyse et résumé de textes, trois crédits), l'informatique (Informatique et traduction, trois crédits), et à un cours d'initiation à la traduction (Introduction à la traduction, trois crédits). Puis l'étudiant choisit quinze crédits parmi les cours répartis dans les blocs A, B, C, D ou parmi les cours à option. Le bloc A contient des cours pratiques de traduction dans différents domaines de spécialité : biomédical et pharmaceutique, juridique, scientifique et technique, commercial et économique, littéraire, militaire et en sciences sociales. Le bloc B se compose de cours de lexicologie comparée, de lexicographie comparée, de rédaction comparative, d'analyse du discours, de mémoire de traduction, de mémoire terminologique et de théories de la traduction. Le bloc C comporte des cours de traduction anglaise dans différents domaines de spécialité et le bloc D traite des sujets portant sur la pratique professionnelle des traducteurs : laboratoire, atelier de traduction professionnelle, révision, sous-titrage, gestion d'un service de traduction, adaptation publicitaire, etc. En troisième année, les quinze crédits de cours obligatoires portent sur la syntaxe comparée, l'analyse textuelle, la terminologie bilingue et la documentation, la

traduction générale ; puis l'étudiant choisit quinze crédits dans les blocs A, B, C, D ou parmi les cours à option. En quatrième année, il s'inscrit à 30 crédits dans les blocs A, B, C, D sur l'approbation du directeur de l'École de traduction.

Pour le baccalauréat ès arts spécialisé en traduction en ligne, les conditions d'admission diffèrent légèrement de celles exigées pour le baccalauréat en traduction présentiel : les candidats au baccalauréat en traduction en ligne doivent être titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires ou universitaires. Ils sont admis au statut d'un étudiant régulier. Les personnes inscrites au certificat de traduction avec le statut d'« étudiants adultes » sont admissibles au baccalauréat en ligne.

Le Département de lettres et communication de l'Université de Sherbrooke offre en 2016 un baccalauréat en traduction professionnelle qui comporte 90 crédits de cours répartis sur trois ans, présenté en formule régulière et formule coopérative. Pour être admis, le candidat doit avoir un DEC et un niveau D1 ou B1 en langues. Les candidats francophones doivent démontrer le niveau de langue anglaise tel qu'il est stipulé par la faculté. Ce baccalauréat, conçu pour des francophones avec un niveau d'anglais avancé, comporte 63 crédits obligatoires consacrés aux cours de perfectionnement linguistique, d'informatique et des cours pratiques de traduction administrative, littéraire, journalistique, et scientifique. Les cours optionnels sont divisés en quatre bloc dont l'étudiant doit choisir 27 crédits : traduction professionnelle, langue et culture françaises, langue et culture anglaises, rédaction professionnelle et multimédia, y compris six crédits consacrés à des langues étrangères (allemand, espagnol, italien, portugais, etc.).

Le Département de langues modernes et traduction de l'Université du Québec à Trois-Rivières propose en 2016 un baccalauréat ès arts (traduction) comportant 90 crédits. Les étudiants doivent réussir à un test de français pour être admis au programme : le Test institutionnel de français pour les étudiants québécois (TIFEQ) et le Test institutionnel de français pour les étudiants internationaux. Le programme offre les trois cheminements suivants : 01 – Multilingue – profil traduction espagnol>français ; 02 – profil traduction français – anglais ; 03 – thématique, ce qui indique que le programme a été élargi par rapport au programme offert en 2005. À l'exception du cheminement thématique, tous les cours du programme sont offerts en ligne. Le programme est conçu principalement pour former les étudiants à traduire principalement de l'anglais vers le français. La formation en cheminement

thématique permet à l'étudiant de choisir une formation en traduction dans un domaine parmi les suivants : agriculture et environnement, arts et littérature, droit, économie et finances, éducation, gestion et administration, informatique, politique, sciences pures (mathématique, physique, chimie, etc.), biologie et sciences de la santé, sciences humaines, sports et activités physiques, technologie (génies, transports, architecture, etc.), tourisme et loisirs.

Le programme de chaque cheminement comporte 60 crédits de cours obligatoires, 21 crédits de cours à option et neuf crédits au choix. Les vingt cours obligatoires sont répartis dans les catégories suivantes : cours de linguistique (neuf crédits), cours thématique (neuf crédits), cours de terminologie (six crédits), cours de connaissances connexes (neuf crédits), cours pratique de traduction (21 crédits), cours d'outils de traduction (trois crédits), cours de perfectionnement linguistique (trois crédits). Les 21 crédits de cours à option sont consacrés à des cours de langue espagnole pour le cheminement espagnol>français. Pour le cheminement français>anglais, ils sont répartis de la manière suivante : stage en milieu de travail (trois crédits), des cours pratiques de traduction publicitaire, audiovisuelle, financière, juridique, administrative et traduction d'affaires, un cours de rédaction et un cours intitulé « Geopolitical Texts and Translation » dont le contenu porte sur l'initiation à la traduction des textes traitant des questions géopolitiques : diplomatie, affaires étrangères, relations et institutions internationales, migration et déplacement forcé, etc. Quant au cheminement « thématique », les 21 crédits de cours optionnels sont répartis comme suit : stage (trois crédits), cours thématiques, cours de traduction publicitaire et de traduction audiovisuelle. En ce qui concerne les neuf crédits de cours complémentaires (cours au choix), ils sont consacrés à des domaines très divers de culture générale. Dans les trois cheminements, l'étudiant choisit des cours dans la liste proposée par l'UQTR ou des cours dans une autre université.

En 2016, l'École de traduction du Collège universitaire Glendon offre un baccalauréat spécialisé ès arts accéléré en traduction en trois parcours : le parcours francophone (anglais>français), le parcours anglophone (français>anglais) et le parcours espagnol-anglais. Le programme est conçu pour les titulaires d'un autre baccalauréat universitaire et les candidats doivent réussir à un examen d'entrée. Pour obtenir ce baccalauréat ès arts accéléré en traduction, l'étudiant doit réussir un total de 120 crédits : 60 crédits de la majeure en traduction et 60 crédits pour les exigences pour l'obtention d'un baccalauréat ès arts du Collège universitaire Glendon.

Les 60 crédits en traduction, dont 48 crédits obligatoires, sont répartis comme suit : 24 crédits en troisième année et 24 crédits en quatrième année, plus douze crédits choisis en consultation avec la directrice ou le directeur de l'École de traduction. Ce baccalauréat est également offert en ligne. Par rapport au programme de 2005, le programme a été soumis à des réformes à l'égard de la durée et du nombre de parcours offerts.

Dans le tableau ci-après, nous présentons le nombre de crédits alloués à chaque composante des programmes que nous venons de décrire. Ce tableau récapitulatif permet de voir les composantes qui dominent dans chaque programme, ce qui révèle ainsi son orientation, et aussi de comparer les programmes de baccalauréat en traduction offerts par les onze universités canadiennes en 2016.

Tableau XXVII. Crédits par catégorie de cours dans onze universités en 2016

Catégories de cours	Concordia	Laval	McGill	Moncton	UdeM	Ottawa	UQO	USB	Sherbrooke	UQTR	York
Cours généraux de la 1 ^{re} année	-	-	-	-	-	-	-	30 cr.	-	-	30 cr.
Cours pratiques de traduction	39 cr.	12 cr.	6 cr.	27 cr.	6 cr.	27 cr.	15 cr.	9 cr.	18 cr.	21 cr.	18 cr.
Cours de littérature et/ou de traduction littéraire	12 cr.	-	3 cr.	-	-	-	-	-	3 cr.	-	6 cr.
Cours de linguistique	6 cr.	3 cr.	-	9 cr.	-	3 cr.	-	3 cr.	3 cr.	3 cr.	6 cr.
Cours de langue	12 cr.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cours de perfectionnement linguistique	-	18 cr.	3 cr.	12 cr.	15 cr.	15 cr.	24 cr.	12 cr.	18 cr.	9 cr.	15 cr.
Cours de connaissances connexes à la traduction	-	3 cr.	-	3 cr.	15 cr.	15 cr.	9 cr.	-	9 cr.	18 cr.	6 cr.
Cours de compétences connexes à la traduction	-	6 cr.	3 cr.	9 cr.	15 cr.	9 cr.	24 cr.	6 cr.	12 cr.	9 cr.	9 cr.
Projet dirigé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Stage	-	-	-	-	-	3 cr.	-	-	-	-	-
Total des cours obligatoires	69 cr.	42 cr.	15 cr.	60 cr.	51 cr.	72 cr.	72 cr.	30 cr.	63 cr.	60 cr.	90 cr.
Cours à option	-	21 cr.	39 cr.	30 cr.	36 cr.	-	6 cr.	30 cr.	27 cr.	21 cr.	30 cr.
Cours au choix	-	27 cr.	36 cr.	-	3 cr.	48 cr.	12 cr.	30 cr.	-	9 cr.	-
Grand total des crédits du programme	69 cr.	90 cr.	90 cr.	90 cr.	90 cr.	120 cr.	90 cr.	120 cr.	90 cr.	90 cr.	120 cr.

5.2.9 Histoire institutionnelle des programmes

Cette partie présente l'histoire institutionnelle de chacun des programmes que nous venons de décrire. C'est-à-dire que nous faisons une analyse de chaque programme dans les trois périodes étudiées (1995, 2005 et 2016) afin de déterminer l'évolution son orientation, en examinons le nombre de crédits consacrés à chaque composante (suppression ou ajout). Le nombre de crédits obligatoires du programme de baccalauréat en traduction de l'Université Concordia est comme suit : 63 crédits en 1995, 66 crédits en 2005 et 69 crédits en 2016. Le programme est axé sur la pratique dans les trois périodes étudiées : le plus grand nombre de crédits obligatoires est consacré aux cours pratiques de traduction avec une augmentation progressive de six crédits entre 1995 et 2016. Quant aux composantes de linguistique et de littérature, aucune modification n'a été portée aux nombres de crédits qui y sont consacrés pendant les périodes étudiées. Pour la composante de langue, une petite réduction de trois crédits est enregistrée. Aucun crédit obligatoire n'est consacré aux cours de perfectionnement linguistique, de connaissances connexes et de compétences connexes à la traduction. Nous n'avons pas accès aux données sur les cours optionnels et les cours au choix.

Tableau XXVIII. Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de Concordia

Catégories de cours	1995	2005	2016	1995 - 2016
Cours généraux de 1 ^{re} année	-	-	-	-
Cours pratiques de traduction	30 cr.	36 cr.	39 cr.	+9 cr.
Cours de littérature et/ou de traduction littéraire	12 cr.	12 cr.	12 cr.	-
Cours de linguistique	6 cr.	6 cr.	6 cr.	-
Cours de langue	15 cr.	12 cr.	12 cr.	-3 cr.
Cours de perfectionnement linguistique	-	-	-	-
Cours de connaissances de connexes à la traduction	-	-	-	-
Cours de compétences connexes à la traduction	-	-	-	-
Projet dirigé	-	-	-	-
Stage	-	-	-	-
Interprétation	-	-	-	-
Total des cours obligatoires	63 cr.	66 cr.	69 cr.	+6 cr.
Cours à option	-	-	-	-
Cours au choix	-	-	-	-
Grand total des crédits du programme	63 cr.	66 cr.	69 cr.	+6 cr.

En ce qui concerne l'Université Laurentienne, nous ne présentons que le programme offert en 1995, étant donné que le programme a été supprimé en 2004. Le programme comporte un total de 120 crédits dont 81 crédits obligatoires. Le programme est axé sur la pratique : 36 crédits sont consacrés aux cours pratiques de traduction. Les cours de linguistique ne comportent

que six crédits obligatoires. Aucun crédit n'est attribué aux cours de langues ; en revanche, 27 crédits obligatoires sont alloués aux cours de perfectionnement linguistique. Le programme présente une grande flexibilité par le nombre de crédits de cours optionnels (neuf crédits) et de cours au choix (30 crédits).

Tableau XXIX.Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de l'UL

Catégories de cours	1995
Cours généraux de 1 ^{re} année	-
Cours pratiques de traduction	36 cr.
Cours de littérature et/ou de traduction littéraire	-
Cours de linguistique	6 cr.
Cours de langue	-
Cours de perfectionnement linguistique	27 cr.
Cours de connaissances de connexes à la traduction	3 cr.
Cours de compétences connexes à la traduction	-
Projet dirigé ou mémoire	3 cr.
Stage	-
Interprétation	3 cr.
Total des cours obligatoires	81 cr.
Cours à option	9 cr.
Cours au choix	30 cr.
Grand total des crédits du programme	120 cr.

Les données sur le programme de baccalauréat en traduction de Laval montrent des modifications du nombre de crédits attribués aux différentes composantes. Le programme comporte 24 crédits obligatoires de cours pratiques de traduction en 1995, 21 en 2005 et douze crédits en 2016, soit une réduction de la moitié de crédits obligatoires entre 1995 et 2016. Le nombre de crédits consacrés aux cours de linguistique diminue. Les six crédits alloués aux cours de langues en 2005 disparaissent en 2016. Par contre, plus de crédits obligatoires sont consacrés aux cours de perfectionnement linguistique. Nous observons une évolution de l'orientation du programme vers la traduction professionnelle par la présence des cours obligatoires de compétences connexes à la traduction. Aucun crédit obligatoire n'est consacré aux cours de littérature. Le programme présente une grande souplesse par l'augmentation du nombre de crédits alloués aux cours optionnels (36 en 1995, 42 en 2005 et 21 en 2016) et aux cours au choix (6 en 1995, 0 en 2005 et 27 en 2016).

Tableau XXX.Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de Laval

Catégories de cours	1995	2005	2016	1995 - 2016
Cours généraux de 1 ^{re} année	-	-	-	-
Cours pratiques de traduction	24 cr.	21 cr.	12 cr.	-12 cr.
Cours de littérature et/ou de traduction littéraire	-	-	-	-
Cours de linguistique	6 cr.	3 cr.	3 cr.	-3 cr.
Cours de langue	-	6 cr.	-	-
Cours de perfectionnement linguistique	15 cr.	3 cr.	18 cr.	+3 cr.
Cours de connaissances de connexes à la traduction	3 cr.	9 cr.	3 cr.	-
Cours de compétences connexes à la traduction	-	6 cr.	6 cr.	-
Projet dirigé	-	-	-	-
Stage	-	-	-	-
Interprétation	-	-	-	-
Total des cours obligatoires	48 cr.	48 cr.	42 cr.	-6 cr.
Cours à option	36 cr.	42 cr.	21 cr.	-15 cr.
Cours au choix	6 cr.	-	27 cr.	+21 cr.
Grand total des crédits du programme	90 cr.	90 cr.	90 cr.	-

Quant au programme de l'Université McGill, le nombre de crédits obligatoires consacrés aux cours pratiques de traduction diminue entre 1995 et 2016 : la moitié de crédits obligatoires consacrés aux cours pratiques de traduction en 1995 est supprimée en 2016 (six contre douze), même si une augmentation est remarquée entre ces deux périodes selon les données de 2005 (18

Tableau XXXI.Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de McGill

Catégories de cours	1995	2005	2016	1995 - 2016
Cours généraux de 1 ^{re} année	-	-	-	-
Cours pratiques de traduction	12 cr.	18 cr.	6 cr.	-6 cr.
Cours de littérature et/ou de traduction littéraire	30 cr.	9 cr.	3 cr.	-27 cr.
Cours de linguistique	9 cr.	3 cr.	-	-
Cours de langue	-	-	-	-
Cours de perfectionnement linguistique	12 cr.	12 cr.	3 cr.	-9 cr.
Cours de connaissances de connexes à la traduction	6 cr.	6 cr.	-	-
Cours de compétences connexes à la traduction	-	-	3 cr.	+3 cr.
Projet dirigé	-	-	-	-
Stage	-	-	-	-
Interprétation	-	-	-	-
Total des cours obligatoires	69 cr.	48 cr.	15 cr.	-54 cr.
Cours à option	-	30 cr.	39 cr.	+39 cr.
Cours au choix	21 cr.	12 cr.	36 cr.	+15 cr.
Grand total des crédits du programme	90 cr.	90 cr.	90 cr.	-

crédits). On constate aussi une réduction aiguë de crédits obligatoires consacrés aux cours littéraires : 30 en 1995, 9 en 2005 et 3 en 2016. Aucun crédit obligatoire n'est consacré aux cours de linguistique en 2016 et les crédits de cours de perfectionnement linguistique sont réduits. Ce programme ne comporte que 15 crédits obligatoires ; en revanche, 39 crédits sont

consacrés aux cours optionnels et 36 crédits aux cours au choix, ce qui montre une grande souplesse. Le programme n'est plus axé sur la pratique ni orienté vers la littérature en 2016.

Le programme de traduction à l'Université de Moncton comporte 120 crédits en 1995. Ce baccalauréat spécialisé en traduction, offert par le Département de traduction et de langues, est partagé entre la formation en langue et la formation en traduction : 30 crédits consacrés aux cours de langue, douze crédits aux cours de perfectionnement linguistique et douze crédits aux cours de linguistique. Puis, 30 crédits sont consacrés aux cours pratiques de traduction et trois crédits à un cours de compétences connexes à la traduction. La souplesse du programme de 1995 se voit dans les 33 crédits alloués aux cours à option. Les données attestent d'une modification de l'orientation du programme en 2005 par l'augmentation du nombre de crédits consacrés aux cours pratiques de traduction (39 crédits). Le reste des crédits sont distribués aux différentes composantes du programme. Les cours de langues sont éliminés et les crédits de cours de linguistique sont réduits. L'étudiant effectue cinq stages au cours de ce programme. Tous les 90 crédits sont obligatoires. En général, le programme est axé sur les cours pratiques de traduction.

Tableau XXXII. Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de Moncton

Catégories de cours	1995	2005	2016	1995 - 2016
Cours généraux de 1 ^{re} année	-	-	-	-
Cours pratiques de traduction	30 cr.	39 cr.	27 cr.	-3 cr.
Cours de littérature et/ou de traduction littéraire	-	3 cr.	-	--
Cours de linguistique	12 cr.	6 cr.	9 cr.	-3 cr.
Cours de langue	30 cr.			-
Cours de perfectionnement linguistique	12 cr.	6 cr.	12 cr.	-
Cours de connaissances de connexes à la traduction		9 cr.	3 cr.	-
Cours de compétences connexes à la traduction	3 cr.	6 cr.	9 cr.	+6 cr.
Projet dirigé	-	3 cr.	-	-
Stage	-	15 cr.	-	-
Cours d'interprétation	-	3 cr.	-	-
Total des cours obligatoires	87 cr.	90 cr.	60 cr.	-
Cours à option	33 cr.	-	-	-
Cours au choix	-	-	30 cr.	-
Grand total des crédits du programme	120 cr.	90 cr.	90 cr.	-

Nous remarquons une souplesse dans le programme de 2016 : 30 crédits sont consacrés aux cours au choix et les crédits alloués aux cours pratiques de traduction sont réduits (27 crédits en 2016 contre 39 en 2005). En revanche, plus de crédits sont consacrés aux cours de compétences connexes à la traduction et de linguistique. Les cours de perfectionnement linguistiques sont toujours présents, ce qui indique les besoins des étudiants en compétences linguistiques.

Le baccalauréat spécialisé en traduction de l'UdeM en 1995 comporte 54 crédits obligatoires consacrés principalement aux cours de formation de base des traducteurs professionnels. Le programme montre une souplesse par la présence des 27 crédits consacrés aux cours à option et neuf crédits aux cours au choix. Ce baccalauréat qui a une visée très professionnelle maintient les mêmes composantes entre 1995 et 2016 avec de petites modifications de crédits, sauf pour les cours de linguistique qui deviennent optionnels dans le programme de 2016. On remarque la diminution du nombre de crédits obligatoires (54 en 1995 contre 51 en 2005 et 2016) de cours pratiques de traduction. D'ailleurs, si le nombre de crédits optionnels augmente, celui de cours au choix diminue.

Tableau XXXIII. Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de l'UdeM

Catégories de cours	1995	2005	2016	1995 - 2016
Cours généraux de 1 ^{re} année	-	-	-	-
Cours pratiques de traduction	9 cr.	6 cr.	6 cr.	-3 cr.
Cours de littérature et/ou de traduction littéraire	-	-	-	-
Cours de linguistique	3 cr.	6 cr.	-	-
Cours de langue	-	-	-	-
Cours de perfectionnement linguistique	15 cr.	9 cr.	15 cr.	-
Cours de connaissances de connexes à la traduction	12 cr.	21 cr.	15 cr.	-3 cr.
Cours de compétences connexes à la traduction	15 cr.	9 cr.	15 cr.	-
Projet dirigé	-	-	-	-
Stage	-	-	-	-
Interprétation	-	-	-	-
Total des cours obligatoires	54 cr.	51 cr.	51 cr.	-3 cr.
Cours à option	27 cr.	33 cr.	36 cr.	+9 cr.
Cours au choix	9 cr.	6 cr.	3 cr.	-6 cr.
Grand total des crédits du programme	90 cr.	90 cr.	90 cr.	-

Le programme de baccalauréat en traduction d'Ottawa de 120 crédits est orienté vers les pratiques professionnelles, comportant 30 crédits obligatoires de cours pratiques de traduction en 1995 et 2005, avec une petite réduction de trois crédits en 2016. Des crédits obligatoires sont consacrés aux cours portant sur les connaissances et les compétences connexes à la traduction, ce qui démontre une visée professionnelle. Plus de crédits obligatoires sont consacrés aux cours de perfectionnement linguistique et les cours obligatoires de langue sont supprimés. Le programme se montre plus flexible en 2016 avec 48 crédits de cours au choix.

Tableau XXXIV.Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction d’Ottawa

Catégories de cours	1995	2005	2016	1995 - 2016
Cours généraux de 1 ^{re} année	-	-	-	-
Cours pratiques de traduction	30 cr.	30 cr.	27 cr.	+3 cr.
Cours de littérature et/ou de traduction littéraire	-	-	-	-
Cours de linguistique	3 cr.	3 cr.	3 cr.	-
Cours de langue	12 cr.	3 cr.	-	-
Cours de perfectionnement linguistique	12 cr.	15 cr.	15 cr.	+3 cr.
Cours de connaissances de connexes à la traduction	6 cr.	9 cr.	15 cr.	+9 cr.
Cours de compétences connexes à la traduction	12 cr.	15 cr.	9 cr.	+3 cr.
Projet dirigé	-	-	-	-
Stage	3 cr.	3 cr.	-	-
Cours d’interprétation	-	-	3 cr.	-
Total des cours obligatoires	78 cr.	78 cr.	72 cr.	-6 cr.
Cours à option	18 cr.	18 cr.	-	-
Cours au choix	24 cr.	24 cr.	48 cr.	+24 cr.
Grand total des crédits du programme	120 cr.	120 cr.	120 cr.	-

Le programme de baccalauréat en traduction de l’UQO est axé sur la pratique et orienté vers les pratiques professionnelles. De 2005 à 2016, les crédits obligatoires consacrés aux cours pratiques de traduction augmentent ainsi que ceux attribués aux cours portant sur les connaissances connexes à la traduction et sur le perfectionnement linguistique.

Tableau XXXV.Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de l’UQO

Catégories de cours	2005	2016	2005 – 2016
Cours généraux de 1 ^{re} année	-	-	-
Cours pratiques de traduction	9 cr.	15 cr.	+6 cr.
Cours de littérature et/ou de traduction littéraire	-	-	-
Cours de linguistique	-	-	-
Cours de langue	-	-	-
Cours de perfectionnement linguistique	21 cr.	24 cr.	+3 cr.
Cours de connaissances de connexes à la traduction	6 cr.	9 cr.	+3 cr.
Cours de compétences connexes à la traduction	24 cr.	24 cr.	-
Projet dirigé	-	-	-
Stage	-	-	-
Interprétation	-	-	-
Total des cours obligatoires	60 cr.	72 cr.	+12 cr.
Cours à option	12 cr.	6 cr.	-6 cr.
Cours au choix	18 cr.	12 cr.	-6 cr.
Grand total des crédits du programme	90 cr.	90 cr.	-

En 1995, le programme de baccalauréat en traduction offert à l’Université Saint-Boniface comporte 120 crédits : 90 crédits du programme plus 30 crédits de baccalauréat général en première année. Le programme est orienté vers les pratiques professionnelles. Aucune modification significative n’est remarquée entre le programme offert en 1995, 2005 et 2016 en

ce qui concerne les crédits obligatoires. Les 30 crédits alloués aux cours à options et les 30 crédits aux cours au choix témoignent d'une grande souplesse du programme.

Tableau XXXVI.Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de l'USB

Catégories de cours	1995	2005	2016	1995 – 2016
Cours généraux de 1 ^{re} année	30 cr.	30 cr.	30 cr.	-
Cours pratiques de traduction	9 cr.	9 cr.	9 cr.	-
Cours de littérature et/ou de traduction littéraire	-	-	-	-
Cours de linguistique	3 cr.	3 cr.	3 cr.	-
Cours de langue	-	-	-	-
Cours de perfectionnement linguistique	12 cr.	12 cr.	12 cr.	-
Cours de connaissances de connexes à la traduction	-	3 cr.	-	-
Cours de compétences connexes à la traduction	6 cr.	3 cr.	6 cr.	-
Projet dirigé	-	-	-	-
Stage	-	-	-	-
Interprétation	-	-	-	-
Total des cours obligatoires	60 cr.	60 cr.	60 cr.	-
Cours à option	15 cr.	30 cr.	30 cr.	+15
Cours au choix	45 cr.	30 cr.	30 cr.	-15
Grand total des crédits du programme	120 cr.	120 cr.	120 cr.	-

Le baccalauréat en traduction offert à l'Université de Sherbrooke en 2016 comporte 90 crédits dont 63 crédits obligatoires. Les cours pratiques de traduction comportent 18 crédits. Le programme révèle une visée professionnelle par la présence des crédits obligatoires consacrés aux cours de connaissances et de compétences connexes à la traduction, tout en laissant une place significative aux cours de perfectionnement linguistique (18 crédits). Seulement trois crédits sont consacrés au cours de linguistique. Les cours optionnels comportent 27 crédits.

Tableau XXXVII.Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de l'UdeS

Catégories de cours	2016
Cours généraux de 1 ^{re} année	-
Cours pratiques de traduction	18 cr.
Cours de littérature et/ou de traduction littéraire	3 cr.
Cours de linguistique	3 cr.
Cours de langue	-
Cours de perfectionnement linguistique	18 cr.
Cours de connaissances de connexes à la traduction	9 cr.
Cours de compétences connexes à la traduction	12 cr.
Projet dirigé	-
Stage	-
Interprétation	-
Total des cours obligatoires	63 cr.
Cours à option	27 cr.
Cours au choix	-
Grand total des crédits du programme	90 cr.

On constate que le programme de l'UQTR est axé de plus en plus sur les cours pratiques de traduction : en 1995, le programme comporte douze crédits de cours pratiques de traduction en 1995, quinze crédits en 2005 et 21 en 2016. En revanche, il devient moins orienté vers la linguistique : 18 crédits de cours de linguistique en 1995 contre trois en 2005 et 2016. Le programme révèle une visée professionnelle avec des crédits obligatoires consacrés aux cours de connaissances et de compétences connexes à la traduction. Le programme montre de la flexibilité : 21 crédits sont consacrés aux cours à option et neuf crédits aux cours au choix.

Tableau XXXVIII. Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de l'UQTR

Catégories de cours	1995	2005	2016	1995 - 2016
Cours généraux de 1 ^{re} année	-	-	-	-
Cours pratiques de traduction	12 cr.	15 cr.	21 cr.	+9
Cours de littérature et/ou de traduction littéraire	-	-	-	-
Cours de linguistique	18 cr.	3 cr.	3 cr.	-15
Cours de langue	-	9 cr.	-	-
Cours de perfectionnement linguistique	12 cr.	-	9 cr.	-3
Cours de connaissances de connexes à la traduction	3 cr.	24 cr.	18 cr.	+15
Cours de compétences connexes à la traduction	9 cr.	6 cr.	9 cr.	
Projet dirigé	-	-	-	-
Stage	-	6 cr.	-	-
Interprétation	-	-	-	-
Total des cours obligatoires	54 cr.	63 cr.	60 cr.	+6
Cours à option	27 cr.	24 cr.	21 cr.	-6
Cours au choix	9 cr.	3 cr.	9 cr.	-
Grand total des crédits du programme	90 cr.	90 cr.	90 cr.	-

L'École de traduction de l'Université York offre un programme de baccalauréat en traduction de 120 crédits dont 30 crédits sont consacrés aux exigences institutionnelles de l'université : six crédits dans chaque langue officielle du pays (anglais/français) et 18 crédits dans trois domaines de l'éducation générale. En ce qui concerne le baccalauréat en traduction, en 1995, le programme comporte 62 crédits obligatoires dont 28 crédits de cours pratiques de traduction, douze de cours de perfectionnement linguistique et dix crédits de cours de linguistique. En 2005, nous constatons une réduction aigüe du nombre de crédits obligatoires, principalement de cours pratiques de traduction et de cours de perfectionnement linguistique : 48 crédits obligatoires en 2005 contre 62 en 1995. Le programme de 2005 est plus orienté vers la formation professionnelle. En 2016, les crédits obligatoires du programme remontent à 90 crédits par l'augmentation de crédits de cours de perfectionnement linguistique et l'ajout d'un cours d'analyse de textes littéraires. Les crédits de ce programme sont divisés entre les cours de

traduction professionnelle et les cours de perfectionnement linguistique. Le programme est également moins axé sur les cours pratiques de traduction en 2016.

Tableau XXXIX.Histoire institutionnelle du baccalauréat en traduction de York

Catégories de cours	1995	2005	2016	1995 - 2016
Cours généraux de l'Université	30 cr.	30 cr.	30 cr.	-
Cours pratiques de traduction	28 cr.	18 cr.	18 cr.	-10
Cours de littérature et/ou de traduction littéraire	6 cr.	-	6 cr.	-
Cours de linguistique	10 cr.	9 cr.	6 cr.	-4
Cours de langue	-	-	-	-
Cours de perfectionnement linguistique	12 cr.	6 cr.	15 cr.	+3
Cours de connaissances de connexes à la traduction	8 cr.	6 cr.	6 cr.	-2
Cours de compétences connexes à la traduction	8 cr.	9 cr.	9 cr.	+1
Projet dirigé	-	-	-	-
Stage	-	-	-	-
Interprétation	-	-	-	-
Total des cours obligatoires	92 cr.	78 cr.	90 cr.	-2
Cours à option	28 cr.	42 cr.	30 cr.	+2
Cours au choix	-	-	-	-
Grand total des crédits du programme	120 cr.	120 cr.	120 cr.	-

5.2.10 Conclusion de l'analyse des crédits par catégorie de cours

Les données analysées montrent, dans l'ensemble des onze universités canadiennes offrant des programmes de baccalauréat en traduction, une réduction du nombre de crédits obligatoires consacrés aux cours de linguistique comme suit : de trois à dix-huit en 1995, de trois à neuf en 2005 et en 2016. On observe une plus grande réduction du nombre de crédits obligatoires attribués aux cours de linguistique en 2016. Parmi les onze universités qui offrent des programmes de traduction, quatre attribuent trois crédits obligatoires seulement aux cours de linguistique : Laval, Ottawa, USB et Sherbrooke ; six crédits obligatoires dans trois universités : Concordia et UQTR et York ; neuf crédits obligatoires dans une université : Moncton ; aucun crédit obligatoire dans trois universités en 2016 : McGill, UdeM et UQO.

Par contre, on remarque qu'une part importante est accordée aux cours portant sur le perfectionnement linguistique (cours de rédaction, de rédaction dans les domaines de spécialité, analyse de textes, etc.). Les crédits obligatoires attribués à ces cours dans neuf universités en 1995 se présentent comme suit : douze crédits à CUSB, McGill, Moncton, Ottawa, UQTR et York, quinze crédits à Laval et UdeM et 27 crédits à Laurentienne. À l'Université Concordia, le programme comporte douze crédits de cours de langue, ce qui explique l'absence de cours

consacrés exclusivement au perfectionnement linguistique. Pour les cours de langues, deux universités y consacrent aussi des crédits obligatoires, il s'agit de l'Université Moncton : 30 crédits et l'Université d'Ottawa : douze crédits. En 2005, une légère réduction est remarquée dans le nombre de crédits accordés au perfectionnement linguistique : l'École de traduction de l'Université Laurentienne qui consacrait 27 crédits en 1995 n'existe plus. L'Université Concordia et l'UQTR n'offrent pas de crédits obligatoires au perfectionnement linguistique, en revanche, Concordia offre toujours douze crédits et l'UQTR neuf crédits de cours de langue. Dans huit universités, le nombre de crédits obligatoires consacrés aux cours de perfectionnement linguistique varie entre 3 à Laval et 21 à l'UQO. En 2016, on remarque une augmentation du nombre de crédits de perfectionnement linguistique offerts dans neuf universités allant de 3 à McGill à 24 à l'UQO. Deux universités (Concordia et McGill) ne proposent aucun crédit obligatoire au perfectionnement linguistique. Une seule université (Concordia) offre de crédits obligatoires en langues.

Quant aux cours pratiques de traduction, ces universités y consacrent une part importante de crédits obligatoires comme suit : en 1995, Laurentienne : 36, Concordia, Moncton et Ottawa : 30, York : 28, Laval : 24, McGill et UQTR : 12, CUSB et UdeM : 9. En 2005, les nombres de crédits alloués à ces cours sont quasiment les mêmes avec une légère modification dans certaines universités, sauf à Moncton avec une augmentation de neuf crédits, allant jusqu'à 39 crédits, dépassant ainsi celui de Laurentienne (36) en 1995, et à McGill qui y consacre 18 crédits en 2005. Par contre, à York, on note une réduction de dix crédits. Les crédits obligatoires de cours pratiques de traduction dans les autres universités varient entre 6 à l'UdeM et 36 à Concordia. En 2016, le nombre de crédits le plus élevé consacrés à ces cours reste 39, mais dans une autre université à savoir Concordia. En général, le nombre de crédits obligatoires pour les cours pratiques varie entre 6 à l'UdeM et 39 à Concordia. Le programme de Concordia, qui comporte 69 crédits obligatoires au total, consacre un nombre de crédits important aux cours pratiques de traduction dans les trois périodes que nous avons étudiées (30 en 1995, 36 en 2005 et 39 en 2016). Ces données montrent que les crédits obligatoires que les universités consacrent aux cours pratiques de traduction ne varient pas de manière significative d'une période à l'autre. Les universités qui consacrent moins de quinze crédits obligatoires (Laval, McGill, UdeM, UQO), offrent de cours pratiques de traduction optionnels dans des domaines diversifiés, rendant les

programmes plus souples et plus ouverts vers d'autres disciplines. Les étudiants inscrits dans ces programmes ont l'occasion de choisir des cours de traduction dans des domaines variés.

Quant aux cours de connaissances connexes à la traduction, entre trois et huit crédits obligatoires y sont consacrés dans sept universités sur dix en 1995, ce qui indique une reconnaissance de l'importance de cette composante dans la formation des traducteurs professionnels. Les trois universités suivantes n'accordent aucun crédit obligatoire à ces cours : Concordia, CUSB, Moncton. En 2005, le nombre de crédits obligatoires varie entre 3 et 24 dans neuf universités. Concordia ne consacre aucun crédit obligatoire à ces cours. En 2016, neuf universités sur onze consacrent entre 3 et 18 crédits aux cours de connaissances connexes à la traduction. On remarque une réduction dans cette catégorie de cours par la modification du nombre de crédits dans certaines universités. Concordia, McGill et USB n'y consacrent aucun crédit en 2016.

En ce qui concerne les cours de compétences connexes à la traduction, en 1995, les crédits obligatoires accordés varient entre trois à Moncton et quinze à l'UdeM dans six universités sur dix. Les quatre universités suivantes ne proposent aucun crédit dans cette catégorie de cours : Concordia, Laurentienne, Laval, McGill. Seules deux universités offrent des crédits obligatoires en littérature et en traduction littéraires : Concordia (12 cr.) et McGill (30 cr.). Une université consacre trois crédits obligatoires à un cours théorique (UdeM) et une université alloue trois crédits au mémoire et trois crédits à la prise de notes et l'interprétation consécutive (Laurentienne). En 2005, on observe une augmentation du nombre de crédits obligatoires alloués aux cours de compétences connexes à la traduction, variant de 3 à 24 dans huit universités sur dix. Concordia et McGill n'attribuent aucun crédit obligatoire à cette catégorie de cours. En 2016, le nombre de crédits obligatoires alloués à ces cours va de 3 (McGill) à 24 (UQO) dans 10 universités sur onze. Concordia n'y consacre aucun crédit obligatoire.

Pour les composantes littéraires, trois universités proposent des cours obligatoires en 1995 (Concordia, McGill et York). En 2005, Concordia y consacre douze crédits et Moncton attribue trois crédits à un cours de traduction littéraire. Une seule université (Moncton) consacre trois crédits à un cours de projet dirigé et trois crédits à un cours d'interprétation, trois universités consacrent de crédits obligatoires aux stages : quinze à Moncton, trois à Ottawa et six à UQTR. En 2016, pour les cours de littérature et traduction littéraire, Concordia consacre

quinze crédits, York, six crédits, McGill et Sherbrooke, trois crédits. En 2016, aucune université ne consacre de crédit obligatoire au projet dirigé. Une seule université consacre trois crédits obligatoires au stage (Ottawa).

5.3 Analyse des programmes de traduction aux États-Unis

Dans cette partie, nous présentons une analyse des données sur l'évolution de la formation des traducteurs aux États-Unis. Notre étude se concentre sur deux grands aspects, notamment les institutions et les départements qui dispensent la formation des traducteurs professionnels et les programmes d'études en traduction. C'est-à-dire que, d'abord, nous examinons les types d'établissements d'enseignement supérieur et les types de départements ou d'unités universitaires qui offrent les programmes de traduction. Puis, nous considérons les types de programmes créés (1^{er} cycle ou cycles supérieurs), les titres des programmes (s'il comporte le mot traduction), le nombre de crédits, la clientèle visée (conditions d'admission), le nombre de langues proposées et celles dans lesquelles les étudiants traduisent. Pour tracer l'évolution de ces phénomènes, nous avons divisé notre analyse en cinq périodes : de 1949 aux années 1970, 1983, 1993, 2002, et 2016. Nous ferons une analyse des données fournies dans les études publiées par l'American Translators Association (ATA) en 1983, 1993 et 2002. Pour l'année 2016, nous analyserons les données recueillies des sites web des universités concernées. Nous avons dressé un répertoire, trouvé à l'annexe 2 de notre étude, des universités offrant des programmes sur la base de la liste présentée sur le site web de l'ATA.

5.3.1 Premiers programmes universitaires de traduction aux États-Unis

Jusqu'au début des années 1970, il n'existe que trois programmes de traduction offerts dans les institutions d'enseignement supérieur suivantes : Georgetown University, Monterey Institute of Foreign Studies et Binghamton University State University of New York. En 1949, Leon Dostert crée le premier programme universitaire consacré à l'enseignement de la traduction à la Georgetown University. En nous appuyant sur les données trouvées dans le Bulletin de l'Institute of Languages and Linguistics (vol. 1, p. 7-13) de la Georgetown University, nous faisons les constats suivants :

- 1) Il s'agit principalement d'un programme conçu pour la formation de langagiers destinés à travailler dans plusieurs domaines d'activité à l'intérieur du pays comme à l'extérieur. En fait, plusieurs langues étrangères sont enseignées, toutefois, l'enseignement des langues étrangères s'arrête à la fin de la première année.

- 2) La formation des traducteurs et des interprètes est étroitement liée à l'enseignement de langues étrangères.
- 3) La conception du programme révèle une approche interdisciplinaire. C'est-à-dire, pour atteindre l'objectif du programme, plusieurs matières y sont intégrées telles que la géographie, l'histoire, la civilisation des langues russe, française et espagnole afin de donner au programme une visée professionnalisante et afin de le distinguer d'autres programmes de langues offerts à l'université.
- 4) Le contenu des cours reflète l'objectif du programme qui est la formation des langagiers destinés à travailler dans des contextes interculturels et internationaux. Les matériels didactiques sont très diversifiés et comprennent aussi des procès-verbaux des Nations Unies et ses agences. Les langues enseignées sont en conformité à l'objectif du programme : langues latines, germaniques, slaves et orientales. On remarque également l'intégration des cours d'études régionales et de civilisations étrangères à ce programme.
- 5) Le diplôme qui sanctionne ces études en traduction est un certificat et non un grade universitaire (baccalauréat ou maîtrise) : les étudiants obtiennent, à la sortie du programme, un « Certificate of Proficiency as Translator ».
- 6) La clientèle visée se compose d'étudiants ayant terminé deux ans d'études universitaires possédant de compétences linguistiques en deux langues étrangères.

Cette tradition d'intégrer une composante de traduction à un programme de langue constitue la caractéristique principale de la formation des traducteurs aux États-Unis comme nous verrons dans l'analyse d'autres programmes. En fait, la formation des traducteurs reste toujours associée à l'enseignement des langues étrangères aux États-Unis.

Le deuxième programme de traduction aux États-Unis voit le jour au Monterey Institute of Foreign Studies en 1967. Tout d'abord, un programme de maîtrise en interprétation de conférence est inauguré en 1966, puis le programme de traduction est créé en 1967.

- 1) Il s'agit d'un programme complet de traduction. C'est-à-dire que le programme n'est pas un certificat, une option, une majeure ou une composante en traduction intégrée à un programme d'une autre discipline.
- 2) Cette maîtrise est le premier diplôme en traduction de grade universitaire décerné aux États-Unis (le programme de Georgetown décerne un certificat).

- 3) Plusieurs langues sont proposées : anglais, français, allemand, russe et espagnol.
- 4) La clientèle se compose des détenteurs d'un baccalauréat ès arts ou une maîtrise ès arts. Il s'agit donc d'un programme de cycles supérieurs.
- 5) La durée du programme est fixée à deux ans et les étudiants obtiennent le diplôme après réussite aux examens de synthèse et soutenance de thèse.
- 6) Ces études sont sanctionnées par une Maîtrise en communication interculturelle et un certificat dans leur domaine de spécialisation (M.A. in Intercultural Communication and a Certificate in their chosen specialization) et non par une Maîtrise en traduction. Ce constat révèle toujours la problématique liée à l'identité disciplinaire de la traduction par rapport à son autonomie en tant que domaine d'études en milieu d'enseignement supérieur.

En 1971, le Département de la littérature comparée de la Binghamton – SUNY fonde un programme de doctorat en traductologie dans le cadre de son programme Translation Research and Instruction Programme (TRIP). C'est le premier programme de doctorat en traduction créé aux États-Unis et, même si ce programme ne rentre pas dans le cadre de notre étude, car il s'agit d'un programme de doctorat en traduction littéraire, il importe de noter que sa création a joué un rôle capital dans l'intégration de la formation des traducteurs à l'université aux États-Unis. Tinsley, Jr. et Zohn (1977, p. 104) notent que l'approbation des thèses en maîtrise (MA) et en doctorat (PhD) par le Département de la littérature comparée de l'Université de Binghamton a favorisé la réhabilitation de la traduction en tant que domaine d'études universitaires. En ce qui concerne ce programme de doctorat, nous faisons les observations suivantes :

- 1) Grâce à la création de ce programme, un certificat en traduction de cycles supérieurs est créé selon l'étude publiée par l'ATA en 1983.
- 2) Ce programme de « Graduate Certificate » en traduction non littéraire peut se combiner avec une maîtrise ou un doctorat dans plusieurs disciplines : à la maîtrise, le certificat peut être combiné avec les programmes en littérature comparée, langues romanes, anglais, développement humain, et au doctorat : l'étudiant peut s'inscrire à ce programme de certificat en combinaison avec les programmes en littérature comparée, philosophie, interprétation et culture.

- 3) Les étudiants traduisent du français et de l'espagnol vers l'anglais. La traduction d'autres langues étrangères vers l'anglais est également proposée selon les besoins. Les langues proposées sont les suivantes : allemand, arabe, chinois, coréen, italien, japonais, portugais, russe.
- 4) On note qu'à la Binghamtom - SUNY, si des programmes de traduction littéraire sont offerts en doctorat et maîtrise, le programme de traduction non littéraire est proposé seulement en certificat.

Au sujet des trois programmes de traduction que nous venons d'analyser, deux (Georgetown et Binghamton) sont des certificats, le programme complet n'est pas offert dans une université classique, mais plutôt dans un institut d'études professionnelles. S'agissant du nombre de langues offertes, chaque programme offre plusieurs langues étrangères et les étudiants en choisissent une ou deux plus l'anglais. Examinons ensuite les différents types de programmes de traduction offerts aux États-Unis.

5.3.2 Types de programmes de traduction offerts aux États-Unis

Notre analyse s'appuie sur trois études publiées par l'ATA en 1983, 1993 et 1998/2002. Ces trois études fournissent des données sur les différents types de programmes de traduction offerts dans les universités américaines. Nous verrons également l'état actuel de l'enseignement de la traduction en examinant les programmes d'études publiées sur les sites web des universités en 2016. Nous proposons, dans la partie qui suit, une analyse de chaque type de programme de traduction offert aux cycles supérieurs (maîtrise et certificat) et au premier cycle (baccalauréat et certificat).

Considérons d'abord le répertoire de 257 institutions publié par l'ATA en 1983. Nous concentrons notre analyse sur les programmes de traduction non littéraire. Nous regroupons chaque type de programmes présenté et nous traçons l'évolution de ces programmes en étudiant les données présentées dans les études publiées par l'ATA dans les périodes successives : 1993, 1998/2002, et les données collectées sur les sites web des institutions en 2016. Voyons d'abord les programmes aux cycles supérieurs, en commençant par les programmes de maîtrise, puis les programmes de certificats.

5.3.3.1 Programmes de maitrise aux États-Unis

Selon l'étude publiée par l'ATA, les quatre institutions présentées dans le tableau ci-dessous offrent six programmes de maitrise en traduction en 1983. La City University of New York prévoit créer un programme de maitrise à l'automne 1983.

Tableau XL. Programmes de maitrise en traduction aux États-Unis en 1983

No.	Université	Département	Programme/ Diplôme	Langues proposées
1	Indiana University	Slavic languages and literatures, Russian and East European Institute	MA concentration in Translation	fr<>ang
2	Monterey Institute of International Studies	Translation and Conference Interpretation	MA Translation/ Interpretation	fr<>ang esp<>ang all<>ang rus<>ang
			MA Translation	
3	Northern Arizona University	Modern Languages	Extended major	esp<>ang
4	Rutgers University	Germanic Languages and Literatures	MA in Translation	all<>ang
			MA German with Specialisation en Translation	
5	City University of New York		Projected MA in Translation	

Notre analyse de l'évolution de ces programmes s'appuie sur les critères suivants : voir le nombre de programmes offerts dans chaque période étudiée, puis le comparer avec la période suivante pour vérifier une baisse ou une augmentation du nombre de programmes. Une telle analyse permet de faire ressortir les formules de programme qui sont souvent supprimées et les formules qui montrent de la continuité (composantes, majeures, options et programmes complets). Nous verrons également les combinaisons linguistiques : quelles sont les langues proposées ou souvent combinées ? Dans quel sens les étudiants traduisent-ils ?

Chacune de ces institutions offre un programme d'orientation différente. À l'Indiana University, le programme de maitrise est offert dans un institut de langues (Slavic Languages and Literatures, Russian and East European Institute). Il s'agit d'une composante, comportant douze heures de cours pratiques de traduction du russe vers l'anglais plus six crédits de mémoire, intégrée à un programme de maitrise. Les cours de traduction portent sur les domaines suivants : histoire russe, science politique, économie, histoire de la musique. Ce programme a une

orientation littéraire et non littéraire et la combinaison linguistique russe>anglais. Le Monterey Institute of International Studies offre un programme de maîtrise avec les trois options suivantes : MA Translation/Interpretation, MA Translation ou MA Conference Interpretation. Les étudiants ont la possibilité de combiner la formation de traduction et celle de l'interprétation ou de s'inscrire seulement en traduction ou en interprétation. Il s'agit d'un programme non littéraire avec les combinaisons linguistiques suivantes : français<>anglais, espagnol <>anglais, allemand<>anglais, russe<>anglais. Les cours de traduction portent sur la gestion et la politique internationale.

Le programme de la Northern Arizona University est offert dans le Département de langues modernes. Il s'agit d'une majeure en traduction non littéraire intégrée à un programme de maîtrise en langues modernes, conçu pour les étudiants en arts et sciences, et en affaires. Les étudiants traduisent en deux langues (esp<>ang). À la Rutgers University, le Département de langues et de littératures germaniques propose une maîtrise en traduction (MA in Translation) et une maîtrise en allemand avec spécialisation en traduction (MA in German with specialisation in Translation). La traduction se fait de l'allemand vers l'anglais dans les domaines de spécialité suivants : affaires, économie, technique et sciences. Ce programme d'orientation non littéraire est destiné aux étudiants en arts et science, affaires et ingénierie. Parmi les six programmes de maîtrise offerts en 1983, on compte deux programmes complets de traduction, un programme de double formation en traduction et en interprétation et trois programmes de traduction (composantes et majeure) intégrés à des programmes d'autres disciplines.

Dans l'étude publiée par Park en 1993, l'auteur répertorie dix institutions qui offrent des programmes de maîtrise en traduction contre quatre enregistrés dans l'étude de 1983. Parmi les dix, nous ne retenons que cinq institutions qui proposent des programmes de traduction non littéraire. Les cinq institutions que nous n'incluons dans notre étude sont les suivantes : l'University of Arkansas, l'University of Iowa, ces deux offrent une maîtrise consacrée complètement à la traduction littéraire. Le Fuller Theological Seminary offre un programme de traduction non littéraire, pourtant, le programme ne rentre pas dans le cadre de notre étude. Le programme de l'Universidad de Puerto Rico est présenté en espagnol et nous ne possédons pas les compétences linguistiques pour l'analyser. Le Summer Institute of Linguistics offre des

cours d'été, ceux-ci ne rentrent pas dans le cadre de notre étude. Les données sur les cinq institutions que nous examinons sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau XLI. Programmes de maîtrise en traduction aux États-Unis en 1993

No.	Université	Département	Programme	Conditions d'admission	Langues proposées
1	Binghamton – SUNY	Comparative Literature – TRIP	MA with translation component	Conditions d'admission de cycles supérieurs + GRE ou GMAT	all>ang/esp>ang /fr>ang
2	City University of New York	Graduate School and University Center	MA Liberal Studies: Specialization in Translation	Dossier scolaire + GRE + entrevue	all/ang/esp/fr
3	Kent State University	Institute for Applied Linguistics	MA Translation	BA + critères d'admission en MA + compétences linguistiques	all/ang/esp/fr
4	Monterey Institute of International Studies	Division of Translation and Conference Interpretation	MA in Translation	BA avec 3.0 GPA + stage + test d'entrée	all/ang/ch/esp/fr/jap/rus
			MA in Translation/ Interpretation		
5	Rutgers, The State University	Spanish and Portuguese	MA in German Translation Studies	BA + compétences en allemand	all>ang
			MA in Spanish, Option in Translation	Dossier scolaire + compétences en espagnol et anglais	esp>ang, ang>esp

- 1) Binghamton University – SUNY : le Département de la littérature comparée, dans le cadre de son programme de Translation Research and Instruction Program (TRIP) en 1993, offre une maîtrise dont la composante de traduction comporte huit crédits de deux cours en traduction spécialisée.
- 2) City University of New York : le Graduate School en collaboration avec l'University Center propose une maîtrise en études libérales avec spécialisation en traduction (« MA Liberal Studies: Specialization in Translation »). Le programme comporte en grande partie 30 crédits de cours pratiques de traduction spécialisée dans différents domaines.
- 3) Kent State University : l'Institute for Applied Linguistics offre une maîtrise en traduction française, allemande ou espagnole. La formation de base dans chaque option comporte 21 crédits : cours théoriques, cours de linguistique informatique et appliquée, et cours de traduction spécialisée dans les domaines culturel, littéraire, commercial,

juridique, scientifique, technique, médicale et une thèse. Les cours à option portent sur la sémiotique, l'enseignement universitaire, l'atelier et le stage.

- 4) Le Monterey Institute of International Studies : la Division of Translation and Interpretation offre une maîtrise en traduction et interprétation en trois options : « MA in Translation », « MA in Translation and Interpretation », « MA in Conference Interpretation ». Pour être admis, le candidat doit posséder un diplôme de premier cycle, avoir passé entre six à douze mois dans chaque pays où la langue étrangère se parle et avoir réussi à l'examen d'entrée. Les langues proposées sont les suivantes : chinois, anglais, français, allemand, japonais, russe et espagnol. Au cours du premier semestre de la première année universitaire, les étudiants doivent suivre les cours communs aux trois options. Les cours de traduction et d'interprétation ne commencent qu'au deuxième semestre. Le programme est axé sur la traduction spécialisée dans les domaines économique, juridique, scientifique et technique, politique. L'étudiant peut choisir l'option avec rédaction de thèse ou l'option avec projet de recherche.
- 5) Rutgers, The State University : le programme de maîtrise comporte deux options : « MA in German Translation Studies » et « MA in Spanish, Option in Translation ». Les critères d'admission pour le programme en traduction allemande consistent d'un BA plus des compétences en langue allemande. Le programme comporte 30 crédits de cours et l'étudiant doit réaliser un projet de traduction indépendant pour obtenir le diplôme. Pour l'option espagnole, le programme comporte 24 crédits de cours obligatoires plus six crédits pour le mémoire (une traduction). Pour obtenir le diplôme, l'étudiant doit réussir à son examen de synthèse avant de commencer son projet de traduction. Les cours pratiques de traduction sont donnés dans les deux sens en fonction de la langue maternelle de l'étudiant.

Les données présentées ci-dessus montrent la création de quatre programmes de traduction non littéraire entre 1983 et 1993 et la disparition des programmes de l'Indiana University et de la Northern Arizona University qui proposaient une composante (Indiana) et une majeure en traduction. Les programmes de Monterey et de Rutgers qui existent encore en 1993 sont de programmes complets destinés à la formation des traducteurs.

Dans son analyse des programmes de traduction publiés en 1998 par William Park, Gertrud Graubart Champe (2002, p. 12) présente huit institutions qui offrent des programmes de maîtrise : Arizona State University, Binghamton – SUNY, City University of New York, Kent State University, Monterey Institute of International Studies, Universidad de Puerto Rico, Rutgers, The State University, y compris l’University of Wisconsin qui offre une « MA in Foreign Language and Literature – Translation Track ». L’Universidad de Puerto Rico est exclue de notre liste du fait que le descriptif du programme de traduction est présenté en espagnol.

Tableau XLII. Programmes de maîtrise en traduction aux États-Unis en 1998/2002

No.	Université	Département	Programme	Conditions d’admission	Langues proposées	Nb. de crédits
1	Arizona State University	Languages and Literatures	MA in Spanish Linguistics with Translation Component	Conditions d’admission aux cycles supérieurs	ang<>esp	12 cr.
2	Binghamton University	Comparative Litterature – TRIP	MA with Translation Component	Dossier + GRE ou GMAT	all/esp/fr>ang ang>all/esp/fr	16 cr.
3	City University of New York	Graduate School and University Center	MA Liberal Studies with specialization in Translation	Dossier + GRE + entretien	all/esp/fr>ang ang>all/esp/fr	30 cr.
4	Kent State University	Institute for Applied Linguistics	MA Translation	BA + compétences en anglais et en langues étrangères	all/ang/esp/fr	36 cr.
5	Monterey Institute of International Studies	Division of Translation and Interpretation	MA Translation	BA with 3.0 GPA + examen d’entrée + GRE + TOEFL	all/ang/ch/esp/ fr/rus/jap	66 cr.
			MA Translation/ Interpretation			
6	Rutgers University	Department of Spanish and Portuguese	MA in Spanish, Option in Translation	Dossier scolaire + GRE	ang>esp/ esp>ang	30 cr.
7	University of Wisconsin	Foreign Language and Literature	MA in Foreign Language and Literature – Translation Track			

Champe exclut de son analyse le Summer Institute of Linguistics, créé principalement pour la traduction biblique dans des langues non écrites. Toutes ces institutions sont répertoriées dans l’étude de 1993, à l’exception de nouveaux programmes créés à l’Arizona State University et à l’University of Wisconsin, ce qui indique la continuité de ces programmes. Le programme du Fuller Theological Seminary et la « MA in German Translation Studies » de Rutgers ne sont plus présents dans l’étude de 1998. Champe (2002, p. 12-13) explique que, pour être admis dans

tous ces programmes, les candidats doivent détenir un diplôme de premier cycle qui n'est pas forcément en langues et ils ne sont pas censés avoir une formation antérieure en traduction.

En revanche, ils doivent maîtriser leur langue maternelle et avoir des compétences dans une langue étrangère. Dans deux programmes, les candidats doivent passer un test d'entrée. Le nombre de crédits dans ces programmes vont de 30 à 66, sauf à Wisconsin qui propose un programme de 24 crédits (l'institution offre le même programme pour la maîtrise et le certificat aux cycles supérieurs). Le nombre de cours pratiques obligatoires alloués à la traduction varie entre deux à Binghamton et six à Monterey. Champe note que certains cours portent des titres génériques tels que « Introduction to Translation », « Theory and Practice of Translation », « Advanced Translation », « Translation Workshop », d'autres ont des titres spécifiques : « Commercial, Legal and Diplomatic Translation » « Scientific Medical and Technical Translation ». Cinq parmi ces programmes ont une composante d'outils informatiques des langagiers (Champe, 2002, p. 13).

Tous les programmes de maîtrise comportent un cours en théorie de la traduction (dans deux programmes le cours est optionnel). Il s'agit toutefois de la théorie axée sur la linguistique qui permet aux étudiants d'acquérir des compétences traductionnelles et non la théorie de la traduction dans le sens de la traductologie. Dans trois programmes, le stage est obligatoire et dans deux il est optionnel. Entre trois et huit crédits sont consacrés aux cours de perfectionnement linguistique dans la deuxième langue des étudiants ou aux cours portant sur leurs domaines de spécialisation. Champe observe que ces programmes ont beaucoup de points communs, ce qui implique un consensus sur les composantes d'une formation des traducteurs dans un programme de maîtrise.

En 2016, treize institutions offrent seize programmes de maîtrise en traduction, contre huit institutions présentées par Velguth en 2002, soit une augmentation de cinq institutions. Cinq institutions parmi les huit recensées en 2002 offrent toujours des programmes de maîtrise en traduction en 2016.

Tableau XLIII. Programmes de maitrise en traduction aux États-Unis en 2016

No.	Université	Département	Programme	Langues proposées
1	City University of New York	Graduate School & University Center	MA Liberal Studies with Specialisation in Translation	all/esp/fr<>ang
2	*University of Denver, University College	College of Continuing and Professional Studies	Master's in Liberal Studies in Global Affairs with concentration in Translation	ang<>esp
3	*University of Illinois	Center for Translation Studies	MA Translation and Interpreting	ang/esp/ara/ch
4	Kent State University	Modern and Classical Languages	MA Translation in French, German, Russian or Spanish	all/ang/esp/fr
5	Middlebury (Monterey) Institute of International Studies	Graduate School of Translation and Interpretation	MA in Translation	all/ang/ch/esp/fr/rus/jap
			MA in Translation and Interpretation	
			MA Translation and Localization Management	
6	*New York University	School of Professional Studies	M.S. Translation	ang/esp/fr/ch
7	*University of North Carolina at Charlotte	Department of Languages and Culture Studies	MA in Liberal Studies with Graduate Certificate in Translation Studies)	ang<>all/esp/fr/rus/jap
8	Rutgers, The State University	Spanish and Portuguese	MA in Spanish Option Translation and Interpreting	esp>ang
9	*La Salle University	Hispanic Institute	MA Translation and Interpretation	esp/ang
10	* University of Texas at Brownsville	Department of Modern Languages	MA Translation and Interpreting	esp/ang
11	*University of Texas Rio Grande Valley	Graduate Translation and Interpreting Program	MA Translation and Interpreting online	esp/ang
12	*Wake Forest University	Graduate School of Arts and Sciences	MA in Interpreting and Translation Studies	esp>ang/ch>ang
			MA Intercultural Services in Healthcare	
13	University of Wisconsin-Milwaukee	Foreign Languages and Literature	MA in Language, Literature and Translation (MALLT)	ang/ara/esp/fr/rus

Entre 2002 et 2016, les huit institutions marquées d'un astérisque dans la liste ci-dessus ont créé de nouveaux programmes de maitrise en traduction. On remarque que les programmes de l'Arizona State University et de la Binghamton – SUNY qui n'existent plus en 2016 étaient des composantes (cours) de traduction, intégrées à un programme de maitrise : « MA in Spanish Linguistics » à Arizona et « MA Comparative Literature » à Binghamton. Cette tendance confirme notre observation à l'égard de la disparition de ce type de programme dans les périodes précédentes. En revanche, on observe la continuité des programmes orientés vers la

professionnalisation révélée dans les titres : CUNY : « MA Liberal Studies with Specialisation » in Translation ; Kent State University : « MA Translation » ; Monterey Institute : « MA Translation » et « MA Translation and Interpretation » ; Rutgers : « MA in Spanish » (Option in Translation). Le programme de Wisconsin qui comportait une composante (Translation Track) en 2002 devient « MA in Language, Literature and Translation » (MALLT) en 2016.

Ensuite, considérons les types de départements, le nombre de départements et la continuité de département entre 1983 et 2016. En 1983, quatre départements offrent six programmes de maîtrise en traduction non littéraire aux États-Unis : un département de traduction et d'interprétation (Monterey), un département de langue (Northern Arizona University), deux départements de langues et de littératures (Indiana et Rutgers). En 1993, on compte cinq institutions qui proposent des formations de traducteurs non littéraires dans les départements suivants : un département de traduction et d'interprétation (Monterey), un département de littérature comparée (Binghamton – SUNY), un département de linguistique appliquée (Kent), un centre universitaire (CUNY), un département d'espagnol et de portugais (Rutgers).

Selon ces données, les cinq départements relèvent tous de disciplines différentes, un fait lié à la problématique de l'institutionnalisation de la traduction dans le pays. Le seul département consacré exclusivement à la formation des traducteurs et des interprètes n'est pas rattaché à une université, mais plutôt dans un institut des études internationales (Monterey). Cela explique que jusqu'en 1993, aucun programme de maîtrise en traduction non littéraire n'a été créé dans un département universitaire exclusivement consacré à la formation des traducteurs aux États-Unis. Selon l'étude publiée en 1998/2002, huit institutions dispensent des formations de traducteurs dans les différents types de départements suivants : un département de traduction et d'interprétation (Monterey), un département de langues (Rutgers), deux départements de langues et littératures (Arizona et Wisconsin), un département de littérature comparée Binghamton – SUNY), un département de linguistique appliquée (Kent) et un centre universitaire. Le tableau ci-dessous présente le résumé des données sur les programmes de maîtrise en traduction dans toutes les périodes étudiées aux États-Unis.

Tableau XLIV.Évolution des programmes de maîtrise en traduction aux États-Unis

Année	1983	1993	1998/2002	2016
Institutions	4	5	7	13
Dép. de traduction et/ou d'interprétation	1	1	1	2
Dép. de langues	1	-	2	3
Dép. de langues et littératures	2	-	1	1
Dép. de littérature comparée	-	1	1	-
Dép. de linguistique	-	1	1	-
Dép. divers¹⁴³	0	3	1	4
Faculté des études supérieures	-	-	-	2
Programme indépendant	-	1	1	1
Nb. de programmes	6	6	8	16
Nb. de langues	5	10	8	8

En 2016, treize institutions offrent seize programmes de traducteurs dans les différents types de départements suivants : deux départements de traduction ou interprétation (Middlebury et Illinois), trois départements de langues (Kent, Rutgers et University of Texas at Brownsville), un département de langues et littératures (Wisconsin-M), deux facultés des études supérieures (CUNY et Wake Forest), quatre départements divers : College of Continuing and Professional Studies (Denver), School of Professional Studies (New York University), College of Liberal Arts and Science (University of North Carolina at Charlotte), Hispanic Institute (La Salle University), un programme indépendant (University of Texas at Grande Valley). La diversité

¹⁴³ Nous avons regroupé dans cette catégorie tout autre département non spécifié dans le tableau, y compris des instituts et des centres universitaires.

des types de départements qui proposent des programmes de traduction révèle la problématique de l'identité disciplinaire de la traduction au milieu universitaire aux États-Unis.

5.3.3.2 Programmes de certificat en traduction aux cycles supérieurs

Comme critères d'analyse des programmes de certificat en traduction de cycles supérieurs aux États-Unis, nous tenons compte d'abord du nombre de programmes offerts en 1983, puis nous le comparons au nombre de programmes offerts dans les périodes successives afin d'en vérifier une baisse ou une augmentation. Nous examinons aussi les facteurs qui pourraient être à l'origine de la suppression ou la continuité des programmes tels que le type de département qui les offrent ou l'orientation des programmes reliée à la clientèle visée. Selon l'étude publiée par l'ATA en 1983, treize institutions proposent treize programmes de certificat en traduction non littéraire. Ces données montrent qu'en comparaison avec le nombre de programmes de maîtrise en traduction non littéraire offerts (6) en 1983, la majorité des formations en traduction offertes aux cycles supérieurs sont des certificats. Ces treize programmes sont offerts dans les six types d'unités ou départements suivants : un département d'interprétation et traduction, six départements de langues étrangères, deux départements de langues étrangères et littératures, un département de littérature comparée, deux départements de langues étrangères et d'études régionales, et un centre universitaire. Le tableau ci-après montre les détails portant sur ces treize programmes.

Tableau XLV. Certificats en traduction de cycles supérieurs en 1983

No.	Institution	Département/Unité universitaire	Programme	Combinaison linguistique	Clientèle
1	Arizona State University	Foreign Language	Graduate certificate	fr>ang/esp>ang	Arts et sciences
2	California State College	Foreign Language	Graduate certificate	fr<>ang/all<>ang	Arts et sciences, affaires
3	University of California at Santa Barbara	Germanic Languages	Graduate Certificate program	all<>ang	Étudiants inscrits au programme majeur d'allemand
4	City University of New York	University center and Graduate School	Graduate certificate	fr<>ang	Arts et sciences
5	University of Delaware	Languages and Literature	Graduate certificate	fr<>ang/esp<>ang/ fr<>esp	Arts and sciences/ affaires/pre-droit/med./tech./ingén.
6	Georgetown University	Division of Interpretation and Translation	Graduate Professional certificate	fr<>ang/esp<>ang/ por<>ang/all<>ang ita<>ang	Étudiants inscrits en certificat de traduction
7	Georgia State University	Foreign Languages	Graduate certificate	fr<>ang/all<>ang/ ita <> ang	Arts et sciences/ affaires/tech./ingén.
8	Marygrove College	Foreign Languages	Graduate certificates	esp<>ang/fr<>ang	Arts et science/affaires/ droit/médecine/tech-nologie/ingénierie
9	State University of New York at Albany	Slavic Languages	Graduate certificate	rus>ang	Non disponible
10	State University of New York at Binghamton	Comparative Literature (Translation Research and Instruction Program - TRIP)	Graduate certificate	fr>ang/all>ang/ rus>ang/esp>ang/ ara>ang/héb>ang/ ita> ang/por>ang	Arts et science, affaires, technologie, ingénierie
11	Ohio State University	Slavic Languages	Graduate certificate	rus>ang	Social sciences
12	University of Pittsburgh	Hispanic Languages and Literatures	Graduate certificate	esp>ang/por>ang	Arts et science
13	Princeton University	East Asian Studies	Graduate certificate	ch>ang/jap>ang	Arts et science/ ingénierie

En 1993, on observe une baisse du nombre d'institutions d'après l'étude de Park (sept contre douze en 1983) : The American University, Binghamton – SUNY, George Mason University, Georgetown University, Georgia State University, University of Pittsburgh, State University of New York (SUNY-Albany). Dans le tableau ci-dessous, nous présentons ces sept universités avec les départements offrant les programmes de traduction, les titres des programmes, les conditions d'admission, les langues proposées et le nombre de crédits.

Tableau XLVI. Certificats en traduction de cycles supérieurs en 1993

No.	Université	Département	Programme	Conditions d'admission	Langues proposées	Nb. de crédits
1	The American University	Language and Foreign Studies	French Graduate Certificate	Réussite dans des cours composition et de conversation exigée		15 cr.
			Russian Graduate Certificate			15 cr.
			Spanish Graduate Certificate			15 cr.
2	Binghamton – SUNY	Comparative Literature	Graduate Certificate in Translation	Conditions d'admission requises pour l'inscription aux études supérieures plus GRE ou GMAT	fr<>ang/ all<>ang/ esp<>ang	16 cr.
3	George Mason University	Foreign Languages and Literatures	Graduate Certificate Program in Translation	Compétences en anglais et langues étrangères	ang/esp/fr	24 cr.
4	Georgetown University	Division of Interpretation and Translation	Certificate of proficiency in Translation	Baccalauréat ou équivalent + combinaison linguistique + examen d'entrée	fr<>ang/ esp<>ang/ all<>ang/ ang<>por/ ita<>ang/ jap/ang	12 cr.
5	Georgia State University	Foreign Languages	Advanced Certificate Program in Translation	Baccalauréat ou équivalent + examen d'entrée	all/esp/ fr<>ang	26 cr.
6	University of Pittsburgh	Hispanic Languages and Literatures	Professional Translation Certificate Program	5 semestres universitaires en une de ces langues étrangères : all/esp/fr/ita	all>ang/ esp>ang/ fr>ang	18 cr.
7	State University of New York (Albany)	Slavic Languages	Certificate of Advanced Study in Russian Translation	MA en langue/littérature russes	ang/rus	30 cr.

Ces universités offraient des programmes de certificat en traduction aux cycles supérieurs en 1983 à l'exception de George Mason University. Il importe de noter que l'American University offre quatre options selon différentes combinaisons linguistiques (French Graduate Certificate, Russian Graduate Certificate, Spanish Graduate Certificate et German Graduate

certificate), ce qui ramène le nombre de programmes offerts en 1993 à dix. Les programmes de sept universités sur treize en 1983 n'existent plus. Les données fournies dans l'étude de 1983 ne sont pas assez détaillées pour déterminer les facteurs responsables de la disparition de ces sept programmes. Par exemple, les titres précis des diplômes ne sont pas fournis. De plus, il n'est pas indiqué s'il s'agit des programmes intégrés aux programmes existants ou des programmes de certificat offerts indépendamment d'autres programmes existants dans le département.

En général, il paraît que ces programmes de certificat sont destinés à une clientèle étudiante inscrite dans d'autres disciplines et leur existence dépendent de la demande de la clientèle visée. D'ailleurs, la City University of New York, une des sept universités disparues de la liste, offre un programme de maîtrise (MA Liberal Studies with Specialisation in Translation) en 1993. Quant aux programmes qui existent encore en 1993, on fait les constats suivants : le programme de la Georgetown University, offert dans le seul département de traduction universitaire existant à l'époque (Division of Interpretation and Translation), est exclusivement consacré à la formation des traducteurs professionnels. À l'American University, quinze crédits de cours de traduction sont intégrés aux programmes de certificat de langues française, russe, espagnole et allemande. C'est-à-dire, les programmes de traduction font partie des programmes existants dans le département, ce qui expliquerait leur continuité. Ainsi, les titres des programmes reflètent la langue plutôt que la traduction (par exemple : French Graduate Certificate). À la Binghamton – SUNY, le programme de certificat, offert dans le Département de littérature comparée dans le cadre du programme TRIP (Translation Research and Instruction Program), peut être combiné avec des programmes de maîtrise ou de doctorat dans les disciplines en sciences humaines. Ainsi, la continuité de ce programme peut être reliée à l'existence du programme TRIP au sein du département.

Le programme de la State University of New York (SUNY – Albany) est destiné à une clientèle ciblée avec une seule combinaison linguistique (rus>ang), et répond donc à un besoin défini. Pour être admis à ce programme de certificat, le candidat doit posséder une maîtrise en langue ou en littérature russe. Le programme de l'University of Pittsburgh, offert dans le Hispanic Languages and Literatures Department, a une orientation professionnelle qui se révèle par le titre : Professional Translation Certificate Program. Les crédits dans ces programmes de certificat en traduction varient entre 12 à Georgetown et 30 à la SUNY – Albany. Le programme

de Georgetown est totalement axé sur la pratique, d'autres composantes n'y sont pas intégrées (par exemple, les cours théoriques).

En 1998, William Park publie un autre répertoire des institutions qui offrent des programmes de traduction et d'interprétation aux États-Unis, au Canada et au Mexique intitulé *Translating and Interpreting Programs in North America. A Survey*. Selon cette étude, 46 institutions offrent des programmes de traduction et/ou d'interprétation aux États-Unis. Puis, Madeleine Velguth (2002, p. 8) effectue une analyse comparative des programmes de traduction publiés dans le répertoire dressé par William Park (1998). L'analyse de Velguth intitulée « A Comparison of Translator Programs » constitue le deuxième chapitre de *Programs in Translation Studies : An ATA Handbook*. Selon l'étude de Velguth, onze institutions offrent douze programmes de certificat aux cycles supérieurs en 2002 contre sept en 1993 qui proposaient dix programmes. Cela montre une augmentation du nombre d'institutions et de programmes. Les quatre institutions qui se sont ajoutées sont les suivantes : l'Arizona State University, l'University of Iowa, le Monterey Institute of International Studies et l'University of Wisconsin-Milwaukee. On note également que ces quatre institutions (Binghamton – SUNY, Georgia State University, Pittsburg et SUNY – Albany) recensés depuis l'étude de 1983 continuent à offrir des formations des traducteurs. George Mason disparaît de la liste selon l'étude de 1993, pour un total de six institutions qui offrent ces formations depuis longtemps. Voyons si ces institutions continuent à offrir des programmes de traduction en 2016.

Le nombre de crédits offerts dans ces programmes de certificats aux cycles supérieurs varie entre 12 et 24 (66 à Monterey, car le même programme est offert en maîtrise et en certificat de cycles supérieurs), le nombre de crédits consacrés aux cours pratiques de traduction va de six à seize (Velguth, 2002, p. 7, 17). Le nombre de langues proposées dans ces programmes varie entre deux et six. Les langues proposées dans l'ensemble des programmes sont les suivantes :, allemand, anglais, espagnol, français, italien, portugais, russe.

Tableau XLVII. Certificats en traduction de cycles supérieurs en 1998/2002

No.	Université	Département	Programme	Conditions d'admission	Langues proposées	Nb. de crédits
1	The American University	Language and Foreign Studies	French Graduate Certificate	Réussite aux cours de conversation et composition en 3 ^e année	ang/fr	15 cr.
			Russian Graduate Certificate		ang/rus	15 cr.
2	*Arizona State University	Languages and Literatures	Graduate Certificate Program in Translation	Conditions d'admission aux cycles supérieurs et aux programmes de certificat	ang<>esp	14 cr
3	Binghamton – SUNY	Comparative Literature	Certificate in Translation	Conditions d'admission pour l'inscription aux cycles supérieurs plus GRE ou GMAT	fr<>ang/all<>ang/ esp<>ang sur demande : all>ang/ch>ang/ hon>ang/ita>ang/ jap>ang/co>ang/ rus>ang	16 cr.
4	George Mason University	Modern and Classical Languages	Graduate Certificate in Translation	Compétences en anglais et langues étrangères + examen d'entrée	all/ang/esp/fr	24 cr.
5	Georgetown University ¹⁴⁴	Division of Interpretation and Translation	Certificate of proficiency in Translation	Baccalauréat ou équivalent + 2 combinaisons linguistiques + examen d'entrée	fr<>ang/esp<>ang/ all<>ang/por<>ang/ ita<>ang/jap<>ang	12 cr.
6	Georgia State University	Modern Languages	Advanced Certificate Program in Translation	Baccalauréat ou équivalent + examen d'entrée	all/esp/fr<>ang	15 cr.
7	*University of Iowa	Translation Laboratory	Graduate Level Apprenticeship	ACTFL ¹⁴⁵ (niveau 3) en langue étrangère	Toute paire de langues	

¹⁴⁴ Le programme de Georgetown a cessé d'exister en 2001. Les données dans cette étude datent de 1998. Compte tenu de ce fait, le nombre de programmes de certificat offerts aux cycles supérieurs en 2002 revient à dix.

¹⁴⁵ American Council on the Teaching of Foreign Languages.

8	*Monterey Institute of International Studies	Graduate School of Translation and Interpretation	Graduate Certificate Program	Les candidats qualifiés d'être admis, mais qui ne possédaient pas de diplôme de 1 ^{er} cycle	all/ch/co/esp/fr/jap/rus>ang	66 cr.
9	University of Pittsburgh	Language Acquisition Institute	Professional Translation Certificate Program	6 semestres universitaires ou équivalents en langues étrangères : all/esp/fr/ita	all/esp/fr/ita>ang	24 cr.
10	State University of New York at Albany	Slavic	Certificate of Advanced Study in Russian Translation	MA en langue/littérature russe	ang/rus	26 cr.
11	*University of Wisconsin-Milwaukee	Foreign Language and Literature	Graduate Certificate Program in Translation	BA en langues étrangères + GRE (2.0) + examen d'entrée	ang<>all/esp/fr	Non disponible

Dans quatre programmes, les étudiants traduisent uniquement des langues étrangères vers l'anglais : American University, George Mason University, University of Pittsburgh, SUNY-Albany. Dans les autres universités, les étudiants traduisent dans les deux sens, c'est-à-dire des langues étrangères vers l'anglais et de l'anglais vers les langues étrangères (Velguth, 2002, p. 12). Velguth note que la majorité de ces programmes présentent des points communs entre eux, et aussi avec les programmes de maîtrise.

Pour être admis aux programmes de certificat de cycles supérieurs, les candidats doivent posséder un diplôme du premier cycle et démontrer leurs compétences en langues étrangères. Les programmes de Georgetown University et de Georgia State University comportent uniquement des cours pratiques de traduction (douze et quinze crédits respectivement). D'après Velguth (2002, p. 18), les cours de traduction, d'outils informatiques et les stages forment le noyau des programmes de certificat de cycles supérieurs. Elle note qu'une des différences entre les programmes de maîtrise et ceux de certificat aux cycles supérieurs s'explique par le fait que ces derniers sont complètement axés sur les cours pratiques alors que les premiers comportent des cours pratiques et quelques cours théoriques.

Sur la base de la liste des institutions offrant des programmes de traduction et d'interprétation présentée sur le site web de l'ATA, nous avons dressé un répertoire de trente-

neuf institutions qui offrent des programmes de traduction non littéraire en 2016 : dix offrent des programmes de certificat en traduction aux cycles supérieurs. Les cinq institutions marquées d'un astérisque dans la liste ci-dessous ne figurent pas dans l'étude de Velguth (2002). Les trois institutions suivantes figurent dans les études publiées par l'ATA depuis 1983 : Binghamton – SUNY, Georgia State, SUNY – Albany. George Mason figure depuis 1993 et Wisconsin-Milwaukee depuis 2002.

Quant au nombre d'institutions, aucune augmentation n'est enregistrée entre 2002 et 2016 : dix universités offrent des programmes de certificat dans les deux périodes. Toutefois, il ne s'agit pas de mêmes universités dans les deux périodes : cinq sont répertoriées dans l'étude de 2002 et cinq s'ajoutent à la liste en 2016. En général, on constate la tendance de discontinuité des programmes de formation des traducteurs dans les universités américaines. Il paraît que les programmes sont créés en réponse aux besoins ponctuels. En effet, les données que nous avons consultées ne sont pas assez détaillées pour établir les causes de la fermeture des programmes, un phénomène fréquent que nous avons observé à propos des programmes de traduction aux États-Unis.

Parmi les cinq nouveaux programmes, trois sont offerts en ligne dans deux universités, il s'agit de l'University of Texas at Brownsville et l'University of Texas at Grande Valley. On remarque la parution des programmes de traduction en ligne pour la première fois aux États-Unis en 2016 par rapport aux données recensées dans les études précédentes. Quant aux types d'unités ou de départements universitaires qui offrent ces programmes de certificat en 2016, ils sont regroupés dans les catégories suivantes : un département de traduction et d'interprétation, deux départements de langues étrangères, un département de langues et littératures, un département de langues et cultures, un centre universitaire, trois départements divers.

Tableau XLVIII. Certificats en traduction de cycles supérieurs en 2016

No.	Université	Département	Programme	Langues proposées
1	University of Denver*	College of Continuing and Professional Studies	Graduate Certificate in Translation Studies	ang<>esp
2	Georgia State University	Department of World Languages and Culture	Graduate Certificate Program in Translation	all/esp/fr
3	Binghamton University (SUNY)	Comparative Literature	Graduate Certificate Program in Translation	fr<>ang/all<>ang/esp<>ang
4	State University of New York at Albany (SUNY)	Graduate School and University Center	Graduate Certificate of Advanced Study in Russian Translation	ang/rus
5	University of North Carolina at Charlotte*	College of Liberal Arts and Sciences	Graduate Certificate in Translation Studies	ang<>all/esp/fr/rus/jap
6	Wake Forest University*	Interpreting and Translation Studies	Graduate Certificate in Translation Studies (Spanish>English)	esp>ang
			Graduate Certificate in Audiovisual Translation and Interpreting (Spanish>English)	esp>ang
			Graduate Certificate in Intercultural Services in Healthcare.	esp/ang
7	University of Texas at Brownsville*	Department of Modern Languages	Graduate Certificate in Spanish Translation (online)	esp/ang
8	University of Texas Rio Grande Valley*	Graduate Translation and Interpreting Program	Graduate Certificate in Localization and Translation – online	esp/ang
			Graduate Certificate in Spanish Translation and Interpreting – online	esp/ang
9	George Mason University	Modern and Classical Languages	Graduate Certificate in Translation	all/ang/esp/fr
10	University of Wisconsin-Milwaukee	Foreign Language and Literature	Graduate Certificate in Translation and Interpreting	all/ara/esp/rus>ang

Dans le tableau ci-dessous, nous présentons le résumé des données sur les programmes de certificat offerts aux États-Unis dans toutes les périodes que nous avons étudiées. Le nombre

d'institutions offrant des programmes certificat en traduction n'a pas augmenté depuis 1983. On remarque une baisse de cinq institutions en 1993 : sept contre douze en 1983, et une petite hausse de trois institutions en 2002 (10). Aucune augmentation du nombre d'institutions n'est enregistrée entre 2002 et 2016.

Tableau XLIX.Évolution des certificats en traduction de cycles supérieurs

Année	1983	1993	2002	2016
Institutions	12	7	10	10
Département de traduction et interprétation	1	1	2	1
Département de langues	5	2	4	2
Département de langues et littératures	2	2	2	1
Département de langues et cultures/études régionales	2	1	1	1
Département de langue littérature comparée	1	1	1	1
Départements divers	3	-	-	4
Nb. de programmes	12	10	12	13
Nb. de langues	12	7	11	10

Dans les quatre périodes étudiées, on compte quatre départements d'interprétation et de traduction qui offrent des programmes de certificat en traduction. Il s'agit de la Division d'interprétation et de traduction de la Georgetown University (son programme est fermé depuis 2001), de la Division de traduction et d'interprétation de Monterey, du laboratoire de traduction de l'University of Iowa (les programmes de certificat de ces deux institutions figurent seulement dans l'étude de 1998/2002). On constate la création du Department of Interpretation and Translation de la Wake Forest University qui figure sur le site institutionnel en 2016. Si on tient en compte l'occurrence de chaque type de départements qui offrent les programmes de certificat en traduction en 1983, 1993, 2002 et 2016, les départements de langues étrangères viennent en première position avec la fréquence suivante : cinq, deux, quatre, deux ; les départements divers

occupent la deuxième position : trois, quatre (même si cette catégorie ne figurent pas en 1993 et en 2002), puis les départements de langues et littératures : deux, deux, deux, un ; les départements de traduction et d'interprétation ne viennent qu'en quatrième position : un, un, deux, un, avec les départements de langues et cultures : deux, un, un, un. Le seul département de littérature comparée qui offre un programme de certificat aux cycles supérieurs est celui de Binghamton – SUNY.

5.3.3.3 Programmes de baccalauréat en traduction aux États-Unis

D'après l'étude publiée par l'ATA en 1983, une institution offre une option en traduction et dix institutions offrent des majeures en traduction intégrées à des programmes de baccalauréat en langues étrangères pour un total de onze programmes. Aucun programme complet de baccalauréat n'est offert en traduction en 1983. Ces institutions et programmes sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau L. Baccalauréats en traduction en 1983

No.	Université	Département	Programme	Langues proposées
1	California State University at Long Beach	Spanish and Portuguese	BA in Spanish, Option traduction	esp<>ang
2	University of Iowa	Translation Laboratory	Undergraduate Major	fr<>ang
3	Marygrove College	Foreign Languages	Undergraduate major	esp<>ang/ fr<>ang
4	Montclair State College	French	Undergraduate Major	fr<>ang
5	Northern Illinois University	Foreign Languages and Literatures	Undergraduate Major	fr<>ang esp<>ang
6	Ohio State University	Slavic Languages	Undergraduate Major	rus>ang
7	University of Steubenville	Non disponible	Undergraduate Major	fr<>ang
8	University of Texas at Arlington	Soviet and Eastern European Center	Undergraduate Major	rus>ang all>ang
9	Uplasa College	Foreign Languages	Undergraduate Major	all>ang
10	Fresno City College	Foreign Languages	Undergraduate Major	esp<>ang
11	Kearney State College	Foreign Languages	Undergraduate Major	fr>ang all>ang esp<>ang

Comme critères d'analyse de l'évolution de ces institutions et départements, et des programmes qu'ils offrent, nous examinons les types de d'institutions et de départements qui proposent ces programmes, la continuité ainsi que le nombre de programmes offerts dans chaque période étudiée. Ces programmes sont offerts dans onze institutions : six universités et cinq

« colleges¹⁴⁶ ». Ainsi, on peut déduire que les majeures en traduction offertes dans ces universités sont intégrées à des programmes de baccalauréat et celles offertes dans ces « colleges » sont intégrées à des formations spécialisées de deux ans sanctionnées par un « Associate degree ». La majorité de ces programmes sont destinés aux étudiants en arts et sciences, affaires et ingénierie.

Par contre, le programme d'Ohio State University est conçu pour les étudiants en sciences sociales avec la combinaison linguistique russe>anglais, et le programme de University of Steubenville pour les étudiants en affaires, technologie, ingénierie, infirmerie, psychologie et théologie. Dans la majorité de ces institutions, les programmes (sept sur onze) sont offerts dans des départements de langues étrangères. Le programme de l'University of Iowa est offert dans le laboratoire de traduction, celui de la Northern Illinois University dans un département de langues étrangères et de littératures et à l'University of Texas at Arlington, le programme est proposé dans le Soviet and Eastern European Center.

En général, le nombre total de langues proposées dans ces programmes de premier cycle est de cinq : anglais, allemand, espagnol, français, russe. Parmi les onze programmes, trois proposent deux combinaisons linguistiques : Marygrove College, Northern Illinois University, University of Texas at Arlington. Dans sept programmes, une seule combinaison linguistique est proposée, et le programme de Kearney State College offre trois combinaisons linguistiques. Dans la majorité des programmes (huit sur onze), les étudiants traduisent dans les deux sens, et dans quatre, ils traduisent uniquement d'une langue étrangère vers l'anglais. Au Kearney State College, qui propose trois combinaisons linguistiques, la traduction se fait dans deux sens ainsi que la traduction seulement d'une langue étrangère vers l'anglais. Tous les programmes sont bilingues, c'est-à-dire que les langues de travail comprennent l'anglais et une seule langue étrangère.

Dans son étude de 1993, Park répertorie neuf institutions qui offrent des programmes de traduction au premier cycle, soit une petite baisse par rapport aux onze institutions présentées

¹⁴⁶ Les « colleges » aux États-Unis sont des établissements d'enseignements post-scolaires qui sont différents des universités. Ils offrent des formations spécialisés d'une durée de deux ans pour obtenir un « Associate degree », et des cours de base aux étudiants qui souhaitent obtenir un BA Hons dans une université. Ces étudiants doivent transférer les crédits obtenus dans un « college » à un département universitaire pour compléter des études sanctionnées par un BA/BS.

dans l'étude de 1983. Une institution parmi les neuf propose un programme de traduction littéraire, par conséquent, nous l'avons exclue de notre étude (Bernard College, Columbia University). Nous ne retenons que les huit institutions qui proposent des programmes avec une orientation non littéraire. Les cinq institutions marquées d'un astérisque dans la liste ci-dessous ne sont pas répertoriées dans l'étude de 1983. C'est-à-dire que seulement trois institutions présentées dans l'étude de 1983 continuent à offrir ces programmes en 1993.

Tableau LI. Baccalauréats en traduction en 1993

No.	Université	Département	Programme	Conditions d'admission	Langues proposées
1	*Brigham Young University	Spanish and Portuguese	BA, Spanish Translation	Réussite dans deux cours d'espagnol requise + stage à l'étranger	ang>esp, esp>ang
2	California State University at Long Beach	Spanish and Portuguese	BA in Spanish, Option traduction	Non disponible	esp/ang
3	University of Iowa	Translation Laboratory	BA, Major in Applied French	4 semestres dans un programme d'études françaises	fr<>ang
4	*Kent State University	Institute for Applied Linguistics	BS in Translation	Non disponible	fr>ang, esp>ang
5	*Lander College	Non disponible	Translation Workshop I-III part of French major	Non disponible	ang/fr
6	*National Hispanic University	Non disponible	BA in Liberal Studies with Translation Studies Option	Test d'entrée + 30-60 heures de cours universitaires et/ou expérience en traduction	ang<>esp
7	*University of North Carolina	Foreign languages	BA in German, Translating Option	Réussite de deux années universitaires ou équivalentes en langues étrangères	all>ang
8	Ohio State University	Slavic Languages	Undergraduate Major in Translation	30 heures de cours de russe	rus>ang

Contrairement aux types d'institutions recensées en 1983, celles qui offrant des majeures ou options en traduction au premier cycle en 1993 sont des universités, sauf Lander College. Ainsi, on peut déduire que les programmes de majeure ou d'option en traduction offerts dans des « colleges » en 1983 n'existent plus en 1993. Puis, on note que cinq universités absentes dans l'étude de 1983 s'ajoutent à la liste en 1993. De ce fait, on affirme qu'il y a une évolution, car le diplôme délivré par les universités (« BA ») est supérieur à celui délivré par les collèges

(« Associate degree »), un phénomène qui signifie une plus grande intégration de la traduction au milieu universitaire par rapport à la situation en 1983.

Toutefois, il importe de noter que cette intégration est encore limitée à l'égard du statut des programmes. Dans les huit institutions, il s'agit des options ou des majeures intégrées à des programmes de langues ou d'autres disciplines, par exemple, la National Hispanic University offre un « BA in Liberal Studies with Translation Studies Option ». Le programme de l'Ohio State University offert dans le département des langues slaves est centré sur la traduction des textes tirés des sciences sociales russes en anglais. Le seul programme complet de baccalauréat consacré exclusivement à la formation des traducteurs professionnels en 1993 est offert à la Kent State University.

Au sujet des types d'unités universitaires qui offrent ces programmes, nous les regroupons comme suit : un département de traduction (Translation Laboratory), quatre départements de langues étrangères, un département de linguistique appliquée. Pour le Lander College et la National Hispanic University, les départements ne sont pas indiqués. Basé sur ces données, on peut conclure que jusqu'en 1993, il n'existe aucun département de traduction offrant un programme complet de baccalauréat en traduction aux États-Unis.

En 2002, Velguth répertorie sept programmes de baccalauréat en traduction offerts dans les institutions suivantes : Brigham Young University, California State University at Long Beach, University of Iowa, Kent State University, National Hispanic University, Nebraska Kearney University, North Carolina University at Charlotte. Les programmes de Lander College et d'Ohio State University ne figurent plus dans l'étude de Velguth en 2002. Cela explique le fait que six universités sur huit continuent à offrir les mêmes programmes pendant dix ans. Aucun « college » n'est répertorié. On constate l'ajout d'une seule institution, la Nebraska Kearney University. Les types d'unités ou de départements universitaires offrant ces programmes se présentent comme suit : un département de traduction, quatre départements de langues étrangères, un département de linguistique appliquée, un département d'études libérales.

Dans la majorité des universités, il s'agit de mêmes types de programmes offerts en 1993, c'est-à-dire que des options, majeures ou composantes en traduction sont intégrées à des

programmes de langues. Pourtant à Kent, qui délivre un BS in Translation in French, German, Russian or Spanish, le programme est conçu pour préparer les étudiants qui désirent poursuivre une maîtrise en traduction, explique Velguth (2002, p. 21). On observe une certaine continuité des institutions et de types de programmes offerts entre 1993 et 2002. Par contre, quant au nombre d'institutions et nombre de programmes, aucune augmentation n'est remarquée : huit institutions en 1993, sept en 2002 ; huit programmes en 1993, sept en 2002.

Tableau LII. Baccalauréats en traduction en 1998/2002

No.	Université	Département	Programme	Conditions d'admission	Langues proposées	Nb. de crédits
1	Brigham Young University	Spanish and Portuguese	BA, Spanish translation	Conditions d'admission pour majeures + test de compétences linguistiques (ang/esp)	ang>esp, esp>ang	12 cr.
2	California State University at Long Beach	Spanish and Portuguese	BA in Spanish, Option translation	Non disponible	esp/ang	15 cr.
3	University of Iowa	Translation Laboratory	BA, Major in Language with Translation Component	Programme de semestres en français de base	ang>fr	9 cr.
4	Kent State University	Institute of Applied Linguistics	BS in Translation in French, German, Russian or Spanish	Conditions d'admission pour majeure	all/esp/fr/rus	16 cr.
5	National Hispanic University	Liberal Studies	BA in Liberal Studies with Translation Studies Option	Test de compétences linguistiques (ang/esp) + réussite de 30-60 crédits (college) ¹⁴⁷ et/ou expérience en traduction	ang>esp, esp>ang	44 cr.
6	University of Nebraska at Kearney	French, German and Spanish	BA French, German or Spanish (Translation and Interpretation Major or Minor)	Réussite en cours de langues étrangères ou séjour à l'étranger	all/esp/fr	9 cr.
7	University of North Carolina	Foreign Languages	BA in German, Translating Option	Deux ans d'études au « college » ou équivalent en langues étrangères	all>ang	12 cr.

¹⁴⁷ « College » dans le contexte utilisé aux États-Unis.

Ces programmes sont sanctionnés respectivement par des diplômes avec les titres suivants : « B.A. Spanish Translation », « B.A. in Spanish, Option in Translation », « B.A. Major in Language with Translation Component », « B.S. Translation in French, German, Russian », or « Spanish », « Major in Spanish and Translation Studies », « Translation and Interpretation Major in French », « B.A. in German, Translation Option ». Le nombre de crédits offerts dans ces programmes varie entre 9 à l'University of Iowa et 44 à la National Hispanic University. Les programmes de Kent State et National Hispanic intègrent des composantes d'outils informatiques (Velguth, 2002, p. 20-24).

Les langues proposées sont les suivantes : anglais, espagnol, français, allemand, russe. Kent State offre le nombre de langues le plus élevé : quatre langues étrangères, les étudiants traduisent de ces langues vers l'anglais (fr/all/rus/esp>ang). La traduction se fait dans les deux sens à la Brigham Young University, la California State University, National Hispanic University, (ang<>esp) et la Nebraska Kearney University (ang<>F/G/S) (Velguth, 2002, p. 21-24).

En 2016, cinq institutions offrent cinq programmes de traduction en baccalauréat, soit une baisse de deux institutions par rapport au nombre enregistré en 2002 (sept institutions). Il ne reste que deux universités présentées en 2002 qui offrent toujours ces programmes en 2016 : Brigham Young et Kent. Les trois institutions qui viennent de s'ajouter à la liste sont les suivantes : la State University of Rutgers, l'University of Texas at Brownsville et l'University of Texas at Rio Grande Valley. Tous ces programmes sont offerts dans des départements de langues étrangères. Le programme de Kent n'est plus offert dans un institut de linguistique appliquée, mais plutôt dans un département de langues modernes et classiques. Aucun département de traduction offrant un baccalauréat n'est recensé en 2016.

Tableau LIII. Baccalauréats en traduction en 2016

No.	Université	Département	Programme	Langues proposées	Nb. de crédits
1	Brigham Young University	Department of Spanish and Portuguese	BA Spanish Translation	ang/esp	72 crédits
2	Kent State University	Modern and Classical Languages	BS Translation in French, German, Russian or Spanish	all/esp/fr/rus	120 cr.
3	*Montclair State University	Department of Spanish and Italian/Center for Translation and Interpreting	BA in Spanish Concentration in Translation	fr\leftrightarrowang	39 cr.
4	*University of Texas at Brownsville	Department of Modern Languages	BA Spanish Translation and Interpreting	ang/esp	
5	*University of Texas Rio Grande Valley	Writing and Language Studies	BA Spanish Trans/Interp.	ang/esp	120 cr.

Trois programmes sont des baccalauréats en langues étrangères avec des composantes en traduction professionnelle (BYU, Montclair, Brownsville). Dans quatre programmes (BYU, Montclair, Brownsville et Rio Grande Valley) sur cinq, l'espagnol est la seule langue étrangère proposée. Le programme de Kent propose deux options en quatre langues étrangères : « BS Translation in French, German and Russian » ou « BS Translation in French, German and Spanish ». À l'appui de ces données, il est évident que le baccalauréat en traduction n'est pas un modèle privilégié dans la formation des traducteurs aux États-Unis. Le tableau ci-dessous présente le résumé des données sur les départements offrant des programmes de traduction et sur les programmes d'études entre 1983 et 2016.

Tableau LIV.Évolution des baccalauréats en traduction aux États-Unis

Année	1983	1993	2002	2016
Nb. d'institutions	11	8	7	5
Dép. de traduction et d'interprétation	1	1	1	0
Dép. de langues étrangères	7	4	4	5
Dép. de langues et littératures	1	0	0	0
Institut de linguistique appliquée	0	1	1	0
Dép. de langue littérature comparée	0	0	0	0
Dép. autres	2	2	1	0
Nb. de programmes	11	8	7	5
Nb. de langues	5	5	5	5

5.3.3.4 Programmes de certificat en traduction au premier cycle

D'après l'étude de l'ATA publiée en 1983, vingt-et-un institutions offrent vingt-deux programmes de certificat en traduction non littéraire dans vingt-deux départements au premier cycle. La majorité de ces programmes sont offerts dans des départements de langues étrangères (13 sur 22), trois dans des départements d'études régionales, deux dans des départements de langues et littératures et un programme dans le seul département d'interprétation et de traduction (Georgetown) dans la liste. Un programme est dispensé dans le département de littérature comparée de l'University of Massachusetts at Amherst et un programme dans le département de sciences de la vie et sociales du Rose-Hulman Institute. Un programme indépendant de traduction est offert à l'University of Texas at El Paso.

Tableau LV. Programmes de certificat en traduction de premier cycle en 1983

No.	Institution	Dép./unité universitaire	Programme	Combinaison linguistique	Clientèle
1	Arizona State University	Foreign Language	Undergraduate certificate	fr>ang/esp>ang	Arts et sciences
2	California State College	Foreign Language	Undergraduate certificate	fr <>ang/all<>ang	Arts et sciences/affaires
3	California State University, Hayard	Foreign Languages and Literatures	Undergraduate certificate	ang <>esp	Arts et sciences/affaires
4	University of Delaware	Languages and Literature	Undergraduate certificate	fr<>ang/esp<>ang/ fr<>esp	Arts and sciences/ affaires/pre-droit/ medecine/technologie/ ingénierie
5	Florida International University	Modern Languages	Undergraduate certificates (legal and general)	esp/fr<>ang	Arts et sciences/ affaires/droit/medecine/technologie
6	Fresno City College	Foreign Languages	Undergraduate certificate	esp<>ang	Arts et sciences/ affaires/droit/medecine/technologie/ ingénierie
7	Georgetown University	Division of Interpretation and Translation	Undergraduate certificate	all<>ang/esp<>ang /fr<>ang/ita<>ang/ por<>ang	Étudiants inscrits au programme de certificate en traduction
8	Kearney State College	Foreign Languages	Undergraduate certificate	fr>ang/all>ang/ esp>ang	Arts et sciences/affaires
9	Marygrove College	Foreign Languages	Undergraduate	esp<>ang/fr<>ang	Arts et science/affaires/ droit/médecine/technologie/ingénierie
10	University of Massachusetts at Amherst	Comparative Literature	Undergraduate certificate in French and Italian	fr<>ang/ita<>ang	Arts et science
11	University of Massachusetts at Boston	Foreign Language Council	Undergraduate certificate	all<>ang/esp<>ang /fr<>ang/rus<>ang	Arts et science

12	Montclair State College	French	Undergraduate certificate	fr>ang	Arts et science
		Spanish	Undergraduate certificate	esp<>ang/fr>ang/ all<>ang	Arts et science
13	University of North Carolina at Charlotte	Foreign Languages	Undergraduate certificate	fr>ang/all>ang/ esp>ang	Arts et science/affaires
14	Northern Arizona University	Modern Languages	Undergraduate certificate	esp<>ang	Arts et sciences/affaires
15	Notre Dame College	Modern Languages	Undergraduate certificate	all<>ang/esp<>ang /fr<>ang	Arts et science
16	Princeton University	East Asian Studies	Undergraduate certificate	ch>ang/jap>ang	Arts et science/ingénierie
17	Rose-Hulman Institute of Technology	Social and Life Sciences	Undergraduate certificate	all>ang/rus>ang	Ingénierie/science
18	Rutgers – The State University	Spanish and Portuguese	Undergraduate Certificate of proficiency in Spanish/English	esp<>ang	Arts et science
19	San Diego State University	Open University Program	Undergraduate certificate in Translation and Court Interpreting	esp/ang	Arts et science/grand public à travers le programme de formation à distance (FOAD)
20	University of Texas at Arlington	Soviet and Eastern European Center	Undergraduate certificate	rus<>ang/ all<>ang	Arts et science/affaires/ ingénierie
21	University of Texas at El Paso	Translation Program	Undergraduate certificate	esp<>ang	Arts et science

Ces données confirment l'existence d'un rapport étroit entre l'enseignement de la traduction et celui des langues étrangères aux États-Unis. Le nombre de programmes de certificat offerts dans des départements de langues étrangères prouve que l'intégration des programmes de traduction aux programmes de langues définit le modèle de formation de traducteurs aux États-Unis en 1983. Ces données montrent également que le certificat en traduction représente le plus grand nombre parmi les programmes de traduction non littéraire répertoriés dans l'étude publiée en 1983 (22 sur 41), soit plus de la moitié. Dans la majorité des cas, ces programmes sont destinés aux étudiants inscrits aux programmes autres que les langues

étrangères, et peuvent être combinés avec des études dans des disciplines comme les affaires, le droit, l'ingénierie, la médecine, etc. Ces 22 programmes sont offerts dans 21 établissements d'enseignement supérieur (universités, instituts et « colleges ») : deux départements différents (Département de français et Département d'espagnol) au Montclair College offrent deux programmes différents. Le nombre total de langues proposées dans ces programmes s'élève à neuf. La majorité des programmes proposent deux combinaisons linguistiques ou plus. Pour tracer l'évolution institutionnelle de ces programmes, nous examinons les données présentées dans les études publiées après 1983.

En 1993, dix ans plus tard, quinze institutions ont cessé d'offrir leurs programmes de certificat de traduction non littéraire au premier cycle. Toutefois, quatre institutions qui ne sont pas présentes dans l'étude de 1983 figurent dans celle de 1993 : The American University, la Florida A&M University, la National Hispanic University et l'University of Pittsburgh, cela veut dire que de nouveaux programmes ont été créés¹⁴⁸. Parmi les 21 institutions qui offraient des programmes de certificat en traduction en 1983, seules six sont présentes dans l'étude de 1993, ce qui indique la fermeture de plus de la moitié des programmes existants en 1983. On constate, en général, une baisse de création de programmes de traduction aux États-Unis dans les années 1990. Park recense douze institutions en 1993 dont nous avons retenu dix qui offrent 17 programmes dans les différents types de départements suivants : deux départements de traduction, quatre départements de langues étrangères, un département de langues et littératures, un département de langues et d'études régionales, deux départements divers. Les six langues offertes sont les suivantes : allemand, anglais, espagnol, français, italien et russe. Les dix institutions qui offrent ces 17 programmes figurent dans le tableau ci-après.

¹⁴⁸ Parmi les douze institutions présentées par Park en 1993, le Summer Institute of Linguistics (offre un programme d'été) et l'University of Hawaii (offre un programme d'interprétation de conférence) ne rentrent pas dans le cadre de notre étude.

Tableau LVI. Programmes de certificat en traduction de premier cycle en 1993

No.	Université	Département	Programme	Langues proposées	Nb. de crédits
1	*The American University	Language and Foreign Studies	French Undergraduate Certificate	ang/fr	15
			Russian Undergraduate Certificate	ang/rus	15
			Spanish Undergraduate Certificate	ang/fr	15
			German Undergraduate Certificate	ang/all	15
2	*Florida A&M University	International Translation Center	Certificate in Translation	esp>ang ang>esp	18
3	Florida International University	Modern Languages	Certificate in Translation Studies	esp>ang ang>esp	30
4	Montclair State College	Center for Translation and Interpreting	Concentration in French Translation	fr>ang ang>fr	12
			Concentration in German Translation	all>ang ang>all	12
			Concentration in Spanish Translation	esp>ang ang>esp	12
5	*National Hispanic University	Non disponible	Professional Certificate in Translation	ang>esp esp>ang	18
6	University of North Carolina at Charlotte	Foreign Languages	Certificate in Translating	fr>ang esp>ang	12
7	*University of Pittsburgh	Hispanic Languages and Literatures	Professional Translation Program	esp>ang all>ang fr>ang ita>ang	18
8	Rose-Hulman Institute	Division of Humanities, Social and Life Sciences	Technical Translator's Certificate Program in German	all/ang	24
			Technical Translator's Certificate Program In Russian	rus/ang	24
9	Rutgers, The State University	Spanish and Portuguese	Certificate of Proficiency in Translation (German)	all>ang	30
			Certificate Spanish/English Translation	esp>ang ang>esp	21
10	San Diego University	Spanish and Portuguese	Certificate in Spanish/English Translation Studies	esp>ang ang>esp	21

Dans son étude publiée en 2002, Madeleine Velguth présente 14 institutions qui offrent des certificats en traduction au premier cycle. Le programme mineur de Florida International University est aussi offert comme « Undergraduate Certificate », et le programme de cycles supérieurs de la Georgetown University est également offert dans le cadre de certificat de

premier cycle (nous avons exclu Georgetown de la liste des programmes dans le tableau LVII du fait que le programme a été fermé en 2001). Nous retenons donc treize institutions proposant dix-neuf programmes selon les données fournies dans le répertoire de Park de 1998 et l'étude de Velguth de 2002. Velguth remarque que les programmes de certificat au premier cycle sont principalement orientés vers la pratique professionnelle et préparent les étudiants pour une carrière en traduction. Sept programmes ont une composante d'outils informatiques des langagiers. Le nombre de crédits offerts dans ces programmes varie entre 12 et 28. Le nombre de crédits alloués aux cours pratiques de traduction varie de 9 à 20. Dans la majorité des programmes, les étudiants traduisent dans les deux sens, c'est-à-dire des langues étrangères vers l'anglais et vice versa. Au Pima Community College, ils traduisent de l'anglais vers l'espagnol. Les sept langues suivantes sont proposées : anglais, français, espagnol, russe, allemand, japonais, italien. Ces dix-neuf programmes sont offerts dans les types de départements suivants : six départements de langues étrangères, deux départements de traduction et interprétation, deux départements de langues et études régionales, deux départements divers, un département de traduction et langues.

Tableau LVII. Programmes de certificats en traduction de premier cycle en 1998/2002

No.	Université	Département/unité	Programme	Langues proposées	Nb. de crédits
1	The American University	Language and Foreign Studies	French Undergraduate Certificate		15 cr.
			German Undergraduate Certificate		15 cr.
			Russian Undergraduate Certificate		15 cr.
			Spanish Undergraduate Certificate		15 cr.
2	*Bellevue Community College	Translation/ Interpretation Institute	Certificate in Translation and Interpretation	all/esp/jap/rus >ang	22 cr.
3	Florida A&M University	Translation / Critical Language Institute	Certificate in Translation	ang<>esp	18 cr.
4	Florida International University	Modern Languages	Certificate in Translation Studies	ang<>esp	30 cr.
5	*University of Massachusetts	Department of Latin American and Iberian Studies	Certificate in Spanish-English Translation	ang<>esp	12 cr.

6	Montclair State College	Center for Translation and Interpreting	Concentration in French Translation	ang<>fr	12 cr.
			Concentration in German Translation	ang<>all	12 cr.
			Concentration in Spanish Translation	ang<>esp	12 cr.
7	National Hispanic University	Non disponible	Professional Certificate in Translation	ang<>esp	18 cr.
8	University of North Carolina	Foreign Languages	Certificate in Translating	fr/esp<>ang	12 cr.
9	*Pima Community College	Arts, Humanities and Communication	Translation Studies	ang>esp	28 cr.
10	University of Pittsburgh	Language Acquisition Institute	Professional Translation Program	fr/all/ita/esp>ang	21 cr.
11	Rose-Hulman Institute	German	Technical Translator's Certificate Program	ang<>esp	24 cr.
12	Rutgers, The State University	Spanish and Portuguese	Technical Translator's Certificate Program	ang/all	21 cr.
			Certificate Spanish/English Translation	ang/esp	21 cr.
13	San Diego University	Spanish and Portuguese	Certificate in Spanish/English Translation Studies	ang<>esp	15 cr.

Selon les données récupérées sur le site de l'ATA, le nombre d'institutions qui offrent le certificat en traduction au premier cycle s'élève à vingt en 2016, ce qui signifie une augmentation de sept institutions par rapport au nombre d'institutions enregistrées dans l'étude de Velguth (2002). En revanche, cette augmentation ne représente pas la continuité de tous les programmes existants en 2002, car quatre institutions parmi les treize ne figurent plus : Florida A&M, National Hispanic, NC Charlotte, Pittsburgh. Les onze universités qui se sont ajoutées sont marquées d'un astérisque dans la liste ci-dessous. La majorité de ces programmes sont offerts dans des départements ou unités universitaires (14 institutions sur 20), cinq des collèges communautaires (Community Colleges) et un programme dans un institut de technologie. Les vingt institutions offrant les vingt-deux programmes sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

Tableau LVIII. Programmes de certificat en traduction de premier cycle en 2016

No.	Université	Département	Programme	Langues proposées
1	American University	Department of World Language and Culture	French Undergraduate Certificate	ang/fr
			Russian Undergraduate Certificate	ang/rus
			Spanish Undergraduate Certificate	ang/esp
2	*Arizona State University	School of International Letters and Cultures	Translation Certificate Program	ang<>esp
3	Bellevue Community College	Translation and Interpretation Institute	Translation – Certificate of Accomplishment	all/esp/jap/rus>ang
4	*University of California	Language and Culture	English/Spanish Translation	ang/esp
5	*Century College	Translation and Interpretation (TRIN) Program	Certificate in Translation Studies – Spanish	ang/esp
6	Florida International University	Modern Languages	Certificate in Translation Studies	ang/esp
7	*University of Houston	Professional Development Programs	Certificate in English/Spanish Translation (EST)	ang/esp
8	*University of Illinois	Center for Translation Studies	Certificate in Translation Studies	ang + une langue étrangère
9	*La Salle University, Philadelphia	Hispanic Institute	Certificate in Translation	ang<>esp
10	*Marygrove College	Department of English and Modern Languages	Certificate in Modern Language Translation	ara/fr/esp
11	University of Massachusetts	Department of Latin American and Iberian Studies	Certificate in Spanish-English Translation	ang/esp
12	*Miami Dade College	College Credit Certificate	Certificate in Translation	ang/esp
13	Montclair State University	Center for Translation and Interpreting	Spanish Undergraduate Certificate Program in Translation	ang/esp
14	Pima Community College	Arts, Humanities and Communication	Certificate in Translation and Interpretation Studies	esp<>ang
15	Rose-Hulman Institute	Department of Humanities and Social Sciences	Certificate in Spanish Translation and Interpreting – online)	ang/esp

16	Rutgers, The State University	Spanish and Portuguese	Undergraduate Certificate in Translation and Interpretation	esp>ang
17	San Diego State University	Spanish and Portuguese	Certificate in Translation and Interpretation	esp<>ang
18	San Francisco State University	Modern Languages and Literatures	Certificate program in Chinese-English Translation and Interpretation	ang/ch
19	*University of Texas at Arlington	Department of Modern Languages	Certificate in Localization and Translation	all/ara/co/ch /fr/por/rus
20	*University of Texas, Rio Grande Valley	Graduate Translation and Interpreting Program	Certificate in Localization and Translation – online	esp/ang

Ces vingt-deux programmes sont offerts les types de départements suivants : cinq départements de langues étrangères, trois départements de traduction et interprétation, trois départements de langues et cultures, trois départements de langues et études régionales, cinq départements divers, un département de langues et littératures. Le nombre de langues proposées s'élève à dix. Les programmes offerts par le Century College, l'University of Houston et l'University of Texas, Rio Grande Valley semblent être des programmes indépendants, car aucune information sur les départements offrant ces programmes ne sont fournies sur les sites web institutionnels. Le tableau ci-dessous présente le résumé des données sur les programmes de certificat offerts au premier cycle aux États-Unis de 1983 à 2016.

Tableau LIX.Évolution des programmes de certificat de premier cycle

Année	1983	1993	2002	2016
Nb. d'institutions	21	10	13	20
Dép. de traduction et d'interprétation	1	2	2	3
Dép. de traduction et de langues	-	-	1	-
Dép. de langues étrangères	13	4	6	5
Dép. de langues et littératures	2	1	-	1
Dép. de littérature comparée	1	-	-	-
Dép. langues et cultures	-	-	-	3
Dép. d'études régionales	3	1	2	3
Dép. divers	2	2	3	5
Nb. de programmes	22	17	19	22
Nb. de langues	9	6	7	10

5.4 Analyse des programmes de traduction en France

Cette partie se concentre sur une analyse des programmes de traduction non littéraire en France. Nous examinons deux grands aspects, notamment les départements dans les établissements d'enseignement supérieur qui offrent la formation des traducteurs. Puis, les types de formation que ces départements proposent. Notre objectif est de voir combien de départements ou d'écoles sont complètement ou partiellement consacrés à la formation des traducteurs, d'examiner les types de programmes offerts et de déterminer l'orientation de ces programmes telle qu'elle est révélée dans les titres et les descriptifs des programmes. Nous examinons également les titres des diplômes délivrés pour voir s'ils comportent le mot « traduction ».

5.4.1 Premiers programmes de traduction en France

En ce qui concerne la formation des traducteurs en France, les données montrent les faits comme suit :

- 1) Les deux premières écoles créées dans le domaine de traduction professionnelle en France étaient consacrées à la formation des interprètes : l'École d'interprètes de Hautes Études commerciales de Paris créée en 1948 et l'Institut de Hautes Études d'Interprétariat fondé en 1951. Ce dernier change de statut et devient un institut universitaire en 1957, puis il est rebaptisé l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ÉSIT).
- 2) L'enseignement de la traduction professionnelle commence en 1957 avec la création l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ÉSIT).
- 3) La durée d'études est de trois ans après le D.U.E.G., le D.U.E.S. ou le D.U.E.L. et deux ans après la licence.
- 4) L'ÉSIT, bien qu'elle soit située géographiquement au sein de l'Université de Paris, n'y est pas rattachée jusqu'en 1969. L'école doit justifier l'intellectualité de l'interprétation et de la traduction en tant que domaine d'études universitaires.
- 5) Après son intégration à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris III en 1969, l'ÉSIT délivre deux diplômes universitaires : « Licence universitaire de langues vivantes – licence bilingue », et « Maîtrise universitaire de la linguistique appliquée à la

traduction », à part ses propres diplômés universitaires d'interprètes et de traducteurs qui sont plutôt de nature professionnelle.

- 6) Grâce à cette réforme, l'ÉSIT prévoit l'inscription de son programme de doctorat au troisième cycle. En 1978, l'ÉSIT est habilitée à délivrer deux DESS, l'un pour l'interprète de conférence et l'autre de la traduction éditoriale, économique et technique.
- 7) Suite à cette réforme, l'ÉSIT délivre une licence et une maîtrise en langues étrangères appliquées (LEA). La maîtrise LEA donne accès au DESS en traduction professionnelle.

D'autres écoles consacrées à la formation des traducteurs sont aussi créées des années plus tard après la fondation de l'ÉSIT et l'ISIT en 1957. Il s'agit de l'ESTRI (l'École supérieure de traduction et de relations internationales) fondée en 1968, de l'ITIRI (l'Institut de traducteurs, d'interprètes et de relations internationales) créé en 1985 et du CETIM (Centre de traduction, d'interprétation et de médiation linguistique) fondé en 2009. L'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales) créé en 1669, fonde son programme de traduction (Master Traduction, rédaction et multimédia) en 2010. Puis, on assiste à la création des programmes de traduction créés dans les filières de langues étrangères appliquées (LEA) et dans d'autres filières en sciences humaines. D'abord, on a créé quelques programmes en DESS, puis une vingtaine de programmes de master orientés vers différents domaines de spécialité. Toutes ces institutions délivrent, en 2016, des masters en traduction à la suite du programme d'harmonisation des diplômes de l'Union européenne (le processus de Bologne).

5.4.2 Types de programmes de traduction offerts en France

Cette partie présente une analyse des données recueillies sur la formation des traducteurs professionnels offerte dans les écoles et les instituts de traduction ainsi que dans différentes filières des universités françaises. Dans le tableau ci-après, nous regroupons trois grandes catégories d'unités d'enseignement supérieur qui offrent des programmes de traduction en France. L'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO¹⁴⁹) que nous avons

¹⁴⁹ INALCO est le seul institut d'enseignement supérieur dans la liste qui n'est pas affilié à une université. Il s'agit d'un institut autonome qui délivre des grades aux trois cycles universitaires.

inclus dans la catégorie des écoles et instituts de traduction est un institut d'enseignement supérieur autonome.

Tableau LX. Trois catégories d'établissements en France

Université/ Institut	École/Institut/ Centre	LEA	Traduction et interprétation
1	CETIM - Université de Toulouse	Université de Caen	Université d'Avignon
2	ÉSIT – Université Sorbonne Nouvelle, Paris 3	Université de Grenoble	Université Aix-Marseille
3	ESTRI – Université catholique de Lyon	Université de Haute Alsace	Université de Bretagne occidentale
4	INALCO	Université de Lorraine	Université catholique de l'Ouest
5	ISIT – Institut catholique de Paris	Université de Nice	Université Cergy-Pontoise
6	ITIRI – Université de Strasbourg	Université Paris Diderot	Université Jean Monnet
7		Université de Pau et Pays de l'Adour	Université Jean Moulin
8		Université Paris 8	Université Lille III
9		Université Paul Valéry	Université Lumière Lyon 2
10		Université Rennes II	Université Michel de Montaigne
11			Université d'Orléans
12			Université de Paris Ouest
13			Université Paris 8

Dans chaque grande catégorie, nous prenons en considération les types d'unités universitaires et les types de programmes offerts. En ce qui concerne les universités regroupées dans la deuxième catégorie et la troisième catégorie, nous les identifions non pas par leur statut au milieu universitaire, mais plutôt par les titres des diplômes qu'elles délivrent (LEA ou Traduction et Interprétation). En fait, les unités ou départements universitaires, qui constituent ces deux catégories, sont rattachés à l'UFR¹⁵⁰ Arts, lettres et langues ou l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères ou d'autres. La présentation de ces unités universitaires suit l'ordre alphabétique plutôt que l'ordre chronologique de date de création.

5.4.2.1 Programmes dans les écoles et instituts de traduction en France

Nous présentons d'abord une analyse des programmes de traduction offerts dans les écoles, les instituts et les centres universitaires ainsi que les types d'unités universitaires qui les offrent. Comme critères d'analyse, nous examinons les types ainsi que l'orientation des programmes

¹⁵⁰ Unité de formation et de recherche.

offerts en tenant compte de leurs titres, le nombre de crédits, le nombre de langues proposées, les cycles universitaires où les programmes sont créés, les conditions d'admission et les titres des diplômes délivrés. Les six établissements d'enseignement supérieur dans le tableau ci-dessous ont plusieurs points en commun et présentent à la fois des divergences. Ces établissements offrent tous un ou deux programmes de master en traduction. À l'exception des programmes offerts par l'École supérieure de traduction et de relations internationales (ESTRI) de l'Université catholique de Lyon, les programmes sont tous membres du réseau European Masters in Translation (EMT) et portent le label de qualité EMT établi par la Direction générale de la traduction de la Commission européenne. Le tableau ci-dessous présente les données correspondantes à chaque programme.

Tableau LXI. Programmes offerts dans des instituts, écoles et centre en 2016

No.	Université	Titre du Programme	Durée	Stage	Nb. de crédits	Langues proposées	Conditions d'admission	Diplômes décernés
1	CETIM – Université de Toulouse	Traduction, interprétation et médiation linguistique : TAVM ¹⁵¹ - IML ¹⁵² / PROSCENIO ¹⁵³	2 ans	6 mois de stage	120 crédits ECTS	fr+ang+esp/ all/ita	Test de français : B1, dossier et test d'entrée (trilingue)	Master 2 Traduction, interprétation et médiation linguistique
2	ÉSIT – Université Sorbonne Nouvelle, Paris 3	Master de traduction éditoriale, économique et technique	2 ans	6 semaines au moins	120 crédits ECTS	Programme trilingue. Langues proposées : all/ang/ara/ ch/esp/ fr/ita/jap/ por/rus	Bac + 3 (ou équivalent) en toutes disciplines, dossier et test d'entrée	Master 2 professionnel et certificat de méthodologie de la traduction

¹⁵¹ Traduction audiovisuelle et multimédia.

¹⁵² Interprétation et multimédia linguistique.

¹⁵³ Le parcours PROSCENIO est une spécialisation dans l'audiovisuel et le multimédia orientée vers le sous-titrage d'opéra. Il est réservé aux étudiants dont la langue A ou C est l'italien et donne lieu à un double diplôme délivré conjointement par l'UTM et l'Université de Gênes.

3	ESTRI – Université catholique de Lyon	Assistant(e) communication et traduction et Licence Langues étrangères appliquées	3 ans	2 stages ou 1 stage + un échange universitaire		fr + ang + all/ch/esp/ita	Bac, Bac + 1, Bac + 2.	Assistant(e) communication trilingue + Licence LEA
	ESTRI – Université Catholique de Lyon	Chargé de traduction spécialisée et d'interprétation de liaison	2 ans	2 stages longs	Niveau 1 de RNCP ¹⁵⁴	fr + ang+all/esp/ita (trilingue)	Bac + 3 en LLCE, LEA, BT, DUT ou d'autres domaines en langue.	Chargé de traduction spécialisée et d'interprétation de liaison
4	INALCO	Traduction, rédaction et multimédia	2 ans	4 mois	120 crédits ECTS	fr + une langue orientale + anglais (trilingue).	Bac + 3, dossier et test d'entrée	Master 2 Science du langage
		Traductique et gestion de l'information	2 ans	3 mois	120 crédits ECTS	fr + une langue enseignée à INALCO	BAC + 3, dossier et compétences linguistiques	Master 2 Traitement automatique des langues
5	ISIT – Université catholique de Paris	Communication interculturelle et traduction	2 ans	3 mois en 4 ^e année ; 6 mois en 5 ^e année	120 crédits ECTS	Programme trilingue : fr+ang+all/ara/ch/esp/ita	Bac + 3, dossier et épreuves écrites et entretien multilingues	Master 2 Communication interculturelle et traduction
6	ITIRI – Université de Strasbourg	Traduction professionnelle : domaine de spécialité ;	2 ans	3 mois au minimum	120 crédits ECTS	all/ang/ara/dan/esp/fr/gr/ita/né/nor/pol/por/rou/rus/sué/turc	Bac + 3, dossier et test d'entrée (bilingue ou trilingue)	Master 2 Traduction professionnelle
	ITIRI – Université de Strasbourg	Traduction audiovisuelle et accessibilité	2 ans	2 stages obligatoires	120 crédits ECTS	all/ang/esp/fr/gr/ita/por	Bac + 3, dossier et test d'entrée (bilingue ou trilingue)	Master 2 Traduction audiovisuelle

Ces programmes sont tous conçus pour former des traducteurs professionnels dans des domaines précis. Ils proposent tous des formations trilingues d'une durée de deux ans, sauf l'Institut de traducteurs, d'interprètes et de relations internationales (ITIRI) de l'Université de Strasbourg qui offre la possibilité de choisir un profil bilingue ou trilingue. Les candidats doivent être détenteurs d'un diplôme de premier cycle, avoir des compétences linguistiques dans une ou deux langues étrangères en plus de français et passer un test d'entrée. Chaque établissement offre un éventail de langues dont les étudiants choisissent : cinq au CETIM, six à

¹⁵⁴ Répertoire national des certifications professionnelles.

l'ESTRI, sept à ISIT, une trentaine à l'ÉSIT, seize à l'ITIRI. À l'INALCO, une centaine de langues sont enseignées, cependant, pour le programme de traduction, l'étudiant doit choisir trois : le français, une langue orientale offerte en master à l'INALCO et l'anglais.

Ces instituts ou écoles sont tous rattachés à une université sauf l'INALCO qui est un institut autonome et membre fondateur de l'Université Sorbonne Paris Cité¹⁵⁵ (USPC). Des stages professionnels dont la durée varie entre trois et neuf mois sont intégrés à tous ces programmes. Les diplômes délivrés portent tous la mention Master plus le titre du programme comme on le constate dans les cas du CETIM et de l'ITIRI : Master en traduction, interprétation et médiation linguistique et Master 2 Traduction audiovisuelle respectivement ou une mention plus généralisée comme celui d'INALCO : Master Science du langage. Sur les points de divergence, ces établissements ne sont pas tous des écoles ou instituts de traduction. Par exemple, l'INALCO et l'ISIT offrent des formations dans d'autres domaines d'études à part la traduction comme nous verrons plus loin. Ces écoles et instituts ont été fondés à différentes époques et ont des objectifs différents.

Le CETIM (le Centre de traduction, d'interprétation et de médiation linguistique) est une prolongation d'un DESS de techniques de la traduction spécialisée dans le Département de langues étrangères appliquées. Il est devenu un institut universitaire professionnalisé (IUP) Traduction-Interprétation en 2003, puis transformé en un département autonome en 2009. Il est intégré à l'UFR des langues, littératures et civilisations étrangères de l'Université de Toulouse 2 Le Mirail. Son objectif est de former des interprètes et des traducteurs professionnels. Le CETIM offre actuellement une licence en langue des signes française et un master en traduction en deux options : master en Traduction, interprétation et médiation linguistique (TAVM-IML), master en traduction, interprétation et médiation linguistique (PROSCENIO).

Créée en 1669, l'école des langues orientales est devenue l'INALCO en 1971¹⁵⁶. Il s'agit d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel qui a pour vocation principale l'enseignement des langues de l'Europe centrale et orientale, de l'Asie, de l'Océanie,

¹⁵⁵ Université Sorbonne Paris Cité regroupe treize établissements : huit universités, instituts et grandes écoles et cinq organismes de recherche de renommée mondiale. <http://www.inalco.fr/institut/universite-sorbonne-paris-cite>
Site web consulté le 5 décembre, 2016.

¹⁵⁶ Information repérée du site web de l'INALCO en décembre 2016. <http://www.inalco.fr/institut/presentation-politique-institut>

de l'Afrique et des populations de l'Amérique, ainsi que de la géographie, de l'histoire, des institutions, de la vie politique, économique et sociale des pays concernés. L'institut délivre des diplômes aux trois cycles (licence, master et doctorat) y compris un master en traduction intitulé « Traduction, rédaction et multimédia ». Fondé en 2010 et offert dans le Département de texte, informatique et multilinguisme, le programme est sanctionné par la mention « Master Science du langage ». L'INALCO offre également un programme intitulé « Traductique et gestion de l'information » sanctionné par la mention Master 2 Traitement automatique des langues.

L'ESTRI est une école technique reconnue par l'État et créée en 1968. Elle prépare les étudiants désirant poursuivre une carrière internationale dans différents métiers à partir des langues suivantes : allemand, anglais, chinois, espagnol et italien. L'école offre un programme de traduction au premier cycle : Assistant(e) communication et traduction et une licence en langues étrangères appliquées, et un programme de traduction en master 2 : Chargé de traduction spécialisée et d'interprétation de liaison, enregistré au niveau 1 du RNCP.

Fondée le 3 octobre 1957, l'ÉSIT a succédé à l'Institut des Hautes Études d'Interprétariat de Paris. Son objectif est de former des traducteurs et des interprètes professionnels destinés à travailler dans des conférences internationales. L'enseignement de la traduction à l'ÉSIT¹⁵⁷ est régi par des principes fondés sur la TIT (Théorie interprétative de la traduction). Sa formation exclut complètement l'enseignement des langues étrangères et commence uniquement aux cycles supérieurs.

L'ISIT, fondé aussi en 1957 (rebaptisé Institut de management et de communication interculturels en 2008) offre au premier cycle des parcours de formation multilingue en management interculturel, communication, digital, webdesign, traduction, relations internationales, juridique. Aux cycles supérieurs, l'Institut propose des formations spécialisées en communication interculturelle et traduction, en management interculturel et le Master européen en traduction spécialisée (METS).

L'ITIRI a été fondé en 1985 par la Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin. En 1992, l'ITIRI est intégré à l'Université des sciences humaines (devenue l'Université Marc Bloch en 1999) et habilité à délivrer la même année ses deux DESS (relations

¹⁵⁷ Les données sur l'enseignement à l'ÉSIT sont tirées de l'article de Daniel Moskowitz intitulé « Enseignement de la traduction à l'ÉSIT » publié dans *Langage*, vol. 28, p. 110-117, 1972.

internationales et traduction/interprétation), convertis en masters en 2005. Les programmes offerts par l'ITIRI portent le sceau de qualité EMT.

Parmi les six institutions présentées ci-haut, on compte quatre départements universitaires autonomes consacrés exclusivement à la formation des traducteurs professionnels. Les dix-huit langues proposées dans ces programmes en 2016 sont les suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, danois, espagnol, français, grec, italien, japonais, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, roumain, russe, suédois, turc. À part la formation en traduction offerte dans ces écoles et instituts que nous venons de décrire, d'autres programmes de traduction sont offerts dans différents types d'unités universitaires en France. Nous avons regroupé ces unités dans deux catégories selon les titres des diplômes qui sanctionnent les formations offertes.

5.4.2.2 Programmes de traduction sanctionnés par la mention LEA

Dans certaines universités françaises les programmes de traduction sont créés dans des filières de langues étrangères appliquées, de langue et lettres, de langues, littératures et civilisation étrangères, de cultures, langue et communication, etc. Comme critères d'analyse, nous considérons les titres de ces programmes, la durée, le nombre de crédits, le nombre de langues offertes, les conditions d'admission et les titres des diplômes délivrés. Tous ces programmes sont quasiment structurés de la même manière et présentent des points de convergence même s'ils diffèrent en ce qui concerne les domaines et les objectifs spécifiques de formation. En général, tous les programmes visent à former des traducteurs professionnels pour le marché du travail à la sortie de l'université et, par conséquent, intègrent les matières et la déontologie qui permettent d'atteindre cet objectif.

À l'exception des deux programmes, le premier intitulé « Traduction et rédaction d'entreprise » offert par l'Université de Nice et le deuxième, « Spécialité bilangue et biculture – traduction » proposé par l'Université de Lorraine, les programmes classés dans cette deuxième catégorie sont tous membres du réseau EMT et portent le label de qualité ECTS (European Credits Transfer System), c'est-à-dire, le Système européen de transfert et d'accumulation de crédits. Dans les universités qui offrent le M1 et le M2, le programme comporte 120 crédits ECTS : 60 crédits ECTS pour le M1 et 60 crédits ECTS pour le M2. La majorité des programmes commencent aux cycles supérieurs, même si l'Université de Haute Alsace et l'Université de

Nice offrent des licences en traduction, les étudiants doivent compléter leur formation en traduction dans les programmes de maîtrise. Si ces programmes ont comme objectif commun la formation des traducteurs professionnels pour le marché de travail, le titre de chaque programme révèle un objectif très ciblé. Dans le tableau ci-dessous, nous présentons dix universités qui offrent, en 2016-17, des programmes de traduction dans les filières de LEA, de LLCE, etc.

Tableau LXII. Programmes de traduction sanctionnés par la mention LEA en 2016

No.	Université	Titre du programme	Durée	Nb. de crédits	Langues proposées	Conditions d'admission	Stage	Diplôme décerné
1	Université de Caen	Traduction spécialisée, rédaction technique et localisation	2 ans	120 crédits ECTS	fr + all/esp/ita/rus	Bac + 3 (LLCE ou LEA) + 2 langues étrangères	6 semaines au minimum	Master LLCE
2	Université de Grenoble	Traduction spécialisée multilingue (technique, juridique, communication)	2 ans	120 crédits ECTS	fr + ang + all/esp/jap/rus	Français langue maternelle ou niveau C2 + 2 langues étrangères (C1) (anglais obligatoire) + dossier	2 à 3 mois en M1, 3 à 6 mois en M2	Master 1 et Master 2 LEA
3	Université de Haute Alsace	Licence Traduction scientifique et technique	2 ans	180 crédits ECTS	ang + all + ita ou esp/3 ^e langue à choisir (ara/ch/jap/rus)	Bac + compétences en ang/all/esp/ita	10 à 12 semaines de stage	Licence LEA Traductions scientifiques et techniques
		120 crédits ECTS		Licence en langues étrangères + culture scientifique et technique		5 à 6 mois de stage	Master 1 et Master 2 LEA Traductions scientifique et techniques	
4	Université de Lorraine	Technologie de la traduction	2 ans	120 crédits ECTS	all/ang/ch/esp/ita/jap/né/pol/rus	Bac + 3 + dossier	2 stages de 3 mois chacun au minimum	Master 1 et Master 2 LEA
		Spécialité bilangue/biculture – traduction	2 ans	Non disponible	all/ang/ara/esp/ita/pol/rus	Licence de langue et culture étrangère ou équivalent	8 à 12 semaines de stage	Master MECO
5	Université Paul Valéry Montpellier 3	Parcours traduction	2 ans	120 crédits ECTS	all/ang/ara/ch/esp/gr/ita/por/rus	Bac + 3 en LEA	4 à 6 mois de stage obligatoires	Master 1 et Master 2 LEA
6	Université de Nice	Traduction et rédaction d'entreprise	1 an	Non disponible	all/ang/esp/ita/por	Master 1 (bac + 4) bilingue	Stage	Master 2 LEA
7	Université Paris Diderot	Industrie de la langue et traduction spécialisée	1 an	120 crédits ECTS	fr + ang + all/esp	Bac + 3 en LEA, LLCE, licence littéraire ou scientifique (trilingue)	Stage	Master 1 et Master 2 LEA

8	Université Paris 8	Traduction et cultures contemporaines étrangères	3 ans	180 crédits ECTS	all/ang/ara/esp/héb/ita/por/rus	Bac, DAEU ¹⁵⁸ , capacité en droit, BT, BTS	420 heures minimum (30 ECTS)	Licence LEA
9	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Parcours traduction, terminologie et documentation	2 ans	120 crédits ECTS	ang/esp/all/rus	Licence de LEA, bac + 3 de formations trilingues (2 langues étrangères + français)	Stage obligatoire	Master LEA
10	Université de Rennes 2	Licence parcours traduction	3 ans		ang(oblig.)/all/esp/ita/por	Niveaux B1/B2 CECRL ¹⁵⁹	6 semaines au minimum	Licence LEA
		Métiers de la traduction-localisation et de la communication multilingue et multimédia : 2 parcours : -Traduction – localisation - Rédaction – communication	2 ans	120 crédits ECTS	fr + ang (oblig.) + all/esp/ita	Licence LEA parcours traduction, autres licences (niveau avancé en langues, anglais obligatoire), maîtrise de l'outil informatique + dossier	3 mois en M1, 6 mois en M2	Master LEA

Pour être admis dans la majorité de ces programmes, le candidat doit maîtriser le français et deux langues étrangères sauf à l'Université Paris 8 qui offre la possibilité de choisir une ou deux langue(s) étrangère(s). Certaines universités exigent des compétences en français au niveau avancé (C2) ou en français langue maternelle, un baccalauréat dans un domaine précis plus deux langues étrangères ou un baccalauréat de n'importe quelle discipline. Par exemple, l'Université Paris Diderot exige soit une licence LLCE soit une licence littéraire soit une licence scientifique. Pour les universités qui offrent une licence en traduction, les niveaux B1 ou B2 du CECRL sont exigés (Université Rennes 2). En général, ces universités proposent des programmes trilingues. Les quatorze langues proposées dans ces programmes sont les suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français, grec, hébreu, italien, japonais, néerlandais, polonais, portugais et russe, et les quatre suivantes sont plus fréquentes : l'allemand

¹⁵⁸ Le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), donne le cadre de formation continue en France et les mêmes droits que le baccalauréat, notamment en termes d'accès aux études supérieures - information repérée le 3 août 2016, sur le site web du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid21053/le-d.a.e.u.html>

¹⁵⁹ Cadre européen commun de référence (CECR) pour les langues.

et l'espagnol sont proposés dans tous les programmes après le français, suivi par l'anglais qui n'est pas proposé à l'Université de Caen.

Le stage professionnel est intégré dans tous ces programmes. Les universités ont signé des conventions avec des organisations qui permettent aux étudiants d'effectuer des stages en France ou à l'étranger. La durée des stages est de 2 à 4 mois en M1 et de 4 à 6 mois en M2. Deux universités (Université Paris 8 et Université Rennes 2) offrent une licence LEA en traduction qui donne accès à des domaines de spécialisation en master. La durée de stage pour un programme de licence est un minimum de six semaines.

Les études dans ces programmes de traduction sont sanctionnées par la mention licence LEA ou la mention master LEA, même s'il ne s'agit pas d'études de langues, car un niveau avancé en langues est exigé au moment de l'admission. La condition de base pour l'admission dans les programmes de master est la licence (bac + 3) plus un dossier qui révèle le parcours du candidat : compétences linguistiques, séjours à l'étranger et expérience professionnelle. Selon les données trouvées sur les sites web institutionnels, le test d'entrée ne fait pas partie des conditions d'admission à ces programmes créés dans des filières LEA.

Le point de divergence entre ces programmes réside dans les domaines de spécialité, un fait qui se révèle dans les titres : technique, économique, juridique, commercial, rédaction spécialisée, terminologie, localisation, documentation, etc. La « Traduction spécialisée multilingue » offerte à l'Université de Grenoble, ajoute à la formation en traduction technique, juridique et commerciale, l'interprétation de liaison et la gestion de projets de traduction réels. La formation est centrée sur les compétences traductionnelles et les étudiants doivent avoir des compétences linguistiques avant l'admission au programme. Au contraire, à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, le programme offre l'admission aux étudiants qui cherchent à améliorer leur maîtrise en langues et cultures étrangères, et propose la formation aux métiers de la traduction dans les domaines commercial, médical, pharmaceutique, publicitaire et juridique. Le programme offre aussi une formation en communication multilingue (rédaction technique et professionnelle, relecture et terminologie) et en initiation à l'interprétariat. L'étudiant doit choisir deux paires de langues, par exemple, chinois/français et russe/français. La connaissance de l'anglais est un prérequis même si l'anglais n'est pas retenu dans les combinaisons linguistiques de l'étudiant.

À l'Université Paris – Diderot, le master 2 Industrie des langues et traduction spécialisée (ILTS) est offert en deux parcours : 1) le parcours « Traduction scientifique et technique (ang>fr) » forme des traducteurs techniques au service d'entreprises (sites web, fiches techniques, brochures et communiqués de presse) ; 2) le parcours « Traduction économique » est orientée vers la traduction des textes à portée économique. À l'Université de Pau et Pays de l'Adour (UPPA), le parcours « Traduction, terminologie et documentation », forme de spécialistes traducteurs dans les domaines juridique, scientifique et technique et de la santé, et aussi des spécialistes en terminologie et documentation capables de travailler entre le français et deux langues étrangères. L'Université Rennes 2 propose une licence LEA avec un parcours « Traduction » en combinaison linguistique suivante : anglais + allemand + espagnol ou italien. Elle offre aussi le programme « Métiers de la traduction-localisation et de la communication multilingue et multimédia » en master 1 et en master 2. Deux parcours sont proposés en master 2 : 1) le parcours traduction-localisation et, 2) le parcours rédaction-communication.

5.4.2.3 Programmes sanctionnés par la mention Traduction et Interprétation

Dans le tableau ci-dessous, nous présentons les programmes de traduction créés dans différentes filières dans le domaine des Arts, lettres et langues qui délivrent, en 2016, des diplômes sanctionnés par la mention « Traduction et Interprétation » ou la mention « Traduction ». Contrairement aux programmes de traduction offerts dans les filières LEA ou LLCE qui portent les titres de ces filières, la majorité des programmes dans cette troisième catégorie sont offerts dans les filières « Traduction et interprétation ». Ces programmes portent tous le label de qualité de l'EMT et comportent 120 crédits ECTS à l'exception des programmes offerts par l'Université d'Avignon et l'Université d'Orléans. Les titres de ces programmes révèlent des domaines de spécialité précis, tels que « Traduction juridique et économique » (Université Cergy-Pontoise) et « Lettres, interfaces numériques et sciences humaines » (Université Paris 8).

Le niveau d'accès au programme est le bac + 3 plus les compétences linguistiques en français et deux langues étrangères. Toutefois, certaines universités exigent une licence dans des domaines précis ou une attestation de compétences linguistiques des candidats (TCF ou DALF). Contrairement aux programmes offerts dans les filières LEA, pour être admis dans ces programmes de traduction et interprétation ou de traduction, les candidats doivent réussir à un test d'entrée. Le stage professionnel, dont la durée va de deux à sept mois, est intégré à ces

programmes. Ces stages, qui sont le plus souvent obligatoires, s'effectuent en France ou à l'étranger dans le cadre des conventions signées entre des universités et des institutions étrangères, y compris le programme d'échange Erasmus.

Tableau LXIII. Programmes sanctionnés par la mention Traduction et Interprétation

No.	Université	Titre du programme	Durée	Nb. de crédits	Langues proposées	Conditions d'admission	Stage	Diplômes décernés
1	Université d'Avignon	M1 et M2 Traduction	2 ans	120 crédits	ang>fr	Bac + 3 en LLCE + dossier + test d'entrée (bilingue)	1 à 3 mois	M1 Traduction M2 Traduction
2	Aix-Marseille Université Aix en Provence	Master de traduction littéraire et transferts interculturels	2 ans	120 crédits ECTS	fr + ang + langue C	Licence de LLCE / autres licences pour M1 M1 + dossier pour M2 (trilingue)	2 à 6 mois	M1 Traduction M2 Traduction
		Master Spécialité traduction professionnelle – LEA	2 ans	120 crédits ECTS	fr + ang + langue C	Licence en domaine technique + dossier + test d'entrée	3 à 6 mois de stage obligatoire à l'étranger	Master 1 Traduction Master 2 Traduction
3	Université de Bretagne Occidentale	Spécialité traducteur/Rédacteur	2 ans	120 crédits ECTS	ang/fr + langue C (all/esp)	Bac + 3 + dossier + test d'entrée	8 semaines minimum en M1, 16 semaines minimum en M2	Master 2 Traduction et Interprétation
4	Université Catholique de l'Ouest	Traduction professionnelle spécialisée	2 ans	120 crédits ECTS	all/ang/ara/ch/esp/hon/ita/jap/né/por/rus	Bac + 3, dossier + test d'entrée (trilingue)	5 à 6 mois	Master 2 Traduction
5	Université Cergy-Pontoise	Traduction juridique et économique	2 ans	120 crédits ECTS	fr<>ang/esp fr<>ang/all	Bac + 3 + dossier (M1) Bac + 4 + dossier + test d'entrée (M2)	6 mois de stage en France ou à l'étranger	Master 2 Traduction et Interprétation
6	Université Jean Monnet	Métiers de la rédaction et de la traduction	2 ans	120 crédits ECTS	fr>ang ou esp/all/ita/por	Bac + 3 LEA, dossier et entretien	2 mois minimum (M1) 5 mois minimum (M2)	Master 2 Traduction et Interprétation
7	Université Jean Moulin Lyon 3	Master Traducteur commercial et juridique Master Traducteur commercial et juridique en 3 combinaisons linguistiques	2 ans	120 crédits ECTS	fr + ang + all/ang/esp/ita	Bac + 3, dossier + test + entretien multilingue	5 à 6 mois	Master 2 Traduction et Interprétation

8	Université Lille 3	Métiers du lexique et de la traduction (ang/fr) - M1 tronc commun	1 an	60 ECTS	ang/fr	Bac + 3 + dossier + test d'entrée (niveau de langue C1)	Erasmus 2 mois	Master 1 Traduction et Interprétation
		MéLexTra : traduction et adaptation cinématograph- iques (TAC)	1 an	60 ECTS	ang/fr	Bac + 4 + dossier + examen	Erasmus 6 mois	Master 2 Traduction et Interprétation
		Métiers du lexique et de la traduction : traduction juridique et technique (JET)	1 an	60 ECTS	ang/fr	Bac + 4 + dossier + test d'entrée	Erasmus 6 mois	Master 2 Traduction et Interprétation
		Traduction spécialisée multilingue (TSM)	2 ans	120 crédits ECTS	ang/all/ esp/ita/né/ pol/rus/ sué	Bac + 4 + dossier + entretien individuel	Erasmus 6 mois	Master 2 Traduction et Interprétation
9	Université Lumière Lyon 2	Master Traduction et interprétation en 4 parcours	2 ans	120 crédits ECTS	ang/all/ ara/esp/ ita/jap/ por/rus	Bac + 3 + dossier	4 ^e semestre en stage en France ou à l'étranger	Master 2 Traduction et Interprétation
10	Université Michel de Montagne	Master Traduction pour l'édition	1 an	120 crédits ECTS	ang/esp + fr	Bac + 4 + dossier + test d'entrée	Stage à l'étranger	Master 2 Traduction et Interprétation
11	Université d'Orléans	Master Lettres, langues, affaires internationales	2 ans		fr + ang + langue C	Bac + 3 en lettres et linguistique	Stage obligatoire	Master 1 Traduction Master 2 Traduction
12	Université Paris 8	Lettres, interfaces numériques et sciences humaines (LISH)	2 ans	120 crédits ECTS	all/ang/ ara/esp/ ita/por/rus	Bac + 3, attestation de test de français (TCF, DALF ou DCLF), dossier, test d'entrée et entretien	Programmes Socrates : module européen « la traduction en action »	Master 2 Traduction et Interprétation
13	Université de Paris Ouest	Traduction anglaise spécialisée	2 ans	120 crédits ECTS	fr + 2 langues modernes	Bac + 3 ou d'autres formations	2 à 6 mois	Master 2 Traduction et Interprétation

Les parcours proposés sont très diversifiés. Le programme de M1 et M2 offert à l'Université d'Avignon vise à former des traducteurs littéraires, mais qui seront capables de traduire aussi des livres grand public dans les domaines de tourisme, d'arts, de voyages, etc. L'Université Aix-Marseille offre le programme « Traduction » en deux spécialités : 1) la spécialité « Traduction littéraire et transfert culturels » forme des traducteurs professionnels dans le domaine de la traduction littéraire et éditoriale et, 2) la spécialité « Traduction

professionnelle – LEA » dans les domaines de traduction technique et juridique, de localisation (sites web, jeux vidéo, logiciels), de rédaction technique et de révision.

À l'Université de Bretagne occidentale, le programme de spécialité « Traducteur et rédacteur » est conçu pour former des spécialistes en traduction et rédaction techniques sur différents supports (papier, web, etc.), en gestion de projets de traduction et de rédaction, en communication multilingue et en localisation (adaptation de logiciel et de programme au contexte linguistique local). Le programme de Cergy-Pontoise est destiné aux étudiants en traduction économique et juridique. À l'Université Jean Monnet, le parcours « Métiers de la rédaction et de la traduction » offre une formation en rédaction (français, anglais ou espagnol), et une formation en traduction (anglais ou espagnol).

Le parcours « Traduction anglaise spécialisée » offert à l'Université Paris Ouest n'est accessible qu'en master 2 aux étudiants détenteurs d'un master 1 en études anglophones de LLCE. Les étudiants sont formés en traduction anglaise dans les domaines juridique et économique ou dans le domaine de l'audiovisuel. À l'Université Jean Moulin Lyon 3, le master « Traducteur commercial et juridique » est offert en quatre parcours avec une paire de langues pour chaque parcours (anglais-allemand, anglais-espagnol, anglais-français et anglais-italien). Le master « Traduction et interprétation » de l'Université Lumière Lyon 2 vise, en master 1, à la consolidation des langues choisies et des méthodes de travail. Le programme de master 2 est conçu pour les étudiants en traduction médicale, juridique, commerciale et littéraire ainsi qu'en linguistique appliquée ou en systèmes d'informations multilingues.

À l'Université de Lille 3, le « master Traduction spécialisée multilingue » est offert en quatre domaines de spécialité : économique et commercial, médical, informatique et juridique ainsi qu'en gestion de projet et en localisation. Le master « Traduction pour l'édition » offert par l'Université Michel de Montagne se décline en deux parcours : un parcours à enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués, et un parcours à orientation professionnelle. Le parcours « Lettres, interfaces numériques et sciences humaines » (LISH) de l'Université Paris 8, offert dans le domaine Lettres et langues, et rattaché à l'UFR Langues et cultures générales (LLCE-LEA), est sanctionné par la mention Traduction et Interprétation. Les diplômés de licence LEA de l'Université Paris 8 sont admissibles à ce programme après réussite au test d'entrée et évaluation de dossier scolaire. Le programme propose des enseignements théoriques

et pratiques en traduction qui se combinent avec des matières en pratiques textuelles numériques.

Le master « Traduction professionnelle spécialisée » offert par l'Université catholique de l'Ouest a pour objectif la formation des linguistes polyvalents trilingues qui, à la fin du programme, peuvent travailler comme traducteur-localisateur, traducteur-adaptateur dans l'audiovisuel, réviseur-relecteur, terminologue et chef de projet de traduction. Les étudiants peuvent, pendant la durée de ce programme, étudier une troisième langue parmi les suivantes : espagnol, italien, portugais, allemand, néerlandais, russe, hongrois, chinois, japonais ou arabe. À l'Université d'Orléans, le master « Lettres, langues, affaires internationales » propose aux étudiants une formation en traduction de deux langues étrangères vers le français dans les domaines technique, juridique, comptable et marketing, et une formation de rédaction en langue française et en langues étrangères dans leurs domaines de compétences.

Quant aux conditions d'admission, les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de premier cycle et avoir un bon dossier scolaire plus des compétences linguistiques en français et une langue étrangère pour les programmes bilingues et deux langues étrangères dans les programmes trilingues. Quelques universités (Lille et Paris 8) exigent des attestations de test de français (TCF, DALF, DCLF). Dans la majorité des programmes, les candidats doivent réussir à un test d'entrée et/ou passer un entretien individuel. Certaines universités demandent des diplômes obtenus dans des domaines d'études spécifiques : licence en LLCE à Avignon et Aix-Marseille, en lettres et linguistiques à Orléans, en domaines techniques à Aix-Marseille et en LEA à l'Université Jean Monnet. La majorité des programmes proposent plusieurs langues, entre trois à Aix-Marseille et onze à l'Université catholique de l'Ouest. Seules l'Université d'Avignon et l'Université de Lille offrent des programmes bilingues (anglais/français). Les quatorze langues proposées dans ces programmes sont les suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français, hongrois, italien, japonais, néerlandais, polonais, portugais, russe, suédois. Les langues étrangères suivantes sont les plus fréquentes : l'anglais (présent dans tous les programmes), suivi par l'allemand et l'espagnol, puis le russe et le portugais.

5.4.2.4 Conclusion de l'analyse de départements et de programmes de traduction

Les données analysées révèlent les débuts de la formation en traduction avec la création de l'ÉSIT et l'ISIT en 1957 et d'autres écoles de traduction des années plus tard. D'autres

programmes de traduction spécialisée sont aussi créés dans des départements en Arts, lettres et langues et en sciences humaines dans plusieurs universités françaises. Ainsi, les résultats de notre analyse montrent que vingt-huit institutions, que nous avons divisées en trois catégories, offrent des programmes de traduction non littéraire en France en 2016. Le nombre d'institutions dans chacune des trois catégories est comme suit : six institutions dans la première catégorie (écoles, instituts et centre de formation en traduction), dix dans la deuxième catégorie (filiales LEA) et treize¹⁶⁰ dans la troisième catégorie (filiales « Traduction et interprétation »).

Dans la première catégorie, on compte quatre départements universitaires autonomes (CETIM, ÉSIT, ESTRI, ITIRI) exclusivement consacrés à la formation des traducteurs professionnels et deux instituts qui dispensent des formations d'enseignement supérieur y compris des formations des traducteurs professionnels. Le nombre de programmes offerts dans ces institutions s'élève neuf : huit programmes de master professionnel en traduction non littéraire dont sept sont membres du réseau EMT et un programme de licence LEA offert à l'ESTRI. Chacun de ces programmes est centré sur un domaine de spécialité révélé dans le titre. Ils sont tous de la même durée (2 ans) et comportent des stages professionnels qui varient de trois à neuf mois. Les candidats doivent être détenteurs d'un diplôme de premier cycle, avoir des compétences linguistiques en deux langues étrangères en plus de français et passer un test d'entrée. Les diplômes décernés portent la mention master plus le titre du programme comme celui du CETIM (master 2 Traduction, interprétation et médiation linguistique : Traduction audiovisuelle et multimédia - Interprétation et multimédia linguistique). Les diplômes de l'INALCO portent des titres plus généralisés : master 2 Science du langage et master 2 Traitement automatique des langues.

La deuxième catégorie se compose de dix universités qui offrent des formations de traduction sanctionnées par la mention LEA. Treize programmes sont offerts dans ces institutions : dix masters dont huit sont membres du réseau EMT et trois licences LEA dont deux portent le label de qualité ECTS. Tous les programmes regroupés dans cette catégorie sont offerts dans différents filiales comme langues étrangères appliquées, langues, littératures et

¹⁶⁰ On compte vingt-neuf institutions dans les trois catégories, car l'Université Paris 8 figure dans la deuxième et la troisième catégorie du fait qu'elle propose une licence LEA au premier cycle, donc est classée dans la deuxième catégorie, et offre un master 1 et un master 2 sanctionnés la mention Traduction et Interprétation, par conséquent, est aussi retrouvée dans la troisième catégorie.

civilisations étrangères ou d'autres filières rattachées à l'unité de formation et de recherche (UFR) des arts, lettres et langues, par conséquent, certains diplômes ne portent pas la mention LEA. Ces programmes sont tous structurés de la même manière : ils sont tous de la même durée : un an pour le master 1 et un an pour le master 2 selon le système d'éducation en France. Comme les programmes de la première catégorie, la majorité de ces programmes portent le sceau EMT et comportent 120 crédits ECTS (M1 : 60 crédits, M2 : 60 crédits), un fait qui permet une évaluation rapide des compétences des diplômés et qui crée une cohérence entre les programmes. Ces programmes sont accessibles aux cycles supérieurs, même si trois universités (Haute Alsace, Nice, Rennes 2) offrent des licences en traduction. Certains titres de ces programmes révèlent des objectifs très spécialisés, par exemple, le programme offert à Caen est intitulé « Traduction spécialisée, rédaction et localisation » est sanctionné par un master LLCE (Langue, littératures et civilisation étrangères), à Lorraine le programme intitulé « Spécialité bilingue et biculture – traduction » est sanctionné par un master MECO (Master Langues et cultures de la Méditerranée et de l'Europe centrale et orientale) et à Nice le programme « Traduction et rédaction d'entreprise » est couronné par un master 2 LEA. Les stages professionnels d'une durée de 6 semaines à six mois sont intégrés à tous les programmes.

Dans la troisième catégorie se trouvent treize institutions offrant 20 programmes en master 1 et master 2 dont 16 portent le sceau de qualité EMT. La majorité de ces programmes sont offerts dans les filières de traduction et interprétation ou d'autres filières rattachées à des unités de formation et de recherche (UFR) des arts, lettres et langues ou des sciences humaines. Les études dispensées dans les programmes de cette troisième catégorie sont toutes couronnées par la mention master Traduction et Interprétation ou la mention master Traduction. Comme les programmes dans les deux premières catégories, ceux-ci portent également des titres centrés sur des domaines de spécialités précis comme le master « Traduction juridique et économique » offert à Cergy-Pontoise, et le master « Lettres, interfaces numériques et sciences humaines » de l'Université Paris 8.

L'analyse de ces trois catégories de programmes permet d'identifier les particularités françaises en ce qui concerne la formation des traducteurs professionnels. On remarque la cohérence entre certains éléments de ces programmes à savoir le niveau d'études où les programmes sont créés, c'est-à-dire au 2^e cycle en master 1 et master 2. Les conditions d'admission sont quasiment les mêmes en termes de niveau de scolarité, même si les domaines

d'études exigés diffèrent selon l'objectif fixé dans chaque programme. Les objectifs des programmes sont très ciblés, par conséquent, la formation offerte dans chaque programme vise un domaine de spécialité précis, toutefois certains programmes offrent des formations en traduction générale. En général, les programmes offerts par les universités françaises sont très diversifiés ; ils présentent un grand éventail de parcours dans plusieurs domaines de spécialité. Les étudiants ont la possibilité de construire leur carrière de manière très ciblée.

5.5 Analyse des programmes de traduction au Royaume-Uni

Dans cette partie, nous présentons une analyse de types de département qui offrent des programmes de traduction et de types de programmes créés au R.-U. En général, les programmes de traduction sont créés dans des départements de langues étrangères. Cependant, divers types de départements proposent également des programmes en traduction. Ce phénomène n'est pas tout à fait nouveau ; on peut le relier au fait que différents types de départements de domaines d'études très variés intégraient des composantes de langues aux programmes qu'ils offraient dans le but de préparer leurs diplômés pour le marché du travail selon l'étude de James et Rouve (1972). Même s'il ne s'agit pas directement de programmes de traduction, les diplômés de ces programmes sont des experts langagiers qui, à la fin de leurs études, possèdent des compétences linguistiques qui leur permettent de travailler en tant que traducteurs spécialisés dans leur domaine.

Avant l'année 2000, il n'existe que quelques programmes de traduction au Royaume-Uni, créés dans des départements de langues étrangères. En 2016, nos données attestent de l'existence de 118 programmes créés différents types départements. Quant aux types de programmes, la grande majorité sont des masters, toutefois une douzaine de programmes de baccalauréat (Bachelor's degree) sont offerts, un phénomène tout à fait récent au R.-U. Quelques programmes de « Postgraduate Diploma » sont aussi proposés. Avant de présenter l'analyse de tous ces programmes, il importe de revoir d'abord l'origine de la création des programmes de traduction au Royaume-Uni afin de comprendre les modèles de formation révélés à travers notre analyse.

5.5.1. Premiers programmes de traduction au Royaume-Uni

Comme nous avons vu dans le chapitre quatre, la formation des traducteurs au R.-U. est particulière par rapport à celle qu'on trouve dans d'autres pays européens. Il n'existe ni écoles ni instituts de traduction comparables aux modèles français (ÉSIT, ISIT, ITIRI) ou le modèle de Genève (Faculté de traduction et d'interprétation). Ce n'est que dans les années 1960 que les premiers programmes de traduction sont créés en réponse aux besoins du R.-U. en matière de communication sur le plan international. Le premier « Postgraduate Diploma » destiné à la

formation des traducteurs professionnels est créé à l'University of Bath en 1966 par James Coveney. Conçu pour former des traducteurs destinés à travailler dans les agences des Nations Unies et de l'Union européenne, seuls les locuteurs natifs anglais sont admis au programme. Le deuxième « Postgraduate Diploma » en traduction est fondé en 1967 à la Polytechnic of Central London par Peter Newmark. Ce programme, destiné à la formation des traducteurs dans les domaines techniques pour travailler dans le domaine industriel au R.-U. et à l'étranger s'élargit vite pour inclure une trentaine de langues. D'autres « Postgraduate Diploma » en traduction sont créés à l'University of Kent (1973), à l'University of Bradford (1975) et à l'University of Salford (1979). Le premier programme de premier cycle consacré à la formation des traducteurs est créé à la Heriot-Watt University en 1968. Dans d'autres universités, des départements de langues intègrent des composantes, options ou majeures en traduction à leur programme de langues au premier cycle comme Slade (1990) les décrit dans sa thèse de doctorat.

5.5.2 Différentes formules de formation des traducteurs au Royaume-Uni

À part les programmes de « Postgraduate Diploma » offerts dans cinq universités, de BA Languages de la Heriot-Watt University et de départements de langue qui intègrent des composantes de traduction, James et Rouve (1972) présentent des départements de diverses disciplines au R.-U. qui offrent des programmes avec des composantes en langues étrangères. Ces programmes sont regroupés en deux grandes catégories : les programmes offerts dans les universités et les programmes offerts dans les polytechniques. James et Rouve (1972) regroupent les programmes offerts dans des universités en cinq grandes catégories : 1) langues et sciences : il s'agit majoritairement des programmes en science combinés avec une composante majeure en langue dont la proportion varie d'un programme à l'autre. À titre d'exemples, l'Université d'Aston délivre un double diplôme de « BSc Combined Honours » (allemand et français), l'Université de Bath offre un « BSc Engineering with French » et l'Université de Surrey un « BSc Science with a Foreign Language and Regional Studies » (allemand, français). 2) Les études régionales : dans ces programmes, les étudiants apprennent une langue étrangère avec une composante mineure d'une deuxième langue et les institutions économiques et politiques de la région où la langue se parle, au lieu d'études littéraires. Comme, par exemple, le programme de l'University of Lancaster : « BA (Hons.) Russian and Soviet

Studies (russe) », et de l'University of Surrey : « Bsc (Hons.) Linguistic and Regional Studies (allemand, français et russe) ».

3) Les études européennes : dans cette catégorie, certains programmes sont conçus du point de vue de l'Europe occidentale ou de l'Europe orientale comme nous le voyons dans les cas de l'University of Bradford – « BA (Hons.) European Studies » (allemand/français et russe/slave) et de l'University of Technology of Loughbough – « BA (Hons.) Languages, Politics and Economic of Modern Language » (allemand/français). 4) La quatrième catégorie regroupe des programmes en langues étrangères appliquées dont les objectifs sont professionnels comme celui offert à la Heriot-Watt University – « BA Languages » (Interpreting and Translating, allemand/français et russe/slave) et à l'University of Salford – « Bsc (Hons.) Modern Languages ». 5) La cinquième catégorie se compose de programmes divers avec des composantes de langues (Miscellaneous Courses), en sciences sociales et en commerce, offerts à l'University of Kent – « BA (Hons.) Social Science » (allemand, français, italien et russe) et à l'Université of Birmingham – « BCom/B Soc.Sc/BSc and Bcom » (Russian studies). Comme nous venons de constater, dans certains cas, ces études sont sanctionnées par un double diplôme. Les données fournies dans l'article de Naphthine (1983) que nous avons présentées dans le chapitre quatre confirment les faits révélés dans l'étude entreprise par James et Rouve en 1972. C'est-à-dire qu'au Royaume-Uni, dans les années 1970-80, des composantes provenant de différents domaines sont combinées avec les programmes des langues étrangères, un phénomène qui démontre le modèle de formation des langagiers prévalant dans le système éducatif britannique.

Selon l'étude de Stephen Slade, jusqu'aux années 1990, il n'existe que sept programmes consacrés complètement à la formation des traducteurs professionnels au R.-U. Ces programmes sont créés dans des départements de langues étrangères. Aucune école de traduction n'a été fondée. En revanche, Pellatt et Minelli notent qu'en 2006, vingt-sept universités offrent des programmes de traduction dans une vingtaine de langues en combinaison avec l'anglais. Les auteurs (2006, p. vii) observent que les sept universités qui offraient des programmes de traduction en 1986, continuent à les offrir en 2006 en ajoutant d'autres langues notamment le chinois et le japonais. Elles estiment que la multiplication des programmes de traduction est reliée à l'immigration et à l'expansion de l'Union européenne.

D'après les données trouvées sur le site web du British Council¹⁶¹ et sur les sites web des institutions, quarante-deux universités offrent des programmes de maîtrise et de baccalauréat en traduction non littéraire en 2016. Sur la base de ces données, nous avons créé un répertoire des universités offrant des programmes de traduction non littéraire au R.-U. en 2016. Ce répertoire se trouve à l'annexe 2 de la présente étude. Dans les pages qui suivent, nous présentons une analyse de ces programmes de maîtrise et de baccalauréat et quelques programmes de « Postgraduate Diploma » et de certificat. Notre analyse vise à montrer l'évolution qui a eu lieu à l'égard des types de départements universitaires qui proposent les programmes de traduction au R.-U., et les types de programmes de traduction créés en tenant compte des éléments suivants : titres des départements, titres des programmes, la durée des programmes, le nombre de langues proposées, les langues dans lesquels les étudiants traduisent au cours de la formation, les conditions d'admission et les titres des diplômes délivrés.

5.5.3 Programmes de maîtrise en traduction en 2016

Compte tenu de l'absence d'école et de département de traduction au R.-U., nous avons réparti les universités dans notre répertoire en cinq catégories en prenant comme critère les titres des départements en question. Ce critère permet d'identifier les types de départements et les domaines d'études dans lesquels les programmes de traduction sont créés. En fait, tel que nous avons constaté dans les études de James et Rouves (1972) et de Slade (1990), la formation des traducteurs est encore offerte, en 2016, en combinaison avec des études dans divers domaines. Pour faire ressortir cette tendance au R.-U., nous avons regroupé en cinq catégories les départements offrant des programmes de traduction. Comme critère, nous avons identifié et classé dans les mêmes catégories les départements portant des titres similaires ou provenant des domaines de connaissances qui se rapprochent : 1) les départements de langues modernes ; 2) les départements dont les titres portent le mot « langue » plus d'autres mots tels que « arts », « cultures », « études régionales », « sciences sociales », « sociétés ». 3) Les départements dont les titres contiennent le mot « langue » plus d'autres mots comme « communication », « études internationales », « journalisme », « philosophie ». 4) La quatrième catégorie comporte le seul

¹⁶¹ www.educationuk.org

département dont le titre comporte le mot « translation » : Department of Languages, Translation and Media et d'autres départements dont les titres portent le mot « linguistique » plus « langue », « culture », ou « humanités ». 5) Dans la cinquième catégorie se trouvent trois départements portant des titres très divers : School of Business and Law (London Metropolitan University), Department of Teaching and Education (Middlesex University), Business School (York St John University). Ainsi, la première catégorie se compose uniquement de départements de langues, représentant tous le même domaine d'études et ayant ainsi la plus grande uniformité. Les catégories deux, trois, quatre regroupent chacun des départements qui se rapprochent en ce qui concerne les domaines d'études. La cinquième catégorie regroupe des départements divers révélant la plus grande diversité.

Les programmes offerts par tous ces départements présentent des points de convergence malgré les spécificités qui les distinguent. Il s'agit des aspects des programmes régis par le système éducatif du R.-U. tels que la durée des programmes de maîtrise (12 mois à temps plein et 24 mois à temps partiel) et les conditions d'admission. Quant aux formules de programmes, plusieurs universités proposent différents parcours en traduction dans le même département en fonction de paires de langues ou de domaines de spécialisation, donnant ainsi une diversité de parcours aux étudiants. Plusieurs universités offrent un éventail de langues et les étudiants doivent choisir une ou deux langues étrangères plus l'anglais. Les étudiants traduisent entre l'anglais et ces langues même si dans certains programmes ils doivent traduire uniquement des langues étrangères vers l'anglais ou vers leur langue maternelle (ou leur langue A). Selon les données présentées sur le site web de l'European Master's in Translation en 2016, treize programmes de maîtrise en traduction au R.-U. sont membres du réseau EMT parmi les 64 programmes labellisés de la marque de qualité EMT¹⁶². D'après les données que nous avons recueillies des sites web universitaires, quinze programmes sont membres du réseau EMT. Le nombre de crédits offerts dans les programmes n'est pas disponible dans la majorité des sites web institutionnels, les universités qui les fournissent indiquent entre 120 et 180 crédits pour les programmes de maîtrise.

¹⁶² Nous ne sommes pas en mesure de vérifier la mise à jour de cette information.

En ce qui concerne les conditions d'admission, les candidats sont détenteurs d'un diplôme de premier cycle, BA (Hons) en langues étrangères ou d'autres domaines avec une attestation de réussite à un test d'anglais (IELTS¹⁶³ ou TOEFL¹⁶⁴) pour les étudiants internationaux. La majorité des universités demandent entre 6.5 et 7 en IELTS. Le dossier du candidat est évalué en tenant compte de son expérience professionnelle (pratique de la traduction) et des séjours dans les pays où se parlent ses langues de travail. La majorité des programmes portent les titres suivants : « MA in Translation », « MA in Translation Studies » et « MSc in Translation/Translation Studies ». Le titre « MA in Translation Studies » n'implique pas forcément un parcours de recherche en traductologie. Les titres des programmes sont les mêmes que les titres des diplômes délivrés. Certains diplômes portent le titre « Master of Science » (MSc). Le phénomène de décerner un Master of Science aux études en traduction professionnelle par certaines universités britanniques paraît particulier.

Le nombre de langues proposées varie de trois à vingt-et-un (University College London). Différentes formules de stage sont proposées telles que les programmes Erasmus, d'échange avec d'autres départements ou écoles de traduction à l'étranger ou des contrats signés avec des organisations internationales et des entreprises. Quelques universités offrent aux étudiants un programme d'habilitation gratuit en outils de l'aide à la traduction. Plusieurs universités proposent l'apprentissage d'une langue dès le niveau débutant au cours du programme. Les tableaux dans les pages qui suivent contiennent les données sur les cinq catégories des départements que nous venons de décrire.

Nous avons répertorié dix départements de langues qui offrent quatorze programmes de maîtrise et un programme de Postgraduate Diploma en traduction en 2016, ce qui confirme toujours un lien étroit entre la formation des traducteurs et l'enseignement de langues étrangères comme les études de James et Rouve (1972) et de Slade (1990) ont démontré. Les dix universités et départements sont présentés dans le tableau ci-après.

¹⁶³ International English Language Testing System (IELTS).

¹⁶⁴ Test of English as a Foreign Language (TOEFL).

Tableau LXIV. Département de langues modernes

No.	Université	Département	Programme	Durée	EMT	Langues proposées
1	Aberystwyth University	Département of European languages	MA Applied Translation	1 an		ang<>fr+all et/ou esp
2	University of Bristol	School of Modern Languages	MA Translation (en ligne)	1 an		all/ang/ch/esp/fr/ita/por/rus/tch
			MA Chinese to English Translation	1 an		ch>ang
3	University of Exeter	Department of Modern Languages	MA Chinese to English Translation	1 an		ch>ang
4	University of Leicester	School of Modern Languages	MA Translation Studies	1 an		ang + une langue étrangère
			PgDip Translation Studies			
5	Newcastle University	School of Modern Languages	MA Translating and Interpreting	2 ans		ang<>ch
			MA Translating	2 ans		ang<>ch
			MA Professional Translating for European Languages	1 an	EMT	all/ang/esp/fr/ita
6	University of Sheffield	School of Modern Languages	MA Screen Translation	1 an		ang<>ara/ch/ita/pol/all/esp/fr/né/por/rus/tch
7	University of Surrey	School of English and Languages	MA Business Translation with Interpreting	1 an		ang+all/ara/ch/esp/fr/ita/nor/pol/por/rus/sué/turc (bilingue)
			MA Translation	1 an	EMT	
8	Durham University	Department of Modern Languages	MA Translation Studies	1 an	EMT	ang<>all/ch/esp/fr/gr/ita/jap/co/né/rus/turc
9	Queen's University	School of English and Languages	MA Arabic to English Translation and Interpreting	1 an		ang<>ara
10	Open University	Department of Languages	MA Translation	2-6 ans		all/ara/ch/esp/fr/ita/man + ang

La majorité de ces départements offrent plusieurs langues dont les étudiants doivent maîtriser trois, c'est-à-dire l'anglais plus deux langues étrangères. Cependant, trois universités offrent des programmes exclusivement bilingues : University of Bristol (chinois>anglais), Newcastle University (anglais<>chinois), Queen's University (anglais<>arabe). À part le programme de Bristol, les étudiants traduisent dans les deux sens dans ces programmes bilingues. La Newcastle University offre également un programme intitulé « MA Professional Translating for European Languages ». Les titres des programmes reflètent des domaines de professionnalisation : l'University of Sheffield propose un « MA Screen Translation ». Pour les formules de formation, l'University of Bristol offre un « MA Translation en ligne », et l'Open University (Formation à Distance) offre un « MA Translation ». Les 19 langues proposées dans ces quatorze programmes sont les suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, coréen,

espagnol, français, grec, italien, japonais, mandarin, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, russe, suédois, tchèque et turc.

Les quinze départements dans la deuxième catégorie offrent 31 programmes de « Master's » et deux programmes de « Postgraduate Diploma » (PgDip) dont les titres reflètent les domaines d'études en langues et sciences sociales, ou langues et études régionales, culturelles, interculturelles ou littéraires. Les titres de la majorité des programmes dans cette catégorie se distinguent en ce que 20 programmes sur 31 portent des titres comportant l'expression « Translation Studies » dans douze universités sur quinze. Seules trois universités offrent des programmes dont aucun titre ne comporte « Translation Studies » : Lancaster University (MA Translation), et University of Westminster (MA Specialised Translation et MA Translation and Interpretation) et la Heriot-Watt University. Il convient de noter que « Translation Studies » dans le contexte de formation des traducteurs professionnels n'implique pas le sens de recherche en traductologie dans le monde anglo-saxon. En revanche, « Translation Studies » porte la même connotation que « études françaises » pour un étudiant inscrit dans un programme de langue française.

Certains départements offrent plusieurs programmes ou différentes options qui répondent à des besoins particuliers. Par exemple, la Heriot-Watt University propose un « MSc Translating » en deux options (bilingue et trilingue), puis un programme de traduction de combinaison linguistique spécifique (MSc Arabic-English Translation), un double programme en traduction et interprétation de combinaison linguistique arabe-anglais (« MSc Arabic-English Interpreting and Translating »), un « MSc Interpreting and Translating » (bilingue et trilingue), un « MSc Chinese-English Translation » et un « MSc Translating for Business ». La Dublin City University et l'University of Glasgow offrent un « MSc Translation Technology ».

Ces données montrent que neuf programmes dans cette catégorie sont membres du réseau EMT. Il importe de rappeler que c'est le programme qui reçoit le sceau de qualité EMT et non le département. Chaque programme offert par un département doit être habilité afin d'adhérer au réseau EMT. Les 21 langues proposées dans ces programmes sont les suivantes : allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, coréen, croate, espagnol, français, gallois, grec, irlandais, italien, japonais, portugais, polonais, russe, serbe, slave, tchèque, welche. Les trois langues étrangères les plus fréquentes sont les suivantes : allemand, espagnol et français.

Tableau LXV. Départements de langues, d'études culturelles et régionales et sociales

No.	Université	Département	Programme	Durée	EMT	Langues proposées
1	Aston University	School of Languages and Social Sciences	MA in TESOL and Translation Studies	1 an		all/esp/fr
			MA in Translation in a European Context	1 an	EMT	all/esp/fr
			MA in Translation Studies	1 an		all/esp/fr
2	Bangor University	School of Languages and Cultures	MA Translation Studies	1 an		all/ang/ara/cat/ch/esp/fr/gr/gal/ita/wel
3	University of Birmingham	School of English, Drama, and American and Canadian Studies	MA Translation Studies	1 an	EMT	ang<>all/ara/cat/ch/esp/fr/gr/ita/por/rus
			MA Translation Studies (FOAD ¹⁶⁵)	30 mois		ang<>all/ara/ch/esp/fr/ita
4	University College Cork	School of Languages, Literatures and Cultures	MA in Translation Studies	1 an		all/ang/ch/co/esp/fr/irl/ita/jap/por
5	Dublin City University	School of Applied Languages and Intercultural Studies	MA in Translation Studies	1 an	EMT	all/ang/ch/esp/fr/jap
			MSc Translation Technology	1 an	EMT	
6	University of Glasgow	School of Modern Languages and Cultures	MSc Translation Technology	1 an	EMT	ang (langue maternelle) + all/cat/esp/fr/ita/pol/por/tch ou langue maternelle dans une langue étrangère + ang niveau C1
			PgDip Translation Studies (Translation and Practice)	9 mois		
			PGCert Translation Studies (Translation and Practice)	4 mois		
7	Heriot-Watt University	Department of Languages and Intercultural Studies	MSc Translating en 2 options	1 an		ang<>all/esp/fr (bilingue)
				1 an		all/ara/ch/esp/fr>ang (trilingue)
			MSc Arabic-English Translation	1 an		ara<>ang
			MSc Arabic-English Interpreting and Translating	1 an		ara<>ang
			MSc Interpreting and Translating en 2 options	1 an		ang<>all/esp/fr (bilingue)
				1 an		all/ara/ch/esp/fr> ang (trilingue)
			MSc Chinese-English Translating	1 an		ch<>ang
MSc Translating for Business	1 an		ang<>all/esp/fr (bilingue ou trilingue)			

¹⁶⁵ Il s'agit d'une formation à distance (FOAD)

8	Lancaster University	Department of European Languages and Cultures	MA Translation	1 an		ang<>all/esp/fr/ch (bilingue ou trilingue)
9	University of Leeds	School of Languages, Cultures and Societies	MA Applied Translation Studies	1/2 an(s)	EMT	ang<>all/ch/esp/fr/ita/jap/pol/rus/ (trilingue)
			MA Arabic/English Translation	1/2 an(s)		ara/ang
			MA Audio Visual Translation Studies	1/2 an(s)		all/ch/esp/fr/ita/jap/por/rus
			MA Conference Interpreting/ Translation Studies	1/2 an(s)		all/esp/fr/ita>ang ara/ch/jap<>ang
			PgDip Applied Translation Studies	9/18 mois		all/ara/ch/esp/fr/ita/jap/por/rus
10	University of Manchester	School of Arts, Languages and Cultures	MA Translation and Interpreting Studies	1 an	EMT	all/ch/esp/fr/ita/jap/por/rus
			MA Audio Visual Translation Studies	1/2 an(s)		all/ch/esp/fr/ita/jap/por/rus
			MA Arabic/English Translation	1/2 an(s)		
11	National University of Ireland	School of Languages, Literatures and Cultures	MA Conference Interpreting/ Translation Studies	1/2 an(s)		all/esp/fr/ita>ang ara/ch/jap<>ang
12	University of Nottingham	School of Cultures, Languages and Area Studies	PgDip Applied Translation Studies	9/18 mois		all/ara/ch/esp/fr/ita/jap/por/rus
			MA Translation Studies	1 an		ang<>all/ara/cr/esp/fr/por/rus/ser/sl
13	University of Portsmouth	School of Languages and Area Studies	MA Translation Studies	1 an	EMT	all/ara/ch/esp/fr/ita/jap/pol/rus>ang
14	University of Stirling	Department of Languages, Cultures and Religions	MSc Translation Studies with Teachers of English to Speakers of Other Languages	1 an		all/ch/esp/fr/pol/rus
15	University of Westminster	Department of Modern Languages and Cultures	MA Specialised Translation	1 an	EMT	ang<>all/ara/esp/fr/ita/pol
			MA Translation/ Interpreting	1 an		ang<>ch
			MA Translation/ Interpreting	1 an		ang<>ch/esp/fr/ita/pol

La troisième catégorie regroupe huit départements qui offrent des études dans des domaines comme la littérature, la littérature comparée, la musique, la culture visuelle, les études interculturelles, la linguistique, les humanités et la langue. Parmi les seize programmes (quinze masters et un PgDip) offerts dans cette catégorie, certains portent des titres révélant une orientation professionnelle spécifique : « l'Audio-visual Translation and Popular Culture » offert à l'Université d'Aberdeen, et le « MSc Specialised Translation » (« Audio-visual ») à l'University College London.

Tableau LXVI. Départements de littérature, linguistique, culture et humanités

No.	Université	Département	Programme	Durée	EMT	Langues proposées
1	University of Aberdeen	School of Language, Literature, Music and Visual Culture	MSc in Translation Studies	1 an		all/ara/esp/fr/gal/irl/man/wel
2	City University of London	Department of Culture and Creative Industries	Audio-Visual Translation and Popular Culture	1 an		all/ara/ch/esp/fr/gr/ita/jap/pol/por/rus
3	University College London (UCL)	Center for Intercultural Studies	MSc Specialised Translation with Interpreting	1 an		all/ara/bul/ch/dan/esp/fr/gr/hon/ita/jap/co/né/nor/pol/por/rou/rus/sué/thai/turc
			MSc Specialised Translation (Audiovisual)	1 an		
			MSc Translation	1 an		
			MA Specialised Translation (Scientific, Medical and Technical)	1 an		
			MA Translation and Culture			
4	Goldsmiths University of London	Department of English and Comparative Literature/Institute for Creative and Cultural Entrepreneurship	MA Translation and Tourism	1 an		ang/esp/fr/ita
5	University of Essex	Department of Languages and Linguistics	MA Translation, Interpreting and Subtling	1 an		ang<>all/esp/fr/por/ita
			MA Chinese-English Translation and Interpreting	1 an		ang<>ch
			PgDip Chinese-English Translation and Interpreting	9 mois		ang<>ch
6	SOAS University of London	Department of Linguistics	MA Theory and Practice of Translation (Asian and African Languages)	1 an		ara/ch/jap/co/per/sw
			MA Translation	1 an		
7	University of Strathclyde	School of Humanities	MSc Business translation Interpreting	1 an		
8	University of Hull	Department of Languages, Linguistics and Cultures	MA Translation Studies	1 an	EMT	all/ang/esp/fr/ita
			MA Teaching English to Speakers of Other Languages with Translation Studies	1 an		

On constate un lien entre le domaine d'études des départements et l'orientation des programmes de traduction créés. Ainsi, le « Center for Intercultural Studies » de l'University College London offre un « MA Translation and Culture », le Department of English and Comparative Literature en collaboration avec l'Institute for Creative and Cultural Entrepreneurship de la Goldsmiths University of London propose un « MA Translation and Tourism » et le Département de linguistique de la SOAS University of London dispense un programme d'orientation théorique intitulé « MA Theory and Practice of Translation » (Asian and African Languages). Un seul programme dans cette catégorie est membre du réseau EMT, il s'agit du programme de MA Translation Studies du Department of Languages, Linguistics and Cultures de l'University of Hull. Les 28 langues proposées dans ces programmes sont les suivantes : allemand, anglais, arabe, bulgare, chinois, coréen, danois, espagnol, français, gallois, grec, hongrois, irlandais, italien, japonais, mandarin, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, russe, roumain, suédois, swahili, thaï, turc, welche.

Tableau LXVII. Départements de sciences politiques, communication et traduction

No.	Université	Département	Programme	Durée	EMT	Langues proposées
1	University of East Anglia	School of Politics, Philosophy, Language and Communication Studies	MA Applied Translation Studies	1 an		Non disponible
2	University of Bath	Department of Politics, Languages and International Studies	MA Translation and Professional Language Skills	1 an		all/ch/esp/fr/ita/rus>ang
			MA Interpreting and Translating	1 an		
			MA Translation with Business Interpreting (ch)	1 an		ang<>ch
3	University of Central Lancashire	School of Journalism, Language and Communication	MA Interpreting and Translation	1 an		all/ara/ch/pol
4	University of Roehampton	Department of Media, Culture and Language	MA Audiovisual Translation	1 an	EMT	Non disponible
			MA Specialised Translation	1 an		
5	Swansea University	Department of Languages, Translation and Media	MA Chinese to English Translation/ Language Teaching	1 an		ang<>ch
			MA Translation/ Interpreting	1 an		ang>all/ara/ch/esp/fr/ ita/wel/;
			MA Professional Translation (standard and extended)	1 an 2 ans	EMT	all/esp/fr/ita/wel>ang

La quatrième catégorie est constituée de cinq départements portant des titres qui reflètent des domaines tels que la politique, la philosophie, la langue, la communication, la traduction et

les études interculturelles. Les dix programmes offerts dans ces départements révèlent une orientation de traduction générale, à l'exception du Department of Media, Culture and Langues de l'University of Roehampton qui propose deux programmes de traduction spécialisée : « MA Audiovisual Translation » et « MA Specialised Translation ». On constate un lien entre la nature du département et les programmes de traduction créés. Le « MA Audiovisual Translation » de l'University of Roehampton et le « MA Professional Translation » de la Swansea University sont les seuls membres du réseau EMT dans cette quatrième catégorie. Les dix langues proposées sont les suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français, italien, polonais, russe, welche.

Dans la cinquième catégorie, les trois départements proviennent des domaines d'études très diversifiées tels que le droit, l'éducation et les affaires. Aucun programme n'est membre du réseau EMT. Les treize langues proposées sont les suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français, grec, italien, japonais, mandarin, polonais, portugais, russe.

Tableau LXVIII. Départements divers

No.	Université	Département	Programme	Durée	EMT	Langues proposées
1	London Metropolitan University	Guildhall School of Business and Law	MA Translation	1 an		ang+all/ara/ch/esp/fr/gr/ita/jap/pol/por/rus (bilingue)
2	Middlesex University	Department of Teaching and Education	MA Business and Legal Translation	1 an		ang + langues étrangères
3	York St John University	Business School	MA Applied Linguistics (Translation)	1 an		all/fr/jap>ang ang>man

5.5.4 Programmes de baccalauréat en traduction en 2016

La majorité des programmes de traduction sont créés aux cycles supérieurs en maîtrise et quelques-uns en « Postgraduate Diploma ». Nous venons de les présenter plus haut. Cependant, treize institutions offrent également des programmes de traduction au premier cycle, nous les avons regroupées dans quatre catégories similaires à ceux que nous venons de décrire. Ces programmes se présentent selon différentes formules : 1) une majeure dans une langue et une mineure dans une autre langue plus des études en traduction, 2) études en deux langues étrangères plus des cours de théorie et de méthodologie de traduction, un parcours qui mène vers des études supérieures, 3) études dans une seule langue étrangère en combinaison avec des

études en théorie, méthodologie, traduction et des études culturelles reliées aux langues étudiées, 4) études en une ou deux langues, en traduction et en média (présentation de traduction sur différents supports : sites web, supports électroniques, sous-titrage et théâtre), 5) études en une langue moderne et en traduction (la moitié de crédits du programme en langue et la moitié en traduction), 6) études en une langue moderne avec la traduction (deux tiers de crédits en langue et un tiers en traduction).

Pour être admis à ces programmes, le candidat doit détenir le « GCSE » et réussir en trois matières de « A-level » y compris une matière dans la langue étrangère qu'il étudiera dans le programme universitaire. Dans certains programmes de traduction, les étudiants ont la possibilité d'apprendre une langue dès le niveau débutant. Les cours de langues sont donnés avec une approche appliquée, ce qui permet aux étudiants de fonctionner en tant que langagiers professionnels à la sortie de l'université. La durée des programmes de baccalauréat en traduction au R.-U, varie de trois à cinq ans. Les programmes de trois ans n'incluent pas de séjour ou de stage à l'étranger. Dans les programmes de quatre ans, les étudiants passent la troisième année à l'étranger en stage ou en programme d'échange. Les programmes de cinq ans commencent avec une année préparatoire avant l'entrée en première année universitaire.

Une des caractéristiques de ces programmes consiste à offrir différents parcours qui prennent en compte les différents profils des candidats, une tendance qui favorise la spécialisation. Le plus grand nombre de parcours se trouve à la Heriot-Watt University avec treize programmes. À l'Aston University, les programmes sont conçus en fonction de différentes paires de langues. Les programmes sont également créés selon des domaines de spécialisation : à l'University of East Anglia, un programme propose la traduction multilingue de sites web, de plusieurs types de textes de média et de sous-titrage, un autre programme offre un double diplôme, en deux langues modernes et en traduction et interprétation. À l'University of Leicester, les étudiants admis au programme de traduction et d'interprétation avec la combinaison linguistique anglais/chinois ou anglais/japonais ont la possibilité d'apprendre une autre langue européenne du niveau débutant et de passer, en été, trois semaines en France, en Italie ou en Espagne.

Un autre phénomène particulier porte sur le titre du diplôme « MA Translation » qui sanctionne les études du premier cycle à la Heriot-Watt University. Il s'agit d'une pratique

traditionnelle écossaise selon laquelle les études de premier cycle dans certains domaines sont couronnées par un « Master's ». Malgré ce titre, ces diplômes ne sont pas l'équivalent d'une maîtrise du deuxième cycle. Toutefois, il existe au R.-U. des universités qui sanctionnent les études en « extended first degrees » avec un Master's (MA/MSc). Le nombre de langues proposées dans ces treize institutions s'élève à dix-sept, elles sont les suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, croate, espagnol, français, italien, japonais, mandarin, polonais, portugais, russe, serbe, slave, turc, welche. Le nombre de programmes offerts dans ces institutions est de trente-neuf. Les treize institutions offrant des programmes de baccalauréat en traduction sont présentées dans les tableaux ci-dessous. Nous avons regroupé les départements offrant ces quarante programmes en quatre catégories.

La première catégorie comporte trois universités qui offrent des programmes de traduction dans des départements de langues modernes. La Cardiff University dispense deux programmes d'une durée de trois et quatre ans respectivement. À l'University of Leicester, les quatre programmes offerts donnent aux étudiants la possibilité de choisir une combinaison d'études en langues et en traduction ou une combinaison d'études en traduction et en interprétation. La Newcastle University offre un programme qui combine des études en langues

Tableau LXIX. Départements de langues modernes

No.	Université	Département	Programme	Durée	Langues proposées	Stage	Diplômes décernés
1	Cardiff University	School of Modern Languages	Modern Languages and Translation	4 ans	ang + all/esp/fr/ita/jap/wel	Une année à l'étranger	BA (Hons)
			Translation	3 ans			BA (Hons)
2	University of Leicester	School of Modern Languages	Modern Language and Translation	4 ans	ang + fr + esp ou ita	Une année à l'étranger	BA (Hons)
			Translation and Interpreting	3 ans	ang + ara ou ch + une 3 ^e langue européenne	3 semaines en France/Italie/Espagne en été	BA (Hons)
			Modern Languages with Translation	4 ans	ang + esp/fr/ita	Programme d'échange ou stage	BA (Hons)
			Translation and Interpreting	4 ans	ang + esp/fr/ita	Programme d'échange ou stage	BA (Hons)
3	Newcastle University	School of Modern Languages	Modern Languages, Translation and Interpreting	4 ans	all/ang/esp/fr	Programme d'échange ou stage en entreprise ou à l'étranger (1 an)	BA (Hons)

modernes, traduction et interprétation. Le nombre de programmes offerts dans ces trois universités s'élève à sept avec une durée qui varie entre trois et quatre ans. Les étudiants passent des séjours à l'étranger en programme d'échange ou en stage. Tous ces programmes décernent un BA (Hons) plus le titre du programme. Les neuf langues proposées dans ces programmes sont les suivantes : allemand, anglais arabe, chinois, espagnol, français, italien, japonais et welche.

La deuxième catégorie regroupe quatre départements dont les titres reflètent les domaines tels que langues, les sciences sociales, les études culturelles et régionales. Le nombre de programmes offerts dans cette catégorie est de 23 dont la durée varie entre trois et cinq ans. La School of Languages et Social Sciences de l'University of Aston propose six programmes d'une durée de quatre ans. Ces programmes intitulés « Translation Studies » présentent six parcours selon différentes combinaisons linguistiques. Les étudiants passent une année à l'étranger en programme d'échange ou en stage. Les études sont sanctionnées par un « BSc (Hons) Translation Studies ». Trois langues étrangères (allemand, espagnol et français) sont proposées en combinaison avec l'anglais.

La Heriot-Watt University offre treize programmes qui sont tous d'une durée de quatre ans dont nous avons identifié quatre formules : 1) études en langues appliquées et traduction, 2) études en langues appliquées, traduction et langues des signes, 3) études en langues, traduction et interprétation, 4) études en langues, traduction et interprétation (langues de signes). Trois langues étrangères (allemand, espagnol et français) sont proposées, les étudiants en choisissent deux plus l'anglais et passent six mois dans un pays où se parle chacune de leurs langues de travail. Le MA (Hons) plus le titre du programme sanctionnent ces études.

La School of Cultures, Languages and Area Studies de l'University of Nottingham propose deux programmes : Modern Languages with Translation (4 ans) et Modern Languages with Translation with a foundation (5 ans). Les langues suivantes sont proposées : allemand, anglais, croate, espagnol, français, portugais, russe, serbien et slave. Les étudiants passent une année en programme d'échange ou en stage. Ces programmes décernent le « BA (Hons) » plus le titre du programme. À la Westminster University, le Department of Modern Languages and Culture offre un programme de cinq ans similaire au programme offert à Nottingham et un programme de « BA (Hons) Spanish » de trois ou quatre ans.

Tableau LXX.Départements de langues et d'études culturelles, régionales et sociales

No.	Université	Département	Programme	Durée	Langues proposées	Stage	Diplômes décernés
1	Aston University	School of Languages and Social Sciences	Translation Studies (German)	4 ans	all/ang/ esp/fr	Programme d'échange ou stage	BSc (Hons)
			Translation Studies (French /German)	4 ans		Programme d'échange ou stage	BSc (Hons)
			Translation Studies (German/Spanish)	4 ans		Programme d'échange ou stage	BSc (Hons)
			Translation Studies (French/Spanish)	4 ans		Programme d'échange ou stage	BSc (Hons)
			Translation Studies (French)	4 ans		Programme d'échange ou stage	BSc (Hons)
			Translation Studies (Spanish)	4 ans		Programme d'échange ou stage	BSc (Hons)
2	Heriot-Watt University	Department of Languages and Intercultural Studies	Applied Languages and Translating (French and Spanish)	4 ans		6 mois dans chaque pays où se parle chacune des deux langues étudiées	MA (Hons)
			Applied Languages and Translating (Spanish/British Sign Language)				MA (Hons)
			Applied Languages and Translating (French and German)				MA (Hons)
			Applied Languages and Translating (German and Spanish)				MA (Hons)
			Languages, Interpreting and Translating (French and Spanish)				MA (Hons)
			Languages, Interpreting and Translating (French and British Sign Language)				MA (Hons)
			Applied Languages and Translating (French/British Sign Language)				MA (Hons)
			Applied Languages and Translating (German/British Sign Language)				MA (Hons)
			Languages, Interpreting and Translating (French and German)				MA (Hons)
			British Sign Language (Interpreting, Translating and Applied Language Studies)				MA (Hons)
			Languages, Interpreting and Translating (German and Spanish)				MA (Hons)

			(Spanish and British Sign Language)				MA (Hons)
			Languages, Interpreting and Translating (German and British Sign Language)				MA (Hons)
3	University of Nottingham	School of Cultures, Languages and Area Studies	Modern Languages with Translation	4 ans	all/ang/cr/esp/fr/por/rus/serb/sl	Programme d'échange ou stage	BA (Hons)
			Modern Languages with Translation BA (Hons) with a foundation	5 ans			BA (Hons)
4	University of Westminster	Department of Modern Languages and Cultures	Modern Languages with Translation BA (Hons) with a foundation	5 ans		Programme d'échange ou stage	BA (Hons)
			Spanish BA (Hons)	3 ou 4 ans	ang/esp		BA (Hons)

La troisième catégorie se compose de trois départements dont les titres reflètent les domaines tels que la politique, la philosophie, la communication, la linguistique et les humanités. Ces départements offrent sept programmes d'une durée de trois à quatre ans. La School of Politics, Philosophy, Language and Communication Studies de l'University of East Anglia propose quatre programmes d'une durée de trois à quatre ans. Quatre langues sont proposées : anglais, espagnol, français et japonais.

Tableau LXXI. Départements de sciences politiques, communication et traduction

No.	Université	Département	Programme	Durée	Langues proposées	Stage	Diplômes décernés
1	University of East Anglia	School of Politics, Philosophy, Language and Communication Studies	Translation and Interpreting with Modern Languages	4 ans	ang/esp/fr/jap	Stage d'un an à l'étranger	BA (Hons)
			Translation, Media and Honours Language	3 ans			BA (Hons)
			Translation, Media and Honours Language	4 ans		Stage d'un an à l'étranger	BA (Hons)
			Translation, Media and Honours Language (Double Honours)	4 ans		Stage d'un an à l'étranger	BA (Hons)
2	University of Essex	Department of Languages and Linguistics	Modern Languages (Translation)	4 ans			MLang Modern Languages (Translation)
3	Swansea University	Department of Languages, Translation and Media	English/Chinese Translation/ Interpreting)	3 ans	ang/ch	Stage	BA (Hons)
			Modern Languages, Translation/ Interpreting	4 ans	ang<>all ang<>esp ang<>fr ang<>ita ang<>man ang>wel	Une année à l'étranger dans 2 institutions en Europe	BA (Hons)

Dans les programmes de quatre ans, les étudiants passent un an à l'étranger et ces études sont couronnées par un « BA (Hons) ». À l'University of Essex, le Department of Languages and Linguistics offre un programme intitulé « Modern Languages (Translation) » d'une durée de quatre ans. Ce programme commence avec les études de premier cycle de trois ans, puis se prolonge avec les études de maîtrise d'un an : les étudiants obtiennent un « MLang Modern Languages (Translation) » après quatre ans d'études. Le Department of Languages, Translation and Media de la Swansea University offre deux programmes, un « BA (Hons) in English/Chinese Translation and Interpreting » de trois ans et un « BA (Hons) Modern Languages, Translation and Interpreting » de quatre ans. Ce programme propose six combinaisons linguistiques dans lesquelles, les étudiants traduisent entre l'anglais et chacune des langues étrangères suivantes : allemand, espagnol, français, italien, mandarin et welche.

Les trois institutions dans la quatrième catégorie offrent des programmes de traduction dans des départements d'origines très diverses. À la London Metropolitan University, le Guildhall School of Business and Law offre un « BA Translation » de trois ans et propose les langues suivantes suivantes : allemand, anglais, arabe, espagnol, français, italien, portugais, polonais, russe. Le stage dans des organisations internationales est intégré à ce programme. La School of Health and Education de l'University of Middlesex propose un « BA (Hons) in Interpreting and Translation » de quatre ans. Ce programme offre huit combinaisons linguistiques entre l'anglais et les langues étrangères suivantes : allemand, arabe, espagnol, français, italien, mandarin, polonais, turc. Les étudiants effectuent des stages en entreprise ou à l'étranger. À l'International College Wales Swansea, le Department of Degree Foundations offre un programme de premier cycle intitulé English-Chinese Translation and Interpreting d'une durée de trois ans. Les trois programmes dans cette quatrième catégorie sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau LXXII.Départements divers

No.	Université	Département	Programme	Durée	Langues proposées	Stage	Diplômes décernés
1	London Metropolitan University	Guildhall School of Business and Law	Translation	3 ans	all/ang/ara /esp/fr/ita/ por/pol/ rus	Stage dans des organisations internationales	BA (Hons)
2	Middlesex University	School of Health and Education	Interpreting and Translation	4 ans	ang-all/ ang-ara/ ang-esp/ ang-fr/ ang-ita/ ang-man/ ang-pol/ ang-turc	Stage en entreprise ou à l'étranger	BA (Hons)
3	International College Wales Swansea (ICWS)	Department of Degree Foundation Programmes	English-Chinese Translation and Interpretating	3 ans			(BA Hons)

Dans le chapitre six, à l'appui des résultats de l'analyse de données que nous venons de faire, nous apporterons des réponses aux questions que nous avons posées au début de notre étude.

Chapitre 6. Formation des traducteurs : un domaine en pleine évolution

Ce chapitre présente les réponses à notre question de recherche générale et nos questions spécifiques sur la base des résultats obtenus des données recueillies sur la formation des traducteurs dans les quatre pays à l'étude. Nous réexaminons également la problématique que nous avons soulevée en ce qui concerne l'institutionnalisation de la traduction. Dans l'introduction, nous avons cité José Lambert (2013, p. 7-8) qui articule bien, dans son article intitulé « The institutionalization of the discipline », les situations difficiles dans lesquelles la traduction a fait son entrée en milieu universitaire. Lambert identifie certaines problématiques associées à l'institutionnalisation de la traduction en posant les questions suivantes : la traduction est-elle un art ou une science ? Dans quel département convient-il de créer un programme de traduction ? Si c'est dans les départements de langues, quelles langues ? Ces problématiques relèvent du regard que la société porte sur le métier du traducteur. Dans certains contextes, le monde universitaire considère la traduction comme un métier professionnel qui ne devrait pas s'enseigner à l'université. Une telle perspective détermine le statut accordé à la traduction dans le cadre universitaire. Face à une telle problématique identitaire en milieu universitaire, on crée des programmes selon des besoins locaux, d'où une diversité de modèles de programmes de formation. Les systèmes éducatifs et les besoins nationaux constituent d'autres facteurs qui dictent les types de programmes créés dans chaque pays. Ce sont ces différents modèles de programmes de traduction que nous venons de décrire dans le corps de cette étude.

Nous répondons, dans les pages qui suivent, à notre question de recherche générale qui est celle-ci : y a-t-il eu une évolution dans la formation des traducteurs ? Dans l'affirmative, dans quelle mesure et sous quelle forme l'évolution a-t-elle eu lieu en ce qui concerne les départements qui offrent des formations en traduction professionnelle ? Afin de répondre à notre question générale, nous devons également apporter des réponses à nos questions spécifiques qui sont les suivantes :

- 1) Quelle évolution a eu lieu à l'égard des départements qui offrent des programmes de traduction (institutionnalisation, types et statut de départements dans le cadre universitaire) ?
- 2) Quelle évolution a eu lieu à l'égard des programmes offerts (types de programmes, nombre de programmes, différentes formules et nombre de langues proposées) ?
- 3) Quelle évolution a eu lieu dans l'orientation des programmes (catégories des cours supprimés ou introduits, refontes des programmes, etc.) ?
- 4) Quelle évolution a eu lieu à l'égard des titres de diplômes décernés ?

Il importe de souligner qu'il ne s'agit pas d'une étude comparative de la formation des traducteurs dans les quatre pays à l'étude, par conséquent, les phénomènes étudiés varient d'un pays à l'autre selon la disponibilité de la documentation et en fonction de notre accès aux documents. En fait, chaque programme de formation, comme toute initiative éducative, d'ailleurs, répond à des besoins et des intérêts particuliers des sociétés ou des groupes sociaux qui les proposent. En outre, selon la méthodologie sociohistorique et exploratoire que nous adoptons, les hypothèses sont formulées après l'analyse des données, contrairement à l'approche positiviste dans laquelle le chercheur doit formuler les hypothèses au début de la recherche et adopter une perspective objective. Par conséquent, les critères d'analyse de données varient d'un pays à l'autre vu que les phénomènes observés diffèrent selon les réalités de chaque pays. Comme méthode d'analyse, nous appliquons l'induction analytique proposée par Znaniecki (1934, p. 249) pour examiner chacune des questions que nous avons posées afin de décrire les phénomènes révélés par nos résultats. C'est-à-dire qu'à l'appui de nos résultats, nous formulons des hypothèses à propos des phénomènes à l'étude. La vérification d'un phénomène à la lumière de nos données mène à la confirmation de notre hypothèse. Dans le cas contraire, l'hypothèse est reformulée ou supprimée. Nous apportons d'abord des réponses aux questions posées sur la formation des traducteurs professionnels au Canada.

6.1. Résultats de l'analyse et discussion sur le Canada

D'abord, nous répondons à notre question de recherche générale en ce qui concerne le Canada. Notre question porte sur deux grands aspects de la formation des traducteurs : 1) les écoles ou départements qui offrent des formations en traduction professionnelle ; 2) les programmes

d'études en traduction. Notre réponse à cette question est affirmative. À l'appui des résultats de notre recherche, nous soutenons l'idée que la formation des traducteurs au Canada a beaucoup évolué depuis son institutionnalisation dans les années 1950. Cette évolution a eu lieu à différents degrés dans les différents aspects de la formation. Pour apporter plus de précision à notre hypothèse, nous devons répondre à nos questions spécifiques.

6.1.1 Évolution des types de départements

Quelle évolution a eu lieu à l'égard des départements qui proposent la formation des traducteurs professionnels ? Pour tracer cette évolution, rappelons tout d'abord les circonstances qui entourent l'intégration de la traduction à l'université au Canada. Nos données montrent que la traduction s'est difficilement intégrée au milieu universitaire au Canada. Ce phénomène est constaté dans les cas des deux premiers cours de traduction créés à l'Université d'Ottawa en 1936 et à l'Institut de traduction à Montréal en 1942. Le cours de l'Université d'Ottawa reste un cours du soir postsecondaire pendant 32 ans sans intégration à aucun programme ni au premier cycle ni aux cycles supérieurs. Conçu pour le grand public, le cours est sanctionné par un certificat. Ce n'est qu'en 1968 qu'on crée un programme de maîtrise en linguistique (option traduction) dans le Département de linguistique et de langues modernes de l'Université d'Ottawa. L'Institut de traduction de Montréal est fondé en 1942. Un an plus tard, en 1943, les fondateurs écrivent une lettre à Monseigneur le Recteur Olivier Maurault pour demander son annexion en 1944 à l'Université de Montréal. À la suite de cette demande, la Commission d'études approuve l'annexion de l'Institut de traduction en 1944¹⁶⁶ et demande à la Faculté des lettres d'élaborer les conditions de l'annexion. La Faculté des lettres refuse l'annexion en raison de la nature et du statut commercial de l'Institut et le risque de compromettre la réputation de l'Université. Par conséquent, l'Institut n'est intégré à l'Université de Montréal qu'en 1965, vingt-et-un ans plus tard après une négociation difficile entre les deux institutions. La majorité des enseignants de l'Institut de traduction ne sont pas intégrés à l'Université de Montréal en raison de leur statut de traducteurs professionnels, ne possédant donc pas les compétences

¹⁶⁶ Information tirée de l'extrait du compte rendu de la 166^e réunion de la Commission d'études de l'Université de Montréal, document trouvé dans le Fonds 586/1219 archives UMontréal : Correspondances de Georges Panneton.

requis pour enseigner à l'université. Il importe de noter que soit à l'Université d'Ottawa soit à l'Université de Montréal, aucun département de traduction n'est créé dans les années 1960.

Ainsi, sans place pour les loger, les premiers programmes de traduction sanctionnés par des diplômes de grade universitaire sont créés dans la Section de linguistique, philologie et phonétique de l'Université de Montréal en 1951 et dans le Département de linguistique et de langues modernes à l'Université d'Ottawa en 1968. Cependant, la première école de traduction au Canada est créée en 1968 à l'Université Laurentienne. Pourtant, cette École de traduction et d'interprétation décerne un baccalauréat en science du langage et non un baccalauréat en traduction. Puis, en 1971, l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa est fondée. La création de ces deux écoles autonomes marque un certain degré d'intégration de la traduction au milieu universitaire du fait qu'elles sont exclusivement consacrées à la formation des traducteurs. Or, la question qui se pose est celle-ci : combien d'écoles de traduction ont été créées depuis l'entrée de la traduction dans l'horizon universitaire ? À part les deux premières écoles de traduction (Laurentienne et Ottawa), deux autres écoles ont été fondées, il s'agit de l'École de traduction de l'Université York et l'École de traduction de l'Université Saint-Boniface, pour un total de quatre écoles de traduction créées dans les universités canadiennes. L'École de traduction et d'interprétation de l'Université Laurentienne fait partie de la Faculté des écoles professionnelles à partir de 1974. Malheureusement, en 1998, ses cours sont transférés au Département de français, et en 2004 l'École est fermée.

Dans d'autres universités, on crée des programmes de baccalauréat en traduction logés dans des départements de langues et de linguistique : départements de linguistique (Université Laval, 1969), de langues (Université de Moncton, 1972), de langues modernes (Université du Québec à Trois-Rivières, 1972). À l'Université de Moncton, le Département de langues s'est transformé en Département de traduction et de langues modernes en 1974. Ces départements continuent à offrir des programmes de traduction jusqu'à présent. En 2016, on ne compte que trois écoles de traduction au Canada : 1) École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa, 2) École de traduction de l'Université Saint-Boniface, 3) École de traduction de l'Université York. Compte tenu de l'opposition que la traduction a rencontrée au début de son entrée à l'université, l'existence de ces trois écoles qui sont des départements autonomes au sein de l'université et d'autres départements de traduction qui cohabitent avec d'autres disciplines telles que la linguistique, la littérature et les langues modernes, marque un certain degré

d'évolution. Toutefois, nous sommes d'avis qu'en général une évolution remarquable n'a pas eu lieu à l'égard des départements qui offrent la formation de traducteurs non littéraires au Canada, car dans la majorité des universités canadiennes, les sections de traduction cohabitent toujours les mêmes départements avec d'autres disciplines. De ce fait, nous jugeons que la traduction n'a pas encore atteint un statut autonome dans le cadre universitaire au Canada.

6.1.2 Évolution des programmes d'études en traduction

Quelle évolution a eu lieu à l'égard des programmes d'études en traduction au Canada ? Les premiers programmes de maîtrise en traduction inaugurés à l'Université de Montréal en 1951, puis à l'Université d'Ottawa en 1968 marquent l'institutionnalisation de la traduction au Canada. Ces programmes sont remplacés par des programmes de baccalauréat (licence d'abord à Montréal en 1968) en 1969 à l'Université de Montréal et à l'Université d'Ottawa en 1971. Dans d'autres universités, on crée aussi des programmes de baccalauréat en traduction dans les années 1970. En effet, on compte une dizaine d'universités canadiennes offrant des programmes de baccalauréat et quelques universités proposant des programmes de maîtrise et de certificat. Dans le but de tracer l'évolution de ces programmes de baccalauréat, nous tenons en compte les critères suivants : le nombre de programmes créés, les différentes formules de formation offertes et le nombre de langues proposées.

6.1.2.1 Nombre de programmes et différentes formules offerts

Même si les programmes de traduction au Canada ne se sont pas multipliés autant que dans les autres pays que nous avons étudiés, le Canada a son propre modèle de formation : c'est le programme de baccalauréat, un programme de premier cycle, qui définit la formation des traducteurs professionnels au Canada. Les programmes de baccalauréat se sont développés au cours des années et forment des traducteurs qui intègrent le marché du travail à la sortie de l'université. En 2016, vingt-deux programmes de baccalauréat en traduction sont offerts dans onze universités. Dans plusieurs universités, deux formules sont offertes : la formule standard et la formule coopérative. En outre, quelques universités offrent des programmes en ligne (USB, UQTR et York). Puis, certaines universités proposent des parcours variés, en fonction de combinaisons linguistiques (Concordia, Ottawa, York), ou de domaines de spécialisation (UQTR). On observe aussi que ces programmes deviennent de plus en plus flexibles par

l'augmentation du nombre de cours à option et de cours au choix, permettant aux étudiants de construire leur propre cheminement.

Combinaisons linguistiques proposées

Quant au nombre de langues proposées, les programmes de baccalauréat en traduction au Canada sont centrés sur les deux langues officielles du pays. Même si quelques universités offrent des programmes de traduction français-espagnol, on ne peut pas parler d'une évolution en comparaison au nombre de langues offertes dans les trois autres pays étudiés.

6.1.3 Évolution de l'orientation des programmes de traduction

Quelle évolution a eu lieu dans l'orientation des programmes de traduction au Canada ? Pour répondre à cette question, nous considérons les catégories de cours offerts à différentes époques. Nous tenons en considération l'ajout ou la suppression de cours pour déterminer l'orientation du programme au moment des réformes. Les résultats de nos recherches montrent que les premiers cours et programmes de traduction au Canada avaient une orientation linguistique. Cependant, ces programmes se sont progressivement orientés vers la traduction professionnelle.

Une analyse du programme d'études de la maîtrise créé à l'Université de Montréal en 1951 montre l'attribution du nombre de cours le plus élevé à la linguistique : huit cours de linguistique sur 34 pour un total de 23,52 % de crédits, tous les cours portant le même nombre de crédits. Quant au programme de maîtrise en traduction créé à l'Université d'Ottawa, Émile Boucher, le premier directeur de l'École de traduction et d'interprétation, remarque, dans son rapport annuel, que l'école a hérité son programme du Département de linguistique et de langues modernes. « Ce programme [...] très fortement axé sur la linguistique [...] s'est graduellement orienté vers la traduction proprement dite, tout en laissant une place, jugée nécessaire, à la linguistique » (Delisle, 1981, p. 16). La tendance à concevoir un programme d'études en traduction axé sur la linguistique relève du fait qu'à l'époque où la traduction fait entrée à l'Université dans les années 1950-60, elle est considérée comme une branche de la linguistique appliquée. En fait, on a créé le programme de traduction à l'Université d'Ottawa sur le conseil de Jean-Paul Vinay, un spécialiste en linguistique différentielle qui juge que l'enseignement de la traduction relève de la linguistique appliquée.

Dans le premier programme de licence en traduction créé à l'Université de Montréal en 1968, les cours de linguistique comptent 17,64 % des crédits, soit la troisième position derrière les cours pratiques de traduction et les cours de littérature et de traduction littéraire. Un an plus tard, dans le programme du premier baccalauréat de l'Université de Montréal, on attribue 7,68 % aux cours de linguistique, et seulement 6,6 % dans le programme de baccalauréat de traduction en 1975. Cela montre une réduction aigüe du nombre de crédits consacrés aux cours obligatoires de linguistique à l'Université de Montréal. Toutefois, la linguistique différentielle associée à l'enseignement de traduction au moment de son entrée à l'université reste une tradition qui laisse des traces dans les méthodes et les manuels de traduction. On l'observe dans la méthode de Pierre Daviault, le précurseur de l'enseignement de la traduction à l'université au Canada. Puis, à l'Institut de traduction de Montréal, la stylistique comparée fait partie des cours enseignés. Pendant des décennies, le célèbre ouvrage de Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet occupait une place importante dans l'enseignement de la traduction, non seulement au Canada, mais aussi dans plusieurs pays.

Cependant, même si la linguistique différentielle reste une composante des programmes de traduction au Canada, on y attribue de moins en moins de crédits. Dans la majorité des cas, les cours de linguistique sont optionnels. Les résultats de l'analyse des catégories de cours offerts entre 1995 et 2016 confirment cette hypothèse. En 1995, dans tous les dix programmes de baccalauréat en traduction, on consacre entre 3 et 18 crédits obligatoires aux cours de linguistique. En 2005, on consacre entre 3 et 9 crédits obligatoires dans neuf universités sur dix, une université (UQO) ne consacre aucun crédit obligatoire aux cours de linguistique. En 2016, on observe davantage de réduction : on attribue entre 3 et 9 crédits obligatoires dans huit universités sur onze, trois universités (McGill, UdeM et UQO) ne consacrent aucun crédit obligatoire aux cours de linguistique.

En revanche, plus de crédits obligatoires sont plutôt consacrés aux cours pratiques de traduction : en 1995, le nombre de crédits obligatoires varie entre 9 et 36 : le nombre de crédits dans quatre universités est supérieur à 30, et supérieur à 20 dans deux universités. En 2005, les modifications de nombre de crédits obligatoires accordés à ces cours ne sont pas significatives à l'exception de deux universités : on constate une augmentation de neuf crédits dans une université et une réduction de dix crédits dans une autre. En 2016, le nombre de crédits va de 6

à 39, ainsi on note que les crédits obligatoires que ces universités consacrent aux cours pratiques de traduction ne varient pas de manière significative d'une période à l'autre.

Les programmes de traduction dans les universités canadiennes s'orientent progressivement vers les pratiques professionnelles. En 1995, sept universités sur dix consacrent entre 3 et 8 crédits obligatoires aux cours de connaissances connexes à la traduction, neuf universités sur dix y consacrent entre 3 et 24 crédits obligatoires en 2005 et neuf universités sur onze consacrent de 3 à 18 crédits obligatoires en 2016. Pour les cours de compétences connexes à la traduction, six universités y consacrent entre 3 et 15 crédits obligatoires en 1995, 3 et 24 dans sept universités en 2005 et 6 et 24 dans dix universités en 2016. Il s'agit des cours qui introduisent aux étudiants les pratiques professionnelles de traducteurs.

Quant aux cours portant sur les compétences linguistiques des étudiants, la majorité des universités canadiennes accordent une part importante aux cours de perfectionnement linguistique : entre 12 à 27 crédits obligatoires en 1995, 3 à 21 en 2005 et 3 à 24 en 2016. Les programmes comportent de moins en moins de crédits obligatoires en cours de langue et de littérature. En 2016, seulement quatre universités proposent entre 3 et 15 crédits obligatoires aux cours portant sur la littérature (traduction littéraire ou analyse de textes littéraires). Une seule université offre des crédits obligatoires en langues en 2016.

6.1.4 Évolution des titres de diplômes décernés.

Quelle évolution a eu lieu à l'égard des titres de diplômes décernés ? Les titres reflètent-ils le domaine de la traduction ? Les titres des diplômes qui sanctionnent les études en traduction représentent une problématique identitaire pour la traduction en tant que domaine universitaire au moment de son institutionnalisation. Ainsi, les diplômes sanctionnant les tout premiers programmes portent des titres généralisés ou des titres reflétant les départements qui les offrent. Par exemple, le programme de maîtrise créé par Jean-Paul Vinay à la Section de linguistique de l'Université de Montréal en 1951 est sanctionné par une « Maîtrise ès arts » (option traduction). Le deuxième programme de traduction créé en 1968 dans le Département de linguistique et de langues modernes de l'Université d'Ottawa décerne une « Maîtrise en linguistique » (option traduction). Les premiers diplômes qui sanctionnent les études de premier cycle en traduction portent de titres divers au moment de création de ces programmes : « Baccalauréat en science du langage » à l'Université Laurentienne (1968), « Licence ès lettres » (option traduction) en

1969, « Licence en traduction » à l'Université de Montréal (1969), « Baccalauréat spécialisé en traduction » à l'Université de Moncton (1972), « Baccalauréat en linguistique appliquée » (option traduction) à l'Université d'Ottawa (1971), « Baccalauréat en langues modernes » (option traduction) Université du Québec à Trois-Rivières (1972). En 1975, on constate une modification de ces titres qui reflètent plus les études en traduction, sauf l'Université Laurentienne qui continue à décerner un « Baccalauréat en science du langage ». Ainsi, on trouve les titres comme : « Baccalauréat ès arts en traduction » à l'Université Laval, « Baccalauréat spécialisé en traduction » à l'Université de Moncton, « Baccalauréat spécialisé en traduction » à l'Université de Montréal, « Baccalauréat spécialisé en traduction » à l'Université d'Ottawa, « Baccalauréat en traduction » à l'Université du Québec à Trois-Rivières. En 1995, huit universités sur dix décernent des « Baccalauréats en traduction ». En 2005, les dix universités décernent des diplômes comportant le mot « traduction ». Il ne s'agit dans aucun programme d'une option en traduction. On fait le même constat dans toutes les onze universités offrant des programmes de baccalauréat en traduction en 2016.

6.2. Résultats de l'analyse et discussion sur les États-Unis

Sur la base des résultats obtenus après l'analyse des données sur la formation des traducteurs professionnels aux États-Unis, nous répondons à notre question de recherche générale. Dans quelle mesure et sous quelle forme l'évolution a-t-elle eu lieu en ce qui concerne les départements dans des établissements d'enseignement supérieur qui offrent la formation des traducteurs professionnels ? Nous affirmons que certains aspects de la formation des traducteurs ont évolué à un certain degré. Nous les considérons sous deux grandes catégories : 1) les départements dans les établissements d'enseignement supérieur et 2) les programmes d'études en traduction. Afin d'apporter des précisions à notre réponse, nous devons répondre à nos questions spécifiques.

6.2.1 Évolution des types de départements

Quelle évolution a eu lieu à l'égard des départements qui offrent la formation des traducteurs ? Nous répondons à cette question en examinant l'intégration difficile de la traduction au milieu universitaire aux États-Unis. Si l'enseignement de la traduction est associé à la linguistique différentielle au Canada, il est lié à l'enseignement des langues étrangères aux États-Unis. Ainsi,

la majorité des programmes de traduction aux États-Unis sont créés dans des départements de langues étrangères. Nos données montrent que le tout premier programme de traduction créé par Leon Dostert à la Georgetown University est une composante de traduction intégrée à un programme de langues étrangères. L'« Institute of Languages and Linguistics of the School of Foreign Services at the Georgetown University » a été principalement fondé pour former des langagiers destinés à travailler sur le plan international. Le programme comporte de cours intensifs de langues étrangères en première année universitaire. En deuxième année, les étudiants partent à l'étranger pour une immersion linguistique. Ce n'est qu'en troisième année que les étudiants ayant atteint un niveau avancé en langues s'inscrivent aux cours de traduction sur réussite à un examen d'entrée. Ces cours de traduction sont sanctionnés par un « Certificate of Proficiency as Translator ».

Nous notons la prévalence de la même tradition, selon laquelle une composante, une majeure ou une option en traduction est intégrée aux programmes de langues étrangères ou d'autres disciplines, à travers les données présentées dans les études sur les programmes de traduction publiées par l'ATA en 1983, 1993 et en 1998/2002. En fait, pour l'étude de 1983, le questionnaire a été envoyé aux départements de langues modernes. Cela signifie qu'on tient pour acquis que la traduction s'enseigne dans les départements de langues. Notre analyse des données présentées montre que 21 institutions sur 43 offrent des programmes de traduction non littéraire dans des départements de langues étrangères, soit 48,83 %. Seules trois institutions offrent leurs programmes de traduction dans des départements consacrés uniquement à la formation des traducteurs. Il s'agit de la « Division of Interpretation and Translation of the Georgetown University », le « Translation Laboratory of the University of Iowa » et la « Division of Translation and Conference Interpretation of the Monterey Institute of International Studies ».

Dans les autres institutions, les programmes de traduction sont offerts dans divers types de départements : des instituts de langues, centres de langues, départements de langues et de littératures. Le programme de la Binghamton University est offert dans le Département de littérature comparée. Ainsi, en réponse à la question de l'évolution des types de départements offrant des formations en traduction professionnelle, nous affirmons qu'une véritable évolution n'a pas encore eu lieu aux États-Unis. La tendance de créer des programmes de traduction dans divers types de départements domine toujours. En 2016, sur les sites web de certaines

universités, on trouve quelques départements portant des titres tels que : « Translation and Interpretation Institute » au Bellevue Community College, « International Translation Center » à la Florida A&M University, « Center for Translation Studies » à l'University of Illinois, « Graduate School of Translation and Interpretation of the Middlebury (Monterey) Institute for Foreign Studies », « Center for Translation and Interpreting » au Montclair State University. Les données fournies sur les sites web ne permettent pas de déterminer le statut universitaire de certains de ces centres.

6.2.2 Évolution des programmes d'études en traduction

Quelle évolution a eu lieu à l'égard des programmes d'études en traduction aux États-Unis ? Le modèle de formation des traducteurs aux États-Unis se distingue de ceux qu'on trouve dans les autres pays étudiés. De manière générale quatre types de programmes sont créés : la maîtrise et le certificat de cycles supérieurs, puis le baccalauréat et le certificat de premier cycle. Pourtant, quelques institutions proposent aussi de programmes mineurs. Notre étude est centrée sur les quatre types de programmes mentionnés ci-dessus. Nos données montrent que les programmes de certificat constituent le type de programme le plus fréquent et le modèle privilégié. On peut relier ce phénomène au fait que le tout premier programme de traduction créé à la Georgetown University était sanctionné par un certificat et non par un grade universitaire, et c'était le cas jusqu'à la fermeture du programme en 2001¹⁶⁷. Il s'agit d'une tradition qui domine en formation des traducteurs professionnels au premier cycle comme aux cycles supérieurs.

Selon les documents obtenus du service des archives de la Georgetown University sur les programmes d'études, le même programme était offert en « Graduate Certificate » et en « Undergraduate Certificate ». C'est-à-dire que le programme était ouvert aux étudiants aux cycles supérieurs et à ceux inscrits au baccalauréat en science du langage (BS Language) qui pouvaient suivre ces cours de traduction conjointement avec leur programme pour obtenir un « Certificate of Proficiency as Translator ». Le programme était aussi ouvert aux étudiants inscrits uniquement au programme de certificat. Les trois catégories d'étudiants devaient réussir à un examen d'entrée pour être admis au programme de traduction. Même après la création de

¹⁶⁷ Information repérée du site web de TTIs United States – European Society for Translation Studies consulté le 9 juillet 2015 : <http://www.est-translationstudies.org/resources/tti/us.html>

la Division of Interpreting and Translation, un département complètement consacré à l'enseignement de la traduction professionnelle, le programme de traduction n'a jamais atteint le statut d'un baccalauréat ou une maîtrise, contrairement aux programmes pionniers au Canada, en France et au Royaume. Par exemple, au Canada, l'Université d'Ottawa a fondé une école de traduction qui offre des programmes aux trois cycles d'études ; en France, l'ÉSIT est devenue une école de renommée internationale ; et au Royaume-Uni, les premiers programmes de « Postgraduate Diploma » ont été convertis en maîtrise, puis en master.

On peut associer le fait que le programme pionnier de Georgetown University n'a pas atteint le statut d'un diplôme de grade universitaire, ni au premier cycle ni aux cycles supérieurs, étant donné une certaine opposition à la traduction en tant que domaine d'études autonome dans le milieu universitaire aux États-Unis. La remarque de Royal L. Tinsley, Jr. et Harry Zohn (1977, p. 102) à propos du regard négatif porté sur la traduction dans le milieu intellectuel semble être toujours d'actualité après quatre décennies. La préférence pour les programmes de certificat en traduction donne l'image que la traduction est considérée comme un métier exercé par un bilingue qui n'a pas besoin d'une formation universitaire. Dans la majorité de ces programmes de certificat, les cours théoriques ne font pas partie des composantes comme c'était le cas de Georgetown. Dans certaines universités aux États-Unis, les mêmes programmes de traduction sont offerts au premier cycle et aux cycles supérieurs de manière non discriminatoire. C'est-à-dire que le certificat de cycles supérieurs (Graduate Certificate) est aussi offert au premier cycle à titre d'« Undergraduate Certificate » comme le cas à l'American University, la Georgetown University et l'University of Pittsburgh. À la Florida International University, le certificat de premier cycle est aussi offert comme programme mineur (Velguth, 2002, p 25). Une telle pratique remet en question les conditions d'admission à un programme de traduction et les compétences attendues d'un traducteur formé dans ces programmes. Si on examine la question concernant les types de programmes offerts, en effet, on peut dire qu'il n'y a pas eu d'évolution. Nous n'avons pas eu accès aux types de cours proposés ni à la répartition des crédits dans les études de 1983 et 1993, par conséquent, nous ne sommes pas en mesure d'étudier l'histoire institutionnelle de ces programmes. Néanmoins, nous poursuivons notre discussion en examinons le nombre de programmes créés dans chacun des quatre types de programmes dans les différentes périodes étudiées.

6.2.2.1 Nombre de programmes d'études en traduction

Les résultats de notre analyse des programmes dans chaque période étudiée sont comme suit : en 1983, cinq programmes de maîtrise, treize programmes de certificat de cycles supérieurs, onze programmes de baccalauréat et vingt-deux programmes de certificat de premier cycle pour un total de 51 programmes ; en 1993 : huit programmes de maîtrise, neuf programmes de certificat de cycles supérieurs, huit programmes de baccalauréat, 17 programmes de certificat de premier cycle pour un total de 42 programmes. On constate une baisse de neuf programmes par rapport à ceux de 1983 ; en 2002 : huit programmes de maîtrise, douze programmes de certificat de cycles supérieurs, sept programmes de baccalauréat et dix-neuf programmes de certificat de premier cycle pour un total de 46 programmes. On assiste à une augmentation de quatre programmes en 2002. En 2016 : seize programmes de maîtrise, treize programmes de certificat de cycles supérieurs, cinq programmes de baccalauréat et vingt-deux programmes de certificat de premier cycle pour un total de 56 programmes. On voit une augmentation de dix programmes entre 2002 et 2016. Pourtant, en considérant les données sur les programmes dans les quatre périodes étudiées, nous estimons que le nombre de programmes créés pour la formation de traducteurs non littéraires n'a pas évolué de manière significative depuis 1983 (56 en 2016 contre 51 en 1983). Ces données confirment que les programmes de certificat dominant au premier cycle comme aux cycles supérieurs, sauf en 2016 où le nombre de programmes de maîtrise est plus élevé que celui de programmes de certificat aux cycles supérieurs, et que les programmes de grades universitaires (maîtrise et baccalauréat) sont moins offerts et que le baccalauréat est le modèle le moins privilégié. Par contre, on observe une hausse continue du nombre de programmes de maîtrise.

Combinaison linguistique

Le nombre de langues proposées dans les programmes de traduction dans toutes les périodes étudiées s'élève à quatorze : allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, français, grec, hébreu, hongrois, italien, japonais, portugais, russe. Plusieurs programmes de certificat de premier cycle offrent des parcours bilingues dont la majorité est de combinaison linguistique anglais-espagnol. Tous les programmes de baccalauréat sont bilingues. Dans les programmes de maîtrise et de certificat de cycles supérieurs, plusieurs langues sont proposées et les étudiants

choisissent deux ou trois langues. Certains départements offrent différents parcours selon différentes combinaisons linguistiques. À l'égard du sens dans lequel les étudiants traduisent, certaines universités proposent la traduction d'une ou deux langues étrangères vers l'anglais. Toutefois, dans la majorité des programmes, ils traduisent dans les deux sens, c'est-à-dire des langues étrangères vers l'anglais et de l'anglais vers les langues étrangères. Une telle formule offerte en formation de traducteurs aux États-Unis ne correspond pas aux idées reçues selon lesquelles le traducteur devrait traduire de la langue étrangère vers sa langue maternelle ou sa langue de travail A.

6.2.4 Évolution des titres de diplômes décernés

Quelle évolution a eu lieu à l'égard des diplômes décernés ? Est-ce que les titres reflètent le domaine de la traduction ? Si on prend en compte les commentaires de Krawutschke (1989, p. 175-176) lorsqu'il parlait de la problématique identitaire des désignations accordées aux programmes de traduction et aux titres décernés, on peut affirmer qu'une certaine évolution a eu lieu si on considère les titres des diplômes qui sanctionnent les études en traduction en 2016. Krawutschke, dans son article publié en 1989, déplorait le fait qu'il était difficile de trouver :

a major in translation', just as there is a 'major in accounting', an 'M.A. in translation', just as there [sic] 'M.A. in Spanish', and we are looking forward to hearing of the first courageous faculty at a U.S. university who will offer the first Ph.D. in translation; not a track within a Ph.D. in comparative literature, or a Ph.D. in German with a translation as a dissertation but a Doctor of Philosophy in Translation just as the folks in education have their Ed.D. or even their Ph.D in Education (Krawutschke, 1989, p. 177).

Nos données confirment ce constat fait par Krawutschke en ce qui concerne l'identité disciplinaire de la traduction en milieu universitaire. Si les programmes de certificat sont sanctionnés par des titres qui portent quasiment tous le mot « Translation » comme dans le cas « Graduate Certificate in Translation/Translation Studies », dans certains cas la langue cible ou le domaine de spécialité est inclus dans le titre : « Graduate Certificate of Advanced Study in Russian Translation », « Graduate Certificate in Audiovisual Translation and Interpreting (Spanish>English) », ou « Undergraduate Certificate in Translation », ce n'est pas toujours le cas pour les programmes de baccalauréat et de maîtrise. La majorité des diplômes qui couronnent ces études ne reflètent pas la traduction selon les données publiées en 1983, 1993 et

2002, à l'exception de Kent et de Monterey où on décerne la « MA Translation » et « MA in Translation » respectivement. Les diplômes portent plutôt la marque des départements qui les offrent. Ces programmes de traduction ne sont que, le plus souvent, une composante, une option ou une majeure. Une telle pratique se révèle dans les exemples suivants : « MA Liberal Studies : Specialization in Translation » à la City University of New York, et « MA in Spanish (Option in Translation) » à la Rutgers University. Pourtant, en 2016, on observe une évolution dans les titres des diplômes de maîtrise : onze programmes sur seize sont sanctionnés par des titres tels que « MA Translation/Translation Studies, MA Translation and Interpretation ».

Quant aux titres des diplômes décernés dans les programmes de baccalauréat et de maîtrise, à l'exception des programmes de la Brigham Young University (BA, Spanish Translation) et de la Kent State University (BS Translation), les diplômes dans les autres universités portent les titres des programmes auxquels les options ou les majeures en traduction sont intégrées : BA Spanish (Option Translation) à la California State University at Long Beach, BA in Liberal Studies with Translation Studies Option à la National Hispanic University.

6.3 Résultats de l'analyse et discussion sur la France

En nous appuyant sur les résultats de notre analyse de données recueillies sur la formation des traducteurs en France, nous affirmons que la formation des traducteurs professionnels a évolué en ce qui concerne les types de départements qui offrent des programmes de traduction et les types de programmes offerts. Nous avons tracé ces évolutions grâce aux critères suivants : l'institutionnalisation de la traduction (création d'écoles et de départements de traduction), les programmes d'études (types de programmes, nombre de programmes et conditions d'admission), l'orientation des programmes et les titres des diplômes décernés. Pour soutenir notre affirmation, nous devons répondre à nos questions spécifiques.

6.3.1 Évolution des types de départements

Quelle évolution a eu lieu à l'égard des départements qui proposent la formation des traducteurs en France ? À l'appui de nos données, nous affirmons qu'il y a eu une évolution à l'égard de types de départements qui dispensent la formation des traducteurs en France. Comme critères d'analyse, nous avons tenu compte du nombre de départements et d'écoles de traduction créés et du statut des départements qui offrent des programmes de traduction. Nous avons

identifié trois catégories d'unités universitaires trouvées dans vingt-huit institutions d'enseignement supérieur. Dans la première catégorie, nous avons regroupé six institutions (un institut autonome et cinq départements rattachés à des universités) qui proposent des programmes de traduction non littéraire sanctionnés par des grades universitaires. Dans cette catégorie, l'évolution observée porte principalement sur le statut des unités offrant des programmes de traduction : quatre unités parmi les six sont autonomes et exclusivement consacrées à la formation de traducteurs. Le statut autonome de ces écoles de traduction est indicatif de l'évolution de la traduction au milieu universitaire si on considère, à travers l'histoire institutionnelle de l'ÉSIT, la problématique liée à l'intégration de la traduction au moment de son institutionnalisation. À propos de l'ÉSIT, le directeur fondateur, Maurice Gravier (1974, p. 2), note que :

« [l'ÉSIT] est rigoureusement unique en France. Elle a débuté en 1951, comme une modeste annexe des Cours de Civilisation. En 1957, le recteur Sarrailh et le Conseil de l'Université l'ont transformé en un institut d'Université qui n'était attaché à aucune Faculté [...]. Au cours des événements de 1968, le Conseil provisoire de Gestion a éliminé une solution présentée par un groupe universitaire qui voulait faire de l'ÉSIT une école se détachant de l'Université (type 'école d'ingénieurs). Le Conseil a opté pour le statut d'U.E.R.¹⁶⁸ ».

L'information fournie ci-dessus par Gravier révèle les débuts difficiles de l'ÉSIT en milieu universitaire. L'ÉSIT, qui se trouve dans une situation semblable à celle de l'Institut de traduction à Montréal, n'est rattaché à aucune Faculté. Elle aurait été complètement mise dehors de l'université par un « groupe universitaire », selon Gravier. Grâce à la décision du Conseil provisoire de Gestion, l'ÉSIT reste rattachée à l'Université. En 1969, l'Université de Paris est divisée en neuf facultés et l'ÉSIT est rattachée à l'Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III. Cette affiliation permet à l'ÉSIT de délivrer deux titres de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris III (une licence en langues vivantes et une maîtrise en linguistique appliquée) à part le diplôme professionnel d'interprète ou de traducteur propre à l'ÉSIT. C'est ainsi que l'ÉSIT fait son intégration à l'université, même s'il s'agit d'une intégration partielle, car elle doit créer une

¹⁶⁸ Information tirée d'un bref historique rédigé par M. Gravier, Directeur fondateur de l'ÉSIT, trouvé dans un document intitulé « Dossier sur le fonctionnement de l'École d'interprètes et de traducteurs », datée de 28 juin 1974. (Archives de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris III).

section de recherche afin d'obtenir son habilitation en 1974 pour délivrer son doctorat en « Science de la Traduction et de l'Interprétation » avant d'être intégrée complètement à l'université.

Apparemment, la réussite de l'ÉSIT à obtenir son autonomie au sein de l'université et son habilitation à délivrer des diplômes universitaires a eu un impact remarquable sur l'institutionnalisation de la formation des traducteurs professionnels en France. On compte actuellement en France quatre écoles rattachées à des universités. Ces écoles sont complètement consacrées à la formation des traducteurs : CETIM, ÉSIT, ESTRI, ITIRI. Les programmes qu'elles offrent sont sanctionnés par diplômes reflétant la traduction professionnelle. Quant aux programmes de traduction offerts dans les départements universitaires traditionnels, nous prenons comme critères d'analyse le nombre et les types de ces unités universitaires. D'abord, une poignée d'institutions offrent des programmes de DESS en traduction spécialisée dans les filières LEA : l'Université de Grenoble 3, l'Université Lyon 2, l'Université Paris 7 et l'Université Rennes 2 (Gile, 2005, p. 8). Ces programmes sont créés dans les filières LEA en réponse aux besoins du marché de la traduction. Ces programmes de DESS sont convertis en masters sous la réforme d'harmonisation de l'Union européenne dans les années 2000.

À part ces programmes de master, nos données montrent que d'autres programmes destinés à la formation de traducteurs spécialisés sont créés dans des filières en arts, lettres et langues et en sciences humaines : dix unités universitaires en LEA et treize unités en traduction et interprétation. La présence de ces programmes offerts dans des départements universitaires traditionnels signifie une plus grande intégration de la traduction au milieu universitaire. Cela veut dire qu'en plus des écoles professionnelles de traduction, la formation des traducteurs est également dispensée dans des unités universitaires traditionnelles et elle se distingue de plus en plus tant que domaine d'études. Nous avons regroupé ces unités universitaires en deux catégories selon la mention des titres décernés : la mention LEA et la mention Traduction et Interprétation.

Quant aux filières qui offrent des programmes de traduction sanctionnés par la mention LEA et la mention LLCE, etc., on ne peut pas parler de l'autonomie de la traduction du fait que ces unités universitaires ne sont pas exclusivement consacrées à la formation en traduction professionnelle. À l'égard des filières de traduction et interprétation, elles sont consacrées à la formation en traduction professionnelle. En considérant le fait que ces filières sont directement

rattachées à l'unité de formation et de recherche arts, lettres et langues ou langues, littératures et civilisation étrangères, nous affirmons que le statut autonome de ces unités est indicatif d'une plus grande intégration de la traduction au cadre universitaire en France.

6.3.2 Évolution des types de programmes d'études en traduction

Quelle évolution a eu lieu à l'égard des programmes offerts (types de programme et nombre de programmes). Le premier programme créé à l'ÉSIT en 1957 est un diplôme professionnel d'université. Nous n'avons pas accès au programme offert par l'ISIT, un institut créé la même année que l'ÉSIT et à celui de l'ESTRI créé en 1968. Il importerait de constater à quel niveau d'études les programmes de ces deux écoles ont été créés. Quant à l'ÉSIT, son programme change de statut quand l'école est habilitée en 1978 pour délivrer deux DESS (en traduction et en interprétation). Les programmes de traduction créés dans d'autres institutions après 1978 sont aussi des DESS et, après le processus de Bologne, ces programmes de traduction sont tous convertis en master (programmes de deuxième cycle, selon le système universitaire français) d'une durée de deux ans, soit dans les écoles de traduction comme le CETIM, l'ÉSIT, l'ESTRI et l'ITIRI soit dans les filières LEA, les filières traduction et interprétation et d'autres filières en sciences humaines. Quelques programmes de licence (l'équivalent du baccalauréat dans le système québécois) en traduction avec la mention LEA sont aussi offerts. Ces données révèlent une évolution progressive de types de programmes de traduction offerts : diplôme professionnel d'université, diplôme d'études supérieures spécialisées, puis master.

Au sujet des programmes offerts dans les filières LEA, LLCE, etc, même s'ils portent la marque des filières qui les chapeautent, on peut affirmer que l'évolution du statut de la traduction réside dans le fait que ces programmes ne sont pas de composantes, d'options ou de majeures intégrées aux programmes de langues, ou de littératures. En fait, pour être admis dans ces programmes, les candidats doivent être détenteurs des diplômes de premier cycle en langues ou d'autres domaines plus une attestation de compétences dans leurs langues de travail. Il s'agit donc de programmes complets de traduction orientés vers des domaines de spécialisation précis avec des objectifs visant l'intégration des diplômés au marché de la traduction. Par contre, les programmes offerts dans les filières de traduction et interprétation démontrent un statut autonomie totale de la traduction.

Nombre de programmes en traduction

Nos résultats démontrent l'augmentation du nombre de programmes en formation des traducteurs professionnels en France. Avant les années 2000, on comptait une dizaine de programmes de DESS en traduction dans les écoles de traduction et dans les filières LEA. En 2016, nos données montrent que 28 institutions offrent 42 programmes de traduction en France. Dans la première catégorie qui regroupe six départements (écoles, instituts et centre de traduction) : neuf programmes sont offerts ; dans la deuxième catégorie composée de dix unités qui délivrent la mention LEA : treize programmes ; dans la troisième catégorie qui réunit les unités qui décernent la mention Traduction et Interprétation : vingt programmes. Compte tenu des débuts difficiles des programmes de traduction en milieu universitaire, ces 42 programmes signifient une plus grande reconnaissance de la traduction en tant que domaine d'études.

Cette tradition de faire débiter la formation des traducteurs après l'obtention d'un diplôme de premier cycle dénote la perspective de la formation des traducteurs adoptée en France. Pour être admis dans ces programmes de master, les candidats doivent être détenteurs du baccalauréat (l'équivalent du diplôme de fin d'études secondaires – DEC – au Québec) plus trois années d'études de premier cycle aboutissant à l'obtention de la licence (baccalauréat au Québec). Dans la majorité des programmes, les candidats doivent aussi posséder des compétences linguistiques en une ou deux langues étrangères en plus de français et passer un test d'entrée. En comparaison avec les conditions d'admission au Canada où les étudiants sortant du Cégep (Collège d'enseignement général et professionnel) sont admis aux programmes de traduction, on comprend que le débat sur le niveau seuil pour entrer dans une formation en traduction reste un sujet d'actualité, ce qui relève de différentes pratiques mises en place dans chaque pays. On remarque une cohérence entre les types de programmes offerts : la grande majorité est composée de master 1 et master 2, un phénomène qui établit des points communs entre les programmes comme la durée, le niveau de scolarité des candidats (conditions d'admission) même si chaque programme précise ses propres exigences selon les objectifs fixés. La majorité des programmes de traduction en France sont membres du réseau du Master européen en traduction (European Master in Translation) et portent le label de qualité EMT :

nos résultats montrent que 33 programmes sur 42 sont membres du réseau EMT¹⁶⁹ en France en 2016.

Combinaison linguistique

La majorité des programmes sont trilingues : les candidats doivent maîtriser le français plus deux langues étrangères pour y être admis. Les langues les plus fréquentes sont l'anglais, l'allemand, l'espagnol et le français. Le sens dans lequel les étudiants traduisent varie d'un programme à l'autre, même si certains programmes sont créés uniquement pour les francophones et les étudiants sont censés traduire des langues étrangères vers le français. Le nombre de langues proposées varie de deux à treize. Le total de langues offertes en 2016 s'élève à vingt.

6.3.3 Évolution de l'orientation des programmes

Quelle évolution a eu lieu dans l'orientation des programmes de traduction en France ? En ce qui concerne les programmes offerts dans les écoles de traduction, ils sont toujours orientés vers les pratiques professionnelles dès le début. Par exemple, à l'ÉSIT, l'approche comparative est complètement rejetée. L'enseignement est fondé sur la théorie interprétative de la traduction (TIT), qui propose une approche cognitive de la traduction. Ces programmes ne sont pas orientés vers l'enseignement de langues étrangères, les étudiants doivent posséder le niveau de compétences linguistiques requis pour suivre une formation de traducteurs avant d'être admis. Une telle approche détermine le cycle d'études auquel les programmes sont créés ainsi que le public visé. Cependant, nos affirmations concernant l'orientation portent seulement sur les programmes de l'ÉSIT, l'ISIT et l'ITIRI auxquels nous avons accès. Pour les programmes du CETIM, de l'ESTRI et de l'INALCO, nous n'avons pas eu accès aux programmes offerts dans les périodes précédant notre étude, par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de parler de l'évolution de l'orientation de ces programmes. Toutefois, pour les programmes offerts en 2016, il s'agit des formations professionnalisantes. Pour déterminer l'évolution de l'orientation de tous les programmes de traduction offerts en France, il faudra mener une étude de différentes

¹⁶⁹ Il importe de rappeler que ce sont les programmes de traduction qui doivent remplir les conditions d'adhésion du réseau EMT, et non pas l'institution ni le département. Chaque programme offert dans un département doit être testé selon les critères d'adhésion avant d'être labellisé comme membre du réseau EMT.

catégories de cours, ce que nous n'avons pas fait dans la présente étude. Pour les programmes offerts dans les départements traditionnels, compte tenu du fait qu'auparavant, ces départements dispensaient principalement l'enseignement de la traduction en formule de thème et de version, et qu'un tel enseignement n'est pas adapté à la formation des traducteurs professionnels, la création des programmes de traduction en master 1 et master 2 dans ces filières marque une évolution importante de la traduction en tant que domaine universitaire en France.

6.3.4 Évolution des titres de diplômes décernés

Quelle évolution a eu lieu à l'égard des diplômes décernés ? Est-ce que les titres reflètent le domaine de la traduction ? D'après nos données, entre 1957 et 1978, l'ÉSIT décerne le diplôme professionnel de traducteurs de l'Université de Paris, un diplôme sans équivalent universitaire (Brochure de l'ÉSIT, Section Traduction, 1975, p. 4). Le titre de ce premier diplôme délivré par l'ÉSIT reflète le domaine de la traduction avec le mot « traducteur ». On peut arguer qu'en ce qui concerne le titre du diplôme, l'ÉSIT impose son identité dès le début. Cependant, pour la question de cycle d'études, ce n'est qu'en 1978 qu'elle est habilitée à délivrer deux DESS, l'un pour l'interprète de conférence et l'autre de la traduction éditoriale, économique et technique, un événement qui fait entrer les études en traduction aux cycles supérieurs. Nous affirmons donc que le fait de délivrer un DESS au lieu d'un Diplôme de traducteurs de l'Université de Paris marque une évolution pour la traduction en tant que domaine d'études, car les autres programmes de traduction en France délivrent également le DESS dans les années suivant l'habilitation de l'ÉSIT.

Depuis le programme d'harmonisation des diplômes de l'Union européenne par le processus de Bologne, l'ÉSIT ainsi que les autres établissements d'enseignement supérieur dispensant de la formation de traducteurs en France décernent le master 1 et le master 2 dont la majorité porte le label de qualité EMT. Les titres de ces diplômes comportent tous le mot « traduction » ou « traducteurs ». Puis, on distingue en général deux catégories de diplômes qui sanctionnent les programmes en traduction proposées dans les départements traditionnels : 1) les mentions master LEA, master LLCE ou master MECO ; 2) les mentions master Traduction et Interprétation ou master Traduction. Si on prend en considération les titres des diplômes délivrés par les écoles et instituts de traduction et par les filières Traduction et interprétation, on peut parler d'une évolution de l'identité disciplinaire de la traduction dans le milieu universitaire

français. Par contre, pour les programmes de traduction sanctionnés par la mention LEA, ils ne reflètent pas encore un statut autonome de la traduction en tant que discipline universitaire.

6.4 Résultats de l'analyse et discussion sur le Royaume-Uni

Sur la base des résultats de l'analyse des données recueillies sur le Royaume-Uni, nous affirmons que la formation des traducteurs au Royaume-Uni a connu une évolution. Pour appuyer notre affirmation, nous répondons à nos questions spécifiques en considérant les départements qui offrent des formations en traduction professionnelle et les programmes d'études.

6.4.1 Évolution des types de départements

Quelle évolution a eu lieu à l'égard des départements qui dispensent la formation des traducteurs au R.-U. ? Nous répondons à cette question en traçant les lignes spécifiques de cette évolution. L'institutionnalisation de la traduction non littéraire a lieu en 1966 avec la création d'un « Postgraduate Diploma » à l'University of Bath par James Coveney. Dans les années qui suivent, d'autres programmes de « Postgraduate Diploma » sont créés dans les quatre universités suivantes : la Polytechnic of Central London (1967), l'University of Kent (1973), l'University of Bradford (1975), l'University of Salford (1979). Tous ces programmes sont offerts dans des départements de langues étrangères. En 1970, la Heriot-Watt University crée le premier programme de premier cycle consacré à la formation des traducteurs professionnels. En effet, le département fondé pour offrir ce programme porte le titre « Department of Languages », par conséquent, le diplôme décerné porte un « BA in Languages (Translation and Interpretation) ».

À part ces programmes de « Postgraduate diploma », l'étude de James et Rouve (1972) présente cinq catégories de programmes offerts dans des départements provenant de différents domaines d'études qui intègrent des composantes de langues afin de former des langagiers capables de travailler dans les domaines de spécialité. James et Rouve ne fournissent pas les titres des départements qui offrent ces programmes, en revanche, ils regroupent ces programmes en les catégories suivantes : 1) langue et science, 2) études régionales, 3) études européennes, 4) langues étrangères appliquées et, 5) programmes divers. En examinant les titres des diplômes qui sanctionnent ces études, on peut déduire que ces programmes étaient offerts dans des

départements provenant des domaines de sciences, de communication, de science sociale, de langues appliquées, etc. On voit une approche interdisciplinaire dans la conception de ces programmes. En matière de l'institutionnalisation de la traduction au R.-U., il ne s'agit donc pas de la création d'écoles ni de départements de traduction, car il n'en existe aucun.

Quant au nombre de programmes de traduction, on note une augmentation dans les années 2000 (Pellat et Minelli, 2006, p. vii-viii), mais nous n'avons pas de données sur les types de départements qui offrent ces programmes. Cependant, les résultats de nos recherches révèlent que jusqu'en 2016, la formation des traducteurs est offerte dans différents types de départements (41) dont la plupart sont des départements de langues ou de langues et cultures. Ainsi, nous affirmons qu'aucune évolution n'a eu lieu en ce qui concerne la création d'écoles et de départements autonomes consacrés à la formation des traducteurs professionnels au R.-U. en 2016.

6.4.2 Évolution de types de programmes d'études

Quelle évolution a eu lieu à l'égard des programmes d'études ? Quelles sont les tendances indicatives de cette évolution ? Nos données démontrent une évolution remarquable à propos des programmes d'études en traduction. Comme critères d'analyse de cette évolution, nous tenons en compte les types et le nombre de programmes offerts. Comme nous venons de noter, les tout premiers programmes créés à Bath, Bradford, Kent, Londres (PCL) et Salford dans les années 1960-70 sont tous des « Postgraduate Diploma », sauf le programme de la Heriot-Watt University qui est un « BA in Languages ». En 1990, on compte six programmes aux cycles supérieurs consacrés à la formation des traducteurs professionnels (Slade, 1990), les cinq précédents et le programme de l'University of Surrey créé en 1984. Toutefois, d'autres types de programmes de premier cycle comportant des composantes, majeures ou options en langues étrangères existent à la même époque, selon l'étude de James et Rouve (1972). Nous venons de présenter les cinq catégories plus haut.

En 2006, vingt-sept programmes de traduction existent aux cycles supérieurs (Pellat et Minelli, 2006, p. vii). Coveney (2006) déclare qu'en 1986, on compte sept¹⁷⁰ programmes aux

¹⁷⁰ Le septième est un programme consacré l'interprétation de conférence offert par la Polytechnic of Central London.

cycles supérieurs. C'est-à-dire qu'en vingt ans, entre 1986 et 2006, on assiste à une augmentation de vingt programmes de traduction et d'interprétation aux cycles supérieurs. Pellet et Minelli notent que les sept universités qui offraient des programmes de traduction et d'interprétation en 1986 continuent à les offrir en 2006. Outre cette multiplication, ces programmes ne sont plus de « Postgraduate Diploma » en 2006, ils sont plutôt des maîtrises proposant plusieurs langues dont le nombre s'élève à 21 (Pellet et Minelli, 2006, p. viii). En 2016, les données repérées sur les sites web institutionnels montrent davantage une augmentation du nombre de programmes : 73 programmes de maîtrise, 40 programmes de baccalauréat, cinq programmes de « Postgraduate Diploma » et un programme de « Postgraduate Certificate » pour un total de 119 programmes au R.-U. Le nombre de langues proposées dans ces programmes s'élève à 32. Plusieurs départements offrent un éventail de parcours selon différents domaines de spécialité ou selon différentes combinaisons linguistiques.

Nous avons regroupé les départements offrant ces 119 programmes en cinq catégories pour les programmes de master et en quatre catégories pour les programmes de baccalauréat, selon les domaines d'études. Considérons par la suite les particularités qui distinguent chacune des cinq catégories de départements. La première catégorie est composée de dix départements de langues modernes offrant quatorze programmes de maîtrise et un programme de Postgraduate Diploma en traduction. Dix-neuf langues sont proposées dans ces programmes.

Dans la deuxième catégorie se trouvent quinze départements proposant des études en langues, sciences sociales, études régionales, études culturelles, interculturelles et littéraires. Ces départements offrent 31 programmes de maîtrise, trois programmes de « Postgraduate Diploma » et un programme de « Postgraduate Certificate » en traduction. Plusieurs départements proposent entre deux et six programmes, une pratique qui permet de répondre à des besoins spécifiques de formation selon des domaines de spécialité ou des combinaisons linguistiques. Neuf programmes de maîtrise sont membres du réseau EMT. Contrairement aux programmes de la première catégorie, les programmes classés dans la deuxième catégorie se distinguent du fait que douze universités sur quinze proposent des programmes dont les titres comportent l'expression « Translation Studies ». Parmi les 21 langues offertes dans ces programmes, les quatre langues plus fréquentes sont l'allemand, l'anglais, l'espagnol et le français.

La troisième catégorie se compose de huit départements provenant des domaines tels que la littérature, la littérature comparée, la musique, la culture visuelle, les études interculturelles, la linguistique, les humanités et la langue. Les seize programmes (quinze masters et un PgDip) offerts portent des titres qui révèlent une orientation professionnelle reliée aux domaines des départements d'origine : l' « Audio-visual Translation and Popular Culture » offert à l'University of Aberdeen, et le « MSc Specialised Translation (Audio-visual) » à l'University College London. Le Center for Intercultural Studies de l'University College London offre un « MA Translation and Culture », le Department of English and Comparative Literature en collaboration avec l'Institute for Creative and Cultural Entrepreneurship de la Goldsmiths University of London offre un « MA Translation and Tourism » et le Department of Linguistics de la SOAS University of London dispense un programme d'orientation théorique intitulé « MA Theory and Practice of Translation (Asian and African Languages) ». Dans cette catégorie, le plus grand nombre de langues sont proposées (28). La Polytechnic of Central London (PCL) propose jusqu'à 21 langues.

Les cinq départements dans la quatrième catégorie portent des titres qui reflètent des domaines tels que la politique, la philosophie, la langue, la communication, la traduction et les études interculturelles. Les dix programmes offerts par ces départements portent des titres avec une orientation de traduction générale. Un seul département propose deux programmes de traduction spécialisée : il s'agit du Department of Media, Culture and Languages de l'University of Roehampton (Audiovisual Translation et Specialised Translation). Nos données montrent que seulement deux programmes sont membres du réseau EMT : le MA Audiovisual Translation de l'University of Roehampton et le MA Professional Translation de l'Université Swansea.

La cinquième catégorie contient trois départements d'origines très diversifiées comme le droit : Guildhall School of Business and Law de la London Metropolitan University, l'éducation : Department of Teaching and Education de la Middlesex University, et les affaires : Business School de la York St John University. Trois programmes sont offerts et treize langues sont proposées par ces trois départements. En ce qui concerne le premier cycle, des programmes de baccalauréat sont offerts selon plusieurs formules, soit selon des domaines de spécialité soit selon des combinaisons linguistiques. Ces 40 programmes d'une durée de trois, quatre ou cinq ans sont offerts par treize institutions. La multiplication de ce type de formation des traducteurs professionnels au premier cycle marque une évolution au R.-U.

En général, les programmes de traduction sont majoritairement créés aux cycles supérieurs. Ainsi, le programme de master caractérise le modèle de formation des traducteurs professionnels au Royaume-Uni. Contrairement au modèle français (qui offre le master 1 et le master 2 pour un total de deux ans), la durée des programmes de maîtrise au R.-U. est de douze mois y compris le stage.

Combinaison linguistique

La majorité des programmes proposent plusieurs langues dont les étudiants choisissent deux langues étrangères en plus de l'anglais pour les programmes trilingues et une langue étrangère en plus de l'anglais pour les programmes bilingues. Quatre universités offrent des programmes spécifiques pour la combinaison anglais-chinois (Bristol, Heriot-Watt, Newcastle et Westminster). Parmi les langues non européennes offertes, le chinois est le plus fréquent. Le nombre total de langues proposées dans les programmes présentés dans notre étude s'élève à trente-deux. Le plus grand nombre de langues dans une seule institution est de vingt-et-un, proposé à l'University College London (UCL). Les langues les plus fréquentes offertes dans tous les programmes sont l'allemand, l'anglais, l'espagnol et le français.

Stages en milieu professionnel

Différentes formules de stage sont intégrées à tous ces programmes : Erasmus, programmes d'échange, contrats signés avec des organisations internationales, ou des entreprises. La durée de stage pour les programmes de master varie d'un à neuf mois, pour les programmes de premier cycle, de six semaines à un an selon chaque formule de programme. Les résultats de nos recherches montrent que la formation des traducteurs professionnels est en plein épanouissement au Royaume-Uni en comparaison à la situation qui existait jusqu'aux années 1990, même si ces programmes ne sont pas offerts dans des départements entièrement consacrés à l'enseignement de la traduction. La tradition selon laquelle des composantes de langues sont combinées avec des programmes dans d'autres disciplines afin de former des spécialistes langagiers dans des domaines de spécialité persiste. Cependant les programmes créés dans les années récentes sont plus orientés vers les pratiques de la traduction professionnelle, ce qui nous amène au point suivant.

6.4.3 Évolution de l'orientation des programmes

Quelle évolution a eu lieu dans l'orientation des programmes de traduction au Royaume-Uni ? En ce qui concerne les cinq premiers programmes de « Postgraduate diploma » créés dans les années 1960-70, ils étaient tous orientés vers les pratiques professionnelles de traducteurs malgré le fait qu'ils étaient tous offerts dans des départements de langues étrangères. Autrement dit, les programmes de traduction créés aux cycles supérieurs ne sont en aucune manière de programmes de langue ni de littérature, en fait un niveau avancé en langues est exigé avant d'y être admis. Par contre, nos données montrent que les programmes créés au premier cycle destinés à former des langagiers étaient soit des programmes de langues combinés avec des composantes de sciences, technologie, droit, sciences sociales, études régionales, etc., soit des programmes de sciences, ingénierie avec des composantes de langues. Certains programmes décernaient de doubles diplômes pour refléter ces combinaisons. En revanche, les données que nous avons recueillies sur les programmes de premier cycle en 2016 montrent qu'ils sont désormais conçus comme des programmes de traduction avec une approche appliquée de l'enseignement de langues. Les titres de ces programmes ainsi que les diplômes qui les sanctionnent reflètent le domaine de la traduction. Voyons l'évolution des titres des programmes dans la partie qui suit.

6.4.4 Évolution des titres de diplômes décernés

Quelle évolution a eu lieu à l'égard des diplômes décernés ? Est-ce que les titres reflètent le domaine de la traduction ? Nos résultats démontrent que les titres des diplômes qui sanctionnent les études en traduction ont beaucoup évolué. Les programmes de « Postgraduate Diploma », créés dans les années 1960-70, étaient sanctionnés par les titres suivants : 1) « Postgraduate Diploma in Language Studies » à l'University of Bath, 2) « Postgraduate Diploma/MA in interpreting and translating » à l'University of Bradford, 3) « Postgraduate Diploma in Vocational Techniques for Career Linguists » à l'University of Kent, 4) « Postgraduate Diploma in Technical and Specialized Translation » à la Polytechnic of Central London, 5) « Postgraduate Diploma/MA Advanced Language Studies » à l'University of Salford. Le seul programme de premier cycle offert à la Heriot-Watt University était sanctionné par un « BA in Languages (Translation and Interpretation) ». Quatre diplômes sur six ne portent pas le mot

« Translation » ou Translating (Bath, Heriot-Watt, Kent et Salford). Ils contiennent plutôt les expressions telles que « Languages Studies », « Career Linguists » et « Languages ».

Cependant, d'après les données repérées sur les sites web des universités offrant des programmes de traduction en 2016, tous les diplômes qui sanctionnent les programmes de traduction comportent les mots comme « Translation », « Translation Studies » ou « Translating ». Certaines universités délivrent un « Master of Science (MSc) in Translation » et un « Bachelor of Science (BSc) in Translation ». La Heriot-Watt University décerne un Master of Arts (MA) pour les études de premier cycle, une tradition particulière en Écosse

Conclusion

L'évolution de l'institutionnalisation de la traduction depuis le milieu du XX^e siècle constitue l'objet de notre recherche. Plus précisément, nous avons limité le champ de notre étude à l'évolution de la formation des traducteurs professionnels dans quatre pays, soit le Canada, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni. Nous nous sommes donnée comme objectif de décrire les types de départements qui dispensent la formation en traduction ainsi que les types de programmes offerts depuis son institutionnalisation. Nous avons constaté que c'est à cause de l'opposition que la traduction a rencontrée au moment de son entrée à l'université, que divers modèles de formation ont été créés dans différents pays en fonction des besoins locaux. Ce sont ces différents modèles offerts dans les quatre pays étudiés que nous avons recensés et analysés. Bien qu'il existe d'autres travaux présentant les formations en traduction de différentes époques, peu d'études ont été consacrées à la recherche diachronique montrant l'évolution de la formation des traducteurs professionnels, d'où l'importance de notre recherche. Nous avons la conviction d'avoir atteint notre objectif. Les résultats de nos recherches nous amènent à tirer les conclusions suivantes.

La formation des traducteurs a évolué dans les quatre pays à plusieurs égards, dont les départements qui dispensent la formation des traducteurs, les programmes d'études, l'orientation des programmes et les titres des diplômes délivrés. Cependant, le degré d'évolution varie d'un pays à l'autre. En général, on remarque moins d'évolution en ce qui concerne le nombre de départements universitaires autonomes consacrés à la formation des traducteurs professionnels : dans les quatre pays, la majorité des programmes de traduction sont encore créés dans divers types de départements, surtout des départements de langues étrangères, comme c'est le cas aux États-Unis et au Royaume-Uni. La situation n'a pas beaucoup évolué quant à la création de départements autonomes de traduction par rapport à l'époque où la traduction a fait son entrée à l'université dans les années 1950-60. En fait, un phénomène commun aux quatre pays étudiés est que la formation des traducteurs non littéraires a été difficilement intégrée au milieu universitaire. Il est vrai qu'on a créé des écoles de traduction dans les années suivant son institutionnalisation. Par contre, très peu d'écoles ou de départements de traduction ont vu le jour au cours des années récentes.

En revanche, on constate une plus grande évolution des programmes d'études : nombre de programmes créés, harmonisation entre les types de programmes offerts dans le même pays, orientation des programmes vers les pratiques professionnelles et reconnaissance des études effectuées par des titres reflétant le statut universitaire de la traduction. Les résultats obtenus de notre analyse des données sur les départements et les programmes de traduction dans les quatre pays révèlent des traditions et des phénomènes particuliers.

Dans le cas du Canada, nous affirmons que les départements qui dispensent la formation en traduction professionnelle n'ont pas évolué de façon remarquable. La difficulté d'intégration constatée au moment de l'institutionnalisation ne semble pas avoir été tout à fait résolue. Selon nos données, jusqu'en 1975, il n'existe que deux écoles consacrées exclusivement à la formation des traducteurs ; les quatre autres programmes sont chapeautés par des départements de linguistique, de langues modernes ou de linguistique et langues modernes. La situation n'a pas beaucoup évolué, puisqu'il n'existe que trois écoles de traduction en 2016. L'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa, créée en 1971, est la deuxième école de traduction fondée au Canada. La première, créée à l'Université Laurentienne en 1968, a fermé ses portes en 2004. Les deux autres écoles de traduction se trouvent à l'Université York et à l'Université Saint-Boniface. Dans les autres institutions, soit les sections de traduction cohabitent avec la linguistique, les langues et la littérature dans le même département, soit le programme de traduction est offert par un département de langues. Par ailleurs, depuis 1995, un nombre stable d'institutions (dix ou onze) proposent des programmes de baccalauréat en traduction.

Cependant, nous observons une évolution quant au nombre de programmes, tout particulièrement pour les baccalauréats en traduction : six baccalauréats en traduction sont offerts en 1975, dix en 1995, dix en 2005 et finalement 22 en 2016. Même si le nombre d'institutions qui dispensent une formation en traduction n'a pas augmenté, certains départements ont commencé à offrir de 2 et 4 programmes de baccalauréat en traduction selon différents domaines de spécialité (UQTR), combinaisons linguistiques (Ottawa), ou formule standard et formule accélérée (Ottawa et York). Malgré cette augmentation, c'est tout de même le Canada qui offre le moins de programmes de traduction parmi les quatre pays étudiés. La majorité des programmes forment de traducteurs généralistes, ce qui explique peut-être le

nombre limité de programmes offerts. Les départements pourraient créer plusieurs programmes avec des objectifs plus ciblés et orientés vers des domaines de spécialité spécifiques. Un autre facteur est lié au fait que la majorité des programmes sont bilingues (combinaison linguistique anglais-français), c'est-à-dire qu'ils se limitent aux deux langues officielles du pays, même si quelques universités proposent la combinaison linguistique français-espagnol. Des quatre pays étudiés, le Canada est le seul pays où la majorité des programmes se limite à deux langues. Les programmes de traduction au Canada devraient s'ouvrir vers d'autres langues étrangères.

Nous constatons également une évolution des types de programmes offerts. Comme déjà présentés, les tout premiers cours à Ottawa (1936), à l'Institut de traduction de Montréal (1942) et McGill (1943) sont sanctionnés par un certificat. En 1951, l'institutionnalisation débute avec la fondation, par Jean-Paul Vinay, d'un programme de maîtrise d'une durée de deux ans au sein de la Section de linguistique de l'Université de Montréal. Ce programme de maîtrise est remplacé par une licence en traduction de trois ans en 1968, puis converti en baccalauréat en 1969. La création de ce programme complet de traduction au premier cycle établit une tradition canadienne en ce qui concerne le type de programme et le cycle d'études où les programmes de traduction sont créés. Même s'il existe des programmes de certificat et de maîtrise en traduction dans certaines universités canadiennes, le baccalauréat est le programme qui définit la formation des traducteurs au Canada, contrairement à la pratique des autres pays étudiés, où les programmes sont majoritairement créés aux cycles supérieurs. Par ailleurs, le niveau seuil pour la formation des traducteurs reste un débat au sein de la discipline de la traduction. Au Canada, depuis les années 1970, une dizaine d'universités canadiennes offrent des programmes complets de baccalauréat en traduction comportant de 90 à 120 crédits. La pratique de créer des programmes complets plutôt que des composantes ou des options est une tendance qui favorise la continuité des programmes. Ainsi, les institutions qui offraient des baccalauréats en traduction dans les années 1970 continuent à les offrir en 2016, à l'exception de l'École de traduction de l'Université Laurentienne, qui a fermé ses portes en 2004.

Nous observons aussi une évolution de l'orientation des programmes vers les pratiques professionnelles : les composantes des programmes sont progressivement orientées vers la traduction professionnelle. Nos données confirment que les premiers programmes de baccalauréat en traduction étaient orientés vers la linguistique, un phénomène observé à l'UdeM

et à Ottawa. En 1995, huit programmes sur dix consacrent de 3 à 18 crédits obligatoires aux cours de linguistique. Une réduction est remarquée en 2005 : neuf programmes sur dix y consacrent de 3 à 9 crédits obligatoires, et en 2016, huit programmes sur onze y attribuent de 3 à 9 crédits obligatoires. Même si la linguistique différentielle reste une composante des programmes de traduction dans les universités canadiennes, on y consacre de moins en moins de crédits obligatoires. Les cours de linguistique deviennent de plus en plus optionnels.

Quant aux cours pratiques de traduction, toutes les universités y consacrent des crédits obligatoires qui varient de 9 à 36 (supérieur à 30 dans quatre universités) en 1995, de 9 à 39 en 2005 (avec des suppressions ou des ajouts dans certaines universités), et de 6 à 39 en 2016. Le nombre de crédits consacrés aux cours pratiques de traduction ne varie donc pas de manière considérable au cours la période étudiée. Les cours de connaissances et de compétences connexes à la traduction sont intégrés dans neuf des onze programmes en 2016. Ces données révèlent que les programmes sont de plus en plus axés sur la traduction professionnelle. Nos résultats montrent également une harmonisation des titres de diplômes qui sanctionnent les études en traduction au Canada. En 1995, huit programmes de baccalauréat sur dix sont sanctionnés par des titres mentionnant « traduction » ; les dix programmes offerts en 2005 sont sanctionnés par un baccalauréat en traduction ; il va de même pour les 22 programmes offerts en 2016.

Au sujet des États-Unis, nos résultats prouvent que les types de départements qui offrent la formation des traducteurs professionnels n'ont pas évolué. Même si l'institutionnalisation de la traduction a débuté en 1949 avec la création du programme de la Georgetown University, on ne compte en 2016 qu'un seul département de traduction, qui par surcroît se trouve dans un institut d'études professionnelles (Middlebury). Dans les universités classiques, il n'existe que deux centres et un institut qui n'ont pas vraiment le statut de département autonome. Les programmes de traduction sont chapeautés par des départements relevant de différentes disciplines, principalement des départements de langues étrangères : 18 programmes sur 43 en 1983, 11 sur 24 en 1993, 13 sur 27 en 2002, puis 11 sur 34 en 2016. La traduction s'est intégrée à l'université par la voie de l'enseignement des langues étrangères, un fait qui explique le lien étroit entre les deux disciplines. Ces données démontrent les difficultés d'intégration auxquelles la traduction est confrontée en tant que discipline universitaire autonome aux États-Unis, et

révèlent également que le nombre d'institutions formant des traducteurs professionnels a diminué entre 1983 et 2016.

En ce qui concerne les programmes d'études, quatre types de programmes prédominent : le « Undergraduate Certificate », le « BA » (major in translation), le « Graduate Certificate », et le « Masters » (with components or options in translation). Quelques universités offrent aussi des programmes mineurs en traduction aussi. Tant au premier cycle qu'aux cycles supérieurs, le certificat constitue le modèle de programme privilégié. Ce phénomène peut être relié au fait que le programme pionnier était un certificat. En outre, il révèle une conception de la traduction qui s'incarne dans ce modèle de formation en traduction, qui devient plus ou moins la tradition aux États-Unis. La dominance des programmes de certificat en formation des traducteurs professionnels donne l'image du statut de la traduction en milieu universitaire dans le pays. Même si le certificat en traduction est le modèle de programme le plus fréquent, il manque d'harmonisation quant au nombre de crédits de ces programmes : le certificat de premier cycle en compte de 12 à 28, celui de cycles supérieurs de 12 à 30. Il conviendrait de fixer un nombre standard de crédits pour ces programmes afin d'assurer la qualité de la formation dispensée et de déterminer les compétences attendues des diplômés. En fait, le nombre de programmes qui décernent des grades universitaires (baccalauréat et maîtrise) n'est pas significatif. Créer davantage de programmes de baccalauréat et de maîtrise mènera à une plus grande intégration de la traduction au milieu universitaire.

Ceci dit, nous remarquons une augmentation progressive du nombre de maîtrises en traduction depuis 1983. En outre, les données en 2016 montrent une évolution, c'est-à-dire que la tendance à intégrer une composante de traduction aux programmes de maîtrise offerts dans d'autres disciplines diminue (onze programmes sur seize sont des programmes complets de traduction ou traduction et interprétation). Compte tenu de cette tendance, nous déduisons que la maîtrise deviendra le modèle de programme dominant pour l'obtention d'un grade universitaire en traduction. Par contre, on remarque une diminution continue du nombre de baccalauréats en traduction, un fait qui peut être associé au débat sur le niveau seuil pour entrer dans un programme de traduction par rapport aux compétences linguistiques et aux connaissances générales des candidats. Nous observons par ailleurs que le nombre de programmes créés entre 1983 et 2016 n'a pas beaucoup changé. : 52 en 1983, 42 en 1993, 47 en

2002, puis 56 en 2016. Quant au nombre de langues, il est de 14 au cours de toute la période étudiée.

En général, les programmes sont créés avec des objectifs ciblés et une orientation professionnelle. Cette pratique se constate dans le tout premier programme à Georgetown conçu avec une approche interdisciplinaire. Pourtant, pour vérifier l'orientation de chaque programme, il faudrait analyser le contenu des cours, ce que nous n'avons pas fait dans le cadre de cette étude. Quant aux titres des diplômes, nos résultats montrent une évolution en 2016. La majorité des programmes de maîtrise et de certificat décernent des diplômes comportant la mention de « traduction ». Pour les programmes de baccalauréat en 2016, deux programmes sur 5 décernent un « BS Translation » et un « BA Spanish, Translation and Interpreting ».

Pour la France, nous affirmons qu'il y a eu une évolution à l'égard des types de départements qui offrent les programmes de traduction. Comme pour les autres pays étudiés, la traduction en France a connu une intégration difficile au milieu universitaire tel que nous l'avons démontré à travers l'histoire de l'ÉSIT. Pourtant, grâce à des réformes, l'ÉSIT est intégrée à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris III en 1969 ; puis, elle est habilitée à décerner deux titres de cette université, mis à part ses diplômes universitaires de traducteur et d'interprètes. Toutefois, son intégration n'est que partielle, car elle doit convaincre l'université de l'intellectualité des études en interprétation et en traduction. Pour ce faire, elle doit créer une section de recherche afin d'inscrire son programme de doctorat aux cycles supérieurs. D'autres réformes s'imposent alors, et grâce aux efforts conjugués du directeur Gravier et de Seleskovitch, l'ÉSIT reçoit l'habilitation en 1974 à décerner son doctorat de troisième cycle en science et techniques de l'interprétation et de la traduction (connue désormais sous le nom de traductologie). Grâce à cette habilitation, l'ÉSIT parachève son intégration complète à l'université. Les autres écoles de traduction (CETIM, ESTRI, ITIRI) sont également rattachées à l'université.

En outre, nos données confirment une plus grande intégration de la traduction professionnelle aux départements traditionnels : en 2016, 23 départements dans les filières LEA, LLCE, Traduction et Interprétation, etc offrent des programmes complets de traduction. Nous affirmons également que la traduction professionnelle est beaucoup mieux reconnue du milieu universitaire, ce qui se voit dans l'augmentation du nombre d'institutions offrant des

programmes complets de traduction professionnelle en 2016 (28 contre une dizaine avant l'an 2000).

Ensuite, nous jugeons que les types de programmes de traduction offerts ont évolué. Depuis sa fondation en 1957 et jusqu'en 1978, l'ÉSIT délivre le diplôme professionnel de traducteur. En 1978, l'ÉSIT est habilitée à décerner le DESS de traduction éditoriale, économique et technique. Les programmes offerts dans d'autres écoles de traduction en France avant le processus de Bologne, décernaient également le DESS. Après le processus de Bologne, tous ces DESS sont convertis en masters. À l'heure actuelle, le master 1 et le master 2 constituent le modèle privilégié en formation des traducteurs en France, même si quelques institutions proposent des programmes de licence.

On constate également une augmentation remarquable du nombre de programmes : contre la dizaine de programmes offerts en traduction professionnelle avant les années 2000, on en compte 42 en 2016 dont 33 sont membres du réseau EMT. Ces programmes présentent une harmonisation et une cohérence sur les plans de la durée, du nombre de crédits ainsi que de la clientèle visée. Contrairement aux pratiques aux États-Unis et au R.-U., la formation des traducteurs professionnels en France n'est pas intégrée aux programmes d'autres disciplines, il s'agit des programmes complets en traduction professionnelle. Dès le début, le programme de traduction créé à l'ÉSIT se distingue des programmes universitaires classiques et a pour objectif la formation des traducteurs professionnels. Ainsi, le diplôme professionnel de traducteur qu'elle délivre est sans équivalent en France. Les composantes de la linguistique différentielle (formule thème et version), de langue ou de littérature n'y sont pas intégrées. Cette pratique se perpétue ensuite dans la majorité des programmes de traduction professionnelle offerts dans les autres universités françaises.

La majorité des programmes sont tous offerts dans les unités en arts, lettres et langues et sciences humaines contrairement aux cas des États-Unis ou du R.-U. où les départements d'origines diverses dispensent des programmes de traduction. Les titres des programmes révèlent des objectifs très ciblés. En général, nous remarquons une certaine cohérence de diplômes délivrés dans chacune des catégories de programmes que nous avons présentés. Treize universités offrent vingt programmes portant la mention « Traduction et Interprétation ». Il ne s'agit pas d'interprétation de conférence, mais bien l'interprétation d'entreprise ou de liaison.

Une telle cohérence témoigne d'une plus grande reconnaissance de la traduction en tant que domaine d'études.

Une autre tradition observée en France est la proposition de combinaisons linguistiques trilingues : la majorité des programmes de traduction proposent plusieurs langues et l'étudiant doit maîtriser deux langues étrangères en plus du français. Le nombre total de langues proposées par les programmes de traduction que nous avons étudié s'élève à 20, dont la majorité est constituée de langues parlées dans les pays membres de l'Union européenne. Les quatre langues les plus fréquemment proposées sont l'allemand, l'anglais, l'espagnol et le français. En général, le public visé se compose des diplômés de licence ayant des compétences linguistiques en français et en deux langues étrangères, puis des traducteurs praticiens désirant valider leur expérience professionnelle. La création des programmes en traduction professionnelle au deuxième cycle est apparemment la norme en France, une pratique liée au débat sur le niveau seuil d'admission à un programme de traduction et qui révèle une conception particulière de la formation en traduction professionnelle prévalant en France.

Dans les écoles et instituts de traduction, les programmes présentent une orientation professionnelle et spécialisée. Nous voyons également une évolution de l'enseignement traditionnel de la traduction (formule thème et version) vers une orientation professionnelle dans les filières LEA, LLCE, etc. Quant aux diplômes, le mot « traduction » est présent dans les titres de diplômes décernés dans les écoles et instituts de traduction et dans les filières de traduction et interprétation, une pratique qui indique un certain degré d'autonomie de ces programmes, ce qui renforce ainsi l'identité disciplinaire de la traduction. Les programmes de traduction offerts dans les filières LEA décernent encore des masters 1 et 2 en LEA. En général, nous constatons une reconnaissance progressive de l'autonomie disciplinaire de la traduction en milieu universitaire en France.

À propos du Royaume-Uni, on ne peut pas parler d'évolution des types de départements qui dispensent la formation des traducteurs, puisqu'aucun département ni école de traduction n'y a jamais été créé. Les programmes de traduction sont plutôt offerts dans des départements de langues étrangères, mais aussi dans des départements d'origines diverses. Une telle tradition laisse voir que la traduction n'est pas considérée comme une discipline à part entière. En fait, avant la fondation de l'Institute of Translation and Interpreting (ITI) en 1987, le Chartered

Institute of Linguists (CIOL) était le seul organisme responsable de l'agrément des langagiers, dont les traducteurs. Actuellement, les traducteurs peuvent adhérer à l'un ou à l'autre organisme. La traduction en tant que domaine de connaissance était considérée comme sous-domaine de la linguistique appliquée à l'époque.

Nous pouvons aussi relier l'absence d'une école de traduction au R.-U. au fait que la traduction, en tant que technique d'enseignement dans les classes de langues, était jugée inadéquate avant les années 1960. Cependant, la traduction fait son entrée au milieu universitaire dans les années 1960, grâce aux efforts de Peter Newmark, qui emploie la traduction comme technique d'enseignement dans ses cours de langues. Ainsi, la formation des traducteurs est étroitement liée à celui de l'enseignement de langues étrangères. Cette perspective de la traduction explique la création des tout premiers programmes dans des départements de langues étrangères. À la même époque, d'autres programmes qui forment d'experts langagiers sont créés dans différents domaines d'études (sciences humaines, sciences sociales, affaires, droits, sciences, etc.) ou dans des polytechniques. Cette tradition, selon laquelle des programmes de langues sont créés dans des départements de science, de technologie, d'ingénierie et d'autres domaines de spécialité domine au R.-U. avant les années 2000.

Les résultats obtenus de notre analyse des données démontrent toujours un lien étroit entre la formation en traduction et l'enseignement de langues en 2016 : 10 départements sur 41 sont des départements de langues étrangères et 15 sur 41 sont des départements de langues et d'études culturelles, régionales et sociales. Les autres départements sont de diverses disciplines en sciences humaines. Nous ne sommes pas en mesure de confirmer si les départements en sciences, technologie, ingénierie intègrent toujours des programmes de langues aux programmes qu'ils proposent. Cependant, nos données montrent une multiplication de programmes destinés exclusivement à la formation des traducteurs professionnels et dispensés dans les départements en sciences humaines, même si aucun de ces départements n'est exclusivement consacré à la formation des traducteurs. En effet, nos données attestent d'une augmentation du nombre d'institutions qui offrent des programmes conçus uniquement pour la formation des traducteurs : de sept dans les années 1990, il atteint 41 en 2016.

Si nous ne voyons aucune évolution en matière de création de départements de traduction au R.-U., nous assistons cependant à une évolution considérable de types de programmes

d'études. Le tout premier programme fondé par Peter Newmark pour la formation des traducteurs était un « Diploma in Technical and Specialized Translation » à la Polytechnic of Central London en 1964. Il s'agit d'un diplôme professionnel d'une durée d'un an conçu pour la formation de traducteurs spécialisés dans le domaine technique. Par la suite, quelques programmes de « Postgraduate Diploma » sont créés jusqu'aux années 1990. Cependant, dans les années 2000, plusieurs programmes de maîtrise sont créés et les « Postgraduate Diploma » sont convertis en maîtrise. Tous ces programmes sont actuellement des masters suite au processus de Bologne. Par conséquent, nous affirmons que, du point de vue des programmes, la traduction est complètement intégrée dans le système universitaire britannique. Des programmes décernant tous les grades universitaires (baccalauréat, maîtrise et doctorat¹⁷¹) sont offerts en 2016.

Nos résultats témoignent aussi d'une multiplication des programmes de traduction. La situation sociopolitique en Europe, l'augmentation de pays membres de l'Union européenne et l'immigration favorisent la création de programmes de traduction au R.-U. En 2016, d'après nos données, 41 institutions offrent 119 programmes, soit 73 masters, 40 baccalauréats, cinq « Postgraduate Diplomas » et un « Postgraduate Certificate ». Chaque institution propose plusieurs parcours selon différents domaines de spécialité ou différentes combinaisons linguistiques. Le fait d'offrir des programmes de baccalauréat de traduction est un phénomène récent au R.-U. Le nombre de langues proposées s'élève à 32, soit le plus grand nombre parmi les quatre pays étudiés. Le nombre de programmes enregistré en 2016 témoigne d'une évolution remarquable de la traduction en tant que domaine d'études. Ces données confirment aussi que la majorité des programmes de traduction sont créés aux cycles supérieurs et que le master représente le modèle de formation qui définit la formation des traducteurs professionnels au R.-U. Même le débat portant sur le niveau seuil aux programmes de traduction semble atténué en raison du nombre de programmes de traduction créés au premier cycle.

La majorité des titres que portent ces programmes en 2016 révèlent une orientation de traduction professionnelle centrée sur un domaine précis, contrairement aux titres que portaient les premiers programmes créés dans les années 1960-70 sanctionnés par des diplômes en

¹⁷¹ Tous ces programmes sont présentés dans le répertoire trouvé à l'annexe 3.

« Languages Studies », « Career Linguists », « Languages ». En 2016, tous les diplômes décernés dans les 119 programmes que nous avons étudiés comportent les mots « Translation », « Translation Studies » ou « Translating ». Une telle pratique marque un épanouissement de la traduction sur les plans de son identité disciplinaire et de son autonomie.

En général, nous avons également constaté, par nos recherches, certaines particularités anglo-saxonnes relatives à la formation de traducteurs non littéraires. Aux États-Unis et au R.-U., la traduction n'est pas considérée comme une discipline universitaire à part entière. Le résultat d'une telle perception de la traduction implique l'intégration de la formation des traducteurs à d'autres disciplines, et s'il s'agit de programmes complets de traduction, ils sont chapeautés par divers types de départements. Quant aux formules offertes, surtout au premier cycle, deux ou trois langues étrangères sont enseignées à niveau égal en combinaison avec des cours de traduction et des séjours à l'étranger en vue du perfectionnement linguistique des étudiants. Une telle approche à la formation des traducteurs professionnels diffère complètement des pratiques observées en France, où l'enseignement des langues se distingue complètement des programmes de traduction professionnelle, ou au Canada, où les études de langues ne font plus partie de crédits obligatoires dans la majorité des programmes de traduction offerts par les universités. Nos données révèlent donc différentes perspectives de traduction qui se manifestent par les approches d'enseignement mises en œuvre dans de différentes zones culturelles.

La pratique d'intégrer la formation de traduction aux programmes d'autres disciplines découle en partie de la nature interdisciplinaire de la traduction. D'une manière ou d'une autre, les études en traduction se complètent par des connaissances issues d'autres disciplines, d'où la problématique des départements qui chapeautent des programmes de traduction. Du fait que les connaissances linguistiques ne fournissent pas aux traducteurs l'ensemble des compétences nécessaires pour exercer leur métier, la formation en traduction se complètent par des études d'autres disciplines (informatique, sciences, culture, littératures, etc.) afin de préparer les étudiants au marché du travail. La tradition d'intégrer la formation en traduction à d'autres programmes relève donc d'une problématique intrinsèque à la traduction et constitue un débat qui est encore d'actualité.

Aux États-Unis et au R.-U., la pratique de créer des programmes avec des objectifs ciblés orientés vers des domaines de spécialité précis aboutit à l'offre de plusieurs programmes par le

même département, et ou de programmes de courte durée qui répondent à des besoins spécifiques, d'où la préférence pour les programmes de certificat aux États-Unis. Cette pratique mène à la formation des traducteurs spécialisés. Une autre tendance dans les zones anglo-saxonnes est que les programmes de traduction offrent plusieurs langues parmi lesquelles l'étudiant en choisit une ou deux en combinaison avec sa langue A. Cette pratique est plus fréquente au R.-U. En 2016, on compte un total de trente-deux langues offertes au R.-U., et un total de dix aux États-Unis. Dans la majorité des programmes, les étudiants traduisent dans les deux sens, c'est-à-dire des langues étrangères vers l'anglais et vice versa, contrairement à la pratique fréquente dans les zones francophones (Québec et France), où d'ordinaire, les étudiants traduisent uniquement des langues étrangères vers le français.

En général, notre étude montre les différents modèles de formation en traduction offerts dans chacun des quatre pays étudiés. L'évolution des programmes suit les pratiques et le type de programme créé par l'institution pionnière, qui devient le modèle privilégié dans le pays. Le type de programme pionnier est souvent l'initiative du précurseur, une initiative reliée à ses expériences professionnelles. Au Canada, le premier programme de grade universitaire a été créé par Jean-Paul Vinay en 1951 dans la Section de linguistique de l'Université de Montréal. Le programme est fortement axé sur la linguistique appliquée reflétant ainsi la perception de son fondateur. Le programme est converti en licence en 1968, puis en baccalauréat en 1969 afin de l'orienter vers les pratiques professionnelles. Depuis lors, le baccalauréat en traduction devient le modèle privilégié dans toutes les universités canadiennes. Cependant, les pratiques de stylistique comparée initiées dans le premier programme universitaire laissent des traces dans la formation des traducteurs dans les programmes canadiens.

Nous voyons la même tendance aux États-Unis où le programme pionnier est un certificat en traduction intégré à un programme de langues étrangères. Nous constatons la dominance du programme de certificat dans toutes les périodes étudiées, constituant ainsi le nombre de programmes le plus élevé. La majorité des programmes de traduction créés aux États-Unis sont des composantes, majeures ou options intégrées aux programmes d'autres disciplines pour répondre à des besoins de communication précis. Le seul programme complet de baccalauréat est offert à la Kent State University. Ces programmes sont créés, le plus souvent, pour les étudiants inscrits dans d'autres disciplines, science, ingénierie, droit, etc. La

conséquence de cette pratique est la suppression des programmes dès que le public visé n'est plus disponible.

En France, la visée professionnalisante intégrée au programme de l'ÉSIT se répand dans les autres programmes de traduction professionnelle, c'est-à-dire que les programmes de traduction se détachent de l'enseignement de traduction traditionnel du thème et de la version. Ces pratiques se retrouvent dans la majorité des programmes de traduction créés dans les universités françaises. Les programmes ont une orientation professionnelle et des objectifs centrés sur des domaines de spécialité précis.

Au R.-U., l'University of Bath fonde le premier « Postgraduate Diploma » en interprétation et en traduction dans le Department of Modern Languages en 1966. D'autres universités créent le même type de programme dans les années suivant cette période. Pendant des décennies, le « Postgraduate Diploma » est le modèle de programme pour la formation en traduction professionnelle. Plus tard, ces programmes sont convertis en maîtrise, puis en master. À l'heure actuelle, la majorité des programmes de traduction sont créés aux cycles supérieurs, et en 2016, on compte 73 programmes de master au R.-U. dont 45 sont créés dans des départements de langues étrangères ou de langues et d'études culturelles, régionales ou sociales. L'absence d'écoles ou de départements de traduction ne constitue pas un obstacle à la création de programmes de formation des traducteurs au R.-U. Parmi les quatre pays étudiés, c'est le R.-U. qui offre le plus grand nombre de programmes de traduction en 2016.

Pour conclure, notre étude montre que la formation des traducteurs professionnels est en plein épanouissement dans le milieu universitaire malgré les difficultés initiales d'intégration. Toutefois, nos recherches révèlent également la nécessité d'une intégration plus poussée de la traduction en tant que discipline universitaire, surtout en ce qui concerne le statut administratif des départements de traduction. Nos données prouvent aussi l'impossibilité d'uniformiser les modèles de formation en raison des réalités sociohistoriques et des différences de systèmes éducatifs de chaque pays. Cette diversité s'avère indispensable du fait qu'elle est le produit de l'histoire, il serait donc inutile de chercher à appliquer le même modèle de formation dans tous les contextes. En revanche, il importerait de mettre l'accent sur l'épanouissement de la traduction dans le milieu universitaire en établissant des critères qui protègent son identité intellectuelle et professionnelle.

En outre, la présente étude offre un répertoire de modèles de programmes en traduction pour les concepteurs de programmes universitaires et pour les étudiants qui désirent poursuivre des études en traduction professionnelle. Puis, dans la perspective disciplinaire, notre étude s'inscrit en pédagogie de la traduction, qui relève de la traductologie appliquée dans le sens proposé par Holmes (2004) dans son article fondateur de la discipline. Par conséquent, cette étude constitue un pont entre la traductologie et la pédagogie. Nos recherches jettent la lumière sur plusieurs champs d'études à explorer tels que l'histoire de la formation des traducteurs dans d'autres pays et l'histoire des méthodes pédagogiques dans la formation des traducteurs. Toute discipline possède son histoire, et celle-ci doit être connue par les membres de sa communauté. Nous voulions faire connaître une partie de l'histoire de la formation des traducteurs professionnels dans les quatre pays étudiés, et nous sommes convaincue d'avoir atteint notre objectif.

Références bibliographiques

- Arjona, E. (1978). Intercultural Communication and the Training of Interpreters at the Monterey Institute of Foreign Studies. Dans Gerver D. et Sinaiko H. W. (dir.), *Language and Communication* (p 35-44). New York, USA: Plenum Press
- Arjona-Tseng, E. (1993). *A Bibliography of Pedagogy and Research in Interpretation and Translation*. Honolulu, USA: Second Language Teaching and Curriculum Center.
- ATA Translation Studies Committee (1983). *Survey of Schools Offering Translator and Interpreter Training*. Ossining, New York, USA: American Translators Association.
- ATA Translator Training Committee (1975). *Guidelines for College and University Programs in Translation Training*. New York, USA: American Translators Association.
- Ballard, M. (1986). Pour un enseignement de la traduction. *Franco-British Studies*, 1, 27-40.
- Ballard, M. (1988). Le commentaire de version. *Meta*, 23(3), 341-349.
- Ballard, M. (1992). *Le commentaire de traduction anglaise*. Paris, France : Nathan.
- Ballard, M. (1995). Histoire et didactique de la traduction. *TTR*, 8(1), 229-246.
- Ballard, M. (2007). *De Cicéron à Benjamin : traducteurs, traduction et réflexions*. (coll. « Étude de la traduction »). Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires de Septentrion.
- Balliu, C. (2005). *Enseignement de la traduction dans le monde*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Barbour, S. (2004). Do English-Speakers really need other Languages? Dans K. Malmkaer (dir.), *Translation in Undergraduate Degree programmes* (185-195). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Bastin, G. L. (2002). La traduction à l'Université de Montréal. *TRADUIRE*, 192, 113-124.
- Bastin, G. L. (2004). Formation de troisième cycle : Doctorat à Montréal (Entretien). *TRADUIRE*, 200, 85-98.
- Bowen, David. (1985). *The Intercultural Component of Interpreter and Translator Training: A survey*. University Microfilms International.
- Bowen, D. (1989). Pendulum Swings in Language Teaching and Translation. Dans P. W. Krawutschke (dir.), *Translator and Interpreter Training and Foreign Language*

- Pedagogy* (ATA Scholarly Monograph Series) (vol. III, p. 26-38). Binghamton, USA: State University of New York at Binghamton (SUNY).
- Bowen, D. (1994). Non-Discriminatory Approaches in Translation Studies. Dans D. L. Hammond (dir.), *Professional Issues for Translators and Interpreters* (ATA Scholarly Monograph Series) (vol. VII, p. 192-200). Amsterdam, The Netherlands/Philadelphia, USA: John Benjamins.
- Bowen, M. (1989). Language Learning Before Translator/Interpreter Training. Dans P. W. Krawutschke (dir.), *Translator and Interpreter Training and Foreign Language Pedagogy* (ATA Scholarly Monograph Series) (vol. III, p. 51-64). Binghamton, USA: State University of New York at Binghamton (SUNY).
- Bowen, M. (1994). Ingredients to Success as a Language Specialist. Dans D. L. Hammond (dir.), *Professional Issues for Translators and Interpreters* (ATA Scholarly Monograph Series) (vol. VII, p. 181-192). Amsterdam, The Netherlands/Philadelphia, USA: John Benjamins.
- Caminade, M. et Pym, A. (1995). *Les formations en traduction et interprétation : essai de recensement mondial. (TRADUIRE : Hors série)*. Paris, France : Société française des traducteurs.
- Caminade, M. et Pym, A. (1998). Translation-training institutions. Dans M. Baker et K. Malmkjaer (dir.), *Routledge Encyclopedia of Translation Studies* (p. 280-285). London, U.K./New York, USA: Routledge.
- Champe, G. G. (1996). The Education of a Translator: Thoughts on Some models for the United States. Dans M. G. Rose (dir.), *Translation Horizons Beyond the Boundaries of Translation Spectrum* (coll. Translation Perspectives IX) (p. 285-292). USA: State University of New York at Binghamton (SUNY).
- Champe, G. G. (2002). *Programs in Translation Studies: An ATA Handbook*. Alexandria: American Translators Association.
- Cohen, L., Manion, L., et Morrison, K. (dir.) (2011). *Research Methods in Education* (7^e éd.). London, U.K./New York, USA: Routledge.
- Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction (1999). *L'industrie canadienne de la traduction : Stratégie de développement des ressources humaines et d'exportation* (Rapport final), Industrie Canada.

- Conférence Internationale Permanente d'Instituts Universitaires de Traducteurs et Interprètes.
www.ciuti.org
- Conseil de l'Europe – enseignement supérieur et recherche - processus de Bologne
http://www.coe.int/t/dg4/highereducation/EHEA2010/BolognaPedestrians_fr.asp
- Croft, M. (1988). Twenty-one years of the postgraduate course at Bath. General considerations on the training of linguists for the 1990s. Dans C. Picken (dir.), *Translators and Interpreters mean Business* (p. 57-65). London: Aslib.
- Darbelnet, J. (1984). Conférence. Dans A. Thomas et J. Flamand (dir.), *LA TRADUCTION : l'universitaire et le praticien* (p. 27-31). Ottawa : Éditions de l'Université d'Ottawa.
- Daviault, P. *Cours de Traduction* (1936-1937). Recueil inédit, Université d'Ottawa.
- Daviault, P. (1957). L'enseignement de la traduction à Ottawa. *Journal des Traducteurs*, 2(4), 152-153.
- De La Fuente, E. (2002). Introduction. *TRADUIRE*, 192, 5-11.
- De La Fuente, E. (2003). Formation et marché : là où le bât blesse. *TRADUIRE*, 199, 7-14.
- De La Fuente, E. (2004). État sommaire de la formation initiale, spécialisée et doctorale au début du XXI^e. *TRADUIRE*, 200, 7-13.
- Delisle, J. (1977). Projet d'histoire de la traduction et de l'interprétation au Canada. *Meta*, 22(1), 66-71.
- Delisle, J. (1980). *L'analyse du discours comme méthode de traduction*. Ottawa, Québec : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Delisle, J. (1981). Historique de l'enseignement de la traduction à l'Université d'Ottawa. Dans J. Delisle (dir.), *L'enseignement de l'interprétation et de la traduction : De la théorie à la pédagogie* (p. 7-19). Ottawa, Québec : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Delisle, J. (1987) : *La traduction au Canada, 1834-1984 = Translation in Canada 1834-1984, avec la participation de Christel Gallant et Paul Horguelin*, (trad. Monica Creery, Patricia Logan). Ottawa, Québec : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Delisle, J. (1992). Les manuels de traduction : essai de classification. *TTR*, 5(1), 17-47.
- Delisle, J. (2002). *Portrait de traductrices*. Ottawa, Québec : Presses de l'Université d'Ottawa/Arras, France : Artois Presses Université.

- Delisle, J. (2003). *La traduction raisonnée : manuel d'initiation à la traduction professionnelle, anglais, français : méthode par objectifs d'apprentissage* (2^e éd.). Ottawa, Québec : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Delisle J. (2005). *L'enseignement pratique de la traduction*. (coll. « Sources-Cibles »). Beyrouth, Liban/Ottawa, Québec : École de Traducteurs et d'Interprètes de Beyrouth/Presses de l'Université d'Ottawa.
- Delisle, J., Frenette, R., Gervais, G., Horguelin, P. A., Manson-Daoust, A et Whyte, F, (1975). Table ronde sur l'enseignement de la traduction. *Meta*, 20(1), 42-57.
- Delisle, J. et Lee-Jahnke, H. (dir.) (1998). *Enseignement de la traduction et traduction dans l'enseignement*. (coll. « REGARDS SUR LA TRADUCTION »). Ottawa, Québec : Presses de l'université d'Ottawa.
- Delisle, J. et Woodsworth, J. (2007). *Les traducteurs dans l'histoire*. Ottawa, Québec : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Dobson, M. et Ziemann, B. (2009). *Reading Primary Sources: The Interpretation Of Texts From Nineteenth And Twentieth-Century History*. London, U.K./New York, USA: Routledge.
- Echeverri, A. (2010). *Métacognition, apprentissage actif et traduction : l'apprenant de traduction, agent de sa propre formation*. Saarbrücken, Allemagne : Presses universitaires européennes.
- Faculté de traduction et d'interprétation, Université de Genève. <https://www.unige.ch/fti/fr/>
- Fédération internationale des traducteurs. (1983). *La traduction dans le système d'enseignement des langues : Table ronde, organisée avec le concours de l'UNESCO*. Sofia, Bulgarie : Union bulgare des traducteurs.
- Fiola, M. A. (2003). *La notion de programme en didactique de la traduction professionnelle : le cas du Canada* (thèse de doctorat inédite). École supérieure d'interprètes et de traducteurs, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III.
- Forstner, M. (2012). Quo Vadis, CIUTI?. *Meta*, 57(1), 8-22.
- Gambier, Y. (2012). Teaching Translation and Training Translators. *Handbook of Translation Studies* (vol. 3). Repéré à www.benjamins.com

- Gile, D. (2005). *La traduction La comprendre, l'apprendre*. Paris : Presses universitaires de France.
- Gouadec, D. (2000). *Formation des traducteurs*. Paris : La Maison du Dictionnaire.
- Gouadec, D. (2007). *Quelle qualification pour les traducteurs ?*. Paris : La Maison du Dictionnaire.
- Griffiths, B. (1987). Training translators and interpreters. Dans C. Picken (dir.), *ITI Conference 1: The Business of Translation and Interpreting* (p. 31-56). London: Aslib.
- Hammersley, M. (1993). *Social Research: Philosophy, Politics and Practice*. London, U.K./Newbury Park, USA/New Delhi, India: SAGE.
- Hammond, D. L. (1990). The Translation Profession in the United States Today. *Annals of the American Academy of Political and Social Sciences*. 511, 132-144. Repéré à <http://www.jstor.org/stable/1047376>
- Hanhimäki, J. M. (2008). *The United Nations: A Very Short Introduction*. New York: Oxford.
- Hanna, B. T. (1965). Les écoles de traduction. *Journal des traducteurs*, 10(2), 51-59.
- Harris, B. (1997). *Translation and Interpreting Schools*. Amsterdam, The Netherlands/Philadelphia, USA: John Benjamins.
- Holmes, J. (2004). The name and nature of Translation Studies. Dans L. Venuti (dir.), *The Translation Studies Reader* (2^e éd.) (p. 172-185), New York, USA/London, UK: Routledge.
- Horguelin, P. A. (1966a). La traduction technique. *Meta*, 11(1), 15-25.
- Horguelin, P. A. (1966b). L'enseignement de la traduction à Montréal. *Meta*, 11(4), 145-146.
- Horguelin, P. A. (1977). Les premiers traducteurs (1760 à 1791). *Meta*, 22(1), 15-25.
- Horn, S. F. (1966). A College Curriculum for the Training of Translators and Interpreters in the USA. *Meta*, 11(4), 147-154.
- Israël, F. (1998). *Quelle formation pour le traducteur de l'an 2000 ?* Paris : DIDIER ÉRUDITION.
- Israël, F. (2005). Principes pour une pédagogie raisonnée de la traduction : le modèle interprétative. Dans F. Israël et M. Lederer (dir.), *La théorie interprétative de la traduction* (vol. 3) (p. 61-73). Paris/Cean : Lettres modernes minard.

- Israël, F. et Lederer, M. (2005). *La théorie interprétative de la traduction* (vol. 1, 2 et 3). Paris/Cean : Lettres modernes minard.
- Juhel, D. (1982). *Bilinguisme et traduction au Canada : role sociolinguistique du traducteur*. Québec, Canada : Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- Jupp, V. et Norris, C. (1993). Traditions in Documentary Analysis. Dans M. Hammersley (dir.), *Social Research: Philosophy, Politics and Practice*. London, England/Newbury Park, USA/New Delhi, India: SAGE.
- James, C. V. et Rouve, S. (1972). *Survey of Curriculum and Performance in Modern Languages – 1971-1972*. London: Centre for Information on Language Teaching and Research.
- Kelly, A. M. (2003). Court interpreters, sworn translators: their training and certification in the United States of America. *TRADUIRE*, 199, 125-136.
- Kelly, D. (2005). *A Handbook for Translator Trainers. A Guide to a Reflective Practice*. Manchester, U.K.: St. Jerome.
- Kelly, D. (2010). Translation didactics. *Handbook of Translation Studies* (vol. 1). Repéré à www.benjamins.com
- Kelly, D. et Martin, A. (2009). Training and Education. Dans M. Baker et G. Saldanha (dir.), *Routledge Encyclopedia of Translation Studies* (p. 294-300), London, U.K./New York, USA: Routledge.
- Kelly, L. G. (1969). *25 Centuries of Language Teaching*. Massachusetts: Newbury House Publishers.
- Kiraly, D. (1995). *Pathways to Translation: Pedagogy and Process*. Kent, USA: Kent State University Press.
- Kiraly, D. (2000). *A Social Constructivist Approach to Translator Education: Empowerment from Theory to Practice*. Manchester, U.K.: St. Jerome.
- Krawutschke, P. W. (1984). Translation as an Academic Discipline: Opportunities and Dangers for the Profession. Dans P. E. Newman (dir.), *Proceedings of the 25th Annual Conference of the American Translators Association* (p. 393-400). Medford, USA: Learned

Information.

- Krawutschke, P. W. (1989). The Place of Translation in U.S. Postsecondary Education. Dans J. Jean-François (dir.), *Proceedings of the Second North American Translators Congress/Actes du Deuxième congrès nord-américain de traducteurs/Actas del Segundo Congreso de Traductores del Norte de América* (p. 173-181). Montréal, Québec : Centre régional nord-américain de la FIT.
- Krouglov, A. (2013). Do Language Policies Influence Translation Training more than they Ought to? Undoing and Redoing Language Planning and Translation Policy. Dans M. Forstner et H. Lee-Jahnke (dir.), *CIUTI-Forum 2012: Translators and Interpreters: key actors in global networking* (p. 105-118). Bern: Peter Lang AG.
- Ladmiral, J.-R. (1979). *Traduire : théorèmes pour la traduction*. Paris : Payot.
- Lambert, J. (2013). The Institutionalization of the discipline. Dans C. Millan et F. Bartrina (dir.), *The Routledge Handbook of Translation Studies* (p. 7-27). London, U.K./New York, USA: Routledge.
- Lamoureux, A. (2000). *Recherche et méthodologie en sciences humaines* (2^e éd.). Montréal, Québec : Chenelière éducation.
- Laplace, C. (2005). La genèse de la théorie interprétative de la traduction. Dans F. Israël et M. Lederer (dir.), *La théorie interprétative de la traduction : genèse et développement*. (coll. Cahiers Champollion) (vol.1, p. 21-66). Paris, France : Lettres modernes.
- Larose, R. (1988). Avant-propos. *Meta*, 33(2), 131-132.
- Lavault, E. (1993). Traduire en LEA : Traduire pour communiquer. Dans M. Ballard (dir.), *La traduction à l'université : recherche et propositions didactiques* (p. 117-135). Lille : Presses universitaires de Lille.
- Lavault, E. (1998). *Fonctions de la traduction en didactique des langues : apprendre une langue en apprenant à traduire*. Paris : Didier érudition.
- LeCompte, M. D., Wendy, L. M. et Preissle, J. (1992). *The Handbook of Qualitative Research in Education*. Toronto, Canada: Academic Press.

- Lederer, M. (2002). É.S.I.T. : une offre de formation diversifiée. La recherche à l'E.S.I.T. *TRADUIRE*, 192, 28-30.
- Lederer, M. (2005). La place de la théorie dans l'enseignement. Dans F. Israël et M. Lederer (dir.), *La théorie interprétative de la traduction* (vol. 3) (p. 75-84). Paris/Cean : Lettres modernes minard
- Lederer, M. et Israël, F (1991). *Liberté en traduction*. Paris : DIDIER ÉRUDITION
- Lee-Jahnke, H. (2003). Instituts de formation et marché du travail : Forum international CIUTI. *Traduire*, 199, 17-28
- Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation* (3^e éd.) (coll. Le défi éducatif). Montréal, Québec : Guérin.
- Lenoir, F. (2003). Le Département de traduction et d'interprétation (DTI) et la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI) de l'Université de Barcelone (UAB). *TRADUIRE*, 200, 65-67.
- MacDonald, R. R. (1967). Léon Dostert. Dans W. W. Austin (dir.), *Papers in Linguistics in Honor of Léon Dostert* (p. 9-14). The Hague/Paris: Mouton.
- Mahn, G. (1989). Standards and Evaluation in Translator Training. Dans P. W. Krawutschke (dir.), *Translator and Interpreter Training and Foreign Language Pedagogy* (American Translators Association Scholarly Monograph Series) (Vol III) (p. 100-108). USA : State University of New York at Binghamton (SUNY).
- Mareschal, G. (2003). Présentation. Dans G. Mareschal, L. Brunette, Z. Guével et E. Valentine (dir.), *La formation à la traduction professionnelle*. (coll. « REDGARDS SUR LA TRADUCTION ») (p. ix-xiv). Ottawa, Québec : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Mareschal, G. (2005). L'enseignement de la traduction au Canada. *Meta*, 50(1), 250-262.
- Mareschal, G., Brunette, L., Guével, Z. et Valentine, E. (2003). *La formation à la traduction professionnelle*. (coll. « REGARDS SUR LA TRADUCTION »). Ottawa, Québec : Presses de l'Université d'Ottawa.

- Master européen en traduction. « European Master's in Translation frequently asked questions ». www.ec.europa.eu
- McCulloch, G. (2004). *Documentary Research In Education, History and the Social Sciences*. London, U.K./New York, USA : RoutledgeFalmer.
- McCulloch, G. (2011). Historical Documentary Research In Education. Dans L. Cohen, L. Manion et K. Morrison (dir.) : *Research Methods In Education* (p. 248-255). London, U.K./New York, USA: Routledge.
- Meynieux, A. (1961). La traduction et l'université. *Babel*, 7(1), 166-168.
- Moskowitz, D. (1972). Enseignement de la traduction à l'ESIT. *LANGAGE*, 28, 110 -117.
- Mounin, G. (1960). Compte rendu de J.-P. Vinay et J. Darbelnet, *Stylistique comparée du français et de l'anglais* (1958). *Bulletin de la société de linguistique*, 55(2), p. 46-50.
- Mounin, G. (1976). *Linguistique et traduction*. (coll. Psychologie et sciences humaines 60). Bruxelles, Belgique : Dessart et Mardaga.
- Mounin, G. (1986). Préface de C. Tatilon, *Traduire : pour une pédagogie de la traduction* (1986) (p. ix-xi). Toronto, Canada : éditions du GREF.
- Müller, P. (2009). Understanding History : Hermeneutics and Source-Criticism in Historical Scholarship. Dans M. Dobson et B. Ziemann (dir.), *Reading Primary Sources : The Interpretation of Texts from Nineteenth- and Twentieth-Century History* (p. 21-36). London, U.K./New York, USA: Routledge.
- Naphtine, A. (1983). Training of Translators. Dans C. Picken (dir.), *The Translator's Handbook* (p. 21-32). London, U.K.: Aslib.
- Newman, P. (1988). Profile of the American Translator. Dans L. D. Hammond (dir.), *Proceedings of the 29th Annual Conference of the American Translators Association* (p. 3-10). Medford, USA: Learned Information.
- O'Connell, E. et Pearson, J. (1987). A forward-looking translator training programme – the NIHE model. Dans Catriona Picken (dir.), *ITI Conference 1: The Business of Translation and Interpreting* (p. 57-62). London: Aslib.
- Park, W. M. (1993). *Translator and Interpreter Training in the USA: A Survey*. Alexandria: American Translators Association.

- Park, W. M. (1994). The Current Status of U.S. Translator and Interpreter Training. Dans D. L. Hammond (dir.), *Professional Issues for Translators and Interpreters* (ATA Scholarly Monograph Series) (vol. VII, p. 201-205). Amsterdam, The Netherlands/Philadelphia, USA: John Benjamins.
- Park, W. M. (1998). *Translating and Interpretation Programs in North America: A Survey*. Alexandria: American Translators Association.
- Parker, W. R. (1954). Report on Foreign Language Programs. *PMLA*¹⁷², 69(1), 12-21.
- Paroutaud M. (1972). École d'Interprétariat à Monterey. *Babel*, 8(4), 35.
- Pedrola, M. (1999). An interview with Peter New mark. Dans G. Anderman et M. Rogers (dir.), *Word, Text, Translation: Liber Amicorum for Peter Newmark* (p. 17-24). Clevedon, Buffalo, Toronto, Sydney: Multilingual Matters.
- Pellatt, V. et Minelli, E. (2008). *Proceedings of the Bath Symposium*. Newcastle Upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing.
- Pergnier, M. (1998) : Préface. Dans J. Delisle et H. Lee-Jahnke (dirs.), *Enseignement de la traduction et traduction dans l'enseignement* (p. ix-xvi), Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Pym, A. (2002). Training Translators: A Global Overview. Repéré à www.usuaris.tinet.cat/apym/online/training/stauffenberg.pdf
- Pym, A. (2011). Training Translators. Dans K. Malmkjaer et K. Windle (dir.), *The Oxford Handbook of Translation Studies* (p. 475-489). Oxford, U.K./New York, USA: Oxford University Press.
- Robinson, D. (1997). *Western Translation Theory: From Herodotus to Nietzsche*. Manchester, U.K.: St. Jérôme.
- Robinson, W. S. (1951). The Logical Structure of Analytic Induction. Dans *American Sociological Review*, 16(6), 812-818.
- Rollin, C. (1838). De la traduction. *Traité des études [1726-1730]* (vol. 1, p. 115-155). Paris, France : Saintin et Thomine.

¹⁷² Publications of the Modern Language Association of America.

- Schäffner, C. et Adab, B. (dir.) (2000). *Developing Translation Competence*. Amsterdam, The Netherlands/Philadelphia, USA: John Benjamins.
- Scott, J. (1990). *A Matter of Record: Documentary Sources in Social Sciences*. Cambridge, U.K.: Polity Press.
- Seleskovitch, D. (1969). La réforme de l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs de l'Université de Paris, *Interprète*, 24(2), 7-8.
- Seleskovitch, D. et Lederer M. (1984). *Interpréter pour traduire*. (coll. « Traductologie 1 »). Paris, France : Dédier.
- Seleskovitch, D. et Lederer, M. (1989). *La pédagogie raisonnée de l'interprétation*. (coll. « Traductologie 2 »). Paris, France : Dédier.
- Seleskovitch, D. (1991). De la pratique de l'interprétation à la traductologie. Dans D. Seleskovitch (dir.), *La liberté en traduction : Actes du colloque international tenu à l'ESIT les 7, 8 et 9 juin 1990* (p. 289-298). Paris, France : Didier Érudition.
- Sewell, P. (1996). Translation in the Curriculum. Dans P. Sewell et I. Higgins (dir.), *Teaching Translation in Universities: Present and Future Perspectives* (coll. Current Issues in Language Teaching) (p. 135-160). Great Britain: Middlesex University Printing.
- Simoneau, M. (2002). E.S.I.T. : une offre de formation diversifiée. L'enseignement de la traduction à l'ESIT – DESS de traduction éditoriale, économique et technique. *TRADUIRE*, 192, 21-32.
- Sin-wai, C. (1995). *A Topical Bibliography of Translation and Interpretation Chinese-English, English-Chinese*. Hong-Kong: The Chinese University Press.
- Slade, P. S. (1990). *The Training of Professional Linguists in the United Kingdom*. Une thèse de doctorat remise à l'Université Bath en 1990. UMI Dissertation Publishing. Publié par ProQuest LLC, 2014.
- Soffer, R. N. (1994). *Discipline and Power: The University, History and the Making of an English Elite, 1870-1930*. Stanford, USA: Stanford University Press.
- Taggart Smyth, T. et Vinay, J. P. (1952). *Traductions, mélanges offerts en mémoire de Georges Panneton*. Outrement, Québec : Institut de traduction.
- Tatilon, C. (1986). *Traduire : Pour une pédagogie de la traduction*. Toronto, Canada : GREF.
- Tende, Gaspard de, Sieur de l'Estang (1660). *Règles de la traduction ou moyens pour apprendre à traduire de latin en françois*. Paris, France : Damien Foucault.

- Tinsley, Jr., R. L. et Zohn, H. (1977). American Doctoral Dissertations, 1970-1974. *The Modern Language Journal*, 61(3), 101-109. Repéré à <http://www.jstor.org/stable/325538>
- Tinsley, Jr., R. L. (1973). Guidelines for College and University Translator Training. *Bulletin of the Association of Departments of Foreign Languages*, 4(4), 15-24.
- Tinsley, Jr., R. L. (1978). Translator Training in the United States. Dans P. A. Horguelin (dir.) *La traduction, une profession : actes du VIII^e Congrès mondial de la Fédération internationale des traducteurs (FIT)* (p. 245-249). Montréal, Québec : FIT.
- Thomas, W. I. et Znaniecki, F. (1919). *The Polish Peasant in Europe and America* (vol.1 et 2, 1974). New York: Octagon Books.
- Ulrych, M. (2005). Training translators: Programmes, curricula, practices. Dans M. Tennent (dir.), *Training for the New Millennium* (p. 3-33). Amsterdam, The Netherlands/Philadelphia, USA: John Benjamins.
- UNESCO (1977). International Instrument for the Protection of Translators. *Babel*, 22(2), 52-65.
- Université de Montréal. Département de linguistique et des langues modernes. (1957). Institut de Traduction, Inc. affilié l'Université de Montréal. *Journal des traducteurs*. Montréal, Québec: 2(1), 32-35.
- Université Laurentienne, Sudbury (Ontario). École de traducteurs et d'interprètes. *Babel*, 18(1), 34-38.
- Valentine, E (1996). *Traductologie, traduction et formation : vers une modélisation de la formation en traduction – l'expérience canadienne*. Thèse inédite présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal.
- Valentine, E. (2003). La modélisation des programmes existants comme moyen d'éclairage sur la formation en traduction. Dans G. Mareschal, L. Brunette, Z. Guével et E. Valentine (dir.), *La formation à la traduction professionnelle*. Ottawa, Québec : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Veslot, H. et Banchet, J. (1968). *Les Traquenards de la version anglaise [1928]*. Paris, France : Hachette.
- Vinay, J.-P. (1957). Peut-on enseigner la traduction? Ou Naissance de la stylistique comparée. *Journal des traducteurs*, 2(4), 141-151.

- Vinay, J.-P. et Darbelnet, J. (1966). *Stylistique comparée du français et de l'anglais : méthode de traduction* [1958]. Paris, France : Dédier.
- Vézina, F. (1952). Avant-propos de T. Taggart Smyth et J.-P. Vinay, *Traductions, Mélanges offerts en mémoire de Georges Panneton* (p. 7-14). Outrement, Québec : Institut de Traduction.
- Velguth, M. (2002). A Comparison of Translator Training Programs. Dans G. G. Champe (dir.), *Programs in Translation Studies: An ATA Handbook*. Alexandria, USA: American Translators Association.
- Wilss, W. (1977). Curricular Planning. *Meta*, 22(2), 117-124.
- Widlund-Fantini, A.-M. (2005). Danica Seleskovitch : survol d'un parcours d'exception. Dans F. Israël et M. Lederer (dir.), *La théorie interprétative de la traduction : genèse et développement* (coll. Cahiers Champollion) (vol. 1, p. 9-19). Paris, France : Lettres modernes Minard.
- Widlund-Fantini, A.-M. (2007). *Danica Seleskovitch : Interprète et témoin du XX^e siècle*. Lausanne : L'Âge d'Homme.
- Williams, E. L. (1979). Speaking in tongues: Georgetown's Translation Program. *Change*, 10(11), 17-19. <http://www.jstor.org/stable/40163190>
- Znaniecki, F. (1934). *The Method of Sociology* (1968) (p. 249-262). New York: OCTAGON BOOKS, INC

Sources primaires

1. Bibliographie de l'Institut de traduction. Fonds 586/1219, archives de l'Université de Montréal.
2. Bulletin of the Institute of Languages and Linguistics, School of Foreign Service, Georgetown University (1949-1955, 1969-1970, 1979-1980, 1989-1990, 1999-2000). Repéré à la section des archives de la Georgetown University.
3. Buteau, M. (1961). The Institute of Translation. *Journal des traducteurs*, 6(1), 16.
4. Buteau, M. (1964). L'Institut de traduction, *Journal des traducteurs*, 9(2), 56.
5. Correspondances de Georges Panneton. Fonds 586/1219, archives de l'Université de Montréal.
6. Coveney, J. (1971). Schools of Modern Languages: The Bath University Postgraduate Diploma in Language Studies. *Babel*, 7(2), 21-25.
7. Coveney, J. (1982). The training of translators and interpreters in the United Kingdom. *Multilingua*, 1(1), 42-45.
8. Coveney, J. (2008). The History of Bath MA in Interpreting and Translation. Dans V. Pellatt et E. Minelli (dir.) *Proceedings of the Bath Symposium* (p. xv-xviii). Newcastle Upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing.
9. Demande d'annexion. Fonds 586/1219, archives de l'Université de Montréal.
10. Département de linguistique et langues modernes (1962). Création et Statut. Fonds D35/C13, 58-19, mars 1962 – juillet 1968, archives de l'Université de Montréal.
11. Département de linguistique et langues modernes (1968). Cours de traduction. Fonds D35/C13, 79-10, novembre 1967 – octobre 1968, archives de l'Université de Montréal.
12. Dostert, L. (1953). Georgetown Institute Language Program. *PMLA*, 68(2). 3-12. <http://www.jstor.org/stable/2699119>
13. École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III (1975). Brochure de la section de traduction, section des archives, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III.
14. École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III (1974). Dossier sur le fonctionnement de l'École Supérieure d'Interprète et de Traducteurs. Repéré à la section des archives de l'Université de la Sorbonne – Paris III.

15. École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III (1975). Lettre adressée par le directeur de l'ÉSIT à Monsieur le Président de l'Université de la Sorbonne Nouvelle, repérée à la section des archives de l'Université de la Sorbonne – Paris III.
16. École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III (1975). Livret étudiant, repéré à la section des archives de l'Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III.
17. École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III (1985). Livret étudiant, repéré à la section des archives de l'Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III.
18. École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III (1995). Livret étudiant, repéré à la section des archives de l'Université de la Sorbonne – Paris III.
19. École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III (2006). Livret étudiant, repéré à la section des archives de l'Université de la Sorbonne – Paris III.
20. Fondation de l'institut de Traduction. Fonds 586/1219, archives de l'Université de Montréal.
21. Fraser, J. (1983). Vocational Training in Languages at Heriot-Watt University. *The Incorporate Linguist*, 22(2), 86-87.
22. Gravier, M. (1974). Réflexion du directeur à la fin de l'année universitaire. Repérée de la section des archives de l'Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III.
23. Gravier, M. (1974). Bref historique de l'ÉSIT présenté par Gravier, un document qui fait partie des présentations sur le fonctionnement de l'ÉSIT (archives Université Sorbonne – Paris III).
24. Gravier, M. (1977). Discours du directeur, 20^e anniversaire de l'ÉSIT. Document repéré de la section des archives, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III.
25. Grégoire, J. (1964). Palmarès 1964. *Journal des traducteurs*, 9(2), 56-57.
26. Grégoire, J. (1959). La vie active de l'Institut de traduction. *Journal des traducteurs*, janvier – mars 1959, vol, 3(4), 43.
27. Grégoire, J. (1959). Institut de traduction : la vie active de l'Institut. *Journal des traducteurs*, 4(2), 80-81.
28. Grégoire, J. (1959). Institut de Traduction : année scolaire 1956-1960. *Journal des traducteurs*, 4(3), 129-131.

29. Hanna, T. B. (1965). Les écoles de traduction, *Journal des traducteurs*, 10(2), 51-59.
30. Horn, S. F. (1968a). The Survey of Courses and Programs for the Training of Translators. *The American Translator*, 2(1), 10-12.
31. Horn, S. F. (1968b). The Survey of Courses and Programs for the Training of Translators. *The American Translator*, 2(2), 4.
32. Hommage respectueux à Mademoiselle Jeanne Grégoire (1955). *Journal des traducteurs*, 1(1), 1.
33. Institut de Traduction – Historique (1960). *Journal des traducteurs*, 5(1), 11-12.
34. Institut de Traduction – Historique (1960). *Journal des traducteurs*, 5(2), 51-52.
35. Institut de Traduction – Historique (1960). *Journal des traducteurs*, 5(3), 83-84.
36. Institut de Traduction. inc. affilié à l'Université de Montréal (1957). *Journal des traducteurs*, 2(1), 32-35.
37. Major, M.-A. (1961). Section de linguistique, Université de Montréal (1961). *Journal des traducteurs*, 6(4), 126-127.
38. Mémoire sur l'Institut de traduction. Fonds 586/1219, archives de l'Université de Montréal.
39. Moskowitz, D. (1976). Rapport de la section traduction, repéré à la section des archives de l'Université de la Sorbonne Nouvelle –Paris III.
40. Ouverture des cours à l'Institut de Traduction (1958). *Journal des traducteurs*, 3(3), 133.
41. Programme d'un cours de traduction. Fonds 586/1219, archives de l'Université de Montréal.
42. Rose, M. G. (1976). State University of New York (Binghamton) Translation Center. *Babel*, 22(4), 168.
43. Service de l'Éducation permanente (1939-1949). Traduction – cours. Fonds 586/1219, archives de l'Université de Montréal.
44. Service de l'extension de l'enseignement (1968). Intégration de l'Institut de traduction et projet de certificat en traduction. Fonds D35/C17, 31, 25 mai 1953 – 21 mars 1968.
45. Union européenne, Direction générale de la traduction : Master européen en traduction (EMT). <https://ec.europa.eu/info/departments/translation>
46. Université de Montréal, Annuaire de la Faculté des lettres, 1957-1961, p. 30-31.
47. Vinay, J.-P. (1953). Bilan de cinq années. Rapport d'activités de la Section de la linguistique, philologie et phonétique expérimentale. Fonds D35/C13, 92, juin 1953,

archives de l'Université de Montréal.

Annexe 1 : Sites web des institutions offrant des formations des traducteurs

Institutions au Canada

<http://ustboniface.ca/page.aspx?pid=472>

http://www.umoncton.ca/etudiants/programmes?table=1§ion=1&programme_id=32

<https://arts.uottawa.ca/traduction/>

<http://futurestudents.yorku.ca/program/certificates/spanish-english>

<http://futurestudents.yorku.ca/program/translation-studies>

<http://www.concordia.ca/fr/etudes/programmes-de-1er-cycle/traduction.html>

<https://www.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/baccalaureat-en-traduction-ba.html>

<http://www.mcgill.ca/undergraduate-admissions/fr/langue-et-litterature-francaises-traduction>

<http://ling-trad.umontreal.ca/programmes-cours/programmes-traduction/>

<http://uqo.ca/mod/lettres/traduction%20%20>

https://oraprdnt.uqtr.uquebec.ca/pls/public/gscw030?owa_no_site=635

<https://www.usherbrooke.ca/admission/1er-cycle/trouver-un-programme-de-1er-cycle/par-domaines-detudes/baccalaureat-en-traduction-professionnelle/>

Institutions aux États-Unis

<https://silc.asu.edu/degrees/translation>

<https://www.pima.edu/programs-courses/credit-programs-degrees/arts-humanities/translation-interpretation/translation-interpretation-cert.html>

<http://www.miis.edu/academics/programs/translationinterpretation>

<http://spanish.sdsu.edu/certificate/index.htm>

<http://universitycollege.du.edu/ga/degree/certificate/translation-studies-online/degreeid/439#overview>

<http://www.american.edu/degrees.cfm?degree=ucert&school=CAS>

<http://www.fiu.edu/academics/>

<http://www.mdc.edu/academics/programs/search-results.aspx?cert=on&search=Translation+Studies+%28C.C.C.%29&btnSubmit=+Search+>

<https://catalog.gsu.edu/graduate20162017/translation-and-interpretation/>

<http://www.translation.illinois.edu>

<https://www.rose-hulman.edu/course-catalog/course-catalog-2016-2017/special-programs.aspx#germantranslator>

<http://www.manchester.ac.uk/study/postgraduate-certificate-diploma/postgraduate-certificate-courses/>

<https://www.century.edu/programs/translation-and-interpreting-trin>

<https://www.marygrove.edu/academics/certifications/overview.html>

<http://www.unk.edu/academics/modern-languages/index.php>

<http://www.montclair.edu/chss/spanish-italian/>

<http://span-port.rutgers.edu>

<http://www.binghamton.edu/comparative-literature/graduate/trip/index.html>

<http://www.hunter.cuny.edu/romancelanguages/undergraduate/majors-and-minors/spanish-major-translation>

<http://www.gc.cuny.edu/Page-Elements/Academics-Research-Centers-Initiatives/Masters-Programs/Liberal-Studies>

http://www.albany.edu/graduate/application_program_requirements.php

<http://www.sps.nyu.edu/academics/noncredit-offerings/certificates.html>
<http://mals.uncc.edu/master-arts-liberal-studies>
<http://interpretingandtranslation.wfu.edu>
<http://www.kent.edu/mcls>
<http://www.lasalle.edu/hispanic-institute/certificate-in-translation-englishspanish-spanishenglish-cit/>
<http://www.upr.edu/vicepresidencias/vicepresidencia-de-asuntos-academicos/ofrecimientos-academicos-2/>
<http://mll.sfsu.edu>
<http://continuingstudies.uh.edu/programs/english-spanish-translation>
<http://www.uta.edu/modl/>
http://www.utrgv.edu/files/documents/admissions/undergraduate/degree-plans/2016/2016_spanish_translation_and_interpreting_ba.pdf
<http://www.utrgv.edu/graduate/for-future-students/graduate-programs/program-requirements/spanish-translation-and-interpreting-ma/index.htm>
<http://academics.utep.edu/Default.aspx?alias=academics.utep.edu/langling>
<http://www.utrgv.edu/graduate/for-future-students/graduate-programs/program-requirements/spanish-translation-and-interpreting-ma/index.htm#item4>
<http://www.utrgv.edu/cla/departments/index.htm>
<http://spanport.byu.edu/majors-minors-language-certificate/>
https://www2.gmu.edu/academics#tab_Studies
<http://www.jmu.edu/academics/undergraduate/minors/spanish-english-translation-and-interpretation.shtml>
<http://www.bellevuecollege.edu/programs/degrees/proftech/trans/>
<http://uwm.edu/graduateschool/language-literature-translation/>

Institutions en France

<http://formations.univ-amu.fr/ME5HTR.html>

http://www.uco.fr/formation/diplomes/master-traduction-et-interpretation-traduction-professionnelle-et-specialisee-846.kjsp?RH=SITE1_RP2-RS1-FR

http://www.univ-avignon.fr/fr/formations/choix/fiche/parcours/m1-traduction/presentation.html?tx_gesformation_pi1%5Buid_dip%5D=485&cHash=8d98c86e10

http://www.univ-avignon.fr/fr/formations/choix/fiche/parcours/m2-traduction-1/presentation.html?tx_gesformation_pi1%5Buid_dip%5D=485&cHash=740d6ece70

<http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/formations/offre-de-formation-2016-2020/master-XB/langues-litteratures-et-civilisations-etrangeres-et-regionales-LL.10/master-traduction-pour-l-edition-program-mit16-216.html>

<http://formations.univ-brest.fr/fr/index/arts-lettres-langues-ALL/master-XB/master-mention-traduction-et-interpretation-program-master-traduction-et-interpretation/parcours-redacteur-traducteur-subprogram.html?search-keywords=Traduction>

<https://uniform.unicaen.fr/catalogue/formation/master/5122-master-langues-litterature-et-civilisation-etrangeres-et-regionales-parcours-traduction-specialisee?s=webetu&r=>

<https://www.u-cergy.fr/fr/formations/schema-des-formations/master-lmd-XB/arts-lettres-langues-ALL/master-traduction-et-interpretation-parcours-traduction-economique-et-juridique-program-f13-101.html>

<http://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/catalogue/master-XB/arts-lettres-langues-ALL/master-langues-etrangeres-appliquees-lea-program-master-langues-etrangeres-appliquees/parcours-traduction-specialisee-multilingue-subprogram-parcours-traduction-specialisee-multilingue.html>

<https://formations.univ-lille3.fr/fr/fiche/description/17traductionetinterpretation/33502>

<http://www.estri.fr>

<http://www.estri.fr/l-estri/presentation-de-l-estri/notre-histoire/>

<http://www.univ-lyon3.fr/masters-du-domaine-arts-lettres-langues-499127.kjsp?RH=INS-FORMdiscLettLang>

<http://offreformation.univ-lyon2.fr/cdm/fr/fiche/objectifs/FRUAI0691775EPRME233>

<https://formations.univ-lorraine.fr/fr-FR/fiche/presentation/UL>
<https://formations.univ-lorraine.fr/fr-FR/fiche/presentation/UL>
<http://formations.univ-montp3.fr/fr/index/offre-de-formation/master-lmd-XB/arts-lettres-langues-ALL/master-2-langues-etrangeres-appliquees-l-e-a-program-master-2-langues-etrangeres-appliquees-l-e-a-parcours-langues-et-alter-management.html>
<http://www.uha.fr/fr/la-formation/offre-de-formation/par-diplôme/master>
<http://formations.unice.fr/formation-initiale/hmla12121>
<http://formations.unice.fr/formation-initiale/hml112136>
<http://formation.univ-orleans.fr/fr/formation/listes-des-formations.html>
<http://www.univ-paris3.fr/bienvenue-sur-le-site-de-l-esit-63854.kjsp>
<http://www.isit-paris.fr/candidat/>
<http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=formations&np=SPECIALITE?NS=869>
<http://www.univ-paris8.fr/Master-traduction-T3L>
<https://formation.univ-pau.fr/fr/catalogue-2017-18/arts-lettres-langues-ALL/master-14/master-langues-etrangeres-appliquees-l-e-a-program-53-1-2/m1-m2-parcours-traduction-terminologie-documentation-subprogram-79-1.html>
<https://www.univ-rennes2.fr/suio-ip/masters-universite-rennes-2-mention-langues-etrangeres-appliquees>
<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/master-XB/arts-lettres-langues-ALL/master-traduction-et-interpretation-parcours-metiers-de-la-redaction-et-de-la-traduction-program-master-traduction-et-interpretation-parcours-metiers-de-la-redaction-et-de-la-traduction.html>
<https://itiri.unistra.fr/masters-traduction/presentation-generale-des-diplomes/>
<http://cetim.univ-tlse2.fr>

Institutions au Royaume-Uni

<http://www.nottingham.ac.uk/pgstudy/courses/modern-languages/translation-studies-ma.aspx>

<http://beta.www.hull.ac.uk/Study/PGT/translation-studies-ma.aspx>

<http://www.aston.ac.uk/study/postgraduate/taught-programmes/languages-social-sciences/translation-european/>

<https://le.ac.uk/courses/translation-studies-ma>

<https://www.yorksj.ac.uk/study/postgraduate/courses/languages--linguistics/applied-linguistics-translation-ma/applied-linguistics-translation.html#section-entry-requirements>

<http://www2.warwick.ac.uk/study/postgraduate/courses/depts/frenchstudies/taught/ma-translation-writing-cultural-difference>

<http://www.birmingham.ac.uk/postgraduate/courses/taught/arts-law-inter/translation-studies.aspx>

<https://www.westminster.ac.uk/courses/subjects/languages/postgraduate-courses/next-year/september/full-time/specialised-translation-ma>

<https://www.westminster.ac.uk/courses/subjects/languages/undergraduate-courses/next-year/september/full-time/translation-studies-french-ba-honours>

<https://www.westminster.ac.uk/courses/subjects/languages/undergraduate-courses/next-year/september/full-time/translation-studies-spanish-ba-honours>

<http://www.londonmet.ac.uk/courses/undergraduate/translation---ba-hons/>

<http://www.londonmet.ac.uk/courses/postgraduate/translation---ma/>

<http://www.mdx.ac.uk/courses/postgraduate/mprof-interpreting-and-translation>

<http://www.mdx.ac.uk/courses/undergraduate/interpreting-and-translation>

<https://www.roehampton.ac.uk/postgraduate-courses/audiovisual-translation/>

<https://www.roehampton.ac.uk/postgraduate-courses/specialised-translation/>

<https://www.surrey.ac.uk/subjects/language-communication-and-translation-studies>

<https://www.soas.ac.uk/linguistics/programmes/mathepratrans/>

<http://www.imperial.ac.uk/careers/exploring-your-options/occupations/sectors/translation/>

<http://www.ucl.ac.uk/prospective-students/graduate/taught/degrees/translation-translation-studies-ma>

<http://www.ncl.ac.uk/postgraduate/courses/degrees/translation-studies-ma/#profile>

<http://www.manchester.ac.uk/study/masters/courses/list/07006/ma-translation-and-interpreting-studies/>

[https://courses.leeds.ac.uk/24705/MA Applied Translation Studies](https://courses.leeds.ac.uk/24705/MA_Applied_Translation_Studies)

[https://courses.leeds.ac.uk/24706/MA Arabic English Translation](https://courses.leeds.ac.uk/24706/MA_Arabic_English_Translation)

[https://courses.leeds.ac.uk/24709/MA Audiovisual Translation Studies](https://courses.leeds.ac.uk/24709/MA_Audiovisual_Translation_Studies)

[https://courses.leeds.ac.uk/24720/MA Conference Interpreting and Translation Studies -
2 Languages](https://courses.leeds.ac.uk/24720/MA_Conference_Interpreting_and_Translation_Studies_-_2_Languages)

<http://www.sheffield.ac.uk/postgraduate/taught/courses/arts/somlal/translation-studies-ma>

<http://www.sheffield.ac.uk/postgraduate/taught/courses/arts/somlal/screen-translation-ma>

[http://www.uclan.ac.uk/courses/ma interpreting and translation.php](http://www.uclan.ac.uk/courses/ma_interpreting_and_translation.php)

<http://www.lancaster.ac.uk/study/postgraduate/postgraduate-courses/translation-ma/>

<http://www.qub.ac.uk/Study/Course-Finder/PCF1718/PTCF1718/Course/Translation.html>

<https://www.hw.ac.uk/study/uk/postgraduate/translating.htm>

<http://www.ed.ac.uk/literatures-languages-cultures/translation-studies/msc-translation-studies/fees-and-funding/fees-translation-studies>

<http://www.stir.ac.uk/postgraduate/programme-information/prospectus/slcr/translation-studies/>

<http://www.gla.ac.uk/postgraduate/taught/translationstudiesprofessionalpractice/>

<https://www.strath.ac.uk/courses/postgraduate/taught/businesstranslationinterpreting/>

<http://www.bristol.ac.uk/study/postgraduate/2017/arts/ma-translation/>

<http://www.bristol.ac.uk/study/postgraduate/2017/arts/ma-chinese-eng-translation/>

<http://www.bristol.ac.uk/sml/translation-studies/study/postgraduate/ma-translation/>

<http://www.bristol.ac.uk/sml/translation-studies/>

<http://www.port.ac.uk/courses/modern-languages-and-area-studies/ma-translation-studies/>

<http://www.exeter.ac.uk/postgraduate/taught/languages/translation/>

<http://humanities.exeter.ac.uk/modernlanguages/modules/SML3031/>

<http://www.bath.ac.uk/study/pg/programmes/ma-in-inte-and-tran/>

<http://www.bath.ac.uk/study/pg/programmes/ma-in-tran-and-prof-lang-skil/>

<http://www.bath.ac.uk/study/pg/programmes/ma-tran-busi-inte-chin/>

<http://www.swansea.ac.uk/postgraduate/taught/artsandhumanities/ma-translation-language-technology/>

<http://www.swansea.ac.uk/postgraduate/taught/artsandhumanities/ma-translation-language-technology-2-years/>

<http://www.swansea.ac.uk/postgraduate/taught/artsandhumanities/postgraduatecertificateintranslationtechnology/>

<http://www.swansea.ac.uk/postgraduate/taught/artsandhumanities/ma-translation-interpreting/>

<http://www.swansea.ac.uk/postgraduate/taught/artsandhumanities/ma-translation-interpreting-2-years/>

<http://www.swansea.ac.uk/undergraduate/courses/artsandhumanities/english-chinesetranslationandinterpreting/>

<https://www.cardiff.ac.uk/modern-languages/about-us/translation>

<https://courses.aber.ac.uk/postgraduate/applied-translation-masters/>

<https://www.bangor.ac.uk/courses/postgraduate/translation-studies-ma>

Annexe 2 : Répertoires des institutions offrant des formations des traducteurs

Répertoire des institutions offrant des programmes de traduction au Canada

Manitoba

1) Université Saint-Boniface

École de traduction

Winnipeg, Manitoba

Programmes de premier cycle :

- i) Baccalauréat spécialisé en traduction – 120 crédits
- ii) Baccalauréat spécialisé en traduction (par internet) – 120 crédits
- iii) Baccalauréat avec double spécialisation en français et en traduction – 120 crédits
- iv) Certificat de traduction – 30 crédits
- v) Certificat de traduction (par internet) – 30 crédits

Nouveau-Brunswick

2) Université de Moncton

Département de traduction et des langues

Moncton, Nouveau-Brunswick

Programmes de premier cycle :

- i) Baccalauréat en traduction – programme régulier – 120 crédits (4 ans)
- ii) Baccalauréat en traduction - programme accéléré – 60 crédits (2 ans)
- iii) Mineure en traduction – 24 crédits

Ontario

3) Université d'Ottawa

École de traducteurs et d'interprètes,

Ottawa, Ontario

Programmes de premier cycle :

- i) B.A. spécialisé approfondi en traduction anglais-espagnol-français – 120 crédits
- ii) B.A. spécialisé approfondi en traduction anglais-français – 120 crédits
- iii) B.A. Spécialisé approfondi en traduction anglais-espagnol-français (2 ans)
- iv) B.A. Spécialisé approfondi en traduction anglais-français (2 ans)
- v) Mineure en traduction vers le français – 30 crédits
- vi) Minor in Translation into English – 30 crédits

Programme de deuxième cycle :

- i) Maîtrise ès arts en traductologie
- ii) Maîtrise ès arts traductologie – concentration en traduction littéraire

Programmes de troisième cycle :

- i) Doctorat en traductologie
- ii) Doctorat en traductologie avec spécialisation en études canadiennes

4) Université York, Campus Glendon

Toronto, Ontario

Programmes de premier cycle :

- i) Bachelor of Arts in Translation (BA) - 120 crédits
- ii) International Bachelor of Arts in Translation (IBA) – 120 crédits
- iii) Bachelor of Arts in English/Spanish Translation – 120 crédits
- iv) Certificate in English/Spanish Translation – 33 crédits

Combinaison linguistique :

Anglais<>français, anglais<>espagnol

Québec

5) Université Concordia, Montréal

Département des études françaises

Programmes de premier cycle :

- i) Baccalauréat ès Arts (BA Traduction) : 90 ou 120 crédits (3 ou 4 ans)

ii) Certificat ou Majeure en traduction dans le cadre d'un baccalauréat en études françaises - 48 crédits

Programmes de deuxième cycle :

i) Maitrise en traductologie (visée professionnelle sans mémoire) – 45 crédits

ii) Maitrise en traductologie (visée théorique avec mémoire) – 45 crédits

iii) Diplôme en traduction – 33 crédits

iv) Certificat anglais-français en langue et en technique de localisation – 15 crédits

Programme de troisième cycle :

i) Doctorat en Humanités offert par Center for Interdisciplinary Studies in Society and Culture (CISSC), Faculty of Arts and Science, Faculty of Fine Arts – 90 crédits

6) Université Laval, Québec

Département de langues, lettres et communication

Programmes de premier cycle :

i) Baccalauréat en traduction (B.A) – 90 crédits

ii) Maitrise en traduction et terminologie (M.A.) – 45 crédits

iii) Maitrise en traduction et terminologie – avec mémoire (M.A.) – 45 crédits

iv) Diplôme d'études supérieures spécialisées en traduction et terminologie – 45 crédits

v) Doctorat en linguistique – traductologie (Ph.D.) – 90 crédits

7) Université McGill, Montréal

Département de langue et littérature françaises

Programmes de premier cycle :

i) B.A. Spécialisation (Honours) en langue et littérature françaises (option traduction) – 54 crédits

iii) Concentration majeure en langue et littérature française (option traduction) – 36 crédits

- iv) Concentration mineure en langue et littérature françaises (option traduction) – 18 crédits

8) Université de Montréal

Département de linguistique et de traduction
Montréal, Québec

Programmes de premier cycle :

- i) Baccalauréat en traduction : 3 ans (90 crédits)
- ii) Majeure en traduction : 60 crédits

Programmes de deuxième cycle :

- i) D.E.S.S. en traduction : 30 crédits
- ii) Maitrise en traduction recherche (45 crédits)
- iii) Maitrise professionnelle – anglais-français (45 crédits)

Programme de troisième cycle :

- i) Doctorat en traduction – option traductologie/option terminologie (90 crédits)

9) Université du Québec en Outaouais (UQO)

Modules des lettres
Gatineau, Québec

Programmes de premier cycle :

- i) Baccalauréat ès arts avec majeure en traduction professionnelle de 60 crédits
- ii) Baccalauréat en traduction et rédaction (90 crédits)
- iii) Mineure en traduction professionnelle (30 crédits)
- iv) Certificat d'initiation à la traduction professionnelle (30 crédits)

Combinaison linguistique : anglais - français

10) Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Trois-Rivières

Département de langues modernes et de traduction
Programmes de premier cycle :

- i) Baccalauréat en traduction en 3 profils – 90 crédits
 - 01) – Multilingue – Profil traduction espagnol-français

02) – Multilingue – Profil français-anglais

03) - Thématique

ii) Certificat en traduction (en ligne) – 30 crédits

11) Université de Sherbrooke

Département des lettres et communication

Sherbrooke, Québec

Programme de premier cycle

i) Baccalauréat en traduction – 90 crédits

ii) Certificat en traduction – 30 crédit

Répertoire des institutions offrant des programmes de traduction aux États-Unis

Arizona

1) Arizona State University (Tempe Campus)

College of Liberal Arts and Sciences

School of International Letters and Cultures

- i. Translation Certificate Program (Spanish/English) (18 credits)

2) Pima Community College, Tucson

Arts, Humanities and Communication

- i. Associate of Applied Sciences in Translation and Interpretation Studies (Spanish-English/English-Spanish) (75 credits)
- ii. Certificate in Translation and Interpretation Studies (27 credits)

California

3) Middlebury (Monterey) Institute of International Studies

Graduate School of Translation, Interpretation and Language Education

- i. MA in Translation
- ii. MA in Translation and Interpretation
- iii. MA in Translation and Localization Management

4) San Diego State University, San Diego

College of Arts and Letters

Department of Spanish and Portuguese Languages and Literatures

- i. Certificate in Translation and Interpretation (Spanish<>English) (15 credits)

5) University of California, River Side Extension

Language and Culture

Professional Certificates

- i) English/Spanish Translation (9 units)

Colorado

6) University of Denver, University College

College of Continuing and Professional Studies

- i) Master's in Liberal Studies in Global Affairs with concentration in Translation Studies (MLS) (English<>Spanish) (48 credits)
- ii) Graduate Certificate in Translation Studies (English<>Spanish) (24 crédits)

District of Columbia

7) American University, Washington DC

College of Arts and Sciences

Department of World Language and Culture

- i. French Undergraduate Certificate (15 credits)
- ii. German Undergraduate Certificate (15 credits)
- iii. Russian Undergraduate Certificate (15 credits)
- iv. Spanish Undergraduate Certificate (15 credits)

Florida

8) Florida International University

Steven J. Green School of International and Public Affairs

Department of Modern Languages

- i) Undergraduate Minor in Translation Studies
- ii) Certificate in Translation Studies

9) Miami Dade College, Miami

Associate in Science (A.S.)

- i) Translation/Interpretation Studies (Spanish/English) (63 credits)

College Credit Certificate (C.C.C.)

- ii) Certificate in Translation (30 credits)

Georgia

10) Georgia State University

College of Arts and Sciences

Department of World Languages and Culture

- i) Graduate Certificate Program in Translation (French, German, Spanish)

Illinois

11) University of Illinois, Urbana

Center for Translation Studies (English plus one foreign language)

- i) Master's in Translation and Interpreting (32 credits)
- ii) Certificate in Translation Studies (18 credits)

12) Rose-Hulman Institute

Department of Humanities and Social Sciences

- i) German Technical Translator's Certificate Program (60 credits, Undergraduate Certificate).

Massachusetts

13) University of Massachusetts, Boston

Department of Latin American and Iberian Studies

- i) Certificate in Spanish-English Translation

Minnesota West

14) Century College

Translation and Interpretation (TRIN)

- i) Associate in Applied Science Degree Translation and Interpretation (60 credits)
- ii) Certificate Translation and Interpretation (30 credits)

15) Marygrove College

Department of English and Modern Languages

- i) Certificate in Modern Language Translation (Arabic, French and Spanish)
- ii) Language interpretation and Translation (Graduate Certificate)

Nebraska

16) University of Nebraska at Kearney

Department of Modern Languages

- i) Translation and Interpreting in French, German or Spanish (Major)
- ii) Translation and Interpreting in French, German or Spanish (Minor)

New Jersey

17) Montclair State University

Center for Translation and Interpreting affiliated with the Departments of Modern Languages and Literatures, Spanish and Italian, Linguistics, and Classics and General Humanities

- i) BA in Spanish with a concentration in Translation
- ii) Spanish Undergraduate Certificate Program in Translation
- iii) Spanish Graduate Certificate in Translation and Interpretation
- iv) BA French with Concentration in Translation

18) Rutgers, The State University, New Brunswick

- i) MA in German Translation Studies
- ii) MA in Spanish, Option in Translation (1987)
- iii) Undergraduate Certificate (Spanish<>English)

New York

19) Binghamton University (SUNY)

Department of Comparative Literature

Translation Research & Instruction Program (TRIP) :

- i) Doctoral Program in Translation studies
- ii) Master's Program in Translation Studies
- iii) Graduate Certificate Program in Translation

20) Hunter College, New York, New York

Department of Romance Languages

- i) Spanish Major – Concentration in Translation (Spanish<>English)
- ii) Translation and Interpretation (36 credits)

21) City University of New York (CUNY)

Graduate School & University Center

- i) MA Liberal Studies: Specialisation in Translation (30 credits)

22) State University of New York at Albany (SUNY)

- i) Certificate of Advanced Study in Russian Translation (Graduate Certificate)

23) New York University

School of Professional Studies

i) M.S. Translation (36 credits)

Combinaisons linguistiques : chinois>anglais, anglais>espagnol (exclusivement en ligne), français>anglais (exclusivement en ligne), espagnol>anglais (exclusivement en ligne).

North Carolina

24) University of North Carolina at Charlotte

College of Liberal Arts and Sciences

i) Master's in Liberal Studies with Graduate Certificate in Translation Studies

Languages and Culture Studies

i) Undergraduate Certificate in Translating

ii) Graduate Certificate in Languages and Culture Studies: Translating

25) Wake Forest University

Graduate School of Arts and Sciences

Interpreting and Translation Studies (Spanish-English/Chinese-English)

i) MA in Interpreting and Translation Studies

ii) MA Intercultural Services in Healthcare (34 credits)

iii) Graduate Certificate in Translation Studies (Spanish>English)

iv) Graduate Certificate in Audiovisual Translation and Interpreting (Spanish>English)

v) Graduate Certificate in Intercultural Services in Healthcare

Ohio

26) Kent State University (Master's, Bachelor's)

College of Arts and Sciences

Modern and Classical Languages

i) MA Translation in French, German or Spanish

ii) BS Translation in French, German, Russian or Spanish

iii) Ph.D in Translation Studies

Pennsylvania

27) La Salle University, Philadelphia

School of Arts and Sciences

Hispanic Institute

- i) Master's of Translation and Interpretation (English<>Spanish) (45 credits)
- ii) Certificate in Translation (English<>Spanish) (18 credits)

28) San Francisco State University

Department of Modern Languages and Literatures

- i) Certificate program in Chinese-English Translation and Interpretation offered by the Strategic Language Initiative (SLI)

Texas

29) University of Houston Continuing Studies, Central Campus, Houston

Professional Development Programs

- i) Certificate in English – Spanish Translation (EST)

30) University of Texas at Arlington

Department of Modern Languages

- i) Certificate in Localization and Translation (Chinese, Arabic, French, German, Korean, Portuguese, Russian)
- ii) Certificate in Translation Studies (Spanish)

31) University of Texas at Brownsville, Graduate T&I Program

College of Liberal Arts

Department of Modern Languages

- i) BA Spanish Translation and Interpreting (120 credits)
- ii) MA in Translation and Interpreting (36 credits)
- iii) Graduate Certificate in Spanish Translation (online)

32) University of Texas at El Paso (Undergraduate Minor)

College of Liberal arts

Department of Languages and Linguistics

i) Minor in Translation and Interpreting (18 hours)

33) University of Texas Rio Grande Valley

Graduate Translation and Interpreting Program

i) MA in Translation and Interpreting (online)

ii) Certificate in Localization and Translation (online)

iii) Certificate in Spanish Translation and Interpreting (online)

College of Liberal Arts

School of Interdisciplinary Programs and Community Engagements

i) BA Spanish Translation and Interpreting

ii) Spanish Translation (21 hours) (Minor)

Utah

34) Brigham Young University

College of Humanities

Department of Spanish and Portuguese

i) BA Spanish Translation

Virginia

35) George Mason University

Modern and Classical Languages

i) Graduate Certificate in Translation

36) James Madison University

College of Arts and Letters

Department of Foreign Languages, Literature and Culture

i) Spanish-English Translation Interpretation Minor (18 credits)

Washington

37) Bellevue Community College

Translation and Interpretation Institute

Certificate of Accomplishment

Wisconsin

38) University of Wisconsin-Milwaukee

Translation and Interpreting Studies

- i) MA in Language, Literature and Translation (MALLT)
- ii) Graduate Certificate in Translation and Interpreting (21 credits).
Combinaisons linguistiques: (French>English, German>English, Spanish>English, English>Spanish, Arabic>English, Russian>English)

Répertoire des institutions offrant des formations des traducteurs en France

1) Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence

Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines

Département de langues étrangères appliquées

- i) Master 1 Traduction professionnelle LEA
- ii) Master 2 Traduction professionnelle LEA
- iii) Master professionnel en technologie du langage

2) Université catholique de l'Ouest, Angers

Faculté des Humanités

Institut de langues vivantes

- i) Diplôme universitaire pour non-francophones (1 an)
- ii) Master Traduction professionnelle et spécialisée
- iii) Master 2 professionnel métier de la traduction

3) Université d'Avignon

UFR-ip Arts, Lettres et Langues

Master Langues, littératures, traduction et cultures

- i) Parcours M1 Traduction
- ii) Parcours M2 Traduction

4) Université Michel de Montaigne Bordeaux III

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

- i) Master Professionnel spécialité métiers de la traduction (allemand)

6) Université de Bretagne Occidentale – Brest

Arts, lettres et langues

Mention Traduction et interprétation

- i) Master Rédacteurs et traducteurs

7) Université de Caen

Arts, lettres et langues

UFR Langues, littératures et civilisations étrangères

i) Traduction spécialisée, rédaction technique, localisation

8) Université de Cergy-Pontoise

Arts, lettres et langues

Master Traduction et interprétation (formation LMD)

i) Parcours Traduction économique et juridique

9) Université Grenoble – Alpes

Arts, lettres et langues

Master LEA (Langues étrangères appliquées)

i) Parcours Traduction spécialisée multilingue

10) Université Charles-de-Gaulle – Lille III

UFR Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE)

Master Traduction et interprétation

i) Parcours Métiers du lexique et de la traduction : Traduction et adaptation cinématographique (TAC)

ii) Parcours Métiers du lexique et de la traduction : Traduction juridique et technique (JET)

iii) Parcours Métiers du lexique et de la traduction (anglais/français) – M1 Tronc commun

iv) Parcours Traduction spécialisée multilingue (TSM)

11) Université catholique de Lyon

École supérieure de traduction et relations internationales (ESTRI)

Formation LMD (Licence-Master-Doctorat)

i) Assistant(e) communication et traduction et licence LEA langues étrangères appliquées (3 ans post-bac)

ii) Parcours de chargé(e) de traduction spécialisée et d'interprétation de liaison (M1 et M2)

12) Université Jean Moulin Lyon 3

Arts, Lettres et Langues

Mention Traduction et interprétation (Formation LMD)

- i) Master Traducteur commercial et juridique
- ii) Master Traducteur commercial et juridique anglais-allemand
- iii) Master Traducteur commercial et juridique anglais-espagnol
- iv) Master Traducteur commercial et juridique anglais-italien

13) Université Lumière Lyon 2

Arts, lettres et langues

Master (LMD) Traduction et interprétation

- i) Parcours Système d'information multilingue, ingénierie, linguistique et traduction (SIML TRA)
- ii) Parcours Communication internationale en science de la santé (CISS)
- iii) Parcours Traduction littéraire et édition critique
- iv) Parcours Linguistique appliquée et traduction

14) Université de Lorraine

Arts, lettres et langues

Master Langues et cultures de la Méditerranée et de l'Europe centrale et orientale (MECO)

- i) Spécialité bilangue et biculture – traduction

Master Langues étrangères appliquées

- i) Spécialité Technologies de la traduction

15) Université Paul Valéry – Montpellier III

Arts, lettres et langues

Master (LMD) Langues étrangères appliquées

- i) Parcours Traduction

16) Université de Haute Alsace – Mulhouse

Arts, Lettres et langues

Master Langues étrangères appliquées

- i) Licence Traduction scientifique et technique
- ii) Master Traduction scientifique et technique

17) Université Nice Sophia Antipolis

Faculté des lettres, arts et sciences humaines

Master Langues étrangères appliquées

- i) Master 2 Professionnel LEA – Traduction et rédaction d'entreprise (TRE)
- ii) Master 2 Traduction, sous-titrage, doublage (TSD)

18) Université d'Orléans

Arts, lettres et langues

Mention Lettres, langues, affaires internationales (formation LMD)

- i) Spécialité Traduction d'édition (finalité professionnelle)

19) Institut National des Langues et Civilisations orientales (INALCO) – Paris

Département Textes, Informatique, Multilinguisme

Equipe de Recherche Textes, Informatique, Multilinguisme (ERTIM : ex-CRIM : Centre de recherche en ingénierie multilingue)

Master Traitement automatique des langues

- i) Parcours Traduction, rédaction et médiation multilingue
- ii) Parcours Traductique et gestion de l'information

20) Institut catholique de Paris

ISIT – Institut de management et de communication interculturels rattaché

- i) Master Communication interculturelle et traduction
- ii) Master européen en traduction spécialisée

22) Université Paris Diderot

Arts, lettres et langues

Master Langues étrangères appliquées

- i) Spécialité Industrie de la langue et traduction spécialisée (ILTS)

23) Université Paris 8

Langues et cultures étrangères (LLCE-LEA)

Lettres et Langues

Master Traduction et interprétation

- i) Parcours Lettres interfaces numériques et sciences humaines (LISH)

21) Université Sorbonne Nouvelle Paris III

École supérieure d'interprètes et de traducteurs

- i) Master de traduction éditoriale, économique et technique
- ii) Certificat de méthodologie de la traduction

24) Université de Pau et des Pays de l'Adour

UFR Lettres, langues sciences humaines et sport

Arts, lettres et langues

Master Langues étrangères appliquées

- i) Parcours Traduction et documentation scientifiques et techniques

25) Université de Rennes II

Centre de formation des traducteurs-localisateurs, terminologues et rédacteurs techniques

Master Langues étrangères appliquées

Métiers de la traduction-localisation et communication multilingue et multimédia (MTC2M)

- i) Parcours Traduction - localisation
- ii) Parcours Rédaction - communication

26) Université Jean Monnet St Etienne

Arts, lettres et langues

Master Traduction et interprétation

- i) Parcours Métiers de la rédaction et de la traduction

27) Université de Strasbourg

UFR Langues et sciences humaines appliquées

Institut de traducteurs, d'interprètes et de relations internationales (ITIRI)

- i) Master Traduction professionnelle, domaines de spécialité
- ii) Master Traduction audiovisuelle et accessibilité

28) Université de Toulouse 2 le Mirail

Centre de traduction, d'interprétation et de médiation linguistique (CETIM)

UFR de langues, littératures et civilisations étrangères

- i) Licence Traduction, médiation en langue des signes française
- ii) Master Traduction technique, multimédia et arts de la scène
(PROSCENIO)
- iii) Master Traduction, interprétation et médiation linguistique
(TIM)

Répertoire des institutions offrant des formations des traducteurs au Royaume-Uni

1) Central England

1) The University of Nottingham

School of Cultures, Languages and Area Studies

Programmes de premier cycle :

- i) Modern Languages with Translation BA (Hons.) – 5 ans
- ii) Modern Languages with Translation BA (Hons.) – 4 ans

Programmes de cycles supérieurs :

- i) Translation Studies MA – 1 an
- ii) Literatures in English Translation MA – 1 an
- iii) Chinese to English Translation and Interpreting MA – 1 an

2) University of Hull, Kingston-upon-Hull

Department of Languages, Linguistics and Cultures

Programmes de premier cycle (4 ans) :

- i) German with Translation Studies BA (Hons)
- ii) Chinese Studies with Translation BA (Hons)
- iii) Italian with Translation Studies BA (Hons)
- iv) Spanish with Translation Studies BA (Hons)
- v) Two Modern Languages with Translation Studies BA (Hons)
- vi) French with Translation Studies BA (Hons)

3) Aston University, Birmingham

School of Languages and Social Sciences

Programmes de premier cycle (4 ans) :

- i) Translation Studies (French and German) BSc (Hons)
- ii) Translation Studies (French) BSc (Hons)
- iii) Translation Studies (German) BSc (Hons)
- iv) Translation Studies (Spanish) BSc (Hons)
- v) Translation Studies (French Spanish) BSc (Hons)

vi) Translation Studies (German and Spanish) BSc (Hons)

Programmes de cycles supérieurs :

- i) Teaching English to Speakers of Other Languages and Translation Studies MA – 1 an
- ii) Translation Studies MPhil – 2 ans
- iii) Translation Studies MA – 1 an
- iv) Translation in a European Context MA – 1 an
- v) Translation Studies PhD – 3 ans

4) University of Leicester, Leicester

School of Modern Languages

Programmes de premier cycle :

- i) Modern Languages and Translation BA (Hons) – 4 ans
- ii) Translation and Interpreting BA (Hons) – 3 ans
- iii) Modern Languages with Translation BA (Hons) – 4 ans
- iv) Translation and Interpreting BA (Hons) – 4 ans

Programmes de cycles supérieurs :

- i) Translation Studies MPhil – 1-2 ans
- ii) Translation Studies MA – 1 an
- iii) Translation Studies PhD – 3 ans
- iv) Translation Studies MA – 1 an

5) York St John University, York

Business School

Programme de cycles supérieurs :

- i) Applied Linguistics (Translation) MA – 1 an

6) University of Warwick, Coventry

Centre for Translation and Comparative Cultural Studies

Programmes de cycles supérieurs :

- i) Translation Studies MPhil – 2 ans
- ii) Translation and Transcultural Studies MA – 12 mois
- iii) Translation, Writing and Cultural Difference PgDip – 12 mois

- iv) Translation and Transcultural Studies PgDip – 9 mois
- v) Translation, Writing and Cultural Difference MA – 12 mois
- vi) Translation Studies PhD – 3 ans

7) University of Birmingham, Birmingham

School of English, Drama, and American and Canadian Studies

Programmes de cycles supérieurs :

- i) Translation Studies PhD (plein temps) – 3 ans ; à distance (3-6 ans)
- ii) Translation Studies MA (Res) – 1 an
- iii) Translation Studies MA – 1 an

2) Greater London

8) University of Westminster

Department of Modern Languages and Cultures

Programmes de premier cycle :

- i) Translation (Spanish) BA (Hons) – 3 ou 4ans
- ii) Translation (French) BA (Hons) – 3 ou 4 ans

Programmes de cycles supérieurs :

- i) Translation and Interpreting MA – 1 an
- ii) Translating Cultures MRes – 1 an
- iii) Specialised Translation MA – 1 an

9) London Metropolitan University, London

Guildhall School of Business and Law

Programme de premier cycle

- i) Translation BA (Hons) – 3 ans

Programme de cycles supérieurs

- i) Translation MA – 1 an offert par la School of Design

10) Middlesex University, London

Department of Teaching and Education

Programme de premier cycle :

- i) Interpreting and Translation BA (Hons) – 3 ou 4 ans

Programme de cycles supérieurs :

- i) Business and Legal Translation MA – 1 an

11) University of Roehampton, London

Department of Media, Culture and Language

Programme de premier cycle :

- i) Translation BA (Hons) – 4 ans

Programmes de cycles supérieurs :

- i) Audio-Visual Translation MA – 1 an
- ii) Specialised Translation MA – 1 an
- iii) Audio-Visual Translation PgCert – 1 an
- iv) Specialised Translation PgCert – 1 an
- v) Specialised Translation PgDip – 1 an
- vi) Audio-Visual Translation PgDip – 1 an

12) University of Surrey

School of English and Languages

Programmes de cycles supérieurs :

- i) Translation Studies MA – 12 mois
- ii) Business Translation with Interpreting MA – 12 mois
- iii) Translation MA – 12 mois
- iv) Languages and Translation Studies PhD – 33-48 mois

13) City University London, London

Department of Culture and Creative Industries

Programme de cycles supérieurs :

- i) Audio-Visual Translation and Popular Culture MA – 1 an

14) SOAS, University of London, London

Department of Linguistics

Programme de cycles supérieurs :

- i) MA Translation – 1 an

15) University College London (UCL), London

Centre for Intercultural Studies

Programmes de cycles supérieurs

- i) Translation Theory and Practice PgDip – 1 an
- ii) Specialised Translation (with Interpreting) MSc – 1 an
- iii) Specialised Translation (Audiovisual) MSc – 1 an
- iv) Translation Theory and Practice MA – 1 an
- v) Specialised Translation (Scientific, Technical and Medical) MSc – 1 an offert par le Centre of Multi-disciplinary and Intercultural Inquiry.
- vi) Translation Studies PhD – 3 ans
- vii) Translation Studies MPhil – 2 ans

16) Goldsmiths University of London

Department of English and comparative Literature / Institute for Creative and Cultural Entrepreneurship

Programme de cycles supérieurs :

- i) MA in Translation – 1 an

3) Northern England

17) Newcastle University, Tyne and Wear

School of Modern Languages

Programme de premier cycle

- i) Modern Languages, Translation and Interpreting BA (Hons) – 4 ans

Programmes de cycles supérieurs

- i) Translating MA – 12-24 mois
- ii) Translation Studies MA – 12 mois
- iii) Translating and Interpreting PhD – 3 ans
- iv) Translating and Interpreting MA – 12-24
- v) Translating and Interpreting MPhil – 12 mois
- vi) Professional Translating for European Languages MA – 12 mois

vii) Translation Studies MLitt - School of Education,
Communication and Language Sciences

18) University of Manchester, Greater Manchester

School of Arts, Languages and Cultures

Programmes de cycles supérieurs :

- i) Translation and Intercultural Studies MPhil – 12 mois
- ii) Translation and Interpreting Studies PgDip – 9 mois
- iii) Translation and Interpreting Studies MA – 12 mois
- iv) Translation and Intercultural Studies PhD – 36 mois

19) University of Leeds, Leeds

School of Languages, Cultures and Societies

Programmes de cycles supérieurs

- i) Translation and Interpreting MPhil – 2 ans
- ii) Translation and Interpreting PhD – 3 ans
- iii) Applied Translation Studies PgDip – 9 mois
- iv) Conference Interpreting and Translation Studies, Two Languages MA – 1 an
- v) Audio-Visual Translation Studies MA – 12 mois
- vi) Conference Interpreting and Translation Studies, Bidirectional MA – 1 an – Centre for Translation Studies
- vii) Translation and Interpreting MA (Res) – 1 an
- viii) Applied Translation Studies MA – 12 mois
- ix) Arabic and English Translation MA – 12 mois
- x) Conference Interpreting and Translation Studies (Bidirectional) MA – 1 an

20) University of Sheffield, Sheffield

School of Modern Languages

Programmes de cycles supérieurs :

- i) Screen Translation MA – 1 an
- ii) Translation Studies MA – 12 mois

21) University of Central Lancashire, Lancashire

School of Journalism, Language and Communication

Programme de cycles supérieurs :

- i) Interpreting and Translation MA – 1 an

22) Durham University, Durham

Department of Modern European Languages

Programmes de cycles supérieurs :

- i) Translation Studies MA – 1 an

Language Centre

- i) Arabic to English Translation and Interpreting MA – 1 an

School of Modern Languages and Cultures (MLAC)

- i) Translation theory and research methods and resources (RMR)

23) Lancaster University, Lancashire

Department of European Languages and Cultures

Programme de cycles supérieurs

- i) Translation MA – 1 an

4) Northern Ireland

24) Queen's University Belfast, Antrim

School of Arts, English and Languages

Programmes de cycles supérieurs :

- i) Translation PhD – 3 ans
- ii) Translation MA – 1 an

5) Scotland

25) University of Aberdeen

School of Language, Literature, Music and Visual Culture

Programme de cycles supérieurs

- i) MSc Translation Studies – 1 an

26) Heriot-Watt University

Department of Languages

Programmes de premier cycle

- i) Applied Languages and Translating (French and Spanish) MA

(Hons)

ii) Applied Languages and Translating (Spanish/British Sign Language) MA (Hons)

iii) Applied Languages and Translating (French and German) MA (Hons)

iv) Applied Languages and Translating (German and Spanish) MA (Hons)

v) Languages, Interpreting and Translating (French and Spanish) MA (Hons)

vi) Languages, Interpreting and Translating (French and British Sign Language) MA (Hons)

vii) Applied Languages and Translating (French/British Sign Language) MA (Hons)

viii) Applied Languages and Translating (German/British Sign Language) MA (Hons)

ix) Languages, Interpreting and Translating (French and German) MA (Hons)

x) British Sign Language (Interpreting, Translating and Applied Language Studies) MA (Hons)

xi) Languages, Interpreting and Translating (German and Spanish) MA (Hons)

xii) Languages, Interpreting and Translating (Spanish and British Sign Language) MA (Hons)

xiii) Languages, Interpreting and Translating (German and British Sign Language) MA (Hons)

27) University of Edinburgh, Edinburgh

School of Literatures, Languages and Cultures

Programmes de cycles supérieurs

i) Translation Studies MSc – 12 mois

ii) Translation Studies PhD – 3 ans

28) University of Stirling, Stirling

Division of Languages, Cultures and Religions

Programmes de cycles supérieurs

i) Translation Studies MRes – 12 mois

ii) Translation Studies with Teachers of English to Speakers of other Languages (TESOL) MSc – 12 mois

29) University of Glasgow, Glasgow

School of Modern Languages and Cultures

Programmes de cycles supérieurs

i) Translation Studies (Translation and Professional Practice) MSc – 12 mois

ii) Translation Studies (Translation and Professional Practice) PgDip – 9 mois

30) University of Strathclyde, Glasgow

School of Humanities

Programme de cycles supérieurs

i) Business Translation and Interpreting MSc

6) Southern England

31) University of East Anglia UEA, Norfolk

School of Politics, Philosophy, Language and Communication Studies

Programmes de premier cycle

i) Translation, Media and Modern Language BA (Hons) – 3 ans

ii) Translation and Interpreting with Modern Languages BA (Hons) – 4 ans

iii) Translation, Media and Modern Language BA (Hons) – 4 ans

iv) Translation, Media and Modern Languages (Double Honours) BA (Hons) – 4 ans

Programmes de cycles supérieurs

i) Forensic Linguistics and Translation MA – 1 an

- ii) Literary Translation MA – 1 an
- iii) Literary Translation PhD – 3 ans
- iv) Applied Translation Studies MA – 1 an

32) University of Bristol, Bristol

Graduate School of Arts and Humanities

Programmes de cycles supérieurs

- i) Translation MPhil – 1 an
- ii) Translation MA – 1-3 ans
- iii) Translation PhD – 3 ans
- iv) Translation PgDip – 1-3 ans

School of Modern Languages

Programme de premier cycle

- i) Chinese to English Translation MA

33) University of Portsmouth, Portsmouth

School of Languages and Area Studies

Programmes de cycles supérieurs

- i) Translation Studies (Distance Learning) MA – 3 ans
- ii) Translation Studies MA – 1 an

34) University of Exeter, Devon

Department of Modern Languages

Programmes de cycles supérieurs

- i) Translation MA – 12 mois
- ii) Translation MA – 1 an

35) University of Bath, Bath and North East Somerset

Department of Politics, Languages and International Studies

Programmes de cycles supérieurs

- i) Translation and Professional Language Skills MA – 1 an
- ii) Translation with Business Interpreting (Chinese) MA – 12 mois
- iii) Translation with Business Interpreting (Chinese) Diploma – 9

mois

iv) Interpreting and Translating MA – 1 an

36) University of Essex

Department of Languages and Linguistics

Programme de premier cycle

i) Modern Languages and Translation MLang – 4 ans

Programmes de cycles supérieurs

i) Translation, Interpreting and Subtitling MA – 1 an

ii) Chinese<>English Interpreting MA – 1 an

iii) PgDip Chinese<>English Interpreting 9 mois

7) Wales

37) Swansea University

Department of Languages, Translation and Media

Programmes de premier cycle

i) English (Chinese Translation and Interpreting) BA (Hons) –
3 ans

ii) Modern Languages, Translation and Interpreting BA (Hons) –
4 ans

Programmes de cycles supérieurs

i) Chinese to English Translation and Language Teaching MA – 1
an (temps plein)

ii) Literary Translation MA – 1 an (temps plein)

ii) Literary Translation MA (Res) – 1 an (temps plein)

iii) Translation MPhil – 2 ans (temps plein)

iv) Professional Translation MA – 1 an (temps plein)

v) Translation PhD – 3 ans (temps plein)

vi) Translation Technology PgCert – 1 an

vii) Translation and Interpreting MA – 1 an

viii) Professional Translation (extended) MA – 1 an

ix) Translation and Interpreting (extended) MA – 1 an

38) International College Wales Swansea (ICWS), Swansea

Department of Degree Foundation Programmes

Programme de premier cycle

- i) English-Chinese Translation and Interpreting (BA Hons) – 3 ans

39) Cardiff University, Cardiff

School of English, Communication and Philosophy

Programmes de premier cycle

- i) Translation BA (Hons) – 3 ans
- ii) Modern Languages and Translation BA (Hons) – 4 ans

School of Modern Languages

Programmes de cycles supérieurs

- i) Language and Translation Studies PhD (3 ans)
- ii) Language and Translation Studies MPhil (1 an)
- iii) Translation Studies MA (1 an)

40) Aberystwyth University, Ceredigion

Department of European Languages

Programme de cycles supérieurs

- i) Applied Translation MA – 12 mois

41) Bangor University, Gwynedd

School of Modern Languages and Cultures

Programmes de cycles supérieurs

- i) Translation Studies (by practice) MPhil – 2 ans (temps plein)
- ii) Translation Studies MA – 1 ans (temps plein)
- iii) Translation Studies PhD – 3 ans (temps plein)
- iv) Translation Studies (by practice) PhD – 3 ans (temps plein)
- v) Translation Studies MPhil – 1 an (temps plein)

Annexe 3 Cours offerts dans les baccalauréats en traduction aux Canada

Programmes de baccalauréat en traduction au Canada en 1995

Cours de baccalauréat en traduction de l'Université Concordia en 1995

Deuxième année			
Cours de français	6 cr.	Cours de littérature de langue française	12 cr
Cours d'anglais	6 cr.	Cours de traduction	6 cr.
Troisième année			
Cours de traduction	6 cr.	Cours de linguistique	6 cr.
Cours de traduction	6 cr.	Cours de français	3 cr.
Quatrième année			
Cours de traduction	6 cr.	Cours de traduction	6 cr
Cours de traduction	6 cr	Cours de traduction ou de français	3 cr.

Baccalauréat en traduction du CUSB en 1995

Première année			
Grammaire et méthodologie	6 cr.	Sciences sociales	6 cr.
Humanités	6 cr.	Cours au choix	6 cr.
Sciences	6 cr.		
Deuxième année			
Intermediate Writing and Research	6 cr.	Informatique et traduction	3 cr.
Analyse et résumé de texte	6 cr.	Introduction à la traduction	3 cr.
		15 crédits de cours choisis dans les blocs A, B, C, ou D	
Troisième année			
Syntaxe comparée	3 cr.	Version générale	3 cr.
Analyse et résumé de textes	3 cr	Thème général	3 cr.
Terminologie bilingue et documentation	3 cr	15 crédits de cours choisis dans les blocs A, B, C ou D	
Quatrième année			

15 crédits de cours choisis dans les blocs A, B, C ou D	15 crédits de cours choisis dans les blocs A, B, C ou D
---	---

Baccalauréat en science du langage de l'Université Laurentienne en 1995

Première année	
Introduction à la traduction I Introduction à la traduction II Anglicismes et canadianismes I Anglicismes et canadianismes II	Français écrit et parlé ou Introduction à la langue française I Introduction à la langue française II Introductory Composition Cours au choix – 12 crédits
Deuxième année	
Grammaire comparée Stylistique et traduction Traduction générale General Translation	Introduction à la langue française I Introduction à la langue française II Initiation à la linguistique Cours à option – 3 crédits Cours au choix – 6 crédits
Troisième année	
Traduction générale et commerciale, niveau I Traduction générale et commerciale, niveau II General and Commercial Translation, level I General and Commercial Translation, level II	Documentation et terminologie Rédaction technique Contraction de textes et compte rendus Prise de note interprétation consécutive Cours au choix – 6 crédits
Quatrième année	
Traduction spécialisée de l'anglais vers le français, niveau I Traduction spécialisée de l'anglais vers le français, niveau II Specialized Translation from French to English, level I Specialized Translation from French to English, level II	Mémoire de spécialisation Cours à option – 6 crédits Cours au choix – 6 crédits ou Cours au choix – 12 crédits

Baccalauréat en traduction de l'Université Laval en 1995

Première année			
Grammaire et lexique	3 cr.	Langue française : expression écrite II	3 cr.
Langue française : expression écrite I	3 cr.	Version II	3 cr.
Version I	3 cr.	Langue anglaise et traduction II	3 cr.
Langue anglaise et traduction I	3 cr.	Terminologie et terminographie	3 cr.
Deuxième année			
Version III	3 cr.	Version IV	3 cr.
Thème I	3 cr.	Thème II	3 cr.
Grammaire différentielle et stylistique comparée	3 cr.	Lexicologie et terminologie différentielle	3 cr.
Troisième année			
Version V	3 cr.	Version VI	3 cr.
		36 crédits à choisir dans les blocs A, B, C	
Cours à option : 36 crédits à choisir dans les groupes A, B, C			
<p>Groupe A : 9 crédits parmi les cours en anthropologie, géographie, histoire, philosophie, science politique et sociologie.</p> <p>Groupe B : 3 crédits dans un cours de Thème</p>		<p>Groupe C : un minimum de 4 cours parmi des cours de version économique, littéraire, sociologique, juridique, scientifique, médicale et pharmaceutique, terminologie, rédaction et stage pratique.</p> <p>3 crédits parmi les cours à option</p> <p>6 crédits au choix en dehors du département</p>	

Baccalauréat ès arts (option stylistique et traduction) – McGill en 1995

Première année	
Grammaire avancée	Traduction I
Dissertation	Traduction II
Histoire de la littérature française et québécoise	Littérature française, québécoise ou anglaise – 6 crédits
Deuxième année	
Éléments de la linguistique française	Problèmes de traduction (A) – Traduction III
Terminologie générale	Problèmes de traduction (B) – Traduction III
Théorie de la traduction	Littérature française, québécoise ou anglaise – 9 crédits
Troisième année	

Sémantique et lexicologie Traduction : Thème anglais Séminaire de traduction spécialisée	Version littéraire Problème sociolinguistique du français Littérature française, québécoise ou anglaise – 9 crédits
Cours libres – 21 crédits dont 18 au minimum choisis à l'extérieur du Département.	

Baccalauréat en traduction de l'Université de Moncton en 1995

Première année (36 cr.)			
Allemand/Espagnol	3 cr.	Français	3 cr.
Allemand/Espagnol	3 cr.	Français	3 cr.
Anglais	3 cr.	Introduction à la philosophie	3 cr.
Anglais	3 cr.	Éléments de la traduction	3 cr.
		Cours au choix	12 cr.
Deuxième année (36 cr.)			
Advanced composition I	3 cr.	Stylistique comparée	3 cr.
Advanced composition II	3 cr.	Anglicismes	3 cr.
Techniques de l'écriture I	3 cr.	Traduction générale I	3 cr.
Techniques de l'écriture II	3 cr.	Traduction générale II	3 cr.
Initiation à la traduction	3 cr.	Anglicismes	3 cr.
		Cours à option – 6 crédits ou cours 3 ^e langue	
Troisième année (30 cr.)			
Documentation et terminologie	3 cr.	Version économique	3 cr.
Stylistique comparée	3 cr.	Thème anglais	3 cr.
Version technique	3 cr.	Cours à option	12 cr.
Initiation à l'interprétation	3 cr.		
Quatrième année (30 cr.)			
Terminologie et lexicographie	3 cr.	Version économique	3 cr.
Traduction des publicités officielles	3 cr.	Traduction spécialisée	3 cr.
Version juridique	3 cr.	Cours à option	15 cr.

Baccalauréat en traduction de l'UdeM en 1995

Première année – Formation de base (cours obligatoires 21 crédits)			
Difficultés du français écrits	3 cr.	Techniques de rédaction	3 cr.
Interférences linguistiques	3 cr.	Recherche documentaire et terminologique	3 cr.
Text Analysis	3 cr.	Méthodologie de la traduction	3 cr.
Concepts clés en traductologie	3 cr.	Cours à option	9 cr.
Deuxième année – Développement des outils méthodologiques (cours obligatoires 12 crédits)			
Outils informatiques des langagiers	3 cr.	Histoire de la traduction	3 cr.
Comprehension difficulties	3 cr.	Traduction générale	3 cr.
Orientation scientifique et technique – Cours obligatoire de l'orientation (9 crédits)			
Langue scientifique et technique		Traduction scientifique et technique	
Rédaction scientifique et technique			
Orientation commerciale et économique – cours obligatoires de l'orientation (9 crédits)			
Langue commerciale et économique		Traduction commerciale et économique	
Rédaction commerciale et économique			
Troisième année – De la théorie à la pratique (cours obligatoire, 12 crédits)			
Théories contemporaines de la traduction		Révision de textes	
Traduction et adaptation		Réalités professionnelles	
Cours à option – 18 crédits		Cours au choix – 9 crédits	

Baccalauréat en traduction de l'Université d'Ottawa en 1995

Première année			
Deux cours de français	6 cr.	Raison logique et pensée critique	6 cr.
General Translation from French into English I	3 cr.	Problèmes de français dans l'optique de la traduction I	3 cr.
Problems in English for Translators I	3 cr.	Problèmes de français dans l'optique de la traduction II	3 cr.
Traduction générale de l'anglais vers le français I	3 cr.	Initiation à la recherche documentaire	3 cr.
Traduction générale de l'anglais vers le français I	3 cr.	Lexicologie et traduction	3 cr.
Deuxième année			

General Translation from French into English II	3 cr.	Traduction spécialisée de l'anglais vers le français I	3 cr.
Traduction générale de l'anglais vers le français	3 cr.	Exercices de style dans l'optique de la traduction	3 cr.
Traduction technique de l'anglais vers le français I	3 cr.	Introduction à la terminologie et à la terminographie	3 cr.
		Stylistique différentielle	3 cr.
Troisième année			
Specialized translation from French into English	3 cr.	Rédaction et traduction administrative et commerciale (réservé aux étudiants inscrits à l'option coop)	3 cr.
Traduction technique de l'anglais vers le français II	3 cr.	ou	
Traduction spécialisée de l'anglais vers le français II	3 cr.	Traduction parajuridique (réservé aux étudiants inscrits à l'option coop)	3 cr.
Stage interne (réservé aux étudiants qui ne sont pas inscrits à l'option coop)	3 cr.	Rédaction, correction d'épreuves et révision	3 cr.
ou		Informatique et traduction	3 cr.
Stage externe (réservé aux étudiants qui ne sont pas inscrits à l'option coop)	3 cr.	Introduction à la théorie de la traduction	3 cr.
ou			
Un cours (6 cr.) dans trois départements et autres que celui de la spécialisation			18 cr.
Quatre cours au choix			24 cr.

Baccalauréat en traduction de l'UQTR en 1995

Première année (30 cr.)			
Grammaire anglaise avancée I	3 cr.	Grammaire anglaise avancée II	3 cr.
Linguistique comparée du français et de l'anglais	3 cr.	Étude de lexicologie anglaise avancée	3 cr.
Aspects lexico-sémantique du français du Québec	3 cr.	Linguistique comparée du français et de l'anglais II	3 cr.
Grammaire et stylistique du français écrit	3 cr.	Aspects lexico-sémantique du français du Québec	3 cr.
Un cours optionnel	3 cr.	Initiation à la version anglais > français	3 cr.
Deuxième année (30 cr.)			
Terminologie I	3 cr.	Les structures idiomatiques de l'anglais	3 cr.
Initiation au thème général français > anglais	3 cr.	Perfectionnement en version générale anglais > français	3 cr.
Pratique de la version générale anglais > français	3 cr.	Deux cours optionnels	6 cr.
Deux cours à option	6 cr.	Un cours complémentaire	3 cr.
Troisième année (30 cr.)			

Quatre cours optionnels spécifiques	12 cr.	Problème de la version générale anglais > français	3 cr.
Un cours complémentaire	3 cr.	Un cours optionnel spécifique	3 cr.
Initiation à la révision bilingue	3 cr.	Un cours complémentaire	3 cr.
La vie professionnelle du traducteur – rédacteur	3 cr.		

Baccalauréat en traduction de l'Université York en 1995

Première année de traduction – deuxième année d'université	
Cours de langue française pour les francophones	Français écrit et parlé ou
Version générale I	Introduction à la langue française I
Version générale II	Introduction à la langue française II
Stylistique différentielle français/anglais	Introductory Composition
Deuxième année de traduction – troisième année d'université	
Stylistique française I	Version spécialisée I
Stylistique française II	Version spécialisée II
The Literary Text: Genres et Approaches	Documentation
	Théorie de la traduction
Troisième année de traduction – quatrième année d'université	
Version spécialisée III	Terminologie
Techniques de la révision	Thème spécialisé ou
Thème général	Un demi cours offert par le Département d'études françaises ou le Département d'anglais

Programmes de baccalauréat en traduction au Canada en 2005

Baccalauréat en traduction de l'Université Laval en 2005

Première année			
Langue française : lexique	3 cr.	Version générale I	3 cr.
Langue française : grammaire	3 cr.	Terminologie et terminographie	3 cr.
Introduction à la traduction : théorie et pratique	3 cr.	Grammaire et Stylistique différentielle	3 cr.
Préparation au thème I	3 cr.	Préparation au thème II	3 cr.
Deuxième année			
Langue française : expression écrite	3 cr.	Outils informatiques du traducteur	3 cr.
Version générale II	3 cr.	Terminologie et traduction	3 cr.
Thème I	3 cr.		
Troisième année			
Thème I	3 cr.	Traduction et révision	3 cr.
Version spécialisée	3 cr.		
Cours optionnels divisés en 3 groupes			
Thème : 3 crédits		Langue et culture : 21 crédits	
Spécialisation : 18 crédits			

Concentration majeure (lettre et traduction) - McGill en 2005

Cours obligatoires 15 crédits			
Linguistique française	3 cr.	Littérature québécoise	3 cr.
Littérature française avant 1800	3 cr.	Terminologie générale	3 cr.
Littérature française depuis 1800	3 cr.		
Cours complémentaires			
Stylistique comparée	3 cr.	Traduction 4	3 cr.
Traduction 1	3 cr.	Thème anglais	3 cr.
Traduction 2	3 cr.	Version littéraire	3 cr.
Traduction 3	3 cr.	Séminaire : Traduction spécialisée	3 cr.
9 crédits parmi les cours de littérature française, québécoise ou francophone offerts par le Département de langue et littérature françaises (de niveau 300 ou plus).			

Baccalauréat en traduction de l'UQO en 2005

Première année			
Communication écrite I	3 cr.	Communication écrite II	3 cr.
Lexique du français moderne	3 cr.	Histoire de la langue française	3 cr.
Grammaire normative pour langagiers	3 cr.	Documentation et terminologie spécialisées	3 cr.
Outils informatiques pour langagiers	3 cr.	Méthodologie de la traduction	3 cr.
Trois crédits d'enrichissement	3 cr.	Trois crédits d'enrichissement	3 cr.
3 crédits optionnels		3 crédits optionnels	
Deuxième année			
Méthodologie de la rédaction I	3 cr.	Méthodologie de la rédaction II	3 cr.
Terminologie et terminotique	3 cr.	Atelier de pratique professionnelle	3 cr.
Problèmes langagiers contemporains	3 cr.	Outils informatiques avancés pour langagiers	3 cr.
Méthodologie de la traduction	3 cr.	Atelier de traduction	3 cr.
Trois crédits d'enrichissement	3 cr.	Trois crédits d'enrichissement	3 cr.
3 crédits optionnels		3 crédits optionnels	
Troisième année			
Atelier de pratique professionnelle : terminologie et traduction	3 cr.	Atelier de création	3 cr.
Rédaction spécialisée	3 cr.	Atelier de pratique professionnelle : rédaction, révision, terminologie et traduction	3 cr.
Traduction administrative et commerciale	3 cr.	Révision de textes	3 cr.
Traduction technique scientifique	3 cr.	Adaptation de textes	3 cr.
Trois crédits d'enrichissement	3 cr.	Trois crédits d'enrichissement	3 cr.
3 crédits optionnels		3 crédits optionnels	

Baccalauréat en traduction de l'UQTR en 2005

Première année			
Grammaire I	3 cr.	Grammaire différentielle	3 cr.
Difficultés grammaticales	3 cr.	Recherches documentaires et terminologiques	3 cr.
Outils informatiques pour langagier et édition électronique	3 cr.	Version générale	3 cr.
Méthodologie de la traduction	3 cr.	Initiation au domaine technique	3 cr.
Cours optionnel	3 cr.	Cours optionnel	3 cr.
Deuxième année			

Espagnol écrit et parlé	3 cr.	Droit des affaires I	3 cr.
Terminologie avancée	3 cr.	Version administrative	3 cr.
Initiation au thème général	3 cr.	Initiation au domaine médical	3 cr.
Langue technique et traduction	3 cr.	Langue médicale et traduction	3 cr.
Cours optionnel	3 cr.	Cours optionnel	3 cr.
Troisième année			
Version médicale et paramédicale	3 cr.	Version économique et financière	3 cr.
Version technique	3 cr.	Formation pratique II	3 cr.
Formation pratique I	3 cr.	Cours optionnel	3 cr.
Cours optionnel	3 cr.	Cours optionnel	3 cr.
Cours optionnel	3 cr.	Cours optionnel	3 cr.

Programmes de baccalauréat en traduction au Canada en 2016

Baccalauréat en traduction de l'Université Laval en 2016

Cours obligatoires			
Introduction à la traduction	3 cr.	Essential English Grammar for writing II	3 cr.
Lexique et dictionnaire	3 cr.	Terminologie et recherche documentaire	3 cr.
Essential English Grammar for writing I	3 cr.	Grammaire et stylistique différentielle	3 cr.
Grammaire du français écrit	3 cr.	Traduction générale II	3 cr.
Outils informatiques du traducteur ou du terminologue	3 cr.	General Translation	3 cr.
Expression écrite	3 cr.	Terminologie avancée	3 cr.
Traduction générale I	3 cr.	Traduction et révision	3 cr.
21 crédits optionnels			
Traduction espagnole (textes pratiques)	3 cr.	Traduction et adaptation audiovisuelle	3 cr.
Traduction espagnole (textes littéraires et sociologiques)	3 cr.	Traduction administrative	3 cr.
Traduction technique	3 cr.	Specialized Translation	3 cr.
Traduction : sujet libre	3 cr.	Théorie de la traduction	3 cr.
Traduction commerciale	3 cr.	Histoire de la traduction	3 cr.
Traduction juridique	3 cr.	Stage court de traduction ou de terminologie I	3 cr.
Traduction littéraire	3 cr.	Stage court de traduction ou de terminologie II	3 cr.
Traduction médicale et pharmaceutique	3 cr.	Stage long de traduction ou de terminologie	6 cr.
Traduction économique et financière	3 cr.	Projet étudiant en traduction	3 cr.
Traduction scientifique	3 cr.	Initiation à l'interprétation	3 cr.
27 crédits au choix			

BA – Concentration majeure (traduction) - Université McGill en 2016

Cours obligatoires (12 crédits)			
Introduction aux études littéraires	3 cr.	Traduction avancée	3 cr.
Traduction générale	3 cr.	Traduction et révision	3 cr.
Grammaire avancée	3 cr.		
Cours complémentaires : 24 crédits (12 à 15 crédits) choisis parmi les cours suivants :			
Stylistique comparée	3 cr.	Traduction et recherche 2	3 cr.

Traduction littéraire I	3 cr.	Traduction et révision	3 cr.
Traduction et recherche I	3 cr.	Traduction français-anglais	3 cr.
Terminologie générale	3 cr.	Traduction littéraire 2	3 cr.
		Traduction spécialisée	3 cr.
3 à 6 crédits parmi les cours suivants :			
Linguistique française	3 cr.	Sémantique et lexicologie	3 cr.
Langage et littérature I	3 cr.	Sociolinguistique du français	3 cr.
Histoire de langue française	3 cr.	Langage et littérature 2	3 cr.
Théorie de la traduction 1	3 cr.	Histoire de la traduction	3 cr.
Théorie de la traduction 1	3 cr.		
6 crédits choisis parmi les cours de la série Oeuvres et courants du bloc « Études littéraires ».			

Baccalauréat en traduction de l'Université Sherbrooke en 2016

Cours obligatoires (63 crédits)			
Applied English Grammar	3 cr.	Grammaire avancée	3 cr.
English composition	3 cr.	Langue, culture et société	3 cr.
Norme et analyse	3 cr.	Informatique fonctionnelle et traduction	3 cr.
Rédaction : style et clarté	3 cr.	Fonctions culturelles et sociales de la traduction	3 cr.
Révision de textes	3 cr.		
Introduction to Translation: French to English	3 cr.	Terminologie et traduction spécialisée	3 cr.
Documentation et traduction	3 cr.	Traduction littéraire	3 cr.
Initiation à la traduction	3 cr.	Traduction administrative	3 cr.
Stylistique comparée : français-anglais	3 cr.	Traduction scientifique et technique	3 cr.
Traduction générale	3 cr.	Traduction en sciences humaines et sociales	3 cr.
Traductique	3 cr.	Traduction et révision	3 cr.
Cours optionnels 21 à 27 crédits			

